
VE RI
TAS

LORD PALMERSTON

SA CORRESPONDANCE INTIME

1848-1865

PARIS

TYPOGRAPHIE GEORGES CHAMEROT

19, RUE DES SAINTS-PÈRES, 19

LORD PALMERSTON

SA CORRESPONDANCE INTIME

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE DIPLOMATIQUE DE L'EUROPE

DE 1830 A 1865

TRADUITE DE L'ANGLAIS, PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION

ET SUIVIE D'UN APPENDICE

PAR AUGUSTUS CRAVEN

DEUXIÈME PARTIE

1848-1865



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET CIE, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1879

CORRESPONDANCE INTIME

DE

LORD PALMERSTON

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE PREMIER

Troisième entrée au Foreign-Office. — La Suisse. — Le Portugal. Annexion du Punjaub.

1848.

Lord Palmerston accomplissait sa soixante-deuxième année lorsque, en 1846, il reprit la direction du Foreign Office pour la troisième et dernière fois. Environ vingt ans s'écoulèrent encore avant sa mort, qui le trouva le harnais sur le dos, comme chef actif d'une puissante administration dont il demeura jusqu'à la fin la cheville ouvrière. Pendant ce long espace de temps, sauf deux intervalles de courte durée, il fit continuellement partie du gouvernement : une fois, comme secrétaire d'État au département des Affaires étrangères, une autre, au

département de l'Intérieur (*Home Office*), et deux fois comme premier ministre.

De ces années, les cinq qu'il passa au Foreign Office furent, malgré la paix dont jouissait le pays, les plus agitées que jamais ministre ait eu à traverser; elles se terminèrent par son renvoi subit de ce poste, à la fin de 1851. A peine en effet avait-il repris les rênes du Foreign Office, en 1846, que des évènements alarmants éclatèrent sur divers points du continent. Tels furent les mariages espagnols, la guerre civile en Espagne ainsi qu'en Portugal, et, en Suisse, des troubles qui, pendant un moment, menacèrent d'une manière sérieuse l'indépendance de cette petite mais vivace république. Malgré leur importance propre, ces évènements n'étaient que les signes précurseurs de l'orage qui éclata sur l'Europe en 1848 et qui continua à sévir pendant toute l'année suivante.

Aider par son attitude et ses conseils au triomphe et au maintien de la liberté constitutionnelle fut le but principal que lord Palmerston se proposa et poursuivit sans cesse. Il prévoyait avec une clarté de vue toute prophétique les résultats qu'allaient produire, dans plus d'un État du continent, les répressions violentes et aveugles. Les évènements révolutionnaires de 1848 n'étaient, selon lui, que le fruit des fautes commises par les souverains absolus. Émonder l'arbre à temps, ainsi qu'il le conseillait

sans cesse, était l'unique moyen qu'eussent les souverains, les ministres, les hommes politiques, d'empêcher la sève de déborder. Aussi, durant le cours de l'année 1847, avait-il offert toute l'aide dont il disposait aux souverains de bonne volonté et capables « de mettre de l'ordre dans leur maison ». Mais, autant ce soin lui semblait nécessaire, autant le succès lui paraissait douteux. « L'histoire nous avertit, disait-il, que les gouvernements savent rarement prévenir la révolution par la réforme. Ils ne font aucune attention aux changements qui s'opèrent autour d'eux, et ils oublient que c'est l'esprit de servitude préexistant dans le peuple qui, à toutes les époques du monde, a fait les tyrans. Aucun tyran n'a fait un esclave de qui ne l'était pas déjà ; aucune société animée de l'esprit de liberté n'a gardé longtemps un maître. Quand les idées se modifient, les hommes forcent à se transformer ceux qui les gouvernent, ou ils les changent. »

L'extrait suivant d'une dépêche circulaire envoyée aux représentants du gouvernement anglais en Italie, au mois de janvier 1848, contient un abrégé tellement lucide des vues de lord Palmerston et des efforts qu'il avait faits pour prévenir les dangers qu'il redoutait, que je crois devoir le donner ici :

La situation des souverains vis-à-vis de leurs sujets est telle, que leurs ennemis, aux uns comme aux autres, en

pourraient profiter s'ils le voulaient. Rien de plus facile que de faire accueillir par les souverains de faux bruits de soulèvements et de les disposer à croire à des complots révolutionnaires; mais rien également de plus aisé que d'inspirer aux peuples la défiance envers leurs souverains, de leur rendre suspectes leurs promesses de réformes les plus formelles, et de provoquer ainsi des agitations et des soulèvements.

Votre devoir sera de neutraliser autant qu'il est en votre pouvoir ces funestes efforts.

Vous direz au ministre que la direction du progrès des réformes administratives est encore dans les mains des souverains, mais qu'il est trop tard pour essayer d'empêcher les progrès légitimes, et que la résistance aux demandes modérées mènerait bientôt à la nécessité de céder à des réclamations irrésistibles; qu'il vaut mieux pour un gouvernement faire à temps des concessions réfléchies et les accorder à titre gracieux et spontané, que d'être contraint d'adopter à la hâte des changements peut-être irréfléchis, et qui, arrachés sous la pression de circonstances impérieuses, troublent l'ordre naturel des choses et, prenant la forme d'une capitulation du souverain devant le sujet, n'offrent aucune garantie de solidité ni d'avenir.

Aux chefs populaires avec lesquels vous pouvez vous trouver en relation, vous tiendrez un langage inspiré par le même ordre d'idées et vous vous servirez d'arguments basés sur les mêmes considérations. Vous leur direz qu'en violentant les dispositions de leurs souverains, on ne ferait qu'exciter chez eux de la répugnance et de la mauvaise volonté et les disposer à chercher le moyen de secouer un joug odieux; qu'ainsi une méfiance réciproque s'établirait entre les gouver-

nants et les gouvernés; que cette méfiance provoquerait de part et d'autre des actes qui ne seraient en eux-mêmes que de légitimes précautions, mais qui passeraient bientôt pour des attaques ou des offenses; que de là naîtrait la discorde,dont le résultat définitif pourrait bien être une intervention étrangère.

C'était dans ces dispositions d'esprit que lord Palmerston observait l'horizon politique. Un des premiers objets qui attira son attention fut l'état de la Suisse. Il dut naturellement s'inquiéter de la possibilité d'une intervention des grandes puissances de l'Europe dans les affaires de cette république, intervention qui pouvait en compromettre l'indépendance politique ou exposer le privilège dont elle jouissait d'être, sur le continent, le foyer et le refuge de la liberté. L'influence de lord Palmerston, ainsi qu'on le verra, contribua tout particulièrement à empêcher cette intervention.

Pour comprendre les évènements qui se passaient dans ce pays, il est nécessaire de se rappeler que, jusqu'au commencement du siècle présent, la condition des cantons suisses ressemblait à celle des seigneurs féodaux. On y voyait deux conseils, le grand et le petit; mais les pouvoirs du gouvernement étaient tous dans les mains du petit, appelé conseil exécutif, tandis que le grand, ou conseil législatif, ne possédait ni initiative ni indépendance, et que ses débats étaient sans publicité. En 1846, des

2,400,000 habitants que comptait la Suisse, environ 900,000 étaient catholiques romains, et le reste protestants. D'autre part, chaque canton avait un nombre égal de voix dans la Diète, quel que fût d'ailleurs son étendue, sa richesse et son degré de culture intellectuelle. Dans les cantons catholiques, le clergé possédait de grands privilèges et une autorité exceptionnelle, la population étant envers lui dans une aveugle subordination.

La révolution française de 1830 éveilla dans la confédération helvétique le goût d'institutions plus libérales et plus démocratiques, et il se forma là bientôt deux partis opposés, l'un radical et l'autre conservateur. Comme on devait s'y attendre, le clergé et les jésuites, dans trois des petits cantons, se rangèrent du côté des conservateurs et poussèrent à la contre-révolution.

L'introduction des jésuites dans l'important canton de Lucerne, où, jusqu'en 1844, leur communauté redoutée n'avait pas eu d'établissement, mit le feu aux poudres, depuis longtemps amoncelées. Les sept cantons catholiques se virent dans la nécessité, pour résister aux mesures décrétées par les autres, de former entre eux une ligue offensive et défensive. Cette nouvelle fédération prit le nom de « Sonderbund ».

Le 20 juillet 1846, la Diète fédérale déclara le « Sonderbund » illégal, et, le 3 septembre, elle dé-

créta l'expulsion des jésuites des quatre cantons de Lucerne, Schwytz, Fribourg et Valais. La guerre civile fut la conséquence naturelle de cette décision.

Dans l'intervalle, cependant, le gouvernement français avait proposé que l'Angleterre, la France, l'Autriche, la Russie et la Prusse fissent une démarche collective par laquelle ces puissances demanderaient, pour l'affaire des jésuites, l'arbitrage du pape, et proposeraient une conférence pour la révision du pacte fédéral, déclarant en outre que, dans le cas où la diète helvétique repousserait ces propositions et continuerait les hostilités commencées, les cinq puissances considéreraient la confédération comme ayant cessé d'exister. En d'autres termes, c'était contraindre les Suisses, par la force des armes, à accepter l'intervention des grandes puissances dans leurs affaires intérieures.

Lord Palmerston, au nom du gouvernement britannique, refusa d'adhérer à cette proposition. Au premier moment, il se trouva seul. D'un côté, en effet, les droits de la Prusse sur Neuchâtel la portaient à intervenir, quoique, comme puissance protestante, elle n'éprouvât aucune sympathie pour les cantons séparatistes; d'autre part, l'Autriche, suivie par la Russie, n'était pas plus que la France avec lord Palmerston. Le prince de Metternich partait du point de vue que la neutralité de la Suisse n'avait droit à

l'inviolabilité qu'autant qu'elle restait une république fédérale, attendu que sa neutralité était fondée sur sa constitution fédérale. Selon lord Palmerston, que la Suisse fût confédérée ou non, son indépendance était de droit. Metternich et Guizot voyaient tous les deux avec déplaisir la Suisse devenir un État uni, et par conséquent un État militaire. C'est pourquoi ils soutenaient en secret les sept cantons, et, comme le disait Lamartine, traitaient la Diète, pour ainsi dire, comme une « faction ».

L'affaire tint pendant quelque temps le gouvernement dans une pénible anxiété. M. Morier avait écrit de Berne, un an auparavant : « En somme, on peut affirmer avec vérité que dorénavant le pacte fédéral est rompu de fait, et que la Suisse, comme corps politique, est en état de décomposition. » Le ministre de Prusse à Londres, le chevalier Bunsen, qui commençait à s'alarmer, écrivait à lord Palmerston : « Ne laissez pas échapper l'affaire de vos mains ; elle est extrêmement sérieuse. »

La lettre suivante, adressée à lord Minto, qui était parti pour sa mission d'Italie, expose les vues du gouvernement britannique sur cette affaire :

Foreign Office, 11 novembre 1847.

Mon cher Minto,

Nos dernières nouvelles de Suisse sont du 6 ; à cette date, aucun conflit n'avait encore eu lieu, mais on s'at-

tendait à une attaque contre Fribourg que l'on croyait devoir réussir. Si la Diète soumet ce canton et renvoie les jésuites qui s'y trouvent, ce sera un pas de fait vers un arrangement. Si en outre la Diète peut se mettre d'accord avec Lucerne, et que par conséquent les jésuites quittent ce canton, il me semble qu'elle n'aurait pas besoin de s'inquiéter de leur présence dans les petits cantons. Toutefois le mieux serait que le pape déterminât les jésuites à quitter tout à fait la Suisse.

Broglie (1) dit qu'il n'y aurait aucune difficulté à obtenir du pape quelque résolution à cet égard; mais il dit en même temps que les jésuites ne sont pas véritablement le motif, mais seulement le prétexte de l'agitation et que, quand même on en serait débarrassé, l'on verrait surgir quelque autre exigence aussi peu raisonnable. Je réponds à cela : Accordez aujourd'hui ce qui est jugé raisonnable : vous résisterez ensuite à ce qui ne le sera pas; mais ne résistons pas à tort aujourd'hui, seulement parce que nous pensons que nous aurons raison de résister demain. Je vous envoie des copies de la communication que nous avons reçue du gouvernement français sur ces affaires suisses; je vais y répondre immédiatement. En substance, ma réponse consistera à dire que nous sommes prêts à nous joindre aux autres puissances pour essayer de faire cesser la guerre civile par une offre de médiation, mais non pas à nous mêler de la révision du pacte fédéral. Cependant, avant que les cinq puissances fassent conjointement une offre de médiation, il serait bon, à mon avis, qu'elles s'entendissent sur les arrangements qu'elles se proposent de

(1) Le duc V. de Broglie, alors ambassadeur de France à Londres.

soumettre aux dissidents. Quant à nous, nous pensons que la question des jésuites est une question politique aussi bien et plus encore qu'une question religieuse, et qu'elle fait le véritable fond de la présente querelle. Nous demandons en conséquence que les cantons du Sonderbund se déclarent prêts à accepter la décision du pape, quelle qu'elle soit, et que les cinq puissances s'engagent vis-à-vis de la Diète à user de toute leur influence à Rome pour obtenir du pape que les jésuites soient rappelés de toute la Suisse. Il est bien entendu qu'ils recevraient une juste indemnité pour les propriétés immobilières qu'ils seraient ainsi forcés d'abandonner. Une fois ce grief écarté, nous proposerions que la Diète renonçât à tout dessein hostile contre les sept cantons, et qu'elle renouvelât la déclaration, déjà si souvent faite, qu'elle reconnaît et se propose de respecter la souveraineté individuelle des cantons dont la confédération est composée. Cela fait, le Sonderbund n'ayant plus de raison d'être, cette union serait dissoute et toute l'affaire terminée. Les Suisses alors se mettraient à l'œuvre, d'après les statuts du pacte fédéral, pour introduire sur ce point les changements et les améliorations qu'ils jugeraient convenable d'y faire. Je ne m'attends pas à voir les cinq puissances accepter ce projet; car l'Autriche, la France et peut-être la Russie prennent ouvertement parti pour le Sonderbund, et la dépêche de Guizot ne fait que répéter la proposition faite par le Sonderbund lui-même et déjà répétée par la Diète. Or, toute proposition dans ce sens faite par les cinq puissances aurait nécessairement le même sort. Le but de Guizot, sans doute, est d'essayer de mettre la Diète en apparence dans son tort, de manière à obtenir ainsi que l'Autriche eût ultérieure-

ment un prétexte pour des mesures de violence. La minute de la note est une paraphrase du manifeste lancé l'an dernier par les trois puissances, relativement à Cracovie. Je ne pourrais vraiment pas mettre mon nom à un pareil document, et je voudrais bien savoir comment Guizot s'y prendrait devant les députés pour se défendre d'y avoir mis le sien.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Le 17 novembre, lord Palmerston écrit au même :

Guizot aura à choisir entre nous et les trois puissances; car je présume que la minute de sa note a été suggérée par l'Autriche. La Russie suivra l'Autriche, et le gouvernement prussien a déjà adhéré. Broglie, cependant, dit que son opinion particulière et personnelle est la nôtre, et il me semble que l'opinion publique en France ne suivrait pas Guizot dans la ligne de conduite qu'il nous a proposée. Nous attendons tranquillement que nous ayons reçu de Paris une réponse à la dépêche partie hier au soir. Si, d'ici là, le pape prenait quelque mesure relativement aux jésuites, il augmenterait les chances de la paix ; mais on est allé trop loin en Suisse pour admettre un accommodement sur la base du simple éloignement des jésuites de Lucerne. Probablement, avant que vous ayez reçu cette lettre, la Diète sera maîtresse de Fribourg et de Lucerne et, comme de raison, le sort des jésuites sera décidé dans ces deux cantons où s'établira un gouvernement radical dont le premier acte sera de renvoyer la compagnie.

La France ayant accepté les modifications proposées au projet de médiation par lord Palmerston, celui-ci en écrivit à lord Ponsonby, à Vienne, le 20 :

Foreign Office, 20 novembre 1847.

Mon cher Ponsonby,

Vous verrez que le gouvernement français se dispose à accepter notre proposition relativement à l'offre de médiation dans les affaires de la Suisse.

Les modifications que la France désire que nous acceptions, et auxquelles nous n'avons aucune objection à faire, sont que les jésuites ne soient éloignés que d'un commun accord entre les sept cantons et le pape. Tout ce que nous demandons, c'est que la base de l'arrangement soit l'éloignement des jésuites de tout le territoire de la confédération, parce que nous sommes maintenant parfaitement convaincus que les choses ont été, de leur part, si loin et que le sentiment populaire est excité contre eux à ce point qu'à moins qu'ils ne quittent entièrement la Suisse, il n'y a pas de chance de paix pour ce pays. Ce que nous proposons par conséquent, c'est que le Sonderbund consente à les laisser partir et que le Pape les rappelle, ou bien que le Sonderbund de sa propre autorité cantonale leur enjoigne de s'en aller. Nous croyons la chose nécessaire, et nous sommes indifférents sur la manière dont elle sera accomplie. Le gouvernement français demande, en second lieu, qu'il soit bien expliqué que la souveraineté individuelle des cantons fédérés soit sauve, et qu'aucun changement ne soit fait au pacte fédéral sans le consentement de tous les cantons : il maintient que ce

principe devra être admis par la Diète. Nous trouvons ceci raisonnable et sommes prêts à y accéder comme base de l'arrangement à proposer. Les Français disent, en troisième lieu, qu'en acceptant notre proposition, à savoir que, le refus de notre offre commune de médiation, si malheureusement elle était rejetée, ne devrait pas servir de prétexte pour une intervention armée, ils doivent en outre faire la réserve que chacun conservera, après le refus possible, tous les droits qu'il possède aujourd'hui relativement aux mesures à prendre à l'égard de la Suisse. A ceci, nous ne pouvons, cela va sans dire, faire aucune objection.

Les Français consentent à ce que la conférence ait lieu à Londres, et nous espérons que M. de Metternich ne s'y opposera pas. En effet, la conférence, n'ayant pas à s'occuper de la révision du pacte fédéral, n'aura pas beaucoup à faire, et il y aura cet avantage que Broglie, qui comprend la Suisse, et dont l'opinion aura son poids auprès des cantons, pourra assister aux conférences.

Je ne crois pas que nous consentissions volontiers à nous joindre à une conférence qui devrait avoir lieu autre part qu'ici.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

La prise de Fribourg par les troupes de la Diète, sous les ordres du général Dufour, ayant mis brusquement fin à la guerre, la médiation proposée devint inutile. L'objet que lord Palmerston avait en vue était atteint, et la longueur des négociations

avait rendu un service considérable à la cause de l'indépendance en Suisse.

Sir Stratford Canning, qui était en chemin pour se rendre à son poste à Constantinople, avait reçu l'ordre de passer par Berne, où son caractère et sa capacité pouvaient appuyer efficacement les conseils du Foreign Office. Lord Palmerston lui écrit le 18 décembre :

Foreign Office, 18 décembre 1847.

Mon cher Canning,

Votre rapport est des plus satisfaisants et montre que nous avons agi sagement en vous envoyant jusqu'à Berne. Il est évident que, malgré la fin de la guerre civile, vous avez pu faire beaucoup de bien et empêcher beaucoup de mal. A Berlin, à Pétersbourg et à Vienne, ils en sont encore à souhaiter une conférence ; mais, en vérité, il ne reste plus rien sur quoi l'on puisse conférer; et une conférence est hors de question, du moins pour ce qui regarde le gouvernement britannique. Je me réjouis de ce que vous avez pu adoucir les dispositions hostiles de la Diète envers Neuchâtel, et j'espère que le roi de Prusse aura le bon sens de se trouver heureux d'être quitte d'une occupation militaire au prix d'un paiement en argent. J'espère qu'il vous sera possible de persuader à la Diète de renoncer à ses mesures de vengeance contre ses adversaires de Fribourg et de Lucerne. Ce serait vraiment honteux à elle, si elle faisait un aussi mauvais usage de sa victoire; elle devrait

se rappeler que la fortune est changeante et qu'il pourrait survenir de tels retours où les rigueurs projetées se retourneraient contre ceux qui veulent aujourd'hui les exercer. D'ailleurs, des confiscations et des châtiments de cette nature laissent des ressentiments éternels dans les cœurs et perpétuent les haines de parti, sans avantage pour personne, sinon pour les individus qui se sont adjugé le bien d'autrui. Et puis, dans le cas actuel, rien ne saurait justifier des proscriptions. Si quelques Russes, Polonais ou Galliciens s'insurgent contre leur souverain, ils se placent évidemment hors la loi, et s'ils échouent, il est naturel qu'ils en subissent les conséquences. Si un Polignac tente de violer la Constitution de son pays et n'y réussit pas, on peut lui faire payer, soit dans sa personne, soit dans sa fortune, la peine de ses actes illégaux. Mais, dans le cas de Fribourg et de Lucerne, il n'y a pas violation de lois. Une décision a été prise par l'autorité souveraine du canton que le gouvernement fédéral a cru être en opposition avec les obligations fédérales et les engagements de ces cantons ; mais, quelque violence qu'on fasse aux mots, on ne peut voir là un cas de haute trahison. Trahison signifie violation de quelque devoir envers le pouvoir souverain de l'État dont l'accusé est citoyen ou sujet; mais un crime de cette nature ne peut être commis par le gouvernement d'un État souverain envers les confédérés de cet État. Fribourg et Lucerne n'étaient pas les sujets de la confédération et n'ont pu être coupables envers elle de haute trahison.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Comme on craignait encore une intervention autrichienne, lord Palmerston envoya la lettre suivante à lord Ponsonby :

Foreign Office, 21 décembre 1847.

Mon cher Ponsonby,

D'après les rapports de Canning sur ses conversations avec Ochsenbein (1), il semble que les Suisses suivront une ligne de conduite plus modérée qu'on ne pouvait l'espérer d'abord et qu'on peut être tout à fait certain qu'ils n'offriront pas aux quatre puissances une suffisante raison d'intervenir. Néanmoins je désire que vous ne perdiez aucune occasion d'essayer de dissuader Metternich d'une pareille tentative. Il ne pourrait intervenir sans que la France en fît autant, et, quelles que soient les assurances ou même les intentions sincères de Louis-Philippe et de Guizot, Metternich peut être sûr qu'une intervention quelconque du gouvernement français dans les affaires intérieures de la Suisse tournerait à l'avantage de la France, et serait contraire aux intérêts de l'Autriche.

En effet, si des troupes françaises entraient en Suisse, elles fraterniseraient avec les libéraux et non pas avec le parti que Metternich aurait en vue de favoriser. S'il y a en politique une précaution à laquelle Metternich doive tenir avant tout, c'est d'empêcher les Français d'entrer en Suisse et en Italie. En effet, si des troupes autrichiennes entraient dans l'un ou l'autre de ces deux pays, les troupes françaises en feraient autant et

(1) Président de la Diète.

l'Autriche regretterait amèrement le jour où elle leur aurait aplani ainsi la voie.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Les mariages espagnols ont été, dans le précédent volume, l'objet d'une polémique assez longue pour qu'il n'y ait plus à en reparler ici. Durant les évènements qui en furent la suite, le général Narvaez avait, ainsi qu'on se le rappellera, obligé sir Henry Bulwer à quitter Madrid, et le gouvernement anglais s'était trouvé à regret dans la nécessité, par suite de ce flagrant affront, d'envoyer ses passe-ports au ministre d'Espagne. Je dis à regret, parce que le rappel d'un ambassadeur était une forme de protestation qu'en général lord Palmerston n'aimait pas. Je trouve, à ce sujet, ces mots dans une de ses lettres à lord Howden (1) : « La rupture de relations diplomatiques me semble un des plus mauvais moyens de témoigner son mécontentement, à moins que cette mesure ne doive servir de prélude immédiat à une déclaration de guerre. Cette interruption de rapports entre deux pays qui ont en commun des intérêts politiques et commerciaux est excessivement incommode pour tous les deux et probablement autant pour l'un que pour l'autre. »

Ce ne fut que vers le milieu de l'année 1850 que

(1) Septembre 1850.

ces difficultés entre l'Angleterre et l'Espagne furent aplanies, et les relations diplomatiques renouées par la nomination de lord Howden en qualité de ministre d'Angleterre à Madrid.

La guerre civile qui éclata en Portugal entre la reine et la junte suprême révolutionnaire fut amenée par les actes arbitraires du gouvernement royal. Du mois d'octobre 1846 au mois de mars suivant, tous les efforts de lord Palmerston eurent pour objet de décider le gouvernement portugais à en venir à un arrangement avec la junte, afin d'empêcher l'Espagne d'intervenir par les armes. Au printemps de 1847, il lui sembla que le gouvernement portugais ne consentirait pas à l'arrangement proposé, que le gouvernement espagnol interviendrait en dépit de l'Angleterre, et que le trône de Dona Maria courait un danger imminent. On ne pouvait nier que ce danger ne fût réel et que le pays, en proie à la guerre civile, ne fût bientôt ruiné. En conséquence, le cabinet britannique se décida à intervenir et, conjointement avec les forces navales de la France et de l'Espagne, il termina le conflit sur la base d'une amnistie et de la reconnaissance de la Constitution. Par là, lord Palmerston servait, à la fois, les intérêts du commerce de l'Angleterre et assurait à la nation portugaise des concessions qui jamais n'eussent été faites, si l'Espagne fût intervenue seule, comme le demandait le parti

absolutiste. Il sauva ainsi le gouvernement portugais d'une dépendance politique de l'Espagne, suite inévitable des obligations qu'il aurait contractées.

En 1834, le prince de Talleyrand avait incidemment fait remarquer à lord Palmerston que l'Espagne avait toujours été à l'égard de la France dans la même position que le Portugal envers l'Angleterre. M. Guizot, on le sait, avait exprimé le même sentiment en 1847 et manifesté la même opinion. Il avait en outre déclaré que cette dépendance intime était un des principes de la politique étrangère de la France. On ne doit donc pas s'étonner que la perspective de l'arrivée de l'infante avec le duc de Montpensier au trône d'Espagne ait alarmé les hommes d'État anglais, n'ayant à leur opposer que Montemolin, le fils de don Carlos, le symbole de la monarchie absolue, lequel était condamné d'avance par le traité de la Quadruple-Alliance à être expulsé du pays par les forces étrangères. En attendant, le Portugal, déchiré par des factions violentes, offrait un triste spectacle à ceux qui désiraient pour ce pays l'indépendance et la paix. C'est dans cette situation que l'idée de l'union de l'Espagne et du Portugal sous un prince portugais, après la mort de la reine d'Espagne, trouva quelque faveur. On pensait qu'un grand État indépendant s'étendant des Pyrénées à Lisbonne pourrait devenir un contrepoids à la France, et sauver ainsi la Belgique et

les provinces rhénanes des tendances envahissantes de la démocratie française.

On assurait que les progressistes en Espagne étaient prêts à voter pour le prince de Portugal, comme successeur de la reine Isabelle. Cependant lord Palmerston ne se rallia pas à ce projet, comme on le voit par la lettre suivante :

Broadlands, 9 août 1847.

Mon cher John Russell,

Quant à l'union possible de l'Espagne avec le Portugal ou plutôt l'incorporation du Portugal à l'Espagne, on peut dire que si l'Espagne n'est pas maintenant par elle-même un grand État servant de contre-poids à la France et sauvegardant, par là, la Belgique et les provinces rhénanes, ce n'est pas parce que l'Espagne n'a pas une étendue de territoire, une population ou des ressources suffisantes. L'acquisition du Portugal ne lui fournirait, à cet égard, aucune des ressources dont le défaut la rend faible aujourd'hui. On ne peut pas non plus soutenir que par une semblable incorporation l'Espagne serait débarrassée des obstacles qui entravent ses mouvements et l'empêchent de résister hardiment à la France, attendu que le Portugal, étant étroitement lié à l'Angleterre, serait, dans l'éventualité politique dont nous parlons, une aide et non une entrave à l'Espagne. Il n'y a donc nulle raison de croire que l'Espagne, après avoir absorbé le Portugal, serait le moins du monde indépendante politiquement de la France qu'elle ne l'est ou ne le sera autrement. Le résultat probable d'une pareille annexion serait donc

qu'un beau jour l'Angleterre trouverait non seulement l'Espagne devenue un satellite de la France, mais aurait encore perdu les avantages que, dans un pareil cas, le Portugal, comme État séparé, pourrait lui offrir. Ces avantages sont nombreux, considérables, et évidents au point de vue commercial, militaire et maritime, et, si nous les perdions de cette façon, quelques-uns ne constitueraient pas seulement une perte, mais deviendraient de formidables moyens d'attaque dans les mains d'une puissance ennemie. Par exemple : la station navale du Tage ne doit jamais appartenir à une puissance quelconque, soit française, soit espagnole, capable de devenir hostile à l'Angleterre; or, ce n'est qu'en maintenant au Portugal son existence séparée et sa situation d'allié et de protégé de l'Angleterre, que nous pouvons être certains de conserver la station du Tage. Imaginez, pour un instant, le Portugal faisant partie de l'Espagne et l'Espagne entraînée dans une guerre contre l'Angleterre: quelle serait notre position navale vis-à-vis de tous les ports depuis Calais jusqu'à Marseille? Saint-Malo, Cherbourg, Brest, Rochefort, la Corogne, Vigo, le Tage, Cadix, Carthagène, Port-Mahon, Toulon, tous hostiles! et rien entre l'Angleterre et Malte que Gibraltar, dont la prise serait l'appât que la France présenterait à l'Espagne pour l'attirer dans une guerre contre nous. Au contraire, si nous restions maîtres du Tage, nous occuperions une position intermédiaire fort gênante pour les mouvements maritimes de la France et de l'Espagne. Si le projet d'une république ibérienne venait à se réaliser, il pourrait arriver qu'un état pareil eût plus de chances de rester indépendant de la France que ne paraît devoir l'être une monarchie péninsulaire unifiée. Mais une

république de ce genre redeviendrait bien vite une monarchie. Elle ne pourrait d'ailleurs s'établir que sur la ruine de deux dynasties auxquelles des traités nous lient et pour la défense desquelles la France prendrait certainement les armes.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

La famine en Irlande occupa si exclusivement l'attention du pays et du parlement, que la Chambre des Communes ne discuta guère autre chose durant la session de 1847. Cependant la question de l'éducation fut accueillie par le gouvernement et réveilla la jalousie des dissidents contre un projet qui tendait à augmenter les ressources de l'Église établie. Aussi, lorsque lord John Russell présenta son projet d'une subvention additionnelle de 100,000 livres pour cet objet, M. Duncombe proposa un amendement, non pas, disait-il, par méfiance du gouvernement de Sa Majesté, mais en défiance du comité du conseil privé chargé de la répartition de ces fonds. En dépit d'une forte opposition, le vote fut emporté ; lord Palmerston fait sur ce résultat et sur l'état général des partis les observations suivantes :

A LORD NORMANBY.

23 avril 1847.

Vous aurez été aussi surpris et content que nous l'avons été du vote d'hier soir sur la question de l'édu-

cation. Il est vraiment honorable pour la Chambre qu'à la veille d'une élection et avec une opposition si considérable, il y ait eu, en faveur de la loi proposée, une majorité aussi accablante. Il n'est pas moins honorable pour le gouvernement que sa mesure ait été si foncièrement bonne, que la grande majorité de la Chambre a bravé le mécontentement des électeurs en l'acceptant. Je crois, par exemple, que le résultat d'hier au soir ne sera pas aussi agréable pour Louis-Philippe et pour Guizot. Cela doit leur prouver que, pour le moment, nous sommes le seul gouvernement possible; et, si je ne me trompe, les élections générales ne changeront pas matériellement notre position.

Peel semble s'être résigné à l'idée que, pendant un an ou deux, il ne pourra organiser un parti et qu'il faut qu'il laisse un certain temps au monde pour oublier les évènements de l'année passée (1). En attendant, il est évident qu'il ne veut pas qu'un autre gouvernement soit pris parmi les hommes qui siègent de son côté, parce qu'il ne voudrait pas en être. C'est pour ces motifs et aussi parce qu'il croit sincèrement qu'il est préférable que nous restions aux affaires, qu'il nous prête, et cela sincèrement, tout l'appui qu'il peut nous donner sans compromettre sa position. Graham (2), toujours assis sous son ancienne colonne, ne descend jamais jusqu'au banc où siège Peel, même pour une communication personnelle. Il semble se tenir éloigné de tout le monde et prêt à agir selon les circonstances; mais jusqu'à présent il n'est considéré comme le chef d'aucun parti.

(1) Les lois sur les céréales.

(2) Sir James Graham avait été secrétaire d'État pour les Affaires intérieures (*Home Department*) sous sir Robert Peel.

George Bentinck est complètement coulé comme candidat à un poste ministériel; nous restons ainsi maîtres du champ de bataille, non-seulement grâce à nos propres mérites, lesquels, quoique ce soit nous qui le disions, sont grands, mais grâce aussi à l'absence de compétiteurs capables.

Les combats de Moodkee, Sobraon et Goojerat nous avaient mis en possession du Punjaub. Il s'agissait de savoir si nous devions annexer cette province. Les vues de lord Palmerston, sur ce point, aussi bien que les opinions de lord Hardinge et du duc de Wellington, ne manquent pas d'intérêt aujourd'hui, au point de vue des relations de l'Angleterre et de la Russie en Orient.

Carlton-Gardens, 9 juin 1847.

Mon cher John Russell,

Je vous rends la lettre de lord Hardinge et celle du duc de Wellington. Ces deux généraux sont de grandes autorités militaires; mais le duc encore bien plus que Hardinge, au jugement duquel je n'ai pas grande confiance, malgré son courage incontestable sur le champ de bataille. Tous les deux semblent s'accorder pour croire que les Russes ne peuvent pas conquérir l'Inde, et, dans cette opinion, ils ont certainement raison. Je ne trouve pas cependant que Hardinge ait démontré que les Russes ne puissent pas nous donner bien de l'embarras et nous obliger à de grandes dépenses dans l'Inde.

Je vous ferai observer que Hardinge ne semble accorder aucune importance au Sind, sous le rapport stratégique, tandis que le duc considère ce pays comme une grande sécurité. Pour ce qui regarde le Punjaub, Hardinge est évidemment opposé à l'idée d'en prendre possession, soutenant, d'ailleurs, que la seule porte par laquelle un envahisseur pourrait attaquer l'Inde est le défilé du Kyber, qui ne peut être ni occupé ni défendu, à moins que nous ne possédions le Punjaub; et il en démontre la nécessité lorsqu'il dit que ce n'est qu'à l'est du Chenab qu'une grande armée peut trouver des vivres. Ce n'est donc que là que nous pourrions établir une grande armée; et par conséquent, comme le défilé du Kyber est très-étroit et n'admet le passage que d'une seule colonne à la fois, notre meilleur moyen d'arrêter une armée envahissante serait d'occuper le défilé d'avance avec une petite force, ou de poser une petite force à la sortie du défilé, afin d'attaquer successivement les têtes de colonne à mesure qu'elles déboucheraient dans la plaine. Mais, pour faire cela, il faut avoir le pays jusqu'au défilé, car nous ne pourrions, en pareil cas, risquer une petite force à 300 milles de distance du gros de notre armée, au milieu d'un pays qui, ne nous appartenant pas, pourrait d'un moment à l'autre se déclarer contre nous. Si le défilé du Kyber est la seule porte de l'Inde, et si c'est sur ce point que nous devons défendre l'Inde, il est essentiel que nous occupions militairement le pays jusqu'à cette porte: autrement le défilé ne nous est pas plus utile comme défense que tout autre défilé que les envahisseurs auraient à traverser entre Astrabad et Cabul. D'autre part, l'approche d'une armée russe est loin d'être aussi impossible que Hardinge paraît le croire. La Perse main-

tenant doit être regardée, je le crains, comme un poste avancé pour la Russie, chaque fois qu'il lui plaira d'en faire usage ; elle en disposera soit par la force, soit en s'attachant le gouvernement par la perspective d'acquisitions dans l'Afghanistan. Il n'y aurait pas grande difficulté à empêcher la Russie de réunir des forces considérables à Astrabad. Les routes en Perse sont bonnes, et, d'autre part, la mer Caspienne offre aussi des facilités. D'Astrabad à travers l'Afghanistan, il y a des routes fort praticables, et la distance d'Astrabad à Attock mesure au plus 800 milles, c'est-à-dire est infiniment moindre que la distance d'Attock à Calcutta.

Une armée russe qui occuperait l'Afghanistan pourrait ne pas atteindre Calcutta, mais elle pourrait, au lieu de la Perse, se faire de l'Afghanistan un poste avancé ; et, quoi que dise Hardinge de la sécurité du reste de notre frontière, on trouverait en pareil cas un esprit fort remuant chez les Birmans, chez les Nepaulais, ainsi que chez toutes les peuplades non annexées qui se trouvent éparpillées sur la surface de nos possessions indiennes. Tout cela nous obligerait à de grandes dépenses, exigerait des efforts inouïs et pourrait nous causer des dommages considérables. Le meilleur moyen d'obvier à de semblables embarras me paraît être de prendre une position non pas *in posse*, comme le voudrait Hardinge, mais *in esse*, de façon à montrer à tous qu'il est impossible de nous surprendre, et que la position dominante que nous occupons ne pourrait nous être enlevée ni par un coup de main, ni par une expédition en règle.

Comme de raison, il y a des considérations ultérieures dont Hardinge ne s'occupe pas ; il ne considère pas, par exemple, que, tandis que la Russie serait en marche

sur l'Inde, nous ne resterions pas oisifs ici. La Russie a des forteresses considérables en Europe, tant dans la mer Baltique que dans la mer Noire. Les attaques seraient une façon naturelle de défendre l'Inde.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Extrait de la lettre de lord Hardinge, datée de Simla, 20 avril 1847, incluse dans la précédente :

Quant aux intentions de la Russie, j'ai la certitude qu'aucune tentative hostile ne sera faite; elle se borne à étendre son commerce en Chine et sur divers points de l'Asie centrale. Une armée russe ne saurait entrer dans l'Inde qu'à travers l'Afghanistan et par le défilé du Kyber.

Or, une armée persane et afghane, mêlée de Russes, dans le même système que notre armée indienne, devrait être appuyée par un grand train d'artillerie de campagne bien équipé et avec ses nombreux approvisionnements. La nécessité aujourd'hui de tout cet appareil entraîne d'énormes difficultés dans la marche d'une armée à travers un pays stérile et montagneux. Plus vous chercherez à assurer le succès de votre expédition à l'aide de pareils moyens dans de semblables pays, plus vous mettez d'entraves à la célérité de votre marche.

Si la Russie essayait de traverser le défilé du Kyber avec une armée ainsi équipée, ce serait une opération fort longue et qui ne pourrait être dissimulée. La concentration de nos moyens militaires serait en comparaison facile. Nous avons maintenant sur

cette frontière 50,000 hommes avec 100 pièces de campagne et 100 pièces de siége, munies de 500 cartouches chacune. Nous aurions le choix du terrain pour offrir le combat à l'armée russe. Peshawur est un très-petit et très-pauvre district ; Attock l'est encore davantage, et le pays entre l'Indus et le Jehun ou Hydaspe est tellement dépourvu de ressources qu'il ne saurait entretenir une armée. Entre le Jehun et le Chenab ou Acesines, il en est de même, et ce n'est que de ce côté, entre le Chenab et le Sutlej, qu'on pourrait approvisionner un corps d'opération nombreux. Ajoutez à ces obstacles des rivières coupant l'approche à angles droits dont en Europe nous n'avons pas l'idée, avec un, deux et même six et sept milles de largeur, depuis le mois de juin jusqu'au mois d'octobre, lorsque la neige fond et que la pluie tombe, et où le courant est de 3 à 6 nœuds à l'heure.

Regardez la carte, et vous verrez que, depuis notre nouvelle frontière sur le Byar à Noorpoor, en poussant vers l'est le long des montagnes qui de là nous conduisent aux confins de la Tartarie chinoise, à Spitti et aux collines du Nepaul, et, de là, par les provinces de Tenasserim aux détroits de Singapore, vous verrez, dis-je, qu'il n'y a pas d'ennemi qui puisse donner la moindre inquiétude à notre gouvernement par une attaque du dehors, et cela sur une distance de près de 6,000 milles de frontières continentales.

De Noorpoor vers l'ouest, jusqu'à Kurrachee sur la mer, la seule entrée dans l'Inde est par le défilé de Kyber. Aucun général, dans son bon sens, n'attaquerait en effet l'Inde par le défilé de Bolan en vue d'occuper le Sind, avec un désert infranchissable devant lui, sur un mouvement de flanc de 700 milles à travers

Bhawulpoor, avant de pouvoir atteindre cette frontière.

Par conséquent, toute attaque contre l'Inde est limitée à un espace d'environ 100 milles sur le Sutlej depuis Ferozepore à Rampoor. Sur une étendue de mille milles, depuis Ferozepore jusqu'à Kurrachee, aucune attaque ne saurait être faite. Notre côte, depuis Kurrachee jusqu'aux détroits, est d'une étendue de 5 à 6,000 milles; la frontière de terre, depuis Kurrachee jusqu'aux détroits, environ 7,000 milles. D'où il résulte que des 13,000 milles de frontière maritime et continentale par lesquels nos possessions sont environnées, le seul espace où une attaque peut être praticable se réduit à 100 milles, entre Ferozepore et le pied des collines à Rampoor, ou, si vous voulez, le défilé de Kyber, 300 milles en avant du Sutlej.

Si l'Indus s'était trouvé navigable et que nous eussions pu assurer nos communications militaires de troupes et d'approvisionnements, depuis Kurrachee situé sur cette rivière, le Punjaub eût été militairement de quelque valeur; mais cette voie nous a manqué, et il n'y a pas de véritable communication militaire entre cette frontière et le Sind. Cependant je n'entrerai pas dans la question de l'annexion du Punjaub. Je vous ai montré qu'aucune attaque importante ne peut être faite de l'extérieur que sur un espace de 100 milles sur le Sutlej; enfin mon opinion est que par ce défilé de Kyber l'entrée pour une armée russe, avec ses approvisionnements et ses munitions, est aussi difficile que par toute autre porte de l'Inde.

La guerre de l'Afghanistan a résolu la question de la possibilité d'une invasion russe. L'Afghanistan est dépourvu de ressources et trop pauvre pour nourrir une

grande armée envahissante. D'ailleurs, quand même une semblable armée pourrait atteindre l'Indus, l'Angleterre n'a-t-elle pas toujours, par elle-même, assez de moyens de l'écraser ?

Les projets de la Russie ont pour but, selon moi, l'extension de ses opérations commerciales. Aujourd'hui elle fournit la Tartarie chinoise, le Thibet, le Cashmire et le Turkestan de drap, de velours, de cuirs, de quincaillerie, etc., et reçoit en échange des châles, des laines fines, du fer-blanc, des fourrures, etc. A ce que la Russie exporte, nous ajouterions l'opium, le sucre, l'indigo et nos étoffes de coton.

Notre premier souci doit être de fixer notre frontière, de concert avec les autorités chinoises, dans la vallée de Spitti. Par les défilés notre commerce avec la Chine est direct. En abolissant tous les droits de transit, j'espère bien que nous l'améliorerons, quoique après tout ce commerce avec la population de l'Asie centrale doive nécessairement être très-limité. Les montagnes de l'Himalaya sont des barrières très-difficiles à franchir, les deux versants de ces montagnes n'offrant qu'une contrée stérile et une population appauvrie et misérable. L'Indus, fût-il navigable, n'offrirait pas de ressources. Les régions sauvages qu'il arrose n'ont pas d'habitants, ou le peu qu'elles en offrent manque des moyens de trafic avec nous. Dans le Punjaub, à Lahore, Amritsir et Moultan, les soieries, les châles, les tapis se fabriquent à un prix aussi modique que nous pourrions les fournir de l'Angleterre. Néanmoins nous ne devrions pas ralentir nos efforts pour lutter avec la Russie sur la frontière et je vous ai déjà montré l'automne dernier que notre attention a été dirigée vers ce but.

Ici vous n'avez aucune crainte à avoir ; débarrassons-nous d'un déficit annuel de neuf années par un excédant ; liquidons les 5 °/₀ ; améliorons le pays, et vous ferez ce que vous voudrez ; mais, quant à une invasion de l'Inde par les Russes, soyez sûr, mon cher lord, que c'est un cauchemar politique.

Extrait de la lettre du duc de Wellington incluse dans la précédente lettre de lord Palmerston.

Du château de Windsor, 3 juin 1847.

Le rapport de lord Hardinge et sa description de la frontière sont parfaitement exacts. Vous pouvez compter que vous n'avez rien à craindre de ce côté de la part de la Russie. La possession du Sind est une grande sécurité.

Le système gouvernemental de corruption qui ruinait la monarchie française produisit un scandale dont on trouve la trace dans les lettres suivantes. Le général Despans-Cubières était pair de France et M. Teste ministre des travaux publics. Pour obtenir une concession de certaines salines en faveur d'une compagnie dans laquelle il était intéressé, le général avait gagné le ministre par une somme considérable d'argent. Au mois de juillet, un procès devant la Cour de Paris eut lieu, et les coupables furent condamnés à l'amende et à la prison. Dans l'intervalle, M. Teste avait tenté de se suicider en plaçant à sa bouche un pistolet qui rata. Il tira alors un se-

cond coup, mais tellement près de sa poitrine que la balle ne pénétra pas et ne fit qu'une contusion. Lord Palmerston paraît avoir eu des doutes sur l'intensité du désir que M. Teste avait de mourir.

Foreign Office 7 mai, 1847.

Mon cher Normanby,

Ces révélations au sujet de Cubières et de Teste conduiront sans doute à d'autres de même nature, car ce genre d'exposés se suivent l'un l'autre comme les assassinats dans ce pays-ci. Si le système par lequel on a jusqu'ici obtenu des majorités est dévoilé, le ministère doit tomber sous le poids du mépris public, ou la cessation des abus dont il a vécu le laissera sans force. D'une façon ou de l'autre, ces affaires ne peuvent que porter préjudice à Guizot et au système philippin.

Quels braves et brillants compagnons sont nos cousins transatlantiques ! Qui aurait imaginé qu'Ulloa (1) se fût rendu sans être attaqué? Je me souviens d'un vers grec qui dit « qu'avec des lances d'argent on conquiert toutes choses ». Sans doute le fort était bombardé avec des dollars quand la ville l'était avec des obus. Les Yankees finiront par se rendre maîtres de la plus grande portion du Mexique. Nous ne saurions l'empêcher qu'en faisant la guerre aux États-Unis ; et, faire la guerre pour un peuple comme les Mexicains, ne serait guère du goût de la Chambre des Communes, dans le meilleur des temps, encore moins dans ce moment-ci. Si l'Union s'étend trop, elle craquera ou bien

(1). La forteresse de Saint Jean d'Ulloa qui commandait la ville de Vera Cruz.

la multitude des intérêts opposés des divers États dont elle se compose la mettra hors d'état de faire la guerre à une grande puissance maritime et un riche chaland comme l'Angleterre. D'autre part l'acquisition de précieux territoires du côté du midi diminuera l'ardeur des Américains pour la conquête du Canada. On dit qu'ils sont déjà indifférents pour l'Orénoque depuis qu'ils le possèdent.

A vous sincèrement,

PALMERSTON.

Carlton Gardens, 15 juillet 1847.

Mon cher Normanby,

Qu'en pensez-vous ? La tentative de suicide était-elle sincère, ou n'était-ce qu'une feinte pour produire de l'effet ? Autrefois un certain sir William Meadows, à notre service, se trouva aussi dans l'embarras à cause de certaines affaires du même genre qui lui survinrent dans l'Inde; il se tira aussi un coup de pistolet à la tête, la balle lui rasa le front, et des amis qui entendirent la détonation, se précipitèrent dans la chambre et le trouvèrent se bassinant le front avec de l'eau fraîche. Aux demandes qu'on lui fit, il répondit qu'il avait eu une affaire d'honneur avec lui-même, et que, ayant essuyé le feu de son adversaire, il s'était déclaré satisfait. Mais, si Teste a échappé au coup qu'il s'est tiré lui-même, le gouvernement en a reçu un à fleur d'eau qui tôt ou tard doit produire son effet. Se bornera-t-il à rendre la corruption plus difficile par là même qu'elle deviendra plus dangereuse? Mais déjà il en résulterait un grand affaiblissement pour le pouvoir, habitué à s'appuyer sur de tels moyens. Je marche très-agréable-

ment avec Broglie, mais jusqu'à présent nous n'avons parlé que Suisse et Grèce, sujets sur lesquels «nous sommes d'accord pour différer». Probablement nous terminerons la session jeudi ou vendredi de la semaine prochaine, puis nous dissoudrons le parlement et alors viendra la grande lutte. On dit que, dans le nouveau parlement, nous aurons une majorité absolue de vingt à trente voix dans toute la Chambre. En tout cas, nous en gagnerons certainement plusieurs. Les nouvelles d'Irlande sont toujours bonnes.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Le parlement fut dissous le 23 juillet. Il n'y eut que peu d'enthousiasme de part et d'autre pendant les élections générales qui suivirent. La question du libre échange (*Free Trade*) paraissait résolue; et quoiqu'on s'attendît à une politique plus vigoureuse sous une administration Russell que sous un gouvernement présidé par lord Melbourne, on n'y prévoyait pas de changement essentiel. D'autre part, les restes du parti conservateur n'avaient à produire que de vagues professions d'attachement à nos anciennes institutions. Dans cette absence de passions politiques, les hommes en possession du pouvoir gagnèrent quelques voix, quoique parmi leurs partisans proprement dits se trouvassent plusieurs membres indépendants, nullement engagés à marcher avec le gouvernement, au cas où il suivrait une politique qui ne leur conviendrait pas.

CHAPITRE DEUXIÈME

La Mission de lord Minto en Italie. — L'Irlande. — La Sicile.

Lord Minto, ainsi que nous l'avons dit plus haut, partit vers cette époque pour l'Italie chargé d'une mission qui mérite d'être rappelée à l'attention du lecteur.

L'Italie tout entière était alors en fermentation et réclamait des institutions libérales. La Sardaigne avait donné l'exemple, malgré la désapprobation mal dissimulée de son impérial voisin. La Toscane suivait, mais lentement, et la Cour romaine, par suite de l'occupation de Ferrare par les troupes autrichiennes, souffrait de sa prostration au milieu de la fièvre générale. Charles-Albert fit savoir au pape que si les Autrichiens faisaient le moindre pas en avant, une armée piémontaise était prête à voler à son secours. En attendant, Pie IX avait exprimé au gouvernement anglais le désir d'avoir auprès de lui une personne de distinction et d'expérience qui pût

l'aider de ses conseils et en même temps lui prêter l'appui moral de l'Angleterre. Lord Minto se rendit donc à Rome au mois de novembre 1847, avec l'ordre de passer par Turin et Florence. Son but était de parler des dispositions du gouvernement anglais de manière à fortifier l'autorité des gouvernements constitutionnels en Italie, mais il ne se flattait nullement de l'espoir qu'une médiation ou une ingérence anglaise dans les questions territoriales pût être d'une grande utilité. Il se borna en conséquence à prendre une attitude ferme et décidée en déclarant que l'Angleterre aiderait les amis sages de l'ordre et de la liberté à tenir tête au parti de Mazzini et aux factieux de la jeune Italie.

Les instructions de lord Palmerston à lord Minto étaient avant tout de porter au roi de Sardaigne l'expression des sympathies du gouvernement anglais et de lui témoigner sa surprise et ses regrets de ce que l'Autriche eût annoncé la possibilité de faire entrer ses troupes « sur le territoire sarde, au cas où le Roi, dans l'exercice de son droit incontestable de souveraineté, prendrait certaines mesures d'organisation intérieure de ses États qui pouvaient déplaire au gouvernement autrichien ». Lord Minto devait ajouter que le gouvernement de Sa Majesté la Reine avait appris avec satisfaction les assurances d'aide amicale et défensive que « Sa Majesté Sarde avait récemment faites au Pape, et qui honoraient

autant Sa Majesté comme prince généreux que comme souverain italien ».

Au grand-duc de Toscane, lord Minto devait adresser des paroles d'encouragement en le sollicitant à persévérer dans la voie du progrès éclairé qu'il semblait en ce moment disposé à suivre.

« Vous serez à Rome, continuait lord Palmerston, non pas dans la situation d'un ministre accrédité auprès du pape, mais comme l'organe authentique du gouvernement britannique en état d'expliquer ses vues et d'exposer ses sentiments sur les évènements qui se passent maintenant en Italie; évènements qui, en vue de leur importance locale et de leurs rapports avec les intérêts de l'Europe, excitent l'attention et la sollicitude du gouvernement de Sa Majesté.

Le gouvernement de Sa Majesté est profondément convaincu qu'il est sage pour les souverains et leurs gouvernements de poursuivre dans l'administration de leurs États un système d'amélioration progressive; de porter remède aux abus dont, après un examen attentif et calme, ils auront reconnu l'existence, et de modifier de temps à autre les anciennes institutions de leur pays, de manière à les mettre plus en harmonie avec le progrès graduel de l'intelligence et le développement de la science politique. Le gouvernement de Sa Majesté regarde comme une vérité incontestable que si un souverain indépendant, dans l'exercice de son jugement réfléchi, trouve convenable de faire dans les lois et les institutions de ses États des améliorations qu'il croit propres à contribuer au bien-être de son peuple, aucun gouvernement n'a le droit d'essayer de

le gêner ni de s'immiscer dans l'exercice d'une des attributions les plus inhérentes à la souveraineté ».

Lord Palmerston termina ces instructions en autorisant lord Minto à déclarer :

« Que le gouvernement de sa Majesté ne verrait pas avec indifférence une agression quelconque contre les États Romains, faite en vue d'empêcher le gouvernement pontifical de réaliser les améliorations intérieures que ce gouvernement jugerait convenable d'opérer ».

Lord Minto fut reçu avec de grandes démonstrations publiques accompagnées de musique et de déploiement de drapeaux. A Arezzo, à Gênes et en d'autres lieux, on le pria d'adresser quelques paroles au peuple du balcon de son hôtel. Avec une sage discrétion, l'envoyé anglais se bornait à proposer le cri de « Viva l'Indipendenza Italiana! » et ces mots suffisaient pour satisfaire la foule qui se dispersait en répondant par le cri de « Viva l'Italia! »

En arrivant à Rome, lord Minto se mit en communication avec le gouvernement papal, de manière à pouvoir remplir ses instructions. Pie IX, à cette époque, paraissait sur le point d'entrer dans une voie de réformes progressives et heureuses, mais lord Minto croyait peu que le Saint-Père fût assez puissant pour dominer les flots et diriger la tempête.

Dans une lettre qu'il écrivit pendant les premiers troubles de 1848, il disait :

« Le pape est un homme des plus aimables, des plus agréables et des plus honnêtes. Il est surtout sincèrement pieux, ce qui est beaucoup pour un pape ; mais il n'est pas fait pour conduire le char de l'État. Aujourd'hui, il est plein de gaieté, en dépit de ses prévisions sur les dangers du pays, parce qu'il a récupéré une tête de saint, sacrilègement volée. »

Le fait est que Pie IX était alors, et a toujours été depuis, beaucoup plus soucieux de son pouvoir comme chef de l'Église catholique que de sa position comme souverain temporel. Le gouvernement anglais cherchait à profiter du souci qu'avait le pape au sujet de son gouvernement temporel, pour obtenir de lui, en échange de ses bons offices, qu'il l'aidât en Irlande dans la question de l'éducation et modérât la violence du clergé.

Dans les lettres suivantes, lord Palmerston s'occupe du rescrit pontifical contre les Collèges de la Reine nouvellement établis, ainsi que des troubles agraires, qui, s'ils n'étaient pas sanctionnés, n'étaient pas du moins condamnés par les guides spirituels du peuple. L'Angleterre avait communiqué à l'Autriche, comme à son ancienne alliée, l'espoir qu'elle avait que le pape ne serait pas entravé dans ses projets par une force étrangère. Elle prenait en

même temps en considération les moyens d'entrer officiellement en communication avec Rome, et en attendant elle pensait naturellement rencontrer une disposition amicale chez le chef de l'Église, qui comptait tant d'adhérents de l'autre côté du canal Saint-Georges.

Foreign Office, 29 octobre 1847.

Mon cher Minto,

Rien ne saurait être plus satisfaisant, quant à la forme, et, je l'espère, plus fructueux quant au fond, que vos négociations à Turin. Je vous ai fait connaître l'approbation officielle du gouvernement à cet égard. La ligue commerciale italienne dont il est question sera une chose excellente si elle est fondée sur une base convenable, tant sous le rapport commercial que sous le rapport politique.

Quant aux Autrichiens, on les a tournés et ils ne se lanceront pas du côté de l'Italie. Plusieurs choses ont amené ce résultat, mais nous avons eu notre part de mérite dans l'affaire, ayant été les premiers à crier *taïaut*, ce qui leur a fait peur. Le pape devrait être reconnaissant de ce que nous avons fait, et, s'il l'est, il devrait nous en donner quelque témoignage. Je vous expédie la copie d'un mémoire envoyé il y a quelque temps par Clarendon (1), pour que vous en fassiez usage. L'ensemble en est bon ; il y a par-ci par-là, ce me semble, quelques contradictions. Ainsi, d'un côté, il prétend que les prêtres n'ont pas d'influence en Irlande, et de l'autre il dit qu'ils en

(1) Vice-roi d'Irlande.

ont beaucoup. C'est qu'en effet il en est ainsi : les prêtres ont de l'influence et ils n'en ont pas ; ils en ont dans certaines choses, et n'en ont pas dans d'autres. Nous voudrions faire au pape la simple, intelligible et raisonnable demande d'user de son autorité sur le clergé irlandais pour lui demander de ne pas se mêler de politique, mais de s'appliquer exclusivement à ses devoirs spirituels; de prêcher la morale, la sobriété et l'obéissance aux lois ; de s'abstenir de tout acte violent et coupable ; de donner lui-même l'exemple à cet égard; d'aider la justice dans l'accomplissement de son œuvre, en remplissant loyalement leurs devoirs soit comme magistrats, soit comme membres du jury, soit comme témoins. Je ne crois pas du tout, comme Clarendon, qu'il soit opportun d'inviter le pape à envoyer un agent confidentiel en Irlande. Je craindrais qu'un semblable personnage, à moins qu'il ne fût choisi avec un soin particulier, ne subît l'influence de Mac'Hale plutôt que celle de Clarendon ; car alors, si ses rapports ne nous étaient pas favorables, nous aurions ajouté à nos difficultés au lieu de les avoir diminuées. Je pourrai vous envoyer par le prochain courrier un mémoire relatif à une lettre reçue dernièrement de Rome par Mac'Hale au sujet des collèges irlandais (1). C'est une mesure désobligeante et per-

(1) *Collège de la Sacrée Congrégation pour la Propagation de la Foi.*

Rome, 9 octobre 1847.

Monitos voluit sacra Congregatio archiepiscopos et episcopos Hiberniæ ne ullam in ejusdem executione partem habeant ; quemadmodum vero exoptasset ut antequam ex eis nonnulli apud gubernium agerent ad legis præfata collegia respicientes mitigationem aliaque in eorumdem favorem obtinenda Sedis Apostolicæ sententiam postu-

nicieuse, et on ne pouvait s'y attendre de la part du pape au moment même où nous sortions de notre chemin pour lui rendre service. C'est un ingrat retour, qui ne saurait s'expliquer que par la supposition qu'il a été extorqué par l'intrigue et les faux rapports faits à Rome par Mac'Hale. Il faut croire que le pape agit par ignorance et sans se douter du mal qu'il fait. Vous ne devriez pas perdre un instant pour l'avertir de son erreur, et lui dire que, s'il désire que le gouvernement anglais lui soit utile et prenne intérêt à ses affaires, il ne faut pas qu'il nous attaque sur nos affaires intérieures. Vous pouvez ajouter qu'un acte du parlement sera nécessaire pour nous permettre d'établir des relations diplomatiques avec lui, et que sa façon d'agir peut avoir un si mauvais effet sur l'opinion publique en

lassent, ita pro summo obsequio quod erga eamdem Hiberniæ Antistites jugiter præsetulerant, haud dubitat quin eidem ea quæ in contrarium præstiterunt sint retracturi.

« La Sacrée Congrégation a cru de son devoir de prévenir les archevêques et évêques d'Irlande de ne prendre aucune part dans cet établissement. Elle aurait même désiré qu'avant que quelques-uns des prélats fussent entrés en négociation avec le gouvernement pour l'adoucissement des lois relatives auxdits collèges et pour obtenir d'autres mesures en leur faveur, ils eussent demandé l'avis du Saint-Siège. Elle ne doute pas toutefois qu'avec la profonde obéissance que les prélats d'Irlande ont invariablement montrée envers le même Siège, ils rétractent ce qu'ils ont fait dans un sens contraire.

Inprimis vero opportunum Sacra Congregatio fore duxerit si, collatis viribus, catholicam Academiam ad illius instar quæ per Belgii Anstitites in civitate Lovaniensi fundata est, in Hiberniâ quoque erigendam episcopi curarent.

Le Sacré Collège pense qu'il serait surtout opportun que les évêques réunissent leurs efforts, pour fonder en Irlande une aca-

Angleterre qu'il nous serait impossible d'obtenir le consentement du parlement à une mesure pareille.

La souffrance commerciale diminue, tout en se faisant encore sévèrement sentir ; il en sera de même pendant encore bien des mois. Nous avons payé le grain que nous avons importé dans le Royaume-Uni pendant lés premiers neuf mois de cette année, le prix coûtant et le fret compris, au-delà de 26 millions sterling. Nous avons dû avancer au-delà de six millions pour les travaux publics en Irlande, et la nation a dépensé cette année 45 millions en chemins de fer dans le pays, et plus de trois millions à l'étranger. Il n'est pas étonnant que le commerce soit en souffrance ; ce qui l'est, c'est que nous ne soyons pas tous en faillite.

A vous sincèrement

PALMERSTON.

démie catholique à l'instar de celle que les prélats de Belgique ont établie dans la ville de Louvain.

Hæc vero eo majore studio vos præstituros arbitramur, cum eadem in omnibus Sanctissimi Domini Nostri Pii IX, sententia extiterit qui Sacræ Congregationis consilium probandum censuit, eique supremum auctoritatis suæ robur adjecit.

J. Phil. Cardinalis PHRANSONIUS
P. D. P. F.
ALEXANDER BARNABÒ (*Pro-Secretarius*).

Nous sommes assurés que vous vous préterez avec d'autant plus de zèle à ces choses, qu'elles sont en tout conformes à l'opinion de Notre Très-Saint Père Pie IX, qui a jugé convenable de sanctionner par son approbation la décision de la Sacrée Congrégation et de lui donner la suprême force de son autorité.

J. Phil. Cardinal FRANSONI.
P. D. P. F.
ALEXANDRE BARNABÒ, *Pro-Secrétaire*.

Le mémoire relatif aux « Collèges irlandais » dont il est parlé dans la lettre précédente, était ainsi conçu :

Soit avec intention, soit par ignorance, je ne saurais rien affirmer à cet égard, le pape, par son rescrit contre les collèges irlandais, a commis un acte hostile, irréfléchi et inutile. Cet acte est hostile, parce que le pape a publiquement dénoncé ces établissements et prescrit à l'épiscopat de s'opposer à une mesure qui avait reçu la sanction du souverain et du parlement d'Angleterre. Cet acte est, de plus, irréfléchi, parce qu'il n'a montré aucun égard pour l'opinion des prélats catholiques et d'une grande proportion des laïques catholiques d'Irlande, qui regardent les collèges en question comme un bienfait d'une grande importance pour eux en ce qu'ils répondent à un besoin d'instruction dont ils souffrent depuis longtemps, et qu'ils sont décidés à ne pas endurer davantage. Cette conduite du pape dans un moment où le gouvernement britannique était sur le point de lui rendre un grand service politique, et le soin pris pour lui de faire arriver son rescrit à tous les évêques assemblés à Dublin, et par conséquent d'en rendre l'effet le plus fâcheux possible, n'a pas été une résolution moins imprudente. Cela a éveillé des sentiments d'animosité et d'irritation parmi les protestants de la Grande-Bretagne, je puis même dire, parmi beaucoup de catholiques irlandais, qui ne seront pas facilement apaisés. Cette manifestation est sincèrement regrettée par tous ceux qui ont à cœur de calmer les rancunes qui existent entre les deux croyances et de rétablir des relations amicales avec Rome.

Le vice-roi était en communication avec le primat,

le docteur Crolly, et avec les archevêques (catholiques) Murray et Nicholson. Chacune de leurs demandes relativement à l'instruction religieuse et à la direction morale des étudiants catholiques avait été respectueusement accueillie et, conformément à leur désir, avait été scrupuleusement exécutée. Les statuts avaient été soumis à la révision aussitôt que le comité de la Présidence, après les vacances, avait pu se réunir. Lorsque ces faits seront portés à la connaissance du pape, il faut espérer que Sa Sainteté verra qu'il a été induit en erreur, et qu'une plus grande circonspection aurait dû être observée dans l'accueil fait aux faux et malicieux rapports venus d'Irlande, rapports trop facilement accrédités à Rome. Il existe, parmi les prélats catholiques d'Irlande, des hommes de beaucoup d'intelligence et d'activité qui se prêtent volontiers à l'agitation politique, et qui cherchent à obtenir la sanction du pape pour le maintien, chez leurs ouailles, des dispositions hostiles tant au gouvernement britannique qu'aux protestants du Royaume-Uni. Ces hommes prétendent, à tort, parler au nom de la hiérarchie tout entière, d'où vient que, par suite, Rome a donné à leurs paroles une importance à laquelle elles n'ont pas droit. Il est probable qu'à l'heure qu'il est des manifestations contre les collèges et contre le système national d'éducation sont arrivées au pape, au nom de l'archevêque et des évêques d'Irlande assemblés en synode ; mais ces résolutions n'ont nullement passé devant le synode. Plusieurs des prélats avaient quitté Dublin au moment où elles furent rédigées ; il y a plus, l'archevêque Murray, qui cependant était à Dublin, n'en avait jamais entendu parler, avant de les avoir lues dans les journaux ; il les a alors désapprouvées haute-

ment. et a déclaré qu'à son avis il en serait de même de beaucoup de ses confrères. Son exemple, parmi d'autres qu'on pourrait citer, montrera le caractère peu scrupuleux de cortains prélats, et fera un devoir de n'accueillir qu'avec précaution ce qu'ils peuvent dire et faire. La meilleure conduite que le pape ait à tenir à présent est d'attendre qu'il ait reçu d'autres et de plus correctes informations. Il peut être assuré que, dans l'établissement de ces collèges, le gouvernement britannique n'a eu d'autre objet en vue que de procurer la meilleure éducation possible aux classes moyennes en Irlande, et, par là, de développer également la religion et la moralité chez les étudiants. Quoi qu'on en ait dit, le gouvernement britannique n'a aucun dessein malveillant. Il n'emploie aucun déguisement. Le lord-lieutenant a communiqué franchement avec le primat et l'archevêque Murray ; il a reçu leurs observations et a agi d'après elles; il leur communiquera les statuts dès qu'ils seront revisés et avant qu'ils soient définitivement votés. Il serait peut-être désirable que lord Minto fît comprendre au pape, dans la forme qu'il jugerait le plus convenable, que les catholiques d'Irlande n'ont ni les moyens ni le désir d'établir à leurs propres frais des séminaires tels qu'ils se trouvent recommandés dans le rescrit, lesquels ne peuvent être fondés qu'au moyen des deniers publics; qu'un grand nombre des laïques catholiques est tellement imbu des avantages et de l'opportunité des collèges proposés par le gouvernement, que rien ne les empêchera d'y envoyer leurs fils dès qu'ils auront vu que l'instruction religieuse y est convenablement donnée ; que si l'opposition du docteur Mac'Hale et autres avait le malheur de l'emporter grâce à l'opposition que ferait le

pape à un système d'éducation par lequel quatre cent mille enfants sont arrachés à l'ignorance et à ses conséquences, les fonds considérables qui sont annuellement consacrés par la législature à cet objet tomberaient probablement sous l'administration exclusive des protestants, par lesquels un grand nombre de ces enfants seraient élevés. Car quiconque connaît l'Irlande doit savoir que l'influence même du clergé ne saurait comprimer le désir d'éducation qui se fait remarquer même dans le peuple. Sans doute il préférerait la recevoir des catholiques, mais, plutôt que de renoncer à ses bienfaits, le peuple l'accepterait des mains des protestants.

CLARENDON.

20 novembre 1847.

Foreign Office, 3 décembre 1847.

Mon cher Minto,

Je vous envoie une lettre de Clarendon que vous pouvez lire, je crois, en entier, aux personnes qui sont auprès de vous les intermédiaires du pape. Mais vous pouvez, sans crainte, aller plus loin que Clarendon n'a jugé à propos de le faire, et assurer positivement les autorités pontificales qu'à présent, en Irlande, la mauvaise conduite est la règle générale chez les prêtres catholiques, et la bonne, l'exception ; que, dans une multitude de cas, ces hommes sont les instigateurs ostensibles, sans crainte comme sans honte, du désordre, de la violence et du meurtre ; que chaque jour et chaque semaine les plus réguliers, ceux qui sont de mœurs douces et de caractère paisible et qui prêcheraient volontiers contre l'émeute et l'agression, en sont empê-

chés par l'intimidation de leurs confrères et de leurs paroissiens. Le major Mahon, qui a été tué l'autre jour par un coup de feu, avait été dénoncé par le prêtre à l'autel le dimanche précédent. Sans doute, il aurait pu être tué tout de même sans cela, mais cette dénonciation a pu faire croire aux gens de l'endroit qu'au lieu d'un crime, ils faisaient un acte méritoire. L'irritation, l'exaspération dont, par suite, le public est animé contre le clergé catholique est extrême, et l'on n'entend presque personne parler de ces meurtres irlandais sans exprimer l'ardent désir de voir pendre immédiatement une douzaine de prêtres. Le remède le plus efficace qui ait été suggéré, et celui qui semblerait le plus agréable au public, serait que, lorsqu'un homme est assassiné en Irlande, le prêtre de la paroisse fût déporté. Une autre proposition, non moins bien venue, serait de le pendre, et beaucoup de ceux qui réclament à grands cris la loi martiale s'imaginent, sincèrement je n'en doute pas, qu'en vertu de cette loi, on aurait effectivement recours à ce moyen sans délai.

En attendant, je commence à douter qu'il soit prudent de présenter maintenant notre bill pour la légalisation des relations diplomatiques avec la cour de Rome. Les préjugés de secte, qui dans tous les cas feraient une forte opposition et que, dans des conditions meilleures, il nous serait possible de surmonter, rencontreraient, en ce moment, tant de sympathie, que notre entreprise deviendrait plus difficile. Cependant nous ne renonçons pas à notre dessein, seulement nous sommes forcés de l'ajourner jusqu'après les vacances de Noël. Je crois vraiment qu'il n'y a jamais eu, dans les temps modernes, hors de l'Afrique, un pays se disant civilisé et chrétien aussi prêt à commettre tous les crimes que

ne l'est aujourd'hui l'Irlande. Il existe évidemment une conspiration ourdie entre les prêtres et les paysans pour tuer ou chasser tous les propriétaires et empêcher leurs agents de recueillir leurs fermages, moyen excellent de faire revenir la terre des propriétaires aux tenanciers. J'ai cependant l'espoir que l'on réussira à prendre quelques-uns de ces assassins; il en est qui l'ont été déjà, et, s'il est possible d'obtenir des preuves contre eux, la pendaison d'une douzaine de ces scélérats aura probablement pour effet de détourner les autres de suivre leur exemple.

Extrait d'une lettre de lord Clarendon, datée du 26 novembre 1847 (V. R. Lodge) :

« Mac'Hale est un dangereux démagogue, sa conduite comme citoyen et comme prêtre est telle que nul autre gouvernement que le gouvernement anglais ne la tolérerait. Agitation politique, élections populaires et publications incendiaires, telles sont ses occupations favorites. Son but paraît être d'exciter le peuple contre l'autorité, et, s'il pouvait agir à sa guise, l'ignorance et la turbulence des masses n'auraient pas de fin ; dans sa province, les prêtres qui jouissent le plus de sa faveur sont ceux qui se prêtent le plus à ses dangereux desseins. La plupart des évêques n'aiment ni ses allures ni son caractère, mais ils fléchissent devant lui, parce qu'il est audacieux et tranchant, et qu'ils craignent de le voir divulguer les projets qu'ils nourrissent secrètement. Un ennemi aussi acharné du gouvernement britannique ne devrait pas être, ce semble, l'homme de confiance du pape.

Quant au clergé, je dois encore répéter que dans son

ensemble il n'y en a pas au monde de plus zélé, de plus fidèle et plus de laborieux ; la plupart des anciens prêtres sont favorables à l'ordre, à l'éducation et au progrès moral du peuple. S'il y a quelques tristes exceptions, c'est dans le jeune clergé, dans les desservants et les vicaires. Si l'on pouvait mettre un frein à ceux-là, on empêcherait bien des scandales religieux et sociaux. Les choses néanmoins ne peuvent durer encore longtemps dans l'état actuel ; le devoir du gouvernement envers la portion paisible et bien disposée de la société lui fera sans doute prendre des mesures propres à mettre fin à cet intolérable état de choses, si les lois ordinaires sont devenues insuffisantes, et si l'exercice de l'autorité spirituelle demeure plus longtemps inerte.

Il y a en ce moment de nombreux cas où, si l'on pouvait obtenir des témoins, des poursuites pourraient être dirigées, contre certains prêtres susceptibles d'être accusés de provocations à des crimes, par les discours violents qu'ils tiennent au peuple sur l'esprit duquel ils ont une autorité absolue.

J'ai essayé de me procurer ces preuves parce qu'il est du devoir d'un gouvernement de punir les délits de perturbation sociale, et que, dans l'application de la loi, aucune distinction de personnes ne saurait être admise ; mais un témoignage de forme valable et pratique est impossible à obtenir. De divers points du pays, et de la part de personnes à la véracité desquelles je puis me confier, j'apprends ou qu'un propriétaire a été dénoncé nominalement à l'autel et d'une manière équivalente à une sentence de mort, ou que des personnes qui avaient témoigné contre des criminels sont déclarées traîtres, ennemis publics ; ou enfin que les populations sont convoquées à des réunions ayant pour but d'ob-

tenir satisfaction par la force. Pas plus tard qu'hier, j'ai appris qu'un prêtre (dans le diocèse du Dr Mac'Hale) s'était adressé dans l'église à un homme et lui avait dit « qu'il ne le maudirait pas, parce que le dernier qu'il avait maudit était mort subitement, mais qu'avant que la fleur ne tombât de la pomme de terre, il ne serait qu'un cadavre ». Le crime de l'individu auquel il s'adressait ainsi, était d'avoir témoigné contre une bande qui avait forcé l'entrée de sa maison et l'avait volé. J'ai en ce moment sur mon bureau des dépositions authentiques et servant de preuves à des actes de ce genre; mais ceux qui les ont signées n'osent pas paraître et témoigner verbalement, car ils disent, et je sais que c'est vrai, qu'ils ne pourraient pas compter sur vingt-quatre heures de vie. En effet, afin de ne laisser aucun doute à cet égard, le prêtre défend à qui que ce soit de répéter ce qu'il vient de dire, et avertit celui qui se le permettrait des conséquences qui s'ensuivraient.

Le résultat de tout ceci est non-seulement que le crime est encouragé, que le clergé doit nécessairement devenir un objet de mépris, et que le frein salutaire de la religion doit disparaître et son influence civilisatrice cesser; que le peuple doit devenir encore plus barbare, et que les prêtres, afin de maintenir leur position, continueront malgré eux à favoriser les passions de leurs ouailles. Dans certains endroits, — et ils sont nombreux, — où un prêtre, favorable à l'ordre et animé de zèle pour le bien de son troupeau, a donné de bons conseils et insinué que parmi les personnes présentes dans l'église il y en avait qui s'étaient rendues coupables de tels ou tels crimes, les individus désignés n'ont pas craint de se lever et d'ordonner au prêtre de se

taire en le menaçant de leur vengeance s'il continuait. Je pourrais multiplier ces faits et ces détails *ad infinitum*, car chaque jour il en arrive de nouveaux à ma connaissance; mais ceux que je viens de rapporter suffisent pour montrer où en sont et où vont certaines parties de l'Irlande, car, partout où les prêtres se conduisent comme je viens de le dire, on est sûr de trouver une population plus particulièrement turbulente et misérable. L'indignation et je puis dire la honte des classes respectables parmi les catholiques romains sont extrêmes. On regarde la conduite de ces prêtres remuants comme propre à donner une fausse idée de leur religion ou de ses principes politiques, à exaspérer le peuple anglais, et à détourner le gouvernement de son projet de mettre les deux Églises sur le même pied d'égalité.

Le pape peut bien hésiter à croire à un état de choses qui n'a pas son pareil dans le monde. Aussi ne lui demandons-nous pas de nous croire sur parole. Il a lui-même proposé d'envoyer ici quelqu'un chargé de faire une enquête et de lui en faire son rapport : c'est là, j'en suis persuadé, le meilleur moyen à prendre, si toutefois l'on peut trouver, pour remplir cette mission, une personne suffisamment exempte de préjugés et disposée à résister aux mauvaises influences qui ne manqueront pas de la circonvenir à son arrivée. Cette personne ne devrait pas venir revêtue d'un caractère public, ou avec pompe, mais en mission particulière avec des instructions pour la guider dans le choix de ses conseillers, et des pouvoirs suffisants pour agir, sans sortir de la sphère de la juridiction spirituelle. Le primat et l'archevêque Murray, avec quelques membres du clergé métropolitain, bien informés des intérêts

de leur Église, et au fait de tout ce qui se passe dans le pays, seraient des guides sûrs.

Je suis persuadé qu'une défense faite par le pape de prendre part à l'agitation politique et de faire usage des lieux sacrés pour des objets séculiers serait reçue avec une grande satisfaction par des prêtres bien disposés (c'est-à-dire par la majorité du clergé), qui ne deviennent agitateurs que par crainte et agissent contrairement à leur conviction. Si ces prêtres pouvaient obtenir de l'autorité pontificale l'ordre de rester dans les limites de leurs fonctions spirituelles, ils ne craindraient pas de voir leurs églises désertes, et de se trouver ainsi dépourvus de moyens d'existence.

J'ai lieu de croire que les évêques ne sont pas dans l'habitude de punir les délits dont je viens de parler. Cela est possible pourtant, mais je n'ai aucun renseignement sur ce point : s'ils le font, leur intervention n'a pas grand succès.

Croyez-moi, etc.,

CLARENDON.

Le bill pour des relations diplomatiques avec Rome, auquel lord Palmerston faisait allusion, passa dans la Chambre des Communes; mais, à la Chambre des Lords, lord Eglington fit passer un amendement qui défendait de recevoir un ecclésiastique en qualité de nonce pontifical. Cette interdiction déplut si fort à Rome, que le Pape refusa d'envoyer aucun délégué au gouvernement anglais et d'en recevoir aucun de lui. Dans le fait, les rapports qu'on lui envoyait d'Irlande devaient naturellement

le porter à croire que nos affaires d'Irlande nous causaient de tels embarras que nous serions forcés de lui céder. Lorsque lord Minto lui demanda s'il aurait personnellement quelque objection à l'envoi comme ministre d'Angleterre d'un de nos archevêques ou du modérateur de l'Église d'Écosse revêtu de ses insignes ecclésiastiques, le pape avoua franchement que cela lui serait impossible; mais la réciprocité n'a jamais été le faible du Vatican.

Lord Palmerston opinait en faveur de l'amendement Eglington. Il en écrivait ainsi qu'il suit à lord Clarendon :

« Je n'aurais pu consentir à me rendre responsable de la réception d'un ecclésiastique comme envoyé du pape; il vaut beaucoup mieux que notre refus soit fondé sur une loi de prohibition que *sur notre détermination volontaire*. Je partage parfaitement le point de vue sous lequel Aberdeen et Stanley envisagent la question, et mon expérience diplomatique me persuade qu'il n'y aurait pas de fin aux embarras et aux difficultés que nous causerait la présence d'un ecclésiastique romain investi de privilèges diplomatiques, qui tiendrait sa cour à Londres, entouré de catholiques anglais et irlandais, exercerait un pouvoir d'une étendue immense quoique secret, et serait capable de devenir un instrument d'intrigue politique au service de toute espèce d'intérêts étrangers.

Quant à l'idée que nous pourrions manier les prêtres irlandais au moyen d'un prêtre romain résidant à Londres, je ne l'admets pas; j'ai la conviction que

la présence d'un pareil personnage n'aboutirait qu'à fournir aux prêtres irlandais de nouveaux moyens de nous manier nous-mêmes.

On a offert à Cappacini, homme éclairé et libéral, d'aller comme nonce à Londres; il a refusé, donnant pour raison à ses intimes qu'il savait qu'il serait obligé, par sa position officielle, de s'entendre avec le parti le plus avancé des catholiques et avec les jésuites de France, et que, comme ses opinions n'étaient pas les leurs, il ne voulait pas se placer dans une position aussi fausse ».

Peu de temps après l'arrivée de lord Minto à Rome, c'est-à-dire en janvier 1848, une insurrection éclata à Palerme, les Siciliens demandant au roi de Naples la Constitution de 1812. Les deux partis s'adressèrent à lord Napier, en ce moment notre chargé d'affaires à Naples, pour le prier d'être médiateur entre eux. Les Siciliens fondaient leurs demandes d'intervention, sur l'ancienne alliance qui avait existé entre l'Angleterre et la Sicile, et sur la part que le gouvernement anglais avait eue alors dans la réorganisation de la Constitution sicilienne. Le gouvernement napolitain, de son côté, appuyait sa demande sur l'intérêt bien connu que le gouvernement anglais avait toujours manifesté en faveur du royaume de Naples. Lord Napier cependant ne se chargea pas de cette tâche parce que le gouvernement napolitain ne voulut pas autoriser les seules propositions qui eussent pu amener un

arrangement. Bientôt, cependant, le roi invita lord Minto à Naples et le pria d'employer ses bons offices pour parvenir à une réconciliation entre les Siciliens et le gouvernement de la métropole.

Foreign Office, 24 fév. 1848.

Mon cher Minto,

Je n'ai que cinq minutes pour vous écrire ; mais c'est plus qu'il ne faut pour vous donner toutes les instructions dont vous pouvez avoir besoin ; car il vous suffit d'agir selon votre bon jugement au fur et à mesure des évènements. Rien de mieux que ce que vous avez fait jusqu'à présent et nous ne doutons pas que ce que vous ferez dans la suite ne soit également prudent et sage. J'espère que très-sincèrement vous avez réussi à faire revenir le gouvernement napolitain à vos vues sur la Sicile. Votre projet de fusion est excellent et offrirait les meilleures chances d'une union permanente entre les deux pays ; mais on ne peut s'empêcher de craindre l'aveugle obstination du roi. Les Siciliens, en outre, doutent qu'il montre plus de bonne foi que par le passé ; mais les choses ont été beaucoup trop loin pour qu'il puisse se rétracter : quant à notre garantie, il n'en peut être question ; cela nous mettrait dans des embarras et nous conduirait à des responsabilités de la plus difficile et de la plus incommode espèce. La position d'une puissance étrangère qui servirait de garantie entre un souverain et une portion de ses sujets, serait une grande gêne pour cette puissance et ne pourrait se concilier avec l'indépendance de ce souverain. Probablement le roi de Naples n'y consentirait pas.

Quant au pauvre pape, je vis dans la crainte d'apprendre d'un jour à l'autre qu'il lui est arrivé quelque mésaventure. Les évènements ont marché trop vite pour un aussi mauvais voilier. J'espère seulement qu'il ne sera pas submergé dans le sillage de ceux qui l'ont dépassé, car cela amènerait probablement les Autrichiens dans les États Romains, et alors il se ferait un fameux tapage en Europe. Une chose cependant pourrait faire obstacle à ces éventualités, c'est le changement de ministère qui a eu lieu hier à Paris : la démission de Guizot. Car Metternich, s'il en reçoit la nouvelle à temps, se gardera bien de faire un pas capable de le compromettre irrévocablement avant de connaître les vues, les intentions et la politique des nouveaux ministres français. Cette politique sera nécessairement plus libérale à l'intérieur et à l'extérieur que celle de Guizot, surtout relativement aux affaires italiennes. Ce qui s'était passé en Italie aurait dû servir d'avertissement à Guizot, et ce qui vient d'arriver à Guizot doit en servir à l'Italie. Guizot a cru qu'avec une Chambre composée de ses partisans et une majorité gagnée d'avance, il pourrait contraindre la volonté de la nation ; et le résultat a été que la volonté de la couronne a été brisée par le peuple en armes. On ne cesse depuis longtemps de déclarer Louis-Philippe le plus sage des hommes. Je l'ai toujours cru un des plus rusés, ce qui ne veut pas dire un des plus sages. Les derniers évènements lui ont montré qu'il doit être rangé parmi les rusés qui se dupent eux-mêmes, et non pas parmi les sages qui dominent les évènements par la prévoyance et la prudence. Cette abdication du roi des barricades, à la voix de la garde nationale, est cependant un exemple curieux de justice politique et

rétrioutive. Adieu, je n'ai pas le temps d'écrire davantage.

A vous sincèrement,

PALMERSTON.

Après bien des discussions avec le roi de Naples et ses ministres, lord Minto fut autorisé à proposer un arrangement que, selon lui, les Siciliens auraient pu raisonnablement accepter : ce que probablement ils auraient fait. Il fit alors voile pour Palerme, mais dans l'intervalle survint la nouvelle de la révolution française. C'était l'étincelle qui mit le feu à tout ce qu'il y avait de combustible en Italie. La nouvelle tourna la tête aux Siciliens, et ils résolurent tout à coup de ne plus reconnaître le roi de Naples pour leur souverain. Tel était l'état où lord Minto trouva les affaires à son arrivée. Il refusa de débarquer, à moins que les Siciliens ne consentissent à l'union des deux couronnes; et bientôt, par suite de la fermentation causée par les évènements de la France, il se vit hors d'état de mener sa médiation à terme. Lord Palmerston lui écrivit alors une lettre qui était véritablement prophétique, quoique les prédictions n'en aient été réalisées qu'au bout de dix ans.

Foreign-Office, 28 mars 1848.

Y a-t-il jamais eu une scène de confusion pareille à celle qui règne presque dans toute l'Europe? Il est

bien heureux, au milieu de tout cela, que vous ayez passé les Alpes l'automne dernier. Si les souverains italiens n'eussent pas été poussés par vous à avancer d'un côté, pendant que de l'autre on retenait leurs sujets, il n'y aurait, à l'heure qu'il est, que des républiques depuis les Alpes jusqu'à la Sicile.

J'espère que vous aurez réussi à arranger le différend entre les Siciliens et le gouvernement de Naples sans amener une séparation des deux couronnes. Les lettres que vous avez écrites immédiatement après votre arrivée à Palerme, nous ont inspiré quelques doutes à ce sujet.

Voilà un nouvel argument à ajouter aux nombreux autres contre le danger des délais. Si Bozzelli (1) n'avait pas été si entêté, vous auriez pu tout arranger avant la nouvelle de la révolution de France. Je présume que, lorsque vous aurez reconcilié Naples et la Sicile, vous retournerez à Rome, où alors votre présence sera probablement fort nécessaire.

Le plus important évènement de ces dernières semaines est peut-être la retraite de Metternich. C'eût été un bonheur pour l'Europe continentale, si cet évènement avait eu lieu il y a quelques années. Mais mieux vaut tard que jamais. Nous venons d'apprendre l'entrée des troupes sardes en Lombardie pour aider les Milanais. Le nord de l'Italie sera dorénavant italien, et la frontière autrichienne reculée jusqu'au Tyrol. Ce ne sera pas une perte réelle pour l'Autriche. Si le nord de l'Italie avait été bien disposé, c'eût été un élément de force; mais, mécontent comme il l'était, il est devenu une cause de faiblesse. Comme de raison, Parme et

(1) Président du Conseil à Naples.

Modène suivront l'exemple, et de cette manière le roi, non plus roi de Sardaigne, mais de l'Italie du Nord, deviendra un souverain de quelque importance en Europe. Ceci rendra encore plus désirable une ligue entre lui et les autres souverains d'Italie, et cette ligue sera désormais bien plus praticable. L'Italie devrait se former en une Confédération semblable à celle de l'Allemagne, commerciale et politique : voici le moment de frapper le fer tandis qu'il est chaud. L'Autriche pourrait également perdre la Gallicie. J'espère que ses pertes n'iront pas plus loin ; même ainsi réduite, elle restera encore assez forte pour devenir, si elle est bien gouvernée, un très-puissant État. Il s'agit de savoir si elle possède des hommes pour cela !

Le roi de Prusse a été poussé par les États de l'ouest de l'Allemagne à s'avancer comme il l'a fait ; Bade, Wurtemberg et autres (excepté la Bavière qui est jalouse) lui ont dit que, s'il ne le faisait, ils seraient tous transformés en républiques.

Ce pays-ci est tranquille pour le moment, quoique les *Repealers* et les *Chartists* méditent quelque mouvement. Je crois cependant qu'ils rencontreront à qui parler. Le pays est sain au fond, et il existe un courageux esprit public qui se montrera au premier signe d'un danger véritable.

A vous, etc.

PALMERSTON.

Après l'insuccès de la médiation tentée par lord Minto, les Siciliens décrétèrent la séparation des couronnes de Naples et de Sicile, et proposèrent au duc de Gênes de devenir leur roi. Le prince

refusa. Le roi de Naples, à la réception de cette nouvelle, envoya une flotte et des troupes contre Messine et Palerme. Le bombardement de ces deux villes fut accompagné de tels actes de violence et de cruauté des deux côtés, que les flottes anglaise et française intervinrent pour obtenir un armistice.

Le terme fixé pour la cessation des hostilités arriva, cependant, sans qu'aucun arrangement eût été conclu. La lutte recommença de nouveau ; et l'insurrection sicilienne ne fut domptée que vers le milieu de l'année 1849.

CHAPITRE TROISIÈME

Arbitrage. — Mouvements en Italie. — Révolution en France. — Agitation chartiste à Londres. — Guerre entre l'Autriche et l'Italie. — Sir Robert Peel chez le lord-maire. — Occupation française de Rome. — Débats au parlement. — Choléra. — Naples.

Le rappel des lois sur la navigation était une des principales mesures promises par le discours de la Reine à l'ouverture du nouveau parlement. Le gouvernement s'étant ainsi engagé à traiter la question, lord Palmerston comprit qu'une telle démarche pouvait avoir des résultats avantageux pour nos relations avec les puissances maritimes, et surtout avec les États-Unis d'Amérique. Il désirait que les obstacles mis jusque-là aux relations entre ces deux pays et qui, par le rappel promis, allaient être levés, fussent remplacés par une sincère et cordiale alliance. La lettre suivante contient des vues à ce sujet ; elle est intéressante en ce qu'elle fait voir combien l'esprit qu'il portait dans l'examen de ces questions diffère de celui qu'on lui prêtait en

Angleterre et à l'étranger. Déjà, en 1848, prévenant Cobden et la déclaration de Paris, il suggérait le principe d'arbitrage et recommandait l'abolition des lettres de marque :

Carlton Gardens, 20 janvier 1848.

Mon cher John Russell,

Si, comme je l'espère, nous réussissons à modifier nos lois sur la navigation, et si, en conséquence, la Grande-Bretagne et les États-Unis parviennent à placer leurs marines marchandes sur un pied d'égalité mutuelle, à l'exception du cabotage et de quelques autres points spéciaux, cet arrangement ne pourrait-il pas nous fournir l'occasion d'essayer de réaliser en quelque sorte le désir que M. Fox a exprimé en 1783, lorsqu'il voulut substituer à l'idée de souveraineté et de dépendance qui existait alors entre les deux pays, le principe d'une étroite alliance ?

Un traité de défense mutuelle ne leur serait plus applicable comme puissances indépendantes ; mais ne pourraient-ils pas conclure un traité qui contiendrait des conditions dans le genre de celles-ci :

1° Que, dans tous les cas de divergences qui malheureusement pourraient surgir entre les deux parties contractantes, elles auraient recours en premier lieu à la médiation ou à l'arbitrage d'une puissance amie, selon les circonstances ; et que les hostilités ne commenceraient pas entre elles avant que tous les efforts pour terminer leurs différends par ce moyen ne fussent épuisés ;

2° Que si l'une ou l'autre des deux parties contractantes était en guerre avec une puissance quelconque, il ne serait permis à aucun sujet ou citoyen de l'autre partie contractante de prendre des lettres de marque de cette troisième puissance sous peine d'être considéré et traité comme pirate ;

3° Que, dans le cas susdit de guerre entre une des deux parties contractantes et une troisième puissance, il ne serait permis à aucun sujet ou citoyen de l'autre partie contractante d'entrer au service militaire ou naval de ladite troisième puissance ;

4° Que, dans le susdit cas de guerre, aucune des deux parties contractantes ne fournirait aide aux ennemis de l'autre, soit par mer, soit par terre, à moins que la guerre n'éclatât entre les deux parties contractantes elles-mêmes, après l'insuccès complet des efforts faits pour amener leur conciliation comme le porte l'art. 7.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Quant à cette question d'arbitrage toutefois, lord Palmerston cherchait dans la pratique à tempérer la théorie par la prudence. Dans une discussion en 1849, il parla, l'on peut presque dire prophétiquement, de la position désavantageuse dans laquelle l'Angleterre se trouverait sans doute en présence de tribunaux internationaux de cette sorte. Cela eut lieu le 12 juin, sur une motion de M. Cobden. Lord Palmerston combattit vigoureusement la pro-

position de nous engager à nous soumettre à l'arbitration d'un tiers :

« J'avoue aussi, dit-il, que je considère qu'une pareille mesure serait très-dangereuse pour ce pays, parce qu'il n'y en a pas qui, par sa position politique et commerciale, par ses intérêts maritimes et par ses possessions coloniales, excite plus d'envie et de jalousie que l'Angleterre ; et il n'y a pas de pays où il serait plus difficile de trouver des arbitres véritablement désintéressés et impartiaux. Il n'y a pas non plus de pays qui courrait plus que l'Angleterre le risque de souffrir dans ses intérêts commerciaux les plus importants, en soumettant le cas à des arbitres qui ne seraient ni désintéressés ni impartiaux, et qui n'agiraient pas avec un juste sentiment de leur responsabilité. »

Au début de la session, une attaque des plus violentes fut faite contre sa politique par MM. Anstey et Urquhart ; on demanda qu'il fût traduit devant une commission d'enquête, et cette demande fut l'objet de deux discours qui occupèrent une séance de mercredi presque tout entière[1] A peine lord Palmerston s'était-il levé pour répondre, que la séance fut close, conformément au règlement de six heures. A la veille des jours d'agitation qui

1 La Chambre des communes se réunit les mercredis à midi et s'ajourne à six heures précises quelle que soit l'affaire en discussion.

Note du traducteur.

approchaient, la Chambre avait bien autre chose à faire qu'à écouter les épanchements d'individus qui pendant des années n'avaient cessé de déclarer que lord Palmerston dans tous ses actes était l'agent secret de la Russie.

Cependant les quelques paroles qu'il eut le temps de prononcer, contenaient la déclaration suivante, digne à la fois de l'homme privé et de l'homme d'État :

« J'ai la conviction que pendant le temps que j'ai eu l'honneur de diriger les affaires étrangères de ce pays, je leur ai consacré toute l'énergie dont je suis capable. D'autres, sans doute, eussent agi avec plus d'habileté; personne n'aurait pu le faire avec un plus entier sacrifice de son temps et de ses facultés. Le principe d'après lequel j'ai cru que les affaires étrangères de ce pays devaient être conduites est le maintien de la paix et d'une entente amicale avec toutes les nations, tant que cela serait possible et sans manquer aux égards légitimes dus aux intérêts, à l'honneur et à la dignité de l'Angleterre. Mes efforts ont donc été dirigés vers le maintien de la paix. Tous les ministères dont j'ai eu l'honneur d'être membre ont réussi dans leurs efforts à cet égard.

« Je maintiens qu'en fait d'alliances, l'Angleterre est une puissance assez forte pour diriger sa marche, et n'a pas besoin de se donner comme vassale à la politique d'un autre gouvernement. Je maintiens que la vraie politique de l'Angleterre est d'être le champion de la justice et du droit; de marcher dans cette voie

avec modération et prudence sans se faire le Don Quichotte du monde, mais de prêter son influence et son appui partout où elle croit voir la justice, et combattre ce qui lui paraît une injustice commise.

« Tant qu'elle se montrera sympathique au droit et à la justice, elle ne restera pas seule. Elle est sûre de rencontrer quelque autre État ayant assez de puissance, d'influence et de poids pour la soutenir et l'aider dans la conduite qu'elle jugera convenable de suivre. Je dis donc que c'est une politique étroite de regarder tel ou tel pays comme destiné à être l'éternel allié ou le perpétuel ennemi de l'Angleterre. Nous n'avons pas d'éternels alliés, et nous n'avons pas de perpétuels ennemis. Nos intérêts sont éternels et perpétuels et il est de notre devoir de les surveiller. S'il m'était permis d'exprimer, dans une seule phrase, la règle qui doit, je crois, guider un ministre anglais, j'adopterais l'expression de Canning, et je dirais que, pour un ministre de ce pays, les intérêts de l'Angleterre devraient être le *Shibboleth* de sa politique. »

Au commencement de l'année 1848, l'Italie était fortement secouée. A la soif d'améliorations sociales et de pouvoir politique, venaient se joindre des aspirations d'unité nationale. Les réformes de Pie IX, et les concessions démocratiques de Charles-Albert et du roi de Naples, avaient si vivement excité les passions révolutionnaires, qu'on voyait que ce n'était qu'une question de temps, et que le feu concentré deviendrait bientôt un incendie général. L'Autriche regardait ce qui se passait avec

une inquiétude avouée, et paraissait disposée à intervenir. C'est à empêcher une pareille complication que tendaient les efforts de lord Palmerston.

Foreign Office, 11 février 1848.

Mon cher Ponsonby,

Je vous envoie une dépêche importante à communiquer au prince Metternich et je désire que vous la recommandiez à sa plus sérieuse considération. Elle est rédigée, je l'espère, de manière à ne devoir pas offenser, mais elle doit être entendue comme signifiant et impliquant plus qu'elle n'exprime. Le fait est que de la décision de Metternich, relativement aux affaires d'Italie, dépend la question de paix ou de guerre en Europe. Si Metternich reste tranquille et ne se mêle pas des choses qui se passent au-delà de la frontière autrichienne, la paix sera maintenue, et tous ces changements italiens s'effectueront avec aussi peu de désordre que la nature des choses le permet. S'il prend sur lui la tâche de régler par la force des armes les affaires intérieures des États italiens, la guerre suivra infailliblement, et ce sera une guerre de principes qui, commençant en Italie, se répandra sur toute l'Europe, et dont l'empire d'Autriche ne sortira certainement pas sans y laisser quelque chose. Dans cette guerre, l'Angleterre et l'Autriche ne seront certainement pas du même côté, circonstance qui causerait à tout Anglais le plus profond regret. Dans cette guerre, quelles que soient les promesses que Louis-Philippe et Guizot pourraient faire, les principaux champions qui se trouveraient en armes les uns contre les autres, seraient

l'Autriche et la France. Je désirerais que Metternich réfléchît avec calme sur l'effet que produirait en Allemagne une guerre entre l'Autriche et la France, et où l'Autriche se proposerait d'écraser, et la France de maintenir, les libertés constitutionnelles. Il serait bien que Metternich se demandât d'avance non-seulement dans quelle portion du peuple allemand il pourrait, dans une lutte pareille, compter sur des alliés, mais combien même parmi les gouvernements s'aventureraient à y prendre part avec lui. S'il voulait pousser la plus grande partie de l'Allemagne à faire étroite alliance avec la France, il ne saurait employer un meilleur moyen.

Il connaît sans doute mieux qu'un autre la disposition de ses propres États; toutefois je doute fort qu'en une entreprise semblabe il reçût le moindre appui de la Hongrie ou de la Bohême; et, comme de raison, il aurait contre lui tous les sujets de l'empereur en Italie.

Lorsqu'on réfléchit aux difficultés et aux embarras interminables qu'entraînerait, en ce cas, sa conduite, on ne saurait croire qu'un homme d'État aussi prudent, aussi calculateur, aussi prévoyant et aussi expérimenté commît une pareille faute. Cependant le grand rassemblement de troupes autrichiennes qui a lieu en ce moment dans les provinces lombardes et vénitiennes nous inspire de l'inquiétude.

Les débats récents dans les Chambres françaises auront montré au prince Metternich combien peu il peut compter sur l'appui et même sur la neutralité de la France; il peut être sûr que, pour défendre le régime constitutionnel en Italie, la nation française courrait aux armes, et qu'une armée française abreuverait de nouveau ses chevaux dans les eaux du Danube.

Je vous en prie, usez de toute votre persuasion pour obtenir du prince qu'il vous autorise à nous envoyer quelques paroles rassurantes à cet égard. Nous estimons trop le maintien de la paix avec l'Autriche comme pivot de la balance politique en Europe, pour pouvoir envisager sans une profonde inquiétude la ligne de conduite que son gouvernement paraît décidé à suivre, laquelle produirait des conséquences funestes pour lui, et nous placerait probablement, contre notre volonté, dans le plateau opposé de la balance.

A vous sincèrement,

PALMERSTON.

En même temps, il usait de son influence pour retenir les gouvernements italiens dans la voie constitutionnelle où ils semblaient être entrés. M. Abercromby était alors notre ministre à la cour de Turin.

Foreign Office ; 12 février 1848.

Mon cher Abercromby,

Je vous envoie une dépêche que j'avais préparée avant de recevoir la vôtre qui m'est parvenue hier matin, et m'informe que le cabinet de Turin délibère sur l'octroi d'une constitution. J'espère que cette délibération se sera terminée affirmativement, et qu'en ce cas nos exhortations n'auront plus d'autre objet que la manière d'exécuter cette résolution. Si la décision était négative, vous devriez user de votre éloquence pour essayer de persuader aux ministres et au roi lui-même

que ce qu'ils ont de mieux à faire c'est d'examiner de nouveau et de revenir sur leur décision. Les raisons ne manqueront pas. Si le roi se décide à s'opposer aux vœux et aux demandes de son peuple, il faut qu'il se prépare soit à abdiquer, soit à appeler l'étranger à son aide. La première alternative serait malavisée et inutile, et en outre ce serait comme un homme qui se tue lui-même pour éviter un danger où il pourrait trouver la mort.

Quant à invoquer l'aide de l'étranger, nous ne pouvons croire qu'avec les sentiments élevés et patriotiques qui le distinguent, il veuille consentir à tenir son trône au moyen de baïonnettes françaises ou autrichiennes, et devenir plus tard le jouet de l'Autriche ou de la France. Il est possible, il est vrai, qu'il éprouve un sentiment de fierté à ce sujet, et que s'étant compromis d'une manière ou d'une autre, contre l'idée d'une constitution, il croie que ce serait déroger à sa dignité que d'en accepter une aujourd'hui. Il est inutile de démontrer combien serait insoutenable. la notion qu'un pareil engagement ou une pareille résolution, prise autrefois, peut être un obstacle qui l'empêcherait d'accomplir maintenant un grand et important devoir comme souverain, envers la nation dont la Providence lui a confié la charge.

Du premier moment qu'on a appris que le roi de Naples avait consenti à une constitution, il était facile de prévoir que le reste de l'Italie devait en avoir une aussi.

Je n'ai pas le temps d'en dire davantage.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

A sir George Hamilton, à Florence, il écrit :

« Je présume qu'avant que vous receviez ceci, la question « d'être ou ne pas être » de la constitution en Toscane aura été décidée ; mais, je vous en prie, faites ce que vous pouvez pour persuader au gouvernement de céder de bonne grâce aux désirs du peuple, et pour rien au monde de ne songer à appeler ou à laisser entrer les Autrichiens pour contraindre les sujets du grand-duc. La première chose de toutes, c'est l'indépendance nationale, et rien ne peut suppléer à sa perte. »

Cependant la révolution de Paris vint comme un coup de foudre disperser tous les timides accommodements, toutes les concessions hésitantes des rois, des empereurs et des grands-ducs.

En France, l'entêtement du Roi, la corruption du gouvernement et des classes gouvernantes, démontrée par les scandales Cubières, Teste et Petit, et par la tragédie Praslin; la politique anti-libérale et impopulaire du département des affaires étrangères à Paris, résultat en partie de l'éloignement de l'Angleterre causé par les mariages espagnols; tous ces motifs réunis avaient fini par faire éclater le mécontentement qu'une période prolongée de détresse financière et commerciale avait considérablement augmenté. Les diverses fractions des mécontents se mirent d'accord sur la base d'une demande de réforme parlementaire. Des banquets

furent organisés dans différentes parties de la France, des plaintes contre le gouvernement furent hautement exprimées au milieu de discours violents. L'Assemblée se réunit le 28 décembre. Il s'ouvrit sur l'Adresse une discussion qui dura vingt jours pendant lesquels Guizot et Duchâtel essayèrent en vain de tenir tête à Thiers, Lamartine, Billaut et de Tocqueville. Le ministère conserva une majorité servile, mais décroissante, par suite des divisions qui eurent lieu; mais la victoire appartint aux adversaires. Le débat fut clos le 7 février. « La guerre des mots », dit le *Nationàl* du 9, « est terminée, celle des actes va maintenant commencer. »

Un banquet politique, qui avait été fixé dans l'origine pour le 19 janvier à Paris même, avait été ajourné par une défense de la police. Le lendemain du rejet de l'amendement sur l'Adresse, les députés libéraux se réunirent et résolurent de mettre à exécution leur projet. Un nouveau banquet fut fixé pour le 22, et fut publiquement annoncé. Dans ce moment de crise, l'obstination de Louis-Philippe se manifesta de la manière la plus désastreuse. La mort de sa sœur, la princesse Adélaïde, venait, cinq semaines auparavant, de lui enlever son meilleur conseiller. « Jamais je ne consentirai à une réforme; » dit-il; « réforme n'est qu'une autre manière de désigner l'avènement de l'opposition. »

La vacillation accompagne souvent de près l'ob-

stination. Avec Louis-Philippe, il en fut toujours ainsi, et cette circonstance ne fit pas exception. Les chefs libéraux n'avaient pas moins que le gouvernement à cœur d'éviter toute collision violente. On en vint à un accommodement par lequel une procession aurait lieu, mais pas de banquet. Mais lorsqu'on put croire que la foule serait nombreuse, les autorités s'alarmèrent, changèrent encore de résolution et, le matin même du 22, couvrirent les murs de Paris d'affiches qui défendaient tout rassemblement dans les rues. La foule s'était amassée néanmoins pendant toute la journée, le centre de la ville fut encombré. Voici le récit que lord Normanby envoya à lord Palmerston, de ses observations personnelles pendant ces évènements :

Paris, 13 mars 1848.

« J'aimerais à profiter de cette première occasion pour rassembleret décrire quelques incidents épars des derniers jours du règne de Louis-Philippe et de son ministre, parce qu'ils mettent en lumière la grande morale politique qui découle de la catastrophe extraordinaire qui vient d'avoir lieu.

« Je me suis permis, au milieu de l'année passée, d'appeler l'attention de Votre Seigneurie sur l'état du sentiment politique dans le pays, et de vous dire que rien ne pourrait sauver la dynastie de Juillet qu'un changement immédiat dans le personnel du ministère accompagné de mesures de réforme à la fois promptes et sin-

cères. Or, aucune mesure dans une pensée de conciliation n'a été même examinée par le gouvernement depuis cette époque ; et cependant il y a eu un moment où l'intensité même du mécontentement général semblait présenter l'espoir d'une solution pacifique de la question.

« Le danger avait toujours été que le Roi, appuyé par une majorité organisée de la Chambre, persistât jusqu'au bout dans sa résistance à la volonté populaire ; mais cette volonté avait acquis une impulsion tellement irrésistible, qu'elle avait pénétré jusque dans les profondeurs constitutionnelles que la corruption avait tenues closes. Lorsque l'on vit, dans le cours des débats sur l'Adresse, l'effet de l'opinion publique réduire de 120 à 30 une majorité aussi solide, on put espérer qu'un vote de la Chambre, en renversant le ministre, épargnerait le trône. Ayant moi-même assisté à chacune de ces séances, qui durèrent trois semaines, je pus me convaincre que le déclin de la force numérique de la majorité n'était pas une indication aussi palpable que le changement de ton qui l'accompagnait. Il y avait chez un grand nombre le désir de prolonger, pendant quelque temps encore, l'existence du ministère, afin d'éviter la dissolution de la Chambre ; mais c'est à peine si, pendant cette discussion d'une durée sans exemple, on vit un député indépendant et étranger à l'administration prendre la défense de la politique intérieure ou extérieure du ministère. Ce qui fut également remarqué, c'est que, quoique, dans d'autres débats, Guizot se fût tiré d'affaire par son extraordinaire talent de tribune, il n'a pas ici réussi une seule fois à ramener à lui l'opinion.

« Il a entendu traiter, sans essayer de répondre, les

mariages espagnols de politique égoïste et anti-nationale, aux applaudissements de tous ses adversaires et sans trouver le moindre appui dans cette majorité qui les avait défendus l'année précédente. Il a été prouvé, par l'aveu du ministre de la guerre lui-même, qu'au moment où il proposait à l'Europe une médiation en faveur des affaires suisses, Guizot avait envoyé en contrebande, de l'arsenal de Besançon, pour le service du Sonderbund, des munitions dissimulées sous l'apparence d'objets de commerce, et avec une fausse déclaration de la douane française. La seule défense qu'il a tentée de sa politique italienne a été qu'il n'y avait pas à penser à une constitution pour l'Italie avant cinq ou dix ans, et cette assertion a eu lieu le jour même où l'on proclamait la Constitution à Naples.

« La pauvre figure que le gouvernement a faite pendant toute la durée des débats a eu pour cause la profonde sensation produite dans la Chambre et dans la société par l'incident qui en marqua le commencement. L'intégrité personnelle de M. Guizot avait été, après sa supériorité oratoire, le piédestal sur lequel ses partisans l'avaient placé au-dessus de tout autre. Ce que l'on a appelé « l'affaire Petit » était donc de nature à faire une grande sensation, non pas tant par son importance qu'à cause du système qu'elle a révélé. M. Guizot a été atteint moins pour sa participation évidente à l'affaire qu'à cause de la froide audace avec laquelle il l'a traitée.

« M. Bertin de Vaux, pair de France et copropriétaire du *Journal des Débats*, voulait procurer une place à M. Petit, le mari de sa maîtresse. Comme l'objet principal de M. Bertin était d'obtenir un emploi pour M. Petit, et comme M. Petit n'était pas difficile quant

au prix que lui coûterait la satisfaction de son ambition, M. Guizot dit à M. Bertin de Vaux qu'il était prêt à donner à M. Petit une petite place qui se trouvait vacante et qui pourrait, en achetant une démission, le conduire à une autre plus élevée. L'affaire s'arrangea ainsi; mais, comme les exigences de la corruption parlementaire pesaient lourdement en ce moment sur M. Guizot, il donna à d'autres, sans égard pour M. Petit, la place que celui-ci désirait et celle qu'il avait achetée à l'avance. Vainement le ministre essaya de calmer la colère de l'aspirant déçu par la promesse d'une compensation à la première vacance qui se produirait: M. Petit et M. Bertin de Vaux furent indignés de ce procédé et poussèrent les hauts cris. Pour les calmer, M. Guizot remboursa, par les mains de M. Bertin, à M. Petit, les 60,000 francs que lui avait coûtés la démission de l'emploi supérieur qu'il avait achetée. Mais cette somme avait été prise sur les fonds secrets. Telle est l'histoire de la première phase de cet incident, et cependant M. Guizot eut l'audace de dire à la tribune qu'il n'avait personnellement connaissance d'aucun détail de l'affaire. Personne ne le crut, même dans sa majorité, et comment le pourraient-ils, puisque, quand ils lui demandèrent comment il se faisait alors que M. Bertin de Vaux eût affirmé dans sa lettre qu'il avait reçu *de lui* l'argent, il fut réduit au silence? Ce fut sous l'impression de cet incident que surgit la question du banquet.

« Déjà, dans de précédentes dépêches, j'ai informé Votre Seigneurie de l'exaspération causée par les phrases hostiles contenues dans le discours du Roi.

« Lorsque, en outre de ces phrases, le ministre de la Justice, pour affirmer l'illégalité des banquets, fit à la tribune cette surprenante déclaration que tout acte

qui n'était pas formellement permis par la Charte, était par là même défendu, l'opposition crut nécessaire de faire une manifestation éclatante pour revendiquer ses droits.

« Sur ce point, j'ai reçu, des meilleures sources, des informations détaillées relativement à la négociation qui eut lieu entre le gouvernement et le comité du banquet. Cette négociation fut conduite par M. Vitet, rapporteur de l'Adresse, et le comte de Morny, de la part du gouvernement, et, du côté des réformateurs, par M. Odilon Barrot et M. Duvergier de Hauranne.

« Il fut convenu entre eux qu'au banquet il y aurait une procession, et que, comme un grand nombre de gardes nationaux désiraient y assister, on les disposerait de manière à maintenir l'ordre et, bien entendu, sans armes.

« M. Duchâtel consentit à cet arrangement, qui, après quelque opposition de la part de M. Guizot et de M. Hébert, reçut la sanction du gouvernement le vendredi avant le jour fixé. Lorsque dans la matinée du lundi on fit connaître au public ce qui avait été préalablement convenu dans une forme qui déplut au gouvernement, M. Guizot et M. Hébert renouvelèrent leur opposition et persuadèrent à M. Duchâtel de retirer son consentement. MM. Vitet et de Morny se rendirent à la salle du comité réformiste pour annoncer que le gouvernement ne permettrait pas la réunion.

« Les conséquences dangereuses de ce tardif changement de résolution furent vivement démontrées par M. de Hauranne et autres, et portèrent une telle conviction dans l'esprit de MM. Vitet et de Morny, que ces derniers convinrent de rédiger un paragraphe protestant contre l'idée d'user d'aucun autre droit que celui

de conseiller le maintien de l'ordre, et promirent d'amener, avec cette modification, le ministère à permettre la réunion.

« Mais à leur retour ils trouvèrent que MM. Guizot et Hébert avaient persuadé au Roi de prendre l'affaire avec chaleur : ce fut alors qu'eut lieu la scène de la Chambre des députés.

« Les députés de l'opposition résolurent, à leur retour à la salle du comité, d'éviter une collision dans les rues, même aux dépens de leur popularité; mais l'un d'entre eux m'a dit que lorsque cette décision fut annoncée ce soir-là à quelques officiers supérieurs de la garde nationale réunis pour prendre les derniers arrangements pour le lendemain, ils furent tous furieux, et dirent que cette décision coûterait cher au Roi.

« Je m'étais rendu ce soir-là aux Tuileries sans connaître la décision des députés de l'opposition.

« Comme Sa Majesté avait souvent daigné me parler d'Elle-même, de ses propres affaires, je pensais qu'il était possible qu'Elle en fît autant alors, et j'étais préparé, si l'occasion s'en offrait, à représenter humblement à Sa Majesté le danger, dans l'état actuel de l'esprit public, de provoquer inutilement une collision. Mais je fus informé par un membre du gouvernement, que je rencontrai sur l'escalier, que l'opposition avait renoncé au banquet; et je trouvai tous les gens de la cour dans le ravissement, comme s'ils avaient remporté une grande victoire. Le Roi me parla pendant quelque temps avec beaucoup d'animation, mais ne fit aucune allusion aux évènements qui se passaient. Il parla des relations diplomatiques que nous nous proposions d'engager avec Rome, de la difficulté de recevoir à Saint-James un prêtre en plein costume ecclésiastique; me raconta

l'histoire d'un archevêque de Narbonne, qui, pendant son émigration, avait esquivé cette difficulté en allant chez Georges III en habit de cour et l'épée au côté. Je ne mentionne ces détails de conversation que parce que j'ai su plus tard que le Roi n'avait fait pendant tout le temps qu'étudier l'effet qu'il produisait sur notre entourage, et qu'il avait dit à ceux à qui il s'était adressé après moi : « Je suis très-satisfait de lord Normanby ce soir », comme s'il m'avait entretenu des affaires importantes du moment et comme si j'avais approuvé la conduite de son gouvernement. L'infatuation du Roi pendant tous les débats sur l'Adresse était très-remarquable. Plusieurs représentants des petites cours d'Allemagne sont allés lui remettre des lettres de condoléance sur la mort de Madame Adélaïde, et il a dit à quelques-uns d'entre eux : « Dites à votre maître de ne pas s'inquiéter d'avoir des assemblées populaires ; qu'ils apprennent seulement à les manier comme je manie les miennes. Voyez le tapage qu'ils font à présent : cependant je les aurai bientôt sous la main ; ils veulent que je me défasse de Guizot, je ne le ferai pas ; puis-je donner une meilleure preuve de mon pouvoir ? »

« Ayant nommé Madame Adélaïde, il faut que je dise, pour rendre justice à sa mémoire, que, bien que pendant un temps elle ait été éblouie par des projets d'agrandir sa famille et qu'elle ait pris une triste part dans l'affaire des mariages espagnols, elle s'est bientôt aperçue du danger qui était au bout d'une pareille conduite : sur tous les autres sujets, elle était portée à donner à son frère plus de conseils dans un sens libéral qu'il n'était disposé à en recevoir. Peu de jours avant sa mort, elle raconta en détail à un de ses amis intimes les vains efforts qu'elle avait faits pour persuader au

Roi de renvoyer son ministère et de promettre une réforme. L'opinion du maréchal Sébastiani concordait avec celle de Madame Adélaïde, et un jour, au moment de l'ouverture des Chambres, le Roi étant entré dans son appartement, elle pressa le maréchal de répéter ce qu'il venait de lui dire relativement au danger de maintenir plus longtemps le ministère Guizot. Lorsque le maréchal eut fini de dire tout ce qu'il pensait à ce sujet, le Roi lui répondit presque brutalement : « Vous croyez cela ? Vous baissez, maréchal, évidemment vous baissez. »

« Le Roi avait reçu le même conseil du comte de Montalivet, et l'avait dit à Guizot. Grande colère de celui-ci; sans l'intervention de quelques personnes de la famille royale, Louis-Philippe aurait sacrifié au ressentiment de son ministre celui de ses serviteurs qui lui était le plus personnellement attaché.

« Telles étaient, mylord, la disposition du Roi et la situation du ministère à la veille du 22 février.

« J'ai l'honneur, etc.

« NORMANBY. »

Quoique le gouvernement eût défendu tout rassemblement, il ne fit aucune démonstration de forces pour intimider la foule. Par conséquent, vers le soir du 22, le tumulte commença et l'on envoya chercher des troupes pendant la nuit. Le 23, une collision eut lieu en face de l'hôtel des Affaires étrangères entre des soldats et le peuple. Le sang coula et la révolution entra en lice. Pendant la nuit, le ministère Guizot donna sa démission et fut remplacé par celui de

Thiers et Odilon Barrot. Le maréchal Bugeaud et le général Lamoricière reçurent le commandement des troupes et de la garde nationale. Le maréchal ne perdit pas de temps, et le point du jour du 24 trouva la capitale aux mains de l'armée. Si le maréchal avait été libre d'agir d'après les dispositions qu'il avait prises, il eût été facile de dompter l'insurrection ; mais un ordre de cesser le combat et de retirer les troupes, étant venu du château, décida du sort de la monarchie. Mécontents et découragés, ceux de ses soldats qui se replièrent sur les Tuileries, n'offrirent qu'une faible résistance à la populace qui y pénétra ; tandis que le Roi, après avoir signé son abdication, s'échappait avec sa famille par une porte dérobée. La duchesse d'Orléans s'ouvrit un passage jusque dans la Chambre des députés, et fit un effort courageux pour sauver le trône en faveur de son fils, le comte de Paris, mais ce fut en vain.

Lord Palmerston, en accusant réception de ces nouvelles, écrivit ainsi à lord Normanby :

Foreign Office, 26 février 1848.

Mon cher Normanby,

J'ai reçu hier à la Chambre des Communes, à onze heures et demie du soir, vos dépêches de jeudi. De quels évènements extraordinaires et prodigieux vous m'informez ! Cela ressemble à un drame en cinq actes et n'a guère

pris plus de temps à se jouer. Quelle chose étrange qu'un roi, qui devait sa couronne à une révolution amenée par l'aveuglement et l'entêtement d'un roi, l'ait perdue exactement par les mêmes causes ! et que ce roi soit un homme qui a passé par toutes les vicissitudes de la vie humaine, depuis la condition de maître d'école jusqu'à la splendide possession d'un trône ! Ce qui est plus étrange encore, c'est que sa chute soit, en partie, l'œuvre d'un ministre profondément versé dans la connaissance de l'histoire et qui non-seulement en savait les faits, mais en avait médité et approfondi les causes !

Je ne puis vous donner que des instructions provisoires. Restez à votre poste. Conservez des relations sans caractère officiel, mais de pure utilité avec les hommes qui d'heure en heure (je ne dis pas seulement de jour en jour) peuvent avoir la direction des évènements ; mais ne compromettez pas notre responsabilité ni en ce qui regarde les hommes, ni en ce qui touche aux choses. Nos principes de conduite sont de reconnaître tout régime qui paraît établi avec une probabilité de durée et de stabilité, mais pas d'autre. Nous désirons l'amitié de la France et des relations commerciales avec elle sur un grand pied. Nous désirons aussi la paix entre la France et le reste de l'Europe. Nous sommes prêts à prendre l'engagement d'empêcher le reste de l'Europe d'intervenir dans ses affaires intérieures, dont nous sommes du reste persuadés qu'ils n'ont pas la moindre intention de se mêler. Les chefs du gouvernement français devront s'engager à empêcher la France d'attaquer aucun point du reste de l'Europe. Établies sur une pareille base, nos relations avec la France peuvent continuer dans des conditions meilleures que celles où elles ont été,

ou semblaient destinées à en venir, avec Louis-Philippe et Guizot.

A vous sincèrement,

PALMERSTON.

On commença cependant par mettre en doute les intentions pacifiques du gouvernement provisoire, et le bruit se répandit qu'il était sur le point de déclarer immédiatement la guerre à l'Autriche, et à annexer la Belgique sur l'invitation que lui en faisait le parti républicain de ce pays. L'ex-roi se dirigeait vers la côte, dans l'espoir de gagner l'Angleterre, et le gouvernement anglais prenait des mesures pour l'assister dans sa fuite.

Foreign Office, 27 février 1848.

Mon cher Normanby,

Je vous envoie cent souverains par ce messager, et vous en enverrai encore cent par le prochain. Faites ce que la prudence vous suggérera sur la question de rester ou de partir. Il est à désirer que vous restiez aussi longtemps que vous le pourrez avec sûreté pour vous-même et pour la dignité du pays, parce que votre présence protège les sujets anglais et que votre départ serait une mesure grave et de haute conséquence.

Vos dépêches de vendredi soir, reçues aujourd'hui ainsi que d'autres nouvelles qui nous arrivent, sont de très-mauvais augure pour la paix de l'Europe. Une guerre générale paraît sur le point d'éclater au moment où nous nous flattions que la paix durerait encore trente

ans. Hier encore on sentait que l'armée française n'avait jusqu'alors compté pour rien dans les derniers évènements de Paris et qu'il était impossible qu'elle ne comptât pas. pour quelque chose dans la décision des destinées de la France. Par conséquent, l'on sentait qu'il serait au pouvoir d'un général populaire d'entrer à Paris à la tête de cinquante ou soixante mille hommes et d'y tout régler selon sa volonté, en dépit du peuple en armes et de la garde nationale. Cette pensée paraît également avoir frappé ceux qui pour le moment sont à la tête des affaires, et ils semblent se proposer d'envoyer l'armée attaquer les voisins de la France, au lieu de la laisser venir à Paris les renverser eux-mêmes. Reste à voir si l'armée mordra à l'hameçon. Cela est à craindre ; si cela était, le gouvernement anglais aurait à prendre une bien grave et sérieuse détermination. Nous ne pouvons rester tranquilles et voir la Belgique envahie, Anvers devenir un port français. On peut même ajouter qu'une guerre sur n'importe quel point finirait tôt ou tard par nous engouffrer.

Nous avons pris les mesures qui sont en notre pouvoir pour fournir les moyens de traverser le détroit aux personnes auxquelles vous faites allusion dans votre dernière lettre.

Nous finirons d'une manière ou d'une autre par surmonter la difficulté de l'impôt sur le revenu (Income-tax). Presque tout le monde s'accorde à penser qu'un changement de gouvernement en ce moment serait un malheur public, puisqu'il n'y a pas d'hommes préparés à nous succéder avec quelque chance de durée.

Montebello dit qu'il a envoyé jeudi matin à la duchesse d'Orléans un message qui ne lui est pas parvenu, pour la prévenir de ne pas se fier aux Chambres

contre lesquelles, tout autant que contre le Roi, la révolution a été dirigée, mais de prendre son fils par la main, de le conduire dans les rues et de se jeter dans les bras de la garde nationale. Peut-être que si elle avait reçu cet avis et en eût profité, les choses auraient marché différemment.

Sincèrement à vous,

PALMERSTON.

Carlton Gardens, 28 février 1848.

Mon cher Normanby,

J'ai reçu à onze heures, ce soir, vos très-intéressantes dépêches; toutes sont importantes, mais par-dessus toutes votre court billet d'hier me faisant part des assurances pacifiques qui vous ont été données de la part du gouvernement provisoire, et de sa résolution de ne pas accepter l'incorporation de la Belgique, fût-elle même offerte.

Si, en effet, ces Messieurs regardent de près aux stipulations du traité conclu entre les cinq puissances, la Belgique et les Pays-Bas, ils verront que parmi les garanties qui s'y trouvent, il y en a quelques-unes qui auraient une portée assez embarrassante si une tentative d'annexion de la part de la France avait lieu. En effet, la paix de l'Europe est maintenant dans les mains du gouvernement français, et dans ses mains repose la question de paix ou de guerre.

Vous aurez déjà reçu ma dépêche vous ordonnant de rester où vous êtes jusqu'à la réception d'autres instructions et vous autorisant à entretenir sans titre officiel avec le gouvernement les communications qui peuvent

être nécessaires pour le service de l'État. Comme de raison, le gouvernement français ne saurait s'attendre à ce que nous vous envoyions des lettres de créance formelles pour un gouvernement qui se dit provisoire et temporaire; mais nous ne prendrons aucune mesure hostile contre le nouveau pouvoir et ne vous rappellerons pas aussi longtemps que ce pouvoir continuera à maintenir son autorité et à l'exercer avec modération et dans l'intérêt de l'ordre. Il sera temps de décider quant au renouvellement de vos lettres de créance lorsqu'un gouvernement définitif aura été établi. Vous savez que le principe invariable suivi par l'Angleterre est de reconnaître comme l'organe d'une nation le gouvernement que chaque nation veut se donner. Mais il faut que ce soit un organe qui offre des chances de durée, car il ne serait pas de la dignité de l'Angleterre d'envoyer de nouvelles lettres de créance tous les dix jours à son ambassadeur, selon que le caprice du peuple de Paris changerait la forme et le fond des institutions du pays. Je m'afflige de l'idée d'une République en France, car je crains que cela ne mène à la guerre en Europe et à de nouvelles agitations en Angleterre. Les grandes républiques paraissent nécessairement et essentiellement agressives. Or, les agressions de la France trouveront de la résistance dans tout le reste de l'Europe, et cela c'est la guerre. D'autre part, l'exemple du suffrage universel en France excitera notre population non-votante, provoquera à la demande d'une extension inopportune et incommode du suffrage, et poussera au scrutin et à d'autres mauvaises conséquences. Mais, pour le moment, vive Lamartine!

A vous sincèrement,

PALMERSTON.

Il était heureux pour la paix de l'Europe qu'un gouvernement whig et un ministre des affaires étrangères libéral se trouvassent à cette époque au pouvoir. S'il y avait eu à Londres un cabinet rétrograde et anti-démocratique, imbu des maximes de Burke et des traditions de Pitt, une nouvelle coalition monarchique aurait pu se former. Le maintien des relations amicales de l'Angleterre avec la France fut donc d'une grande importance pour la conservation de la paix. Une autorité non moins compétente que celle du roi des Belges en rendit témoignage plus tard dans une lettre à lord Palmerston (23 janvier 1849) en ces termes : « Il faut que je profite de cette occasion pour vous exprimer ma conviction au sujet de l'action combinée de l'Angleterre et de la France, laquelle a été fort utile, car elle a facilité au gouvernement français l'observation d'un système de modération qu'il aurait très-difficilement suivi s'il n'avait pas agi de concert avec l'Angleterre. »

La grande préoccupation de lord Palmerston, dans ce moment critique, était de maintenir l'état de paix, en empêchant tout acte hostile contre la République française de la part des grandes puissances. D'un autre côté, il espérait, par une prompte reconnaissance de la nouvelle forme de gouvernement établie en France, amener les influences légitimes de l'Europe à exercer leur action sur ce gouvernement.

Il écrit à lord Westmoreland à Berlin et à lord Ponsonby à Vienne :

Foreign Office, 29 février 1848.

Mon cher Westmoreland,

Je crois fermement que Lamartine veut la paix et pas d'agression ; il sera important, par conséquent, que les trois puissances ne prennent aucune mesure qui pourrait sembler une menace d'attaque contre la France, ni ne manifestent l'intention de se mêler de ses affaires intérieures. La seule chose à faire est d'attendre, d'avoir l'œil ouvert et d'être préparé. Quant à nous, aussitôt qu'il y aura un gouvernement fixe établi, nous le reconnaîtrons, selon notre habitude, en envoyant de nouvelles lettres de créance à notre ambassadeur. Mais nous aimerions, en ceci, agir de concert avec les autres puissances ; seulement il se pourrait que nous ne pussions pas les attendre, si elles sont disposées à hésiter lorsque le moment convenable serait venu et qu'il ne nous convînt pas de remettre jusqu'après la réunion de l'Assemblée constituante. Tous les notables de tous les partis, même les légitimistes, appuient le gouvernement de Lamartine, comme la seule sécurité pour le moment contre l'anarchie, la conflagration et le massacre. Il faut avouer que la perspective d'une république en France est loin d'être agréable ; car ce genre de gouvernement serait naturellement plus disposé qu'une monarchie à compromettre la paix du monde. Mais il faut prendre les choses comme elles sont, et non comme nous voudrions les avoir. Ces évènements de Paris cependant devraient servir d'aver-

tissement au gouvernement prussien et le porter à travailler sans retard à compléter les institutions constitutionnelles dont le Roi a, l'an dernier, posé les bases.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Foreign Office, 29 février 1848.

Mon cher Ponsonby,

Voici de belles affaires à Paris ; il est clair que nous aurons, pour le moment du moins, une république en France. Combien cela pourra-t-il durer, c'est une autre question. Mais, pour le moment, la seule chance de tranquillité et d'ordre en France, ainsi que de paix en Europe, est dans l'appui qu'on accordera à Lamartine. Je suis convaincu que son gouvernement ne sera pas agressif si on le laisse tranquille, et il faut espérer qu'on laissera Apponyi et d'autres à Paris jusqu'à ce que les affaires aient pris une tournure définitive. Si une république est établie, il va sans dire que les autres puissances de l'Europe devront donner des lettres de créance à leurs représentants auprès de ce gouvernement, autrement il leur faudra donner des billets de logement à ses troupes. Je n'ai pas le temps d'en écrire davantage, mais rien ne saurait être plus positif et, comme je le crois, plus sincère que ces déclarations d'une politique de paix ; et vous observerez qu'en disant que la France n'a pas changé sa place en Europe, Lamartine reconnaît virtuellement les obligations des traités existants. Il ne pouvait guère le faire en termes plus clairs.

Je conseillerai aux Autrichiens d'arriver à une bonne entente avec la Sardaigne quant à leur défense mutuelle en cas d'attaque, ce qui n'est pas probable pour le mo-

ment. Mais si l'Autriche ne modifie pas son système de compression en Lombardie et n'accorde pas d'institutions libérales, elle aura une révolte là ; et s'il y a un conflit en Lombardie entre les troupes et le public et que le sang coule, il est à craindre que la nation française ne déborde, malgré les efforts de Lamartine, pour la contenir.

A vous sincèrement,

PALMERSTON.

Le roi de Prusse, malgré son trône chancelant, était toujours résolu à intervenir en Schleswig, ce qui fut cause que lord Palmerston envoya ce mot d'avis à lord Wesmoreland, ministre d'Angleterre à Berlin :

6 avril 1848.

« Je n'ai que le temps d'écrire deux lignes pour vous prier de supplier le gouvernement prussien de ne pas commencer les hostilités contre le Danemark. La question relative au Schleswig et au Holstein est sûrement capable d'arrangement par voie de négociation. Certes, il y a assez d'éléments de discorde en Europe sans y ajouter encore celui-ci. L'Europe centrale devrait rester unie afin de faire face aux dangers auxquels elle pourrait être exposée du côté de l'Occident ou de l'Orient ; elle ne devrait pas surtout commencer une guerre civile comme prélude à la guerre étrangère dans laquelle elle peut bientôt être forcée de s'engager. Le possesseur de la Prusse Rhénane devrait hésiter, avant de donner l'exemple d'une intervention armée entre un souverain et ses sujets. »

Lamartine envoya une circulaire-manifeste fort habile aux agents diplomatiques de la France. Il y combattait l'idée que la République de 1848 dût nécessairement s'inspirer des principes guerriers de 1792 ; mais d'autre part, il déclarait qu'aux yeux de la France, les traités de 1815 n'existaient plus comme loi, et que la France ne verrait pas avec indifférence une tentative en vue de réprimer par la force les aspirations naissantes des nationalités opprimées.

Lord Palmerston écrit à lord Clarendon, le 9 mars :

« Tout gouvernement qui voudrait chercher querelle à la France en trouverait amplement la matière dans cette circulaire. Mais il me semble que la vraie politique de l'Europe, en ce moment, est de dire et de faire le moins possible, de manière à ne pas agacer les Français, déjà trop portés à la turbulence, mais de suivre de près les évènements, afin d'être prêt à y intervenir en temps opportun. La circulaire est évidemment une marqueterie dont les pièces de couleurs différentes représentent les opinions diverses qui existent au sein du gouvernement provisoire : l'un guerrier et remuant, l'autre pacifique et conciliateur. Je soutiens que, si l'on mettait tout cela ensemble dans un creuset en faisant évaporer les parties gazeuses et en enlevant l'écume, on trouverait que le *regule* (1) c'est la

(1) Le métal pur qui tombe au fond du creuset dans la fusion du minerai.

paix et la bonne intelligence avec les autres gouvernements. »

Une occasion s'offrit bientôt de montrer combien cette appréciation était juste. Les révolutionnaires irlandais, comptant sur la sympathie et l'appui de la République française, envoyèrent des députations à Paris. Dans les entrevues qu'elles obtinrent, les questions irlandaises furent ouvertement et librement discutées. Lord Palmerston pensa qu'il valait mieux parler franchement avant que l'affaire prît une tournure sérieuse.

Foreign Office, 21 mars 1848.

Mon cher Normanby,

Je vous ai écrit une dépêche au sujet des allocutions de M. de Lamartine aux députations irlandaises, et des allusions directes que ces discours ont fait à nos affaires intérieures, telle que l'émancipation des catholiques, l'agitation irlandaise, le rappel de l'union et autres sujets dont aucun gouvernement étranger n'a le droit de se mêler. Je voudrais que vous lui fissiez savoir, dans des termes aussi polis que possible, que ces discours, et particulièrement celui auquel ma dépêche se rapporte, ont déplu sérieusement ici à beaucoup de personnes qui désirent sincèrement voir continuer des relations amicales entre l'Angleterre et la France, et que si le gouvernement prenait l'habitude de se mêler de nos affaires et d'encourager ainsi l'agitation politique dans l'intérieur du Royaume-Uni, il s'élèverait

bientôt dans ce pays un cri pour le rappel de notre ambassade de Paris. Cette démarche m'a déjà été suggérée par plusieurs partisans du gouvernement comme une marque de désapprobation de la conduite du gouvernement français relativement à nos affaires.

A vous sincèrement,

PALMERSTON.

Cette représentation ne demeura pas sans effet. Une députation, à la tête de laquelle se trouvait Smith O'Brien lui-même, reçut de Lamartine une réponse qui dut renverser toutes leurs espérances. Il leur dit qu'il ne convenait pas à la nation française de se mêler des affaires d'un pays avec lequel elle était et désirait rester en paix.

Lord Palmerston reconnaît la conduite loyale du ministre des Affaires étrangères en France :

Foreign Office, 4 avril 1848.

Mon cher Normanby,

Dites à Lamartine, je vous prie, combien nous lui sommes obligés pour sa conduite noble et loyale au sujet de la députation irlandaise. Sa réponse a été on ne peut plus honorable, et digne précisément de ce qu'on aurait pu attendre d'un homme de sentiments aussi élevés que lui.

J'ai oublié, dans la confusion où je vis, de vous dire que j'ai eu Guizot et les Liéven à dîner, il y a eu dimanche huit jours, avec une demi-douzaine de personnes

invitées pour les rencontrer; mais j'ai eu soin de ne pas le laisser mettre dans les journaux. Personne, je m'imagine, ne peut supposer qu'il y ait aucune sympathie politique entre Guizot et moi; nous avons été opposés l'un à l'autre comme hommes publics, non-seulement comme représentants de systèmes opposés en politique, mais aussi comme agissant par des vues contraires d'intérêt national. Mais Guizot et moi nous étions en excellents termes personnellement pendant qu'il était ambassadeur ici; et il a été particulièrement poli pour moi lorsque j'étais à Paris, il y a deux ans. Il est maintenant dans le malheur, et quoique je sois d'accord avec presque tout le monde en croyant que ses erreurs politiques ont été les vraies causes de sa position actuelle, cependant il eût été peu généreux à moi de ne pas témoigner que j'étais aussi sensible à sa politesse que je l'aurais été s'il était venu ici dans des circonstances plus heureuses pour lui. Je suis persuadé qu'aucun Français raisonnable ne trouvera à redire à ces petites attentions qui sont simplement des expressions de sentiments personnels, et qui n'ont rien à faire avec la politique. Pour les mêmes motifs, j'aurai les Duchâtel à dîner tranquillement et sans ostentation; je les ai beaucoup vus sur le Rhin, et ils nous ont aussi fait une réception très-hospitalière lorsque nous étions à Paris.

A vous sincèrement,

PALMERSTON.

En Italie, la nouvelle de la Révolution française produisit un effet prodigieux. Partout le parti aristocratique dut céder au parti démocratique. Venise

se sépara de l'Autriche et se mit en république; Milan s'insurgea, et força les troupes à une retraite qui ne cessa qu'au-delà du Mincio. Charles-Albert, roi de Sardaigne, résolut d'embrasser la cause de l'indépendance italienne et de conduire les troupes régulières de la monarchie piémontaise au secours de la Lombardie insurgée. Le 25 mars, son armée passa le Tessin et pénétra sur le territoire autrichien. Le 31 mars, lord Palmerston écrivait à lord Normanby :

« Notre attitude à l'égard de ce qui se passe dans le nord de l'Italie est celle de spectateurs passifs. Abercromby n'a pas protesté, quoiqu'il ait fait usage de tous les arguments qui se présentaient à son esprit, contre la marche des troupes sardes.

« On peut se demander jusqu'à quel point Charles-Albert est justifiable, d'après les règles de bon voisinage, en s'emparant ainsi d'une province autrichienne. Ma conviction à moi est qu'il ne pouvait pas ne pas faire ce qu'il fait, et comme l'Europe est au moment de subir de grands changements, je ne saurais, pour moi, regretter qu'un grand établissement dans l'Italie du Nord soit au nombre de ces changements. Quant à ne pas recevoir des lettres de moi par chaque messager qui passe par Paris, ne vous en étonnez point et ne trouvez pas cela extraordinaire. Étonnez-vous plutôt de ce que je trouve le temps d'écrire. Vous seriez certainement surpris si vous voyiez l'avalanche de dépêches de tous les points du globe qui tombe sur moi journellement, et qu'il faut lire, et si vous étiez témoin des

réceptions sans nombre que je ne puis éviter à aucun jour de la semaine. Chaque poste m'amène un ministre éploré se mettant lui-même et son pays à la merci de l'Angleterre, et implorant un secours que je suis obligé de lui dire que nous ne pouvons lui accorder. Mais la Belgique est un cas à part, et la France, aussi bien que l'Angleterre, est liée, à l'égard de ce pays, par des engagements formels, qu'il est désirable, surtout pour le repos de l'Europe, qu'aucun évènement ne vienne nous obliger à remplir. »

Avec la Russie, lord Palmerston voulait être en bons termes, comme étant le seul État debout au milieu du cataclysme général, quoiqu'il eût déclaré franchement au gouvernement du czar que, dans l'opinion du gouvernement de Sa Majesté, la Pologne avait droit à une constitution, d'après les termes du traité de Vienne; il écrit encore à lord Bloomfield, à Saint-Pétersbourg :

« Assurez le comte Nesselrode que nos sentiments et nos intentions envers la Russie s'accordent parfaitement avec ceux qu'il vous exprime à l'égard de l'Angleterre. Nous sommes en ce moment les deux seules puissances en Europe (à l'exception toujours de la Belgique) qui restent debout, et nous devons nous regarder avec confiance réciproque. Il ne peut pas manquer de savoir que le sentiment public dans ce pays est profondément disposé en faveur des Polonais; mais nous, le gouvernement, ne ferons jamais rien d'occulte ou d'indigne (*ungentlemanlike*) à cet égard. Nous vou-

drions espérer que l'empereur consentît spontanément à en finir avec la question polonaise d'une manière complètement satisfaisante. »

Tandis que tous ces conflits surgissaient en Europe et menaçaient d'effacer presque chaque ligne du traité de Vienne, le Foreign Office de Londres avait, ainsi qu'on peut le supposer, une besogne fort capable d'absorber son attention. Sa politique, pendant cette crise, peut se résumer ainsi :

« Maintenir la paix aussi longtemps que possible, mais la maintenir en exerçant et non en abandonnant notre influence. Défendre l'intégrité et l'indépendance de la Belgique aussi longtemps que les Belges eux-mêmes seraient disposés à la maintenir. Favoriser le développement de l'unité germanique sous la forme soit d'une, soit de deux puissances indigènes assez fortes pour tenir tête à une attaque de la part de la France ou de la Russie. Conseiller à l'Autriche de ne pas continuer une lutte sanglante pour conserver le royaume de Lombardie. Enfin, ne se mêler en aucune manière de la forme du gouvernement en France, ne pas cesser de le surveiller et n'abandonner aucun moyen de résistance si les Français cherchaient à échapper à leur embarras intérieurs par une agression au dehors. »

L'Angleterre éprouvait aussi le contre-coup des évènements qui se passaient en France ; ces évène-

ments remuaient ce qui pouvait exister chez elle d'esprit révolutionnaire. Les chartistes, avec l'insensé Feargus O'Connor à leur tête, préparèrent une démonstration pour le 10 avril, se proposant, après s'être assemblés sur la commune de Kennington, de se rendre à la Chambre des Communes avec une pétition monstre. Le jour désigné, les officiers de police, qui stationnaient sur le terrain, leur déclarèrent fort tranquillement qu'il ne leur serait pas permis de passer la Tamise. Cette affaire tomba dans l'eau de la manière la plus ridicule, après avoir causé une vive alarme à Londres. Lord Palmerston fait part de ce résultat à Lord Normanby :

Foreign Office, 11 avril 1848.

Mon cher Normanby,

Hier a été une journée glorieuse, le Waterloo de la paix et de l'ordre. On prétend qu'il y avait sur pied plus de cent mille constables spéciaux (1); quelques-uns disent deux cent cinquante mille : les rues en fourmillaient, et des hommes de tous les rangs et de toutes les classes étaient confondus ensemble pour défendre la loi et la propriété. Les chartistes ont fait une pauvre figure, et, arrivés sur *la commune* (2), n'ont pas dépassé le nombre de quinze mille. Feargus a perdu la tête de frayeur, et s'est trouvé heureux en apprenant que la procession ne pouvait pas passer les ponts. Les

(1) Bourgeois s'enrôlant volontairement pour maintenir l'ordre.
(2) Pièce de terre commune située dans le faubourg de Londres, appelé Kennington.

chartistes ont découvert que la masse des habitants de Londres est contre eux; ils se tiendront cois pour le moment et attendront quelque occasion plus favorable.

En attendant, le résultat de la journée d'hier aura un effet calmant pour cette île et pour sa sœur (1). Les étrangers ne se sont pas montrés; les constables réguliers et spéciaux avaient juré de faire un exemple sur le premier émeutier à barbe et à moustaches qu'ils rencontreraient, et je suis convaincu qu'on les aurait mis en pièces. Smith O'Brien s'est surpassé hier soir en fait d'ineptie, de mauvais goût et de haute trahison.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Le discours d'O'Brien, dont il est ici question, fut prononcé à l'occasion du « bill pour la répression plus effective des actes de haute trahison »; ce fut la dernière fois que Smith O'Brien parut à la Chambre des Communes avant d'entrer en campagne. L'indignation dédaigneuse avec laquelle il fut accueilli par la Chambre fut écrasante. Dans la lettre qui suit, se trouve une spirituelle réplique de sir Robert Peel qui prouve que, dans l'occasion, il savait faire preuve d'une qualité que, en général, on ne lui soupçonnait pas, le *humour* :

Foreign Office, 18 avril 1848.

Mon cher Normanby,

Lamartine est décidément un merveilleux personnage doué de grandes qualités. Il est grandement à

(1) L'Irlande.

désirer qu'il puisse naviguer à travers les écueils et conduire sans naufrage son pays au port. Je présume qu'il a esquivé *un* danger en refusant la naturalisation à Brougham, car il est évident que notre ex-chancelier avait l'intention, s'il eût réussi à se faire élire, de se proposer pour la présidence de la République. Il est triste de voir un homme qui est si près d'être un grand homme, se rendre si petit.

Nous venons d'envoyer de la Chambre des Communes aux Lords le bill pour « la sécurité de la couronne ». Dans le débat, Peel a été très-plaisant dans sa réplique à Feargus O'Connor. Celui-ci avait fait allusion à la possibilité de voir Belzebuth devenir souverain, et Peel lui a répondu que, en ce cas, Feargus certainement jouirait de la confiance de la couronne. Hume, à la fin de la discussion, nous a blâmés de ne pas avoir réprimé la Convention (1), dont il a dit qu'on ne devait pas permettre l'existence, et il a prétendu (à tort) que les lois existantes nous donneraient le droit de l'interdire. Ce que nous recevons d'Irlande s'accorde avec ce que vous m'avez écrit il y a quelques jours : qu'il ne pouvait y avoir une insurrection sérieuse et décidée avant que la récolte des pommes de terre et des grains ne fût rentrée, parce que les hommes doivent manger pour pouvoir se battre. J'espère, après tout, que nous parviendrons à les maintenir tranquilles.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Léopold, roi des Belges, fut pendant toute sa longue et utile carrière un des correspondants les

(1) La Convention chartiste.

plus constants de lord Palmerston. Sa sagacité et ses vues larges et libérales avaient gagné le respect du ministre anglais, qui était toujours prêt à échanger des idées avec lui sur le pied de la plus entière franchise. Depuis le mois de février, Paris avait traversé une série de convulsions, et, lorsque la lettre suivante fut écrite, l'Assemblée française, engagée dans une lutte avec les socialistes, donnait l'étrange spectacle d'une législature élue par le suffrage universel, et délibérant sous la protection de canons pointés contre ses propres électeurs. En Italie, le courant n'avait pas encore tourné en faveur des Autrichiens, et ceux-ci étaient toujours retranchés dans leurs lignes au-delà du Mincio. Lord Palmerston prévoyait que leur succès, si même il avait lieu, ne serait que temporaire.

Carlton Gardens, 15 juin 1848.

Sire,

J'ai été très-reconnaissant envers Votre Majesté de la lettre qu'Elle m'a fait l'honneur de m'écrire, il y a peu de temps; et je suis heureux d'avoir l'occasion qui m'est ainsi offerte de féliciter Votre Majesté de la tranquillité et de la stabilité de son royaume. On dirait que les orages qui ont ébranlé tout le reste de l'Europe n'ont fait que consolider davantage les fondements du trône de Votre Majesté. Quant à la France, personne n'oserait prédire, d'une semaine à l'autre, la tournure

que les affaires pourront prendre dans ce malheureux pays. Depuis bien des années, les hommes au pouvoir en France ont travaillé aux étages supérieurs de la monarchie sans songer à la fondation. L'éducation et la religion ont été négligées, et le pouvoir maintenant a passé dans les mains d'une multitude ignorante de tout principe de gouvernement, de moralité et de justice; et c'est un fait remarquable dans l'histoire de la société qu'une nation de trente-cinq millions d'hommes qui, depuis plus d'un demi-siècle, a vécu dans un état d'agitation (ce qui, en général, forme et fait ressortir les hommes de talent) et qui pendant cette époque a été gouvernée par trois dynasties, ne possède pas un seul homme politique qui, par son caractère et son talent, inspire confiance et respect au pays, ni un prince que la nation se sentît disposée à élever sur le trône. Le principe d'égalité paraît avoir été pleinement réalisé sur un point, c'est-à-dire que tous les hommes publics sont également peu respectés et tous les candidats pour la royauté également dénués de partisans.

Quant à la pauvre Autriche, quiconque attache quelque importance au maintien de la balance politique en Europe, doit déplorer son état de prostration actuelle; tout homme doué de tant soit peu de prévision a dû voir depuis longtemps que la faiblesse et la décadence devaient être la conséquence naturelle du système de gouvernement du prince Metternich. Personne, toutefois, n'aurait pu s'attendre que le marasme intérieur se révélât si tôt et aussi manifestement à l'extérieur. Lord Bacon dit qu'un homme qui ne vise qu'à être un chiffre au milieu de zéros est la ruine d'une époque; il en a été ainsi de Metternich. Il a toujours été jaloux

de tout talent, de toute connaissance chez les individus et de toute vie dans les peuples et les nations. Il a réussi, pendant un temps, à barrer et arrêter le cours du progrès humain. La merveille, c'est, non pas que la pression prolongée ait enfin rompu la digue et inondé le pays, mais que ces entraves artificielles aient produit une aussi longue stagnation.

Je ne puis regretter l'expulsion des Autrichiens de l'Italie. Je ne crois pas, Sire, que cela diminue la véritable sécurité de l'Autriche comme puissance européenne. Sa domination était odieuse aux Italiens, et depuis longtemps n'a été maintenue que par une dépense d'argent et des efforts militaires qui la rendaient moins capable de conserver ses intérêts autre part. L'Italie était pour elle le talon d'Achille et non le bouclier d'Ajax. Les Alpes sont sa barrière naturelle et sa meilleure défense. J'aimerais à voir toute l'Italie septentrionale unie en un seul royaume qui comprît le Piémont, Gênes, la Lombardie, Venise, Parme et Modène; Bologne, en ce cas, s'unirait tôt ou tard soit à cet État, soit à la Toscane. Un arrangement semblable du nord de l'Italie contribuerait virtuellement à la paix de l'Europe en interposant entre la France et l'Autriche un État neutre assez fort pour se faire respecter et ne sympathisant dans ses habitudes et dans son caractère ni avec la France ni avec l'Autriche ; tandis que, pour ce qui regarde le progrès de la civilisation, un État semblable aurait des avantages politiques, commerciaux et intellectuels, immenses. Dans mon opinion, Sire, un tel arrangement est maintenant inévitable; et plus tôt le gouvernement autrichien se résoudra à subir cette nécessité, plus favorables seront pour lui les conditions qu'il pourra obtenir. Si l'Autriche attend

qu'elle soit expulsée par la force, et elle le sera bientôt, elle n'en obtiendra aucune.

J'ai l'honneur d'être,

Sire,
De Votre Majesté,
Le très-humble et très-obéissant serviteur.
PALMERSTON.

Peu de temps après les premiers succès des Italiens, le gouvernement autrichien demanda les bons offices de l'Angleterre.

Le baron Hummelauer arriva de Vienne chargé de proposer l'érection de la Lombardie en un duché séparé, avec un prince autrichien, mais sous la suzeraineté de l'Autriche. Lord Palmerston lui dit que les choses étaient allées trop loin pour cela. Le baron dit alors qu'il recommanderait à son gouvernement l'abandon de la Lombardie à condition qu'elle prendrait sur elle une part de la dette autrichienne. A quoi lord Palmerston répondit qu'avec Venise déjà dans des mains italiennes, cela ne satisferait ni Charles-Albert, ni son peuple et il suggéra l'idée de comprendre dans cet arrangement une portion au moins de la Vénétie. Le baron Hummelauer dit alors qu'il retournerait à Vienne afin de soumettre cette idée à son gouvernement.

C'était certainement un tribut payé à l'influence anglaise que de la voir recherchée sitôt par une puissance qui, pour ne pas dire plus, n'était rien

moins que bien disposée envers l'homme qui représentait l'Angleterre auprès des nations étrangères.

Le prince de Metternich avait détesté Canning, et il réservait une bonne part de son antipathie pour l'élève distingué de cet homme d'État. Le prince Schwarzenberg, lorsqu'il succéda à Metternich, succéda également à ses préjugés, et mit à leur service une nature encore plus passionnée. Il en résulta que l'esprit de la politique et des procédés de lord Palmerston envers l'Autriche ne fut nullement compris par le cabinet impérial. La conservation de l'empire d'Autriche était une des considérations qui prédominèrent toujours chez lord Palmerston dans les plans qu'il forma pour l'arrangement de la question italienne. Certainement, en 1848, il en appréhendait la chute, mais en cela il ne faisait que partager les craintes de tous les hommes d'État de l'Europe sans en excepter les Autrichiens eux-mêmes. Concentrer ses ressources et ses forces sur ses domaines héréditaires paraissait à lord Palmerston, dans l'été de cette année, le seul moyen qu'eût l'Autriche de se tirer de ses difficultés et de sauver la partie allemande de ses États.

Les lettres suivantes montreront que ce sentiment était général en Autriche aussi bien qu'ailleurs, et qu'on croyait que la Lombardie étant rendue à elle-même par les Autrichiens, son indépendance était acquise. La suggestion de lord Palmerston

relativement à l'abdication de l'empereur Ferdinand ne fit qu'anticiper ce qui eut lieu quelques mois plus tard. L'empereur actuel à cette époque (« l'adolescent de seize ou vingt ans ») qui monta alors sur le trône, sauva l'empire d'Autriche, et s'est montré depuis un sage et patriotique monarque.

Foreign Office, 21 avril 1848.

Mon cher Ponsonby,

A la demande de Dietrichstein (1), j'ai chargé Abercromby de recommander au gouvernement sarde une suspension d'armes, afin de donner au comte Hartig l'occasion de tenter des négociations avec les Milanais. Le succès ou l'insuccès de la recommandation d'Abercromby dépendra entièrement de l'état des opérations militaires dans le moment où ma dépêche lui parviendra ; et, pour dire le vrai, j'ai peu d'espoir qu'elle réussisse, si ce n'est à obtenir un armistice de quelques jours. Comme de raison, les Sardes et les Lombards considéreront l'armistice comme un moyen de gagner du temps pour les renforts autrichiens qui avancent sous les ordres du comte Nugent. J'ai reçu votre note indiquant les trois modes d'arrangement que Hartig est autorisé à proposer. Le premier et le second, j'en suis bien sûr, ne seront pas écoutés. Les choses sont par trop avancées pour admettre la possibilité d'aucune connexion entre les Italiens et l'Autriche. L'un ou l'autre de ces arrangements préliminaires aurait pu être reçu avec reconnaissance il y a six mois, mais aujour-

(1) Ambassadeur d'Autriche à Londres.

d'hui ils arrivent trop tard. Quant à l'acceptation du troisième, elle dépendra probablement de l'aspect que la guerre aura pris. Si les Autrichiens ont encore une forte position militaire, de laquelle ils ne puissent être expulsés qu'avec une grande dépense de temps, de sang et d'argent, les Italiens pourront peut-être consentir à acheter leur départ; mais, même en ce cas, il y aura une énorme différence entre ce que, d'un côté, l'on demandera et ce que, de l'autre, on voudra donner. Si, d'autre part, les Autrichiens sont évidemment en train de perdre du terrain à l'arrivée d'Hartig, les probabilités sont que les Italiens refuseront de payer quoi que ce soit à l'Autriche et qu'ils ne consentiront à donner aux troupes autrichiennes qu'un *lascia passare* pour rentrer dans leurs foyers. Je suis assurément de votre avis et de celui de votre ami l'Autrichien, que l'Autriche serait beaucoup mieux hors de l'Italie que dedans. L'Italie ne peut être dorénavant une possession utile à l'Autriche. L'antipathie nationale a été si vivement excitée, que la Lombardie ne pourra être conservée que par le fer. Or, une semblable possession serait, même dans les circonstances les plus favorables, essentiellement précaire et coûterait plus qu'elle ne rapporterait. J'admets que les Autrichiens auront raison d'essayer de faire les choses au meilleur marché possible avec les Lombards, mais à condition qu'ils ne marchanderont pas trop longtemps et ne tiendront pas la dragée trop haute : tout vaudra mieux qu'une trop longue contestation, car elle amènerait infailliblement l'intervention des Français, et alors l'Autriche aurait sur les bras une guerre que toutes les raisons de prudence devraient lui conseiller d'éviter, toute prête qu'elle soit, je n'en doute pas, à la rencontrer hardi-

ment, si elle lui arrivait sans provocation et sans motif.

En somme, la conclusion à laquelle j'arrive est que la meilleure chose que puisse faire l'Autriche, la moins dispendieuse et la plus sage, ce serait de renoncer tranquillement et de suite à ses possessions italiennes et de diriger son attention et son énergie vers l'organisation de ce qui reste de ses territoires le long des côtes de la mer, de relier solidement ensemble et de développer leurs abondantes ressources. Mais, pour faire cela, il faudrait à la tête des affaires des hommes habiles, et nous doutons qu'il y en ait de tels maintenant au pouvoir.

En premier lieu et avant tout, qu'est-ce que l'animal *implumis bipes* appelé empereur? Une parfaite nullité approchant de l'idiotisme. Quel est celui qui succéderait si l'empereur venait à mourir? Un frère, à peine meilleur que l'empereur. Qui vient après? Un tout jeune homme de seize ou vingt ans, dont personne, au reste, paraît-il, ne saurait dire ce qu'il est; mais qui, n'importe ce qu'il puisse devenir plus tard, n'est pas, pour le moment, capable de prendre part au gouvernement. Si le prochain héritier de la couronne était un homme d'énergie et de capacité, je dirais que la seule manière de sauver l'Autriche serait de persuader à l'empereur d'abdiquer en faveur de ce même successeur; et je présume que si l'on donnait ce conseil à l'empereur, il l'accepterait. Mais, pour arriver à faire du bien de cette façon, il faudrait trois abdications successives, de manière à mettre de côté l'empereur, son prochain successeur et le successeur de son successeur, afin d'ouvrir la voie à l'archiduc Jean. Malheureusement, je ne sais pas si nous serions alors dans la

ligne régulière d'hérédité ; mais, du moins, tout le monde paraît s'accorder pour dire que celui-là est le meilleur, sinon le seul dans toute la lignée. Or, trois abdications ne sont pas faciles à obtenir sans révolution, témoin les trois *glorieuses* journées de juillet où il n'y en avait que deux, celle de Charles X et celle du duc d'Angoulême. Cependant l'archiduc Jean pourrait être mis en avant et investi de quelque poste influent. Nous ne sommes pas dans des temps où l'on puisse songer aux cérémonies et à l'étiquette, et l'empire d'Autriche est une chose qui vaut la peine d'être sauvée. Vous ne feriez pas mal de suggérer ceci aux personnes qui pourraient avoir quelque influence en pareille matière.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Quelques semaines plus tard, dans une autre lettre, lord Palmerston dit :

« Comment un empire peut-il tenir debout sans un empereur à sa tête ? Et, par un empereur, j'entends un homme doué de facultés intellectuelles proportionnées à sa haute position. Un homme de paille, un mannequin, comme l'empereur actuel, peut aller encore dans des temps de quiétude, lorsqu'un Metternich, qui ne quitte jamais son cabinet, peut gouverner à sa guise un grand pays, et, par son influence personnelle, induire d'autres gouvernements despotiques, comme le sien, à pratiquer la même politique, à empêcher tout progrès, à étouffer tout symptôme de vie chez les peuples, y faire régner et imposer le calme de la mort et montrer avec fierté un semblable état de tranquillité

comme une preuve de contentement, un témoignage de bonheur. Cette année a soudainement plongé l'Europe dans une condition bien différente. Une lutte générale s'est engagée sur tout le continent entre les gouvernants et les gouvernés, entre l'ordre et le désordre, entre ceux qui possèdent et ceux qui n'ont rien, entre les honnêtes gens et les coquins. Et, comme les turbulents, les nécessiteux et les coquins sont en ce monde (souvent, sinon toujours) les plus nombreux, du moins les plus actifs, les honnêtes gens exigent pour leur défense d'être commandés et menés avec intelligence, activité et énergie. Mais comment trouver ces qualités dans un gouvernement dont le souverain est un idiot? Dites donc de ma part, je vous en prie, à Wessemberg, mais dans la plus stricte confidence, que je le supplie, ainsi que ses collègues, d'examiner si, pour le salut de leur pays, on ne pourrait pas s'arranger pour obtenir de l'empereur une abdication, dont sa santé serait le motif plausible, et mettre sur le trône, à sa place, un prince plus capable. Je crains que son frère le plus proche ne vaille pas beaucoup mieux que lui; mais le fils de ce frère ne pourrait-il pas être appelé à la succession? Quoique celui-ci soit jeune, il pourrait au moins monter à cheval, se montrer à son armée et à son peuple, exciter quelque enthousiasme pour sa personne aussi bien que pour son rang et, à l'aide de bons ministres et d'habiles généraux, remettre l'empire d'Autriche dans la position qu'il lui appartient d'avoir en Europe. Je suis sûr que Wessemberg excusera la liberté que je prends : le maintien de l'empire d'Autriche étant un objet d'intérêt général pour l'Europe tout entière, et pour l'Angleterre, plus que pour aucun autre pays. »

Mais les chances que les Italiens avaient de pouvoir lutter seuls contre les Autrichiens furent perdues, faute de coopération sincère et cordiale entre leurs différents contingents. Ils perdirent bientôt le terrain qu'ils avaient gagné. Une victoire complète couronna les efforts du maréchal Radetzky et, le 6 août, Milan se rendit. La question de médiation entre l'Autriche et la Sardaigne avait été discutée entre la France et l'Angleterre avant les revers subis par les troupes sardes. Au moment où leur destruction semblait inévitable, et où l'on attendait journellement la nouvelle de la prise de Milan, le gouvernement français fit savoir que l'assurance de la part de l'Angleterre qu'elle entrerait dans la médiation, pourrait seule l'empêcher de marcher au secours des Sardes (1) ; et telle fut leur insistance sur ce point, qu'avant même de recevoir des instructions expresses et sur la foi d'une lettre particulière de lord Palmerston, lord Normanby jugea nécessaire de prendre l'engagement demandé. L'autorisation demandée à cet effet fut envoyée à lord Normanby, le 7 août, et avec elle des instructions à transmettre à lord Ponsonby et à Abercromby

(1) Le général Oudinot, venu à Paris pour recevoir des instructions, dit à Cavaignac que si on ne lui permettait pas de conduire son armée en Italie pour assister Charles-Albert, son armée dirait sans lui, et que déjà plusieurs de ses officiers étaient partis secrètement pour offrir leurs services à la Sardaigne.

pour le cas de l'acceptation, par le gouvernement français, des bases de la médiation posées par lord Palmerston. Ces instructions devaient être transmises aux deux ministres, même si le gouvernement français n'avait pas accepté, afin qu'ils pussent offrir la médiation individuelle de l'Angleterre.

Mais la France s'unit à l'Angleterre et un armistice fut conclu entre les Autrichiens et les Sardes. Une longue et infructueuse négociation s'ensuivit. Le but de lord Palmerston était de persuader à l'Autriche, tandis qu'elle retenait la Vénétie, de céder la Lombardie moyennant un équivalent en argent pour la perte de cette province.

Foreign Office, 31 août 1848.

Mon cher Ponsonby,

Le fait est que les Autrichiens n'ont rien à faire en Italie et n'ont aucun véritable droit d'y être. Le droit qu'ils s'attribuent est basé sur la force des armes et sur le traité de Vienne. Le traité de Vienne, ils l'ont eux-mêmes enfreint lorsqu'ils ont pris possession de Cracovie, et ils n'ont jamais tenu leur engagement de donner des institutions et une représentation nationales à leurs sujets polonais. Ils ne sauraient s'autoriser du traité le jour où cela leur convient et le rejeter quand cela les arrange. D'ailleurs, il n'y a eu aucune stipulation dans le traité de Vienne pour aucun de ces arrangements, excepté pour ceux qui regardaient la Saxe prussienne et la Suisse. Mais nous leur offrons un

équivalent pour ce qu'ils sont appelés à céder, et ils obtiennent, par conséquent, une compensation pour ce que le traité leur avait assigné. Quant à leur titre, fondé sur la force, la force peut l'annuler avec un égal droit.

Mais peut-être s'imagine-t-on à Vienne que la force ne sera pas employée. Si telle est là l'opinion, plus vite ils seront détrompés, et mieux cela vaudra. Je sais très-bien que Metternich et autres ici entretiennent une correspondance active avec l'Allemagne et amusent sans doute leurs correspondants à Vienne par toutes sortes d'espérances et promesses de secours qui leur viendront d'ici, par l'impossibilité où se trouve la France de faire la guerre. Wessemberg connaît assez Metternich et l'Angleterre pour ne pas se laisser égarer par ces contes d'émigrés; il comprendra facilement que Metternich ne pourra pas faire plus que n'a fait Zuylen, ni même autant. Priez-le de ne pas se laisser tromper à cet égard. Et quant à l'intervention de la France, elle aura lieu si l'Autriche est entêtée; et, si une armée française entre en Italie, les Autrichiens seront repoussés, non pas sur le Mincio ou l'Adige et la Piave, mais par-delà les Alpes. Je ne désire pas voir les Français en Italie; il y a de bonnes raisons pour cela; mais je préférerais les y voir aller que de voir les Autrichiens retenir la Lombardie. Tout le monde à Vienne peut être assuré que si, grâce à l'obstination du gouvernement autrichien, notre médiation ne réussit pas, les Français entreront en Italie, et cela avec l'assentiment de l'Angleterre. Le memorandum de Hummelauer ne suffira pas pour nous contenter.

La Providence a voulu que l'humanité fût partagée en différentes nations, et, à cette fin, des contrées ont été

établies avec des barrières naturelles, et des races d'hommes ont été créées distinctes les unes des autres par des langues, par des coutumes, des mœurs, des dispositions et des caractères différents. Il n'y a pas, sur le globe, un ensemble de circonstances où cette intention soit plus marquée, que dans la situation respective des Italiens et des Allemands, séparés par les Alpes, et aussi dissemblables en toutes choses qu'il est possible pour deux races de l'être. L'Autriche n'a jamais possédé l'Italie comme partie intégrale de son empire; elle ne l'a jamais tenue que comme un pays conquis. Il n'y a jamais eu mélanges de races. Seuls les Autrichiens y ont porté les armes et exercé les emplois civils; ils l'ont gouvernée comme on gouverne une ville de garnison, et leur domination a toujours été odieuse. Nous ne voulons pas menacer; mais c'est le rôle d'un ami de dire la vérité, et la vérité est que l'Autriche *ne peut* et *ne doit pas* retenir la Lombardie : elle devrait déjà se trouver heureuse de garder la Vénétie, si toutefois cette province lui est vraiment avantageuse à posséder. A Vienne, ils vous rétorqueront l'Irlande et vous demanderont ce que nous répondrions s'ils nous demandaient de renoncer à l'Irlande; mais les positions sont totalement différentes. En Irlande, les races sont mixtes et presque amalgamées; et, en tous cas, il y a des Celtes en Écosse, dans le pays de Galles, en Cornouailles, aussi bien qu'en Irlande. La langue est la même, car on parle l'anglais dans toute l'Irlande, et la terre, la propriété, et l'intelligence du pays demandent l'union. On ne peut dire la même chose de l'Italie par rapport à l'Autriche.

Le temps presse. Les Français deviennent très-impatients. Nous les retenons, parce que nous désirons que

ces affaires se terminent amicalement, mais on ne pourra les retenir longtemps ; et, si la médiation est refusée, quelque décision énergique sera infailliblement prise à Paris. Usez donc de tous vos efforts pour éviter une crise, qui ne peut finir que par l'humiliation de l'Autriche.

Au nord des Alpes, nous lui souhaitons toute la prospérité et tous les succès possibles. Les évènements ont fait qu'il lui est impossible de rester, à n'importe quel titre, au midi des Alpes, plus loin, vers l'ouest, que l'Adige. Au-delà de cette ligne, soyez sûr qu'elle ne peut rester davantage.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Après bien des *pourparlers*, on désigna Bruxelles pour le siège des négociations. Mais lord Palmerston écrit pour montrer que, dans une semblable conférence, rien ne pourrait être conclu que sur des points de détail et qu'il fallait auparavant être d'accord sur les principes.

Brocket, 12 novembre 1848.

Mon cher Ponsonby,

Le véritable siège de la négociation est Vienne, et, à moins que le gouvernement autrichien n'accepte la base d'arrangement que nous avons proposée, je prévois que rien de bon ne sortira de la médiation et que l'Autriche se trouvera engagée dans une guerre sérieuse avant la Saint-Jean. Il est absolument impossible qu'elle puisse conserver la tranquille possession de ses pro-

vinces italiennes ; et tout ce que vous entendez dire de contraire à Vienne n'est autre chose que le ***bon à dire*** de l'école Metternich. C'est le résultat de la pratique habituelle des disciples de cette école de persister à affirmer des faits qu'ils savent être faux, mais qu'ils désirent être vrais, dans la persuasion absurde, qu'à force d'être répété, le faux peut devenir vrai. La conséquence de ce système, c'est que ceux qui en sont les dupes règlent leur conduite sur des données entièrement erronées; et le résultat définitif d'une politique aussi fausse, c'est que des hommes tels que Metternich et Guizot se trouvent en exil à Londres; que des souverains comme Louis-Philippe boivent de l'eau malsaine et de la petite bière acide à Claremont, au lieu de déguster du champagne et du bordeaux aux Tuileries; enfin, que des vieux empires comme l'Autriche sont minés, plongés dans l'anarchie et la confusion et poussés au bord de l'abîme.

Si l'Autriche peut conserver avec sécurité ses provinces vénitiennes en abandonnant la Lombardie, elle aura fait le meilleur marché qu'un État ait jamais conclu dans une crise aussi difficile. Pour moi, je suis d'opinion qu'elle ne pourra pas garder avec sécurité ce qu'elle retient, que même alors elle se prépare des embarras, des dangers et des mortifications pour l'avenir; que la conduite véritablement sage qu'elle devrait tenir, serait d'adopter le plan que nous avons proposé à Hummelauer, en réponse à son second memorandum. Mais la base proposée de notre médiation ne va pas si loin, et, par conséquent, nous n'avons pas à insister maintenant là-dessus; nous désirons néanmoins que vous insistiez vivement là-dessus. Vous pouvez assurer le gouvernement autrichien, confidentiellement, que,

selon toute probabilité, s'il rejette aujourd'hui nos propositions, il aura la guerre au printemps. Je m'explique parfaitement le but et la signification du message du prince Windischgrätz à notre reine; mais faites comprendre, je vous prie, à la camarilla, que, dans un pays constitutionnel comme l'Angleterre, ces choses-là ne peuvent pas réussir; et qu'un gouvernement étranger qui croit pouvoir agir sur la cour, en dehors du ministère, ne saurait manquer d'éprouver d'amers désappointements.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

L'Autriche cependant n'était pas plus en humeur de raison que de conciliation.

Broadlands, 28 décembre 1848.

Mon cher Abercromby,

J'ai reçu votre lettre avec le journal milanais qu'elle contenait. Je suis bien aise que vous ayez empêché Campbell d'accorder la moindre attention officielle à l'attaque que ce journal contient contre moi. Tout ce que je désirais, c'est que cette attaque fût répandue et lue d'un bout à l'autre de l'Italie et même d'un bout à l'autre de l'Europe. Pour ce qui regarde les Autrichiens, cette attaque montre que notre politique à leur endroit a excité la colère sénile et efféminée de quelques très-petits esprits à Vienne. L'idée de nous punir en s'abstenant d'envoyer un archiduc à Londres pour annoncer l'avènement de l'empereur, est parfaitement caractéristique de la politique d'État de cette Chine européenne; on serait tenté d'en rire, si on n'était pas

peiné de voir les destinées d'un grand empire dans les mains d'hommes capables de concevoir une pareille vengeance et de s'en vanter. Ponsonby m'a écrit que Schwarzenberg lui avait annoncé qu'on n'enverrait pas d'archiduc, parce qu'on ne voulait pas placer un membre de la famille impériale en contact avec un ennemi de l'Autriche aussi invétéré que moi. J'ai répondu à Ponsonby que je suis sincèrement reconnaissant au gouvernement autrichien de m'avoir épargné la peine et les inconvénients que, au milieu de tant d'affaires, une mission de ce genre m'aurait nécessairement causés. Je crains cependant, d'après ce que j'ai appris depuis, qu'on ne soit revenu de cette première bonne résolution et qu'un archiduc ne nous arrive. Quant au mal qu'on a dit de moi et de ma politique dans le journal de Milan, je le regarde, à en considérer la source, comme un compliment; et, s'il y a quelque vérité dans le dicton « *Noscitur a sociis* », je me sens très-obligé aux auteurs de l'article d'avoir bien voulu me classer avec trois hommes d'État des plus éclairés de ce temps : Espartero, Reschid-Pasha et Maurocordato. Pour ce qui est des annonces guerrières des Italiens, elles s'en iront, je le crains, en fumée, ou finiront par une défaite. Je désirerais ardemment que l'Italie fût « *più forte* »; mais, faible comme elle est, une lutte, à elle seule, contre l'Autriche ne pourrait que la conduire à une plus complète annulation, car je doute que la France soit encore en état d'entrer en campagne pour la soutenir. Je ne désire pas voir l'Italie délivrée du joug autrichien par les armes de la France, mais il vaudrait peut-être mieux que cela s'effectuât ainsi que pas du tout; et si cela était accompli de cette façon, pendant que l'Angleterre est bien avec la France, nous

pourrions peut-être empêcher qu'il s'ensuivît de fâcheuses conséquences. Mais le principal, en ce moment, est de maintenir tout tranquille; de rétablir la paix dans le nord de l'Italie et de s'en remettre aux évènements de l'avenir pour améliorer les choses.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

L'Autriche n'envoya pas de plénipotentiaire à Bruxelles. La médiation et la conférence tombèrent d'elles-mêmes à l'eau. Au printemps de 1849, l'armistice expira et le désastre de Novare décida pour dix ans encore du sort de l'Italie. Le gouvernement anglais ne cessa pas cependant de s'employer à améliorer la condition des vaincus : la question du paiement des dépenses de la guerre lui offrit une occasion d'être utile aux Italiens.

La lettre suivante fut écrite en réponse à une autre du premier ministre qui reprochait à lord Palmerston une de ses dépêches où il s'était montré « trop sec et trop dénigrant pour l'Autriche ». L'amiral Cécille était ministre de France à Londres. Les Russes occupaient les principautés danubiennes par suite de leur intervention dans la révolte de la Hongrie.

Broadlands, 9 avril 1849.

Mon cher John Russell,

Je ne fais que répéter, dans la minute que je vous ai envoyée, ce que Cécille m'a dit il y a quelques jours.

Il a dit que, comme Français et ne considérant que les intérêts français, il n'avait aucune objection à la pesanteur du paiement proposé, parce que cela aurait nécessairement pour effet d'affaiblir le Piémont et de le jeter dans les bras de la France, mais il trouvait que c'était là une mesure aussi cruelle et oppressive qu'elle était impolitique et funeste pour les intérêts autrichiens. Je ne vois pas pourquoi nous suivrions l'exemple des torys et abandonnerions nos amis uniquement parce qu'ils ont été malheureux. Si l'on nous objecte que le gouvernement de Turin et Charles-Albert ont fait la guerre contre notre avis et en dépit du bon sens, nous ferons observer que ce n'est pas Charles-Albert ni le dernier gouvernement de Turin qui doivent payer la contribution et que le châtiment tombera sur ceux qui n'eurent aucune part à la folie dont c'est l'expiation. Des recommandations générales de modération ne serviront à rien; si nous voulons produire quelque effet à Vienne, il faut spécifier les détails. Comme vous le dites, il n'y a pas de doute que le moment actuel ne soit rempli de danger; mais j'espère qu'une attitude ferme de notre part, prise de concert avec la France, parviendra à détourner toute conséquence sérieuse et permanente. L'Autriche paraît avoir fait halte en Italie et ne pas avoir envoyé des troupes à Florence ni à Rome. Mais il y a évidemment entre l'Autriche et la Russie une alliance étroite, quoique pas plus intime pourtant actuellement que depuis la révolution de 1830. Nous avons au moins pour nous, en cette circonstance, un avantage qui n'existait pas autrefois : c'est qu'il n'y a que deux puissances unies contre nous au lieu de trois, parce que la Prusse s'est détachée du groupe et vise à être la puissance conductrice de

l'Allemagne indépendante au lieu d'être le chaudron attaché à la queue de ses deux grands voisins militaires. Lorsque Minto était à Berlin et voulait connaître la politique ou les vues de la Prusse sur quelque grande question, on nous disait qu'il fallait aller le demander à Saint-Pétersbourg et à Vienne. Ce servage de Berlin est maintenant fini.

Vous dites qu'il faut que nous appuyions la France ou que nous fassions la cour à l'Autriche. Je crois que, en suivant la première méthode, nous pouvons retenir la France et contrôler l'Autriche et la Russie; par l'autre méthode, si elle va au-delà de la courtoisie et à un sacrifice quelconque de vérité, de principe ou de justice, nous perdrions la France sans gagner l'Autriche, absolument comme ici nous perdrions nos partisans sans gagner un seul tory. L'Autriche s'attache à la Russie pour le moment, comme un mauvais nageur se cramponne à un bon. Elle a une rude besogne à faire en Hongrie, en Transylvanie et dans d'autres provinces, et les armées russes sont là pour l'aider s'il le faut. Nous ne pouvons l'emporter sur la Russie de ce côté; nos plus belles paroles ne sauraient contre-balancer les belles divisions de l'autocrate. Il est malheureux pour l'Autriche et pour l'Europe que le gouvernement autrichien se mette dans cette dépendance vis-à-vis de la Russie, parce que cela empêche l'Autriche de pouvoir dorénavant être un frein à l'ambition et aux empiétements moscovites. « Taisez-vous, » diront, en effet, les Russes aux Autrichiens, « et souvenez-vous que nous vous avons sauvés du démembrement et de la ruine! » Il est possible, à la vérité, que si les Autrichiens redeviennent forts, ils s'inquiètent peu de ces reproches; néanmoins, il faudra payer cette espèce

d'assistance militaire d'une manière ou d'une autre. Cependant, espérons pour le mieux; et si l'Angleterre et la France sont fermes, je ne doute pas que nous ne parvenions à faire sortir les Russes des principautés. L'Autriche, quelle que soit sa condescendance vis-à-vis d'eux, ne saurait se résigner à les voir prendre possession de semblables positions militaires. De son côté, la Russie, ne connaissant pas l'étendue de l'effacement de l'Angleterre comme puissance européenne, ne voudrait pas légèrement courir le risque de voir réunies contre elle l'Angleterre, la France et la Turquie, car la Turquie est maintenant, grâce à ses forces de terre et de mer, dans une position bien plus respectable que pendant les campagnes de 1828-29.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Dans le mois d'août, Massimo d'Azeglio envoya de Turin le témoignage suivant relativement à l'aide que lord Palmerston avait accordée à l'Italie durant la négociation :

« Au moment où nous venons de conclure la paix avec l'Autriche, je manquerais à un de mes principaux devoirs, si, interprète de sentiments dont le cabinet de Sa Majesté est animé, je ne m'empressais de faire parvenir à Votre Excellence le tribut de notre vive gratitude pour le bienveillant appui que, dans le sincère intérêt qu'elle porte à l'Italie et surtout au Piémont, Votre Seigneurie a bien voulu nous prêter durant le cours de nos longues et difficiles négociations. Le roi et son gouvernement, qui avaient invoqué cet appui avec une entière confiance, se plaisent à reconnaître

que c'est principalement à son efficacité qu'ils doivent d'avoir obtenu des conditions meilleures et telles que pouvaient les admettre la dignité et l'honneur, toujours intacts, du Piémont. L'assistance soutenue que nous avons rencontrée de la part de Votre Seigneurie a d'autant plus de prix à nos yeux, que, en réalisant l'espérance fondée que nous avions d'arriver avec son secours à ce résultat, elle nous a donné une nouvelle preuve de la constance et de la franche et loyale amitié qui unit, depuis tant de siècles, la Sardaigne à l'Angleterre, sa plus puissante et sa plus fidèle alliée. »

L'occasion dont il est question dans la lettre suivante fut un banquet offert aux membres de l'ancien gouvernement pour les féliciter de leurs efforts en faveur du libre échange (*Free Trade*). Sir Robert Peel prononça, dans cette réunion, un discours, singulièrement fleuri, dans lequel il fit le panégyrique du duc de Wellington et s'exprima sur ses victoires en ces termes : « Le Léopard ne s'arrêta dans sa course que lorsque l'étendard d'Angleterre flotta sur les murs de Paris ! » On lira avec intérêt l'opinion de lord Palmerston sur le caractère de Peel.

Carlton Gardens, 3 juillet 1849.

Mon cher Normanby,

Le discours de Peel chez le Lord Maire était de mauvais goût, si peu judicieux qu'on pourrait presque supposer qu'il avait l'intention de nous créer des embarras. Je ne le pense pas, toutefois, mais il s'en

faut de beaucoup que Peel soit l'homme prudent que l'on imagine. Il est pris de soudaines et violentes impulsions. Je crois sincèrement que sa manière, réservée en apparence, est l'effet d'une orgueilleuse timidité, et qu'elle est employée dans le but de maintenir chez lui cet empire sur lui-même, qu'il sent lui être si souvent nécessaire.

Un autre exemple de son manque de jugement dans une occasion imprévue fut sa fameuse déclaration dans la Chambre des Communes, « qu'il fallait qu'une réparation fût exigée pour le grossier outrage reçu à Taïti ». Vous pouvez dire au président que le discours de Peel, au dîner de la Cité, a été condamné ici par ses amis autant que par ses adversaires, et qu'il n'exprime aucun autre sentiment que celui qui l'a poussé à faire une parade de mots, destinée peut-être à rappeler un autre discours, fort applaudi, qu'il prononça dans la Chambre des Communes, si je ne me trompe, en proposant un vote de remercîment au duc, discours dans lequel il exalta sa prévoyance et la patience dont il fit preuve en tenant si longtemps le dos tourné à la mer derrière les lignes de Torres Vedras.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Avant la fin de la session, le chef du parti protectioniste, dans la Chambre des Communes, fit un dernier effort pour ramener la Chambre aux principes de politique commerciale qu'il avait adoptés. Il proposa, en conséquence, un débat en comité spécial (*select committee*) sur l'état de la nation, af-

firmant que, depuis l'avènement au pouvoir de l'administration whig, le discrédit et la pauvreté n'avaient fait qu'augmenter. Sir Robert Peel appuya le gouvernement.

Carlton Gardens, 7 juillet 1849.

Mon cher William,

Notre session tire à sa fin, et probablement la première semaine d'août en verra la clôture. Malgré toutes les menaces d'attaques que, à son de trompe, on avait annoncées et qui devaient renverser, les uns après les autres, les membres du gouvernement, moi d'abord, ensuite Grey, puis Charles Wood, nous sommes victorieusement sortis de tous les débats et de toutes les divisions et nous finissons la session plus forts que nous ne l'avons commencée. Notre vote de ce matin, sur la motion de Disraëli (sur l'état de la nation), a été de 296 contre 156, soit une majorité de 140, et cela sur une motion annoncée comme question de confiance ou non-confiance dans le gouvernement. A l'heure qu'il est, les Français sont à Rome. Je vous envoie des dépêches qui expliquent nos vues à ce sujet. Si vous avez l'occasion d'en parler aux ministres napolitains, prenez pour texte ces dépêches, et dites qu'il est impossible que le pape puisse retourner à Rome, ou que, s'il y retourne, il puisse s'y maintenir d'une manière permanente, à moins de donner ou plutôt de confirmer la constitution qu'il a octroyée aux Romains l'année passée; ajoutez que le gouvernement napolitain contribuerait beaucoup à la paix de l'Italie et à l'avancement des affaires du pape s'il s'unissait à la France pour

presser le Saint-Père de suivre ce conseil. Il n'est pas du tout certain que les Romains le reprennent même à ce prix : ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils ne le recevront qu'à cette condition.

Un prêtre irlandais catholique m'a raconté l'autre jour que le peuple de Rome dit que si le pape et les cardinaux doivent leur être imposés de nouveau uniquement parce qu'ils sont catholiques, ils se déclareront protestants, et qu'alors on ne pourra plus se servir de ce prétexte contre eux.

S'il devient impossible d'établir une entente entre le pape et ses sujets, la position des affaires sera des plus fâcheuses. Les Français ne permettront jamais que le pape soit imposé de nouveau aux Romains sans conditions ; quelque autre gouvernement indépendant devra donc être établi à Rome : ce serait probablement une république ; et une république à Rome serait un voisin incommode pour le roi de Naples. Pour ma part, je ne verrais aucune difficulté grave à reconnaître un semblable gouvernement au cas où le retour du pape, sur la base d'une constitution, serait impossible. Colloredo m'a toujours dit que les Autrichiens n'insistent pas sur le retour du pape sans conditions. Il me semble évident que le pape ne pourra plus jamais être ce qu'il a été et que son pouvoir spirituel sera bien diminué par l'amoindrissement de son autorité temporelle. Cela est certainement une bonne chose pour l'Europe catholique et protestante, et si cela finit par la nationalisation et la localisation de l'Église catholique dans chaque pays, ce serait un grand point gagné et un pas matériel fait dans le progrès de la société humaine.

A vous affectueusement.

PALMERSTON.

Lord Brougham, pendant cette session, était dans une de ses humeurs agaçantes, et avait annoncé, dans la Chambre des Lords, une motion tendant à exprimer le regret que le gouvernement eût montré, dans sa conduite des affaires étrangères, un manque de sentiments amicaux envers les alliés de la Grande-Bretagne. Lord Palmerston profita de cette motion annoncée pour faire des représentations au gouvernement français sur sa politique à Rome :

Foreign Office, 16 juillet 1849.

Mon cher Normanby,

La discussion sur la motion de Brougham, qui doit avoir lieu vendredi, roulera principalement sur les affaires italiennes, et par conséquent la Sicile, la Lombardie et Rome seront les sujets principaux sur lesquels Brougham, Stanley et Aberdeen, les trois sorcières qui ont rempli le chaudron, vont se donner carrière. Quant à la Sicile et à la Lombardie, nos pairs ne seront pas en peine de répondre; mais l'affaire de Rome n'est pas aussi limpide, et il serait très-utile non-seulement pour nous, mais, à ce qui me semble, pour le gouvernement français, que Lansdowne et tout autre qui pourrait parler de notre côté du banc ministériel fût à même de dire quelque chose de positif et de définitif sur les intentions du gouvernement français.

Naturellement, les questions qu'on posera seront : Sous quelle forme les Français ont-ils pris possession de Rome? Est-ce comme d'une cité à ajouter à la

France? Comme de raison, cela n'est pas; cette réponse sera facile à donner. Est-ce donc comme amis du pape ou comme amis du peuple romain? A cette question, il est difficile de répondre; et pour nous, sans l'aide du gouvernement français, cela est impossible.

Le gouvernement français a déclaré par les dépêches de Drouyn de Lhuys, communiquées par Cécille, qu'il ne voulait exercer aucune contrainte ni sur le pape ni sur les Romains; mais il nous dit aussi, lorsqu'il nous a consultés sur la convenance de se joindre aux conférences de Gaëte, *qu'il ferait du maintien de la constitution donnée l'an passé une condition* sine quâ non *de la restauration du pape.* Des circonstances sur lesquelles le gouvernement de Paris n'a probablement eu aucun ou peu de contrôle ont conduit l'armée française à faire violence aux Romains, au point d'assiéger et de prendre leur ville. Est-ce l'intention du gouvernement français de mettre de côté *leur condition sine quâ non* et de profitêr de leur occupation militaire de Rome pour forcer les Romains à reprendre le pape sans aucun engagement de sa part de maintenir la Constitution et d'établir une séparation *bonâ fide* entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel? Je présume que le gouvernement français n'a aucune intention de ce genre, parce qu'une telle conduite serait un changement total de politique, et l'adoption du système, à la façon de Metternich et de Saint-Pétersbourg, un système qui aurait pu convenir à Louis-Philippe, mais qui ne conviendrait guère à Louis-Napoléon.

Mon opinion est que le parti clérical et absolutiste commence à prévaloir dans le cabinet français relativement aux affaires de Rome, et que le gouvernement français se dispose à rétablir le pape, en laissant à sa

générosité (qui ressemble à l'honneur du chevalier de Shakespeare) de donner *de novo* à ses sujets telles réformes qu'il jugerait convenables, mais qu'eux, les Français, et lui, le pape, doivent se mettre d'accord avec les cardinaux, les prêtres, les Autrichiens, les Napolitains et les Espagnols pour considérer tout ce que le pape a fait l'année passée, comme de nul effet. Une telle conduite ne serait pas étonnante de la part de Schwarzenberg, Narvaez, Ferdinand de Naples et Lambruschini, mais serait fort peu honorable pour le gouvernement français.

Tocqueville dira peut-être : « Mais si nous proposons des conditions au pape, il les refusera : que ferons-nous alors? Devons-nous rester éternellement à Rome, ou en sortir, et y laisser entrer les Autrichiens ou Garibaldi? » Ma réponse serait que si les possesseurs actuels de Rome donnaient clairement à entendre au pape, à ses cardinaux et au gouvernement autrichien que le pape ne peut revenir qu'aux conditions susdites, le pape mettra son allocution du 20 avril dans un tiroir et acceptera les conditions. Mais s'il refuse, que faire? Eh bien, si j'étais le gouvernement français, je dirais alors que je retire mon intervention et je laisserais le pape et les Romains arranger leurs disputes comme ils le pourraient, mais je ne permettrais pas non plus à l'Autriche, à Naples et à l'Espagne d'intervenir. En retirant mes troupes de Rome, j'exigerais, si cela en valait la peine, de la municipalité romaine ou des autorités au pouvoir quelles qu'elles fussent, qu'aucun étranger, c'est-à-dire quiconque ne serait pas Italien, ne fût admis à gouverner dans la ville. Je dis « pas Italien », car c'est de la pédanterie d'appeler des hommes appartenant aux autres parties de l'Italie « des étrangers à

Rome». Mais, diraient les Français, « le résultat serait la continuation d'une république à Rome ». Eh bien! quand cela serait? Ce ne serait pas la première fois qu'un État italien accepterait une pareille forme de gouvernement, et il n'y a pas à craindre que la république moderne de Rome conquière l'Europe comme l'a fait sa devancière antique.

Quant à moi, j'ai la conviction que, tôt ou tard, Rome deviendra une république, et que rien qu'une force militaire prédominante ne pourra empêcher que cela n'arrive. Il y a des éléments mutuellement répulsifs entre un peuple qui raisonne et un gouvernement ecclésiastique électif. Le peuple romain a trop goûté de la science religieuse et politique pendant ces derniers quatorze mois, — je pourrais même dire pendant ces dernières trois années, — pour ne pas vouloir y goûter davantage; et, dans l'état actuel de l'Europe, aucune puissance humaine ne saurait longtemps l'en empêcher. La suprématie papale, spirituelle et temporelle, a reçu une attaque de laquelle elle ne pourra jamais se relever; et tout ce que l'on pourra faire, c'est de réparer la crevasse aussi bien que les circonstances le permettront, de manière que l'édifice puisse durer encore quelque temps. Mais il y aura secousse après secousse jusqu'à ce que tout s'écroule. Les puissances catholiques disent aux Romains qu'il faut qu'ils se soumettent au gouvernement le plus mauvais et le plus anormal du monde civilisé, parce qu'ils sont papistes; il ne se passera pas longtemps avant que le peuple romain ne réponde : Nous ne sommes plus papistes; prenez le pape et donnez-le pour souverain à ceux qui le sont encore.

La réforme était en Europe un mouvement fait au-

tant pour renverser une oppression politique que pour donner la liberté à la conscience religieuse: les mêmes causes peuvent produire les mêmes effets.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Les réformes qu'on annonçait ne paraissaient pas suffisantes à lord Palmerston.

Foreign Office, 24 juillet 1849.

Mon cher William,

Évidemment les Français veulent se contenter des réformes que les cinq puissances ont proposées en 1832 : des assemblées municipales et provinciales et un conseil d'État (*consulta di Stato*) sans autorité législative, laissant le pouvoir législatif dans les mains du pape. Si le pape et ses ministres étaient capables d'exercer avec jugement, équité et intégrité, les pouvoirs absolus que leur donnerait un pareil système, les choses pourraient assez bien marcher; mais, comme il est sûr qu'ils abuseront du pouvoir qu'ils auront, on peut prédire avec assurance une nouvelle révolution aussitôt que la pression des troupes étrangères aura cessé. Je présume, cependant, que ce danger sera prévu par le transfert au service du pape de deux ou trois milliers de troupes étrangères pour le maintien de l'ordre. Aussitôt que le pape retournera à Rome, il faudra que nous pensions à lui envoyer un ministre. Aurez-vous quelque moyen, par le nonce à Naples, de savoir si le pape est dans les mêmes dispositions que l'année dernière au sujet de la réception d'un ministre

anglais? Nous n'aurions aucune objection à être traités par le pape sur le même pied que l'empereur de Russie et le roi de Prusse, pourvu, toutefois, qu'il n'entendît pas nous envoyer un ambassadeur en retour, bien que, d'ailleurs, nous fussions aises d'en recevoir un s'il lui convenait de nous l'envoyer. Mais si l'on touche à la question du rappel de l'acte qui nous empêche de recevoir un ecclésiastique, vous pouvez dire qu'il n'y a ni chance ni possibilité que cela soit fait.

Nous terminons notre session; la prorogation du parlement aura lieu mardi ou vendredi. Nous finissons en triomphant dans la Chambre des Lords aussi bien que dans celle des Communes; et. en ce qui me concerne, je finis, comme j'ai commencé, par une victoire personnelle, car la motion de Brougham, la semaine dernière, était spécialement dirigée contre moi (1).

J'ai eu l'occasion samedi de faire un peu payer à Aberdeen les attaques fréquentes et peu courtoises (*ungentlemanlike*) qu'il s'est permises contre moi. Je lui en ai dit précisément assez pour lui faire sentir que, si je l'avais voulu, j'aurais pu lui en dire beaucoup plus : la Chambre des Communes était tout à fait avec moi, du moins les membres présents.

Votre affectionné,

PALMERSTON.

Cet incident eut lieu dans une discussion sur la guerre de Hongrie. Plusieurs députés libéraux profitèrent de cette occasion pour répondre à des dis-

(1) Elle fut rejetée par une majorité de douze voix.

cours faits à la Chambre des Lords, dans un esprit révolutionnaire. Lord Palmerston, dans le cours de ses observations, dit :

« Il y a des hommes qui ne voient dans les relations entre les différents pays que les rapports entre les cabinets. Ce n'est pas comme l'ancien allié de l'Angleterre en temps de guerre ; ce n'est pas comme moyen de résistance, dans le centre de l'Europe, contre un dérangement général de l'équilibre politique, c'est comme l'ancien symbole de la résistance au progrès politique et social que l'Autriche a gagné les sympathies de quelques hommes dans la conduite des affaires. Monsieur (le *speaker*), il y a des hommes qui, après avoir passé leur vie dans l'adoration du gouvernement autrichien parce qu'ils le regardaient comme le grand symbole de leurs propres opinions, sont devenus infidèles à leurs amours et les ont transférés au gouvernement français, parce qu'ils ont cru voir dans celui-ci une même tendance vers le principe absolutiste et parce qu'ils l'ont vraisemblablement soupçonné de nourrir des desseins hostiles à la liberté. Nous avons entendu parler de personnes de cette catégorie qui se seraient servies de l'expression de « vieilles femmes (1) ». Les hommes publics ne devraient pas parler en égoïstes. Je ne leur appliquerai pas l'expression tombée de leur propre

(1) Lord Aberdeen, quelques jours auparavant, dans une attaque fort soigneusement préparée contre la politique de lord Palmerston avait dit que lord Minto n'avait été reçu par le roi de Naples que par la même raison que « la vieille femme » de Syracuse s'était soumise à la tyrannie de Denis, de peur que le diable ne vînt après.

bouche; je dirai seulement que la conduite de pareils hommes est un exemple d'imbécillité sénile. »

La lettre suivante, adressée à M. Charles Murray, consul général à Alexandrie, quoique ne constatant que ce qui est bien connu des Anglais comme la règle de notre service public, étonnerait peut-être les grands hommes de quelques autres pays où les cadeaux sont considérés comme une des principales sources de rémunération officielle :

Foreign Office, 30 août 1849.

Mon cher Murray,

En repassant l'arrérage chaotique d'une session du Parlement, je suis tombé sur votre lettre du 10 mai, dans laquelle vous me dites qu'Ahmed-Bey, le fils aîné d'Ibrahim-Pacha, vous avait fait part de l'intention de m'envoyer des chevaux en présent.

J'espère que le retard que j'ai mis à vous répondre ne vous aura occasionné aucun ennui; mais si Ibrahim venait à vous répéter ce qu'il vous a déjà dit, veuillez lui dire que vous me ferez part de cette aimable intention et que je serai très-flatté et très-touché du sentiment d'amitié dont cette pensée est une preuve, mais que vous savez que c'est une règle positive et invariable pour les ministres de Sa Majesté de ne jamais recevoir de présents de qui que ce soit, et que, par conséquent, quoiqu'il n'y ait personne de qui je reçusse avec plus de plaisir que de lui une marque de bon vouloir, je serais obligé, comme un point de devoir, de dé-

cliner son cadeau; qu'ainsi il ferait mieux de ne plus en parler (1). Abbas-Pacha ne me paraît pas un gouverneur très-intelligent, mais il est évidemment un bon Turc, tout disposé à se cramponner au sultan. C'est un grand mérite à nos yeux qui couvre et répare une multitude de défauts.

La civilisation de Mehemet-Ali n'était, après tout, qu'un mince vernis qui pénétrait peu dans la substance du pays; ses projets et ses intrigues politiques avec la France étaient toujours au moment d'amener en Europe une guerre générale. Je préfère mille fois Abbas au vieux Mehemet.

La civilisation égyptienne doit venir de Constantinople et non de Paris pour être durable ou en harmonie avec les plus importants intérêts de l'Angleterre.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Il y eut pourtant une forme de cadeau dont sa position n'interdisait pas à lord Palmerston l'acceptation, et qui, vu les circonstances, lui fut encore plus agréable que n'eût pu l'être le cheval d'un pacha. Un peu avant la clôture du Parlement, il avait reçu une députation de plusieurs membres de la Chambre des Communes, qui vinrent lui demander de poser pour un portrait en pied, destiné à être offert à lady Palmerston, et qui devait porter une

(1) Il en est de même pour les « décorations étrangères ». La reine Élisabeth avait coutume de dire qu'elle ne permettrait pas que ses moutons fussent marqués par un autre berger qu'elle-même.

inscription rappelant « l'habileté, l'honneur, la noble indépendance politique et la dignité du caractère de son époux ».

Dès qu'il peut s'échapper de la ville, le ministre envoie à son frère les nouvelles de la campagne et une description de ses occupations rurales.

Brocket, 23 septembre 1849.

Mon cher William,

Le moment actuel est le moment de la réaction en Europe. Les révolutionnaires sont arrivés au bout de leur corde; la marée monte, et, pour le moment, les absolutistes sont au pinacle. Mais cet état de choses ne peut pas durer, et les gouvernements de l'Europe ne sauraient s'asseoir sur le même système d'abus et d'oppressions qui ont causé les insurrections de l'année passée.

Ici, en Angleterre, tout est tranquille. La récolte est bonne et les pommes de terre ne sont pas très-malades; le commerce et les manufactures se relèvent, et tous les intérêts en général marchent passablement bien. Le choléra a été très-actif et tellement répandu par tout le pays, qu'il n'est guère de ville ou de village qui ait échappé. Mais, presque partout, on peut arriver à reconnaître que son origine tient aux miasmes malsains provenant d'accumulations d'ordures, de matières animales et végétales, d'égouts encombrés, de cloaques puants et autres choses semblables; peu de personnes en ont été atteintes, en quelque endroit que ce soit, qui n'aient été exposées à l'action de causes de ce genre. Encore, dans presque tous les cas, des soins

donnés dès qu'apparaît la diarrhée ont arrêté le mal, et la maladie n'a pris une mauvaise forme que lorsque ces symptômes avaient été négligés. De petites doses de préparations d'opium et de calomel ont suffi en général pour arrêter les premiers commencements. Il y a eu plusieurs cas à Romsey (1) à la fin de juillet et au commencement d'août, mais pas depuis, et ils se sont presque tous rencontrés dans Banning Street et le bourg (*Hundred*), où un mauvais système de drainage, ou plutôt une complète absence de drainage, a causé de mauvaises exhalaisons. Émilie (2), que le choléra rend nerveuse, comme beaucoup d'autres femmes, n'était pas disposée à aller à Broadlands avant que la maladie n'eût entièrement disparu. Nous avons été retenus à Londres par les couches de lady Ashley (3), et depuis lors nous avons été à Panshanger et ici. Il m'est indifférent où je me trouve, puisque les boîtes rouges (4) font que tous les lieux se ressemblent. Je me porte néanmoins très-bien, et hier j'ai pu passer quatre heures à chasser mes perdrix.

A vous affectueusement.

PALMERSTON.

Broadlands, 1er janvier 1850.

« Nos chasses n'ont pas été brillantes, grâce à une mauvaise saison pour l'élevage du gibier, précédée de deux autres années du même genre, jointes à une ex-

(1) Le village auprès duquel est situé le château de Broadlands.

(2) Lady Palmerston.

(3) La fille de lady Palmerston et mère de l'auteur de ce recueil de lettres.

(4) Les dépêches sont transmises aux ministres dans des boîtes couvertes en maroquin rouge.

cellente saison pour les braconniers de Romsey ; mais j'ai pu sortir trois ou quatre fois avec les chiens pour la chasse au renard, qui me fait toujours plus de bien que toute autre chose.

« Notre session commencera le dernier jour de ce mois. Nous aurons à essuyer une vive attaque de la part des protectionnistes au début ; mais ils ne pourront produire aucune impression sur la Chambre ou sur le pays, et il leur est impossible de former un gouvernement, même si on leur en faisait l'offre.

« Que faites-vous de vos demandes au gouvernement napolitain pour compensation à nos négociants pendant la guerre civile ? Nous avons envoyé des instructions à Parker pour se rendre à Athènes en quittant les eaux du Levant, afin d'appuyer Wyse dans certaines demandes de compensation depuis longtemps pendantes auprès du gouvernement grec en faveur de sujets anglais pour des torts qu'on leur avait faits à différentes reprises. Lorsque la nouvelle de la visite de Parker à Athènes arrivera à Naples, vous pourriez confidentiellement, et non à la suite d'instructions, mais comme le résultat de votre propre désir d'éviter des évènements désagréables à Naples, suggérer au ministre napolitain la possibilité que Parker pourrait bien recevoir l'ordre de faire une visite du même genre à Naples, et que le gouvernement napolitain ferait tout aussi bien d'empêcher cette démarche en accomplissant de bonne grâce ce que, dans le cas contraire, il se trouverait obligé de faire de mauvaise grâce et avec quelque dérogation à la dignité du roi. »

Nous arriverons plus tard à l'histoire de ces demandes adressées au gouvernement grec, mais le

passage précédent fait voir que les mesures rigoureuses que lord Palmerston se crut obligé de prendre à Athènes, étaient suggérées non-seulement par les torts dont on y avait éprouvé le préjudice, mais aussi par la conviction que, sur bien d'autres points, le prestige de l'Angleterre souffrirait, et que des difficultés surgiraient si elle s'en laissait imposer dans le Levant par une puissance dont la faiblesse faisait la force et dont la duplicité était l'arme.

CHAPITRE QUATRIÈME

Guerre en Hongrie. — Question des réfugiés hongrois.

La révolution à Vienne avait été subitement suivie d'une insurrection en Hongrie. La guerre civile dura plusieurs mois, et le succès sur les champs de bataille couronna les efforts des Magyars. Dans sa détresse, l'Autriche avait appelé la Russie à son secours. L'empereur Nicolas lui répondit promptement par l'envoi d'une armée de cent cinquante mille hommes, qu'il motiva auprès de l'Europe sur la nécessité de pourvoir à la sécurité de ses propres États. Cette intervention décida de la lutte : la Hongrie, aux prises avec deux grands empires militaires, succomba. Les sympathies d'un homme comme lord Palmerston étaient naturellement pour les Hongrois; parce que, si ceux-ci étaient révolutionnaires, ils l'étaient dans le sens des Anglais à qui la Grande-Bretagne doit l'élévation au trône de la famille qui règne aujourd'hui. La Hongrie jouis-

sait depuis longtemps d'une constitution séparée, d'un parlement et d'une législation propres. Les couronnes d'Autriche et de Hongrie étaient réunies sur une seule et même tête, parce que la même personne, à des titres différents et séparés, était devenue souverain de chacun de ces deux pays. L'empereur d'Autriche devenait roi de Hongrie seulement en vertu de son couronnement à Pesth et à cette occasion il faisait serment d'observer et de maintenir la constitution des deux pays. Or, le gouvernement autrichien voulait mettre de côté cette constitution et incorporer la Hongrie à l'empire d'Autriche. Que ce fût là un arrangement bon ou non pour les deux pays, toujours est-il que le gouvernement impérial n'avait pas le droit de l'imposer par la force sans l'agrément de la Diète hongroise. Néanmoins c'est ce qu'il fit. Les Hongrois étaient donc parfaitement dans leur droit en résistant par la force à la force. Supposez qu'au temps de l'union de l'Écosse et de l'Angleterre, le gouvernement anglais, au lieu de proposer un traité d'union et d'obtenir le consentement légal du Parlement écossais, eût promulgué un ordre du conseil mettant fin à l'existence séparée des deux pays; les Écossais auraient certainement résisté. Si alors le roi d'Angleterre avait fait passer la frontière à son armée pour réduire les Écossais à l'obéissance et, trouvant la tâche trop difficile, eût appelé les Français à son

aide, il aurait exactement fait ce que venait de faire l'Autriche au temps dont nous parlons.

Dans les premiers mois de l'année, lord Palmerston avait essayé, mais en vain, d'amener par sa médiation un arrangement entre les deux parties afin de prévenir l'intervention russe dont il raconte le résultat dans la lettre suivante :

Foreign Office, 22 août 1849.

Mon cher Ponsonby,

Nous avons reçu hier de Varsovie des nouvelles qui peuvent être considérées comme la fin de la guerre en Hongrie. Je dois avouer que je suis content que cela soit fini, car, quoique nous ayons fait ici des vœux pour les Hongrois, nous reconnaissons que, ayant à lutter contre des forces aussi supérieures que celles qu'ils avaient en face d'eux, il leur était impossible de tenir jusqu'à la fin. Ils n'auraient pu, en prolongeant la lutte, obtenir de meilleures conditions : la mort d'une foule de braves gens et une plus complète dévastation du pays est tout ce qui en serait résulté. Voici, pour le gouvernement autrichien, le moment de se réhabiliter dans l'opinion de l'Europe ; l'usage équitable et généreux du succès qu'il vient d'obtenir le rétablirait dans l'estime publique et le placerait encore une fois au premier rang des grandes puissances européennes. Si le gouvernement autrichien prête l'oreille à la passion, au ressentiment et aux préventions politiques, il soulèvera contre lui tout ce qu'il y a, dans le monde civilisé, d'hommes d'intelligence et de cœur,

et jettera les semences d'une incurable faiblesse et d'une décadence certaine pour l'empire. Je vous écrirai officiellement à cet égard dans deux ou trois jours; mais, en attendant, c'est là le langage que vous devez vous préparer à tenir. Ce que l'Autriche doit faire, c'est évidemment de rétablir l'ancienne constitution hongroise, avec les améliorations que l'on y a faites l'année passée, relativement à l'abolition du servage et à l'exemption des charges publiques pour les classes privilégiées, le tout accompagné d'une véritable et complète amnistie. Si l'Autriche désire rétablir l'union avec la Hongrie, elle devra la proposer sous une forme légale, comme nos unions avec l'Écosse et l'Irlande. Mais je crains beaucoup que les assemblées légiférantes ne soient pas en faveur maintenant à Vienne; ces assemblées, provenant de l'élection par l'intelligence et la propriété, et non du suffrage universel, sont les seules bases certaines de l'ordre pour la monarchie autrichienne. Ce serait chose curieuse de voir l'empereur de Russie protéger les Hongrois contre les Autrichiens de la même façon qu'il protège les provinces danubiennes contre les Turcs.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

La lutte entre le maître et ses sujets révoltés ne fut pas seulement une guerre passionnée, ce fut une rencontre armée et féroce. Je cite la lettre suivante pour montrer l'ardeur du caractère que, dans cette circonstance, montra lord Palmerston. Il bondissait comme un enfant à l'idée d'un acte de cruauté ou

de tyrannie, et l'indignation qui s'emparait de lui à la nouvelle d'une lâche agression ne s'effaçait jamais de son cœur. Ce sentiment l'anima jusque dans la vieillesse dont l'approche chez les autres hommes n'est que trop souvent accompagnée d'une indifférence cynique pour les souffrances d'autrui :

Panshanger, 9 septembre 1849.

Mon cher Ponsonby,

Les Autrichiens sont vraiment les plus grandes brutes qui se soient jamais parées du nom d'hommes civilisés. Leurs atrocités en Galicie, en Italie, en Hongrie et en Transylvanie ne sauraient être égalées que par les procédés de la race nègre en Afrique et à Haïti. Leur dernier exploit, le fouet donné à Milan à plus de quarante personnes, dont deux femmes et plusieurs gentilshommes, est vraiment par trop infâme et trop révoltant. Vainement chercherait-on chez eux les sentiments qui distinguent ailleurs les hommes comme il faut : il n'y en a pas trace d'abord chez les employés élevés à l'école de Metternich. Quant à ceux chez qui ces sentiments innés n'ont pas été détruits par l'éducation officielle, ils ont été soigneusement écartés des affaires publiques et sont réduits à rougir en secret de la honte que de pareilles ignominies font peser sur leur pays. Mais j'espère que *vous* ne manquerez pas de vous rappeler sans cesse le pays et le gouvernement que vous représentez, et que vous maintiendrez la dignité et l'honneur de l'Angleterre en exprimant *ouvertement* et *fermement* le dégoût que des procédés areils

soulèvent dans l'esprit public de ce pays, et que vous ne permettrez pas aux Autrichiens d'imaginer que l'opinion publique en Angleterre puisse être formée par les articles insérés dans le « *Times* » par des agents autrichiens à Londres, ni par l'appui acheté du « *Chronicle* », non plus que par le langage servile des lords et des ladies tories de Londres, appuyés à la cour par certaines Altesses royales.

Je n'ai pas grande opinion des capacités d'homme d'État de Schwarzenberg, à moins qu'il n'ait bien changé depuis que je l'ai connu; mais, au moins, il a vécu en Angleterre et doit connaître un peu les sentiments et les idées des Anglais; il doit donc pouvoir comprendre le genre de tort que toutes ces cruautés font à la réputation de l'Autriche dans l'opinion publique de ce pays-ci; et j'espère que, en dépit de la grande confiance qu'il met dans les Russes et de sa partialité pour leur pays, il doit voir que la bonne opinion de l'Angleterre est pourtant de quelque valeur pour l'Autriche, ne fût-ce que pour servir de frein au mauvais vouloir qu'il prétend être le mobile « *du brandon révolutionnaire qui préside en ce moment au Foreign Office* ».

Vous pourriez, ce me semble, trouver une occasion pour appeler l'attention de Schwarzenberg sur ces sujets, qu'il pourrait comprendre, et qu'un ambassadeur d'Angleterre a le droit de soumettre à sa considération. Il y a un autre point de vue de l'affaire que Schwarzenberg, avec sa haine personnelle des Italiens, ne voudra pas comprendre, et qui cependant mérite son attention, et c'est la tendance manifeste de ces procédés barbares à perpétuer dans l'esprit des Italiens une haine invincible contre les Autrichiens; et, comme

l'Autriche ne peut espérer de toujours gouverner l'Italie par le sabre, cette haine inextinguible est un mal qu'on ne peut entièrement mépriser.

Les gouvernants de l'Autriche (je ne les appelle ni hommes ni femmes d'État) ont maintenant amené leur pays à cette singulière position, que l'empereur tient ses divers États du bon vouloir et du bon plaisir de trois puissances étrangères. Il tiendra l'Italie aussi longtemps que la France voudra bien la lui laisser et pas plus longtemps. La première querelle entre l'Autriche et la France chassera les Autrichiens de la Lombardie et de Venise. Il tiendra la Hongrie et la Galicie aussi longtemps que la Russie voudra bien le lui permettre, et pas plus longtemps. Le premier dissentiment avec la Russie détachera ces pays de la couronne autrichienne. Quant aux provinces allemandes, l'Autriche ne les a qu'à un titre qui repose sur des opinions et des sentiments qu'elle aura de la peine à entretenir et auxquels il lui serait très-difficile de résister.

La mesure à prendre contre ces divers périls, qui menacent à bref délai l'empire d'Autriche, serait une conciliation généreuse. Or, au lieu de cela, le gouvernement autrichien ne connaît d'autres procédés d'administration que le fouet, la prison et la fusillade. Pour eux, il n'y a d'autre instrument de règne que la force.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Aussitôt que la Hongrie fut soumise, une demande collective fut faite à la Porte par la Russie et l'Autriche pour qu'elle rendît les réfugiés qui avaient cherché un asile à Widdin, au-delà de la

frontière turque. Le prince Radziwil et le baron Titoff, de la part de la Russie, et le comte Sturmer, de la part de l'Autriche, insistaient avec force à Constantinople sur la remise de ces réfugiés, parmi lesquels se trouvaient Kossuth et Zamoyski. Le sultan néanmoins résista avec fermeté à cette tentative faite par les vainqueurs pour l'amener à violer les lois de l'humanité en livrant à leur vengeance ceux qui s'étaient réfugiés sur son territoire. Voyant sa résistance, les ambassadeurs lui notifièrent la suspension de toute relation diplomatique entre leurs cours et la sienne. Lord Palmerston se décida alors à offrir son appui au sultan.

Carlton Gardens, 29 septembre 1849.

Mon cher Normanby,

J'ai reçu hier à Brocket, dans l'après-midi, par une lettre de Drouyn de Lhuys, le message télégraphique annonçant la rupture des relations diplomatiques entre les ministres d'Autriche et de Russie et le sultan. Je ne puis vous donner jusqu'à présent que mon opinion personnelle sur cette affaire. Je suis très-porté à croire que cette démarche de la part des deux ministres impériaux n'est autre qu'un jeu pour effrayer, et que si elle ne réussit pas, ce qui paraît être le cas jusqu'à présent, elle sera désavouée ou retirée par leurs gouvernements. Mais il me semble alors que le seul moyen d'amener ce résultat est de prêter au sultan l'appui sincère et ferme de l'Angleterre et de la France, et de

montrer aux deux gouvernements de la Russie et de l'Autriche que le Turc a des amis qui le soutiendront et le défendront en cas de nécessité. Pour cela, il faudrait premièrement faire à Vienne et à Saint-Pétersbourg des représentations amicales, mais décidées, démontrant qu'il n'existe aucun traité qui oblige le sultan à faire ce qu'on a voulu exiger de lui, et que, dans l'absence d'obligation de sa part, il n'aurait pu l'accorder qu'au détriment de son honneur. Secondement, nous pourrions ordonner à nos escadres respectives de stationner aux Dardanelles, pour être prêtes à se rendre à Constantinople si elles y étaient invitées par le sultan, soit pour défendre Constantinople d'une attaque actuelle ou imminente, soit pour lui fournir l'appui moral que leur présence dans le Bosphore ne manquerait pas de lui donner. Je suis parfaitement convaincu que l'Autriche et la Russie ne s'aventureraient pas, dans la situation présente de l'Allemagne, de la Pologne et du nord de l'Italie, à risquer une rupture avec l'Angleterre, la France et la Turquie, sur une question comme celle dont il s'agit. Mais, je le répète ; tout ceci n'est que mon opinion personnelle, et je ne puis répondre des docteurs du cabinet; ainsi, avant de recevoir encore de mes nouvelles, ne compromettez pas le gouvernement par l'expression d'aucune opinion ou par aucune démarche.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

L'ambassadeur de Russie à Londres s'empressa d'avoir une entrevue avec le secrétaire d'État pour les affaires étrangères. La conversation qui s'en-

suivit est rapportée dans le mémorandum suivant :

Carlton Gardens, 2 octobre 1849.

Cet après-midi, j'ai eu une conversation assez longue avec le baron de Brunow. Il a commencé par vouloir montrer que la meilleure ligne à suivre pour l'Angleterre et pour la France serait de rester parfaitement tranquilles, d'attendre les évènements, et de se fier à la modération et à la bonté de l'empereur pour arriver, avec le sultan, à une entente amicale, sans porter atteinte à l'indépendance de la Porte. En d'autres termes, il désirerait qu'on laissât à l'empereur le temps de forcer le sultan à céder par l'intimidation.

J'ai dit que j'étais parfaitement de son avis, que l'affaire en elle-même était de fort peu d'importance, et que je ne pouvais m'empêcher de croire comme lui que la modération et la bonté des deux gouvernements impériaux les conduiraient à respecter la répugnance qu'éprouvait le sultan à leur livrer des hommes qui s'étaient mis sous sa protection; que l'Autriche et la Russie se contenteraient de la garantie qu'ils avaient le droit de demander, et que le sultan était prêt à leur accorder; garantie, qui consisterait à envoyer dans l'intérieur de la Turquie ceux des réfugiés qui n'auraient pas de moyens d'existence, et à obliger ceux qui ont de quoi vivre de quitter la Turquie pour se rendre en France ou en Angleterre. Quant à ne rien faire, j'ai dit que nous ne le pouvions point, parce que le gouvernement turc nous a officiellement demandé notre aide dans l'embarras où il se trouve, et que nous avions décidé d'adresser une représentation amicale en sa faveur

aux gouvernements d'Autriche et de Russie. M. de Brunow a répondu qu'il espérait que notre représentation serait rédigée de façon à ne pas faire de mal, au lieu de bien; que tous les hommes ont leurs défauts comme leurs mérites; que le défaut de l'empereur est d'être très-susceptible, et que tout ce qui aurait un air de menace pourrait l'empêcher de faire ce à quoi autrement il aurait été disposé. J'ai répondu que notre demande ne contiendrait rien de ce qu'il semblait craindre; que nous nous bornerions à exprimer l'espoir d'un accueil favorable, et que probablement le gouvernement français en ferait autant; que les deux empereurs se contenteraient d'éloigner le danger de leurs frontières et n'insisteraient pas sur l'expulsion d'hommes dont ils ne sauraient que faire si eux-mêmes les avaient sur les bras; car on ne pourrait supposer, par exemple, que l'empereur de Russie prît le moindre plaisir à fusiller un estropié comme Bem. Brunow dit que ce serait dommage que des représentations de ce genre fussent faites collectivement ou concurremment par l'Angleterre et la France; que l'action collective des deux aurait par elle-même une apparence comminatoire. J'ai répliqué que ce que nous proposions de faire était le résultat inévitable de l'appel que la Porte avait fait aux deux puissances; j'ai ajouté que lui, M. de Brunow, devait se rappeler que ce système de dualité n'avait pas commencé avec nous; que les deux gouvernements impériaux étaient collectivement intervenus avec menace à Constantinople, et que le sultan, durement mené par ses deux grands et puissants voisins, avait naturellement cherché à voir où il pourrait trouver des amis pour venir à son secours. Que les deux ministres impériaux, un peu trop zélés peut-être, ou poussés par le

désir de réussir par *un coup de main* et gagner ainsi l'approbation de leurs gouvernements, avaient été probablement plus loin que ne le portaient leurs instructions, et avaient non-seulement tenu un langage fort hautain et menaçant, mais suspendu leurs relations diplomatiques, formalité sans grave importance mais calculée pour en faire un moyen d'intimidation. Brunow avoua que ç'avait été là une sotte démarche, et il me répéta l'histoire, qu'il m'avait déjà racontée, de lord Aberdeen, qui avait suspendu ses relations diplomatiques avec Aali-Pacha lorsque ce dernier était ambassadeur à Londres, parce que le gouvernement turc ne voulait pas payer deux mille livres sterling au capitaine Walker pour des services rendus, et la démarche que lui, baron de Brunow, avait faite auprès de lord Aberdeen, pour lui remontrer qu'il avait commis une maladresse et le déterminer à reprendre ses relations avec l'ambassadeur de Turquie. J'ai dit que les deux gouvernements impériaux avaient indubitablement le droit de demander l'extradition de leurs sujets respectifs, quoique la demande russe, étant basée sur les évènements de la guerre de Pologne de 1832 et non sur la guerre de Hongrie de 1849, se trouvât un peu hors de date; mais que, d'autre part, le sultan, par ses traités, avait le droit de refuser de rendre ces réfugiés et de préférer les autres alternatives de les interner ou d'exiger leur départ du territoire turc. Brunow est parfaitement d'accord avec moi sur cette interprétation du traité passé entre la Russie et la Turquie. Il a dit que le traité de Kainardgi a été rédigé, comme tous les autres traités, entre la Russie et la Turquie, par des négociateurs russes, et qu'ils avaient expressément laissé le choix, parce qu'il était beaucoup plus pro-

bable que des Turcs se réfugieraient en Russie que des Russes en Turquie ; et que le gouvernement russe ne voulait pas être obligé de rendre des réfugiés politiques pour être livrés au cordon. Avec des criminels ordinaires, le cas était différent, et l'obligation de les rendre, beaucoup plus formelle. Brunow a pleinement et distinctement admis que, tandis que le traité autorisait l'empereur à demander l'extradition, il autorisait également le sultan à la refuser et à recourir de préférence à la simple expulsion du territoire. Enfin, j'ai cru comprendre que Brunow pensait que l'empereur acquiescerait ou devrait acquiescer au parti que prendrait le sultan. Mais il ne faut pas oublier que son but était évidemment de nous persuader de ne rien faire et qu'il se disait être sans instructions de la part de son gouvernement.

PALMERSTON.

Il existait beaucoup d'opposition en haut lieu à une intervention de l'Angleterre, mais les collègues de lord Palmerston se rangèrent à son opinion. En conséquence, il expédia à Paris la décision pris en conseil :

Foreign Office, 2 octobre 1849.

Mon cher Normanby,

Le cabinet s'est réuni aujourd'hui et a décidé que le sultan doit être appuyé par tous les moyens et dans toute l'étendue nécessaires, et que, pour cela, il faut demander la coopération de la France. Ce que nous proposons de faire, c'est ce que je vous disais dans ma

lettre particulière il y a quelques jours, c'est-à-dire : premièrement, d'adresser une représentation amicale et polie, de la part des deux gouvernements, à Vienne et à Saint-Pétersbourg, pour exprimer l'espoir que les deux empereurs ne presseront pas le sultan de faire ce que le respect de son honneur et des lois de l'hospitalité, non moins que les principes d'humanité lui interdisent et qu'aucune convention ne l'oblige à faire ; secondement, expédier les deux escadres aux Dardanelles avec ordre de pousser jusqu'à Constantinople si le sultan les y invite, soit pour sa défense immédiate, soit pour lui fournir l'appui moral de leur présence. Il va sans dire que cette décision implique la détermination d'aller jusqu'au bout, si les circonstances le rendent nécessaire. Nous croyons pouvoir compter entièrement sur la coopération de la France et sur sa résolution d'être aussi modérée dans ses premières démarches que résolue dans les mesures qu'il pourrait y avoir lieu de prendre ultérieurement. En attendant, il serait très-désirable que rien ne transpirât dans le public sur notre décision commune. Nicolas n'aime pas qu'on lui fasse des menaces, quoiqu'il ne soit pas dans l'habitude de les épargner aux autres; des menaces proférées pourraient blesser sa vanité et l'empêcher de céder. J'ai vu l'ambassadeur de Turquie, qui m'a remis une note, demandant l'appui moral et matériel de l'Angleterre. Je lui ai fait part de la décision du cabinet et lui ai dit que nous allions nous mettre en communication avec le gouvernement français à ce sujet. Il dit que l'escadre turque dans le Bosphore et la force militaire turque autour de Constantinople suffisent parfaitement pour garantir la capitale contre toute surprise de la part de la flotte de Sébastopol.

J'ai depuis revu Brunow, qui prétend n'avoir rien reçu de Pétersbourg et ne savoir que ce que les journaux rapportent; mais il me paraît inquiet. Il essaye de représenter l'affaire comme étant de peu d'importance réelle. Son but a été de me persuader que nous devions nous abstenir de toute démarche et attendre, pour voir ce que fera l'empereur, ou du moins ne rien précipiter, c'est-à-dire qu'il voudrait que nous laissassions à l'empereur le temps d'intimider le sultan sur cette affaire, comme nous l'avons fait au sujet de l'occupation de la Valachie, il y a quelques mois. Je lui ai dit que le cabinet avait décidé que des représentations seraient faites à Vienne et à Saint-Pétersbourg, mais que nous aurions soin de les faire de manière à ne justifier aucune *mauvaise réponse*. J'ai dit encore que le langage menaçant et le maintien à Constantinople de Radziwil, de Titoff et de Sturmer avait obligé la Porte à solliciter notre appui, et que nous ne pouvions, dans ces circonstances, nous défendre de faire des représentations amicales aux deux gouvernements impériaux. Je me suis abstenu, comme de raison, de parler d'escadres ou d'assistance matérielle, et me suis uni à lui pour espérer que l'empereur se contentera de l'expulsion des Polonais hors du territoire ottoman, et que les Polonais auront assez de bon sens pour préférer le séjour de l'Angleterre ou de la France à celui de la Turquie. Je n'ai pas le temps d'ajouter un seul mot de plus.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Lord Palmerston communique également la décision du conseil à l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople qui avait énergiquement poussé le

gouvernement turc à demeurer ferme dans son refus d'extradition des réfugiés hongrois et polonais (1).

Foreign Office, 2 octobre 1849.

Mon cher Canning,

Comme il est important de vous tirer le plus tôt possible de l'anxiété dans laquelle vous vous trouvez probablement à l'égard de la responsabilité que vous croyez peut-être avoir encourue par les conseils que vous avez donnés à la Porte, et, comme il est essentiel de ne pas perdre une heure inutilement en délivrant la Porte de ses doutes sur l'aide et l'appui qu'elle trouvera de la part de ses amis, je vous envoie cette lettre particulière par un messager spécial pour vous dire que le cabinet a aujourd'hui décidé de donner une réponse affirmative à la demande d'appui moral et matériel que l'ambassadeur ottoman, par ordre de son gouvernement, nous a

(1) Sir Stratford Canning à lord Palmerston, 17 septembre 1849.

« Si j'avais suspendu mon appui pour un moment, la Porte, je n'en doute pas, aurait cédé ; et sur presque toutes les questions, hormis celle qui impliquait des considérations aussi palpables d'humanité, d'honneur et de politique permanente, me trouvant sans instructions et laissé à mon propre jugement, j'aurais pu être disposé à conseiller une conduite offrant moins de danger, en dépit de la raison et du droit. Mais, à tout prendre, j'ai senti qu'il n'y avait aucune alternative qui ne fût accompagnée d'une perte de prestige et de réputation. Le déshonneur eût été le *nôtre*, car tout le monde sait que Reschid lui-même, avec tout son courage et son humanité, n'aurait pas résisté au torrent, sans nous, et la France, sur presque toutes les questions ici, suit nos traces, grâce aux nécessités de sa position et avec une généreuse confiance dans notre politique. »

présentée. Nous allons, en conséquence, entrer en communication avec le gouvernement français, afin de concerter ensemble la conduite que nous aurons à suivre, persuadés, comme nous le sommes, de la volonté et de la disposition de ce gouvernement de coopérer avec nous. Ce que nous comptons proposer, c'est que les deux gouvernements fassent des représentations amicales et courtoises à Vienne et à Saint-Pétersbourg pour amener les gouvernements impériaux à se désister de leurs demandes, attendu que le sultan n'est pas obligé par traité de faire ce qu'on demande de lui, et qu'y consentir serait un acte déshonorant et honteux pour lui. Nous voulons proposer en même temps que les deux escadres de la Méditerranée se rendent immédiatement aux Dardanelles avec ordre d'aller jeter l'ancre dans le Bosphore, si elles y sont invitées par le sultan, soit pour défendre Constantinople contre une attaque positive ou imminente, soit pour lui donner l'appui moral de leur présence. Je crois qu'il est possible que les amiraux soient déjà arrivés dans le voisinage des Dardanelles, attirés par les lettres qu'ils auront reçues de vous et d'Aupick. En attendant, il vaudrait mieux que la Porte fût conseillée de *ne pas* demander, sans nécessité absolue, l'entrée des escadres dans les Dardanelles. Les Russes pourraient, dans la suite, tourner un pareil exemple à leur avantage, et ce serait une menace trop ouverte. Or, la meilleure manière d'agir avec l'empereur n'est pas de le blesser dans son amour-propre par une menace formelle et publique. Dans cette affaire, nous travaillons à prendre deux gros poissons, et, pour ne pas casser la ligne, il faut remonter le rouet doucement et avec adresse. Le gouvernement, il est vrai, est décidé à soutenir le sultan à tout prix,

mais il faut que nous puissions montrer au parlement que nous n'avons manqué ni de courtoisie ni de patience, et que, si une collision a lieu, ce n'est pas notre faute. La présence des escadres, à l'entrée des Dardanelles ou dans ces parages, suffirait peut-être pour retenir l'escadre de Sébastopol à l'ancre dans le port. Les Turcs ont, d'ailleurs, à Constantinople et dans les environs une force militaire et navale capable de résister jusqu'à l'arrivée de nos escadres. Nous avons des bateaux à vapeur qui pourraient remorquer nos vaisseaux de ligne; nous en avons, je crois, six ou sept, et les Français en ont à peu près autant, et les Russes, à ce que je crois, douze ou quatorze.

Faites bien comprendre aux Turcs que cette communication est confidentielle et destinée à soutenir leur courage, mais qu'il ne faut pas qu'ils s'en vantent ou qu'ils la publient avant d'en recevoir la notification formelle. D'après le langage de Brunow, et je l'ai vu depuis le conseil, je serais porté à croire que l'affaire s'arrangera à l'amiable.

Les trains n'attendent pas, et il faut que je finisse.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Lord Palmerston fait savoir à l'Autriche non moins clairement et d'une façon tout aussi positive que l'Angleterre est décidée à appuyer le sultan :

Foreign Office, 6 octobre 1849.

Mon cher Ponsonby,

Je vous envoie une dépêche à communiquer à Schwarzenberg. Nous avons essayé de la rendre aussi

polie que possible, de manière à ne pas lui laisser de prétexte pour dire qu'il ne peut céder à des menaces. Nous n'en faisons aucune; et, dans mes communications verbales avec Brunnow et Colloredo, je n'ai pas parlé de l'envoi de notre escadre aux Dardanelles. Mais il est bon que vous sachiez et que vous soyez bien persuadé que le gouvernement est unanimement déterminé à prendre cette affaire sérieusement en main et à la mener à terme. Nous sommes résolus à soutenir la Turquie quels que soient ses adversaires dans cette circonstance. Il est pénible de voir le gouvernement autrichien, dans son aveuglement, sa folie et sa violence passionnée, se laisser emporter, dans une direction totalement opposée à sa politique traditionnelle. S'il y a une chose que l'Autriche devrait faire plutôt qu'une autre, ce serait de défendre la Turquie contre la Russie; et voilà précisément Schwarzenberg qui, dans sa passion de malmener les faibles, se joint au gouvernement russe pour humilier la Turquie et la traîner aux pieds du czar.

Mais vous comprenez si bien ces questions que vous aurez déjà, sans doute, saisi l'occasion d'exposer au gouvernement autrichien et à la camarilla toute l'étendue de la faute qu'ils sont en train de commettre. Outre cela, ils travaillent à réunir l'Angleterre et la France dans une action commune, ce qui n'est certainement pas une combinaison que, jusqu'à présent, les gouvernements autrichiens aient eu grande envie de favoriser. Il m'est impossible de croire que les deux gouvernements pousseront plus loin cette affaire. Quant au droit, il est décidément contre eux. Colloredo et Brunnow, tous les deux (je vous prie de ne pas les citer), reconnaissent que le sultan n'est pas tenu par traité

de faire ce qu'on demande de lui. Metternich, d'après ce que l'on m'assure, dit que c'est une grosse erreur.

Que pourrait gagner l'Autriche dans une guerre contre la Turquie, où celle-ci serait soutenue par l'Angleterre et la France? L'Autriche y perdrait ses provinces italiennes, auxquelles elle semble attacher une importance si déraisonnable, et elle ne les récupérerait plus. Quant à ce qu'elle pourrait gagner vers l'Orient, je l'ignore, mais elle pourrait bien finir par ne pas s'étendre du tout dans cette direction. En tout cas, je ne puis comprendre que, dans l'état actuel de l'Allemagne, il puisse convenir à l'Autriche de provoquer une guerre avec l'Angleterre et la France; je ne crois pas non plus que cette guerre puisse être d'aucun avantage même pour la Russie. Je vous en prie, faites ce qui dépend de vous pour persuader au gouvernement autrichien de laisser ces Hongrois quitter la Turquie, s'ils en ont les moyens, ou bien y demeurer tranquillement. Les chefs, naturellement, iront habiter d'autres parties de l'Europe; la masse des émigrés pourra être établie dans l'intérieur du pays, où elle formera une utile colonie.

On a l'idée que l'Autriche veut amener une transaction, pour en retirer de l'argent, en obligeant les Turcs à payer une somme considérable, qui serait une compensation pour celle que, à son dire, les émigrés auraient emportée avec eux; mais cette bourde ne prendra pas, ainsi tâchez de leur persuader de ne pas la tenter.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

L'attitude déterminée de l'Angleterre et de la France fut bientôt suivie de l'effet que l'on pouvait attendre.

Foreign Office, 23 octobre 1849.

Mon cher Normanby,

J'ai reçu aujourd'hui une lettre particulière de Ponsonby, dans laquelle il dit que le gouvernement autrichien a distinctement annoncé qu'il ne compte pas insister sur la reddition des réfugiés hongrois, et que le gouvernement russe ne s'oppose pas à cette décision. Mais il dit qu'il ne peut encore me déclarer cette décision officiellement. Nous apprenons de Varsovie que les Russes sont indignés de l'exécution des Hongrois, qui s'étaient rendus aux Russes, et que ce sentiment facilitera probablement l'abandon, de la part du gouvernement russe, d'une prétention qu'il n'avait jamais sérieusement secondée que pour appuyer l'Autriche. Le langage de Brunnow n'a jamais changé. Depuis le premier moment, il a admis que, quoique le traité de Kainardgi donnât le droit à la Russie de demander l'extradition, il donnait également à la Turquie le droit de choisir l'autre alternative. Il m'a demandé l'autre jour avec quelle intention et dans quelles limites nos escadres devaient agir. Je lui ai répondu : Dans les limites de la Méditerrannée d'après leurs ordres actuels et avec l'intention de consolider et de soutenir le sultan, qui avait été si vivement menacé par leurs deux hommes (les deux agents russes) à Constantinople ; que l'envoi de notre escadre dans les eaux du Levant était pour le sultan à peu près la même chose que de tenir

un flacon de sels sous le nez d'une dame qui aurait été effrayée.

Il a demandé s'il n'eût pas mieux valu attendre la réponse de Saint-Pétersbourg. J'ai dit que, dans ce cas, il eût été peut-être trop tard pour empêcher les accidents qui pourraient avoir lieu avant l'arrivée de nos flottes. Mais j'ai ajouté que, tant que nos escadres resteraient dans cette partie de la Méditerranée, elles ne menaçaient personne. Si l'Angleterre et la France eussent envoyé des flottes considérables dans la Baltique, alors, en effet, la Russie aurait pu dire : Ceci doit s'adresser à moi; qu'est-ce que cela veut dire? Et j'ai prié Ponsonby de dire à Vienne que si notre escadre avait remonté l'Adriatique, cela eût pû être une menace à l'Autriche ; mais nos vaisseaux, où ils se trouvent, ne menacent personne et ne font que montrer au sultan qu'il y a aide et assistance à sa portée en cas de nécessité.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

La conduite du gouvernement anglais dans cette affaire lui fut d'un avantage indirect. L'unanimité du sentiment public qui se déclara en sa faveur, dès qu'il eut déclaré son intention de soutenir la Turquie au point de faire la guerre pour elle, eut un excellent effet en Europe en montrant que nous n'étions pas à l'occasion aussi incapables d'une action énergique que certains discours au Parlement et dans les Congrès de la paix auraient pu le faire croire.

On prétendit alors que par la présence de notre flotte aux Dardanelles nous avions violé un traité. Lord Palmerston fait justice de cette chicane dans la lettre suivante :

Foreign Office, 23 octobre 1849.

Mon cher Ponsonby,

Nous reconnaissons parfaitement que le traité des Dardanelles de juillet 1841 défend l'entrée soit des Dardanelles, soit du Bosphore aux vaisseaux de guerre étrangers pendant que la Turquie est en paix. Mais ce traité n'empêche pas que des secours soient à portée du sultan pour l'assister en cas qu'une guerre inopinée vînt soudainement fondre sur lui. Et les deux gouvernements impériaux devraient se rappeler que Sturmer et Titoff ont déclaré à la Porte que si le gouvernement turc permettait à un seul des réfugiés de s'échapper, cette autorisation serait considéré *par l'Autriche et la Russie comme une déclaration de guerre.*

Il est possible que cette communication n'ait pas été autorisée, quoique, en voyant le ton présomptueux et insolent des dépêches de Schwarzenberg et de Nesselrode au gouvernement turc, je sois disposé à croire qu'elle l'a été. Mais en tout cas, autorisée ou non, une fois qu'une pareille communication avait été faite, il n'y avait pas évidemment un instant à perdre pour les gouvernements qui voulaient défendre la Turquie contre d'impérieux et impériaux dictateurs. .

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Lord Palmerston, ayant une fois entrepris cette tâche, n'était pas homme à la laisser à mi-chemin. Il n'était pas non plus, pour plaire à un allié, disposé à courir le risque, si petit qu'il pût être, d'avoir à tout recommencer. Il sentait qu'il avait gagné, mais il ne voulait rien laisser au hasard.

Foreign Office, 7 novembre 1849.

Mon cher Canning,

Je puis, je crois, vous féliciter maintenant sur l'issue pacifique de la question des réfugiés. Brunnow sort de chez moi et dit assez plaisamment qu'on a donné à cette question, dès le début, des proportions beaucoup trop exagérées et qu'il aurait fallu la traiter comme une affaire de police et non comme une question politique.

Voici quelles sont, d'après notre interprétation, es trois demandes faites maintenant à la Porte : 1° l'expulsion des Polonais du territoire turc ; 2° le transfert des Polonais convertis (à l'islamisme) à Diarbekir; 3° l'engagement de la part de la Porte à obtenir des gouvernements étrangers, et spécialement de l'Angleterre et de la France, que les sujets russes qui pourraient se faire naturaliser dans l'un ou l'autre de ces deux pays ne soient pas, par là, exempts d'être traités en Turquie selon leur nationalité originelle.

La première condition est précisément ce que le sultan avait proposé.

La seconde, comme arrangement temporaire, ne paraît présenter aucune objection, bien entendu comme arrangement temporaire et à la condition que les indi-

vidus ne devront pas être gardés à Diarbekir pendant le reste de leurs jours.

Quant à la troisième condition, il est probable qu'on ne nous trouvera pas disposés à l'admettre : un étranger acquiert par la naturalisation, en Angleterre, le caractère, et avec le caractère les droits, d'un sujet britannique ; il les acquiert par la loi, et je ne vois pas comment le gouvernement anglais pourrait prendre sur lui de retirer à qui que ce soit la protection que la loi lui a accordée. La naturalisation ne donnerait pas à un sujet russe des droits britanniques en Russie, cependant elle les lui donnerait dans tout autre pays. Mais ceci est une question à débattre de vive voix et non par les armes ; je regarde donc la paix comme assurée, et, aussitôt que nous aurons reçu vos prochaines dépêches, nous enverrons à Parker l'ordre de revenir à son ancienne station. Les Français sont impatients de ravoir leurs vaisseaux dont ils pourraient avoir besoin contre le Maroc, où un de leurs consuls, pétulant et vain, vient de travailler à fomenter une querelle avec les Maures. Je suis enchanté que leur escadre n'ait pas été disponible ; cela donnera le temps d'arranger l'affaire à l'amiable. Buchanan, qui arrive de Pétersbourg, raconte qu'en général les Russes sont très-piqués de l'échec que leur empereur vient de subir dans sa politique à l'endroit de la Turquie, et qu'ils disent qu'il profitera de quelque occasion pour nous le faire payer cher ; et le moyen qu'il va employer pour cela, selon eux, sera de fomenter des insurrections en Bosnie et dans d'autres lieux parmi les sujets de la Porte ; Brunnow lui-même ne peut s'empêcher de faire allusion à ces manœuvres comme à un moyen certain pour la Russie de disposer des destinées de l'empire turc.

Le gouvernement turc devrait se pénétrer profondément de ce fait et préparer, sans perdre de temps, les mesures les plus propres à éloigner des sujets chrétiens de la Porte toute légitime cause de mécontentement, afin de placer ainsi le trône du sultan sur une base large et solide.

Ces derniers changements de ministres en France ne produiront d'autre changement dans la politique étrangère du pays que de la rendre plus conforme aux vues et aux sentiments personnels du Président. Or, le Président est plus disposé que ne l'étaient certains de ses partisans (dont cependant nous n'avons pas à nous plaindre) à entrer en communauté de vues et d'action avec l'Angleterre.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Broadlands, 16 novembre 1849.

Mon cher Canning,

Les Français sont terriblement pressés de voir revenir leurs vaisseaux des Dardanelles. Ils disent que cet empressement est basé sur des motifs économiques et financiers et qu'il est important qu'ils soient en mesure d'annoncer à l'Assemblée le retour de la flotte. Il y a là un peu de faribole, quoiqu'il soit parfaitement vrai pourtant que tout ce qui est signe d'économie et de paix doit être utile en ce moment comme moyen parlementaire. Mais, comme vous savez, ils ont beaucoup hésité à envoyer leur flotte et le cabinet était partagé sur cette question, et, quoique le cabinet qui était ainsi divisé ait été pour cela congédié, il se peut que le gouvernement actuel ne soit pas à l'aise à cet égard. En

effet, les Français paraissent être dans la même condition que celle où se trouvaient les Turcs selon le mot attribué au ministre de Prusse à Constantinople, c'est-à-dire très-alarmés de leur propre détermination ou du moins de l'idée des conséquences qui pourraient s'en suivre.

Brunnow m'a lu, il y a dix jours, une dépêche dans laquelle Kisseleff (ministre de Russie à Constantinople) dit que Hautpoul l'a assuré que des ordres avaient été déjà envoyés ou allaient l'être pour le retour de la flotte. Je soupçonne que Hautpoul a effectivement laissé échapper quelque chose de pareil. Mais par la même poste est arrivée une dépêche de Normanby, disant que le gouvernement français désirait, il est vrai, rappeler la flotte, mais qu'il ne veut rien faire sans connaître nos dispositions à cet égard. Nous avons répondu que nous désirions attendre et ne pas nous décider avant d'avoir reçu des nouvelles de Constantinople. Mais, hier, j'ai reçu de Normanby une proposition de la part du Président de vous donner ainsi qu'à Aupick la faculté discrétionnaire de renvoyer l'escadre aussitôt que vous jugeriez que sa présence n'était plus nécessaire : cette proposition était tellement raisonnable que nous l'avons agréée sur-le-champ.

Quant à nous, nous sommes d'avis qu'il serait désirable que notre escadre retournât à Malte dès que sa présence aux Dardanelles n'est plus demandée ; mais qu'elle devrait rester où elle se trouve aussi longtemps qu'elle peut être utile comme appui moral au sultan. Dès que la Porte et les deux cours impériales se seront entendues sur les points principaux, l'escadre pourra se retirer ; mais il ne nous conviendrait pas de la rappeler tant qu'un point essentiel restera indécis, et que, par

là, nous pourrions avoir l'air d'abandonner le sultan. Il ne faudrait pas d'ailleurs que les agents russes à Constantinople en prissent prétexte pour dire que c'est par ordre de leur gouvernement que nos flottes se sont éloignées, et qu'en nous voyant céder ainsi la Porte ferait mieux de faire de même ; car elle verrait par là que nous pouvons bien parler haut dans le premier moment, mais qu'en définitive nous savons filer doux; que la Turquie a pu nous trouver prêts à la pousser à la résistance, mais que nous nous sommes retirés en hâte dès que nous avons vu la Russie prête à nous tenir tête. Les agents russes ne manqueraient pas de nous comparer à ces chiens qui, après avoir aboyé, se sauvent la queue entre les jambes aussitôt qu'on les menace. Nous perdrions ainsi tout ce que nous avons gagné et une partie du prestige que nous possédions déjà.

Vous ne manquerez pas de vous inspirer de ces considérations en vous servant du pouvoir discrétionnaire dont on vient de vous investir, et, quoique nous fussions aises de trouver que la présence de la flotte n'est plus nécessaire, il vaudrait mieux qu'elle restât où elle est huit ou quinze jours de plus, que de s'en revenir trop tot.

Si vous jugiez essentiel que la flotte demeurât encore quelque temps aux Dardanelles et qu'Aupick, obéissant à ses instructions, fût d'un avis contraire et refusât de se rendre à votre opinion, il n'y aurait pas grand mal à laisser la flotte française se séparer de la nôtre et s'acheminer vers Toulon.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Broadlands, 14 novembre 1849.

Mon cher Normanby,

Il eût été parfaitement ridicule et méprisable de retirer nos vaisseaux sur l'injonction de la Russie et sur la simple assertion d'un arrangement conclu par elle avec la Porte. Un grand État n'agit pas avec une légèreté pareille, il doit mettre dans sa conduite un certain degré de méthode et de réflexion. Nous avons envoyé notre flotte aux Dardanelles pour qu'elle fût prête à appuyer le sultan en cas d'attaque, et que sa présence lui donnât le courage de soutenir ses droits dans sa négociation avec la Russie. Cette négociation n'était point connue encore à Constantinople lors de nos dernières nouvelles ; elle portera probablement sur des demandes, à quelques-unes desquelles la Porte pourrait bien se refuser. Les menaces pourraient être employées de nouveau, si nos vaisseaux s'éloignaient avant la complète solution de l'affaire; même leur départ pendant la négociation ne manquerait pas d'être représenté par les agents russes à Constantinople comme un abandon de la Turquie par déférence aux remontrances de la Russie. Ou il fallait ne pas envoyer notre flotte, ou nous devons la garder là jusqu'à la fin de l'affaire. Les Français sont libres de faire ce qui leur plaît; mais on devrait leur faire comprendre que la retraite hâtive de leur escadre sera représentée par les Russes à Constantinople comme une concession de la part de la France à la Russie.

Sans doute, l'ambition désappointée, comme vous le dites, tâchera de prévenir l'opinion contre une alliance anglaise qui déjoue des projets personnels, mais il nous

faut agir, dans cette circonstance, le mieux que nous pourrons. Il y a toujours, dans les affaires, quelque difficulté qu'il faut combattre, car le cours de la politique fut rarement paisible (1).

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Au sujet de l'infraction qu'on nous accusait d'avoir faite aux traités, lord Palmerston écrit :

Broadlands, 22 novembre 1849.

Mon cher Canning,

Ne permettez plus à Parker de jeter l'ancre au-delà des forts extérieurs des Dardanelles ou de les dépasser. Cet acte de sa part a produit un très-mauvais effet ; il est difficile de prouver, en effet, que ce ne soit pas là entrer dans le détroit et, partant, commettre une violation du traité de juillet 1841 (2).

Nesselrode semble avoir pris l'affaire fort tranquillement et pour cause : une semblable infraction faite par nous à notre traité des Dardanelles est précisément ce que les Russes désireraient nous voir exécuter comme précédent, et ils ne tarderaient pas à suivre notre exemple. Le règlement du port du gouvernement turc par lequel le mouillage en deçà des châteaux

(1) Parodiant un vers de Shakespeare : (*le Songe d'une nuit d'été*) « Rarement le cours de l'amour véritable fut paisible. »

(2) Les termes du traité sont : Tous les vaisseaux de guerre de toutes les nations arrivant aux Dardanelles doivent s'arrêter et attendre au mouillage entre les châteaux extérieurs et intérieurs jusqu'à ce qu'ils soient informés de Constantinople si un firman leur sera ou non accordé pour leur permettre de procéder au delà.

extérieurs est assigné aux vaisseaux de toutes les nations pour y attendre leur firman, avant de remonter jusqu'à Constantinople, ne saurait s'adresser logiquement et de bonne foi qu'à ces vaisseaux de guerre qui ont la permission d'aller à Constantinople; mais ceux-là ne sont que des vaisseaux très-légers à l'usage des ambassades et des légations : ce règlement ne peut être considéré comme applicable à une escadre de vaisseaux de ligne, qui, d'après les conventions, ne peut aller à Constantinople tant que la Porte est en paix. En tout cas il y a là une question extrêmement subtile qui donne lieu à beaucoup de distinctions, nous expose à une désagréable discussion de mots et nous oblige à prouver que s'arrêter dans la première enceinte du détroit n'est pas entrer dans le détroit : proposition qu'il n'est pas facile d'établir. Si les vents repoussent Parker de la baie de Besika, qu'il aille se réfugier à Enos ou à Jaros, ou dans tout autre lieu, n'importe à quelle distance ; car il peut toujours être de retour à temps, et il ne peut être question maintenant d'une invasion du territoire turc par une armée ou une flotte russe. Nous vous enverrons sous peu notre décision au sujet des demandes des deux empereurs. Je suis disposé à croire, d'après le langage que Brunnow m'a tenu aujourd'hui, que le gouvernement russe ne demanderait guère que l'éloignement de la frontière des Polonais renégats, et leur internement à l'état de liberté dans l'Asie Mineure. Brunnow affectait de traiter fort légèrement la demande autrichienne, qu'il représentait comme une affaire dont la Porte disposerait facilement dès qu'elle aurait terminé d'une manière satisfaisante ses différends avec la Russie. La Porte, en effet, ne trouverait aucun avantage à insister sur des vétilles de peu d'importance,

mais il se pourrait fort bien qu'elle tînt bon sur des conditions auxquelles elle n'est soumise par aucun traité ou convention quelconque.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Lorsque les deux puissances reconnurent l'inutilité d'insister sur leur demande d'extradition des réfugiés polonais et hongrois, l'Autriche y en substitua une autre qui tendait à faire tenir les transfuges par la Porte en captivité et à les empêcher de quitter le territoire turc. Il est vrai que le sultan avait proposé un arrangement de cette nature au moment où l'extradition avait été péremptoirement demandée, mais avec cette différence qu'au lieu de garder ces individus prisonniers, à la sollicitation d'un gouvernement étranger, il ne les garderait que pour un temps dont il déterminerait lui-même la durée.

Dans la lettre suivante lord Palmerston proteste contre cette nouvelle demande de l'Autriche :

Foreign Office, 27 novembre 1849.

Mon cher Ponsonby,

Je n'ai que le temps de vous écrire deux lignes avant le départ de la poste. Vous dites que vous ne comprenez pas les objections auxquelles Canning fait allusion comme pouvant être faites à la nouvelle demande adressée par l'Autriche à la Turquie relativement aux réfugiés. Ces objections sont qu'il est déraisonnable

en soi et incompatible avec la dignité et l'indépendance du sultan de se voir réduit à être geôlier de l'empereur d'Autriche, et à se charger de la garde d'individus que le gouvernement autrichien peut considérer politiquement dangereux; qu'il est odieux que l'exécution par un souverain de ces devoirs de geôlier soit soumise à la surveillance d'agents d'une puissance étrangère, et que cette surveillance continue jusqu'à ce que cette puissance étrangère daigne relever ce fonctionnaire couronné. Le traité de Bucharest ne donne pas à l'Autriche le droit d'imposer cette servitude au sultan; les devoirs de bon voisinage ne l'exigent pas non plus. Ce que le sultan est obligé de faire, c'est d'empêcher que son territoire ne devienne un asile d'où l'on puisse, par des manœuvres et des machinations, troubler la tranquillité des États voisins. Or, cette obligation serait pleinement accomplie si le sultan renvoyait de ses domaines les sujets des puissances étrangères légitimement suspects de vouloir abuser, dans un but coupable, de l'hospitalité qui leur est accordée. Tout ce que l'Autriche, par conséquent, peut exiger à titre de bon voisinage, — et encore est-ce plus qu'aucun traité ne l'oblige à demander, — c'est que les réfugiés hongrois soient expulsés de la Turquie; mais vouloir qu'ils soient détenus et gardés coactivement en Turquie est une exigence déraisonnable et de nature, si la Turquie y consentait, à faire à l'Autriche, dans l'opinion publique de l'Europe, un tort considérable et qu'aucun avantage ne saurait contre-balancer. Quant aux publications que ces Hongrois pourraient faire en France ou en Angleterre, il y a déjà assez de Hongrois partis pour publier tout ce qu'on peut dire ou révéler; et relativement à la sympathie que Kossuth exciterait ici ou en

France, que le gouvernement autrichien se mette bien dans l'esprit que le chef de l'insurrection hongroise exciterait bien plus d'intérêt s'il était cruellement détenu en Turquie que s'il vivait en garni à Londres ou à Paris. C'est là une mauvaise politique aussi bien qu'une odieuse injustice de la part du gouvernement autrichien. Je vous en prie, tâchez de leur persuader cette vérité et d'obtenir qu'ils se contentent de l'expulsion de ces Hongrois.

Je vous écris ceci, et vous enjoins d'y employer toute votre influence, quoique j'apprenne de plusieurs côtés que vous combattez, au lieu d'appuyer, la politique de votre gouvernement et que vous ne cachez point votre désapprobation de la ligne de conduite que nous suivons. Un diplomate ne devrait pas tenir un pareil langage tant qu'il garde sa position. C'est, du reste, une absurdité puérile que de dire que nous sommes hostiles à l'Autriche parce que nous désapprouvons la politique d'un Metternich ou les cruautés d'une administration Manning, par qui l'Autriche est gouvernée en ce moment; vous pourriez tout aussi bien dire qu'un homme est l'ennemi de son ami parce qu'il lui fait sentir les erreurs et les fautes qui sont en train de lui faire perdre l'estime de ceux dont la bonne opinion vaut la peine d'être conservée.

Quelques jours après, lord Palmerston écrit encore au même :

Foreign Office, 20 novembre 1849.

Mon cher Ponsonby,

Les exigences de l'Autriche à l'égard des réfugiés hongrois sont absurdes et blessent la dignité et l'indé-

pendance du sultan. Il est, en effet, aussi incompatible avec la dignité d'un souverain indépendant de se faire le geôlier des délinquants politiques de son voisin, qu'il le serait de se faire le pourvoyeur du bourreau pour ce même voisin.

Schwarzenberg, dans sa réponse officielle à Mussurus, prétendant citer ce que Mussurus avait dit, lui attribue des paroles qu'il n'a jamais prononcées et qui changent matériellement le sens de l'arrangement proposé. Mussurus ne s'est pas servi du mot « dorénavant » et il n'a rien écrit touchant le « laisser cet arrangement durer aussi longtemps qu'il plairait au gouvernement autrichien ». Mais au surplus quelle puérile et inepte crainte que celle que l'on a de Kossuth! Quel mal pourrait-il faire à l'Autriche en séjournant en France ou en Angleterre? Il serait le héros d'une demi-douzaine de dîners en Angleterre, où on prononcerait des discours dans le genre de ceux qu'on a débités ici sur certaines plates-formes depuis quatre mois: après quoi le personnage retomberait dans une sorte d'obscurité. Au contraire, tant qu'il sera un *détenu politique* en Turquie, il restera un martyr aux yeux de bien des gens et un objet de constant intérêt. Quant aux révélations qu'il pourrait faire sur la conduite du gouvernement, des généraux et des soldats autrichiens, bien d'autres réfugiés nous renseigneront à cet égard; la détention de Kossuth ne ferait qu'ajouter à l'indignation que ces révélations ne manqueront point de soulever. Le gouvernement autrichien ferait donc bien, dans son propre intérêt, de consentir au renvoi par le sultan de tous les réfugiés hongrois. Mais, qu'il y consente ou non, vous pouvez compter qu'ils s'en iront d'une manière ou d'une autre, et alors

le gouvernement autrichien fera une sotte figure en se voyant ainsi déjoué.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

La lettre suivante montre bien ce caractère impérieux et susceptible de l'empereur Nicolas que nous avons vu éclater d'une manière si vive et si triste dans la guerre de Crimée. L'audience dont il est question ici fut cependant accordée à l'ambassadeur d'Angleterre quelques jours plus tard ; mais il est probable que, lorsque le prince Menschikoff fut envoyé à Constantinople en 1853, son impérial maître n'avait pas oublié la mortification de 1849.

Broadlands, 27 novembre 1849.

Mon cher Bloomfield,

J'ai reçu votre lettre du 8, dans laquelle vous dites que l'empereur ne vous a pas accordé l'audience d'usage après votre retour à votre poste, et que vous avez été informé confidentiellement qu'il ne compte vous voir que dans les cérémonies publiques. J'en suis fâché, parce que je regrette que ces dernières affaires turques aient produit un pareil effet sur les dispositions de l'empereur vis-à-vis du représentant de l'Angleterre ; néanmoins je ne trouve pas qu'il fût expédient que la reine usât de représailles envers Brunnow. Du reste, les habitudes de notre cour ne laissent guère de place à des représailles. La reine voit les ministres étrangers

à des levers, à des concerts et à des bals où tous, ou à peu près tous, sont admis; puis environ une fois par an elle invite les représentants des principales cours à dîner; mais ce dîner a lieu à une époque plus avancée de l'année, et d'ici là l'empereur pourra avoir changé d'humeur envers vous. Nous devons prendre en considération l'effet qu'un grand échec politique a dû produire sur son esprit, et son ressentiment d'un échec aussi public est accru probablement par la pensée, qu'il a été causé jusqu'à un certain point par le zèle malavisé de Titoff et de Radziwil, qui ont dépassé leurs instructions et compromis l'empereur au-delà de son intention.

La mortification est d'autant plus grande qu'elle a suivi de si près ses grands succès en Hongrie et en a totalement effacé l'éclat. Il doit être contrariant, en effet, pour le seigneur et maître de tant de centaines de mille hommes et de près de cinquante vaisseaux de ligne, d'être arrêté dans ses desseins par une escadre de sept vaisseaux de ligne et la saison de l'année. Ce que nous avons de mieux à faire, c'est de n'accorder qu'une médiocre attention à cette mauvaise humeur et d'essayer de la lui faire oublier.

Il aurait bien des moyens de nous tracasser, sans toutefois nous faire aucun mal sérieux, et ce serait une mauvaise politique de notre part que d'accepter une chose pareille comme une querelle, à moins qu'elle ne fût donnée comme telle et de manière que nous ne pussions la décliner.

Mais, quoiqu'il soit probable que l'empereur n'oubliera pas de longtemps ce qui s'est passé, et que longtemps aussi il se tiendra prêt à saisir l'occasion de nous le faire payer, cependant, lorsque cette affaire de

Constantinople sera terminée, il reprendra vis-à-vis de nous sa cordialité ordinaire, au moins extérieurement; et ce n'est pas de sitôt qu'il trouvera le moyen de nous causer beaucoup d'embarras.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Deux ans s'écoulèrent avant que le gouvernement turc eût le courage de rompre en visière avec son puissant ennemi et de mettre en liberté Kossuth et ses compagnons. Pendant cet intervalle, les réfugiés hongrois furent internés à Kutayah dans une espèce de captivité honorable. On montra pour eux un grand intérêt aux États-Unis et en Angleterre. Lord Palmerston écrit pour presser leur libération auprès u gouvernement turc :

Carlton Gardens, 10 février 1851.

Mon cher Canning,

Je vous ai envoyé une dépêche au sujet de Kossuth de ses compagnons d'exil. Je l'ai rendue aussi modérée que possible; mais, je vous en prie, ne laissez pas ignorer à Reschid et à Aali que ce n'est que l'expression très-adoucie du sentiment public en ce pays par rapport à cette affaire. Vous aurez vu de quelle manière on l'a envisagée dans la Chambre des Communes lors de la discussion de l'adresse; je reçois chaque jour des représentations, à ce sujet, des villes grandes et petites, de l'Angleterre, de l'Écosse et du pays de Galles.

L'an passé, il existait dans le pays tout entier un véritable enthousiasme en faveur du sultan, parce que l'on croyait que le gouvernement turc avait généreusement et véritablement résolu de se refuser à être le geôlier ou le bourreau de n'importe lequel des empereurs. C'est cette persuasion qui a poussé le pays d'un bout à l'autre, whigs, tories et radicaux, à approuver et à appuyer le défi que, par nos conseils et notre escadre, nous avons lancé à la face des deux gouvernements impériaux. Mais le terrain sur lequel nous sommes placés commence à s'écrouler sous nos pieds, et les brillantes espérances que la nation avait conçues se dissipent rapidement. Sans doute le sultan a sauvé les Polonais et les Hongrois de la corde et de la fusillade, mais il se rend l'esclave dégradé de l'Autriche en livrant les Hongrois à la torture plus lente, mais non moins cruelle, de la prison.

Je rougis de nos protégés, le sultan et ses lâches ministres ; vous pouvez leur dire, à ces ministres, confidentiellement mais avec assurance, que, s'ils continuent à agir ainsi, non-seulement nous ne voudrions pas, mais nous ne pourrions pas envoyer une escadre, pas même le plus petit canot à leur aide en aucun cas. L'enthousiasme de l'année passée se transforme rapidement en un sentiment de dégoût et de mépris en les voyant consentir à remplir l'office dégradant de geôliers du prince Schwarzenberg.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Au mois de septembre suivant, les réfugiés en question furent mis en liberté.

CHAPITRE CINQUIÈME

Affaire de Grèce et débat de don Pacifico.

De même qu'un tertre peu attrayant ou une source de nulle importance obtient un renom impérissable grâce au hasard d'une grande bataille livrée sur sa crête ou sur ses bords, ainsi en 1850 devint célèbre le nom d'un misérable aventurier parce que ce nom se rattacha au souvenir d'un mémorable débat au parlement. C'était le sort d'un ministère qui était en jeu, aussi bien que celui d'un ministre, car les torts faits à don Pacifico et la manière de les réparer ne furent dès le premier moment qu'un prétexte pour attaquer une politique et donner carrière à l'antagonisme de deux partis. Les soldats alliés qui ouvrirent le feu furent les protectionnistes anglais et les absolutistes étrangers. Victorieux au début dans la Chambre des Lords, ils subirent une déroute complète dans la Chambre des Communes à la suite du plus remarquable effort d'éloquence

dont le parlement ait gardé la mémoire. Quoique les affaires en litige s'étendissent bien au-delà des étroites limites de la Grèce, c'était pourtant autour de ce centre que la lutte était principalement engagée ; il sera donc nécessaire d'examiner le plan de combat et de rappeler le cours des évènements qui obligèrent enfin le gouvernement anglais à employer la force.

L'insurrection grecque éclata en 1820. Après avoir duré quelques années, l'Angleterre, la France et la Russie intervinrent et amenèrent la Turquie à reconnaître l'indépendance de la Grèce. Les trois puissances décidèrent que la forme de son gouvernement serait monarchique ; mais l'Angleterre attacha à son assentiment à cet égard la condition indispensable que ce serait une monarchie constitutionnelle. Par conséquent, lorsque le prince Othon de Bavière, mineur alors, fut appelé au trône, les trois puissances, en annonçant le choix qu'elles avaient fait, déclarèrent en même temps que des institutions constitutionnelles seraient accordées au pays aussitôt que le roi serait majeur. Cette déclaration fut ratifiée par le roi de Bavière au nom de son fils, le jeune roi de Grèce.

Cette promesse ne fut pas accomplie. Les cours absolutistes de Russie, de Prusse et d'Autriche, naturellement opposées aux constitutions, se prévalurent du prétexte que les Grecs n'étaient pas

encore mûrs pour un gouvernement représentatif pour ne pas presser Othon de remplir ses engagements. La France, s'appuyant sur le même motif, se tint à l'écart ; M. Guizot, se servant de sa comparaison favorite, disait que si une machine de la force de six cents chevaux est placée dans un petit esquif, elle doit nécessairement le déchirer en pièces au lieu de le faire marcher. L'Angleterre restait par conséquent seule avec ses remontrances et s'attira naturellement l'antagonisme des gouvernements auxquels elle se croyait à regret le devoir de reprocher leur conduite à cette occasion. Sur d'autres points aussi elle se trouvait du côté impopulaire, tandis que la France avait jugé convenable de prenpre le côté populaire. M. Guizot s'efforce dans le passage suivant de ses Mémoires de faire la distinction entre leurs situations respectives :

« Tandis qu'à Londres on acceptait l'indépendance de la Grèce comme une malencontreuse nécessité, nous n'acceptions à Paris que comme une nécessité fâcheuse les étroites limites dans lesquelles on resserrait cette indépendance. »

Il est vrai qu'il couronne ces réflexions par une observation fort significative :

« Mais, en repoussant toute tentative d'extension contre la Turquie, nous n'entendîmes point interdire aux Grecs de grandes espérances (1). »

(1) Vol. VII, p. 324.

Ainsi, tandis que l'Angleterre prévoyait distinctement les difficultés qui attendaient les Grecs dans leurs essais de *self government* et qu'elle trouvait que l'objet principal était de les encourager à prendre les habitudes et les pratiques d'une monarchie constitutionnelle, la France, afin de se conserver auprès d'eux une influence spéciale, faisait secrètement miroiter devant leurs yeux l'espoir de conquêtes futures et de gloires imaginaires.

A l'Angleterre, par conséquent, échut le rôle pénible de faire des représentations contre les dangers d'une constitution sans un gouvernement libre, dont le résultat ne pouvait être que la licence sans la liberté. Selon la parole de lord Palmerston, le système entier ne tarda pas à engendrer des abus de toute espèce. On ne pouvait s'attendre à trouver la justice où les juges étaient à la merci des conseillers de la couronne. L'ordre ne pouvait exister dans les finances là où il n'existait point de responsabilité de la part des receveurs ou des administrateurs du revenu public. Les abus étaient innombrables, depuis le brigandage dans les campagnes jusqu'à l'expropriation forcée dans la capitale même, et la tyrannie de la police était insupportable.

Au milieu de cet état de choses, il y avait dans chaque ville de la Grèce un certain nombre de personnes, telles que des Maltais, des Ioniens et autres, qui se trouvaient naturellement sous la pro-

tection de l'Angleterre. La police grecque trouvait bon dans la pratique de ne faire aucune distinction entre ceux-ci et leurs propres concitoyens. De temps en temps on avait demandé une compensation pour plusieurs actes de violence infligés à des Ioniens, mais en vain, jusqu'à ce qu'enfin un outrage commis contre l'équipage d'une embarcation du « Fantôme », vaisseau de la marine royale, et les affaires Finlay et don Pacifico, finirent par lasser la patience de lord Palmerston et le déterminèrent à insister sur la satisfaction immédiate de ses justes demandes. M. Finlay était un Écossais à qui l'on avait pris un terrain qui lui appartenait, pour agrandir les jardins du palais royal d'Athènes et pour lequel il fut impossible d'obtenir un paiement quelconque de la part des expropriants. Bien différent du grand Frédéric qui montrait avec orgueil le moulin sur sa terre de Sans-Souci comme une preuve que dans ses États les droits du plus humble de ses sujets étaient respectés, Othon ne pouvait montrer qu'un amas de notes diplomatiques et de suppliques demandant justice, comme preuve qu'elle ne se trouvait nulle part dans son royaume.

M. Pacifico était un juif, natif de Gibraltar, dont la maison avait été pillée et dépouillée en plein jour par une foule de gens conduite par les fils du ministre de la guerre. Tandis que cela se passait,

les autorités d'Athènes n'essayèrent nullement de le protéger. Pendant trois ans, sir E. Lyons et M. Wyse avaient vivement, mais vainement, appuyé sa demande de compensation. On ne saurait douter que quelques-unes de ses demandes ne fussent exagérées; mais aussi on ne peut nier qu'il n'eût été indignement lésé et qu'il n'eût droit à des réparations.

Ce n'est pas subrepticement ni soudainement que lord Palmerston se détermina à agir. Dès le mois d'août 1847 il avait écrit à lord Bloomfield, notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg :

« On n'a pas encore envoyé l'ordre à Parker d'obliger le gouvernement grec à se rendre à nos diverses demandes; mais il ne faut pas cacher à Nesselrode et à l'empereur qu'il faudra bien qu'un ordre de cette sorte lui soit enfin transmis, si Coletti ne le rend pas inutile en faisant droit de bon gré à nos réclamations. Il n'y a pas le moindre danger que Parker soit exposé au désagrément d'avoir à se mesurer avec Joinville, parce que nous sommes trop évidemment dans notre droit pour qu'il soit possible que la France veuille s'opposer à nous par la force des armes; d'ailleurs nous sommes plus forts qu'elle dans la Méditerranée, et c'est là notre meilleure garantie. Dites à Nesselrode et à l'empereur que s'ils pensent que l'obtention de nos demandes par la force serait préjudiciable à la stabilité de la Grèce, — opinion que nous ne partageons nullement, — la seule manière de l'empêcher serait de persuader à Coletti d'obtempérer à ce que nous demandons, car

les Grecs ont amplement les moyens de nous payer s'ils le veulent. »

M. Coletti, « chef de Pallicares », le rusé médecin d'Ali-Pacha, peu de temps auparavant chef d'insurgés à demi-sauvages, en Épire, puis pendant huit ans ministre de Grèce à Paris, et rentré à Athènes après la révolution constitutionnelle qui eut lieu en 1843, se trouvait alors premier ministre. C'était un admirable sujet pour la plume de M. About. Lord Palmerston le peint ainsi qu'il suit en écrivant à lord Normanby :

Foreign Office, 20 avril 1847.

..... Je ne doute pas que Coletti ne préférât, comme dit Wallenstein, la France à la potence, mais pourquoi serait-il réduit à cette alternative? Il est vrai que Saint-Aulaire m'a dit l'autre jour que Coletti était un ministre nécessaire, car il était le chef et le directeur de tous les voleurs et de tous les vauriens de la Grèce, et que, si on le renvoyait, il se mettrait à leur tête et ferait des incursions en Turquie, ou bien il ravagerait les provinces de la Grèce. A cela j'ai répondu que la qualification de voleur par profession me semblait une singulière recommandation pour un ministre, mais que je ne pouvais partager les appréhensions de Saint-Aulaire, au sujet de ce qui pouvait arriver si Coletti était renvoyé, parce que, si dans ce cas il envahissait la Turquie, il serait probablement fusillé, et, s'il se mettait à piller la Grèce, il serait certainement pendu. Mais on

ne le renverra pas; Othon l'aime comme un second lui-même, parce qu'il est aussi despote que lui; et, aussi longtemps qu'on pourra obtenir une majorité en sa faveur dans les Chambres, par corruption et intimidation, par l'influence personnelle du Roi et par l'argent de la France, Coletti restera ministre. Mais de cela nous n'avons pas à nous occuper; nous ne pouvons qu'insister pour que justice soit rendue à nos sujets, et que l'intérêt de la dette que nous avons garantie soit payé. Si nous ne pouvons obtenir ces justes demandes par la négociation, il nous faudra recourir à la force. Si nous les obtenons, nous ne pouvons intervenir au delà; et j'ose croire que Coletti sera assez sage pour satisfaire nos demandes et ne pas nous pousser à des mesures extrêmes.

Quant à Lyons (1), il existe depuis plusieurs années contre lui une conspiration permanente de la part de tous ses collègues diplomatiques, avec le gouvernement grec à leur tête. Lyons a été regardé comme le seul défenseur du gouvernement constitutionnel, gouvernement qu'Othon et Coletti désirent voir au diable. Piscatory le déteste, parce que le gouvernement français croit qu'il peut exercer plus d'influence sur des ministres et sur des cours que sur des assemblées populaires; le ministre bavarois a été jusqu'à présent, comme son roi, tout en faveur du despotisme; Prokesch, obéissant à Metternich, tombe en convulsions à la seule idée d'institutions représentatives; le ministre de Prusse a reçu l'ordre de suivre implicitement son

(1) Sir Edmond Lyons, ministre d'Angleterre à Athènes et père de lord Lyons, actuellement ambassadeur d'Angleterre à Paris.
(*Le Traducteur.*)

collègue autrichien ; et le Russe n'a le courage de soutenir le parti constitutionnel que lorsqu'il a une chance de voir Othon effrayé s'en aller et laisser la place au grand-duc d'Oldenburg : tous ces messieurs par conséquent s'entendent pour supprimer toute information quant aux désordres et aux abus de la Grèce, et s'unissent pour décrier Lyons.

Enfin, en décembre 1849, plus de deux ans après avoir écrit la lettre que l'on vient de lire, lord Palmerston notifia formellement au ministre d'Angleterre à Athènes que le terme de la patience britannique était expiré.

Foreign Office, 3 décembre 1849.

Mon cher Wyse,

J'ai prié l'Amirauté de donner des ordres à sir William Parker de relâcher à Athènes à son retour des Dardanelles, et de vous assister pour terminer enfin d'une manière satisfaisante nos diverses réclamations contre le gouvernement grec. Vous persévérerez comme de raison avec lui dans le *suaviter in modo* aussi longtemps que le comportent notre dignité et notre honneur ; et je mesure ce temps par des jours, peut-être même par un nombre limité d'heures. Cependant, si le gouvernement grec ne cède pas, il faut que Parker frappe. En ce cas, vous vous embarquerez sur un de ses vaisseaux avant qu'il ait pris aucune mesure hostile, afin que votre légation soit à l'abri d'insulte. Il devra, bien entendu, commencer par des représailles, c'est-à-dire par saisir quelque propriété grecque ; mais le Roi ne s'in-

quiéterait probablement pas de la prise de possession de quelque propriété appartenant au commerce : par conséquent ce que Parker aurait de mieux à faire serait de s'emparer de sa petite flotte, si cela pouvait se faire adroitement. Après cela il faudrait bloquer un ou tous ses ports; et, si cela n'était pas suffisant, alors ce serait à vous et à Parker de prendre les autres mesures que vous jugeriez nécessaires, quelles qu'elles soient. Je me rappelle que dans le temps on croyait qu'un débarquement de quelques marins et de soldats de la marine dans une ville quelconque nous permettrait de saisir et d'emporter une quantité suffisante de valeurs appartenant à l'État pour compenser Pacifico dont il faut absolument que la réclamation soit amplement satisfaite.

Vous devriez informer le gouvernement grec que si cette fois nous ne venons pas exiger la somme qui nous est due sur l'emprunt grec, c'est pour leur donner l'occasion de remplir leurs obligations de bon gré; mais que nous ne pouvons continuer à permettre que le peuple anglais paie 50,000 livres sterling par an pour aider le roi Othon à corrompre son parlement, à suborner ses électeurs, à bâtir des palais et à se former une bourse en vue des mauvais jours que sa détestable politique pourrait lui attirer.

A vous sincèrement,

PALMERSTON.

La flotte arriva au Pirée, mais les demandes du gouvernement anglais ne furent point accordées. Les ministres de France et de Russie se montrèrent furieux de notre prompte action et firent leur

possible pour pousser le roi de Grèce à la résistance.

Foreign Office, 1er février 1850.

Mon cher Normanby,

Un discours sur l'agriculture, de Granby, me permet de m'absenter de la Chambre des Communes et d'ajouter quelques lignes à ce que je vous ai déjà écrit par rapport aux affaires de Grèce. Je crois que vous pouvez soumettre à Lahitte le contraste qui existe entre la conduite des agents anglais envers la France, et celle des agents français envers l'Angleterre. Le représentant français au Maroc, en partie de son propre chef, et en partie d'après des instructions de Paris, fit des demandes au gouvernement marocain, dont quelques-unes inusitées, quelques-unes exagérées et auxquelles ce gouvernement était fort peu disposé à se rendre. Notre consul général, M. Hay, en premier lieu spontanément, puis en vertu d'instructions de ma part, travailla avec autant d'activité et de zèle que si son propre gouvernement avait été intéressé dans l'affaire, et, avec une peine infinie, persuada au gouvernement du Maroc d'accéder aux demandes de la France, lui épargnant ainsi la nécessité d'employer la force pour obtenir satisfaction. En Grèce, nous avons des demandes de réparation présentées depuis des années, et dont nous avons enduré la négligence et le rejet avec une patience exemplaire; et lorsqu'enfin nous trouvons nécessaire ou de les abandonner entièrement ou d'en forcer l'exécution, et lorsque, notre devoir ne nous permettant pas cette première alternative, nous envoyons

notre flotte pour appuyer les demandes de notre agent diplomatique, nous trouvons le ministre de France, fidèle à la tradition suivie par la diplomatie française depuis plusieurs années en Grèce, encourageant le gouvernement grec dans son refus, et par conséquent faisant tout ce qui dépend de lui pour nous pousser à employer la force afin d'obtenir satisfaction. Je ne puis m'empêcher de dire que nous avons toutes les raisons possibles de nous plaindre du retour ingrat que nous recevons pour nos bons offices en faveur de la France.

Quant au mélodrame dont vous parlez, il me semble que c'était le vrai moyen de procéder. Notre escadre est arrivée et Parker ne devait pas prétendre d'avance que les demandes que Wyse allait présenter à nouveau seraient refusées. Parker, par conséquent, a rempli la formalité du salut à son arrivée comme à l'ordinaire, puis, accompagné de ses officiers, a présenté ses respects au roi, avant que Wyse eût renouvelé ses demandes. Ceci me semble de bon goût et d'un bon jugement,. parce que cette demande ôtait à l'arrivée de Parker aux yeux du public l'apparence d'une menace et laissait le gouvernement grec libre de céder sans avoir l'air d'y être contraint.

J'aurais blâmé Parker s'il fût entré dans le port avec un air de préparation menaçante, ses canons détapés et ses hommes à leur poste de combat, de manière qu'il fût impossible qu'Othon n'eût pas l'air de passer sous ses fourches caudines. Mais la diplomatie française nous a toujours été singulièrement hostile en Grèce; et comme son gouvernement a jugé convenable de garder son ancien agent diplomatique, le même esprit de mesquine jalousie et d'inimitié nationale règne

à la légation française à Athènes, que celui contre lequel nous avons eu à lutter pendant tout le règne de Louis-Philippe.

Que trouvent donc les Français à redire contre notre manière de procéder? Nous avons demandé réparation pour des torts commis envers nos sujets; nos demandes ont été accueillies avec négligence, avec silence ou avec des refus. A la fin, nous envoyons notre escadre pour en forcer l'exécution. Est-ce que la France n'agit pas souvent de même? Par exemple, voyez ses hauts faits à Tahiti et *aux îles Sandwich:* à Tahiti, où, sous des prétextes illusoires et par une pression impérieuse, elle obtint de la reine de cette île l'abandon de son indépendance; aux îles Sandwich, où elle pilla le roi, parce qu'il ne voulait pas changer ses tarifs sur l'eau-de-vie et obliger ses douaniers à apprendre le français.

Mais de tout temps nous avons été contrecarrés en Grèce par les intrigues et les cabales d'agents français, qui ont encouragé le gouvernement grec à maltraiter nos sujets et à nous refuser satisfaction. Comme de raison, Thouvenel est furieux que nous ayons fini par perdre patience.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Le gouvernement grec ayant refusé d'accorder nos demandes, l'amiral anglais, s'appuyant sur ses instructions, mit l'embargo sur certains vaisseaux qui se trouvaient à l'ancre au Pirée. Lord Palmerston fait part de ces démarches à Drouyn de

Lhuys, ministre de France à Londres, en ces termes :

Carlton Gardens, 8 février 1850.

Mon cher ambassadeur,

Voici un extrait d'une dépêche de l'amiral Parker au chevalier Baring (1) en date du 22 janvier :

« Les vaisseaux grecs dont il s'agit dans la présente comme ayant été détenus comprennent tous ceux que les Grecs ont en commission. Ensemble ils sont de peu de valeur, et dans l'humeur actuelle du gouvernement grec, appuyé ainsi qu'il paraît par les conseils du *ministre de France et du chargé d'affaires de Prusse, les mesures mitigées adoptées jusqu'ici ne sont pas, je le crains, capables de produire l'acquiescement désiré à nos demandes.* »

Je suis peiné de voir que l'action de la mission française à Athènes continue à nous être hostile, mais du moins ceux qui nous forcent à des mesures de sévérité ne doivent pas nous en faire un sujet de reproches.

Mille amitiés.

PALMERSTON.

Je viens d'apprendre que M. Thouvenel a appelé l'escadre française à Athènes; nous souhaitons rester bons amis, mais cela pourrait devenir sérieux.

M. Thouvenel avait en effet appelé l'escadre française à Athènes, mais l'amiral avait eu la prudence d'attendre des instructions ultérieures de son

(1) Premier lord de l'Amirauté.

gouvernement. Lord Palmerston écrit à lord Normanby :

Foreign Office, 14 février 1850.

Mon cher Normanby,

J'ai reçu des dépêches et des lettres de Wyse jusqu'au 30 janvier. Thouvenel continuait toujours son système d'imprudente hostilité et faisait tout le mal possible, en excitant Persiani à se joindre à lui pour adresser des notes déplacées à Wyse et en encourageant Othon à refuser de satisfaire nos demandes. Thouvenel avait écrit à l'amiral français de venir à Athènes, pour s'opposer comme de raison à nos démarches ; mais, l'amiral ayant plus de bon sens que le diplomate, s'y refusa, à moins de recevoir des ordres de son gouvernement.

Quelques-unes de ces notes rédigées par Thouvenel, et par Persiani à sa suggestion, sont vraiment incroyables. Pour vous en donner un exemple, il exprime son étonnement que Parker ait eu la présomption de s'emparer d'un bateau à vapeur grec sous les yeux du commandant d'une corvette française qui se trouvait à l'ancre au Pirée dans le moment; et pour vous donner un exemple de leur absurdité, il proteste contre le paiement d'une indemnité pour les torts faits à des sujets britanniques, parce que, dit-il, le gouvernement grec est obligé avant tout d'appliquer le produit de ses revenus au paiement et à l'amortissement de la dette garantie, engagement que le gouvernement grec n'a jamais rempli et que nous serions trop heureux de voir la France s'unir à nous pour obliger le roi Othon à remplir, et qui, après avoir été rempli, laisserait des fonds

amplement suffisants pour satisfaire aux demandes. Cette protestation est vraiment burlesque. En attendant, il paraît que les Grecs commençaient à entendre raison, et, lorsqu'ils nous ont vu saisir l'*Othon*, ils ont dit que ce n'était pas cet Othon-là qu'il fallait emmener.

Parker s'est vu obligé d'étendre ses représailles aux vaisseaux marchands, et il espérait par ce moyen obtenir une valeur suffisante pour couvrir nos réclamations. La surprise de Lahitte (1), en nous voyant continuer nos représailles, ressemble à l'exclamation des Napolitains à l'égard des troupes autrichiennes : *Ma c'è canone!* ou à la réponse de l'aide de camp envoyé lorsque nos troupes débarquèrent pour la première fois en Portugal, pour s'assurer de ce qu'était le feu qu'on entendait aux avant-postes, et qui dit en revenant : « Mais ils tirent à balle. » Je crois qu'il est probable qu'Othon (car tout dépend de lui) pourrait bien avoir cédé avant que la négociation française commence, mais nous ne pouvons suspendre nos opérations au-delà d'un temps raisonnable pour permettre au négociateur français de persuader au roi Othon de céder.

Notre cause est juste, notre droit indisputable ; la Grèce est un État indépendant et responsable des actes et des méfaits de son gouvernement, et il nous faut une réparation. Si les Français ne sont pas raisonnables et se fâchent, je le regrette, mais la justice envers nos propres sujets doit prédominer sur toute autre considération.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

(1) Ministre des affaires étrangères en France.

Le gouvernement français, voyant que nous étions décidés à agir sérieusement, et que nous ne nous laisserions pas intimider par l'action des puissances à Athènes, commença à craindre que l'affaire n'aboutît sans y avoir pris part. Il offrit, par conséquent, ses bons offices. Lord Palmerston n'hésita pas à les accepter, mais uniquement avec l'entente qu'il n'y aurait aucune discussion sur le principe de nos réclamations et seulement sur le montant de quelques-unes d'entre elles.

Le baron Gros fut envoyé par le cabinet français comme médiateur. Le blocus et les représailles devaient être suspendus durant les tentatives d'accommodement qui allaient avoir lieu. Lord Palmerston écrit à son frère :

Foreign Office, 15 février 1850.

Mon cher William,

Nous acceptons les bons offices de la France à l'égard de la Grèce dans les mêmes conditions que nous les avons acceptés pour Naples en 1840 ; c'est-à-dire pour nous obtenir satisfaction, mais non pas pour décider en qualité d'arbitre sur nos demandes. Le roi Othon est « *l'enfant gâté de l'absolutisme* », et par conséquent toutes les cours absolutistes et arbitraires sont hors d'elles à propos de notre conduite ; mais c'est notre longue endurance, et non pas notre précipitation qui mérite attention. Les papiers qu'on doit présenter au Parlement seront prêts d'ici à peu de jours, et montreront

la vérité de ce que je dis. Ce qui est arrivé pourra servir d'avertissement à d'autres gouvernements qui font la sourde oreille à nos remontrances et croient nous fatiguer à force de refus et d'évasions.

Je présume que Parker aura, à l'heure qu'il est, réuni assez de bâtiments appartenant au gouvernement et au commerce grecs, pour servir de garantie suffisante au paiement de ce que nous réclamons. Et naturellement nous ne laisserons pas cette sécurité échapper de nos mains avant que l'argent que nous réclamons ne soit effectivement payé aux personnes pour lesquelles nous le demandons.

Ici les affaires politiques vont bien. Nos majorités dans les deux Chambres ont été décisives, et les mesures que nous avons introduites, ainsi que celles que nous avons annoncées, paraissent donner satisfaction. Il n'y aura point de changement de gouvernement cette année, mais probablement l'année prochaine. Peel ne peut pas trouver un parti qui veuille l'accepter comme chef pour former un gouvernement; et Stanley, quoiqu'il ait un parti comme chef d'opposition, est regardé par eux comme il l'est par son fils, qui dit : Mon père a beaucoup de talent, mais il n'a pas de jugement, et ne ferait pas un bon ministre pour ce pays-ci.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Le même jour il écrit à M. Wyse, à Athènes :

« Rien ne pouvait être mieux que la manière dont vous et Parker avez conduit l'affaire à laquelle se rapportent

vos communications. Vous avez su, tous les deux, combiner la fermeté, la décision et la promptitude avec toute la modération, la patience et la courtoisie compatibles avec l'exécution de vos instructions. Mes dépêches vous donnent d'amples instructions pour l'avenir. Je ne crois pas que le gouvernement français eût pu faire un meilleur choix que le baron Gros, mais il est Français et, par conséquent, othoniste. C'est à dessein que je n'ai pas fixé de terme pour la durée de la suspension des représailles ; mais vous ferez un point d'honneur au baron Gros de vous avertir lorsqu'il aura échoué, s'il échoue. Cependant il se peut qu'il réussisse. Tout dépend de ses instructions. Nous acceptons les bons offices comme moyen d'obtenir une liquidation de nos demandes, et non pas comme un arbitrage, pour discuter le chiffre de leur montant. En effet, la seule qui pourrait peut-être admettre la discussion, c'est celle de Pacifico ; mais, si ses documents sont authentiques, comme je crois qu'ils le sont, sa réclamation est tout aussi claire que les autres. Il nous faut de l'argent *toccante sonante* et non pas des promesses de paiement. De telles promesses ne seraient certainement pas tenues, et la partie serait à recommencer. La parole du Grec vaut sa signature, et les possesseurs de fonds grecs peuvent nous dire ce que celle-là vaut. D'ailleurs, après la violation systématique du traité de 1832, relativement à l'application des premiers fonds du revenu public au paiement de l'intérêt et du fonds d'amortissement de la dette, on ne saurait placer aucune confiance dans un traité, si on nous l'offrait, et le prétexte de pénurie ne peut être accepté lorsque l'on se lance dans de nouvelles dépenses diplomatiques et militaires sans aucune nécessité. »

En attendant, M. Thouvenel continuait sans relâche son active quoique secrète opposition à l'action du gouvernement anglais. On aurait dû croire qu'un diplomate aussi expérimenté que l'était lord Normanby n'aurait pas eu besoin d'une leçon telle que la suivante :

Foreign Office, 22 février 1850.

Mon cher Normanby,

Encore un mot sur Thouvenel et j'aurai fini avec lui. Dans vos lettres particulières et vos dépêches publiques, vous concluez qu'il n'est pas possible que Thouvenel ait fait certaines choses, parce que les ministres français vous ont dit qu'il n'a pas annoncé qu'il en avait agi ainsi, ou parce que l'on vous a montré des dépêches dans lesquelles il n'en fait aucune mention, ou parce que vous avez vu ou entendu parler de lettres particulières, écrites par lui à ses amis, donnant à entendre qu'il a suivi une autre ligne de conduite. Tout ce que je puis répondre, c'est que, en face de ces conclusions négatives, je place les assertions positives de notre ministre et de notre amiral aussi bien que le ton et la substance des notes de Thouvenel lui-même, qui ne sauraient se concilier avec les déclarations de ses lettres particulières. Mais vous êtes sans doute un trop bon diplomate pour ignorer qu'il y a telles choses comme des lettres particulières et des dépêches publiques écrites expressément dans le but d'être montrées, et, de plus, vous devez savoir que le seul fait que celui qui emploie un agent étranger dise que cet agent n'a pas

mentionné avoir fait telle ou telle chose, n'est pas une preuve qu'il ne l'ait pas faite. Nesselrode a hardiment affirmé que Titow n'avait jamais dit au gouvernement turc que la fuite d'un seul des réfugiés équivaudrait à une déclaration de guerre à la Russie et à l'Autriche, et cependant nous sommes moralement certains qu'une menace de cette nature a été faite par Titow et Sturmer. Thouvenel peut être parfaitement comme il faut (*gentlemanlike*) en société, mais cela ne l'empêche pas de se montrer un intrigant dans une crise politique, et il n'y a rien dans les habitudes politiques des diplomates français, surtout ceux de l'école Guizot, qui soit de nature à l'empêcher de l'être.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Quinze jours plus tard, on reçut des rapports analogues :

Foreign Office, 12 mars 1850.

Je viens de recevoir des dépêches de Wyse. Thouvenel, « *qualis ab incepto processerat* », continuait à agir avec toute l'hostilité dont ses facultés intellectuelles le rendaient capable. J'ai bien peur que, à l'arrivée de Gros à Athènes, il ne trouve la France tellement engagée à soutenir le gouvernement grec, qu'il lui sera bien difficile de se démêler des filets que Thouvenel lui a tendus; mais, s'il n'y réussit pas, sa mission est flambée. Nous avons, j'imagine, assez de vaisseaux pour mener à bien nos demandes, et certainement nous n'en laisserons pas partir un seul avant que nous ou ceux en faveur desquels nous faisons ces demandes aient

reçu, en bons deniers comptants, le montant de leurs justes prétentions.

P.

Le gouvernement russe n'était pas moins hostile que la France, quoique plus convenable dans son hostilité. Il avait exprimé sa désapprobation dans une dépêche rédigée en termes fort vifs. Lord Palmerston écrit au ministre britannique, à Saint-Pétersbourg :

Carlton Gardens, 27 mars 1850.

Mon cher Bloomfield,

Nous nous inquiétons fort peu des airs de bravade et d'intimidation russes relativement à la Grèce. Nous poursuivrons notre but régulièrement et sans broncher; il nous faut obtenir et nous obtiendrons la satisfaction que nous demandons. La somme d'argent que nous exigeons est si petite que vraiment les détenteurs de rentes grecques devraient rougir du tapage qu'ils font à cet égard. Mais ce n'est pas l'argent qui forme le point principal de l'affaire à leurs yeux; ils sont furieux de voir que l'enfant gâté de l'absolutisme, que depuis plusieurs années ils encouragent à insulter et à défier l'Angleterre, ait fini par recevoir un châtiment contre lequel ils ne peuvent le protéger. Quant aux insinuations mystérieuses de Nesselrode sur les conséquences qui pourraient s'ensuivre si nous continuons à détenir les vaisseaux marchands grecs, il peut être persuadé que nous les détiendrons jusqu'à ce que nous soyons

payés, ou plutôt jusqu'à ce que les individus, en faveur de qui nous réclamons, soient payés, à l'exception des réclamations portugaises de Pacifico, qui forment matière à investigation, et peuvent probablement admettre une diminution considérable. En attendant, le nombre des vaisseaux marchands détenus a été très-exagéré et ne dépasse pas, je crois, quarante ou, au plus, cinquante.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

L'ambassadeur de Russie ayant écrit pour se plaindre du langage du *Globe* et du *Morning Post* relativement aux actes et à la politique de l'empereur, voici la réponse de lord Palmerston :

Foreign Office, 16 mai 1850.

Mon cher John Russell (1),

Je vous rends la lettre de Brunnow. Le gouvernement russe s'est attiré les articles, dans les journaux dont il parle, par la publication sans précédent de la dépêche du comte Nesselrode, du 17 mars, et par les orgueilleuses menaces du « *Times* » à l'égard de ce que la Russie ferait pour mettre fin à nos démarches en Grèce. Cette guerre de paroles est très à regretter sans doute, mais la responsabilité des inconvénients qui peuvent en résulter doit retomber sur ceux qui l'ont commencée. Quant à la susdite dépêche russe, il n'y a qu'un sentiment dans ce pays-ci à son égard, et celui-là est uni-

(1) Premier ministre.

versel. Je sais, par hasard, qu'un des principaux chefs de l'opposition, fort influent, a dit dernièrement qu'il serait obligé de refuser son approbation à notre conduite envers la Grèce jusqu'à ce qu'il fût informé que nous y avions répondu d'une manière conforme à la dignité de l'Angleterre.

Quant aux vaisseaux russes ou à leurs cargaisons, qui se trouvent dans les ports de la Grèce ou dans ses eaux, sir William Parker et Wyse ont rempli toutes les formalités exigées par la justice et le droit.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Le baron Gros fut fort lent à se mettre en mouvement, et sa façon d'agir laissa croire qu'il désirait voir échouer ses bons offices, dans l'idée que le gouvernement anglais ne renouvellerait pas l'embargo sur les bâtiments grecs et que l'examen de l'affaire finirait par être transférée à Londres ou à Paris. Les Français et les Russes voyaient avec un égal déplaisir les négociations se passer à Athènes sous les canons de l'escadre anglaise, prêts à appuyer le ministre et à contraindre le gouvernement grec si les propositions étaient suivies d'un refus.

Foreign Office, 7 mai 1850.

Mon cher Wyse,

Par la date de vos dernières dépêches, je vois que Gros s'évertuait à se glisser hors de son caractère de

simple organe officieux pour se placer dans la position d'arbitre. Il a été envoyé, en vertu de notre acceptation des bons offices de la France, pour tâcher de persuader au gouvernement grec d'accéder à nos demandes, et tout son travail et tous ses efforts paraissent n'avoir eu d'autre objet que de vous persuader, à vous, de renoncer à ces demandes ou, au moins, de les modifier sensiblement. Bref, il a agi comme s'il eût été l'avocat reconnu de la Grèce, et j'admire le sang-froid avec lequel, lorsque vous lui avez demandé si, dans le cas où vous consentiriez aux modifications qu'il indiquait, il pouvait répondre du consentement du gouvernement grec, il a répondu qu'il ne le pouvait pas. Son jeu tendait à vous faire rabattre le plus possible de vos demandes, puis à revenir vous dire qu'il ne pouvait pas faire monter le gouvernement grec jusqu'à ce chiffre, et, par conséquent, qu'il fallait que vous descendissiez encore, ou bien qu'il se retirât. Lorsque Drouyn de Lhuys (1) m'a tenu ce langage, disant que Gros serait obligé de renoncer à sa mission, j'ai toujours dit : « Eh bien? et quand cela serait? tant pis pour les Grecs, voilà tout. » Mais le fait est que, quant à Drouyn de Lhuys, il s'est bien conduit dès le premier moment.

Je ne puis m'empêcher de vous dire que, pour un néophyte en diplomatie, placé tout à coup dans une très-difficile position et opposé à un vieux routier, vous vous êtes fait le plus grand honneur par la modération, l'aménité, la fermeté et la sagacité avec lesquelles vous avez maintenu votre terrain.

Quant aux réclamations des étrangers, Prussiens et

(1) Ambassadeur de France à Londres.

autres, relativement à la détention de leurs cargaisons qui se trouvent sur les bâtiments grecs, notre réponse serait qu'un homme qui place sa propriété à bord d'un bâtiment appartenant à un autre pays court le risque des difficultés que ce pays peut rencontrer dans ses démêlés avec d'autres puissances, et le seul remède auquel il peut équitablement prétendre, c'est de récupérer sa cargaison en prouvant qu'elle lui appartient réellement. L'année dernière, dans le cours des hostilités danoises contre l'Allemagne, plusieurs de nos négociants se trouvaient avoir des cargaisons sur des bâtiments allemands. Ces bâtiments furent pris par les Danois, et le seul remède qu'eurent nos négociants fut de prouver leur propriété devant la Cour des Prises à Copenhague, et obtenir ainsi la restitution de leur bien.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Tandis que la convention avec le gouvernement français qui devait servir de base à l'exécution de ses bons offices se traitait à Londres, les affaires s'avançaient à Athènes. Le baron Gros, à la suite de longues et fatigantes négociations, renonça à sa charge de médiateur, et M. Wyse renouvela l'embargo et saisit de nouveau plusieurs navires. Cette nouvelle démarche finit par faire entendre raison aux Grecs et ils consentirent enfin à envoyer une lettre apologétique pour l'affaire du *Fantôme*, à payer une somme de 180,000 dragmes

pour Finlay et Pacifico, et à ne pas seconder ou avancer de demande quelconque de compensation pour les navires détenus, qui par contre seraient immédiatement relâchés. Ce dénouement fut un triomphe pour lord Palmerston. Sa résolution et sa calme persistance avaient obtenu l'objet désiré en dépit de difficultés et d'oppositions dont tout autre eût pu être intimidé. Mais ses tracas ne devaient pas finir là. Les Français furent contrariés outre mesure de voir cette dispute s'arranger définitivement par nos propres moyens, et non par l'entremise de leurs bons offices. Ils essayèrent de susciter une querelle à l'Angleterre sur le prétexte d'un manque de parole de sa part en recourant à l'emploi de la force sans attendre le résultat de leur intervention. Or, comme le baron Gros avait notifié à M. Wyse aussi bien qu'au gouvernement grec, deux jours avant le renouvellement des hostilités, que sa mission était terminée, cette accusation était entièrement sans base. Néanmoins M. Drouyn de Lhuys fut rappelé de Londres, et le général Lahitte lut à la tribune une dépêche dans laquelle il accusait ouvertement le gouvernement britannique de duplicité. Des questions inquiétantes furent posées dans les deux Chambres du parlement et plusieurs s'imaginèrent que la guerre était près d'éclater.

Lord Palmerston savait mieux à quoi s'en tenir,

et il écrit à lord Normanby (qui venait de faire une chute de cheval) :

Foreign Office, 17 mai 1850.

Mon cher Normanby,

Il est évident que le gouvernement français croit qu'une querelle avec nous serait utile à ses affaires à l'intérieur. Dans ma réponse, hier, à la Chambre des Communes, je me suis expressément abstenu de dire que Drouyn de Lhuys avait été mandé à Paris comme une marque de mécontentement, parce qu'il eût été fort inconvenant de ma part de proclamer une divergence que j'avais l'espoir d'arranger. Naturellement, Lahitte était le maître, s'il le jugeait à propos, d'annoncer les termes de l'instruction donnée à son ambassadeur; mais ce n'était pas à moi à le faire, à moins que je n'eusse désiré élargir la brèche.

Je suis fâché d'apprendre l'accident qui vous est arrivé, mais j'espère que cela n'aura aucune suite sérieuse; vous avez été tellement occupé de politique depuis quelques années que vous n'avez pas pensé à vos classiques, sans cela vous vous seriez rappelé la recommandation : *Solve senescentem mature sanus equum ne peccet ad extremum.*

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Carlton Gardens, 19 mai 1850.

Mon cher Normanby,

Drouyn de Lhuys est venu mardi me trouver, et j'ai passé quatre heures et demie à parcourir avec lui tous

les papiers, afin de lui expliquer notre ligne de conduite. Mercredi, il est encore revenu et il a commencé par me lire la dépêche de Lahitte, ce qui ne nous a pas empêchés de passer deux heures encore à voir quelques papiers que nous n'avions pas assez examinés la veille. En me quittant, il m'a dit qu'il partirait ce soir-là même, parce que son gouvernement comptait le lendemain présenter des documents à l'Assemblée, et qu'il était important qu'il pût communiquer avec le ministre avant la séance. Je lui ai dit que je trouvais qu'il avait parfaitement raison, et je l'ai prié de rapporter la substance des explications que je lui avais données.

Je l'ai assuré, en outre, que nous n'avions jamais voulu manquer de respect au gouvernement français et que nous ne croyions pas avoir mérité l'accusation d'avoir rompu un engagement. J'ai dit que, en vue des nombreux, grands et importants intérêts, non-seulement anglais et français, mais européens, qui exigeaient une bonne entente entre l'Angleterre et la France, j'espérais sincèrement que son gouvernement ne commencerait pas *une querelle d'Allemand* entre les deux pays; que la décision dépendait d'eux, parce qu'il y avait certaines choses que nous ne pouvions pas faire et qu'ils ne devraient pas nous demander. Nous nous sommes quittés en échangeant mille assurances personnelles d'amitié, quoique je ne sois nullement persuadé que sur les points en litige j'aie réussi à le satisfaire.

La meilleure idée et la plus concise de l'incident du rappel de Drouyn a été donnée jeudi par le duc de Wellington à une soirée chez lord Anglesey, pour célébrer l'anniversaire de sa naissance. Aussitôt que le

duc est entré, plusieurs personnes l'entourèrent et lui demandèrent ce qu'il pensait de l'affaire. « Oh! oh! dit-il, ce n'est rien; ce sont des bêtises. » (*Oh! oh! it's all right; it's all nonsense.*)Je vois clairement qu'il y a eu un mouvement combiné, arrangé d'avance quelque part par quelques-uns de nos bons amis et alliés, afin que Drouyn de Lhuys reçût l'ordre de quitter le jour de la fête de la reine,et que Brunnow et Cetto envoyassent des excuses pour ne pas assister à mon dîner ce jour-là. Tout cela, comme diraient les Américains, c'est cruellement petit (*cruel small*) et sent passablement la stratégie du tambour major de Paris, ainsi qu'on appelle, à ce qu'on me dit, notre vieille amie la princesse (1). Lorsque le duc de Devonshire a appris chez lui, à sa soirée de mercredi, que Brunnow et Cetto s'étaient excusés de venir dîner chez moi, il a dit que c'était une preuve du progrès que les principes et les sentiments démocratiques avaient fait, car autrefois des diplomates n'auraient jamais été coupables d'une pareille inconvenance. Je n'ai vu ni l'un ni l'autre depuis.

Le trait a manqué son but cependant, et le monde ici comprend parfaitement de quoi il s'agit. Je suppose qu'à cette heure les Parisiens commencent aussi à pénétrer le mystère. Néanmoins, ceux qui s'étaient mis en tête de me punir ont réussi sur un point, car je ne puis, dans l'état actuel des affaires, aller passer les quatre jours de la fête de la Pentecôte à Broadlands.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

(1) La princesse Lieven, dont le mari avait été ambassadeur de Russie à Londres.

Lord Palmerston, dans le but d'adoucir la susceptibilité française, chercha à faire jouer à la France le rôle de médiateur dans une affaire où elle aurait l'honneur du succès. Il s'y prit de la manière suivante. Quelques réclamations ultérieures de la part de Pacifico basées sur la perte de papiers qui formaient les pièces justificatives de certaines prétentions qu'il avait sur le gouvernement portugais n'avaient pas encore reçu de solution. Dans l'arrangement conclu avec M. Wyse, il avait été convenu qu'une enquête combinée des deux gouvernements anglais et grec s'informerait de la jus tice de ces réclamations, et qu'en attendant le gouvernement grec ferait le dépôt d'une certaine somme. Lord Palmerston désirait proposer à la France qu'au lieu de cette enquête de la part des deux gouvernements intéressés, il y eût des arbitres et un juge nommés de commun accord par les plénipotentiaires anglais, français et grecs. En outre, ainsi que nous l'avons vu plus haut, l'engagement avait été pris envers M. Wyse que le gouvernement grec n'avancerait ni appuierait aucune demande de compensation pour séquestre de bâtiment. Lord Palmerston suggéra qu'au lieu de cet engagement on substituât les bons offices de la France, qui conseillerait au roi de Grèce de ne point émettre ou seconder de pareilles réclamations. Le ministre

des affaires étrangères à Paris n'était pas d'humeur à s'apaiser.

Carlton Gardens, 22 mai 1850.

Mon cher John Russell,

Je vous envoie les dépêches de Normanby reçues aujourd'hui. Vous verrez que Lahitte, qui me paraît n'être à peu près que l'organe de Piscatory et de Thiers, refuse simplement notre proposition sans donner aucun motif et sans proposer autre chose.

Sa manière d'envisager l'affaire semble être que la querelle est une jolie querelle comme elle est, et que ce serait dommage de la gâter par des explications. Pour ce qui regarde Lahitte, nous n'aurions rien à faire qu'à attendre que la loi électorale soit passée et que Lahitte soit remplacé par Drouyn de Lhuys.

Mais la conversation que Normanby a eue avec le Président amène une autre question sous les yeux du cabinet. Louis-Napoléon serait satisfait, d'après ce que je comprends, si à l'arbitrage nous ajoutions la restitution du dépôt, or le cabinet aura demain à délibérer sur cette question. Les raisons pour et contre me semblent se résumer ainsi : En sa faveur, l'on peut dire que le Parlement et le public verraient avec plaisir la fin de la dispute, et n'examineraient point avec trop de rigueur les conditions de l'arrangement ; qu'ils n'aimeraient pas une prolongation de l'éloignement qui existe entre l'Angleterre et la France simplement sur la question du mode d'accommodement des prétentions douteuses de Pacifico à l'égard de ses documents portugais, et ils ne comprendraient pas facilement que nous voulussions aller au-devant d'une querelle avec la France,

plutôt que d'accepter maintenant une garantie diplomatique que nous étions prêts à regarder comme suffisante le 19 du mois passé. Voilà probablement le côté général de l'affaire tel que l'envisageraient ceux qui ne regardent que la surface des choses, et ils sont en majorité ici comme ailleurs.

D'autre part, il faut avouer que si, pour apaiser l'irritation du gouvernement français (je ne dis pas de la France, car je ne crois pas que la France se préoccupe le moins du monde de l'affaire), nous rendions à Othon le dépôt qu'il s'est vu forcé de placer dans nos mains, le débarquement de cette somme du bâtiment anglais dans le Pirée sera regardé en Grèce et en Europe comme un acte de soumission de la part de l'Angleterre envers la France, comme une baisse de *pavillon*, et que cela affecterait notre position morale parmi les nations du globe; telle serait du moins la tendance de cet acte aux yeux de ces classes d'hommes qui, comme je viens de le dire, ne regardent pas au-dessous de la surface des choses et ne prennent qu'une vue générale des affaires. La France serait en quelque sorte comme le constable qui survient et ordonne à Griffin de restituer vingt livres que celui-ci avait obligé Pigskull de lui prêter malgré lui.

Cette objection pourrait être écartée, si l'arbitrage et la restitution du dépôt étaient accompagnés de la part du gouvernement grec de l'engagement formel que la convention aurait dû contenir dès l'origine, c'est-à-dire, d'un engagement en forme de convention régulière, entre les plénipotentiaires grecs et anglais et en présence du plénipotentiaire français (la France agissant comme témoin et indirectement comme garante de l'engagement); et cette convention rati-

fiée selon la forme accoutumée par les souverains des deux ministres signataires. C'est là ce que nous proposions par la convention du 19 avril. C'est un procédé un peu embarrassant pour un seul et unique arrangement, mais je crois que cela sauverait notre honneur. Il est possible que le gouvernement grec pût y trouver des objections ; mais je ne vois pas comment le gouvernement français pourrait en trouver aucune.

Si ce plan était accepté, il serait peut-être mieux qu'il en fût parlé confidentiellement d'abord par Normanby au Président et après cela il pourrait être proposé soit par eux, soit par nous, selon les convenances.

Il y a deux lettres en ville de madame de Lieven, l'une à Beauvale, l'autre à lady Holland, toutes deux débordant d'amertume et de désappointement de ce que Normanby n'ait pas été rappelé de Paris en revanche du départ de Drouyn de Londres.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Il écrit à Saint-Pétersbourg :

Foreign Office, 24 mai 1850.

Mon cher Bloomfield,

J'ai été tellement occupé à me débattre avec la France, que j'ai été obligé de suspendre pour un temps mon escarmouche avec la Russie, mais j'ai écrit une courte réponse à la dernière longue dépêche de Nesselrode sur les affaires de la Grèce, et une réplique à la protestation de Brunnow, et vous les recevrez toutes deux par le prochain courrier. Je crois que nous pourrons arriver à une entente avec la France, à moins que

le gouvernement français ne veuille entamer une querelle avec nous, et, si cela est leur intention, ils peuvent nécessairement l'accomplir. Cet orage fomenté à Paris a eu un double objet en vue : premièrement celui de me renverser, et ensuite d'anéantir les relations entre l'Angleterre et la France. La clique orléaniste et madame de Lieven visait au premier résultat ; le parti russe, conduit et aidé par madame de Lieven agissait en vue du second. Il y a eu pendant la dernière semaine à Londres des lettres de madame de Lieven à ses amis ici, m'invectivant comme un *pick-pocket* et remplies d'indignation et de désappointement que nous n'ayons pas envoyé chercher Normanby aussitôt que le gouvernement français a fait venir Drouyn. Elle n'a pu réprimer son dépit en voyant qu'ils n'avaient pas réussi à produire une rupture décisive entre les deux pays. Comme de raison elle, et Kisseleff[1] chassent en couple et nous savons parfaitement que le langage de celui-ci à Paris et de Brunnow à Londres est adapté aux fins du gouvernement russe dans l'un et l'autre endroit.

Tous les rapports qui nous viennent de Grèce nous apprennent que les Grecs se plaignent non de ce que nous avons fait, mais de ce que nous n'avons pas fait ; ils disent : Comme les Anglais ont apporté Othon, les Anglais auraient dû l'emmener.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Le gouvernement français tardait toujours à venir à un accommodement, sachant que l'opposition

[1] Ambassadeur de Russie à Paris.

se remuait en Angleterre, et espérant toujours obtenir quelque appui par les débats du parlement. Le 17 juin, lord Stanley proposa la résolution suivante à la Chambre des Lords :

« Que tandis que la Chambre reconnaît pleinement le droit et le devoir du gouvernement d'assurer aux sujets de sa Majesté demeurant à l'étranger l'entière protection des lois des pays où ils résident, elle voit avec regret par la correspondance déposée par ordre de Sa Majesté, que diverses réclamations contre le gouvernement grec, douteuses en matière de justice ou exagérées dans leur chiffre, ont été imposées par des mesures coercitives dirigées contre le commerce et le peuple de la Grèce et dangereuses pour le maintien de nos relations amicales avec d'autres puissances. »

La vigoureuse attaque de lord Stanley contre la conduite du secrétaire d'État pour les affaires étrangères fut vivement appuyée par lord Aberdeen et lord Brougham. Sa motion fut votée par une majorité de 37 voix.

Le lendemain matin lord Palmerston écrivait en ces termes à Paris.

« ... Nous avons été battus hier soir dans la Chambre des Lords par une majorité plus grande que nous nous y étions attendus. Mais nous savions, lorsque nous avons pris le ministère, que nos opposants pouvaient compter sur plus de voix que nous parmi les Lords, et que le

jour où dans cette Chambre on en viendrait à mesurer les forces des deux partis, ils auraient l'avantage du nombre.

« Chaque fois que les protectionnistes ont pensé qu'une défaite sur quelque question spéciale pouvait amener notre démission, ce qui eût été le cas, par exemple, l'année passée à l'occasion des lois sur la navigation, ils se sont soigneusement abstenus de rassembler toutes leurs forces. Hier au soir, ils étaient persuadés que nous ne quitterions pas la place sur un vote adverse dans la Chambre des Lords, et ils ont convoqué tous leurs hommes, même les invalides.

« Reste à voir ce que fera la Chambre des Communes; mais je doute beaucoup que, là, le parti protectionniste aille proposer des résolutions dans le genre de celles des Lords. S'il s'y aventurait, nous savons parfaitement je crois, quel en serait le résultat. »

Non-seulement aucune motion adverse ne fut faite dans la Chambre des Communes, mais le 24 juin M. Roebuck proposa comme réplique au vote des Lords la résolution suivante :

« Que les principes sur lesquels la politique étrangère du gouvernement de Sa Majesté a été réglée, ont été de nature à maintenir l'honneur et la dignité de ce pays, et, dans des temps de difficultés sans exemple, à préserver la paix entre l'Angleterre et les diverses nations du globe. »

Un débat de quatre nuits consécutives fut la conséquence de cette résolution. La seconde nuit,

lord Palmerston se leva et, dans un discours de quatre heures, qui fut un chef-d'œuvre d'argumentation et de raisonnement détaillé, il défendit sa politique tout entière.

Il commença par exprimer l'opinion que ceux qui avaient contribué à porter la question devant le parlement ne s'étaient pas conduits avec la réserve que comportaient la gravité et l'importance des conséquences qui pouvaient en résulter :

« Car si ce parti s'imagine qu'il est assez fort pour emporter le gouvernement d'assaut et prendre possession de la citadelle des affaires, il aurait dû faire consacrer l'opinion de la Chambre des Lords par le consentement et la concurrence de celle-ci. . . .

. . . .

Mais, quel qu'en soit le chemin, nous sommes arrivés au même but; et la Chambre est occupée en ce moment à considérer substantiellement si elle adoptera la résolution de la Chambre des Lords ou bien celle qui lui a été soumise par mon honorable ami, le membre pour Sheffield.

« Or la résolution de la Chambre des Lords comprend l'avenir aussi bien que le passé. Elle établit pour l'avenir un principe de politique nationale que je considère comme parfaitement incompatible avec les intérêts, avec les droits, avec l'honneur, avec la dignité du pays, et totalement opposé à l'usage non-seulement de celui-ci, mais de tous les pays civilisés du monde.

« On dit à la nation que les sujets britanniques en

pays étrangers n'ont droit à rien qu'à la protection des lois et des tribunaux du pays où il leur arrive de résider, que les sujets britanniques en pays étrangers ne doivent pas se tourner vers leur patrie s'ils ont besoin de protection, mais se fier à la justice telle quelle qu'ils pourraient recevoir des mains du gouvernement ou des tribunaux du pays où ils se trouvent.

« Eh bien ! je nie cette proposition, et je dis que c'est une doctrine selon laquelle aucun ministre anglais n'a encore agi et d'après laquelle le peuple anglais ne souffrira jamais qu'aucun ministre agisse. Est-ce à dire pour cela que les sujets britanniques à l'étranger doivent être au-dessus de la loi, ou placés en dehors de la juridiction légale du pays dans lequel ils résident? Nullement ; et la défense d'un pareil principe est loin de ma pensée. Sans doute, les sujets britanniques sont en premier lieu tenus de recourir aux moyens que la loi locale leur fournit lorsque le recours à cette loi leur est possible... Ce n'est que sur un déni de justice ou sur des décisions manifestement injustes que le gouvernement britannique devrait être appelé à intervenir. Mais il peut y avoir des cas dans lesquels aucune confiance ne saurait être accordée aux tribunaux, ces tribunaux n'étant pas, grâce à leur composition et à leur nature, d'un caractère qui puisse assurer la moindre chance d'en obtenir justice.

« Je prendrai un fait qui a eu lieu, il y a peu de temps, comme exemple d'un cas dans lequel j'affirme que le peuple d'Angleterre ne permettrait jamais qu'un de ses concitoyens n'eût d'autre recours qu'aux lois du pays étranger dans lequel le hasard l'aurait placé. Je ne vais pas parler de la faculté d'envoyer arbitrairement

un homme en Sibérie, ni d'un pays dont la Constitution a placé un pouvoir despotique dans les mains du souverain. Je citerai ce qui est arrivé en Sicile, où il n'y a pas longtemps un décret a paru ordonnant que tout homme convaincu d'avoir en sa possession des armes cachées fût traduit devant un conseil de guerre et fusillé s'il était trouvé coupable. Or, voici ce qui se passa. Un aubergiste de Catane fut traduit devant un conseil de guerre, en vertu de cette loi, par quelques officiers de police, qui déposèrent qu'ils avaient découvert dans un coffre à avoine sans couvercle, dans une écurie ouverte de la cour de l'auberge, un couteau, qu'ils dénoncèrent comme une arme cachée. Après la déposition des témoins, le procureur du roi déclara qu'il renonçait au procès, car il était évident qu'il n'y avait pas de preuve que le couteau fût la propriété de l'accusé, ou qu'il eût connaissance de son existence dans l'endroit où il avait été trouvé. L'avocat de l'accusé remarqua que, telle étant l'opinion de l'accusation, il était inutile qu'il parlât pour la défense, et se retira laissant son client dans les mains des juges. La cour néanmoins jugea l'homme coupable du crime dont il était accusé, et le lendemain matin il fut exécuté.

« Maintenant, je vous le demande, qu'aurait dit le peuple anglais si pareille chose fût arrivée à un sujet britannique? Et cependant tout s'était passé selon la loi, et l'homme fut trouvé coupable par un tribunal de son pays.

« Donc je dis que notre doctrine est qu'en premier lieu justice doit être demandée aux tribunaux du pays; mais que, dans les cas où on ne peut l'obtenir ainsi, et ces cas sont nombreux, limiter un sujet britan-

nique à cet unique remède ne serait autre que le priver de la protection à laquelle il a droit. »

Lord Palmerston traça ensuite un tableau sommaire des relations de l'Angleterre avec le royaume de Grèce, et de l'état déplorable de la loi, de la justice et de la police dans ce pays; puis il continua ainsi : .

« On nous dira peut-être, comme cela nous a déjà été dit, que si les natifs du pays sont exposés à avoir sur la poitrine des pierres de taille, sur lesquelles on voit ensuite trépigner des officiers de police, s'ils sont exposés à avoir la tête attachée à leurs genoux et à être tenus dans cette position pendant des heures entières; ou bien à être balancés dans l'air comme des balanciers de pendule, et frappés à coups de bâton pendant qu'on les balance ainsi, on nous dira que des étrangers n'ont pas le droit d'être mieux traités que les indigènes et n'ont que faire de se plaindre si les mêmes choses leur arrivent. On pourra nous dire cela, mais ce n'est pas mon opinion, et je ne crois pas que cela puisse être l'opinion d'aucun homme raisonnable. Je dis donc qu'en jugeant le cas des Ioniens pour lesquels nous avons demandé réparation, la Chambre doit regarder et considérer quels sont les usages en Grèce sur ces divers points et la nécessité d'arrêter l'extension de ces abus envers des sujets anglais et ioniens en exigeant une indemnité, en beaucoup de cas nominale, mais dont l'acquittement serait un aveu que de pareilles choses ne se reproduiraient plus à l'avenir envers nous.

« En discutant ces questions, je regrette d'avoir à dire que selon moi elles ont été traitées en un autre lieu [1] dans un esprit et dans un ton peu convenables aux personnes qui en étaient l'objet, aux orateurs qui ont parlé et à l'auditoire en présence duquel la discussion a eu lieu. Il est souvent plus commode de traiter des affaires avec des plaisanteries qu'avec de graves arguments, et nous avons eu le spectacle de questions sérieuses traitées en plaisantant, d'hommes graves riant aux éclats une heure de suite à propos de la pauvreté et de la nationalité d'un individu maltraité, et de la religion d'un autre, comme si parce qu'un homme était pauvre il pouvait être bâtonné et torturé avec impunité, ou si parce qu'il était né en Écosse il pouvait être volé sans prétendre à une réparation, ou si parce qu'il était juif il devait être l'objet de n'importe quel outrage. C'est une parole vraie, et souvent répétée, qu'une très-petite dose de sagesse humaine suffit pour diriger les affaires de ce monde. Mais il est une autre vérité également incontestable, c'est qu'un homme qui aspire à gouverner l'humanité devrait accompagner sa tâche de sentiments généreux, de sympathies compatissantes et de pensées nobles et élevées. »

Après avoir raconté l'histoire de Finlay et de Pacifico, lord Palmerston ajoute :

« M. Pacifico ayant été reçu d'année en année par des réponses évasives, ou par un refus positif ou un silence opiniâtre, il fallait enfin en venir soit à abandonner entièrement sa demande, soit, ainsi qu'une

[1] A la Chambre des Lords.

annéeou deux auparavant nous l'avions déclaré au gouvernement grec, à employer les moyens que nous avions dans les mains pour le forcer à faire droit à notre réclamation. Oh ! mais, dit-on, quel procédé peu généreux que d'employer une aussi grande force contre une si faible puissance ! Est-ce que la petitesse d'un pays justifie l'énormité de ses méfaits ? Est-ce qu'il faut admettre que si vos nationaux essuient la violence, l'outrage, la spoliation dans un pays petit et faible, il n'y a qu'à leur dire, lorsqu'ils viennent demander justice, que le pays coupable est si faible et si petit que nous ne pouvons lui demander réparation ? Leur réponse naturellement serait que la faiblesse et la petitesse du pays rend d'autant plus facile l'obtention de la satisfaction due. Non, dit-on, la générosité doit être la règle. Nous devons montrer de la générosité envers ceux qui en ont manqué envers vous ; et nous ne pouvons vous donner satisfaction parce qu'il nous est facile de vous la procurer.

« Mais, disait-on, Pacifico est reconnu pour un si grand coquin !

« Je répète, avec ceux qui ont déjà eu l'occasion de traiter la question, que je ne me soucie pas de ce que peut être M. Pacifico. Je n'admets pas ni ne saurais admettre que, parce qu'un homme a pu mal agir dans une autre occasion et dans une affaire différente, il doit être lésé impunément par d'autres.

« Les droits d'un homme dépendent des mérites du cas particulier dont il s'agit dans le moment; et c'est abuser de l'argument que de dire qu'il ne faut pas rendre justice à un homme parce que, dans quelque autre transaction, il peut avoir agi d'une façon suspecte. Punissez-le si vous voulez, punissez-le s'il est

coupable, mais ne le persécutez pas, comme un paria, pendant le reste de ses jours. »

Lord Palmerston entra alors dans un récit prolongé et lucide des diverses transactions déjà racontées, justifiant à la fois son action vis-à-vis le gouvernement grec, et sa négociation avec celui de la France.

Ayant ainsi parlé de l'affaire relative à la Grèce, il aborda les affaires du Portugal et d'Espagne au sujet desquelles il avait été attaqué par sir James Graham, alors membre pour Ripon. Il rappela que « sa petite monarchie expérimentale belge », ainsi qu'on l'avait ironiquement appelée, avait été constituée par une intervention de l'Angleterre nullement différente de celle employée dans ces deux autres pays ; qu'elle s'était montrée une création avantageuse et sûre, et qu'il espérait pour le Portugal la même prospérité et le même bonheur. Ensuite, au sujet de l'Espagne, il continua :

« Si l'Angleterre a un intérêt plus grand qu'un autre par rapport à l'Espagne, c'est que l'Espagne soit indépendante, que l'Espagne soit espagnole. L'Espagne pour les Espagnols, est le principe qui inspire notre politique relativement à ce pays. De grands maux menacent l'Angleterre, si l'Espagne est sous la dictature d'autres puissances. Il est essentiellement de notre intérêt que,

lorsque nous avons le malheur d'être en conflit ou en guerre avec une autre puissance, nous ne soyons pas, par ce seul fait et sans aucune offense envers ou de la part de l'Espagne, en guerre également avec elle. Nous avons pensé que l'indépendance de l'Espagne trouverait de plus sûres garanties dans un gouvernement contrôlé par une assemblée nationale et représentative que par un gouvernement purement arbitraire, composé uniquement des membres de l'administration. Ainsi, sur le terrain de la stricte politique, indépendamment de la sympathie générale dont le peuple, aussi bien que le gouvernement de notre pays, était animé envers l'Espagne à cette époque, nous avons cru de notre intérêt de nous déclarer pour Isabelle et contre les prétentions de don Carlos. Cette politique a réussi : la cause carliste a succombé ; la cause de la constitution a prévalu.

« Cependant, le très-honorable baronnet (sir J. Graham) dit que ces affaires d'Espagne ont traîné longtemps et produit des conséquences désastreuses, parce qu'elles ont été suivies d'évènements de la plus haute importance dans un autre pays, c'est-à-dire la France. Il dit que de ces conflits espagnols et de ces mariages espagnols naquirent des divergences entre l'Angleterre et la France, qui n'aboutirent à rien moins qu'au renversement de la monarchie française. C'est là un nouvel exemple de cette passion de réduire une grande question nationale à la petitesse d'une divergence personnelle. C'est donc, le croirez-vous, l'aversion que j'éprouvais pour M. Guizot, inspirée par ces mariages espagnols, qui a renversé son administration et, avec elle, le trône de France ! Mais, Monsieur (au *speaker*), que dira la nation française lorsqu'elle apprendra cela ?

La nation française est une nation noble et fière, remplie du sentiment de sa propre dignité et de son honneur ; que dira-t-elle en entendant déclarer qu'il était au pouvoir d'un ministre anglais de renverser son gouvernement et sa monarchie? (Vifs applaudissements.) C'est calomnier la nation française que de supposer que la haine personnelle d'un étranger quelconque envers un de ses ministres était capable de produire un pareil résultat. Pour un peuple brave et généreux, tel que l'est celui-là, s'il avait cru qu'une conspiration étrangère avait été ourdie contre un de ses ministres (Immenses applaudissements qui empêchèrent le noble vicomte de terminer sa phrase), — je dis que si le peuple français avait pensé qu'un groupe de conspirateurs étrangers intriguait contre un de ses ministres, et cela pour nul autre motif que parce que ce ministre avait défendu, d'après son opinion et sa conscience, la dignité et l'intérêt de son propre pays, et s'il avait pensé que ce noyau de conspirateurs étrangers avait des auxiliaires en France, eh bien ! je dis que le peuple français eût méprisé les intrigues de cette cabale et se serait serré, avec d'autant plus d'ardeur, autour de l'homme contre lequel cette cabale avait été formée et ne l'en aurait que mieux défendu. Si, par conséquent, le peuple français avait cru que c'était par moi, ou par qui que ce fût, que M. Guizot était menacé, la connaissance d'un pareil dessein, au lieu d'aider au succès de l'entreprise, eût rendu ce ministre plus fort que jamais. Non, Monsieur, le ministre français et la monarchie française ont été renversés par des causes bien autres que celles-là. Et plus d'un individu, dans ce pays et ailleurs, aurait bien fait de tirer une leçon des évènements qui eurent lieu alors. »

Quittant (pour nous servir de ses propres expressions) les plaines radieuses de la Castille et les gais vignobles de la France, il se transporta vers les montagnes de la Suisse et se défendit contre les reproches dont il était l'objet relativement à la guerre civile entre les cantons helvétiques. Ensuite, dans son langage particulier, reprenant sa marche, il descend des Alpes dans les riantes plaines de la Lombardie et il continue ainsi à plaider sa cause :

« Quant à notre politique en Italie, je repousse absolument l'accusation portée contre nous d'avoir été les avocats et les soutiens de la révolution : cela a toujours été le sort des défenseurs d'une réforme modérée et du progrès constitutionnel d'être attaqués comme les fauteurs de révolutions. C'est la manière la plus commode de leur imposer silence ; c'est la *formule* reçue. C'est l'habitude établie des partisans du gouvernement arbitraire de dire : Ne vous inquiétez pas des vrais révolutionnaires ; nous savons comment agir avec eux. L'homme dangereux, c'est le réformateur modéré : il est si spécieux ! La manière de s'en débarrasser, c'est d'ameuter le monde contre lui en l'appelant révolutionnaire.

« Or, il y a deux espèces de révolutionnaires en ce monde. Premièrement, il y a ces hommes violents, fougueux et imprévoyants qui ne connaissent que la voie des armes, qui renversent les gouvernements établis et qui, aveuglément, sans égard pour les conséquences, sans mesurer les obstacles ni comparer les forces, inondent leur pays de sang et attirent sur leurs

concitoyens des maux incalculables : voilà une classe de révolutionnaires. Mais il y a des révolutionnaires d'un autre genre ; des hommes d'un esprit aveugle qui, animés de préjugés surannés et épouvantés par des appréhensions ineptes, arrêtent le courant du progrès humain jusqu'à ce que la pression irrésistible du mécontentement accumulé rompt les digues et renverse, en les foulant aux pieds, ces mêmes institutions qu'une application opportune de moyens rénovateurs eût rendues fortes et durables. Tels sont les hommes qui nous appellent révolutionnaires. Ce n'est pas pour faire des révolutions que lord Minto a été en Italie, ni que, à la demande des gouvernements d'Autriche et de Naples, nous avons offert notre médiation entre les partis adverses. »

Il traita ensuite successivement les questions de la mission de lord Minto en Italie, des évènements de Sicile, de l'appui donné à la Turquie dans l'affaire des réfugiés hongrois, et termina ainsi son discours :

« Je crois maintenant avoir passé en revue les principaux points des accusations qui m'ont été opposées dans ce débat. Je crois avoir montré que la politique étrangère du gouvernement, dans toutes les transactions où sa conduite a été attaquée, a été guidée en tout par les principes qui, selon la résolution proposée par l'honorable et savant gentleman (1), doivent régler la conduite du gouvernement de l'Angleterre dans la gestion de nos relations extérieures. Je crois que les

(1) M. Roebuck.

principes d'après lesquels nous avons agi sont partagés par la grande masse du peuple anglais. Je suis convaincu que ces principes sont calculés, en tant que l'influence de l'Angleterre peut être légitimement exercée dans les destinées d'autres pays, de manière à contribuer au maintien de la paix, au progrès de la civilisation, au bien-être et au bonheur de l'humanité.

« Je ne me plains pas de la conduite de ceux qui ont fait de ces questions le moyen d'attaquer les ministres de Sa Majesté. Le gouvernement d'un grand pays, comme celui-ci, est sans doute un objet de légitime ambition pour les hommes de toutes les opinions. C'est une noble mission que celle d'avoir à diriger la politique et d'influencer la destinée d'un pays semblable; et si jamais cette ambition a été honorable, elle l'est plus que jamais dans le moment où je parle, car, tandis que nous avons vu, ainsi que l'a dit l'honorable baronnet, l'ouragan politique sévir dans tous les coins de l'Europe, tandis que nous avons vu les trônes s'écrouler, les institutions renversées et anéanties, tandis que, dans presque tous les pays du continent, les luttes de la guerre civile ont inondé la terre de sang, depuis l'Atlantique jusqu'à la mer Noire, depuis la Baltique jusqu'à la Méditerranée, ce pays-ci a présenté un spectacle qui fait honneur au peuple d'Angleterre et qui est digne de l'admiration du monde civilisé.

« Nous avons montré que la liberté est compatible avec l'ordre; que les franchises individuelles sont conciliables avec l'obéissance à la loi. Nous avons donné l'exemple d'une nation dans laquelle chaque classe de la société accepte volontiers le sort que la Providence lui a assigné, tandis que, en même temps, tout individu, quelle que soit sa classe, tend continuellement à

s'élever dans l'échelle sociale, non pas par l'injustice, par la violence ou par l'illégalité, mais par une conduite régulière et persévérante et par l'exercice ferme et énergique des facultés intellectuelles et morales dont le Créateur l'a doué. Gouverner un tel peuple est, en effet, le digne objet de l'ambition de tout homme, fût-il le plus noble de la terre, et, par conséquent, je ne fais aucun reproche à ceux qui peuvent croire toute occasion légitime pour tenter d'obtenir une position aussi distinguée et aussi honorable; mais je prétends que nous n'avons rien fait dans notre politique étrangère pour cesser de mériter la confiance du pays. Nous avons pu peut-être, sur un point ou sur un autre, ne pas avoir agi précisément selon l'opinion de celui-ci ou de celui-là; et il est bien difficile, ainsi que nous le savons tous par notre propre expérience, de trouver un nombre quelconque d'hommes complètement d'accord sur une affaire dont ils ne connaissent pas également les détails, et où ils ignorent les conditions qui ont dicté l'action et la marche adoptée. Mais, tout en faisant la part des différences d'opinion qui peuvent justement et honorablement s'élever parmi ceux qui sont unis dans leurs vues générales, je maintiens que les principes que l'on peut distinguer à travers toutes nos transactions à l'étranger, comme la règle et l'esprit dirigeant de nos démarches, sont de nature à mériter l'approbation. J'en appelle donc sans crainte au jugement de cette Chambre, comme représentant un pays politique, commercial et constitutionnel, et j'accepte l'arrêt qu'elle va rendre sur la question maintenant devant elle. Elle jugera si les principes par lesquels la politique extérieure du gouvernement de Sa Majesté a été administrée, et le sentiment qui nous a fait croire que nous

étions dans l'obligation de protéger nos concitoyens à l'étranger, sont des principes convenables pour ceux qui sont chargés du gouvernement de l'Angleterre; elle dira, enfin, si, de même qu'autrefois, le citoyen romain se croyait à l'abri de toute indignité lorsqu'il pouvait dire : *Civis Romanus sum,* elle ne trouve pas bon qu'un sujet britannique, quelle que soit la terre qu'il habite, puisse de même avoir la certitude que l'œil vigilant et le bras vigoureux de l'Angleterre sauront le protéger contre l'injustice et l'iniquité. »

En s'asseyant, lord Palmerston fut salué par les acclamations vives et prolongées de la Chambre, qui semblait répéter par anticipation les paroles arrachées plus tard dans le débat à son généreux adversaire, lorsqu'il dit : « Il nous a tous rendus fiers de lui. » On sait que ces paroles furent dites par sir Robert Peel la dernière fois qu'il parut à la Chambre des Communes, la veille du jour où il fut tué par une chute de cheval.

Vers l'aube du cinquième jour de la discussion, une division de 310 voix contre 264 donna une majorité de 46 en faveur de l'administration des affaires étrangères de lord Palmerston. Dans les lettres qui suivent, il annonça ce résultat à ses correspondants :

Foreign Office, 29 juin 1850.

Mon cher Normanby,

Notre discussion, dans la Chambre des Communes, s'est terminée ce matin vers uatre heures du matin, et nous

avons eu à peu près la majorité sur laquelle nous comptions, car notre calcul flottait entre quarante et cinquante. Notre triomphe a été complet, aussi bien dans le débat que dans la division; et, à tout prendre, je ne me rappelle pas de discussion qui, comme manifestation d'intelligence, d'éloquence et de sentiments élevés et dignes, ait jamais fait plus d'honneur à la Chambre des Communes.

Le discours de John Russell, hier au soir, a été admirable et de premier ordre; et quant à celui de Cockburn (1), je ne crois pas avoir jamais de ma vie entendu un meilleur discours de qui que ce soit sans exception.

Celui de Gladstone aussi a été un discours de maître, et Peel et d'Israeli ont tous les deux parlé avec infiniment de jugement et de talent dans leurs positions respectives.

Mais le sentiment public qui s'est réveillé en dehors de la Chambre sur les questions qui formaient le fond du débat et de la division est des plus remarquables, et aurait conduit à des manifestations fort énergiques si le résultat de la division eût été de jeter le gouvernement dans les mains de nos adversaires.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Carlton Gardens, 8 juillet 1850.

Mon cher William,

Vous aurez déjà vu de quelle manière la Chambre des Communes a annulé le factieux et ridicule vote de la Chambre des Lords, mais vous ne pouvez vous former une idée, d'après les rapports et les articles des jour-

(1) Aujourd'hui grand juge du Royaume.

naux, de l'admirable esprit et de l'enthousiasme manifestés dans cette affaire par la majorité de la Chambre des Communes, par tous les principaux journaux des comtés et par le pays en général. L'attaque contre notre politique étrangère a été parfaitement comprise de tout le monde, comme le coup tiré par une conspiration étrangère, aidée et favorisée par une intrigue domestique. Les partis ont manqué leur but au point que, au lieu de m'expulser et de me renverser avec honte, ainsi qu'ils en avaient l'intention et l'espoir, ils m'ont rendu pour le moment le ministre le plus populaire que l'on ait vu au Foreign Office depuis longtemps.

Le discours qu'il m'a fallu faire, et que je n'ai pu abréger, m'a tenu debout depuis dix heures moins un quart jusqu'à deux heures vingt minutes du matin; il a été écouté avec beaucoup de patience et d'attention par la Chambre, et a eu aussi beaucoup de succès dans le monde.

Deux cent cinquante membres du Club de la Réforme m'ont invité à dîner samedi prochain pour célébrer ma victoire, et si nous n'avions pas cru qu'il valait mieux limiter la démonstration à une échelle modérée, le dîner aurait eu lieu dans la salle du théâtre de Covent-Garden et mille personnes y auraient assisté.

Je suis moi-même, ainsi que le gouvernement, très-reconnaissant aux burgraves et à Stanley. Mais la Chambre des Lords s'est mise dans une malheureuse position et Stanley n'a pas ajouté à sa réputation d'homme d'État.

La mort de Peel est une grande calamité et ne paraît pas avoir eu de cause adéquate. Il montait fort mal et très-maladroitement à cheval, un meilleur cavalier n'aurait pas été désarçonné ; mais il paraît que,

d'une manière ou de l'autre, il s'est trouvé embarrassé dans les rênes et a tiré sur lui le cheval qui l'a foulé sous ses pieds ou sous ses genoux. La blessure à l'épaule était grave, mais guérissable; ce qui l'a tué, c'est une côte cassée et enfoncée dans les poumons.

A vous tendrement.

PALMERSTON.

Ce fut à l'issue de ce combat victorieux que le portrait de lord Palmerston par Partridge, si connu des visiteurs de Cambridge House, où il ornait le grand escalier, fut présenté à lady Palmerston par cent vingt membres de la Chambre des Communes. Ils y ajoutèrent une adresse écrite exprimant « leur haute opinion de son caractère public et privé et de la politique indépendante par laquelle il maintenait l'honneur et les intérêts du pays ».

Cet incident fut, à tout prendre, un grand triomphe pour lord Palmerston. « Son discours, » selon le témoignage de sir George Lewis [1], « fut un effort extraordinaire. Il battit le parti conservateur tout entier, protectionnistes et peelites, aidés des radicaux et appuyés par le *Times* et toutes les forces organisées de la diplomatie étrangère. »

Tous les éléments d'hostilité et d'animosité si longtemps comprimés et qui de longue main s'accumulaient contre lui furent concentrés en un seul

[1] Sir G. Lewis à sir E. Head. — Lettres, p. 227.

foyer, mais lord Palmerston ne fit que grandir au lieu de s'amoindrir dans cette vive lumière. Il justifia avec courage, et, ainsi que nous l'avons vu, avec éloquence tous ses actes au Foreign Office, et prouva qu'ils avaient été uniquement dictés par son souci de la position et du bien-être de son pays; enfin, selon l'expression de lord John Russell, il se fixa irrévocablement dans l'esprit du peuple britannique comme le type par excellence d'un véritable ministre anglais.

CHAPITRE SIXIÈME

Lettres. — Le général Haynau à la brasserie Barclay. — Bill des Titres ecclésiastiques. — Les défenses nationales. — Les lettres de M. Gladstone sur les prisons napolitaines. — Iles Ioniennes. — Défense au Parlement. — Lieux saints.

Tandis qu'il était retenu à Londres par l'arriéré de travail laissé par la session qui venait de finir, lord Palmerston envoie à son frère un rapport sur sa position et sur celle des partis. Son opinion de la capacité de lord Aberdeen pour le poste de premier ministre devait être appréciée dans le courant de l'année suivante.

Carlton Gardens, 1er septembre 1850.

Mon cher William,

J'ai été plus complètement submergé par les affaires durant cette session que je ne l'ai jamais été, et il m'a même été impossible de venir à bout de l'arriéré de plusieurs affaires qui se sont accumulées par suite d'un surcroît presque journalier. Mais je n'ai aucune raison

de me plaindre de la session, car elle m'a laissé à sa clôture dans une position très-satisfaisante et très-flatteuse. J'ai battu, rabaissé et réduit au silence, au moins pour quelque temps, une des ligues les plus étendues, les plus haineuses et les plus actives qui aient jamais conspiré contre un individu sans parvenir à l'écraser. Mais j'avais raison, et j'ai pu soutenir le combat. Il faut dire que John Russell et mes collègues se sont conduits de la manière la plus noble, et mon triomphe a été en proportion de la lutte. Le roi Louis-Philippe n'est plus, il était mon ennemi à la fois le plus fin, le plus invétéré et celui à qui sa position fournissait le plus de moyens de me nuire.

Je suis particulièrement peiné de la mort de Peel, parce que c'est sans contredit une grande perte pour le pays ; quant à ce qui regarde ma position officielle, il n'eût certainement jamais été disposé à me rendre un bon office. Il est difficile de dire quel effet produira sa mort sur la position des partis au Parlement. En dernier lieu, il n'avait pas une suite nombreuse : les hommes qui demeuraient ses adhérents, tels que Goulburn, Robert Clive, Cardwell, Banks et autres du même acabit, étaient les plus respectables du parti. Peut-être Sidney Herbert, ou Aberdeen, ou Gladstone, se poseront-ils, l'un ou l'autre, comme *leader* des conservateurs libres-échangistes ou libres-échangistes conservateurs ; et peut-être Stanley invitera-t-il à une coalition avec lui au moyen de quelque compromis relativement aux mesures de protection. Quelqu'un, qui l'a su de Stanley lui-même, m'a dit qu'au moment où il était question d'un changement de gouvernement, Aberdeen a déclaré à Stanley que, le cas échéant, ce serait lui, Aberdeen, qui serait chargé par la reine de former un ministère !

C'eût été là un curieux plat à présenter à une reine (1) ».

A tout prendre, je suis porté à croire que le gouvernement a été rendu plus fort par les évènements de la dernière session et que nous pouvons nous regarder comme certains de l'heureuse issue de la session de l'année prochaine.

Nous allons demain, Émily (2) et moi, à Broadlands et nous y fixerons probablement notre quartier général pendant six semaines, pouvant toujours faire une course à Londres si l'on a besoin de moi.

J'ai fait la connaissance, dernièrement, d'une princesse sicilienne du nom de Montevago, je crois, veuve, et dame de la reine de Naples. Elle dit beaucoup de bien de vous, mais je dois ajouter qu'elle a dit également beaucoup de bien du roi de Naples, ce qui diminue un peu la valeur de ses louanges.

Le récit que vous m'avez envoyé des conférences sur les réclamations siciliennes m'a bien amusé. C'est charmant de voir l'Autriche et la France pratiquant les mêmes principes qu'ils m'ont tant blâmé d'employer ; mais nous ne dirons pas « *quattro* » avant que ce ne soit dans le « *sacco* ».

Adieu. A vous affectueusement.

PALMERSTON.

Ce que lord Palmerston, en sage ami de la Turquie, en a pensé et dit, est encore d'un si grand in-

(1) Allusion aux paroles d'une vieille chanson : « Is not that a dainty dish to set before a queen ! »

(2) Lady Palmerston.

térêt que je crois de mon devoir de citer trois ou quatre des lettres écrites par lui à ce sujet et vers cette époque. Elles montrent que, si la Turquie a continué à baisser, ce n'est pas faute d'avertissements.

En 1850, d'après la lettre suivante à sir Stratford Canning, elle méditait de faire pour la première fois un emprunt. Les prédictions de lord Palmerston à ce sujet se sont vérifiées.

Carlton Gardens, 7 août 1850.

« Je suis fâché de recevoir sur les progrès de la Turquie un rappport aussi médiocrement satisfaisant que celui que contient votre lettre du 19 juillet. J'enverrai quelques exhortations par l'ambassadeur d'ici ; mais comment peut-on supposer que cet emprunt à l'étranger puisse être utile à la Porte ? Est-ce qu'un emprunt de ce genre n'ajouterait pas, par les intérêts et les fonds d'amortissement, aux autres charges de l'État ? et n'y a-t-il pas à craindre qu'une bonne partie de cet emprunt ne reste d'une manière ou de l'autre dans les poches de certains particuliers ? Quant à Douad Pacha ou Douad Effendi, il a, je crois, perdu tout pouvoir de faire du mal ici, et voilà pourquoi probablement il ne se presse pas de quitter l'Orient ; ou bien pense-t-il peut-être que, comme il est dit que c'est de là que les sages sont venus, il pourra, en y prolongeant son séjour, ramasser un peu de cette sagesse qui lui manque. Mais les Arabes ont un proverbe qui dit : « Envoyez un âne à la Mecque, il reviendra toujours âne ! »

Les exhortations dont parle lord Palmerston étaient en ces termes :

A SON EXC. MEHEMET-PACHA.

Broadlands, 24 septembre 1850.

Mon cher Ambassadeur,

Permettez que je vous renouvelle par écrit la prière que je vous ai faite verbalement de chercher à attirer l'attention la plus sérieuse de votre gouvernement sur le mémorandum que sir S. Canning a présenté au Sultan ; je voudrais vous prier aussi d'engager votre gouvernement à prendre en considération les observations que le colonel Rose (1) a faites au sujet de votre armée et que sir S. Canning doit avoir déjà soumises au grand-vizir.

Pardonnez-moi si j'ai l'air de m'ingérer dans des affaires qui ne me regardent pas, et croyez bien que ce que je dis, je le dis uniquement dans l'intérêt du Sultan et de son Empire. L'Empire ottoman n'est pas encore en état de maintenir son indépendance et de défendre son vaste territoire contre les ennemis qui le menacent, sans être de temps en temps soutenu par la Grande-Bretagne. Le gouvernement anglais a le sincère désir et la ferme intention de vous donner toujours dans des moments de difficulté l'aide dont vous aurez besoin. Mais le gouvernement anglais ne peut agir qu'autant qu'il est appuyé par le Parlement et par l'opinion publique. Or, ces soutiens nous manqueraient si nous ne pouvions pas prouver que le gouvernement

(1) Aujourd'hui Lord Strathnairn.

ottoman a fait tous ses efforts pour améliorer toutes les branches de l'administration et mettre, par le développement de ses ressources naturelles, l'empire musulman en état de se défendre.

Jusqu'à présent, il faut l'avouer, ceci ne peut pas se dire. Votre gouvernement a eu sans doute à lutter contre maints obstacles ; mais, pour arriver à de grands résultats, il faut de la détermination, de la persévérance et de grands efforts.

A Constantinople, on balance, on hésite, on s'arrête. Cependant le moment actuel est favorable pour faire des réformes et des améliorations. Le proverbe anglais dit : « qu'il faut faire le foin pendant que le soleil luit! Il faut réparer sa maison pendant qu'il fait calme, afin d'être en mesure contre l'ouragan. »

Les points principaux que je voudrais signaler comme réclamant l'attention *pratique* de votre gouvernement sont :

Une répartition plus exacte du revenu, sans exiger de qui que ce soit plus qu'il ne doit payer ; et l'abandon du système par lequel on afferme la collection des impôts ;

Économie dans les dépenses, donnant le pas à celles qui sont nécessaires et ajournant celles qui ne le sont pas ;

Par suite, ne pas attendre pour établir des routes, élever des fortifications dans le Bosphore, réparer les forteresses sur la frontière et établir des ouvrages pour la défense de la capitale.

L'administration de la justice devrait être sans reproche; elle est loin d'en être là, dit-on, et les preuves en sont nombreuses.

Toute distinction politique et civile entre les diffé-

rentes classes des sujets du Sultan pour cause de différences de religion, devrait être abolie, afin que le Sultan pût devenir également le souverain de toutes les populations de son empire.

Quant à l'armée, il paraît que l'artillerie est excellente, les hôpitaux admirables; mais que l'infanterie est susceptible d'améliorations ; que la cavalerie en a grand besoin ; que les cavaliers ne sont pas bien armés, depuis qu'ils ont quitté un excellent sabre qu'ils avaient autrefois pour en prendre un assez mauvais, et qu'enfin ils ne sont pas fort adroits dans le maniement de cette arme, non plus que de la lance.

Bon voyage. Je vous souhaite personnellement tout le bonheur possible, et je fais des vœux pour que votre pays atteigne une prospérité rapide et solide.

Mille compliments.

PALMERSTON (1).

Broadlands, 24 septembre 1850.

Mon cher Canning.

Je viens de prendre congé de l'ambassadeur turc qui part jeudi pour Constantinople. J'ai profité de cette occasion pour le prier de remontrer à son gouvernement la nécessité d'améliorations et de réformes à faire, et, en particulier, de mettre fin au système de corruption et d'injustice qui règne actuellement. Je l'ai prié en même temps de recommander vivement à son attention le mémorandum que vous avez remis au Sultan. Il y a évidemment beaucoup à faire dans tous les genres et dans toutes les branches de l'administration pour

(1) Cette lettre fut écrite en français par lord Palmerston.

que la Turquie se trouve au niveau des autres puissances, et pour la mettre en position de se défendre. Mais on a déjà fait beaucoup, peut-être même plus qu'il n'a été fait dans le même espace de temps en tout autre pays placé dans la même situation. Par conséquent, je ne suis pas découragé par la lenteur du progrès, je ne veux que les pousser à en faire de plus grands encore. Il est vrai que beaucoup de ce qui a été fait consiste plutôt en règlements et en décrets qu'en exécution effective; mais il ne faut pas déprécier la valeur de règlements, de lois et d'institutions même lorsqu'ils ne sont pas exécutés à la lettre et dans toute l'étendue de leur esprit. Aussi longtemps que la forme existe, elle constitue un point fixe de référence; et à mesure que les hommes avancent et que l'opinion acquiert de la force, ces formes deviennent de plus en plus un guide pour la conduite et pour les évènements, et ce qui, dans le premier moment, n'est que théorie est avec le temps converti en pratique.

Le rapport de Rose me paraît habilement conçu et il suggère sous une forme condensée bien des idées utiles. Il peut être vrai, ainsi qu'il le dit, que des étrangers admis dans l'armée comme officiers ne jouissent pas d'autant d'influence qu'ils en obtiendraient s'ils étaient appuyés par l'autorité de quelque gouvernement; cependant il est impossible de ne pas croire qu'un grand progrès serait réalisé par l'infusion d'un bon nombre de Polonais, de Hongrois et d'Italiens dans l'armée turque.

Ces hommes inculqueraient nécessairement aux officiers turcs des notions et une science dont ils ont grand besoin ; le seul fait d'avoir des chrétiens servant ainsi dans l'armée ottomane produirait son effet en détrui-

sant ce sentiment exclusif et fanatique qui fait obstacle à l'admission des sujets chrétiens de la Porte à des commandements militaires.

Je suis enchanté que vous ayez fait un aussi bon arrangement pour Slade et son subordonné. Ils pourront rendre d'utiles services à la marine turque.

Pourquoi le gouvernement turc ne prend-il pas quelques instructeurs prussiens pour sa cavalerie ? La cavalerie prussienne est excellente, et d'autre part l'infanterie turque ne pourrait pas être organisée et dressée sur un meilleur modèle que sur celui de l'armée prussienne.

Je me souviens qu'en 1817 et 1818, aux revues des armées d'occupation en France, lorsqu'on demanda au duc de Wellington laquelle des armées il croyait la meilleure, il répondit : « Dire quelles sont les meilleures troupes, c'est plus que je ne prendrai sur moi de décider ; mais je vous dirai laquelle des trois armées je préférerais commander un jour de combat. Décidément je préférerais les Prussiens ; ils sont les plus maniables, les mieux organisés et les plus intelligents. »

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Lord Palmerston a toujours énergiquement insisté dans toutes ses déclarations sur la nécessité, pour la prospérité de la Turquie, de mettre la population chrétienne sur un pied d'égalité absolue avec les musulmans. Il ne manque pas de presser vivement sur ce point Mehemet-Pacha dans la communication précédente, et un an plus tard il y revient encore dans une lettre en réponse à un billet de

Mussurus-Pacha dans lequel cet ambassadeur exprimait ses regrets des évènements qui avaient amené lord Palmerston à se retirer du ministère. Cette lettre est datée du 30 décembre 1851 :

« Agréez, je vous prie, mes remercîments les plus sincères pour votre aimable lettre, et soyez persuadé que, quelle que soit la position politique dans laquelle je pourrai me trouver, je serai toujours fidèle aux principes qui me font voir un intérêt non-seulement anglais, mais européen, dans l'indépendance et la prospérité de l'empire ottoman. Or, mon intime conviction, vous le savez, est que cette prospérité ne reposera jamais sur une base vraiment solide tant que les sujets chrétiens du Sultan ne sont pas placés devant la loi sur un pied d'égalité entière avec les sujets de la religion musulmane. »

Je transcris également le passage d'une lettre sur le même sujet adressée à sir Stratford Canning :

Foreign Office, 11 octobre 1849.

«... Cette considération ne devrait-elle pas démontrer au gouvernement turc l'importance qu'il y a à ne pas perdre de temps pour faire disparaître toutes les distinctions civiles et politiques qui existent entre les musulmans et les rayas? Hier j'ai beaucoup pressé l'ambassadeur turc sur ce point, en lui représentant qu'à présent le Sultan non-seulement se prive de son bras gauche, mais s'expose encore constamment à en recevoir des coups. Mehemet-Pacha a reconnu la justesse de cette remarque ».

Une attaque contre le général Haynau par des employés de la brasserie de Barclay causa pendant cet automne quelque peine à lord Palmerston. Le général Haynau, général autrichien qui s'était acquis une triste réputation pendant la guerre de Hongrie pour sa grande cruauté ainsi que pour avoir, assurait-on, fait donner le fouet à des femmes, vint à Londres et alla visiter l'établissement de Barclay et Perkins. Aussitôt que sa présence sur les lieux fut ébruitée, une bande de charretiers sortit armés de balais et se mit à crier : « A bas le boucher autrichien! » Le général prit la fuite poursuivi par la populace et se réfugia dans une taverne au bord de la rivière jusqu'à ce que la police vînt le délivrer. La police le conduisit dans une de ses embarcations dans un lieu de sûreté. La lettre suivante est adressée à sir George Grey, qui était alors secrétaire d'État pour l'intérieur (*Home Department*).

Broadlands, 1er octobre 1850.

Mon cher Grey,

Koller (1) est fort raisonnable sur cette affaire Haynau, et je crois que Schwarzenberg s'en est occupé plutôt par égard pour les sentiments de l'armée autrichienne que par aucun intérêt personnel de sa part envers Haynau, qui est en disgrâce auprès du gouvernement

(1) Ambassadeur d'Autriche à Londres.

autrichien et dont les atrocités ont été fort réprouvées par la société viennoise.

J'ai dit à Koller que le mieux est d'éviter une poursuite, parce que la défense des accusés amènerait nécessairement un retour minutieux sur toutes les barbaries commises par Haynau en Italie et en Hongrie, et que cela lui ferait beaucoup plus de tort, à lui et à l'Autriche, qu'une sentence obtenue contre les charretiers ne pourrait lui procurer de satisfaction.

Il faut avouer que la présence de Haynau à Londres aussitôt après ses exploits italiens et hongrois était une insulte gratuite au peuple anglais, dont l'opinion a son égard avait été si ouvertement manifestée dans les réunions publiques et si énergiquement proclamée dans tous les journaux. Néanmoins les charretiers brasseurs ont eu grand tort dans les moyens qu'ils ont employés. Au lieu de le frapper, ce qui du reste, selon Koller lui-même, n'a pas été très-sérieux, ils auraient dû le berner, le rouler dans le ruisseau et puis le renvoyer à son hôtel dans un fiacre, après avoir payé le prix de la course.

Metternich et Neumann à son passage par Bruxelles lui avaient vivement conseillé de ne pas aller à Londres pour le moment, et Koller avait essayé de lui persuader de couper ses énormes moustaches jaunes. Mais il n'a pas voulu se raser, et il paraît qu'il prétendait que sa présence en Angleterre causerait un revirement de l'opinion publique en sa faveur.

J'ai expliqué à Koller que les habitants de ce pays traitent avec respect et même avec bonté leurs plus grands ennemis politiques, lorsque le devoir ou la nécessité les y fait débarquer. A-t-on jamais entendu dire, en effet, que Bonaparte ait été insulté à Plymouth?

Quant à Soult, il fut reçu avec enthousiasme; Metternich, Louis-Philippe et Guizot l'ont été avec courtoisie et hospitalité. Quant à Haynau, il a été classé, avec raison ou non, parmi les Manning et les Tawell (1), et il aurait dû être accompagné dans ses promenades par un couple de *policemen* pour le défendre contre l'indignation de la populace. Le gouvernement autrichien n'en croit pas moins que ce qui s'est passé à la brasserie de Barclay a été organisé par un certain docteur Trencke, jadis éditeur d'un journal libéral à Vienne, maintenant exilé en Angleterre, et employé comme commis dans l'établissement de Barclay.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

La lutte entre l'Autriche et la Prusse pour la suprématie en Allemagne commençait à compliquer les affaires de ce pays. Sur la question de l'admission de l'Autriche dans la Confédération germanique, la France et l'Angleterre avaient proposé une entente. Les deux gouvernements craignaient l'effet que pourrait produire sur les relations des grandes puissances l'adoption du projet autrichien.

Lord Palmerston avait été occupé depuis un an à poursuivre une médiation aussi fatigante que vaine entre le Danemark et la Prusse relativement à l'interminable question de Schlesvig-Holstein. Les détails de ces évènements n'ont plus

(1) Deux malfaiteurs alors célèbres.

aucun intérêt. Toutefois la lettre suivante est curieuse en ce qu'elle trace à l'avance le cours des évènements qui devaient arriver.

Foreign Office, 22 novembre 1850.

Mon cher Cowley (1),

Les affaires d'Allemagne sont devenues un vrai chaos. La seule chose qui semble claire, c'est que tous les partis ont plus ou moins tort. Mais la Prusse paraît remporter la palme à cet égard. Sa conduite a été vraiment inconséquente, irrésolue, faible et malhonnête. Relativement à la question de Schleswig-Holtein, elle a agi, depuis le premier moment, avec la duplicité et la mauvaise foi la plus grande ; relativement aux affaires allemandes, son seul but, du commencement à la fin, a été son agrandissement particulier, dont elle n'a pas eu le courage ou la fermeté de s'assurer le succès, lorsqu'elle semblait tenir tous les atouts dans ses mains. Ses partisans s'efforcent de démontrer que le conflit entre elle et l'Autriche est un combat entre le gouvernement constitutionnel et le gouvernement arbitraire ; mais il n'en est rien : c'est une lutte pour la suprématie politique entre les deux principales puissances de l'Allemagne. Nous n'aurions aucune objection à voir la Prusse prendre la première place ; au contraire, une union allemande qui comprendrait tous les petits États, avec la Prusse à leur tête, et qui aurait pour alliée l'Autriche comme puissance indépendante, eût été un excellent arrangement européen ;

(1) Lord Cowley était alors ministre d'Angleterre à la diète germanique.

mais, lorsque l'on offrit la suprématie à la Prusse, le roi recula devant la position hasardeuse qui lui était ainsi faite, et refusa de l'accepter, jusqu'à ce que les souverains eux-mêmes lui en fissent la demande. Cela décida la question, car il était à peu près certain que les souverains ne l'exposeraient jamais à l'embarras d'une proposition pareille. Mais, l'empire ayant été ainsi refusé, la Prusse aurait dû immédiatement adopter l'unique voie qui lui était ouverte, et venir à une entente avec l'Autriche pour reconstruire la Confédération germanique sur le principe du traité de 1815 avec les modifications que la constitution du régime parlementaire en Prusse, en Autriche et dans les autres États eussent rendues nécessaires. Au lieu de cela la Prusse continua à vouloir fabriquer une union d'Erfurth qui devait s'en aller en fumée. Elle s'est donc, en définitive, exposée gratuitement à l'humiliation d'être obligée, par suite de ses menaces miltaires, à se retirer pas à pas de toutes les positions qu'elle avait prises, sur presque toutes les questions du moment. Tout ceci est lamentable, et fournit une nouvelle preuve que l'honnêteté est la meilleure politique. Quant à l'Autriche, il reste à voir ce qu'elle voudra faire. Les Autrichiens déclarent qu'ils veulent avoir un parlement à eux, et ne pas s'opposer au régime constitutionnel dans les autres pays. Nous verrons. En attendant, des armées considérables ont été mises sur pied des deux côtés, au moment où l'hiver va commencer, et cela sans le moindre motif raisonnable de se battre. La seule chose à faire de part et d'autre serait de renvoyer ees soldats inutiles se chauffer à leurs poêles et manger leurs saucissons chez eux. En attendant, la Russie d'un côté et la France de l'autre, nonobstant leurs

belles assurances, doivent rire sous cape en voyant l'Allemagne descendre en si peu de temps de la *Einheit* à une exaspération intense, conduisant à la guerre civile. Le pauvre Bunsen (1) est piqué au vif par la déroute de tous les beaux plans que lui et Stockmar, Gervinus et Gagern et *tutti quanti* avaient élaborés et fait sonner si haut avec la certitude de les réaliser, disaient-ils. Aussi Bunsen s'enferme-t-il et ne se laisse-t-il voir par personne.

A vous sincèrement. PALMERSTON.

Ce qu'il fut convenu d'appeler l'*agression papale* (2) et les débats sur le bill des titres ecclésiastiques occupaient en ce moment l'attention publique. Lord Palmerston expose à son frère ses vues sur cette question :

Carlton Gardens, 27 janvier 1851.

Mon cher William,

Ici nous prospérons, et, pendant le mois que nous avons passé à Broadlands pour les fêtes de Noël, j'ai rompu ma chaîne, et, au lieu de rester à travailler toute la journée dans ma chambre du nord, et de ne faire qu'une sortie précipitée au coucher du soleil, j'ai pris mon essor, et j'ai eu plusieurs jours de chasse à courre et au tir dans la matinée, rentrant bien entendu pour travailler plus tôt que si je n'eusse été qu'un simple sportsman.

Les affaires publiques marchent aussi bien qu'en

(1) Le chevalier Bunsen, ministre de Prusse à Londres.

(2) Le rétablissement de la hiérarchie catholique en Angleterre.

aucun temps. Les denrées alimentaires ont été à bon marché et abondantes, les classes laborieuses amplement occupées, et, à tous égards, plus à leur aise qu'elles ne l'ont été depuis longtemps. Les taxes pour l'entretien des pauvres sont sensiblement réduites; et quoique les fermiers se plaignent, et que les baux aient généralement baissé, les propriétaires et les cultivateurs n'ont aucun juste motif de plainte. Le bon marché de toutes les denrées offre une compensation en général pour les petites diminutions des revenus. En Irlande, les affaires prennent un meilleur aspect, et les fermages ne forment plus l'inconnu des temps passés. Le revenu a été productif, et nous pouvons compter sur un surplus d'environ deux millions. Cela ne nous permettra pas cependant de supprimer l'impôt sur le revenu qui expire cette année, et dont nous serons obligés de proposer le renouvellement. Cela amènera quelques débats ennuyeux, mais je ne doute pas que cela ne passe. Nous serons aidés en cela par plusieurs membres du Parlement, qui veulent abolir certains impôts qu'on ne saurait rappeler ou modifier si celui sur le revenu n'est pas renouvelé, parce qu'en ce cas, au lieu d'un surplus à se disputer, il y aurait un déficit auquel il faudrait pourvoir. L'impôt sur le revenu produit au-delà de cinq millions.

L'agression papale nous donnera quelque peine et amènera des discussions fâcheuses. Notre embarras sera de trouver une mesure qui satisfasse les protestants raisonnables, sans violer les principes de tolérance libérale que nous sommes engagés à maintenir. Je crois que nous réussirons. Tout ce que rapportent les journaux relativement à des discussions dans le cabinet, à ce sujet ou à tout autre, sont de pures inventions sans

aucun fondement. Le pape, à ce que j'entends, et ceux de son entourage qui le dirigent actuellement, affectent de traiter légèrement l'excitation que ses mesures ont soulevée dans le pays, et ils représentent la clameur populaire comme une manœuvre de l'Église anglicane, — une agitation de curés (*parson agitation*). Ils se trompent; le sentiment est général et intense, et il a pénétré la nation tout entière, — les catholiques modérés eux-mêmes déplorent ce qui a été fait.

La chose en elle-même, du reste, est d'une faible importance, et ne justifie pas cette indignation. Ce qui a irrité le pays, c'est la façon insolente et pompeuse avec laquelle on a agi. Les catholiques ont le droit d'organiser leur Église selon leur bon plaisir; et si des officiers d'état-major sous le nom d'*évêques* avaient paru meilleurs que d'autres appelés *vicaires apostoliques,* personne ne l'eût remarqué et n'eût songé à faire opposition à ce changement, s'il avait été fait tranquillement et n'eût pas dépassé les limites des attributions ecclésiastiques. Ce qui a offensé et avec raison l'Angleterre tout entière, ç'a été l'allocution du pape, et la proclamation par Wiseman de ses nouvelles dignités: l'une représentant l'Angleterre comme une terre plongée dans les ténèbres du paganisme; l'autre, notifiant au monde que le pape avait partagé l'Angleterre en districts, ce qu'un souverain a seul le droit de faire, et que lui, Wiseman, et autres, avaient été et devaient être envoyés pour gouverner ces divisions territoriales avec les titres qui y sont attachés. Ceci ne pouvait être fait et n'aurait été tenté dans aucun autre pays sans le consentement du gouvernement.

Le pape ou ses conseillers ont prétendu d'abord qu'ils avaient reçu le consentement du gouvernement anglais,

par l'organe de Minto, en novembre 1847, il y a trois ans; mais ils ont bientôt rétracté cette assertion, que Wiseman alors a réduite à une simple déclaration que l'intention en avait été manifestée à Minto en 1847, et que celui-ci n'avait rien dit et n'avait fait aucune observation.

Or cela même n'est pas exact, et si cela l'eût été, le silence dans une affaire de cette importance ne saurait être transformé en consentement. D'ailleurs Minto se trouvait à Rome dans un tout autre but, et n'avait pas d'instructions pour l'objet dont il s'agit. Si le pape avait besoin du consentement du gouvernement anglais, il aurait dû le demander; et, ne l'ayant ni demandé ni obtenu, il ne devrait pas le donner comme justification de sa conduite. Il aurait pu en poser la question dans l'intervalle de ces trois années; l'occasion s'en est précisément offerte, lorsqu'en août Wiseman, au moment de partir pour Rome, afin d'arranger définitivement toutes ces choses, écrivit à John Russell pour lui demander une entrevue, qui fut accordée et dura plus d'une demi-heure. C'était là le moment de s'assurer auprès du chef du gouvernement lui-même de ce qu'on penserait de cette mesure déjà réglée et décidée au Vatican. Mais Wiseman n'en souffla pas le mot. L'excuse qu'il donne maintenant de son silence sur ce point est qu'il ne croyait pas que la mesure dût avoir lieu sitôt.

Or cela ne saurait être, il a dû la croire aussi imminente que le pape la croyait lui-même en novembre 1847, lorsqu'il prétend en avoir parlé à Minto, ce qu'il n'a pas fait du reste. Wiseman croyait tellement la mesure prochaine que nous savons parfaitement que l'excuse mise en avant par le pape est que Wiseman l'avait pressé, disant qu'il connaissait

l'Angleterre et le peuple anglais, et qu'il répondait que tout se passerait tranquillement.

Nous serons obligés de proposer une mesure législative ; le pays ne serait pas satisfait si nous ne le faisions pas. Nous la ferons aussi douce que possible. Le parti ultra-protestant trouvera des objections à y faire, à cause de sa modération, et tâchera de passer outre. Le pape pourrait nous aider à résister à cette pression, en faisant certaines choses qui calmeraient le sentiment public, par exemple, s'il voulait désavouer toute prétention à exercer une juridiction au moyen de ses évêques sur d'autres que les catholiques dans les diocèses où ces évêques sont nommés. Il semble presque puéril de prendre de pareilles précautions; mais, bien des gens oubliant que le pape ne saurait prétendre à une juridiction ou à une autorité quelconque sur les protestants, pas plus qu'il ne le pourrait sur les vents, les vagues ou les marées de l'Océan, croient voir dans les paroles de la proclamation de Wiseman qu'il a cette prétention. Aussi serait-il bon que cela fût désavoué. D'autre part on s'est révolté contre les titres territoriaux. En effet, ces titres ne sont pas nécessaires. Au lieu de créer un archevêque de Westminster et des évêques de telle ou telle localité en Angleterre, le pape aurait pu nommer des archevêques et des évêques pour le gouvernement spirituel des catholiques *romains* (le mot *romain* est essentiel) en Middlesex, Herfordshire, etc., selon le cas, tout en leur conservant des titres épiscopaux d'une localité *in partibus infidelium*. Ces deux mesures, si elles étaient adoptées par le pape, parviendraient beaucoup à calmer l'orage et à rétablir l'harmonie entre les catholiques et les protestants. Mais ce qui rétablirait certainement le calme,

serait qu'il écrivît à Wiseman afin de lui dire qu'il ne veut pas poursuivre cet arrangement sans l'avoir fait venir à Rome pour connaître son opinion personnelle. Le départ du cardinal serait le gage du rétablissement de la paix. Si vous avez l'occasion de rencontrer le nonce, vous pourriez lui suggérer ces idées, non pas en forme de demandes de la part du gouvernement anglais, non pas comme une commission dont vous auriez été chargé, mais comme vous ayant été inspirées par ce que vous savez de communications venant d'ici. Vous pourriez ajouter que ces réflexions et ces avis sont de vous à lui purement confidentiels ; qu'il peut, s'il le juge bon, en faire part à sa cour; que, de votre part, cette communication est tout amicale; que vous savez que le gouvernement britannique est sincèrement disposé à garantir aux catholiques romains dans les domaines de la reine toute la liberté et tous les droits politiques que les lois en vigueur leur ont accordés. Si vous n'avez pas une occasion naturelle de parler de cela au nonce, il vaudra mieux n'en pas chercher une. Les projets du pape devraient être exécutés avant que notre bill n'ait gagné du terrain au Parlement ; autrement cela ne serait d'aucune utilité.

Votre affectionné,

PALMERSTON.

Lord Palmerston fut toujours très-sérieusement préoccupé de la nécessité pour l'Angleterre de mettre les défenses navales et militaires de son territoire sur un pied effectif et solide. Sir John Burgoyne avait écrit, au mois de mai 1850, un mémorandum où il montrait tout ce qu'il y avait de défectueux

chez nous sur ce point. Lord Palmerston l'envoya au premier ministre, accompagné des observations suivantes :

Je vous transmets, pour la garder et la méditer à votre loisir, la copie d'un mémorandum sur les imperfections de nos défenses nationales, rédigé par sir John Burgoyne, et qui m'a été prêté il y a quelques mois par lord Anglesey. Cela vaut la peine d'être lu, quoique ce ne soit que la répétition des opinions exprimées par tous les hommes qui savent ce qu'est la guerre, soit maritime soit territoriale. Je sais parfaitement qu'il est presque aussi difficile de persuader aux habitants de notre pays de se pourvoir de moyens de défense, qu'il le leur serait de se défendre sans ces moyens, et que, bien que notre situation intérieure puisse encore faire envie aux nations environnantes, nous n'avons cependant ni

Hearts resolved nor hands prepared
The blessings we enjoy to guard.

(Ni des cœurs résolus, ni des mains préparées à défendre les biens dont nous jouissons.)

Il écrit aussi à sir Charles Wood, alors chancelier de l'Échiquier, relativement aux fortifications :

Carlton Gardens, 22 janvier 1851.

Mon cher Wood,

Je suis bien aise d'apprendre que vous comptez prendre £ 8,000 pour continuer les fortifications de Pembroke, en dehors de la somme qu'on doit appliquer aux forts détachés de Portsmouth ; mais ne pourriez-

vous aussi prendre une somme quelque petite qu'elle soit pour commencer des ouvrages pareils à Plymouth? Burgoyne vous dira que l'arsenal de Plymouth est, s'il est possible, encore plus exposé que celui de Portsmouth à être détruit par les bombes d'une force même très-inférieure qui débarquerait dans le voisinage. Si 8,000 ou 10,000 hommes débarquaient à Whitesand Bay ou dans ces parages, ils pourraient établir des batteries à mortiers en face de l'arsenal de Plymouth sans être exposés au feu d'aucun ouvrage existant maintenant. Cronstadt, Sébastopol, Cherbourg, Brest et Toulon sont hérissés de canons, et, par suite, à l'abri de toute attaque par mer et par terre. Nos arsenaux, pleins de matériaux précieux et contenant les éléments de notre défense navale, sont pour le moment assez à l'abri d'une attaque du côté de la mer, mais n'en restent pas moins à la merci d'une entreprise faite du côté de la terre. Le proverbe français dit : « C'est l'occasion qui fait le larron » ; et plus les Français verront les points importants de notre territoire à l'abri d'un coup de main, plus nos chances de conserver la paix avec eux seront grandes. Une session parlementaire est toujours remplie d'accidents imprévus et hors des prévisions. Ce serait donc une excellente chose, dans le cas où notre existence ministérielle serait inopinément tranchée, de laisser derrière nous les preuves irréfragables que nous avions du moins posé les bases d'une complète garantie de nos arsenaux.

A vous sincèrement. PALMERSTON.

Carlton Gardens, 24 janvier 1851.

Nous allons sans doute entendre réclamer l'économie

à grands cris. Cependant je ne crois pas que la Chambre des Communes refuse une dépense raisonnable pour protéger nos arsenaux.

Quant au livre de sir Francis Head, je trouve, je l'avoue, qu'il offre matière à réflexion pour tous les Anglais, et particulièrement pour ceux qui sont chargés des destinées de leur pays. J'entends signaler par là les passages où il expose en détail les moyens d'agression des puissances qui nous peuvent devenir hostiles, et la faiblesse de nos moyens de défense, ainsi que les effets désastreux d'une occupation, si courte qu'elle fût, de notre pays par une armée étrangère. Quant au remède qu'il propose, c'est-à-dire l'élévation du chiffre de l'armée régulière, il est impossible. Mais j'affirme qu'aucun gouvernement n'aura rempli son devoir tout entier envers le pays, tant qu'il n'aura pas organisé quelque force latente, mais partiellement instruite, telle qu'une milice, ou *landwehr*, qu'on pourrait au premier signal d'une guerre appeler sous les armes dans quinze jours ou trois semaines au nombre de cent mille hommes, pour le moins dans les deux îles. Il n'y a pas de pays méritant le nom de puissance qui ne possède ce genre de réserve. La France, l'Autriche, la Prusse, les États-Unis, nous en offrent la preuve. La Russie n'a rien de semblable, parce qu'elle est toujours sur le pied de guerre. L'Angleterre seule, avec un établissement de paix insuffisant pour défendre le pays en cas d'invasion, n'a d'autre moyen d'augmenter sa force de défense au moment d'une attaque subite, que le procédé tardif de l'enrôlement volontaire, ou l'opération également lente d'introduire une loi pour rappeler l'acte qui suspend l'enrôlement par scrutin et obligerait à traverser la longue et fatigante opération

de rassembler, habiller, instruire, armer, après leur avoir donné des officiers, des hommes qui n'auraient jamais manié un fusil ou fixé une baïonnette. Mais on nous dit que, dans un moment de crise, la nation tout entière se lèverait *comme un seul homme*, ce qui n'est qu'une ironique et amère vérité ; car une nation armée, comme le serait, en ce cas, l'armée anglaise, avec des manches à balai et des fourches à foin, serait effectivement vis-à-vis d'une armée disciplinée à peu près aussi formidable que le serait *un seul homme*.

Le 1er mai, s'ouvrit à Hyde Park la grande exposition de toutes les nations. Lord Palmerston fut présent à la cérémonie et en a fait le récit. L'Angleterre était encore remplie de réfugiés, jetés sur nos côtes par les révolutions du continent, et leur présence avait inspiré quelque anxiété à ceux qui étaient responsables du maintien de l'ordre.

Carlton Gardens, 2 mai 1851.

Mon cher Normanby,

Mille remercîments pour vos offres amicales au sujet de « la Patrie ». Des articles de ce genre, parfaitement ridicules au fond, ne devraient pas paraître dans des journaux connus pour être en rapport avec le gouvernement ; mais Léon Faucher, je le sais, ne m'a jamais aimé, sinon moi personnellement, au moins mes actes. Quant à Guizot, je comprends et pardonne son animosité envers moi. Les gagnants peuvent non-seulement

rire, mais pardonner. Mais l'objet de toutes les pensées et de tous les discours, c'est la journée d'hier. Ç'a été en effet une glorieuse journée pour l'Angleterre, et la façon dont la cérémonie royale s'est passée est de nature à faire réfléchir les représentants des gouvernements étrangers, et à désespérer ceux, s'il s'en trouve, qui voudraient exciter le désordre et la confusion dans ce pays-ci. Un million, sinon plus, d'individus sont sortis de chez eux pour voir un coin dù spectacle; Mayne, le chef de police, m'a dit qu'il croyait qu'il y en avait environ 30,000 dans le Palais de Cristal. La reine, son mari, son fils aîné et sa fille se sont confiés tout simplement à cette multitude, sans autre garde que la garde d'honneur et le nombre ordinaire de constables à bâton pour aider le peuple à maintenir l'ordre. Il va sans dire qu'il y avait en réserve, dans les stations voulues, de considérables moyens de comprimer tout désordre, si on avait tenté d'en faire; mais on n'a déployé et montré que ce que je viens de vous raconter. Les hôtes d'un salon de grande dame n'auraient pu se conduire avec plus de bienséance que ne l'a fait cet océan d'êtres humains.

Le groupe royal a été reçu avec acclamation en traversant les parcs et autour du palais de l'exposition; ce qui était plein d'intérêt, c'était de voir et d'entendre les salutations cordiales que recevait le duc de Wellington. Je me trouvais justement derrière lui et Anglesey, séparé seulement par deux autres, pendant la procession autour du nouvel édifice. Il a été accompagné d'un feu roulant d'applaudissements par les hommes, et d'une agitation de mouchoirs et des envois continuels de baisers de la part des femmes, pendant les trois quarts d'heure qu'a duré le défilé.

L'édifice lui-même vaut mieux la peine d'être vu que ce qu'il contient, quoique beaucoup des objets qui s'y trouvent soient dignes d'admiration. Vous devriez essayer de faire une course ici pour voir cela avant la clôture finale.

Quoique dans ce premier jour tout se soit si bien passé, nous devrons, comme de raison, tenir l'œil ouvert, pendant les quatre mois qui vont suivre, sur ceux qui pourraient être tentés de profiter du concours des étrangers à Londres pour faire quelque mauvais coup. Avec les moyens dont nous disposons pour faire payer cher à de pareils gens une tentative de cette nature, je ne crains nullement la réussite d'aucun des plans qu'ils pourraient imaginer.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Depuis un an, le cabinet était un peu chancelant Le triomphe de lord Palmerston dans le débat sur les affaires de Grèce avait bien servi de tonique, mais la santé du ministère était encore faible. Le 13 février, il n'avait obtenu qu'une majorité de onze voix contre une motion protectionniste de M. d'Israeli ; et huit jours plus tard il fut battu sur une motion pour l'extension de la franchise. Par suite, le 22 février, lord John Russell donna sa démission. Lord Stanley essaya en vain de former un autre ministère ; lord John le tenta aussi, mais également en vain, au moyen d'une coalition avec les Peelites. L'incident se termina donc par le retour

du ministère whig précisément dans les mêmes conditions, mais pour ne survivre qu'une seule année de plus, sort ordinaire des cabinets qui reviennent après une défaite.

Lord Palmerston écrit à son frère :

Carlton Gardens, 3 avril 1851.

« Politiquement, les choses ont assez bonne apparence, et je crois que nous pouvons nous considérer comme assez sûrs de rester aux affaires jusqu'à l'année prochaine. Ce serait absurde à nous d'y renoncer à présent après les tentatives infructueuses qui ont été faites pour former un autre gouvernement, à moins pourtant que la Chambre des Communes ne parvienne à faire passer un vote de censure ou une résolution de non-confiance, et cela n'est pas probable. Il se pourrait qu'on nous obligeât à adopter quelques modifications dans nos arrangements sur le budget, mais cela même n'aurait pas grande importance. Je vois que les journaux de Rome se réjouissent grandement de notre chute; ils auront bientôt la douleur d'apprendre la nouvelle de notre restauration. Gladstone et Molesworth sont furieux de la tyrannie abominable des gouvernements de Naples et de Rome. Gladstone dit que le gouvernement napolitain est un gouvernement « *infernal* », et que, comme gentilhomme et comme chrétien, il se croit le devoir de publier ce qu'il a appris à ce sujet. L'un et l'autre conviennent qu'ils avaient tort l'année passée lorsqu'ils attaquèrent ma politique étrangère, mais qu'ils ne connaissaient pas la vérité; ceci est satisfaisant pour moi, mais ne l'est guère pour l'Italie.

Notre bill sur « l'agression papale » passera, en dépit de l'opposition des membres irlandais. Mais il y a contre les catholiques en Angleterre un sentiment profond, vif et général, et ce que le pape et ses prêtres viennent de faire a matériellement nui à leur cause. Ce n'est pas pour cela que je le regrette. Tous ces rapports relativement à Mlle Talbot et à M. Carré tendent à jeter un grand discrédit sur le clergé catholique, et je suis fâché de dire que les Shrewsbury y entrent pour leur part.

J'ai été l'autre jour entendre le discours de Gavazzi contre les abus de l'Église catholique. Il a parlé en italien pendant une heure et demie devant plusieurs centaines d'auditeurs, avec beaucoup d'éloquence et d'effet. »

Peu de temps après, deux lettres adressées par M. Gladstone à lord Aberdeen au sujet des procès d'État et des prisons d'État du gouvernement napolitain furent publiées en brochure. L'effet produit par ces lettres fut très-grand. Le caractère et la position élevée de l'auteur augmentèrent l'importance de ce récit de faits observés et recueillis par lui-même. Il affirmait qu'un nombre considérable de personnes innocentes étaient renfermées dans les prisons de Naples, pour de prétendus délits politiques, sans avoir passé devant aucun tribunal. Lord Palmerston dans la Chambre des Communes approuva hautement la conduite de M. Gladstone. Dans la persuasion où il était avec l'auteur de la brochure, que l'influence de l'opinion publique en

Europe pourrait avoir quelque effet pour le redressement de pareils abus, il envoya des exemplaires de ces lettres aux ministres anglais dans les diverses cours de l'Europe, avec l'ordre d'en remettre une copie à chaque gouvernement.

Lorsque l'envoyé napolitain à Londres eut vu le compte rendu de ce que lord Palmerston avait dit dans la Chambre sur les lettres de Gladstone, il lui transmit une brochure, rédigée par ordre, en réponse à M. Gladstone, par un certain M. Macfarlane, en le priant de l'envoyer également à plusieurs cours de l'Europe. Lord Palmerston refusa de se prêter à la propagande d'un document qu'il disait être « simplement un tissu d'assertions sans preuves et de dénégations mêlées d'outrages grossiers et vulgaires contre des hommes publics et des partis politiques ». Il ajouta encore que, puisque le prince Castelcicala lui avait écrit à ce sujet, il se sentait obligé de dire que :

« Les lettres de M. Gladstone à lord Aberdeen offraient l'affligeant tableau d'un système d'illégalité, d'injustice et de cruauté, de la part du gouvernement napolitain, tel qu'on n'en eût pas imaginé de possible aujourd'hui en Europe. Il ajoutait que des informations reçues à cet égard de plusieurs autres sources mènent malheureusement à conclure que M. Gladstone n'avait nullement exagéré les abus dont il parlait. Mais les lettres de M. Gladstone étaient évidemment écrites et publiées,

non, ainsi que l'insinue la brochure que vous m'avez envoyée, dans un esprit d'hostilité envers le roi de Naples, ni dans un esprit d'opposition à la constitution parlementaire et monarchique que Sa Majesté Sicilienne venait d'accorder à ses sujets ; le but de M. Gladstone paraît avoir été, au contraire, d'attirer l'attention publique et de diriger la force de l'opinion publique sur des abus qui, s'ils continuent, doivent nécessairement miner les bases de la monarchie napolitaine et préparer la voie à ces commotions violentes qu'amènent tôt ou tard des injustices longuement éprouvées. On aurait pu espérer que le gouvernement napolitain aurait accueilli ces lettres dans l'esprit dans lequel elles ont été écrites, et qu'il se serait mis sérieusement et efficacement à l'œuvre pour corriger les nombreux et graves abus sur lesquels on vient d'appeler son attention. Il est évident que, en agissant ainsi, le gouvernement napolitain ferait plus pour tromper les desseins des révolutionnaires et pour fortifier les institutions monarchiques du pays, que ne sauraient le faire les plus vigoureux procédés employés par le plus vigilant ministre de la police. »

Tandis qu'il s'adressait ainsi au ministre napotain, il écrivait à son frère :

Broadlands, 7 septembre 1851.

Mon cher William,

Votre récit de l'effet produit par la brochure de Gladstone est infiniment curieux et intéressant. Le gouvernement napolitain n'aura pas été content ni

édifié par ma réponse à Castelcicala relativement à la brochure de Macfarlane; il ne le serait guère plus s'il pouvait recevoir un recueil des articles qui ont paru à ce sujet dans les différents journaux d'Angleterre et d'Allemagne.

J'espère encore que la discussion fera quelque bien et excitera un peu de vergogne chez ces gens-là et que leur conduite s'en ressentira un peu.

Les Français, comme vous le dites, défendent le gouvernement napolitain tant qu'ils peuvent, mais de temps en temps ils laissent échapper des choses qui tournent contre eux. Ainsi Walewski a dit à Milnes l'autre jour, comme une preuve de la bonté de cœur du roi de Naples, qu'à sa demande (celle de Walewski) le roi avait, dans un moment donné, promis de mettre en liberté trois cents prisonniers contre lesquels aucune accusation n'avait été établie. « Comme ces hommes ont dû être reconnaissants! dit Milnes. Ne sont-ils pas venus vous remercier d'avoir obtenu leur délivrance? » — « Mais, poursuivit Walewski, c'est que, après que le roi avait promis, le chef de la police est venu lui dire que si ces hommes étaient relâchés, il ne répondrait pas de la vie du roi; voilà pourquoi ces hommes n'ont pas été relâchés. »

Je vous ai envoyé une copie de ma réponse à Castelcicala pour être remise au gouvernement napolitain, parce que j'ai pensé que probablement mon ami le prince ne lui en enverrait pas une copie exacte.

Il nous faut les intérêts de la somme allouée en indemnité à nos négociants; et s'ils (les Napolitains) citent l'affaire des soufres comme précédent contre une demande d'intérêts, vous pouvez opposer le cas plus récent de nos réclamations contre la Grèce, à l'oc-

casion desquelles des intérêts furent demandés et payés, et c'est équitable. Si un homme a droit à une compensation, il devrait être indemnisé de ce qu'il a perdu, et ceci n'a pas lieu s'il perd trois ans et demi d'intérêts sur son capital. De fait, même l'intérêt simple ne l'indemnise pas; car, si les marchandises n'avaient pas été détruites, il aurait, dans le cours ordinaire du commerce, gagné beaucoup plus que cinq pour cent sur leur valeur pendant chaque année écoulée.

Personne ne pourrait exercer une industrie avec profit s'il ne retirait plus de cinq pour cent de son capital, vu les risques de naufrage, la détérioration des marchandises et autres accidents.

Mais il n'est pas nécessaire que vous restiez à Naples pour discuter ces détails; vous pouvez les laisser entre les mains de Napier, car, si vous voulez voir l'exposition, il faut vous dépêcher; elle se ferme le 10 octobre, et ce serait absurde d'arriver trop tard pour ne rien voir. Il ne suffit pas d'une ou deux courtes visites pour examiner sérieusement, il faut au moins une semaine.

A vous affectueusement.

PALMERSTON.

Cette réponse à Castelcicala fut cachée au roi par ses ministres. Lord Holland, qui resta à Naples environ deux mois après, dit (1) : « Les ministres cachent au roi toute dépêche désagréable. Il n'a fait qu'entendre parler de votre réponse à Castelcicala; il ne l'a vue pour la première fois que

(1) Lord Holland à lord Palmerston, 13 octobre 1851.

mercredi passé. On ne lui en avait parlé que comme *una delle solite impertinenze di lord Palmerston* — une de ses impertinences habituelles ! Sabatelli la lui a lue, et elle lui a causé une profonde impression ; il a dit que c'était un document important et bien écrit. »

Lord Palmerston écrit de nouveau à son frère, toujours ministre d'Angleterre à Naples, relativement aux affaires napolitaines :

Brocket, 6 novembre 1851.

Mon cher William,

Je suis bien aise que vous ayez si bien mené à terme nos réclamations siciliennes. Cela sera une source de grande satisfaction pour nos négociants. Walewski aurait bien désiré que nous n'insistions pas sur les points qu'il avait lui-même abandonnés, de peur d'être regardé comme moins soucieux des intérêts français que vous et moi des intérêts anglais. Mais, comme les Français doivent avoir leur part, il sera probablement content. Quel tableau vous faites de l'état de choses à Naples ! Est-il possible que cela puisse durer ? Néanmoins les Français, du moins la société parisienne, sont tous favorables au gouvernement napolitain, mais uniquement par rancune contre nous ; un cousin de Gladstone a été « blackboulé » l'autre jour dans un club de Paris, parce qu'il portait le même nom que l'auteur des lettres à Aberdeen.

Quant au rappel de Castelcicala, je n'en suis ni aise ni fâché. C'est un homme vulgaire et grossier ; mais je

ne le soupçonne pas d'intrigues politiques au-delà d'une certaine mesure, et il ne m'a pas suscité de difficultés. Quant à Carini, nous trouverons probablement le moyen de le faire tenir tranquille; je crois que, en général, il est plutôt utile que nuisible que les ultra-tories des autres pays soient envoyés ici : presque toujours cela a l'effet de modifier un peu leur violence.

La réception de Kossuth a dû être bien pénible pour les Autrichiens et les absolutistes en général. Il est probable que sa réception eût été bien meilleure s'il n'avait pas publié ou écrit cette absurde et violente production à Marseille. On n'a remarqué aucun homme comme il faut (*gentleman*) aux différents meetings qu'on a tenus pour le fêter, sauf Dudley Stuart, et, une fois, Abel Smith. Il part, du reste, pour les États-Unis le 14; et je crois que, après y avoir séjourné quelque temps, il a l'intention de revenir ici. Mais peut-être qu'il y restera plus longtemps qu'il ne se le propose pour le moment, car ses théories républicaines trouveront plus de sympathie là-bas qu'ici.

Nous avons des nouvelles désagréables du Cap, mais ce ne sont là que de petits embarras, et sir Henry Smith, écrivant dernièrement, disait qu'aussitôt qu'il aura reçu les renforts qui sont déjà en chemin, il sera tout à fait en état d'en finir avec les Caffres; il recevra un bataillon de plus qu'il n'attend. Néanmoins, cette guerre nous coûte quelques précieuses vies et absorbera une grande partie du surplus de notre revenu. Je ne vois devant nous aucun écueil qui menace de naufrage le gouvernement; nous aurons peut-être pendant la prochaine session quelque difficulté relativement à l'extension du suffrage, mais j'ai entendu dire, d'une façon confidentielle, que lord Derby se voit tellement

exposé à des accès de goutte qu'il commence à se sentir moins désireux qu'il ne l'était de devenir premier ministre. Il est possible aussi que la possession de biens considérables lui donne autant d'occupation qu'il en désire, et il peut penser que c'est assez pour lui de prononcer de temps en temps quelques discours flamboyants dans la Chambre des Lords.

Je crains que Panizzi ne réussisse pas, même avec l'assistance du duc d'Aumale, à persuader au roi de Naples de changer son système de conduite envers ses malheureux sujets. Vraiment, des souverains tels que ceux qui gouvernent Naples et la Grèce sont faits pour rendre les hommes républicains. — Adieu (1).

Avec affection.

PALMERSTON.

Les îles Ioniennes venaient de recevoir une constitution nouvelle et plus libérale. Grâce aux causes d'agitation que la précédente offrait, le parlement ionien était devenu impossible à conduire, et il essaya d'introduire une résolution en faveur d'une annexion à la Grèce. Sir Henry Ward, le commissaire britannique, avait beaucoup de peine à maintenir la tranquillité. Lord Palmerston entra en communication avec lui à ce sujet et se montra favorable à la conservation du protectorat de Corfou, quitte à céder les autres îles. Il voyait naturellement qu'il serait

(1) Cela rappelle un mot de Mme de Coigny au prince de Galles (depuis Georges IV), qui lui demandait : « Pourquoi donc êtes-vous si démocrate? — Mais c'est que j'ai tant vécu avec des princes! »

inutile de remettre Corfou à une grande puissance qui ne serait pas en possession d'une forte marine. C'est à l'occasion d'une discussion sur la question de donner Corfou à l'Autriche que lord Palmerston a résumé son opinion à cet égard par cette expression : « Donner Corfou à l'Autriche serait comme si on livrait un jeune canard aux soins d'une vieille et respectable poule. »

Broadlands, 26 décembre 1850.

Mon cher Ward,

J'ai reçu votre lettre du 13 avec la copie du projet d'union à la Grèce. Si nous voulions vraiment punir les Ioniens, nous consentirions à leur demande et les transmettrions au gouvernement constitutionnel du roi Othon. Mais ce serait punir trop sévèrement une nation pour les péchés de quelques individus. Il existe, ainsi que vous le savez sans doute, une absurde et pédante idée chez quelques commis du département des colonies, à savoir : que ce qu'il y aurait de mieux, comme ils le disent, serait de nous débarrasser des îles Ioniennes. Cette idée a été d'abord adoptée, je crois, par Stephen (1), savant et excellent homme, mais un esprit de travers. Mon opinion est absolument contraire. Je considère Corfou comme une position très-importante pour les intérêts méditerranéens en cas de guerre, et je regarderais comme un acte de folie de notre part de la céder. Aucune puissance, sans une grande force maritime, ne saurait la conserver longtemps ; autrement elle tom-

(1) Sir James Stephen.

berait tôt ou tard dans les mains de la Russie ou de la France, ce qui, dans l'un ou l'autre cas, serait à notre préjudice. Je ne doute pas cependant que vous n'ayez raison et qu'un peu de fermeté ne nous fasse surmonter les difficultés que nous rencontrons là aussi bien qu'ailleurs.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Un peu plus tard, il écrit au même :

Foreign Office, 18 février 1851.

Merci pour votre lettre du 7. Cette année, vous ne recevrez pas de visite de la flotte russe. Nous sommes dans les meilleurs termes avec la Russie, et elle ne fera rien ouvertement pour nous désobliger. Je serais même disposé à douter qu'elle soit l'instigatrice des troubles qui vous causent de l'embarras, bien que ce fût assez dans sa politique de les avoir excités à l'aide de l'intrigue et de l'or. Mais, pour le moment, je crois plutôt l'Autriche capable de nous avoir rendu ce mauvais office.

Schwarzenberg et la camarilla de Vienne, l'archiduchesse Sophie et autres nous portent une haine acharnée à cause des opinions que le gouvernement anglais et la nation ont professées ces dernières trois années relativement aux affaires de l'Italie, de la Hongrie et de l'Allemagne. Ces braves gens seraient bien aises de se venger de notre sympathie pour les insurgés de ces pays, en provoquant des insurrections partout et de toutes les manières contre l'autorité britannique; quoique le gouvernement autrichien soit presque en

faillite, il peut toujours trouver de l'argent pour *ses menus plaisirs*.

Touchant les complots qui se formaient, il écrit au haut-commissaire :

Carlton Gardens, 2 novembre 1851.

« Ces conspirateurs peuvent être assurés, — ainsi que tous les conspirateurs sont disposés à l'être, — que le jour de leur triomphe approche ; c'est ainsi que parlent les républicains rouges français, réfugiés en Angleterre : mais ces jours de triomphe s'éloigneront à mesure que le temps avancera, comme fait le mirage du désert devant la marche régulière et lente de la caravane. Il est bien, cependant, d'être sur ses gardes, car la confiance et l'apathie des gouvernements donneraient seuls à de pareils gueux une chance de succès. Je ne puis m'empêcher de rire à l'idée que je peux être accusé d'avoir excité l'attaque dernièrement dirigée contre les îles Ioniennes. Je me souviens avoir entendu dire qu'autrefois il était de mode à Cambridge, chez les jeunes gens, de bouleverser (*mob*) par divertissement les logements les uns des autres, c'est-à-dire d'y mettre tout sens dessus dessous, et qu'un imbécile qui s'était grisé bouleversa ainsi sa propre chambre, ne pouvant arriver à celle d'un ami. Mais je suis encore assez peu gris pour ne pas jouer de semblables tours dans nos propres habitations. Je ne doute pas que le gouvernement grec ne m'en veuille beaucoup d'avoir dénoncé ses vols à tous les gouvernements de l'Europe ; il faut croire qu'il a reçu des remontrances, même des gouvernements qui prétendaient vis-à-vis de nous ne vouloir ni

pouvoir se mêler de cela. Mais, plus il sera irrité, plus il est probable qu'il travaille à mieux faire. Néanmoins je crains que tant qu'Othon pesera comme un cauchemar sur le trône de Grèce, aucun progrès réel ne puisse se faire dans la voie que la nation grecque est destinée à parcourir un jour.

Quant à moi, je n'aurais aucune objection à un arrangement par lequel Corfou serait annexé à l'empire britannique et les autres îles ajoutées à la Grèce. Corfou est un poste militaire et naval de haute importance et nous ne devrions jamais l'abandonner ; les autres îles pourraient être transportées à la Grèce sans inconvénient. Mais un tel arrangement ne peut se faire qu'avec l'assentiment formel de toutes les puissances signataires du traité de Vienne, par lequel les Sept-Iles furent placées sous notre protectorat, et il n'est pas très-probable que la France, l'Autriche et la Prusse consentissent à nous donner Corfou; peut-être même que la Prusse ne verrait pas d'un œil favorable une addition de territoire à la Grèce, tout en étant aise pourtant d'entretenir une agitation perturbatrice dans les îles Ioniennes. Mais tout cela n'est peut être que supposition. Néanmoins, dites-moi, lorsque vous m'écrirez de nouveau, ce que vous en pensez.

Plus tard cependant les idées de lord Palmerston se modifièrent sur ce point, et en 1850 il était d'avis de céder toutes les îles Ioniennes au nouveau royaume de Grèce, pourvu que les Grecs consentissent à choisir un roi qui eût l'assentiment de l'Angleterre: ce qu'ils firent; toutefois la neutralité de ces îles devait être déclarée par les puissances, et

les fortifications de Corfou démolies : deux conditions qui furent remplies.

En attendant, les choses en France marchaient rapidement vers une crise : lord Palmerston suivait avec anxiété la partie qui s'y jouait, sans dissimuler sa préférence pour la cause du Président.

Carlston Garden, 20 novembre 1851.

Mon cher Normanby,

Vos rapports sur les évènements qui se passent à Paris sont très-amples et satisfaisants, quant à l'abondance des renseignements. Que ces renseignements soient satisfaisants, c'est autre chose. Il me semble que Louis-Napoléon est maître du champ de bataille, et qu'il remportera la victoire. J'ai toujours pensé que ce serait ce qu'il y aurait de mieux pour la France et pour l'Angleterre. Il n'y a personne aujourd'hui qui soit de force à être à la tête des affaires en France, et si Louis-Napoléon finissait par fonder une dynastie, je ne vois pas ce que nous aurions à regretter au point de vue de nos intérêts. La famille des Bourbons a été très-hostile à l'Angleterre, et les membres de cette famille qui nous ont les plus grandes obligations personnelles et politiques sont ceux qui nous ont peut-être détestés le plus. Que gagnerions-nous à substituer Henri V ou la famille des Orléans à la race des Bonaparte? En tout cas, je dis de Louis-Napoléon : *laudo manentem*. S'il échoue, nous tâcherons, comme de raison, d'entretenir les mêmes relations d'amitié avec ceux qui, après lui, arriveront au pouvoir. Nous n'avons pourtant aucun désir de le voir

tomber. Si l'on pouvait juger les mesures par le succès, il n'a pas mal joué son jeu jusqu'à présent. Plusieurs des choses qu'il a faites, et qui ont été considérées comme des fautes, sont peut-être celles qui ont le plus contribuées à son succès. « *Je marche! suivez-moi!* » était certainement une heureuse déclaration ; cela montrait qu'il connaissait l'irrésolution de ceux qui travaillaient à le renverser. Si les burgraves disaient franchement qu'ils veulent rétablir une monarchie, on pourrait peut-être leur souhaiter bonne chance; mais ils ne paraissent pas préparés pour cela, et néanmoins ils font ce qu'ils peuvent pour renverser ce qui dans l'état actuel du pays semble être ce qu'il y a de mieux après la monarchie, la seule institution capable de donner un peu d'ordre.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Pendant la session de 1851, M. Cobden renouvela sa motion qui avait pour objet une entente pacifique entre les nations au moyen d'une réduction des armements. Lord Palmerston profita de l'occasion qu'offrit ce débat pour se défendre de l'accusation d'être un fauteur de guerres et un ennemi de la paix.

Il dit que, tout en ne croyant pas que le moyen que M. Cobden voudrait voir adopté pour faire triompher ses principes fût le mieux conçu pour conduire au but qu'on se proposait, il en acceptait cependant la pensée générale. Il réclama cependant

quelque gratitude pour les résultats de sa propre politique :

« J'espère que la part que j'ai été appelé à prendre dans l'administration de ce pays a montré qu'il n'y a rien eu dans ma conduite en désaccord avec les opinions que je professe en ce moment ; car, bien que ce soit la mode chez certaines personnes de déclamer dans ce style facile, familier et dégagé avec lequel elles traitent les affaires publiques, contre la diplomatie moderne et l'intervention internationale, il m'est permis au moins d'en appeler aux faits. Je puis invoquer ce fait que, durant la période considérable où j'ai été responsable de la conduite des relations extérieures de ce pays, quoique des évènements de la nature la plus grave aient eu lieu en Europe, accompagnés d'une grande animation publique et d'une agitation inouïe dans l'organisation politique et sociale du continent ; quoique, pendant cette période, des évènements aient eu lieu qui ont placé les intérêts de l'Angleterre, je ne dirai pas en conflit, mais en opposition avec ceux d'autres grandes puissances, il y a le fait incontestable que nous sommes demeurés en paix, et que non-seulement la paix a été maintenue entre ce pays et les autres nations, mais qu'il n'y a pas eu de guerre un peu importante entre les grandes puissances de l'Europe. Si, par conséquent, on nous reproche d'une part d'intervenir dans les affaires des autres pays, on devrait du moins, d'autre part, nous accorder le mérite du fait que cette intervention n'a pas nui au maintien de la paix. Il est trop injuste que nous soyons accusés d'un côté d'intervenir sans cesse dans les affaires des autres pays, et qu'on nous refuse néan-

moins de reconnaître les résultats qu'a eus cette ligne politique. »

Cependant à l'horizon paraissait un nuage, léger d'abord, mais bientôt destiné à grossir et d'où allait éclater la guerre de Crimée. Tous les détails de la dispute dont lord Palmerston indique le commencement dans la lettre suivante ont été si amplement racontés qu'il n'est pas nécessaire de les répéter; néanmoins il peut être utile d'en rappeler ici quelques traits :

En 1740, la France avait obtenu du sultan des « capitulations » qui assuraient à l'Église latine en Palestine certains privilèges relatifs au Saint-Sépulcre. Depuis cette époque, les Grecs, appuyés par la Russie, avaient obtenu des *firmans* qui leur accordaient des avantages en désaccord avec les capitulations latines. Ces *firmans* avaient été admis depuis longtemps. Tout à coup, sans aucune raison apparente, l'ambassadeur de France à Constantinople, M. de la Valette, reçut l'ordre de demander que les concessions faites à l'Église latine fussent strictement observées. Cela ne pouvait se faire sans annuler quelques-uns des privilèges de l'Église grecque. *Hinc illæ lacrimæ !* Laquelle des deux communautés de moines à Jérusalem détiendrait les clefs de certaines portes? Les Latins obtiendraient-ils d'avoir une crédence et une lampe dans le tombeau de

la Vierge? Telles furent les questions qui agitèrent la diplomatie sur les rives du Bosphore, et qui, dans l'opinion de l'ambassadeur de France, justifiaient la menace de recourir à la force.

Lord Palmerston essaie l'effet d'un peu d'huile sur l'eau agitée :

Carlton Gardens, 25 novembre 1851.

Mon cher Normanby,

J'espérais, d'après la manière dont Walewski m'avait parlé de cette question d'Eglises entre les Français et les Russes en Turquie, que le gouvernement français regardait l'affaire d'un œil plus calme qu'il n'a l'air de le faire. Walewski était d'accord avec moi pour dire que « *le jeu n'en vaut pas la chandelle* », et que ce serait fort peu sage de la part de la France, dans l'état critique et troublé des affaires parmi toute l'Europe, de s'embarquer dans un conflit avec la Russie et la Turquie relativement à une querelle en elle-même de très-peu d'importance. De plus, il a parfaitement admis que La Valette avait été beaucoup trop loin, et il paraissait être d'accord avec moi pour trouver que cette discussion pourrait être ajournée et qu'on pourrait dormir dessus jusqu'à une saison plus commode. Quant aux mérites de l'affaire, je ne saurais ni donner ni me former une opinion, car Stratford Canning s'est tenu soigneusement éloigné de la discussion et ce n'est que de temps en temps qu'il a expliqué d'une façon générale les principaux points de la question. Mais le point de vue large sous lequel vous l'avez présentée au Président est la véritable manière de l'envisager. Voici une poignée

de catholiques en Turquie et plusieurs millions de Grecs ; une puissance colossale presque sur le dos du Sultan, et la France à 1,000 lieues ; ici sont quatorze ou quinze églises chrétiennes en Asie dont le plus grand nombre en la possession des chrétiens du rite grec, et le plus petit nombre entre les mains des catholiques, et voilà que le gouvernement français insiste pour que le sultan, en distribuant en partage égal ces saints lieux entre grecs et catholiques, fasse par le fait un partage inégal relativement au nombre des individus composant les deux communautés ; qu'il irrite une masse considérable de ses propres sujets, et qu'il offense un puissant voisin qui a le moyen de le tourmenter sur mille points où il est impossible à la France de le secourir. A moins qu'il n'y ait là-dessous quelque importance pour la nation, ce serait une prétention déraisonnable. Or, ou je me trompe, ou il y a peu de Français qui aient un intérêt local dans l'affaire : le petit nombre de ceux qui sont établis dans le Levant doivent être principalement les moines habitant quelques couvents, qui ont abandonné leur propre pays et ne songent pas à y retourner. Le véritable objet que le Président a en vue doit nécessairement être celui de s'attirer la faveur du clergé catholique ; mais il devrait voir si ce n'est pas payer trop cher ce surcroît de faveur, que d'engager la France dans une grande querelle pour une cause si futile. Supposons qu'il persiste et qu'il envoie une flotte aux Dardanelles : que fera cette flotte ? Elle devra ou bloquer les Dardanelles, ou les forcer et se frayer une route vers Constantinople et, à la bouche du canon, dicter la loi. Or, un blocus des Dardanelles est sans doute une chose facile. La flotte française prendrait position en dedans des forts exté-

rieurs dans Barber's Bay, où Parker a jeté l'ancre, et là elle pourrait effectivement empêcher tout bâtiment d'aller et venir. Mais le commerce qui passe et repasse ces détroits communiquant avec le Danube, avec Odessa, avec Taganrog et avec Trébizonde, est une affaire sérieuse pour bien des nations de l'Europe, et spécialement pour les Anglais ; et une interruption de ce commerce, sans une nécessité réelle et proportionnée, soulèverait une clameur terrible contre la France dans tous les coins de l'Europe, et même en Amérique ; car il faut se rappeler qu'un blocus de cette espèce ne ressemblerait en rien à un autre. Dans les cas ordinaires, lorsqu'on fait le blocus d'un port, l'on ferme ce port, ou le pays seulement ; mais ici le blocus s'appliquerait non pas uniquement à Constantinople et à la Turquie d'Asie, mais aux ports méridionaux de la Russie et aux pays riverains du Danube. Or, si les Français se trouvaient obligés (comme, en équité et par le droit international, ils le seraient indubitablement) de laisser passer et repasser le drapeau russe, son blocus des ports ottomans serait nécessairement réduit à rien. Supposons encore qu'ils voulussent forcer les Dardanelles, ce serait une opération qu'on ne pourrait accomplir qu'avec des pertes considérables, si elle était tentée par sa marine seule. Les batteries ont été considérablement renforcées depuis quelques années, et les vents et les courants qui portent en aval vers la Méditerranée, exposent les vaisseaux qui naviguent en amont à un feu continuel des batteries de terre. Les Français pourraient sans doute débarquer des troupes et prendre les batteries à revers, mais ce serait une opération qui demanderait du temps.

Dans l'intervalle, les Russes ne seraient pas oisifs, et d'une manière ou d'une autre ils trouveraient moyen

d'envoyer des secours au sultan. Si par l'un ou l'autre de ces obstacles ou de ces résistances l'entreprise venait à échouer, le gouvernement français se serait abaissé aux yeux de l'Europe et surtout aurait plus fait que la Russie sans alliés n'a pu faire en un demi-siècle. pour neutraliser et bouleverser la politique que l'Angleterre et la France ont suivie jusqu'ici à l'égard de la Turquie, politique dont le but principal était de favoriser l'indépendance de l'empire ottoman, de le tirer des mains du gouvernement russe et de le soustraire à son influence.

Mais revenons maintenant à la conduite que vous avez suggérée au Président, à laquelle nous nous unirions volontiers, et qui consisterait à utiliser les bons offices de sir Stratford Canning. Il faut cependant se rappeler qu'on ne saurait le faire avec avantage qu'au cas où les deux partis seraient complètement d'accord pour les accepter. Je soupçonnerais volontiers que l'empereur de Russie ne sera guère d'humeur d'accepter une proposition de cette nature. On pourrait cependant le sonder sur ce point, cela gagnerait du temps et aiderait à ajourner les mesures violentes. En attendant, on pourrait trouver quelque moyen d'endormir la question et de voir s'il serait possible d'obtenir un arrangement plus satisfaisant pour les Français. Il pourrait fort bien arriver que le langage menaçant et violent de La Valette s'adoucissant, et la discussion se calmant, une transaction intervînt qui donnerait aux Français le moyen d'améliorer la situation des catholiques et de l'annoncer. Vous pouvez, par conséquent, dire que, quoique nous préférassions ne pas nous mêler de cette affaire, cependant si le Président croit que nous pouvons lui être utiles, nous ferons volontiers

tout ce que nous pourrons pour mettre un terme à cette contestation, non pas comme prenant parti pour l'un ni pour l'autre des contestants, mais comme amis de tous les trois, et comme sincères promoteurs de la paix du monde.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Mais quelques jours plus tard lord Palmerston découvre que la Russie n'était pas d'humeur à accepter les bons offices de qui que ce fût (1).

« Je vois par les dépêches dernièrement reçues de Stratford Canning que la question relative aux Églises dans le Levant est toujours en discussion à Constantinople, et qu'il ne peut y avoir en ce moment aucun prétexte pour une mesure violente de la part de la France. Mais, par quelques paroles que j'ai échangées avec Brunow sur cette affaire, je suis porté à croire que la Russie ne serait pas disposée à accepter à cette occasion nos bons offices, s'ils lui étaient offerts. Le gouvernement turc, me dit Canning, paraît incliner de préférence du côté de la France. Mais, en vérité, voilà une querelle bien plus digne des temps passés que de l'époque dans laquelle nous vivons ».

Après le coup d'État à Paris, la pression française fut renouvelée avec vigueur. Mais, pendant un court intervalle de temps, les Turcs se trouvèrent libres

(1) A lord Normanby, 28 novembre.

d'agir à leur gré par la retraite temporaire de l'ambassadeur de France.

Carlton Gardens, 1er décembre 1851.

Mon cher Canning,

La Valette peut présenter son congé de vacances comme une marque de mécontentement du gouvernement français pour la conduite de la Porte dans la question des Lieux-Saints, mais je me trouve savoir qu'on lui a envoyé ce congé parce que le gouvernement français croit qu'il a été trop loin, et l'on a regardé son absence temporaire comme le meilleur moyen de laisser l'affaire reprendre des proportions naturelles. Il n'est pas nécessaire de parler de cela, à moins que vous ne trouviez Reschid alarmé, et alors vous pouvez lui glisser doucement et secrètement à l'oreille un mot de ce que nous avons dit.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

CHAPITRE SEPTIÈME

Lord Palmerston renvoyé du gouvernement. — Explications dans la Chambre des Communes.

Cassio, I love thee, but never more be officer of mine.

Cassio, je t'aime, mais tu ne seras jamais plus mon officier.

OTHELLO, Act. II, Sc. 3.

Nous touchons maintenant à une période critique dans la vie de deux des plus éminents hommes d'État de leur époque. Lord John Russell, par ses traditions de famille, par le cours de ses études et la tendance de ses opinions, était l'homme d'État en qui le parti libéral de son temps mettait le plus de confiance, pour tout ce qui concernait la politique intérieure du pays. Lord Palmerston, d'autre part, par sa longue expérience, son caractère décidé et la largeur de ses vues, jouissait de la confiance du même parti pour tout ce qui touchait aux affaires étrangères.

Ces deux hommes d'État ne passaient ni l'un ni l'autre pour être infaillibles, et de temps en temps on

voyait quelques-uns de leurs partisans habituels se séparer soit de l'un soit de l'autre. Mais, en fin de compte, on admettait que, pris dans leur spécialité respective, il n'y en avait pas dans le pays qu'on pût leur comparer ; d'ailleurs, jusqu'à l'époque dont nous parlons, quoiqu'ils ne fussent pas toujours d'accord, ils avaient toujours marché fermement ensemble. Cependant, depuis quelque temps, les circonstances tendaient à dissoudre cette union. Lord John Russell, non-seulement comme premier ministre, mais comme chef du parti libéral, se sentait investi à la fois d'une grande autorité et d'une grande responsabilité. Plus d'une fois même, certains de ses collègues qui n'envisageaient pas du même point de vue notre politique étrangère et qui en critiquaient les détails, lui avaient reproché de laisser trop d'indépendance au Foreign-Office. De l'autre côté, lord Palmerston qui avait acquis une connaissance complète des affaires de son département, qui n'agissait jamais qu'avec l'intime conviction de la justesse de ses vues, et s'abstenait de toute ingérence dans la politique intérieure du pays, était disposé à croire qu'une grande latitude dans la sphère de ses attributions devait lui être accordée. Son opinion était qu'un ministre des affaires étrangères devait être strictement obligé de seconder la politique du cabinet auquel il appartenait, mais qu'il devait rester libre de poursuivre cette politique

dans les détails ordinaires de son département, sans que chaque dépêche qui émanait de sa plume dût être soumise à l'examen et au contrôle de ses collègues. Il faut remarquer encore que, tandis que, dans les affaires intérieures, rien d'important ne se fait que d'après la décision d'un conseil de cabinet et que le *leader* dans le Parlement n'a qu'à expliquer les résolutions du gouvernement, dans les affaires extérieures, au contraire, un ministre est appelé chaque jour et à chaque instant à écrire et à parler aux puissances étrangères ou à leurs représentants sur des affaires courantes. S'il n'était pas à même d'agir de la sorte avec un certain degré de promptitude et de liberté, il perdrait toute influence sur ses subordonnés, ainsi que toute considération auprès de la diplomatie.

Un ministre des affaires étrangères, pour remplir convenablement ses fonctions, doit donc avoir la confiance tout entière du premier ministre, et pouvoir agir en conséquence.

Ceci était surtout nécessaire à lord Palmerston, d'abord parce qu'il occupait un poste important dans un cabinet whig sans avoir toujours été whig lui-même; ensuite, parce que sa politique, qui consistait à maintenir constamment intacts la dignité, la puissance et le prestige de l'Angleterre, exigeait non-seulement une attention, mais une action permanente.

Ce n'était pas tout : lord Palmerston n'avait pas seulement à satisfaire lord John Russell ; il devait aussi satisfaire la souveraine de qui lord John tenait son mandat. La politique étrangère est celle à laquelle les souverains, qu'elle met en concurrence avec leurs égaux, prennent le plus d'intérêt. Le prince Consort, naturellement appelé par la confiance intime de la reine à donner son avis dans toutes les questions importantes, était non-seulement doué d'une grande capacité, mais, par nature circonspect et lent dans ses jugements, il apportait une minutieuse attention à toutes les affaires sur lesquelles il était consulté. D'ailleurs, quoique ses inclinations fussent consciencieusement portées vers les intérêts de l'Angleterre, il n'avait pas l'esprit entièrement anglais ; il trouvait chez le baron Stockmar, gentilhomme allemand, en qui il avait une confiance parfaitement justifiée, un conseiller digne de prendre rang parmi les premiers hommes d'État de l'Europe.

On comprendra sans peine, d'après ce qui précède, que relativement aux affaires étrangères l'autorité royale devait se faire souvent sentir, et que les opinions décidées que lord Palmerston avait l'habitude d'exprimer ou se proposait de mettre immédiatement en action, se trouvaient parfois en désaccord avec la disposition à de plus longues délibérations qui existait à Windsor. On aurait voulu

rencontrer chez lui plus de prudence et de réflexion. C'est pourquoi lord John Russell, dans le double but, il faut le supposer, de montrer une légitime déférence pour la Couronne et de servir son collègue, fit à lord Palmerston, en 1850, une communication dans ce sens.

De telles restrictions ne pouvaient être agréables au ministre à qui elles étaient imposées; et, quoique conformes à l'esprit de notre constitution, elles n'étaient guère compatibles avec la prompte et pratique expédition des affaires qui chaque jour augmentaient, se compliquaient, et demandaient, pour réussir, une décision immédiate. A l'époque des discussions relatives aux mariages espagnols, il y eut un délai de trois semaines dans une réponse de lord Palmerston à M. Guizot, par suite de la nécessité où il avait été d'envoyer ses minutes et d'en attendre le retour, parce que la cour se trouvait en mer, visitant la côte occidentale d'Angleterre. M. Guizot, dans ses notes et dépêches à lord Palmerston, reprocha toujours ce délai. Lord Palmerston dut se taire et accepter ce reproche en silence.

A ces circonstances nous devons ajouter la phase importante et nouvelle dans laquelle était entré le royaume voisin. Le prince Louis-Napoléon qui avait été élu président de la République française, se trouvait dans une position qui menaçait d'amener de

nouvelles et sérieuses complications dans ce pays, ballotté depuis près de cent ans par de si nombreuses vicissitudes. Ce prince, au moment de son élection, ne passait pas en Angleterre, où il résidait alors, pour être doué d'une capacité supérieure, et il ne paraît pas qu'il eût acquis cette réputation parmi les hommes éminents de France. Aucun d'eux ne voulait s'associer à son sort. M. Odilon Barrot et M. A. de Tocqueville sont les seuls hommes, un peu connus, qui l'aient servi, et encore tous les deux déclarèrent-ils à leurs amis qu'il leur serait impossible de garder longtemps leur portefeuille parce qu'ils étaient convaincus qu'ils ne pourraient contenter l'ambition du prince. M. de Tocqueville. disposé à lui faire des concessions, lui aurait accordé la présidence à vie, avec une liste civile convenable, quoique inférieure à celle d'un empereur. Quant au prince, il n'avait probablement, au début, d'autre idée que de gouverner la France avec autant de pouvoir qu'elle voudrait lui en laisser. Ce que son cousin a dit de lui, assure-t-on, au moment de son plus grand prestige, approche vraisemblablement de la vérité : « Pendant quelque temps le monde prenait mon cousin pour un idiot, maintenant on le croit un génie. Il n'était pas un idiot et il n'est pas un génie. » Il n'était pas un grand homme, mais il avait une idée assez juste de ce qu'un grand homme doit être ; et dans certaines si-

tuations il savait en jouer le rôle. Mais, quelles que fussent ses facultés, il n'était pas facile d'en saisir la direction. Sa conversation était simple et naturelle, mais n'avait rien de frappant. Il lui était impossible de soutenir une discussion; et ses écrits, certainement remarquables, semblaient tellement au-dessus de la capacité qu'il avait montrée en parlant qu'on ne les lui attribuait pas. Ses tentatives infructueuses pour faire une révolution durant le règne de Louis-Philippe avaient donné une trop haute opinion de son esprit aventureux, et une trop médiocre idée de son intelligence.

Il n'y avait personne, dans les classes intelligentes, soit en France, soit en Angleterre, qui ne regardât son règne comme éphémère. Plus son pouvoir durait, plus ceux qui croyaient pouvoir y mettre fin en devenaient impatients. Depuis quelque temps cette impatience avait visiblement augmenté. L'Assemblée s'était hardiment posée comme sa rivale, et, en dernier lieu, il lui avait été impossible de former un ministère parlementaire.

Lord Palmerston déjà, au commencement de l'année (24 janvier), avait exposé dans une lettre à lord Normanby ses vues sur la conduite à tenir par Louis-Napoléon, dans une pareille situation. Il écrivait :

Si j'étais le président, je ne me soucierais nullement que mes ministres fussent soutenus ou non, approuvés

ou blâmés par l'Assemblée. Je dirais à l'Assemblée : « Je ne peux pas me débarrasser de vous et vous ne pouvez vous débarrasser de moi, et votre censure ne change pas l'opinion que j'ai de ma propre conduite. De cette conduite je ne suis pas responsable vis-à-vis de vous (tant que je reste dans les limites de la loi), mais vis-à-vis de la France. Mes ministres agissent d'après mes instructions et ils sont responsables vis-à-vis de moi et non vis-à-vis de vous. Si vous rejetez de bonnes lois que je vous propose, que le blâme en retombe sur vous. Si vous ne voulez pas voter l'argent nécessaire pour maintenir une armée, une marine, une administration civile, la nation vous demandera compte de votre trahison envers la patrie. Ce que je ne veux pas faire, c'est nommer des ministres qui seront vos instruments et non les miens. »

L'analogie de notre constitution en ce qui regarde les relations des ministres avec le Parlement et avec la Couronne ne saurait s'appliquer à la position des ministres français. Les constitutions des deux pays diffèrent totalement.

L'Assemblée se réunit après les vacances, en novembre 1851. La crise arriva le 2 décembre, quand les membres dirigeants de l'opposition furent arrêtés dans leurs lits. Un régime purement militaire fut établi en attendant l'appel au suffrage universel pour décider du futur gouvernement de la France.

Le 3 décembre, le comte Walewski, ambassadeur de France, se rendit chez lord Palmerston pour l'informer de ce qui s'était passé. Dans le courant

de la conversation, lord Palmerston exprima son opinion sur la nécessité et l'avantage pour la France et l'Europe de la démarche hardie et décisive du Président.

Le *memorandum* suivant, écrit plusieurs années plus tard, montre qu'il était parfaitement au courant de ce qui se passait dans le moment, en Angleterre aussi bien qu'en France, parmi ceux qui cherchaient à mettre un terme au pouvoir de Louis-Napoléon :

MEMORANDUM DE CERTAINES CIRCONSTANCES RELATIVES AU COUP D'ÉTAT.

« Le coup d'État eut lieu mardi le 2 décembre 1851, et fut connu à Londres le lendemain. Mercredi 3, M. et Mme *** se trouvaient à dîner avec nous à Carlton Gardens, et ils me racontèrent que le vendredi précédent ils avaient été à Claremont rendre visite à la reine Amélie ; qu'ils avaient trouvé les dames de la cour de France en grand émoi, et qu'elles avaient dit à Mme *** en grand secret qu'elles faisaient leurs paquets, parce qu'elles s'attendaient à partir pour Paris à la fin de la semaine suivante, c'est-à-dire la semaine dans laquelle le coup d'État a eu lieu.

Le dimanche d'après, c'est-à-dire le 7 décembre, M. Borthwick, éditeur du *Morning Post*, vint me trouver. Il me dit qu'il avait une communication à me faire qu'il pourrait être important pour moi de recevoir, et qu'il se considérait comme parfaitement libre de me faire. Il dit que la veille, c'est-à-dire samedi 6, le général de

Rumigny attaché à la cour de France était venu le trouver et lui avait dit que comme il (M. Borthwick) avait été poli et attentif pour l'ex-famille royale, lui (le général de Rumigny) avait été chargé de l'informer que, si cela pouvait être utile à son journal, il recevrait chaque jour un récit des opérations militaires qui étaient au moment de commencer dans le nord de la France ; que le prince de Joinville et le duc d'Aumale étaient allés à Lille pour prendre le commandement de corps qui devaient agir contre le Président ; que la famille royale avait essayé de dissuader le prince de Joinville de cette démarche, mais en vain, et que, le trouvant résolu à la faire, le duc d'Aumale avait dit : « Mon frère est marin, il ne connaît rien aux opérations militaires ; je suis soldat, j'irai avec lui partager son sort et sa fortune. » M. Borthwick ajouta qu'il avait décliné les communications offertes, ne voulant pas que son journal passât pour être l'organe de la famille d'Orléans ; et comme cette communication ne lui avait pas été faite sous le sceau du secret, il était venu sur-le-champ m'en informer.

J'écrivis aussitôt à sir George Grey, alors secrétaire au département de l'intérieur, pour lui demander de s'informer par l'entremise de la police stationnée à Claremont pour la protection de l'ex-famille royale, si tous les princes français s'y trouvaient ; c'est-à-dire ceux qui résidaient ordinairement en Angleterre. Je lui disais que le général de Rumigny ou Borthwick avait dû se tromper en nommant le duc d'Aumale, parce que celui-ci était alors à Naples, et qu'il fallait que ce fût le duc de Nemours qui avait accompagné Joinville.

Dans l'après-midi je reçus de sir George Grey un rapport disant que Nemours et Joinville étaient encore à

Claremont ; que Joinville avait été plusieurs fois à Londres dans le courant de la semaine et se trouvait ce jour-là à Claremont ; qu'il avait été très-indisposé pendant plusieurs jours, et que personne ne l'avait vu que son médecin qui le visitait deux fois par jour. Par ce rapport il était clair que Joinville était parti, comme effectivement je l'appris dans la suite. Il est allé jusqu'à Ostende ; mais pensant que l'entreprise ne réussirait pas, il est revenu. Je crois que la garnison de Lille avait été changée. Ceci confirmait l'histoire quant à Joinville, mais laissait sans explication l'information relative au duc d'Aumale. Quelques jours plus tard, cependant, je reçus de mon frère, ministre à Naples, une lettre écrite avant que la nouvelle du *coup d'État* y fût arrivée, et dans laquelle il me disait que le duc et la duchesse d'Aumale avaient reçu des nouvelles alarmantes de la santé de l'ex-reine de France, et qu'en conséquence le duc était brusquement parti pour l'Angleterre ; que deux jours après la duchesse d'Aumale avait reçu de meilleures nouvelles et qu'elle regrettait que son mari n'eût pas attendu un ou deux jours de plus, ce qui lui aurait épargné un voyage fatigant au cœur de l'hiver.

Cette information confirma l'histoire du général de Rumigny, car il était évident que, par un arrangement concerté d'avance, d'Aumale avait quitté Naples pour se rencontrer avec Joinville à jour et lieu fixes ; ce qui prouvait qu'il y avait eu un complot préparé de longue main pour une attaque contre le Président.

Quinze jours ou trois semaines après, le comte Lavradio, ministre de Portugal à Londres, alla à Claremont rendre visite à la princesse de Joinville, qui est Brésilienne ; il raconta qu'il l'avait trouvée « toute

éplorée » de la tournure que les affaires avait prises en France et qu'elle avait dit que c'était bien triste : « *Et pour moi qui devais être à Paris le* 20 *!* »

Tout ceci prouve clairement que si le Président n'avait pas « fait son coup » lorsqu'il le fit, il aurait été lui-même renversé. »

P.

29 octobre 1858.

Le jour même de sa conversation avec le comte Walewski, lord Palmerston adressa à lord Normanby une lettre particulière ainsi conçue :

Carlton Gardens, 3 décembre 1851.

Mon cher Normanby,

Même ici, où probablement nous étions moins bien informés qu'on ne l'était à Paris de ce qui se passait dans le parti des Bourbons, nous ne pouvons être surpris que Louis-Napoléon ait frappé le coup à l'heure où il l'a fait ; car il est maintenant bien connu ici que la duchesse d'Orléans s'attendait à être appelée à Paris cette semaine avec son fils cadet pour y commencer une nouvelle période de dynastie orléaniste. Naturellement le Président aura eu vent de ce qui se passait, et, s'il est vrai comme le rapportent nos journaux, que Changarnier ait été arrêté à quatre heures du matin dans un conciliabule avec Thiers et autres, il y a de bonnes raisons de croire (ce que l'on assure également) que les Burgraves (1) avaient ourdi un complot qui devait

(1) La majorité composée de Thiers, Tocqueville, Odilon Barrot et autres dans l'Assemblée. C'était un sobriquet pris de la pièce de Victor Hugo ainsi nommée.

éclater ce jour-là même, et que par conséquent Louis-Napoléon a agi en vertu de cette règle d'escrime qu'une bonne attaque est souvent la meilleure des parades. Votre dépêche de lundi aurait pu convenir aussi bien au succès des Burgraves qu'à celui de Louis-Napoléon ; car, dans sa première partie, vous envisagiez les chances que courait son pouvoir de passer en d'autres mains.

J'ai lieu de penser, car cela m'est revenu de plusieurs côtés, que le Président a été quelquefois conduit à supposer, par suite de vos relations de société avec le parti des Burgraves, que vos sympathies politiques sont plutôt de leur côté que du sien. Il va sans dire qu'on ne saurait s'attendre à ce qu'un ministre ou un ambassadeur subordonne ses relations sociales aux jalousies politiques du gouvernement près duquel il est accrédité. Toutefois, s'il arrive que des amitiés particulières ou des intimités sociales le mettent en rapports fréquents avec des personnes hostiles à ce gouvernement, il est nécessaire pour lui de prévenir ou de détruire les inquiétudes qu'il pourrait en concevoir. Aussi je ne doute pas que vous n'ayez mis tous vos soins à agir ainsi. Quant au respect de la loi et de la constitution que, dans votre dépêche d'hier, vous dites être dans les habitudes des Anglais, ce respect est dû aux lois justes et équitables faites à l'abri d'une constitution fondée sur la raison et consacrée par son antiquité, par la mémoire des longues années de bonheur qu'elle a procurées à la nation ; néanmoins ce n'est guère un juste emploi de ces sentiments que de les appliquer à cette agrégation de niaiseries que des têtes éventées telles que celles de Marrast et de Tocqueville ont imaginées hier pour le tourment et la perplexité de la nation française. Je ne puis m'empêcher de dire

que, quant à cette Constitution-là, « il est plus honorable de l'enfreindre que de l'observer (1) ».

Il était temps de se débarrasser de pareilles puérilités ; et comme l'Assemblée paraissait résolue à ne pas permettre que l'on s'en débarrassât tranquillement et par des modifications et des amendements réfléchis et pondérés, je ne m'étonne pas que le Président se soit décidé à renverser cet obstacle à tout arrangement rationnel.

Si effectivement, ainsi que nous le croyons, l'Assemblée avait formé le dessein de le frapper, il a eu parfaitement raison, à son point de vue, de la prévenir en la frappant lui-même.

« Je vois que j'ai écrit par mégarde sur deux feuilles de papier différent. La feuille blanche est un emblème approprié à l'état actuel de la Constitution française. Il est bien curieux qu'une nation telle que celle-là, après plus de soixante années de luttes politiques et cinq révolutions, — y compris l'enlèvement du pouvoir par Napoléon, — soit enfin arrivée à ce point que toute Constitution est anéantie chez elle et qu'elle va offrir un exemple pratique de ce pacte primordial entre le peuple et son chef, qui en général n'est considéré que comme le type imaginaire d'une théorie de fantaisie. »

Une des difficultés contre lesquelles lord Palmerston eut à lutter, fut l'hostilité mal déguisée de l'ambassadeur d'Angleterre envers le Président. Le gouvernement en effet, à la demande de celui-ci fut obligé de le rappeler peu de temps après que

(1) *Hamlet.*

lord Palmerston eut été lui-même congédié, mais non sans lui avoir adressé auparavant la remontrance suivante :

Carlton Gardens, 6 décembre 1851.

(*Particulière.*)

Mon cher Normanby,

Dans des temps de crise, et lorsqu'il s'agit d'affaires importantes, la franchise entre personnes officiellement unies devient un devoir. C'est pourquoi je me sens obligé d'avouer que le ton ainsi que le fond de vos dépêches me donnent les plus sérieuses appréhensions. Il se passe à Paris des évènements qui sont destinés à exercer une grave influence sur les affaires de l'Europe en général, et sur les intérêts de notre pays en particulier. Or, le caractère de vos relations avec le gouvernement français peut grandement compromettre la position du représentant de l'Angleterre à Paris. Il est encore probable, je crois, comme il l'a toujours été, que, dans ce combat des partis, Louis-Napoléon restera maître du champ de bataille; par suite, ce serait affaiblir considérablement notre position à Paris et porter préjudice aux intérêts britanniques si, après avoir remporté la victoire, Louis-Napoléon avait quelque raison de croire que, durant la lutte, le représentant de l'Angleterre a, par des manifestations d'opinions, pris parti pour ses adversaires. Ce n'est que dans vos dépêches que votre opinion doit se manifester. Vous me pardonnerez, j'en suis sûr, de vous faire quelques observations sur celles que nous avons reçues cette semaine. Votre longue dépêche de lundi semblait être l'oraison

funèbre du Président en même temps que vous parliez de son intention de faire un coup d'État à la première occasion favorable comme pour justifier la sentence qui allait être prononcée contre lui par la majorité dont les Burgraves étaient les chefs. Vos dépêches depuis l'évènement de mardi ont été toutes hostiles à Louis-Napoléon, tout en contenant fort peu de renseignements sur les évènements eux-mêmes. Il y en avait même une qui se composait principalement d'une dissertation sur Kossuth, qui eût formé un bon article pour le *Times* il y a quinze jours; et une autre qui s'occupe principalement d'un miroir qui aurait été cassé dans un club, et d'un morceau de plâtre enlevé du plafond par les balles tirées pendant les combats dans les rues.

Or, nous savons que les agents diplomatiques d'Autriche et de Russie se sont rendus chez le Président immédiatement après ses mesures de mardi matin, et qu'ils ont été prodigues de leurs expressions d'approbation. Il va sans dire que ce qu'ils admirent et applaudissent, c'est la suppression par la force des armes d'une Chambre parlementaire. Probablement, lorsque Louis-Napoléon aura publié sa nouvelle Constitution, avec une Assemblée élue par le peuple et un sénat, les mêmes ambassadeurs ne trouveront pas la fin aussi bonne que le commencement; néanmoins ils continuent à faire de grandes avances au Président. Bien que nous ne voulussions pas vous voir sortir de votre réserve avec lui, ni lui faire la cour et approuver ses mesures, néanmoins il serait très-regrettable qu'il eût un motif quelconque de supposer que vos sympathies ont été pour ceux qui avaient formé le projet de le renverser, projet dont je pense qu'il est impossible

raisonnablement de douter, quoiqu'en dernier lieu vous ne m'en ayez fait aucune mention spéciale.

La plupart des réfugiés français sont retournés en France. Ledru-Rollin, Caussidière et Louis Blanc sont restés ici pour le moment.

A vous sincèrement,

PALMERSTON.

Le comte Walewski naturellement communiqua sans retard au département des Affaires étrangères, à Paris, la conversation qu'il avait eue avec lord Palmerston. Dans le même temps, lord Normanby avait demandé des instructions sur la conduite qu'il avait à tenir; il reçut la réponse officielle qui suit :

Foreign Office, 3 décembre 1851.

(*Officiel.*)

Mylord,

J'ai reçu et soumis à la reine la dépêche de Votre Excellence en date du 3 courant, demandant des instructions pour vous servir de guide dans l'état actuel des affaires en France.

Sa Majesté m'ordonne de vous dire de ne rien changer dans vos relations avec le gouvernement français.

Le désir de Sa Majesté est que rien ne soit fait par son ambassadeur à Paris qui puisse avoir l'apparence d'une intervention quelconque dans les affaires intérieures de la France.

Je suis, etc.

PALMERSTON.

Lord Normanby se hâta de se rendre chez le ministre des affaires étrangères à Paris pour lui communiquer le contenu de cette dépêche. M. Turgot, qui avait été piqué, ainsi que Louis-Napoléon lui-même, du langage hostile tenu par le représentant anglais, répondit aigrement que cette communication n'était pas nécessaire, puisque M. Walewski lui avait déjà fait savoir que lord Palmerston « *approuvait entièrement ce que le Président avait fait* ». Cette déclaration fut rapportée à Londres dans les dépêches suivantes, auxquelles je joins deux notes de la main de lord Palmerston, qui se trouvent à la marge, ainsi que la dépêche de ce dernier, signalant la nature déraisonnable des plaintes exprimées par lord Normanby :

Paris, 6 décembre 1851.

(*Officiel.*)

Mylord,

J'ai reçu ce matin la dépêche de Votre Seigneurie, datée d'hier, et à la suite de laquelle je me suis rendu chez M. Turgot, que j'ai informé de l'ordre que j'avais reçu de Sa Majesté (1) *de dire* que je n'avais à faire aucun changement dans mes relations avec le gouvernement français, en conséquence de ce qui s'est passé. J'ai ajouté que, s'il y avait eu un peu de délai à faire cette communication, cela avait tenu à quelques

(1) Note à la marge : *Cela n'est pas exact.*

circonstances matérielles qui excluaient toute idée d'une hésitation à l'égard de cette démarche.

M. Turgot a répondu que ce retard n'avait pas d'importance, puisqu'il avait appris depuis deux jours par M. Walewski que Votre Seigneurie lui avait exprimé son entière approbation de l'acte du Président et sa conviction qu'il n'avait pu agir autrement qu'il ne l'avait fait. J'ai dit que je n'avais aucune connaissance d'une pareille communication, ni aucune instruction autre que notre règle invariable de ne rien faire qui pourrait avoir l'apparence d'une intervention dans les affaires intérieures de la France, mais que j'avais eu l'occasion de montrer dans diverses circonstances que, quel que fût le gouvernement, j'attachais un haut prix à maintenir les relations les plus amicales entre les deux pays. J'ai ajouté que j'étais sûr que si le gouvernement avait connu la répression de l'insurrection des Rouges lorsque j'en reçus la dépêche, j'aurais été chargé d'ajouter ses félicitations aux miennes.

J'ai cru nécessaire de mentionner ce qui avait été avancé relativement à la dépêche de M. Walewski parce que deux de mes collègues ici m'ont dit que la dépêche contenant des expressions précisément analogues leur avait été lue, dans le but de montrer l'opinion décidée qu'avait exprimée l'Angleterre.

J'ai, etc. NORMANBY.

Paris, 15 décembre 1851.

(*Officiel.*)

Mylord,

Dans ma dépêche du 6 courant, notifiant la communication que j'ai faite de mes instructions à M. Turgot.

j'ai mentionné que Son Excellence avait dit que M. Walewski lui avait envoyé une dépêche dans laquelle il déclarait que Votre Seigneurie avait exprimé sa complète approbation de la conduite tenue par le Président dans le *coup d'État* qui vient d'avoir lieu. J'ai rapporté également que j'avais manifesté à M. Turgot ma conviction qu'il devait y avoir quelque erreur dans cette déclaration en y ajoutant les motifs de cette conviction de ma part (1).

Mais comme maintenant une semaine s'est écoulée sans aucune explication de la part de Votre Seigneurie sur ce point, je dois en conclure que le rapport de de M. Walewski était exact au fond.

Ceci étant, je sais parfaitement que ce serait dépasser les limites de mes devoirs actuels que de faire aucune observation sur les actes de Votre Seigneurie, si ce n'est en tant qu'ils affectent ma position personnelle. Mais, dans ces limites, je ne puis m'empêcher d'observer respectueusement que, si Votre Seigneurie comme ministre des Affaires étrangères tient un langage sur un point aussi délicat dans Downing Street, sans m'en prévenir, et ensuite me prescrit une conduite différente, c'est-à-dire d'éviter toute apparence d'intervention dans les affaires intérieures de la France, je me trouve placé dans une position fort embarrassante.

Si le langage tenu dans Downing Street est plus favorable à l'ordre de choses qui existe en France que les instructions qui doivent me guider sur les lieux, il est évident que, par cet acte de Votre Seigneurie, je suis exposé à être mal compris et même soupçonné en accomplissant simplement mon devoir selon les ordres

(1) Note à la marge : *Aucune mention pareille dans sa dépêche.*

officiels reçus de Sa Majesté par l'entremise de Votre Seigneurie.

Tout ceci est d'autant plus important pour moi, qu'ainsi que je l'ai déjà dit, plusieurs de mes collègues en diplomatie avaient eu communication de la dépêche et en avaient conclu que, si elles étaient exactement rapportées, vos expressions étaient celles d'une satisfaction absolue.

J'ai, etc. NORMANBY.

Foreign Office, 16 décembre 1851.

(Officiel.)

Mylord,

J'ai reçu la dépêche de Votre Excellence en date du 15 courant, se rapportant à la déclaration qui vous a été faite par le ministre des Affaires étrangères à Paris à l'occasion de votre communication à Son Excellence des instructions qui vous ont été envoyées par le gouvernement de Sa Majesté pour votre direction dans l'état actuel des affaires en France, et j'ai à dire à Votre Excellence qu'il n'y a rien eu, dans le langage que j'ai tenu, ou dans les opinions que j'ai jamais exprimées sur les derniers évènements arrivés en France, qui soit en aucune manière incompatible avec l'invitation qui a été faite à Votre Excellence, de vous abstenir de tout ce qui pourrait offrir l'apparence d'une intervention quelconque dans les affaires intérieures de la France. Les instructions contenues dans ma dépêche du 5 courant, auxquelles Votre Excellenee se réfère, vous furent envoyées, non pas en réponse à une question relative aux opinions que Votre Excellence devait exprimer, mais en réponse à une question que j'enten-

dais être, si Votre Excellence devait continuer ses relations diplomatiques habituelles avec le Président pendant l'intervalle qui doit s'écouler entre la date de la dépêche de Votre Excellence du 3 courant et le vote par la nation française sur la question qui lui sera proposée par le Président.

Quant à approuver ou condamner la démarche qu'a faite le Président en dissolvant l'Assemblée, je considère que c'est à la nation française et non au secrétaire d'État ou à l'ambassadeur d'Angleterre que cela appartient. Que si Votre Excellence désire connaître mon opinion sur le changement qui a eu lieu en France, je vous dirai que, selon moi, un tel état d'antagonisme s'était produit entre le Président et l'Assemblée, qu'il devenait chaque jour plus évident que leur coexistence ne pouvait être de longue durée ; qu'il m'a semblé qu'il était plus avantageux pour les intérêts de la France, et par suite pour les intérêts du reste de l'Europe, que le pouvoir du Président puisse prévaloir dans la prévision que la continuation de son autorité pouvait offrir la perspective du maintien de l'ordre social en France, tandis que la division des opinions et des partis dans l'Assemblée semblait présager que leur victoire sur le Président serait le point de départ des plus désastreuses luttes civiles

Que mon opinion fût juste ou erronée, toujours est-il qu'elle semble partagée par les hommes qui possèdent quelque chose en France, autant du moins que la forte et soudaine hausse des fonds et des autres valeurs peut être regardée comme l'indice d'une confiance croissante et de prévisions plus rassurantes sur sa tranquillité intérieure.

Je suis, etc. PALMERSTON.

Ces dépêches, selon l'usage, passèrent sous les yeux de la reine et du premier ministre; et lord John Russell demanda au secrétaire d'État pour les Affaires étrangères une explication formelle des paroles qu'il était censé avoir prononcées à cette occasion. Lord Palmerston répondit par un exposé détaillé de toute l'affaire et donna les raisons sur lesquelles il avait motivé son opinion :

Carlton Gardens, 16 décembre 1851.

Mon cher John Russell,

Je vous renvoie la note de la reine et la dépêche de Normanby à laquelle elle fait allusion. Dire que j'ai donné mon entière approbation à ce que le Président avait fait et que j'ai exprimé la conviction qu'il ne pouvait agir autrement, serait donner une teinte par trop accentuée à ce que j'ai pu dire au comte Walewski, le 3 courant, le jour apparemment de sa dépêche à M. Turgot, mais il faut se rappeler d'abord que Normanby écrit de mémoire ce que M. Turgot lui a rapporté; puis, que M. Turgot lui a parlé également de mémoire, tandis qu'il était un peu piqué du retard de sa communication ; que, enfin, il était naturel que le comte Walewski, en écrivant sa dépêche, ait coloré ce que ceux dont il parlait lui avaient dit sur les évènements de la veille. Mais mon opinion en cette grave et importante affaire, opinion que j'ai sans doute exprimée, est qu'un antagonisme tellement vif était survenu entre le Président et l'Assemblée, qu'on pouvait prévoir qu'ils ne pourraient aller longtemps ensemble, et que

chacun de son côté complotait la ruine de l'autre, soit dans des intentions hostiles, soit avec la conviction qu'ils n'agissaient que pour se défendre mutuellement. Il y a des circonstances qui semblent encourager la supposition que l'Assemblée avait l'intention de renverser le Président dans le courant de cette même semaine. Or, entre le Président et l'Assemblée, je considère que les intérêts de la France, et par là les intérêts du reste de l'Europe, sont mieux sauvegardés par la prépondérance de l'un qu'ils ne l'auraient été par celle de l'autre.

D'autre part, la forte hausse qui vient d'avoir lieu dans les fonds français montés de 91 à 102, ainsi que l'essor subit et général du commerce, paraissent démontrer que le peuple français est de la même opinion, et que ce qui est arrivé a inspiré à la nation un sentiment de confiance qu'elle n'avait pas auparavant.

En effet, pour expliquer ce fait, nous n'avons qu'à regarder ce que chacun des deux partis offrait à la France pour résultat de sa victoire. Le Président avait à offrir l'unité de l'autorité et l'unité de vues, avec l'appui de l'armée tout entière contre les anarchistes, pour le maintien de l'ordre. L'Assemblée avait à offrir la division immédiate dans son sein, la division dans l'armée, et, en toute probabilité, la guerre civile, durant laquelle les anarchistes auraient eu de terribles occasions et des facilités inouïes pour mettre à exécution leurs projets subversifs. Si l'Assemblée avait eu un chef acceptable à proposer à la place de Louis-Napoléon, elle aurait pu, avec ses opinions et ses préférences, faire un acte de vrai patriotisme en renversant le Président. Mais il n'y avait que trois alternatives qu'elle eût pu proposer : premièrement, Henri V, qui repré-

sente le principe de la légitimité et qui a en France un parti considérable et dévoué, mais ce parti est encore une minorité, et une minorité ne peut gouverner une majorité; secondement, elle aurait pu proposer le comte de Paris, mais il n'a environ que douze ans, et une minorité de six ans avec une régence et Thiers pour premier ministre, n'était pas une proposition que, dans l'état où la France se trouve, une nation eût pu le moins du monde accepter; troisièmement, elle aurait pu offrir le prince de Joinville comme président, ou trois des généraux comme une commission de gouvernement; mais ni l'une ni l'autre de ces deux combinaisons n'eût été agréée par la nation entière. Par conséquent, le succès de l'Assemblée eût probablement été la guerre civile, tandis que le succès du Président promettait le rétablissement de l'ordre.

Cet antagonisme amer entre le Président et l'Assemblée était en partie la conséquence de la Constitution de 1848, en partie le résultat des fautes commises des deux côtés, mais principalement du côté de l'Assemblée.

On peut affirmer, sans craindre de se tromper, qu'une république centralisée (pour la distinguer d'une république fédérale), dans un pays de l'étendue de la France, avec une grande armée permanente et le siège du gouvernement fixé non pas dans une cité peu importante, comme Washington, mais dans une capitale exerçant une influence prédominante sur le pays tout entier, est une impossibilité politique, quand même une semblable république serait organisée avec toute la sagesse dont l'esprit humain est capable.

Mais la Constitution de 1848 ajoutait encore considérablement à cette impossibilité. En effet, l'œuvre de

MM. Marrast et Tocqueville mériterait mieux le nom de dissolution que celui de constitution, car elle a conduit la France bien près de l'anarchie.

Pour n'en pas signaler d'autres, c'étaient de grands défauts que celui de deux pouvoirs supérieurs, tirant chacun son existence de la même source, presque certains de tomber en désaccord, n'ayant aucun arbitre pour décider entre eux, ni aucun moyen légal de se débarrasser l'un de l'autre. Sans parler d'autres, ces deux défauts suffisent pour que la question, sur laquelle la rupture se produirait, dût infailliblement amener tôt ou tard une collision et probablement une entreprise violente.

En outre, la Constitution contenait un règlement par lequel le même individu ne pouvait être réélu président deux fois de suite, c'est-à-dire que, à chaque échéance des pouvoirs présidentiels, il était interdit à la nation française de choisir la personne qu'elle pourrait préférer et qu'elle croirait la plus apte à être à la tête de son gouvernement. Or, il y avait tout lieu de penser que la grande majorité de la nation aurait réélu Louis-Napoléon, et que la grande majorité des conseils généraux auraient demandé, précisément sur ce point, que la Constitution fût changée. Mais il y avait une autre disposition de ladite Constitution de 1848 qui exigeait une quantité déterminée de voix dans l'Assemblée pour valider une résolution décrétant la révision de la Constitution, et cette quantité de voix, l'Assemblée ne l'a pas donnée. On s'attendait, en général, à ce que le conflit fût ajourné au mois de mai de l'année prochaine, mais les mesures des deux partis l'ont précipité.

La proposition faite par le Président pour le rétablis-

sement du suffrage universel l'avait été évidemment dans l'intention de s'assurer un nombre de votes tellement supérieur que l'Assemblée n'aurait pu écarter son élection. L'Assemblée essaya de parer ce coup au moyen de divers stratagèmes projetés ou pratiqués. L'un d'eux consistait en une loi décrétant un châtiment pour tout électeur qui voterait en faveur d'un candidat inéligible, mais cette loi n'a pas été, je crois, mise en délibération. Un autre était ce que l'on a appelé la proposition « des questeurs »; elle avait pour objet de placer une partie de l'armée sous les ordres de l'Assemblée. Celle-ci, il est vrai, fut rejetée, mais cela montra l'intention de ceux qui l'avaient proposée. Vint alors la proposition de déclarer crime de haute trahison, chez un président en activité, toute démarche pour amener sa réélection. Cette loi, si elle eût passé, aurait manifestement mis le Président à la merci de l'Assemblée, à moins qu'il ne pût compter sur une partie de l'armée, assez forte pour résister à celle qui pourrait passer du côté de l'Assemblée. On dit, avec quelle vérité, je ne saurais l'affirmer, que l'intention des chefs de la majorité dans l'Assemblée était, si cette loi eût passé, d'arrêter sur-le-champ dans son enceinte et sur place ceux des ministres qui étaient députés, parmi lesquels se trouvait le ministre de la guerre, et d'essayer d'envoyer le Président à Vincennes. Tout ce que je sais, ou du moins ce que l'on m'a assuré mardi ou mercredi, c'est que l'entourage de la famille royale à Claremont était dans l'attente d'un évènement favorable à ses intérêts qui devait avoir lieu à Paris avant la fin de la semaine. Je veux dire que cette attente avait été exprimée dans le courant de la semaine qui précéda le 2 de ce mois.

Il me paraît donc probable, et il est juste de le supposer, que Louis-Napoléon aura agi par deux sortes de motifs. Il n'y a pas de doute qu'il n'ait été poussé par l'ambition et par la croyance enracinée, que l'on sait qu'il nourrit depuis son enfance, qu'il est destiné à gouverner la France. Mais il a pu aussi sentir que, dans l'état déplorable de la société en France, il était beaucoup plus capable que ses adversaires de relever le pays, même avec une ambition personnelle moindre que la sienne. Plus d'un homme dans sa position aurait pu songer à la maxime : *Salus Reipublicæ suprema lex.*

Sa justification consistera à prouver qu'il n'a agi que pour se défendre et pour prévenir le coup qui le menaçait, mais elle dépendra également de l'usage qu'il fera du pouvoir qu'il a acquis.

Je ne puis partager l'opinion qu'on me dit que Macaulay a exprimée dans une lettre à lord Mahon, à savoir que la nation française n'est capable de supporter qu'un despotisme militaire ; je ne puis croire qu'un gouvernement quelconque, qui n'est pas, dans notre sens du mot, constitutionnel, puisse durer longtemps en France.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Je n'ai pas parlé des évènements de jeudi et vendredi, mais il ne peut y avoir qu'un seul sentiment sur les inutiles excès de rigueur commis par les troupes contre le peuple de Paris.

A cette explication il fut répondu que la question dont il s'agissait n'avait pas pour objet les motifs

du jugement qu'il avait formé, mais consistait à savoir s'il avait exprimé son opinion sans avoir préalablement consulté le gouvernement et pris les ordres de sa souveraine. Lord Palmerston répliqua que l'opinion donnée par lui avait été émise comme une opinion personnelle, et non dans une conversation officielle, et qu'elle n'engageait nullement l'action du gouvernement ; que s'il était établi qu'un secrétaire d'État ne doit exprimer une opinion sur les évènements du jour en causant avec des ministres étrangers qu'à titre d'organe du gouvernement consulté d'avance, ce serait mettre fin à ces rapports personnels et familiers si utiles pour rester en bonnes relations avec les gouvernements étrangers.

Ceci ne satisfit point le premier ministre qui, dans la lettre suivante, termina le débat par une décision des plus sommaires :

Woburn Abbey, 19 décembre 1851.

Mon cher Palmerston,

Je viens de recevoir votre lettre d'hier. Il ne me reste qu'à soumettre la correspondance à la reine et à lui demander de vous donner un successeur au Foreign Office.

Quoique le malheur me soit souvent arrivé de me trouver en désaccord avec vous sur des questions secondaires, je suis profondément convaincu que la poli-

tique qui a été suivie a maintenu les intérêts et l'honneur du pays.

Je suis sincèrement, etc.

J. RUSSELL.

Pour amortir le coup, lord John eut, immédiatement après cette lettre, l'idée presque comique d'offrir à lord Palmerston le poste de vice-roi d'Irlande. Comme de raison, cette offre fut poliment déclinée, mais l'occasion que l'on offrait ainsi à celui qui venait d'être accusé d'imprudence et de manque de décorum était trop belle pour qu'il ne s'empressât pas d'én profiter :

Broadlands, 23 décembre 1851.

Mon cher John Russell,

J'ai reçu votre lettre d'hier; je ne puis clore notre correspondance relativement à cette affaire, sans vous dire que je n'accepte pas votre imputation d'avoir violé la prudence et le décorum, et j'ai à vous faire observer que cette imputation est réfutée par l'offre même que vous me faites de la vice-royauté d'Irlande, car je regarde cette charge comme une de celles pour lesquelles la prudence et le décorum sont des qualités absolument indispensables.

Sincèrement à vous.

PALMERSTON.

Le conseil fut réuni le 22, pour recevoir la nouvelle du renvoi de lord Palmerston et la nomination de lord Grandville à sa place. Lord Palmerston en

cette circonstance garda le silence, sauf avec quelques-uns de ses amis ; car, ainsi qu'il le dit à lord Broughton : « Lorsqu'un homme donne sa démission, on s'attend à ce qu'il dise pourquoi ; mais, lorsqu'on l'éloigne, c'est à ceux qui l'ont écarté d'en faire connaître la cause. »

Mais on n'en donna aucune, et le public dut attendre jusqu'à la réunion du Parlement. En attendant, les anciennes hostilités de certaines cours et de quelques gouvernements étrangers s'exhalèrent en accents de joie à la chute d'un homme qui depuis si longtemps occupait une position d'antagonisme envers eux. Dans l'Europe entière, cette nouvelle fut envisagée comme un triomphe pour la cause de l'absolutisme et un échec pour la cause libérale.

De l'ambassade d'Angleterre à Vienne, M. Murray écrivait à un ami :

La retraite de lord Palmerston est reçue avec le plus profond regret par le parti libéral en Autriche, qui regarde cette disgrâce comme l'anéantissement complet de leurs espérances. Qui pourrait croire qu'il y a des imbéciles ici dont la suffisance va jusqu'à se figurer que ce sont eux qui ont renversé lord Palmerston ? Et l'exultation de mauvais goût de Schwarzenberg ne connaît pas de bornes. Non content de placarder la nouvelle accompagnée de commentaires inexacts et d'envoyer des courriers dans les provinces pour répandre les plus monstrueuses fictions relativement à la « *victoire de la politique autrichienne* », son mauvais

goût l'a conduit jusqu'à donner un bal à cette occasion. Je crois que si un tremblement de terre avait englouti l'Angleterre,la reine, les Lords, les Communes, la Constitution, la presse libre et tout ce qui s'ensuit, cela n'aurait pas produit une plus grande impression que ne l'a fait ce subit et étrange changement dans le cabinet anglais.

Voici deux des vers burlesques qui ont été en vogue pendant l'excitation de ce moment :

Hat der Teufel einen Sohn,
So ist er sicher Palmerston (1).

On peut pardonner un peu de fol enthousiasme à l'idée de se débarrasser du fils du diable !

De Madrid, lord Howden envoya sur-le-champ sa démission à lord Granville, déclarant « qu'il ne pourrait désormais être d'aucune utilité à ce poste, parce que la retraite de lord Palmerston était ou serait certainement considérée, comme une concession directe à l'esprit réactionnaire qui se promène ferré à glace sur le monde entier, et qui n'est nulle part plus à craindre qu'en Espagne ».

Il en était de même partout à l'étranger. En Angleterre, la surprise absorbait tout autre sentiment; et cette surprise ne se bornait pas au public en général : elle s'étendait même à quelques-uns des collègues de lord Palmerston. Il recevait des lettres

(1) Si le diable a un rejeton,
C'est certainement Palmerston

de tous les côtés, pleines de regrets et demandant une explication. Il ne la donnait pas. Il se contentait de répondre en accusant réception de ces témoignages sympathiques. Je ne citerai qu'une des lettres qui lui furent adressées à ce sujet; elle est de lord Lansdowne :

Bowood, 24 décembre 1851.

Mon cher Palmerston,

Je ne puis résister au désir de vous écrire pour vous exprimer la peine que j'éprouve de ce qui vient de se passer et dont je n'ai connu la probabilité que la veille du dernier conseil par deux lettres de J. Russell, lesquelles, à cause de mon absence, me sont parvenues en même temps, lorsqu'il me semblait qu'il n'y avait plus lieu à de plus amples explications.

J'ai senti cette peine d'autant plus vivement qu'il n'y a et il n'y a jamais eu aucune différence d'opinion dans le conseil par rapport à la position neutre que nous avons à maintenir à l'égard des affaires de France, et parce que j'ai été porté dès le premier moment, individuellement, à la même opinion, dont vous avez spécifié les bases dans votre lettre à J. Russell quant à la nécessité *d'un coup d'État* accompli par une *seule* personne pour donner à la France la chance d'un avenir paisible. J'aurais voulu cependant, il est vrai, que de semblables opinions n'eussent pas été exprimées à un ambassadeur (qui apparemment n'était pas parfaitement disposé à les recevoir), sans avoir été préalablement communiquées à J. Russell et à la reine, connaissant, comme je la connais depuis longtemps, la

susceptibilité qui existe de ce côté en pareilles affaires, susceptibilité que j'ai sincèrement regrettée et que j'ai vainement essayé de combattre.

Mais ce que je désire surtout vous dire en ce moment, c'est que non-seulement j'ai approuvé dans le temps chaque acte essentiel accompli pendant votre administration des affaires étrangères, et qu'il n'y en a pas un duquel je voudrais aujourd'hui, après mûre réflexion, retirer mon approbation. Votre politique, tant que vous vivrez, ne manquera pas du plus habile des défenseurs; mais soit dans le gouvernement, soit en dehors (et J. Russell sait bien à quel faible fil ma présence tient aujourd'hui), je ne pourrais l'entendre attaquer en public ou en particulier sans exprimer ma conviction et mon admiration de sa grande habileté en même temps que de son parfait accord avec les intérêts et surtout avec l'honneur du pays.

A vous sincèrement.

LANSDOWNE.

La lettre suivante de lord Palmerston à son frère, retrace l'histoire complète de cette affaire, et explique ce que l'on a beaucoup commenté dans le temps, c'est-à-dire le manque de respect dont le chef du Foreign-Office paraissait avoir été coupable en ne se rendant pas en personne à Windsor pour déposer les sceaux de son département :

Broadlands, 22 janvier 1852.

Mon cher William,

Il m'a été impossible de vous écrire plus tôt sans avoir recours à la poste ordinaire, et je n'ai pas voulu me

servir de cette voie pour vous envoyer des détails. L'histoire de ma révocation est courte et simple. J'avais regardé, dès le premier moment, ainsi que tout le monde, la Constitution française de 1848 comme hors d'état de durer longtemps et comme frisant l'anarchie. La conduite suivie par l'Assemblée, surtout depuis sa rentrée au commencement de novembre, annonçait qu'un conflit entre ce corps et le Président était inévitable ; il était évident que la France n'avait d'autre moyen, pour sortir de la difficulté dans laquelle elle était placée, qu'un acte de violence contre la Constitution. Il me semblait que dans un tel conflit il valait mieux que ce fût le Président qui l'emportât. Aussi, lorsque le coup d'État a éclaté et que Walewski est venu chez moi mardi (le 3 décembre) pour me le raconter, je lui ai exprimé quelle était mon opinion. Le Président pouvait offrir à la France un gouvernement stable avec l'ordre et la tranquillité; l'Assemblée n'avait pas de candidat éligible pour le remplacer. Henri V n'avait qu'une minorité pour lui et ne pouvait avec cette minorité gouverner la majorité de la nation. Le comte de Paris n'a que environ douze ans, et la France ne pouvait pas à présent accepter une régence de six ou huit ans, ayant à sa tête une princesse étrangère et protestante et Thiers pour premier ministre. Le triumvirat, composé des généraux Cavaignac, Changarnier et Lamoricière, eût été le despotisme militaire; et Joinville comme président, un solécisme politique. L'une ou l'autre de ces combinaisons eût été la guerre civile, l'anarchie pour un temps : l'Assemblée n'avait pas autre chose à offrir. Walewski écrivit, le 3, une lettre particulière à Turgot, lui rendant compte de notre conversation qui se résumait à dire que mon opinion

était que ce que le Président avait fait la veille était ce qu'il y avait de mieux pour la France et pour le reste de l'Europe. Le 3, Normanby, qui depuis quelque temps avait été personnellement en fort mauvais rapports avec le Président, écrivit une dépêche pour demander si, en conséquence de ce qui était arrivé, il devait modifier ses relations avec le gouvernement français. Le 5, je lui répondis en lui disant qu'il ne devait rien changer dans ses relations avec le gouvernement français ni rien faire qui pût offrir la moindre apparence d'intervention dans les affaires intérieures de la France. Il reçut cette dépêche le 6 et alla tout de suite chez Turgot pour l'en informer, démarche parfaitement inutile, parce qu'on s'était borné à lui dire simplement de ne rien changer dans ses relations avec le gouvernement français. Turgot, qui était piqué à l'idée qu'il pouvait exister un doute à cet égard, lui répondit que la communication n'était pas nécessaire puisqu'il avait, deux jours auparavant, reçu un avis de Walewski lui disant que j'approuvais entièrement ce que le Président avait fait et que je pensais qu'il n'aurait pu agir autrement. Cette dépêche ayant été lue par la reine et John Russell, ce dernier m'écrivit pour dire qu'il espérait que je pourrais démentir les paroles qu'on me prêtait. A ceci je répondis que les expressions précises qu'on m'attribuait en étaient une version vivement colorée plutôt qu'une reproduction, mais qu'il fallait se rappeler que Normanby aussi rendait compte de ce que Turgot lui avait dit verbalement, que Turgot répétait de mémoire ce que Walewski avait écrit dans une dépêche ou lettre deux jours auparavant, et que Walewski exprimait l'impression qu'il avait remportée de notre conversation, mais non pas les paroles mêmes dont je

m'étais servi. En même temps, je déclinai très-explicitement à John Russell les raisons que j'avais de croire que ce qui avait été fait était ce qu'il y avait de mieux à faire pour la France et pour l'Europe. A cela John Russell répondit que je ne comprenais pas la question engagée entre nous ; que cette question n'était pas de décider si le Président avait ou non raison dans ce qu'il avait fait, mais si j'avais, moi, raison d'exprimer à cet égard une opinion à Walewski sans avoir premièrement pris l'avis du conseil. Là-dessus, je répondis que la doctrine qu'il exprimait là était nouvelle et, d'ailleurs, impraticable ; qu'il existait une distinction parfaitement connue et reçue, en fait de communications diplomatiques, entre des conversations officielles qui engagent les gouvernements et des conversations non officielles qui ne les engagent point ; que ma conversation avec Walewski était de cette dernière nature, et que je ne lui avais rien dit qui pût, d'une façon quelconque, enchaîner l'action du gouvernement ; enfin, que si l'on devait tenir pour principe qu'un secrétaire d'État ne pouvait exprimer d'opinion à un ministre étranger sur les affaires du jour que comme l'organe d'un cabinet préalablement consulté, c'en était fait de ces relations familières et faciles qui ont essentiellement pour résultat d'entretenir une bonne entente entre les ministres et les gouvernements.

A ceci John Russell répondit que ma lettre ne lui laissait d'autre alternative que de conseiller à la reine de placer le Foreign Office en d'autres mains ; mais il m'offrait la vice-royauté d'Irlande ou tout autre arrangement que je pourrais préférer. Comme de raison, ayant été si cavalièrement congédié, je lui dis qu'il y avait des raisons manifestes qui m'empêchaient de

profiter de ses offres, et que je n'attendais que le nom de mon successeur pour lui remettre les sceaux. Il y eut un malentendu quant à cette formalité. J'étais venu ici la veille du jour fixé pour la remplir, et John Russell m'envoya dire par lord Stanley d'Alderley que, s'il était incommode pour moi de venir en ville, je pouvais envoyer les sceaux à Windsor, où se trouvait la reine et où devait s'assembler le conseil pour installer lord Granville. J'ai compris, par ce message, que ma présence n'était pas nécessaire et que je pouvais envoyer les sceaux à John Russell pour les remettre. Je les ai donc envoyés d'ici à Windsor par un courrier avec un ordre de partir par le même train spécial que les ministres, et de les déposer dans les mains de John Russell. Mais il se trouva que ce que John Russell avait voulu dire était que je n'avais pas besoin de faire le tour par Londres pour aller à Windsor, mais que je pouvais aller de Basingstoke à Reading et que les sceaux pouvaient m'être envoyés de Londres.

Certes, il ne fallait pas la sagesse d'un premier ministre pour m'apprendre cela. Le résultat fut que la reine attendit mon arrivée une heure, au bout de laquelle John Russell découvrit le messager avec la cassette et les sceaux et les remit à la reine. Aussitôt que j'appris cet incident, j'écrivis une lettre d'explication que John Russell envoya à la reine, qui en fut satisfaite. Je vous raconte tout ceci parce que vous pourriez avoir entendu dire que j'avais agi peu courtoisement et n'avais pas fait d'excuses. Quant au point principal, John Russell borna l'explication de ma démission au fait d'avoir exprimé mon opinion sur le *coup d'État*, sans parler de la nature de cette opinion, et en disant toujours que ce n'était pas là la question. Or, j'ai exprimé

cette opinion en conversation mardi 3; mais mercredi 4, nous avons eu une soirée chez nous. A cette soirée se trouvaient John Russell et Walewski, et ils eurent ensemble sur le *coup d'État* une conversation dans laquelle Johnny exprima son opinion que Walewski me dit avoir été en substance à peu près la même que celle que j'avais émise la veille, quoique, ainsi que l'observa Walewski, « John Russell ne soit pas aussi expansif que moi »; en outre, vendredi le 6, Walewski a dîné chez John Russell, où il rencontra Lansdowne et Charles Wood (1); et, dans le courant de la soirée, John Russell, Lansdowne et Charles Wood ont tous les trois manifesté leurs opinions sur le *coup d'État*, et ces opinions ont été en quelque sorte plutôt plus favorables que ne l'avait été la mienne. De plus, Walewski rencontra lord Grey à cheval au parc, et l'opinion de Grey fut également la même. Il est évident que la cause alléguée pour ma démission n'a été qu'un prétexte avidement saisi faute d'une bonne raison. La véritable cause a été la disposition à se prêter aux intrigues de la famille d'Orléans, de la Russie, de la Saxe, de la Bavière, et un peu aussi à celles du gouvernement prussien actuel. Toutes ces cours trouvaient leurs vues particulières et leurs systèmes politiques contrecarrés par la ligne que suivait le gouvernement anglais, et ils ont pensé que s'ils pouvaient éloigner le ministre des affaires étrangères, ils changeraient cette politique. Depuis longtemps ils avaient réussi à envenimer l'esprit de la reine et du prince contre moi, et John Russell, cédant toujours, a plutôt encouragé que découragé le désir de la reine de m'éloigner du Foreign Office. Depuis lors, tous les

(1) Chancelier de l'Échiquier.

journaux, ceux de Londres et ceux de la province, n'ayant pas grand'chose à raconter, sont remplis de l'histoire de ma démission; leur ton en a été en général très-flatteur pour moi et loin d'être agréable pour John Russell. Naturellement ceci l'a fort ennuyé, et, s'il en arrive quelque chose aux oreilles de la cour, cela leur donnera matière à réflexion.

L'opinion générale est que le ministère ne pourra pas tenir longtemps après la réunion du Parlement. Il est à croire, en effet, qu'il fera naufrage sur le bill de réforme. En tout cas, il n'est guère probable qu'il puisse traverser la session sans éprouver quelque défaite qui amènera sa démission. La reine alors enverra chercher lord Derby, qui vraisemblablement pourrait former un gouvernement sans les peelites (1); ceux-ci du reste pourraient bien se réunir à lui. Mais notez que tout ce que je vous dis là n'est que conjecture.

Nous allons en ville la semaine prochaine afin d'être prêts pour l'ouverture du Parlement.

Votre affectionné PALMERSTON.

Le Parlement se réunit le 3 février. Dès que l'adresse eut été votée, on demanda au premier ministre d'expliquer le motif de l'éloignement de lord Palmerston. Lord John Russell commença ainsi :

« Il sera convenable que j'explique à la Chambre ce que je considère comme la position d'un secrétaire d'État vis-à-vis de la Couronne dans la direction des affaires étrangères, ainsi que vis-à-vis du premier mi-

(1) Deux autres ministres.

nistre du pays. Sur le premier point, je dois faire observer que lorsque la Couronne, à la suite d'un vote de la Chambre des communes, place sa confiance constitutionnelle dans un ministre, ce ministre est de son côté tenu de communiquer à la Couronne l'exposé le plus détaillé et le plus sincère de toutes les mesures prises, ou bien de laisser à la Couronne l'entière liberté qu'elle doit avoir de déclarer que le ministre ne possède plus sa confiance. Telle est, selon moi, la doctrine générale. Pour ce qui regarde le noble lord, en août 1850, les relations entre la Couronne et le secrétaire d'État pour la direction des affaires étrangères ont été fixées en termes précis dans une communication qui lui fut faite de la part de Sa Majesté. Je fus l'organe de cette communication auprès de mon noble ami, et par là je suis devenu responsable du document que je vais lire. Je ne me servirai que des passages qui ont rapport au sujet dont nous nous occupons :

« La reine demande premièrement que lord Palmerston dise distinctement ce qu'il propose dans chaque cas donné, afin que la reine puisse savoir distinctement aussi ce à quoi elle donne sa royale sanction.

« Deuxièmement, cette sanction, une fois donnée à une mesure, exige que ladite mesure ne soit pas arbitrairement altérée ou modifiée par le ministre. Si cela arrivait, Sa Majesté ne saurait considérer un pareil acte autrement que comme un manque de sincérité vis-à-vis de la Couronne, et elle estime que, dans l'exercice de son droit constitutionnel, elle aurait celui de le punir en renvoyant ce ministre. Elle s'attend, d'abord, à être tenue au courant de ce qui se passe entre lui et les ministres étrangers avant qu'aucune mesure importante soit prise sur l'issue de ces entretiens ; puis à re-

cevoir, en temps utile, les dépêches arrivées de l'étranger, et enfin à ce qu'on soumette à son approbation les minutes des réponses, expédiées assez à temps pour prendre connaissance de leur contenu avant leur expédition. La reine pense que lord John Russell ferait bien de montrer cette lettre à lord Palmerston.»

« C'est ce que je fis en effet, et en réponse je reçus une lettre dans laquelle le noble lord disait :

« J'ai pris copie de la note de la reine et ne manque-
« rai pas de me conformer aux directions qu'elle
« contient. »

Ensuite, lord Russell continua le cours de ses observations :

« La première affaire importante à laquelle lord Palmerston prit part après la clôture de la dernière session du Parlement, fut la réception d'une députation envoyée par certaines paroisses métropolitaines, relativement au traitement des réfugiés hongrois par le gouvernement turc. A cette occasion il (lord John Russell) crut que son noble ami n'avait pas agi avec toute la prudence requise, mais il voulut bien l'attribuer à une inadvertance de sa part.

« Une autre affaire sur laquelle il croyait nécessaire de ramener l'attention était les évènements qui s'étaient passés le 2 décembre en France.

« Les instructions transmises à notre ambassadeur de la part du gouvernement de la reine, étaient de s'abstenir de toute intervention dans les affaires intérieures de ce pays. Ayant été informé d'une conversation qui aurait eu lieu entre lord Palmerston et l'ambassadeur de France et qui ne s'accordait pas avec ces instruc-

tions, il (lord John) avait écrit au noble lord; mais pendant quelques jours il ne répondit à ses questions que par un dédaigneux silence durant lequel il avait, à l'insu de ses collègues, écrit une dépêche à lord Normanby, dans laquelle il éludait la question de son approbation de l'acte du Président. Lord John Russell considérait que la conduite du noble lord dans cette affaire avait consisté à se mettre à la place de la Couronne et à la laisser de côté, tandis qu'il donnait l'approbation morale de l'Angleterre aux actes du Président de la Républiqne, en opposition avec la politique que le gouvernement avait suivie jusqu'alors.

« Dans de pareilles circonstances il (lord John Russell) n'avait d'autre alternative que de déclarer que, tant qu'il était premier ministre, lord Palmerston ne pouvait garder le portefeuille des affaires étrangères, et il avait pris sur lui l'unique et entière responsabilité de conseiller à la reine d'exiger la démission de son noble ami, qui, bien qu'il eût oublié et négligé ce qu'il devait à la Couronne et à ses collègues, n'avait pas cependant voulu (il en était convaincu) manquer d'égards envers personne. »

Lord Palmerston se leva alors, et voici ses paroles telles qu'elles furent rapportées :

« Il serait fâché que la Chambre et le pays se laissassent entraîner par l'idée que semblait avoir lord John Russell, que lui, lord Palmerston, aurait été coupable d'un abandon des principes. Il acceptait parfaitement l'exposition faite par lord John des principes établis pour les relations qui doivent exister entre le ministre des affaires étrangères et la Couronne, et il

persistait à dire qu'il n'avait rien fait qui y fût contraire. Relativement à la députation au sujet de la libération des réfugiés hongrois, il avait cru de son devoir de la recevoir. Il avait repoussé certaines expressions contenues dans l'adresse et n'avait rien dit à cette occasion qu'il n'eût exprimé précédemment dans la Chambre des communes et ailleurs. Il fit ensuite un long récit des incidents qui avaient eu lieu au sujet du coup d'État que lord John Russell avait pris pour motif de sa démission. Après avoir raconté l'entrevue avec le comte Walewski, le 3 décembre, il dit que le même jour, l'ambassadeur de Sa Majesté, à Paris, avait écrit une dépêche pour demander des instructions relativement à la ligne de conduite qu'il devrait tenir en France pendant le temps qui s'écoulerait avant le vote du peuple français sur la question qu'on allait lui soumettre, et si, durant cet intervalle, il devait mettre dans ses relations avec le gouvernement français plus de réserve que de coutume.

« Je pris, » continua lord Palmerston, « l'opinion du conseil à cet égard, et la minute de cette opinion fut préparée et envoyée à S. M. pour avoir son approbation. La réponse ne pouvait être qu'en harmonie avec la conduite que nous avions tenue depuis le commencement des évènements dont il s'agissait, et elle était conforme à celle que le noble lord a lue. L'ambassadeur de S. M. reçut l'ordre de ne rien changer dans ses relations avec le gouvernement français, et de ne rien faire qui pût donner l'apparence d'une intervention quelconque dans les affaires intérieures de la France. Rien n'indiquait que ce document dût être communiqué au gouvernement français ; il contenait simplement des instructions, non pas sur ce que l'ambassadeur

anglais devait faire, mais sur ce qu'il devait s'abstenir de faire. Cependant le noble lord (le marquis de Normanby) jugea convenable de communiquer au ministre des affaires étrangères à Paris la substance de ce document, accompagnant sa communication de certaines excuses sur le retard qui avait eu lieu dans sa réception qui ne regardait pas le noble marquis, vu que sa dépêche au gouvernement anglais, demandant des instructions, était datée du 3 décembre. Le ministre français répondit qu'il n'y avait pas lieu de se plaindre de ce retard, attendu que deux jours auparavant il avait reçu de l'ambassade de France à Londres une dépêche, que le noble lord (lord John Russell) a lue, déclarant, que j'approuvais entièrement ce qui avait été fait, et que je considérais le Président français comme parfaitement justifié. Ces paroles étaient une explication, en somme assez vivement colorée, de l'ensemble de notre longue conversation. Ce ne sont pas là les expressions précises dont je me suis servi. Il n'était pas probable en vérité que l'ambassadeur de France eût trouvé qu'il fût de la dignité de son pays de demander l'approbation d'un secrétaire d'État étranger. Ainsi cette approbation n'a donc pas été ni donnée ni demandée. Lorsque la dépêche du marquis de Normanby parvint à mon noble ami (lord John Russell), il m'écrivit qu'il espérait que je pourrais démentir ce bruit. Il y a eu effectivement, ainsi qu'il l'a dit, un intervalle entre la réception de la lettre du noble lord et ma réponse. La lettre du noble lord était du 14, et ma réponse du 16. J'étais dans le moment sous le poids d'une accumulation d'affaires ; ce ne fut que le 16 qu'il me fut possible d'écrire ma réponse. Le noble lord l'a reçue de bonne heure, le 17 au matin. »

Cette lettre a été déjà rapportée aussi bien que l'histoire de la correspondance qui s'ensuivit, et la réclamation de lord Palmerston en faveur de la liberté d'action d'un ministre des affaires étrangères. Il reprit ainsi son discours :

« Maintenant, j'ai exprimé le 3 décembre, à l'ambassadeur de France, l'opinion à laquelle le noble lord fait allusion; mais ai-je été le seul membre du conseil qui ait aussi manifesté son opinion sur les évènements du moment? On m'assure que, dans la soirée de ce même jour et dans le même salon, où j'ai exprimé mon opinion, le noble lord qui est à la tête du gouvernement, en causant avec le même ambassadeur, lui a dit également la sienne. (Écoutez, écoutez, et rires.) Je ne saurais dire quelle était cette opinion, mais d'après ce que vient de nous dire le noble lord ce soir, on peut supposer qu'elle ne diffère pas beaucoup de celle qui a passé pour avoir été exprimée par moi-même. Ce n'est pas tout, le 5, dans la propre demeure du noble lord, l'ambassadeur de France rencontra, m'a-t-on dit, le noble lord, président du Conseil, et le chancelier de l'Échiquier. Le noble lord exprima de nouveau son opinion, et le président du Conseil et le chancelier de l'Échiquier exprimèrent aussi la leur (applaudissements et rires). Et que l'on veuille bien se rappeler que l'accusation dont je suis l'objet ne porte pas sur la nature de l'opinion que j'ai exprimée, puisque le noble lord m'a clairement dit : « Vous vous trompez quant à ce dont il est question entre nous. Il ne s'agit pas de savoir si le Président était ou non justifié, mais si vous l'étiez vous-même d'avoir exprimé *une opinion quelconque* sur cette

affaire. » Je crois que le secrétaire d'État pour les colonies a, lui aussi, pendant ces jours-là, manifesté une opinion sur ces évènements; et on m'a dit que le vice-Président du bureau du Commerce d'alors, aujourd'hui secrétaire d'État pour les affaires étrangères, avait aussi exprimé la sienne. Il s'ensuit donc que chacun des membres du conseil, quel que fût son département spécial, quelque occupée que fût son attention par d'autres affaires, était libre d'exprimer une opinion sur les évènements qui venaient de se passer à l'étranger; mais que le secrétaire d'État pour les affaires étrangères, dont le devoir spécial est de suivre ces évènements et qui ne saurait remplir sa place s'il n'a pas une opinion à leur égard, est la seule personne à qui il est interdit d'en émettre une; et que, lorsqu'un ministre étranger vient et lui dit qu'il a une nouvelle, il doit garder le silence comme un sot qui ne sait que dire, ou le muet d'un pacha (applaudissements et rires). Et maintenant on me dit : « Ce n'est pas de votre conversation avec M. Walewski qu'on se plaint, mais de votre dépêche au marquis de Normanby. » Qu'ai-je dit dans cette dépêche dont on a fait grand étalage comme si j'avais manqué à mon devoir envers la Couronne, et à mes obligations envers le premier ministre en l'envoyant sans l'avoir d'abord communiquée au noble lord? Personne ne saurait définir avec plus de rigueur que je ne l'ai fait les obligations du secrétaire d'État aux affaires étrangères. J'ai toujours admis que si ce ministre envoie une dépêche importante à un ambassadeur à l'étranger sans s'informer de l'opinion du premier ministre de la couronne, il est coupable d'une infraction à son devoir. Mais il y a des cas extrêmes dans lesquels on sait parfaitement qu'il ne fait qu'exprimer l'opinion

du gouvernement, et où un retard pourrait occasionner des inconvénients. »

Lord Palmerston termina alors son exposé en affirmant que c'était faussement représenter le fait que de dire qu'il avait donné à lord Normanby des instructions qui n'étaient pas en harmonie avec les relations qui existent entre l'Angleterre et la France. Ce n'était pas une instruction. Il ne prétendait pas donner l'opinion du gouvernement, ni celle de l'Angleterre. C'était sa propre opinion qu'il exprimait, et, vraie ou fausse, elle était partagée par un grand nombre de personnes en France. Par conséquent l'accusation portée contre lui par lord John Russell n'était fondée ni en justice ni en fait. Lord Palmerston releva ensuite les plaintes que le premier ministre avait faites contre lui pour le retard qu'il avait mis à répondre à sa demande d'éclaircissements, retard causé par l'accumulation des affaires. Aussitôt qu'il avait pu répondre, il avait écrit au noble lord qu'il n'avait fait qu'exprimer cette opinion à l'ambassadeur de France, que, depuis quelque temps, il existait un tel antagonisme entre le Président et l'Assemblée que leur coexistence était devenue une impossibilité, et que, si l'un ou l'autre devait l'emporter, il vaudrait mieux que ce fût le Président. Il termina par une vive défense de sa politique extérieure sous tous les points de vue, pendant les temps si difficiles qui avaient marqué son passage au Foreign Office, politique qui avait contribué à maintenir la paix générale sans porter atteinte à l'honneur ou à la dignité de l'Angleterre.

Son discours fini, il s'assit, mais il était évident que la Chambre était fort partagée. Il avait subi une

attaque vigoureuse et sa défense avait été incomplète. Les motifs de sa réserve relative peuvent se déduire des détails suivants de l'affaire qu'il donna dans une lettre à lord Lansdowne (1), en rapportant une conversation qu'il avait eue avec le duc de Bedford (2) en octobre 1852.

« La raison assignée par John Russell dans ses lettres pour m'avoir si brusquement congédié, était une opinion que j'avais exprimée à Walewski au sujet du coup d'État du Président, dans une conversation chez moi le lendemain matin du jour où l'évènement avait eu lieu.— Cette opinion se résumait en ceci que le Président n'avait agi que pour se défendre, et que ce qu'il avait fait, les circonstances étant données, était ce qu'il y avait de mieux à faire pour la France. Or, j'ai dit au duc : Quant à la valeur du motif allégué par lord John, je n'ai qu'à vous répéter ce que Walewski m'a dit la veille ou l'avant-veille du jour où l'affaire a été discutée dans la Chambre des communes.

« Le comte Walewski me dit alors que le jour précédent il avait eu, avec John Russell, une conversation à mon sujet qu'il croyait juste de me répéter. Puis il me raconta que lord John l'avait envoyé chercher et lui avait dit qu'il désirait lui faire une question ; il avait été informé que le comte Walewski avait assuré qu'il (lord John) lui avait formulé, relativement au coup d'État, des opinions analogues en substance à celles que je lui avais exprimées ; il

(1) Datée de Broadlands, octobre 1852.
(2) Le frère aîné de lord John Russell.

désirait savoir si ce bruit était fondé. Le comte Walewski ajouta que sa réponse à lord John avait été que le bruit était parfaitement exact ; qu'il était vrai qu'il avait dit cela et que ce qu'il avait dit était vrai. Lord John avait, il l'affirmait, en deux occasions, exprimé les mêmes opinions. La première fois, mercredi soir 3 décembre (le jour où, dans la matinée, j'avais exprimé au comte Walewski l'opinion que lord John avait réprouvée) ; qu'il avait rencontré lord John à une soirée chez lady Palmerston, et que, là, le premier ministre avait parlé de l'évènement de la veille dans des termes semblables à ceux dont je m'étais servi dans la matinée. La seconde occasion avait été le vendredi suivant, où Walewski chez lord John rencontra d'autres membres du cabinet ; « dans cette soirée-là, dit « le comte Walewski à lord John, sur ce même ca- « napé (en désignant un de ceux de la chambre) vous « avez formulé des opinions plus accentuées encore, « s'il est possible, que celles que lord Palmerston « m'avait exprimées le mercredi ; et tandis que je m'étais « contenté de rapporter, dans une lettre particulière « à M. Turgot, ce que lord Palmerston m'avait dit, j'ai « fait de ce que vous avez dit le sujet d'une dépêche « officielle ». Le comte Walewski m'a dit qu'alors lord John lui avait demandé s'il m'avait fait part de tout cela, et le comte lui répondit qu'ayant passé dernièrement vingt-quatre heures à Broadlands, il avait été question entre nous des circonstances relatives à ma démission, et qu'il m'avait effectivement raconté ce qu'il venait de lui répéter à lui-même. « Mais, » dit lord John, « est-ce que lord Palmerston a l'intention de dire tout ceci à la Chambre des communes ? » « Quant à cela », répondit le comte Walewski, « je n'en sais rien. »

« Je puis noter ici que j'ai fait connaître à la Chambre des communes le résultat de la communication que Walewski m'avait faite, mais sans vouloir être trop précis et entrer dans des détails par délicatesse pour le comte Walewski, quoiqu'il n'eût eu aucune objection à me laisser produire cette déclaration en m'autorisant de son témoignage.

« Je fis remarquer alors au duc de Bedford que la raison sur laquelle lord John Russell avait fondé mon renvoi, quand même elle eût eu quelque valeur intrinsèque, ce qui n'existait pas, était rendue nulle par cette déclaration qui montrait que je n'avais rien dit ni fait de plus que lord John Russell lui-même. J'ajoutai que j'avais en outre à me plaindre de la tournure que John Russell avait donnée à son exposé de l'affaire dans la Chambre des communes; car, ne trouvant plus possible, après sa conversation avec Walewski, de défendre le terrain qu'il avait originairement choisi dans ses lettres, il en avait adopté un autre dans son discours et avait attribué mon renvoi, premièrement, à ce que j'avais pris deux jours de plus que je n'aurais dû pour répondre à une demande d'explication que la reine lui avait adressée, et qu'il m'avait transmise; et, secondement, à ce qu'en envoyant une dépêche à Normanby sans en soumettre auparavant la minute à la reine, j'avais mérité la peine qui était indiquée dans le mémorandum royal du mois d'août 1850, comme applicable à une pareille omission, c'est-à-dire celle d'être congédié. Je dis encore au duc que la demande d'explication de la reine m'était parvenue par l'entremise de John Russell, dans un moment où j'étais accablé, dans mon département, d'un surcroît d'affaires pressantes, causé par mon absence dans les conseils

qui venaient de se succéder; que l'explication qu'on me demandait était nécessairement longue ; que pour l'écrire j'avais dû passer la nuit jusqu'à quatre heures et demie du matin, après avoir donné ordre à un messager de se tenir prêt à partir par le premier train pour la porter à Woburn, dans une boîte officielle (1), et que dans la boîte qui contenait mon explication j'avais mis un petit mot disant que je ne pouvais rester debout plus longtemps pour prendre copie de ce que je venais d'écrire, et que je priais John Russell, à sa convenance, ou de m'en envoyer une copie ou de me rendre le document pour que je puisse le copier moi-même. Or, disais-je au duc, si John Russell pensait que la reine trouverait un retard de deux ou trois jours dans l'envoi de mon explication, irrévérencieux envers elle, quel était son devoir en recevant cette explication ? C'était nécessairement de l'envoyer tout de suite à Osborne où la reine se trouvait alors. Mais qu'a-t-il fait ? Le même jour, dans l'après-midi, il m'a tranquillement renvoyé mon papier pour que j'en prisse copie moi-même, en m'informant que, lorsque je le lui aurais retourné, il le transmettrait à la reine avec une copie de la réponse qu'il avait l'intention d'y faire, ajoutant ainsi un retard de trois jours au moins au retard précédent, dont il fait un sujet de plainte contre moi.

« Ensuite j'ai dit au duc que je trouvais que c'était peu généreux de sa part envers moi, et mal envers la reine, d'avoir, lui, John Russell, lu à la Chambre des communes le mémorandum de la reine du mois d'août

(1) En Angleterre, les papiers officiels passent d'un département à l'autre, et sont envoyés à la cour et aux divers ministères dans des petites boîtes dont chaque membre du cabinet a une clef. — *Note du traducteur.*

1850, parlant de démission, et écrit dans un moment d'irritation. Pour ce qui regardait la reine, il la forçait ainsi d'entrer dans une discussion et de prendre part à une question, qui constitutionnellement devait être (et devant le Parlement ne *pouvait* être) qu'une question entre moi et le conseiller responsable de la couronne ; et j'ai représenté que cette mention de la reine, qui la faisait personnellement intervenir dans l'affaire, avait donné lieu dans les journaux aux observations les plus regrettables, dont le premier ministre n'aurait pas dû fournir l'occasion.

« Quant à ce qui me regardait personnellement, l'impression faite par sa lecture du mémorandum était que j'avais subi un affront que je n'aurais pas dû supporter, et après la discussion, plusieurs de mes amis m'avaient témoigné leur étonnement de ce que je n'avais pas immédiatement donné ma démission en recevant ce papier de la reine par l'entremise de John Russell. J'ai répondu à ces amis que ce papier avait été écrit dans un moment d'irritation par une femme autant que par une souveraine, et que la différence entre une femme et un homme ne doit pas s'oublier, même lorsque cette femme est assise sur un trône. Mais, d'abord, ajoutais-je, je n'avais aucun motif pour supposer que ce mémorandum avait été vu ou connu par d'autres que la reine, John Russell et moi; ensuite ma position en ce moment-là, c'est-à-dire en août 1850, était toute spéciale. J'avais été, en dernier lieu, l'objet d'attaques politiques d'une nature violente, et j'avais remporté une victoire éclatante dans la Chambre des communes aussi bien que dans l'opinion publique. Donner ma démission, dans un pareil moment, eût été céder les fruits de la victoire aux adversaires que je

venais de vaincre et abandonner mes amis politiques au moment où, grâce à leur appui, je venais de triompher. Mais j'avais fait observer à mes amis qu'en suivant la ligne de conduite qu'ils croyaient que j'aurais dû tenir, j'aurais traîné devant le tribunal de l'opinion publique une querelle personnelle entre moi et ma souveraine, démarche interdite à tout sujet lorsqu'il est possible de l'éviter, car le résultat d'un tel procédé ne pourrait manquer d'être fatal au pays aussi bien qu'à celui qui ne s'en serait pas abstenu. S'il se trouvait coupable, il serait irrévocablement condamné ; si la souveraine était dans son tort, la monarchie en souffrirait. »

Ce recours au mémorandum de 1850 comme matière de débat dans la Chambre des communes, procura à lord John Russell un succès inespéré dans la discussion. C'était un avantage injuste, puisque c'était une surprise et que nous voyons par la lettre précédente que lord Palmerston se considérait comme condamné au silence dans cette circonstance. Le résultat de tout cela fut que l'impression générale de la Chambre se trouva, pour le moment, défavorable à lord Palmerston. Dans une réminiscence de ce débat laissée parmi les papiers de lord Dalling, la scène est ainsi décrite :

« Je me trouvais, par hasard, dans la galerie de la Chambre des communes, le soir que lord John Russell donna ses explications.

« Certainement son discours fut un des plus puis-

sants que j'aie jamais entendus. Il était préparé évidemment de façon à écraser l'adversaire qu'il attendait, et les détails dans lesquels il descendit vinrent complètement surprendre lord Palmerston. J'écoutai la réponse de celui-ci avec un intérêt d'autant plus affectueux qu'il avait eu la bonté de mentionner mon nom d'une manière flatteuse ; mais je sentais, ainsi que tous ses amis, que c'était une faible réplique à l'attaque formidable dont il venait d'être l'objet.

« Je me rappelle que M. Bernal Osborne s'approchant du banc où j'étais assis m'exprima les mêmes sentiments de regret que j'éprouvais ; et, le lendemain du débat, autant que je puis m'en souvenir, M. Disraëli, sur l'escalier d'Ashburnham-House, qui était alors l'ambassade de Russie, me dit avec ce ton particulier qui le distingue : « Il *a existé* un Palmerston ! »

« Palmerston est aplati », fut effectivement le mot dont on se servait dans les clubs ; mais il était bien loin de convenir à l'idée que lord Palmerston se faisait à lui-même de la position qu'il devait garder.

« La vérité m'oblige à dire que jamais je ne l'ai tant admiré que durant cette crise. Évidemment il pensait qu'on l'avait mal traité ; mais jamais je n'entendis sortir de sa bouche une observation injuste. Il ne paraissait ni atterré par le coup qu'il avait reçu, ni abattu par la position isolée dans

laquelle il se trouvait. Il avait l'air d'un homme que l'on a entraîné dans une querelle à laquelle il était sage de mettre fin en recevant le feu de son adversaire sans le rendre. En effet, sur le terrain choisi par lord John Russell, pour lui livrer combat, il lui aurait été impossible de remporter une victoire sur le premier ministre qui n'eût pas été pour lui d'un désavantage plus durable qu'une défaite. Les fautes dont il avait été accusé ne touchaient ni à son propre honneur ni à celui de son pays. En les admettant, l'affaire était finie. Plus tard il surgirait probablement une occasion favorable qu'il pourrait saisir pour livrer bataille, et il préférait l'attendre avec calme. »

Cette occasion vint assez vite.

CHAPITRE HUITIÈME

Chute de l'administration Russell.— Gouvernement de lord Derby. Discours à Tiverton et Lewes. — Lettres. — Défaite du cabinet Derby.

Au mois de février, lord John Russell présenta à la Chambre des communes un bill pour la formation d'une milice locale destinée à la défense du pays. Lord Palmerston manifesta aussitôt son opposition à cette mesure, et en comité, lorsque le bill fut discuté, il proposa, comme amendement, de supprimer le mot « locale » afin de constituer une milice régulière, qui serait légalement transférable dans toutes les parties du royaume et ainsi prête à tout évènement. Cet amendement passa avec une majorité de onze voix contre le gouvernement, et l'administration Russell tomba. L'incident ne causa que fort peu d'étonnement, parce que la faiblesse croissante du cabinet depuis le départ d'un de ses membres les plus influents avait préparé le public à un changement. Cependant, nous savons (1) par sir George

(1) Sir G. Lewis à sir E. Head. *Lettres*, p. 251.

Lewis que le vote sur l'amendement fut une surprise, et que lord Palmerston lui-même ne voulait pas renverser le gouvernement; mais, la coupe étant pleine, il ne fallait qu'une légère secousse pour la faire déborder. Lord Derby forma un gouvernement après avoir recherché la coopération de lord Palmerston, qui, à cette occasion, écrivit à son frère :

Carlton Gardens, 24 février 1852.

Mon cher William,

J'ai eu ma revanche avec John Russell et vendredi dernier je l'ai mis dehors (1). Cependant je ne m'y attendais pas, et je n'avais pas d'autre intention que celle de persuader à la Chambre de rejeter son absurde projet et d'en adopter un plus rationnel. Je ne doute pas qu'il n'ait été poussé à donner sa démission par deux choses : premièrement, par la manière presque insultante pour lui avec laquelle la Chambre, par ses acclamations, a montré sa sympathie pour moi pendant le débat; secondement par la crainte d'être battu sur le vote de censure relativement aux affaires du Cap (2) que l'on devait présenter aujourd'hui. D'après cela, le dernier gouvernement s'est retiré sur une question qu'il a considérée comme la preuve qu'il avait perdu la confiance de la Chambre, tandis que, s'il s'était retiré après

(1) « Turned him out », expression reçue lorsqu'il s'agit d'un ministère battu et obligé de quitter le gouvernement.

(2) La guerre des Cafres, en 1851.

une défaite sur la motion relative au Cap, il aurait succombé sous la censure directe de la Chambre des communes. Lord Derby a pris son ministère uniquement parmi ceux de son parti qui étaient protectionnistes; personne appartenant à un autre parti n'a voulu se joindre à lui. Immédiatement après avoir vu la reine, dimanche, il m'a fait l'offre fort polie et fort courtoise de m'associer à lui; mais, comme de raison, cela ne m'était pas possible à cause de notre divergence sur la question de l'impôt à mettre sur l'importation des céréales. Lors même qu'il n'y aurait pas eu d'autres raisons, celle-là aurait suffi; mais il y en a bien d'autres! La Chambre est ajournée à vendredi, et alors, probablement, elle sera ajournée de nouveau pour dix jours afin de donner le temps aux nouveaux ministres de se faire réélire. Ils ne vont pas tout de suite dissoudre le Parlement, mais seulement après que le budget sera voté et l'acte de sédition passé. Je ne puis pas me figurer qu'un pareil gouvernement puisse durer longtemps, ni même obtenir une majorité par de nouvelles élections générales.

A vous affectueusement,

PALMERSTON.

A son beau-frère, M. Laurence Sulivan, il écrivit le même jour :

Lord Derby m'a invité à me joindre à lui; mais, comme il a dit que son adhésion ou son abandon des droits protecteurs devait dépendre du résultat des prochaines élections générales, cette déclaration a créé un obstacle

préliminaire qui rendait inutile toute discussion sur d'autres points. Je n'aurais pu cependant m'associer à lui, lors même que cet obstacle aurait été écarté, parce que son gouvernement ne devait pas être fondé sur une union générale des partis, mais qu'il ne voulait que moi seul; et le ministère qu'il avait l'intention de me proposer était celui de chancelier de l'Échiquier qui naturellement se trouve, dans la hiérarchie départementale, subordonné au premier lord de la Trésorerie. Je ne veux pas dire pour cela, qu'en dehors de la question de protection, j'eusse été très-disposé à me mettre avec lui ; mais, si son gouvernement avait été organisé sur un principe large, et qu'on eût jeté la protection à la mer, l'affaire aurait mérité quelque considération.

Les nouveaux ministres présentèrent et passèrent un bill préparé par eux-mêmes, pour l'organisation de la milice. Ce bill fut combattu par lord John Russell et vivement appuyé à la seconde lecture par lord Palmerston. Dans les lettres suivantes, il indique avec un coup d'œil remarquablement juste la position des affaires; mais il est curieux d'observer que lord Aberdeen, qui dans huit mois devait être appelé à remplir les fonctions de premier ministre, n'est pas même mentionné comme choix possible :

Carlton Gardens, 30 avril 1852.

Mon cher William,

Il y a longtemps que je ne vous ai écrit, mais on finit par trouver son temps presque aussi occupé lorsqu'on

n'est point au pouvoir que lorsque l'on est dans Downing-Street; il y a tant de choses qu'on a été obligé de laisser traîner pendant cinq années de labeur officiel; mais peu à peu j'arrive à débrouiller une masse d'affaires particulières que j'avais dû négliger. Je suis cependant membre d'une commission de ventilation qui absorbe mes matinées, outre la Chambre des communes qui occupe mes soirées.

Notre nouveau gouvernement marche assez bien. D'Israëli a présenté ce soir un bon rapport financier. Son discours de deux heures était excellent, bien coordonné, clair et bien débité, mais il a démontré l'entier succès des mesures commerciales et financières des administrations de Peel et des Whigs, pendant les derniers dix ans, que lui et Derby étaient les premiers, et les plus ardents, à condamner lorsqu'elles étaient en discussion. Il a été bruyamment acclamé par les libéraux et les peelites, mais écouté dans un silence morne par les partisans du gouvernement. La seule chose qu'il propose est que l'impôt sur le revenu, qui devait expirer le 5 de ce mois, soit continué pendant une année encore, pour donner le temps au gouvernement d'examiner quel système permanent il proposera. Mais il a complètement jeté par-dessus bord l'idée d'un impôt sur le blé, ou, pour mieux dire, le principe de protection. Les opinions varient quant à la durée probable de la session, mais les chances sont que la dissolution n'aura pas lieu avant la fin de juin. Je ne vois pas que nous ayons à nous inquiéter sur l'époque où elle aura lieu, maintenant que par un commun accord, il est convenu que le nouveau Parlement ne s'assemblera qu'en novembre. Le seul inconvénient d'un retard c'est que les candidats sont condamnés à beaucoup de

peine et de dépense par les moyens à prendre pour se garantir contre les adversaires qui peuvent se présenter. En attendant, c'est un avantage réel pour le public que des membres du parti tory soient entrés aux affaires et qu'ils aient eu l'occasion de voir, d'apprendre et de juger, comme ministres responsables, bien des choses dont dans l'opposition ils avaient une connaissance et des notions très-imparfaites. Ils agissent mieux que l'on ne s'y attendait ; mais, néanmoins, il n'est guère possible qu'ils puissent se maintenir, et, s'ils n'obtiennent pas quelque renfort matériel, ils ne vivront pas au-delà de Noël, en dépit des adhésions (et elles seront grandes) qu'une élection générale pourra leur apporter. Le renfort le plus naturel auquel ils puissent aspirer serait le parti Peel, parti peu nombreux, ne comptant qu'une cinquantaine d'individus, mais contenant beaucoup d'hommes de capacité. Cependant il me semble que les *leaders* des peelites ne se sont nullement relâchés de l'animosité qu'ils ressentaient contre les protectionistes Derby. On ne saurait dire, toutefois, jusqu'à quel point une offre libérale de places gouvernementales pourrait modifier ces sentiments; mais je ne le crois pas probable. Je crois que le ministère Derby calcule plutôt sur la probabilité de m'engager à m'associer à lui lorsque la protection aura été publiquement enterrée ; sur ce point, naturellement, je reste studieusement silencieux, mais je n'ai ni intention ni inclination à m'enrôler sous les drapeaux de Derby. Je n'ai pas de lui une haute opinion comme homme d'État, et je soupçonne qu'il y a bien des choses sur lesquelles nous ne nous trouverions pas d'accord. D'ailleurs, après avoir marché pendant vingt-deux ans avec les whigs, et après avoir gagné par eux, et en agissant avec eux, le

peu de réputation politique que j'ai pu acquérir, cela ne m'irait pas et ne me serait nullement agréable de passer tout d'un coup dans le camp opposé, et cela uniquement par suite d'une fredaine de John Russell que le parti whig tout entier a regrettée et condamnée. D'ailleurs, je ne suis nullement pressé de retourner à un laborieux travail et j'aimerais assez des vacances un peu plus prolongées. D'autre part, j'avoue que ce ne serait qu'une nécessité publique bien pressante qui m'amènerait à me placer de nouveau sous John Russell, non pas à cause du ressentiment personnel que j'ai cessé d'éprouver (nous nous rencontrons, en particulier, aussi bons amis que jamais); mais parce qu'il a montré en de nombreuses occasions un tel manque de jugement et de discrétion, que j'ai perdu en lui toute confiance politique. Ce dernier tour de sa part, c'est-à-dire son opposition à l'organisation d'une milice par le gouvernement actuel, après s'être retiré du gouvernement, il y a deux mois, parce que, comme il l'a dit, il avait été empêché (ce qui n'est pas) de passer un bill ayant le même objet, et après avoir déclaré au Parlement que son motif pour se retirer, au lieu de dissoudre la Chambre, était qu'il ne croyait pas qu'il fût juste de priver le pays, pendant le temps nécessaire pour une élection générale, des moyens de voter une loi pour la défense nationale; ce tour, je le répète, a étonné et dégoûté le parti whig tout entier, et tous les autres partis par-dessus le marché. La vérité est que les whigs ne seraient pas fâchés de se débarrasser de John Russell et de m'avoir à sa place, si ce changement pouvait s'accomplir. Mais une pareille substitution n'est pas aisée. Il est difficile de mettre à la seconde place un homme qui pendant bien des années a occupé la

première aussi bien comme *leader* de l'opposition que comme chef du gouvernement; et un homme aussi actif que John Russell ne peut pas être mis de côté. Le fait est qu'il a de grands talents, des capacités brillantes, des connaissances étendues, mais il manque de jugement, et agit continuellement sous le coup d'une impulsion subite et malavisée.

Si le gouvernement actuel était renversé, la décision que la reine prendrait quant à la personne qu'elle appellerait pour former une nouvelle administration, dépendrait beaucoup, comme de raison, des circonstances qui accompagneraient la défaite du gouvernement actuel. Mais John Russell, si elle l'envoyait chercher, aurait bien de la peine à former un ministère. Il essaierait d'avoir Graham et les peelites. Or, avec Graham seul, il ne pourrait pas marcher; si les autres peelites se joignaient à lui, il pourrait former un gouvernement fort, bien qu'il y fût de sa personne un élément de faiblesse. Si l'on m'envoyait chercher, ce qui, vu les sentiments de la cour envers moi, est très-improbable, j'aurais quelque difficulté à former un gouvernement, mais je crois que j'y arriverais; et quoique j'aie parfaitement le sentiment des nombreuses qualités qui me manquent pour le poste de premier ministre, néanmoins après tout, je crois que mes défauts ne sont pas plus grands que ceux de Derby, de John Russell, ou de tout autre qu'on pourrait choisir en ce moment pour remplir cette charge. Si notre session ne dure pas longtemps et si les élections générales sont terminées vers le milieu de juillet, je crois qu'Émily et moi nous irons passer probablement un mois en Irlande: après quoi nous passerons la fin d'août et le mois de septembre à Broadlands et ferons une

course d'une quinzaine de jours à Paris en octobre. Il ne sera pas inutile de communiquer avec le président, ou, comme il le sera avant cette époque, avec l'empereur. Mes amis à Tiverton sont constants et fermes, et il n'est pas probable que je rencontre d'opposition de ce côté-là. J'ai reçu plusieurs ouvertures d'autres endroits; mais, quand même les offres eussent été accompagnées des meilleures chances de succès, j'aurais toujours préféré conserver le siège bon et solide que j'ai été assez heureux pour obtenir.

A vous affectueusement,

PALMERSTON.

La dissolution du Parlement devait suivre la clôture de la session, et les conjectures quant à son résultat allaient leur traiu.

Carlton Gardens, 23 mai 1852.

Mon cher William,

Ceux qui ont étudié les chances de l'élection générale, comme Tufnell[1] par exemple, sont d'avis que le prochain Parlement ne différera pas essentiellement dans ses subdivisions du précédent et que le ministère n'aura pas une majorité. Si cela est ainsi, et cela paraît probable, ce ministère-ci ne survivra pas longtemps à la réunion du nouveau Parlement, à moins que son existence ne soit prolongée par la difficulté de former une autre administration ; mais des difficultés de cette nature empêchent rarement le renversement de ce qui

[1] M. Tufnell avait été le *whip* des whigs. C'est le nom donné à celui qui est chargé, dans la Chambre des communes, de rassembler les votes de son parti.

est, quoiqu'elles puissent embarrasser ceux qui ont à reconstruire quelque chose pour remplacer ce qui a été détruit. John Russell serait naturellement celui que l'on enverrait chercher pour former un nouveau gouvernement, mais il a terriblement baissé dans l'opinion de son propre parti. Ses talents sont indiscutables, mais l'infirmité de son jugement semble également manifeste. En tout cas, cependant, il est *leader* par *droit de naissance,* quoique son titre par droit de *conquête* soit un peu ébranlé et qu'il se trouve dans une position qui l'empêche d'être traité comme s'il ne l'était pas, et qu'il doive nécessairement demeurer un personnage important tant qu'il conservera santé et forces ; mais néanmoins il n'inspire pas cette confiance dont un premier ministre devrait jouir pour pouvoir être utile, et, s'il était encore une fois appelé à former un gouvernement, il pourrait bien avoir de la peine à rallier autour de lui les collègues qu'il aimerait à avoir. Mais toutes ces prévisions, quant à l'avenir, sont pour le moment vaines. Beaucoup dépendra du résultat des élections générales, et le ministère actuel est en sûreté en tout cas jusqu'à la fin de l'année.

Le jeune Stanley (le fils de Derby) est de retour; c'est un jeune homme qui promet, et, s'il continue à travailler, il pourra devenir très-utile à l'administration de son père. En attendant, ma position est très-agréable. N'ayant aucun poste qui soit convoité par autrui, personne ne prend la peine de m'injurier pour me renverser; tandis que ministère et libéraux, désireux de m'avoir pour eux, rivalisent entre eux pour m'accabler de civilités. Ceci est fort bien, tant que cela dure, et, après cinq ans et demi de travaux forcés, je ne trouve pas désagréable d'avoir un peu de temps à moi.

Pendant qu'Aquila (1) était ici, je lui ai fait une visite, et j'ai profité de l'occasion pour lui exposer ce que je pensais du système du gouvernement napolitain. Il m'a demandé de mettre ce que je lui avais dit par écrit, et je l'ai fait. Mais il m'a renvoyé mon papier par Carini en me faisant savoir que cela ne lui serait d'aucune utilité à Naples, parce que cela ne faisait que répéter les assertions que, dans sa conversation avec moi, il avait niées. Carini a cherché à m'engager à lui écrire une autre lettre, ce que je n'ai pas voulu. Je lui ai fait observer que le Prince m'avait lui-même demandé de mettre par écrit ce que je lui avais dit, et que l'ayant fait je ne pouvais pas mettre à la place des observations et des opinions autres. Carini m'a répondu alors qu'il expliquerait cela dans une lettre comme de lui-même au Prince. Je l'ai prié de me laisser voir sa lettre avant de l'envoyer, car je n'aimerais pas qu'une autre personne fût l'interprète de mes opinions sans me réserver de voir s'il le fait correctement ; mais il ne m'a pas communiqué sa lettre. Je vous transmets une copie du mémoire que j'ai envoyé à Aquila et qu'il m'a rendu, vous pourrez ainsi savoir si Aquila rapporte fidèlement ce qui s'est passé entre nous en conversation.

A vous affectueusement.

PALMERSTON.

[1] Un des frères du roi Ferdinand de Naples.

Carlton Gardens. Londra, 10 maio 1852.

Osservazioni rispettosamente sottomesse
à S. A. R. il conte d'Aquila.

1° Alleanza tra l'Inghilterra ed il Regno delle Due Sicilie.

Questa alleanza che ha esistito per tanti anni, e con si grande e reciproco vantaggio, è fondata sugli interessi veri ed importanti di ambedue i paesi.

Il Governo Napolitano ha dovuto in tempo passato ricorrere all' aiuto e sostegno dell' Inghilterra. Le forze di terra e di mare Inglesi furono quelle che salvarono e guardarono per la dinastia Napolitana l'isola di Sicilia, e l'Inghilterra non fu la meno influente di quelle potenze, che nel 1814 e nel 1815 ristabilirono la famiglia reale di Napoli nella possessione di tutti i loro dominii.

Il Governo Inglese fu mosso a tale condotta da motivi della più sana politica. E giacchè questa politica ha per base gli interessi nazionali dell' Inghilterra, non è da dubitarsi che ogni Governo Inglese sarebbe, in ogni tempo, guidato in riguardo a questi affari dagli stessi e medesimi principi. Quindi si può affirmare che sè mai nell' avenire il regno delle Due Sicilie si trovasse minacciato da pericoli esterni, il Governo Napolitano troverebbe nel Governo Inglese un' amico disposto a dargli pronto ed efficace ajuto.

Ma il Governo Inglese non può agire in tali affari senza il consenso ed il sostegno del Parlamento; e l'influenza dell' opinione pubblica è grande e decisiva sulle determinazioni del Parlamento.

Ora per ben capire la probabilità del futuro, bisogna

aprir gli occhi sul fatto che l'opinione pubblica in Inghilterra si pronuncia oggidì fortemente contro il Governo di Napoli. E se per sventura accadesse che il Governo Napolitano fosse costretto a domandar soccorso all' Inghilterra, il Governo Inglese non potrebbe ottenere dal Parlamento i mezzi necessarii per recarsi all' aiuto del Re delle Due Sicilie.

Le cagioni della cattiva opinione che prevale in Inghilterra, in riguardo al Governo Napolitano, sono le persecuzioni e gli esilii dei Siciliani, e le ingiustizie e le crudeltà praticate verso i Napolitani.

Malgrado l'amnistia Siciliana pubblicata secondo la promessa fatta all' amiraglio e al ministro Inglese, moltissimi Siciliani sono stati incarcerati ed esiliati per causa d'avenimenti anteriori a quella amnistia.

Nel Regno di Napoli, poi, le carcere sono piene di prigionieri, dei quali non pochi sono tenuti rinchiusi senza processo; mentre che molti altri, dopo essere stati illegalmente condannati, sono assoggettati a pene che non si usano, in questi tempi, in paesi civiliti; e le quali sarebbero considerate oltro modo dure, quando anche codesti condannati fossero veramente rei dei delitti dei quali sono stati accusati.

Le persone in Inghilterra che conoscono il buon cuore e la generosità inerente di Sua Maestà il Re delle Due Sicilie, sanno bene che questi abusi di potere vengono fatti da agenti inferiori; che questi agenti subalterni nascondono al Re il vero stato di queste cose; e che la verità è forse meglio conosciuta nelle strade di Londra che nel Palazzo Reale di Napoli.

Ma la persona che potrebbe riuscire a persuadere al Re di accordare senza indugio e senza eccezione un' amnistia generale per tutti i prigionieri politici, e di far

cessare immantinente tutti i processi per accuse politiche, renderebbe à Sua Maestà Siciliana un servizio di sommo valore, in riguardo all' alleanza tra il Regno delle Due Sicilie e la Gran Bretagna; ed un tale atto di clemenza e di magnanimità dalla parte del Re cambierebbe in un tratto l'opinione pubblica in Inghilterra et ristabilirebbe quella cordialità tra i due popoli, che dovrebbe sempre esistere, e renderebbe il Governo Inglese abile di dar soccorso al Governo Napolitano in caso di bisogno (1).

TRADUCTION

Observations respectueusement soumises
à S. A. R. le comte d'Aquila.

Carlton Gardens, 20 juin 1852.

1° Alliance entre l'Angleterre et le royaume des Deux-Siciles.

Cette alliance, qui a existé depuis tant d'années avec un si grand avantage de part et d'autre, est fondée sur les véritables et importants intérêts des deux pays.

Le gouvernement napolitain a dû recourir, dans les temps passés, à l'aide et à l'appui de l'Angleterre. Les forces de terre et de mer de la Grande-Bretagne furent celles qui sauvèrent et conservèrent à la dynastie napolitaine l'île de Sicile, et l'Angleterre ne fut pas la moins influente des puissances qui, en 1814 et en 1815, rétablirent la famille royale de Naples en possession de tous leurs domaines.

Le gouvernement anglais fut guidé dans sa conduite par les motifs de la plus saine politique. Et comme cette politique a pour base les intérêts nationaux de l'Angleterre, on ne peut

(1) Le texte est écrit par lord Palmerston en italien.

douter que tout gouvernement anglais ne soit guidé en tout temps par les mêmes principes. D'où l'on peut affirmer que si jamais dans l'avenir le royaume des Deux-Siciles se trouvait menacé par des dangers extérieurs, le gouvernement napolitain trouverait dans le gouvernement anglais un allié prêt à lui fournir un prompt et efficace secours.

Mais le gouvernement anglais ne peut agir dans des circonstances analogues sans le consentement et l'appui du Parlement; et l'influence de l'opinion publique est grande et décisive sur les déterminations du Parlement.

Or, pour bien comprendre les probabilités de l'avenir, il faut ouvrir les yeux sur le fait que l'opinion publique en Angleterre se prononce aujourd'hui vivement contre le gouvernement de Naples. Et si par malheur il arrivait que le gouvernement napolitain fût contraint de demander le secours de l'Angleterre, le gouvernement anglais ne pourrait obtenir du Parlement les moyens nécessaires pour venir en aide au roi des Deux-Siciles.

Les motifs de cette mauvaise opinion qui prévaut en Angleterre à l'égard du gouvernement napolitain, sont les persécutions et les exils des Siciliens, et les injustices et les cruautés pratiquées envers les Napolitains.

Malgré l'amnistie sicilienne publiée selon la promesse faite à l'amiral et au ministre anglais, grand nombre de Siciliens ont été emprisonnés ou exilés pour des faits antérieurs à cette amnistie.

Dans le royaume de Naples, les prisons sont remplies de prisonniers, parmi lesquels plusieurs ont été renfermés sans avoir subi de procès; tandis que beaucoup d'autres, après avoir été illégalement condamnés, sont assujettis à des peines inusitées à présent dans des pays civilisés, et qui seraient considérées comme dures au-delà de toute mesure, quand même les condamnés seraient vraiment coupables des délits dont on les accuse.

Les personnes qui en Angleterre connaissent le bon cœur et la générosité inhérente de Sa Majesté le roi des Deux-

Siciles, savent bien que ces abus de pouvoir sont exercés par des agents inférieurs; que ces agents subalternes cachent au roi le véritable état des choses; et que la vérité est peut-être mieux connue dans les rues de Londres que dans le Palais Royal de Naples.

Mais la personne qui parviendrait à persuader au roi d'accorder sans délai et sans exception une amnistie générale à tous ses sujets; de délivrer tous les prisonniers politiques, et de faire cesser tous les procès en matière politique, rendrait à Sa Majesté Sicilienne un service précieux pour ce qui regarde l'alliance entre le royaume des Deux-Siciles et la Grande-Bretagne. Un tel acte de clémence et de magnanimité de la part du roi changerait à l'instant même l'opinion publique en Angleterre, rétablirait cette cordialité entre les deux peuples qui devrait toujours exister et permettrait au gouvernement anglais d'aider le gouvernement napolitain en cas de besoin.

On voit ici comment lord Palmerston profitait du loisir relatif que lui donnait sa retraite des affaires, pour s'adresser au comte d'Aquila dans la langue italienne qu'il parlait et écrivait clairement et correctement. Il en fit preuve dans une autre circonstance. Lorsque Victor-Emmanuel fut reçu chevalier de l'ordre de la Jarretière, au château de Windsor, la reine exprima le désir que le roi d'Italie prît connaissance du serment qu'il allait prononcer. Lord Palmerston en écrivit sur le champ une traduction qu'il remit au roi. Lorsque Cavour fut informé de cet incident, il s'y intéressa au point de demander le papier, et, ayant vérifié qu'il était écrit de la main de lord Palmerston, il le plaça comme un document

historique parmi les archives dont il avait la direction.

Dans le commencement de juin, il y eut une discussion dans la Chambre des Communes sur la conduite générale de nos affaires étrangères par le gouvernement tory. L'occasion qui y donna directement lieu fut la question de compensation pour un certain M. Mather qui avait été sabré dans les rues de Florence par un officier autrichien. Lord Palmerston se plaignait de l'hésitation du Foreign Office; la lettre suivante fait voir qu'il ne regardait la situation des affaires publiques que comme un état provisoire :

Carlton Gardens, 20 juin 1852.

Mon cher William,

Le pauvre Malmesbury est tombé en grande disgrâce par ses bévues diplomatiques et ses dépêches antigrammaticales ; mais chaque métier exige un apprentissage, et un homme ne peut pas plus s'attendre à se réveiller tout à coup parfait ministre des affaires étrangères qu'à être un parfait violoniste. Mais il a de l'esprit naturel, et, avec de l'expérience, il pourra devenir un bon ministre. C'était un peu fort pour un homme qui n'avait jamais été dans un bureau quelconque d'entreprendre la direction des affaires étrangères.

Nous voici à la veille de notre dissolution, à laquelle on s'attend pour mardi ou mercredi en huit. La Chambre des Communes aura terminé toutes ses affaires pendantes vendredi en huit, et les Lords bâcleront les leurs

ensuite en deux ou trois jours. Ceux qui ont étudié la question et qui sont à même de juger croient que les élections générales nous renverront une Chambre des Communes partagée en fractions dont les proportions relatives ne seront pas fort différentes de celles qui existent dans la Chambre actuelle. Quelques personnes prétendent que le parti Derby gagnera de dix à vingt voix ; d'autres, qu'il en perdra dix à vingt ; mais même ce gain, s'ils l'obtiennent, ne leur donnera pas une majorité proprement dite; et l'on peut dire avec raison, par conséquent, que le ministère, tel qu'il est constitué maintenant, ne peut subsister longtemps avec le nouveau parlement, si même il continue à vivre jusque-là.

Le fait est que ce ministère ne peut véritablement compter dans ses rangs que deux hommes : un aux Lords et l'autre dans les Communes,—Derby et d'Israeli. Les autres ne sont dans les discussions que des zéros; j'ai même idée que plusieurs d'entre eux sont d'incommodes entités au conseil.

Il y aura néanmoins de bien grandes difficultés soit pour améliorer le gouvernement actuel, soit pour en établir un autre. Les peelites sont les seuls, comme parti, qui puissent se joindre à Derby; mais pour le moment ils lui sont très-hostiles, et me semblent songer plutôt à former un ministère sur les ruines du sien qu'à entrer dans une combinaison dont il serait l'âme. Cependant, une large offre de places pourrait changer leurs dispositions ; et ils ne peuvent ignorer qu'ils ne sont pas assez nombreux, comme parti, pour former un ministère à eux seuls. D'autre part, John Russell se cramponne toujours à sa position de leader du parti whig et libéral ; mais un grand nombre de ceux de ce

dernier disent hautement qu'il s'est montré incapable de conduire un grand parti ou d'être à la tête d'un gouvernement ; enfin, qu'il a perdu leur confiance. Il a certainement perdu la mienne. Je n'éprouve aucun ressentiment personnel et privé contre lui ; mais il faudrait des motifs bien puissants pour me persuader d'entrer de nouveau dans un ministère dont il serait le chef. Je ne pourrais avoir de confiance en sa discrétion et son jugement, comme chef politique, ni compter sur sa fidélité comme collègue ayant ma position officielle à sa merci. Le meilleur arrangement que l'on pourrait faire serait de placer lord Lansdowne comme chef du gouvernement et sous lui John Russell avec moi et d'autres whigs, qui avec quelques-uns des meilleurs peelites pourraient servir de collègues, à conditions égales. Mais les amis et la famille de Lansdowne disent qu'il ne voudrait pas accepter une pareille tâche. Nous verrons. On m'assure que la cour n'aime pas le gouvernement actuel, et je le crois. Toutes les personnes royales aiment l'acquiescement et la condescendance dans les manières aussi bien que dans la conduite. Peel et son ministère avec Aberdeen aux affaires étrangères les ont gâtées sous ce rapport, mais Derby a une manière de faire leste et sarcastique qui n'est pas celle d'un courtisan ; il a, je le sais, soutenu de rudes discussions sur la question danoise.

Quant à moi, ma position est aussi agréable qu'il est possible de le désirer. La cour, il est vrai, me traite froidement, mais poliment. Soit qu'elle sente qu'elle s'est trompée dans son hostilité passionnée envers moi et ne veuille pas l'avouer, soit qu'elle continue à ne pas m'aimer, elle se montre précisément assez polie pour empêcher les remarques. Mais le public, la presse,

le parlement et les partis politiques sont tous bien disposés et polis. Libre d'agir individuellement, je puis exprimer mes opinions sans me soucier des autres, et en général ces opinions ont eu la bonne fortune d'obtenir l'agrément du public. Le ministère me traite aussi avec égards, dans la pensée que je me joindrai à lui. Les whigs en font autant dans l'espoir que je ne les abandonnerai pas.

Nous avons un nouveau jardinier à Broadlands; l'ancien était graduellement descendu à l'état d'ivrogne enfumé. C'est une épreuve pour un homme que d'être aussi livré à lui-même et aussi peu surveillé que doit l'être le jardinier d'un secrétaire d'État.

J'ai entendu dire qu'Aquila à Naples avait reçu l'ordre de se taire relativement à ce qu'il aurait pu voir ou entendre en Angleterre, et de ne pas imposer les doctrines révolutionnaires des barbares du Nord aux sages civilisés du Midi de l'Europe.

A vous affectueusement.

PALMERSTON.

Lorsque le Parlement fut dissous, dans la première semaine de juillet, lord Palmerston se rendit à Tiverton où il fut réélu sans opposition. Aux élections générales précédentes, les chartistes avaient amené un conférencier fort connu, M. Julian Harvey, pour lui faire opposition; mais cette fois le courage leur manqua au dernier moment. Le seul adversaire qui se présenta devant lui fut donc son ancienne connaissance Rowcliff, le boucher de Tiverton, qu'il traita à sa façon de la manière la plus plaisante,

ainsi qu'on le verra par les extraits suivants de son discours sur l'estrade. On spéculait beaucoup sur son alliance probable avec les conservateurs depuis qu'il avait rompu avec son ancien chef. Des reporters arrivèrent de tous les côtés pour recueillir quelques indices sur sa future conduite; mais il trouva moyen de les déconcerter tous par un discours rempli de plaisanteries. Lorsque l'électeur radical, impatienté de le voir lui échapper ainsi, lui posa hardiment la question, il se trouva éconduit de la même manière. Après avoir remercié les électeurs de l'honneur qu'ils lui avaient conféré pour la cinquième fois, lord Palmerston continua ainsi :

On nous avait dit qu'en venant ici nous aurions non-seulement un temps chaud, mais une chaude réception et une chaude opposition. On nous a dit en un langage mystérieux, dans des affiches qu'on faisait circuler par toute la ville, qu'un candidat inconnu allait paraître, — un monsieur (*gentleman*) de « principes indépendants ». J'ai entendu parler, messieurs, d'une fortune indépendante; j'ai entendu parler également d'une conduite indépendante; mais l'affiche ne daigne pas nous dire ce que peuvent signifier des « principes indépendants ». (Acclamations.) Je présume que cela signifie des principes totalement indépendants de bon sens, de justice et de libéralité. (Rires.) Je me réjouis, messieurs, pour les électeurs de Tiverton, qu'un pareil individu ne se soit pas montré. Je ne veux pas faire à ceux qui ont répandu l'affiche en question, à ceux qui ont été de tous les côtés sollicitant des voix pour

« un cheval inconnu, pour un ignotus » dont ils avaient promis de ne pas divulguer le nom avant d'avoir recueilli pour lui la promesse d'un certain nombre de votes les yeux fermés; je ne veux pas, je le répète, faire à ces messieurs l'injustice de supposer que cette opposition annoncée et ce candidat mystérieux aient été une mystification. Je ne veux pas supposer qu'ils aient voulu renouveler la plaisanterie déplacée faite par les habitants de la partie orientale de cette île, qui ont prétendu que plus ils allaient vers l'Occident, plus ils étaient convaincus que les sages venaient de l'Orient. (Rires.)—Je ne puis croire qu'aucun habitant de Tiverton ait voulu insulter ainsi ses concitoyens. Je ne puis donc m'empêcher de croire qu'une petite fraction des électeurs de ce bourg, désireux d'assister à une élection contestée pour l'amusement du spectacle (car ils ne pouvaient espérer réussir), ayant battu les grands chemins et les bois et ayant sondé la mer, ayant cherché dans tous les coins et recoins des maisons, pénétré à fond de cale dans les yachts, étant montés même, à ce qu'on prétend, jusqu'au grand perroquet, n'ont pu encore découvrir un individu bénévole qui voulût se dévouer à l'amusement d'une petite portion de ses habitants. On nous dit que l'élection générale dans laquelle ce pays est engagé en ce moment doit décider finalement et à jamais une grande question : — la question de Protection ou de Non-Protection. J'ai l'idée que cette question est décidée depuis longtemps. J'ai pris la liberté de vous dire l'automne dernier, lorsque j'ai eu le plaisir de passer quelque temps ici, que lorsque vous verriez l'Exe coulant de la mer à Tiverton au lieu de couler de Tiverton à la mer, vous pourriez alors, et seulement alors, considérer le rétablissement

de la Protection comme prêt à s'accomplir. (Rires et applaudissements.) Je ne vois aucun changement dans le courant de l'Exe. Je ne vois pas même que, dans la construction de vos ponts, vous ayez pris aucune précaution pour les garantir contre une rétrogradation de la rivière. Après tout, messieurs, qu'est-ce donc que cette grande question qu'on appelle Protection? Eh bien, Protection est une simple parole qui représente une idée qui n'est guère complexe. Protection est un mot qui ressemble assez à celui de « principes indépendants » auquel j'ai fait allusion tout à l'heure; mais Protection, dépouillée de généralité, veut dire pratiquement taxer la nourriture de la multitude pour protéger les intérêts de quelques-uns. (Vifs applaudissements.) J'ai une assez haute idée du bon sens et des bons sentiments de la nation britannique pour être convaincu qu'ils ne retourneront jamais à un système qui est fondé sur l'injustice et le malentendu. (Applaudissements.) Si vous désiriez savoir ce qu'ont accompli les mesures libérales qui ont marqué de leur empreinte le cours de notre législation commerciale depuis quelques années, je vous donnerais une réponse semblable à ce qui est gravé sur le marbre qui indique la place où repose le grand architecte qui a construit la cathédrale de Saint-Paul. Vous savez très-bien que c'est la coutume d'orner le tombeau des personnages éminents de statues de marbre, ou de groupes qui rappellent les idées qui se rattachent à eux. Le tombeau de l'architecte de Saint-Paul n'a pas de pareils ornements. Vous y trouvez simplement son nom, suivi de ces mots: « Si vous cherchez son monument, regardez autour de vous, — regardez autour de vous ce magnifique édifice qui témoigne de l'habileté qu'il avait acquise dans l'art

qu'il professait. » Eh bien, messieurs, si l'on me demande quel est le mérite de ces mesures commerciales qui ont dernièrement pris la forme de lois, je réponds : Regardez autour de vous, — regardez autour de vous, en commençant par la prospérité du marchand, prince dans son bureau, et en descendant jusqu'à l'humble paysan, se reposant dans sa chaumière. Demandez à la mère qui porte son enfant dans ses bras ; demandez au père entouré des siens ; demandez-leur quels ont été les bienfaits des affranchissements commerciaux obtenus depuis quelques années. Ils vous diront que le bien qui en est résulté est à la fois physique et moral, et ils vous supplieront de ne pas revenir à un système qui les priverait de nouveau de leurs jouissances actuelles. (Applaudissements.) On nous dit cependant qu'au milieu de cette prospérité générale, il y a une classe qui a souffert jusqu'à un certain degré ; ce sont les propriétaires de terre et les fermiers. Lorsque l'on me demande quelle est la véritable protection de cette classe-là, je dis qu'elle existe principalement dans le bonheur et le contentement de leurs compatriotes. Est-ce là une vaine assertion ? Regardez un peu ce qui est arrivé il n'y a que trois ou quatre ans. En 1848, lorsque l'Europe tout entière était bouleversée, et les trônes renversés, lorsque les constitutions anciennes et modernes étaient abattues, quel fut l'exemple donné par ce pays ? Il y eut une poignée d'hommes, qui, sottement et injustement mécontents de la condition du pays, voulaient un changement violent ; mais aussitôt que ce changement eut menacé de se montrer, vous avez vu chaque individu de la vaste cité de Londres, depuis le premier pair du royaume jusqu'au plus humble travailleur unis par le lien d'une honorable

camaraderie, se mettre en avant pour défendre les lois et les institutions de leur pays dans un ordre tellement formidable que cela empêcha même la plus légère manifestation de désordre. Or, je ne crois pas que cela eût été possible si le peuple de ce pays n'avait pas senti que le courant de la législation avait été dirigé vers le bien général. Je dis donc que la Protection a disparu, et je me flatte et j'espère que le résultat de ces élections générales sera de mettre le sceau et la sanction finale du pays à la condamnation de ce principe suranné et faux. Maintenant, messieurs, les personnes et les partis qui ont à cœur l'amélioration des institutions d'un grand pays comme celui-ci sont obligés de marcher doucement et avec circonspection, car ils sont sûrs de rencontrer une grande résistance à chaque pas qu'ils tentent de faire. Pour moi, je ne me plains pas de cette résistance. Cela appartient au caractère du pays et a l'avantage d'empêcher les changements subits et malavisés, et de faire que des mesures proposées comme amélioration et progrès reçoivent la considération et la discussion préparatoires qui les rendent en dernier ressort mieux appropriées au peuple auquel elles sont destinées. Un vif attachement pour les coutumes et les institutions anciennes est le trait caractéristique spécial et honorable du peuple anglais, et je suis le dernier à désirer que ce sentiment si sage et si utile disparaisse de son esprit. Parmi les nations du continent il y en a qui sont plus légères et plus adonnées au changement que la nôtre, et ce caractère national se manifeste souvent dans des circonstances en apparence frivoles en elles-mêmes. En beaucoup d'endroits du continent, par exemple, lorsqu'un aubergiste veut recommander son auberge, il déploie l'en-

seigne du «*Nouveau* Cheval Blanc», ou de « la *Nouvelle* Croix d'Or», la dernière nouveauté étant considérée comme la plus attrayante. Ici, messieurs, on suit une conduite opposée, et si le propriétaire d'une taverne de campagne désire attirer une clientèle, il accroche l'enseigne de « la *Vieille* Charrue nouvellement restaurée». (Rires.) Il y a dans un endroit nommé Hanwell, non loin de Londres, une auberge que des gentilshommes amateurs du tir aux pigeons avaient l'habitude de fréquenter pour exercer leur adresse. Savez-vous quelle était l'enseigne de cette auberge? «Les *Vieux* Chapeaux». Non pas qu'on entendît par là, j'imagine, que chacun préfère un vieux chapeau à un chapeau neuf, mais on s'attendait à voir les amateurs venir choisir l'enseigne des « *Vieux* Chapeaux » de préférence à celle des «Chapeaux *Neufs* ». Bientôt s'ouvre une auberge rivale, et quelle est l'enseigne qu'adopte celle-ci? «Les *Anciens Vieux* Chapeaux». (Rires immenses.) Et cette désignation superlative lui réussit. En venant ici, je regardais l'indicateur du chemin de fer, et, parmi les annonces, j'ai vu qu'une maison dans la cité fait appel au public en faveur d'une taverne sous le nom de «La Tête du vieux Roi,» et, afin de réunir l'attraction du sentiment national à celle de bien dîner, on ajoute, de plus, que cette taverne est la plus anciennement renommée pour la soupe à la tortue. (Rires renouvelés.) Le peuple, d'ailleurs, lorsqu'il veut exprimer son attachement à la terre, au sol qui l'a vu naître, ne l'appelle-t-il pas avec effusion: «La vieille Angleterre»? Mais cela ne l'empêche pas de restaurer ce qui peut être tombé en ruines, ou d'améliorer, d'orner et d'embellir ce qui, étant bon, peut encore être rendu meilleur.

Lord Palmerston passa ensuite au bill de la milice qui venait d'être voté et qu'il avait soutenu malgré la désapprobation de plusieurs de ses commettants.

Je crois que personne dans ce pays, sauf un très-petit nombre d'individus, ne partagera l'avis d'une brochure que j'ai cru devoir citer dans la Chambre des Communes, et dont l'auteur, le brave homme! nous recommandait de nous soumettre tranquillement à l'invasion et à la conquête, dans l'espoir que le vainqueur serait tellement surpris de notre soumission qu'il aurait honte de lui-même et s'en irait après avoir pris quelque cinquante millions sterlings de notre argent. Je présume cependant que, à l'exception de cet individu, il n'y a pas un homme ayant un cœur anglais qui ne sente que l'Angleterre vaut la peine d'être défendue, et qu'il doit faire tous les sacrifices possibles plutôt que de laisser conquérir son pays. Comment? Mais je puis dire, messieurs, que ce pays est le cœur de la liberté civile et politique, et que sa conquête serait non-seulement la plus grande des calamités pour le pays lui-même, mais un malheur pour le monde civilisé tout entier. Un poète, Campbell, mort il n'y a pas longtemps, dit dans des vers où il décrit le sort de la Pologne :

Hope for a season bade the world farewell,
And freedom shrieked, when Kosciusko fell.
(Pour un temps, l'espérance abandonna le monde,
Et de la liberté on entendit le cri
Quand tomba Kosciusko.)

Mais l'espérance dirait adieu au monde, non pas pour un temps, mais pour toujours, et la liberté périrait, et

ne jetterait plus même un cri, si l'Angleterre était vaincue. Pendant ces derniers jours, vous avez vu des corps de musiciens parcourant les rues, et tous les enfants de l'endroit, pleins de santé et de vigueur, les suivaient trottant dans les rangs, quelques-uns à peine capables de se tenir sur leurs petits pieds. Ce spectacle paisible était une manifestation de l'allégresse et du contentement de tous les habitants de la ville. Mais qu'auriez-vous dit si ces tambours et ces clairons eussent précédé une force hostile, si les hommes d'armes qui les suivaient fussent venus occuper chez vous, dans chacune de vos maisons, un logement gratis, se servir librement de tous les appartements et de tout ce qu'ils renferment? On pourra me dire que ce sont de vaines appréhensions, des appels faits aux craintes fantastiques du pays, dans le but simplement d'obtenir les moyens d'ajouter à la dépense publique. Cela me rappelle une histoire que je me souviens d'avoir entendu raconter sur une vieille dame qui habitait Henley upon Thames, et qui, au moment où on s'attendait à une invasion par Napoléon Bonaparte, disait que, quant à elle, elle ne croyait pas qu'il viendrait jamais, car on lui avait dit dans sa jeunesse que le Prétendant allait venir ; or, comme il n'était jamais venu à Henley, elle croyait que Napoléon Bonaparte n'y viendrait jamais non plus. (Rires.) Mais il n'en est pas moins vrai que ceux qui vous disent que, parce que vous n'avez pas eu d'invasion depuis la conquête des Normands, vous n'en aurez jamais, et que vous n'avez pas besoin de prendre de mesures pour vous en garder, sont des gens affaiblis par l'âge ou qui en ont l'infirmité. Ceux qui sont plus capables de juger des opérations militaires et navales vous disent qu'une invasion est parfaitement possible;

que cela est plus possible aujourd'hui que jamais, principalement à cause du changement immense qui est survenu par l'application de la vapeur aux opérations militaires et navales; et vous dire que vous êtes en sûreté contre l'invasion maintenant parce que vous avez pu l'empêcher autrefois, vous dire que vous êtes à l'abri d'invasions aujourd'hui, sans précautions, parce que jadis vous les avez empêchées par des précautions, c'est la plus grande de toutes les absurdités. Mais pourquoi n'avez-vous pas eu d'invasion à l'époque dont parlait la bonne dame de Henley? Parce que vous aviez alors une grande armée régulière dans le royaume; vous aviez toute votre milice organisée, enrôlée et payée; vous aviez, en outre, quatre cent mille volontaires; le pays tout entier était en armes, et l'ennemi n'aurait pu tenter un coup de main avec quelque chance de succès; mais, malgré tout cela, je crois, et je l'ai appris de bonne source, que ce fut uniquement parce qu'une opération navale qui devait réunir les flottes françaises n'eut pas lieu, qu'une tentative d'invasion ne fut pas faite. L'issue eût été, je n'en doute pas, ce qu'elle sera toujours lorsque des Anglais sont armés et préparés; mais je dis que si les Anglais ne sont pas armés et ne sont pas préparés, ils sont injustes envers eux-mêmes, et ne se montrent pas dignes des inestimables bienfaits qu'il a plu à la Providence de leur accorder.

M. Rowcliff se présenta alors sur l'estrade et posa à l'orateur plusieurs questions dont on comprend la nature par la réponse de lord Palmerston :

Mon excellent ami M. Rowcliff m'a reproché de ne pas venir assez souvent parmi vous : il ne semble pas cependant disposé à rendre mes visites dans ces lieux très agréables. (Rires.) Je ne puis pas dire que la façon dont il me reçoit soit de nature à m'encourager beaucoup à cultiver la société de ceux qui partagent sa manière de voir. (Nouveaux rires.) Que M. Rowcliff soit radical, chartiste, tory ou whig, c'est ce que je ne saurais vraiment dire. Je crois que tous les partis peuvent avoir une raison ou une autre pour le réclamer. M. Rowcliff dit que je vous ai parlé du bien que les gouvernements et les parlements ont fait et que je ne vous ai rien dit du mal dont ils sont coupables. Mais, mon Dieu ! c'était parfaitement inutile pour moi de prendre cette peine lorsqu'il était là, lui. (Rires.) S'il y a une mauvaise chose à révéler ou à inventer, je suis bien sûr que M. Rowcliff sera le premier à vous en faire part. (Rires qui augmentent lorsque M. Rowcliff crie : « A la question! ») Quoi ! M. Rowcliff supporte impatiemment cette légère castigation ! Je frapperai plus haut ou plus bas, comme il le voudra, mais il faut bien qu'il me laisse frapper quelque part. (Rires.) M. Rowcliff m'a demandé à quel gouvernement je veux m'associer : or, c'est là une question qui doit dépendre de l'avenir; mais je puis lui dire à quel gouvernement je ne veux pas m'associer. Je puis vous garantir, à vous et à lui aussi, que jamais je ne ferai partie d'un gouvernement appelé une administration Rowcliff. (Rires prolongés.) Maintenant, messieurs, n'allez pas croire, parce que vous trouvez très absurde qu'il puisse y avoir une administration Rowcliff, que mon ami M. Rowcliff partage votre manière de penser; car je crois ne pas me tromper beaucoup en disant qu'il trouvera que tout

dans le monde et en Angleterre marche mal tant que l'administration Rowcliff ne gouvernera pas le pays. (Rires.) M. Rowcliff a réveillé des vieilles platitudes usées relativement aux pensions. Il devrait savoir, parce qu'il n'a pas le droit de parler sur ce sujet sans s'en informer d'avance, que les pensions sont maintenant extrêmement limitées quant à leur montant, et qu'on ne les accorde que pour des services publics reconnus. Tous ces abus de sinécures, de pensions excessives et de récompenses mal accordées qui existaient jadis ont été corrigés, et la liste en a été considérablement réduite. Il est vrai qu'on n'a pas ôté les pensions à ceux à qui on les avait accordées à vie, parce que cela eût été violer un pacte; mais actuellement on n'accorde des pensions que pour des raisons reconnues justes par le Parlement lui-même. M. Rowcliff dit que j'ai voté pour le bill de la milice. Ainsi que je vous l'ai déjà expliqué, la différence essentielle entre le bill de la milice, contre lequel j'ai voté, et celui que j'ai appuyé, consistait en ce que le premier était fondé sur le service obligatoire comme règle, admettant, comme exception, le service volontaire; tandis que le bill du gouvernement actuel que j'ai appuyé est fondé sur le service volontaire comme règle et admet le service obligatoire seulement comme une exception possible et accidentelle. La milice qui doit être appelée sous les drapeaux aujourd'hui sera levée par prime, et si j'ai un reproche à faire à la loi, c'est que je trouve la prime trop élevée. Non pas, je présume, que cela soit une objection aux yeux des jeunes gens disposés à s'enrôler. (Rires.) J'ai l'idée que vous n'aurez pas de scrutin, et que vous gagnerez toutes vos recrues par le patriotisme spontané du peuple excité par l'appât de la

prime. Je n'ai pas une si mauvaise opinion de la jeunesse anglaise que de croire qu'elle aura peur de vingt-un jours de service annuel dans la milice. J'ai commandé un régiment de milice locale qui s'assemblait pour vingt-huit jours d'instruction, et je n'ai connu qu'un seul exemple d'un homme qui ait eu envie de s'en retourner chez lui avant l'expiration de ces vingt-huit jours. C'était un fantassin, qui vint me dire : « Mylord, je désire m'en aller chez moi. — Pourquoi? lui demandai-je. Vous n'avez plus que huit jours à servir maintenant.— C'est que, voyez-vous, me dit-il, avant de venir ici, j'ai promis à une jeune fille de ma paroisse de l'épouser si je survivais à la campagne. » (Rires.)« Il ne faut pas qu'elle soit désappointée, répliquai-je; allez et épousez-la, et dites-lui que la campagne n'a pas été aussi meurtrière qu'elle le croyait. » (Rires.) J'ai la conviction que les jeunes Anglais n'auront pas peur d'une campagne de trois semaines dans un régiment de milice. M. Rowcliff m'a demandé mes idées sur la réforme parlementaire; si j'ai voté ou non contre la motion de M. Locke-King; si j'étais dans l'intention de voter pour le scrutin secret, pour le rappel de l'acte septennal et pour la substitution du triennat, ou, comme on l'appelle quelquefois, pour les parlements *triangulaires*. Or, M. Rowcliff est un chartiste, et, par conséquent, il est pour les cinq ou six points ou tout autre nombre de points de la Charte. Je ne suis pas un chartiste, et je suis trop vieux pour le devenir. (Applaudissements et rires.) Je suis parfaitement satisfait de la Constitution sous laquelle je suis né, sous laquelle j'ai vécu et sous laquelle j'espère mourir. Je suis pour une monarchie constitutionnelle et limitée; je ne suis pas pour une république. J'ai vu ce qu'étaient les républi-

ques dans d'autres pays. J'ai vu qu'elles ne peuvent maintenir leur terrain, et que, lorsque vous essayez de les établir, vous préparez invariablement la voie à un despotisme militaire. Je suis pour des parlements septennaux. Un parlement septennal n'est pas pratiquement un parlement qui dure sept ans, car nous savons tous que la durée moyenne des parlements, pendant les dernières trente ou quarante années, n'a pas été de plus de trois ou quatre ans. Si vous établissez des parlements annuels, vous mettrez le pays dans une commotion perpétuelle. Vos députés au Parlement n'auront pas le temps d'apprendre leurs devoirs, et vos affaires seront mal faites. De même, si vous avez des parlements triennaux, pendant la première année vos députés seront occupés à apprendre leur métier; dans la seconde, ils commenceront à préparer des mesures utiles, et, dans la troisième, ils seront à penser aux Rowcliffs de leurs collèges respectifs (Rires) et à tâcher de diriger leur conduite, non pas en vue du bien du pays, mais de manière à se concilier les plus bruyants de leurs commettants. (Applaudissements et rires.) Relativement au vote par le scrutin, au vote secret, j'y ai la plus grande répugnance, parce que je le considère comme en contradiction avec le caractère national et avec le principe de la Constitution. Je crois qu'un véritable Anglais déteste de faire quelque chose en secret ou dans l'ombre. Je ne crois pas qu'une majorité d'Anglais consentît à voter en secret lors même que la loi le permettrait; ce serait une dégradation du caractère national. Mais j'ai une objection plus haute encore. Je maintiens que le droit de voter est une charge conférée à l'électeur pour le bien public. Je ne crois pas qu'un vote soit donné au profit de celui qui le possède

et qui doit voter, et qu'il puisse en disposer au bénéfice du plus haut offrant, et en obtenir 5, 10 ou 20 livres selon l'occasion. Le vote est donné comme un dépôt pour le public et pour la nation; et je dis qu'un dépôt confié à un homme pour le public doit être déposé par lui publiquement. (Écoutez, écoutez.) Je dis que se glisser vers l'urne et y fourrer un chiffon de papier, regardant furtivement autour de soi pour voir si personne ne peut le lire, est, pour ceux qui sont investis de la haute et importante mission de donner au pays de bons représentants, un acte inconstitutionnel et indigne du caractère droit et honnête des Anglais.

De Tiverton, lord Palmerston se rendit à Lewes pour assister à une réunion de la Société royale d'agriculture. Le toast qu'il eut à proposer dans cette occasion était « la prospérité du bourg de Lewes ». Après quelques observations sur son antiquité et sur son histoire, remontant à son origine, il parla en ces termes :

Les Romains, messieurs, les Romains furent de grands agriculteurs et tirèrent de cette île des provisions considérables de blé. Mais le livre merveilleux de la science qui, grâce aux investigations des temps modernes, vous a divulgué les secrets de la chimie, leur était inconnu. Si jamais il y eut un cas où il est vrai de dire que « science est puissance », c'est surtout lorsqu'il s'agit de l'aide que la chimie offre à l'agriculture. On a fait allusion à la question du guano, et l'on a dit, ce qui est parfaitement vrai, que, lorsque j'étais à la tête d'un département où il m'était permis d'aider

lès fermiers à obtenir du guano, mes efforts étaient demeurés stériles. En effet, les Péruviens n'étaient pas plus disposés à nous laisser mettre un prix sur leur guano que les fermiers anglais ne le seraient à voir mettre un prix sur leur blé. (Rires.) Mais, messieurs, je ne puis m'empêcher de penser que le progrès des connaissances chimiques et l'application de ces connaissances à l'agriculture pratique vous amèneront à découvrir quelque équivalent, au moyen duquel vous aurez moins besoin du guano. Quelqu'un a dit qu'il y a des choses répugnantes et délétères qui ne sont telles que parce qu'elles ne sont pas à leur place. J'accepte cette remarque et je vous dis : Otez du voisinage de vos demeures les immondices qui les infectent et vous assainirez vos demeures; placez ensuite ces immondices dans vos champs, et vous rendrez vos champs fertiles. Il s'établirait ainsi une communauté entre les villes et les campagnes, au moyen de laquelle les unes seraient purifiées, les autres seraient engraissées; et je suis persuadé qu'alors le fermier anglais s'occuperait beaucoup moins qu'il ne le fait aujourd'hui du guano péruvien. Nous reconnaissons tous qu'il existe de certaines lois de la nature, et nous savons que ceux qui violent ces lois en souffrent inévitablement. Eh bien! c'est une loi de la nature que rien ne soit perdu. La matière est décomposée, mais seulement pour acquérir quelque forme nouvelle et utile à l'humanité. Et nous négligeons cette loi ; nous permettons aux substances décomposées dans les villes d'empoisonner l'atmosphère et de ruiner la santé de la population! Si, au lieu de cela, il était possible de trouver un moyen à l'aide duquel ces substances délétères, là où elles se trouvent, deviendraient, transférées ailleurs, des agents de fertilisa-

tion pour les districts environnants; je suis persuadé que non-seulement la santé des populations urbaines en serait grandement améliorée, mais que les finances de la population agricole retireraient de cette opération un bénéfice considérable. Je vous recommande donc, messieurs, de méditer cette maxime : « Science est puissance ». Et, comme la diffusion de la science dont je parle est un des principaux objets pour lesquels cette société a été fondée, je suis persuadé qu'elle s'efforcera, par tous les moyens possibles, de la développer pour le plus grand avantage de la classe agricole du pays.

Il revint en ville et adressa la lettre suivante à son frère à Naples, pour lui raconter ce qu'il avait fait et quel était le résultat des élections générales.

Carlton Gardens, 24 juillet 1852.

Mon cher William,

Mon élection de Tiverton s'est très-bien passée, et les petits discours que j'ai faits là, de même qu'à la réunion agricole de Lewes ensuite, ont eu beaucoup plus de succès et ont reçu beaucoup plus d'éloges qu'ils ne méritaient. Mais c'est une consolation pour un orateur quand son public se trompe ainsi en sa faveur.

La seule chose que tout le monde, hormis quelques adhérents de sa famille, regarde comme impossible, c'est que John Russell puisse former un ministère. Il a immensément perdu dans la confiance et la considération du public. Quelques-uns des whigs les plus sensés essaient de placer lord Lansdowne à la tête du

parti et de le faire accepter pour former la prochaine administration. Cela ferait très-bien, et je crois que John Russell et moi pourrions servir sous lord Lansdowne, mais je ne servirais jamais plus sous Johnny, et Johnny, je suppose, ne servirait guère sous moi, au moins maintenant, et c'est un homme trop considérable, malgré tous ses défauts et toutes ses faiblesses, pour être mis de côté et passé sous silence. J'ai l'idée que Lansdowne serait disposé à accepter une pareille tâche si on lui en faisait la demande. Le gouvernement paraît avoir gagné, par les élections, tout juste assez de force pour éviter qu'on emporte un vote de non-confiance au commencement de la session ; que ce soit en octobre, en novembre, en janvier ou février, je m'attends à ce que l'on n'en fasse pas l'essai ; mais ils n'ont pas gagné assez de force pour faire franchir la session à toutes leurs mesures. Je ne doute donc pas qu'ils ne soient battus sur quelques-uns des bizarres projets qu'ils font pour soulager tout le monde sans augmenter les charges de personne. Cela sent un peu trop le charlatanisme pour être praticable.

Des ouvertures indirectes m'ont été faites dernièrement par quelques membres du ministère, mais je me suis sur-le-champ excusé en disant que j'étais content pour le moment de ma position. Beaucoup de personnes, et plus qu'on n'aurait pu le supposer, me désignent comme devant devenir prochainement ministre, mais je ne crois pas cela probable, car cela ferait de suite surgir la difficulté de John Russell. Si j'étais ministre, je lui proposerais de prendre le Foreign Office et d'aller à la Chambre des Lords pour assister Lansdowne, ou comme leader si Lansdowne ne voulait pas se charger de l'être.

Je n'ai qu'un seul cheval chez mon entraîneur cette année, et j'ai gagné quatre courses avec lui, mais qui n'étaient, il est vrai, que des « *Walks over* ». Il a trois ans, et il est capable de m'en gagner encore beaucoup d'autres. La semaine prochaine il courra pour le Goodwood Cup, mais je doute qu'il gagne, car il aura contre lui des chevaux de première force. Il est de Venison et d'une jument d'Émilius que j'ai depuis longtemps.

Nous avons perdu quelques hommes excellents dans ce nouveau parlement : George Grey, Cardwell, Mahon, Grenfell, etc. ; mais nous sommes, en revanche, débarrassés de quelques autres qui ne l'étaient pas : George Thompson, Urquhart, etc. Je ne compte pas Anstey parmi les bons débarras, car, bien qu'il ne soit entré au parlement que pour me faire mettre en accusation, il est devenu dernièrement un de mes amis et partisans les plus chaleureux. Le fait est qu'Urquhart et Anstey ont été nommés à l'élection de 1847, grâce à l'argent de Louis-Philippe, pour être lâchés contre moi et me démolir si c'était possible. La place d'Urquhart, à Stafford, et celle d'Anstey, à Youghal, ont coûté bien des milliers de livres sterlings, et ni l'un ni l'autre n'avaient d'argent à perdre. Je sais, d'une manière très-curieuse, que tous les deux, ainsi qu'un troisième, leur allié et l'éditeur du *Portfolio* (1), Westmacott, ont reçu de

(1) Le *Portfolio* fut lancé en 1835 par M. Urquhart, alors secrétaire de légation en congé. Son but ostensible était « d'exposer les desseins secrets de la Russie et de ses alliés contre l'Angleterre ». Son véritable motif était de publier certaines dépêches dont ses promoteurs étaient d'une manière ou de l'autre devenus possesseurs. Le titre fut adopté en imitation des brochures étrangères, qui au siècle passé avaient paru sous des titres tels que : *Papiers inédits trouvés dans le portefeuille d'un ministre, etc.*

Louis-Philippe, pour leurs attaques contre moi, une somme d'environ 60,000 livres (1).

Adieu. A vous affectueusement.

PALMERSTON.

L'allusion faite dans la lettre précédente a trait à des incidents qui eurent lieu antérieurement à l'époque où nous sommes parvenus. Lord Palmerston, au début de sa carrière, et surtout vers l'époque de sa vigoureuse attaque, en 1840, contre Méhemet-Ali en dépit de la France, avait été en butte à une malveillance encore plus vive et moins scrupuleuse qu'il n'arrive ordinairement de l'être aux hommes publics, quelque éminentes que soient leurs positions. Une bande d'individus, à moitié fanatique, à moitié imbécile, parcourant le pays, tenant des meetings dans nos grandes villes, disséminant des brochures et gagnant quelques-uns des journaux de province, proclamaient le secrétaire

Quoique cette publication ne durât pas longtemps, elle donna néanmoins quelques embarras à lord Palmerston, ses directeurs ayant profité de l'accès officiel de M. Urquhart au département des Affaires étrangères pour en mettre la responsabilité et les frais sur le compte du Foreign Office.

(1) A l'égard de cette assertion de lord Palmerston, M. Urquhart m'a adressé un démenti formel de l'accusation d'avoir reçu de l'argent de sources étrangères pour l'aider à soutenir ses attaques contre lord Palmerston. Je me sens également obligé d'ajouter par justice pour M. Urquhart, qu'il ne se trouve, parmi les papiers auxquels j'ai eu accès, aucune preuve de cette accusation, qui repose uniquement sur des renseignements reçus par lord Palmerston. — E. A.

d'État pour les affaires étrangères traître à sa patrie et vendu à la Russie à beaux deniers comptants. Si des exemples, plus récents encore, d'illusions populaires, n'empêchaient de s'étonner, nous pourrions être surpris qu'une portion, si petite qu'elle fût de leur auditoire, ait pu prêter l'oreille à de pareilles assertions. Mais il en fut ainsi, et lord Palmerston, malgré l'imperturbabilité habituelle de sa nature, se vit obligé de consulter un homme de loi pour savoir s'il ne devrait pas diriger des poursuites judiciaires contre les auteurs de ces libelles. Après mûre réflexion, on fut d'avis qu'il valait mieux ne pas songer à de tels moyens. En effet, c'eût été donner aux agitateurs une importance qu'ils ne méritaient pas.

Mais, pour revenir à l'année 1852, nous trouvons lord Palmerston faisant à son frère le tableau de l'état des partis dans l'intervalle qui sépara l'élection générale et la réunion du nouveau parlement.

Brocket, 17 septembre 1852.

... On paraît disposé à attendre pour voir quelles mesures le gouvernement proposera, et à agir d'après ces mesures selon leur mérite; je crois que, très-probablement, quelques-unes d'entr'elles seront regardées comme inadmissibles et rejetées par le Parlement. Il restera à voir alors si un pareil rejet sera considéré par le ministère comme une raison suffisante d'offrir sa démission. Il est probable que lord Derby ne se laissera

pas facilement renverser, mais tiendra bon jusqu'à ce qu'il soit forcé de se retirer. A l'entendre, son gouvernement est le dernier gouvernement conservateur, et après lui viendra le déluge. Mais, si une fois il commence à être battu, il lui sera difficile d'obtenir des troupes fraîches pour l'aider. Dans son propre corps d'armée, il ne trouvera que bien peu de ressources nouvelles. Lorsque le moment viendra pour lui de se retirer, de grandes difficultés surgiront. John Russell s'accroche opiniâtrément à son ancienne position de premier ministre et ne veut pas servir sous un chef. D'autre part, le parti whig et libéral ont perdu confiance dans sa capacité comme *leader*, et il trouverait beaucoup de difficulté à former un gouvernement assez fort pour durer. Je ne crois pas qu'il puisse compter sur les peelites. Quant à moi, je ne servirai certainement jamais sous lui, tout disposé que je sois, d'ailleurs, à servir avec lui sous un tiers. De la sorte, il serait obligé de reprendre son ancienne clique des Greys et des Barings, dont le pays est fatigué, ou bien de s'allier à Graham et aux radicaux, dont le pays a peur, tandis qu'il aurait contre lui tous les partisans du gouvernement actuel, au nombre de deux cents; les peelites qui comptent environ cinquante, et un certain nombre de personnes qui seraient disposées à me suivre, peut-être vingt. Cela formerait une majorité contre lui, sans parler de la conviction générale où l'on est dans le pays qu'il ne possède pas les qualités nécessaires à un premier ministre. La manière d'éviter ces embarras serait de placer Lansdowne à la tête du gouvernement; mais Johnny n'est pas d'humeur à entendre parler de servir sous qui que ce soit. Il n'est pas impossible, néanmoins, qu'on ne parvienne à surmonter cette difficulté, et qu'ainsi un gouverne-

ment libéral ne puisse être formé, toujours en supposant le cas où Derby ne pourrait pas se maintenir. Enfin, qui vivra verra. Ainsi nous avons finalement perdu notre grand duc (1). Tout vieux qu'il était, et physiquement et intellectuellement affaibli par l'âge, ce n'en est pas moins une grande perte pour le pays. Son nom était une citadelle à l'étranger, et ses opinions et son conseil étaient précieux à l'intérieur. Jamais aucun homme n'a vécu et n'est mort plus généralement aimé, estimé et respecté par ses concitoyens. Le *Times* a donné sur lui des articles excellents. La première question que l'on se fait, c'est : Qui est-ce qui lui succédera comme commandant en chef de l'armée? On a parlé de Hardinge et Fitzroy-Somerset (2). Fitzroy est plus ancien que Hardinge et aussi plus capable ; d'ailleurs, comme Hardinge est grand-maître de l'artillerie, il paraît probable que Fitzroy-Somerset sera choisi.

J'ai été assez heureux cette année sur le *turf*, n'ayant fait entraîner qu'un seul cheval (Buckthorn), et ayant avec lui gagné six courses. D'autres qui avaient six chevaux n'ont gagné qu'une course.

Le parti libéral en était maintenant à chercher une politique et un chef. Lord John Russell était discrédité. Le coup porté par lord Palmerston était trop récent. Dans une lettre, à laquelle celle qui suit est une réponse, lord Fitzwilliam suggéra le marquis de Lansdowne comme un chef possible, tout en faisant allusion à son âge comme à une difficulté, et en rap-

(1) Wellington.

(2) Créé dans la suite lord Raglan.

pelant ses déclarations dans la Chambre des Lords, relativement à son désir de se retirer.

Lord Palmerston, ainsi que nous l'avons vu, avait déjà pensé à lui comme le plus convenable de tous pour ce poste.

Carlton Gardens, 21 septembre 1852.

Mon cher lord Fitzwilliam,

Soixante et douze ans, c'est bien, comme vous le dites, un âge avancé ; mais, si la santé et les facultés continuent à être intactes, le nombre des années n'est pas une objection. Le cardinal Fleury est devenu premier ministre à soixante et treize ans, et, en ce moment même, nous déplorons la perte d'un homme qui a continué à diriger activement l'administration d'un département important jusqu'à l'âge de quatre-vingt-quatre ans (1).

Quant aux retraites que l'on annonce dans le Parlement, elles doivent être interprétées selon les circonstances ; souvent elles veulent simplement dire que la personne qui en parle n'a pas l'intention de se placer dans la position dont elle vient d'être délivrée. Mais votre question préalable, différente en cela de celles que l'on est dans l'habitude de poser au Parlement, est une question pratique. Vous doutez « qu'il soit désirable en ce moment de renverser le gouvernement actuel ». A ce doute j'en ajouterais un autre ; je dirais : Serait-il possible de le renverser ? Je pense qu'il y a dans la Chambre des Communes beaucoup d'hommes qui siègent parmi les libéraux et qui ne partagent pas les prin-

(1) Le duc de Wellington.

cipes attribués au ministère actuel, qui néanmoins ne se joindraient pas, à l'ouverture de la session, à un vote dont l'objet avoué serait de le renverser. Ils diraient pour raison, je présume, qu'il n'existe pas de parti organisé, capable d'offrir sur-le-champ les éléments d'un autre et en état de succéder à celui d'aujourd'hui ; ils ajouteraient que, dans un pareil état de choses, la meilleure conduite à tenir est de laisser le gouvernement actuel expliquer sa politique à venir et déclarer ses mesures, et ensuite se conduire à l'égard de cette politique et de ces mesures d'après leurs mérites intrinsèques. J'avoue que cette façon d'agir me semble la meilleure. Si le gouvernement actuel propose de bonnes mesures, pourquoi le pays n'en aurait-il pas tout le bénéfice? Si les mesures qu'il proposera sont mauvaises, qu'on les rejette et que le gouvernement subisse les conséquences de son manque de jugement et de sa maladresse. On ne peut facilement imaginer que le gouvernement puisse réaliser toutes les espérances de soulagement qu'il fait miroiter aux yeux des diverses classes de la nation, et les probabilités sont qu'il essuiera quelques échecs lorsque ces mesures seront présentées à la discussion. D'ailleurs la composition du ministère n'est pas de nature à promettre une longue durée sans modification. Il possède deux hommes d'une capacité de premier ordre, Derby et d'Israëli ; mais il est permis de douter que les autres membres du cabinet soient capables de soutenir le choc d'un conflit parlementaire pendant le cours d'une session difficile. Ce que vous dites relativement à des changements organiques est parfaitement vrai. On ne devrait pas les proposer à moins qu'ils ne soient exigés par le bien public, et ils ne devraient pas être lancés comme un

appât pour gagner une popularité imaginaire sans aucune chance de les faire passer.

Je ne vois moi-même aucune raison pour ne pas continuer sans réclamer ces changements. Ce serait, je trouve, une amélioration, pourvu que dans les détails l'exécution de cette mesure n'offrît pas d'obstacles, si l'on pouvait se débarrasser du système actuel d'enregistrement contesté, et si le registre de la taxe des pauvres était appliqué au droit de votation ; et si ce changement était accompagné d'une petite diminution dans le cens des électeurs, ce ne serait pas mal. Je ne serais pas étonné de voir le gouvernement actuel proposer quelque mesure de ce genre. Ce ne serait pas hors de place pour un gouvernement dont un membre a proposé de donner un vote à tout milicien, et dont un autre, à l'occasion d'une mention pour une réforme parlementaire, a parlé fort librement sur la nécessité d'émanciper les classes laborieuses.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

La grande franchise de caractère de lord Palmerston se manifeste dans la lettre suivante. Il était resté en bons termes avec lord J. Russell, mais, ainsi qu'on le verra, il n'avait pas hésité à lui dire ouvertement que sa confiance en lui comme *chef* était ébranlée, et qu'il serait, par conséquent, peu disposé à servir de nouveau sous ses ordres. Cette déclaration fut reçue en bonne part par l'ex-premier, car on ne saurait s'offenser de l'expression franche d'une opinion honnête, qu'elle soit ou non erronée.

Broadlands, octobre 1852.

Mon cher lord Lansdowne,

Le duc et la duchesse de Bedford (1) sont venus passer la journée à Brockett pendant que nous y étions ; et, comme j'ai appris par Melbourne que le duc désirait connaître mes sentiments relativement à mon entrée dans un ministère formé par John Russell, j'ai cherché l'occasion d'une conversation avec lui ; et, comme il a lui-même abordé le sujet, je lui ai fait connaître ma façon de penser franchement et en détail. J'ai dit que mon estime et mon amitié personnelle et privée pour John Russell n'avaient pas éprouvé de changement, et que je conserverais toujours pour lui, individuellement, les sentiments affectueux que l'on ressent pour un ami avec lequel on a agi d'accord dans la vie publique pendant plus de vingt ans. Mais j'ai ajouté que ma confiance politique en lui était finie, et que je ne servirais plus jamais sous lui comme chef, arbitre de ma position officielle ou directeur de ma conduite politique ; que, comme chef politique, on ne peut se fier à lui, qu'il est irrésolu, changeant et mû perpétuellement par des influences qui ne sont connues et appréciées que par les résultats.

Voilà ce que j'ai dit quant à ma confiance politique dans John Russell comme premier ministre. Pour ce qui touche à mes propres sentiments relativement à un retour à mon ancienne dépendance vis-à-vis de lui, j'ai dit que, plus j'avais eu de temps pour réfléchir à sa conduite envers moi l'année passée, plus étaient vifs

(1) Le frère et la belle-sœur de lord J. Russel.

les sentiments qui m'ont porté à lui écrire alors pour le prier de ne pas croire, d'après la façon tranquille dont j'avais pris ce qu'il avait fait, que je n'avais pas ressenti la juste indignation que sa conduite devait naturellement m'inspirer.

Ici la lettre entre dans les détails déjà cités sur son renvoi en décembre 1851 ; puis il continue :

J'ai dit au duc de Bedford que le résultat de tout ceci était que je ne pouvais plus servir sous John Russell, mais que je n'aurais aucune objection à servir avec lui, à un titre égal, sous un tiers. Puis j'ai ajouté qu'il me semblait impossible que, si le ministère actuel venait à tomber, John Russell pût en former un autre ; que je ne croyais pas que les peelites se joignissent à lui ; et que par conséquent il aurait contre lui les 290 que l'on regarde comme partisans du gouvernement actuel, les 40 ou 50 peelites, et un certain nombre qui pourraient demander quelle ligne de conduite je compterais suivre en pareille circonstance. En terminant, j'ai dit au duc, ce que du reste je lui avais déclaré il y a quelques semaines, que, dans la démarcation actuelle des partis, il me semblait que vous étiez le chef le plus capable de réconcilier et de réunir les sections du parti libéral, et en même temps celui qui avait le plus de chance d'obtenir l'appui de beaucoup d'hommes modérés, que leurs tendances présentes font regarder comme des adhérents du gouvernement qui existe. Le duc s'est déclaré satisfait de mes sentiments personnels envers John Russell et a rendu justice à la manière équitable dont, d'après mon point de vue, j'avais exposé ma propre situation. Je ne crois pas cependant qu'il eût l'air de croire que

John Russell partageât ma conviction quant à son impuissance à former maintenant un autre gouvernement.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Néanmoins lord Lansdowne s'excusa sur son grand âge et son désir de repos, vis-à-vis des sections du parti libéral qui s'adressèrent à lui pour venir à leur aide et fermer la brèche. Sur cela, lord Palmerston lui écrit :

Broadlands, 14 octobre 1852.

Je puis facilement comprendre qu'après bien des années de travail ministériel et de réclusion vous préféreriez votre liberté à la contrainte, mais,

When honor calls, where'er she points the way
The sons of honour follow and obey.

Quel que soit l'appel de l'houneur, ses fils l'entendent et lu obéissent.

et si le cours des évènements rend nécessaire un sacrifice, ce sacrifice sera fait, je n'en doute pas.

Je ne serais pas surpris, cependant, que le gouvernement de Derby eût plus de longévité que le monde ne l'imagine. La protection, Derby la jettera ouvertement par-dessus bord, et, si les mesures qu'il propose ont quelque valeur, on les acceptera ; un vote de non-confiance, en toute probabilité, ne réussirait pas ; et, si Derby pouvait recruter un peu plus de puissance oratoire parmi ses partisans, ce qui ne serait pas impossible, il pourrait lutter longtemps encore.

Dalhousie (1) va revenir aussitôt que la guerre du Burmah sera terminée, et lord Raglan doit lui succéder. Dalhousie serait une acquisition dans la Chambre des Lords, et quelques-uns des nouveaux derbyites dans la Chambre des Communes pourraient devenir des orateurs et être admis dans le ministère. S'il y avait une espérance bien claire de former un bon gouvernement libéral, toutes ces ressources ne seraient pas suffisantes pour Derby ; mais s'il n'y a chance de former un gouvernement libéral que sous les auspices de John Russell, Derby pourrait bien avoir un plus long règne qu'on ne l'a d'abord supposé.

P.

Le nouveau Parlement se réunit le 11 novembre. La dissolution avait fort peu modifié la balance des partis ; aussi le gouvernement était-il encore en minorité. Les chefs libéraux, ainsi qu'on le verra, avaient réglé leurs difficultés intérieures et étaient préparés à former un cabinet, si cela devenait nécessaire.

Carlton Gardens, 17 novembre 1852.

Mon cher William,

Il y a bien des chances pour que le gouvernement tombe sur ses propres mesures, si elles sont sur une grande échelle ou d'une importance considérable, parce que de pareilles mesures entraîneraient nécessairement des changements dans l'assiette des impôts ; et,

(1) Le marquis de Dalhousie, gouverneur général des Indes.

quoique ces changements puissent plaire aux personnes qui s'en trouveront allégées, celles qui seront imposées résisteront et, selon toute probabilité, les mesures seront rejetées. Si, de l'autre côté, les mesures sont très-restreintes, elles tromperont l'attente excitée ; en tout cas, il faut croire que ce gouvernement ne durera pas longtemps, et déjà il s'en trouve un autre tout prêt à le remplacer. Lord Lansdowne consentirait à en être le chef, si la reine lui en faisait la demande. John Russell accepterait un département sous Lansdowne et même irait à la Chambre des Lords, si on le désirait, et alors je resterais pour accomplir l'honorable mais pénible tâche de conduire les affaires du gouvernement dans la Chambre des Communes. Dans ce cas-là, j'aurais l'Intérieur et Johnny le Foreign Office. A tout prendre, je préférerais infiniment l'Intérieur plutôt que de retourner à cet immense labeur du Foreign Office.

. . . .

Les peelites s'associeraient à une administration semblable, et nous aurions en outre l'appui de quelques-uns de ceux qui sont les partisans du ministère actuel. Cependant tout ceci, pour le moment, est encore dans les nuages; on ne devrait pas disposer de la peau de l'ours avant de l'avoir pris et tué, et faire un gouvernement pour la reine avant d'être parfaitement sûr de ses intentions à cet égard. Je pense, néanmoins, que celui-ci expirera par sa propre faiblesse avant Pâques.

Les Autrichiens se sont distingués en refusant l'envoi d'un représentant aux funérailles du duc; il paraît que la reine est très-irritée contre eux. Les journaux disent que c'est l'empereur lui-même qui a pris cette résolution; et l'on m'assure que c'est un vrai fanatique, qu'il

dort sur un dur grabat par terre, se prive de sommeil et mortifie son corps de toutes les manières. C'est dommage; un empereur d'Autriche éclairé et sensé serait une acquisition immense pour l'Europe; mais il est vrai de dire que ce serait une nouveauté. Les Autrichiens détestent les Anglais et la nation anglaise, nonobstant les paroles de courtoisie et de politesse échangées entre le gouvernement autrichien et l'administration Derby, lorsque Derby est venu au pouvoir le printemps dernier. Que voulez-vous? Nous nous en passerons, et j'espère qu'ils pourront se passer de nous. Il est à souhaiter qu'il en soit ainsi; car, quant à de l'assistance de la part de l'Angleterre, ils n'ont pas beaucoup de chance d'en recevoir.

A vous affectueusement.

PALMERSTON.

Le discours de la reine à l'ouverture du Parlement avait été très-ambigu au sujet du libre commerce. Dans l'opinion de plusieurs, cette ambiguïté avait été étudiée avec soin; aussi jugeait-on nécessaire de provoquer sans délai une déclaration parlementaire afin de montrer au monde qu'une politique de libre échange avait été irrévocablement adoptée. Dans cette intention, le 23 novembre, M. Charles Villiers proposa une résolution rédigée dans des termes qui rendaient son acceptation impossible par le gouvernement et qui, si la Chambre l'avait adoptée, aurait entraîné la retraite du ministère.

Mais le renvoi du gouvernement avant la présentation du budget n'était pas généralement désiré ; de sorte que lord Palmerston vint à la rescousse, et proposa un amendement à la résolution Villiers, rédigée avec plus d'égards pour les susceptibilités des tories. La différence entre les deux résolutions était que, tandis que toutes deux affirmaient clairement la doctrine du libre échange et son établissement permanent, celle de lord Palmerston n'obligeait pas ceux qui l'acceptaient de rétracter publiquement les opinions particulières qu'ils avaient pu consciencieusement professer à une autre époque. Cette résolution fut acceptée par le gouvernement et elle passa à une grande majorité.

Ce débat mit fin aux discussions relatives au libre échange qui pendant tant d'années avaient été un sujet de controverses dans le Parlement anglais.

Le 3 décembre, M. d'Israëli, comme chancelier de l'Échiquier, présenta son budget. Les points principaux en étaient une diminution de l'impôt sur le malt (orge germée) qui amenait un déficit considérable, et l'obligation de doubler l'impôt sur les maisons pour combler le déficit. Les fermiers, qui s'attendaient à quelque chose de mieux, se soucièrent fort peu de la réduction faite en leur faveur, tandis que les habitants des villes se soucièrent infiniment de l'augmentation faite à leurs dépens. Le

budget fut en général condamné, et, en dépit d'un appel (whig) des plus énergiques aux partisans du gouvernement, celui-ci fut battu par 19 voix dans une Chambre très-remplie. En conséquence, il donna sa démission.

CHAPITRE NEUVIÈME

Lord Palmerston entre au ministère de l'intérieur sous l'administration de lord Aberdeen. Ses travaux dans ce département (*Home office*). Sa démission temporaire.

Lord Aberdeen fut chargé de la formation d'un nouveau gouvernement, et il s'adressa immédiatement à lord Palmerston pour obtenir sa coopération. Lord Palmerston hésita d'abord, ne voulant pas partager la responsabilité d'un cabinet dont la politique extérieure, à ce qu'il croyait, serait de nature à mériter sa désapprobation. Un sentiment général, peu défini, l'avait déjà signalé comme l'homme de l'avenir. Lord Lansdowne prit donc sur lui de renouveler les sollicitations de lord Aberdeen et persuada à lord Palmerston de réfléchir à sa décision. Il choisit le département de l'Intérieur (*Home Office*); à cette occasion, il expliqua à son frère, de la manière suivante, ses sentiments et ses raisons :

Carlton Gardens, 22 décembre 1852.

Mon cher William,

J'ai accepté le Home Office dans le nouveau ministère. Lorsque Lansdowne et Aberdeen me demandèrent d'en faire partie, je commençai par refuser, donnant pour raison qu'Aberdeen et moi avions tellement différé d'avis pendant vingt-cinq ans sur toutes les questions de politique extérieure, que ma présence dans une administration dont il serait le chef l'exposerait à être mal compris à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur. Mais, le lendemain, Lansdowne étant revenu à la charge, j'ai considéré que le Foreign Office (qu'en tout cas j'avais résolu de ne pas prendre), devant être occupé soit par Clarendon, soit par John Russell qui l'un et l'autre ont une suffisante réputation de libéralisme, offrirait une garantie pour nos relations à l'étranger.

Les raisonnements de Lansdowne sur l'importance que, dans l'état actuel des affaires intérieures et extérieures, le nouveau gouvernement soit constitué aussi fortement qu'il est possible avec les éléments disponibles, m'ont déterminé à céder à son avis et à accepter le Home Office ; et, plus je réfléchis, plus je me persuade que j'ai bien fait. Le Foreign Office sera pris par John Russell; mais, s'il trouve trop fort pour lui ce travail, ajouté à ses devoirs de leader de la Chambre des Communes, il le cédera à Clarendon. J'ai choisi le Home Office parce que j'ai décidé depuis longtemps de ne plus retourner au Foreign Office, et que, si jamais je reprenais un département quelconque, ce serait celui de l'Intérieur. Il n'est pas bon pour un homme de passer toute sa vie dans un seul département; le Home Office

traite des intérêts intérieurs du pays et vous met en contact avec vos concitoyens; cela vous donne en outre plus d'influence dans les questions de milice et de défense du pays.

Ce ministère réunira à peu près tous les hommes de talent et d'expérience de la Chambre des Communes, à l'exception de d'Israëli; mais, numériquement, l'opposition sera forte, car on y compte sur 310 voix. Il se peut, cependant, que beaucoup de membres soient disposés à laisser le nouveau gouvernement faire librement ses preuves.

A vous affectueusement.

PALMERSTON.

Il écrivit, d'autre part, à M. Sulivan, son beau-frère :

Carlton Gardens, 24 décembre 1852.

Mardi, j'ai refusé positivement de m'associer au nouveau gouvernement, d'abord à Lansdowne, qui est resté presque une heure avec moi, et ensuite à Aberdeen, qui est venu et m'a donné carte blanche quant au ministère que je voudrais choisir; mais, mercredi matin, Clarendon est venu pour me dire qu'on lui offrait le Foreign Office, et qu'il était disposé à l'accepter. Ceci a beaucoup diminué l'objection que j'avais exprimée. A peine m'avait-il quitté que Lansdowne est venu me presser encore vivement de me joindre à eux. J'ai fini par consentir à prendre le Home Office, que j'avais indiqué comme étant le département que j'aurais préféré, si j'avais voulu m'enrôler dans le nouveau régiment. Tout bien réfléchi, je crois que j'ai bien fait. L'état

du pays exige, pour la protection de ses intérêts intérieurs et extérieurs, un gouvernement aussi fort que le peuvent rendre tous les éléments dont il est possible de se prévaloir; et, si mon concours est considéré comme utile par Lansdowne et autres, je ne dois pas le refuser pour des raisons toutes personnelles. Quant à moi, individuellement, il faut se rappeler que lorsque whigs et peelites s'unissent pour former un gouvernement et l'appuyer, j'aurais été abandonné si j'avais persisté à me tenir à l'écart, dans une douce solitude politique. Je suis content, par suite, de n'avoir pas persévéré dans ma première résolution ; il me semble, en effet, que la détermination que j'ai prise, après mûre réflexion, est la meilleure pour l'intérêt public et pour mon propre comfort.

PALMERSTON.

Il y avait cependant un nombre considérable de personnes qui auraient été trop heureuses de délivrer lord Palmerston de la « solitude politique » dont il parle ici.

Les tories étaient mécontents de leur « leader » à la Chambre des Communes. Ils étaient d'ailleurs tellement démoralisés par les incidents qui avaient agité et divisé récemment leur parti, qu'ils en étaient arrivés à douter de la moralité politique et à regarder les hommes d'État en général comme de simples spadassins de parti. C'est pourquoi, lorsqu'au commencement de l'année, ils virent le secrétaire d'État pour les Affaires étrangères sommairement renvoyé

par le « leader » des whigs, ils commencèrent à se tourner vers lui comme les petites républiques italiennes faisaient en recourant à quelque *condottiere* fameux sur le point de se trouver sans emploi. Ils l'auraient volontiers acclamé comme leur nouveau chef, s'il avait voulu se joindre à eux. Mais, entre ces trois cents et quelques individus et lord Palmerston, il existait bien peu de convictions politiques communes; et les membres de l'opposition qui se plaisaient à nourrir un pareil rêve ne firent que montrer par là combien ils méconnaissaient sa position, son caractère et ses principes politiques.

Le 27 décembre, le nouveau gouvernement prit position au Parlement, et lord Aberdeen, dans la Chambre des Lords, posa le programme de la politique qu'il était dans l'intention de suivre. « Quant aux affaires étrangères », il dit « que le gouvernement adhérerait aux principes suivis depuis trente ans, lesquels consistaient à respecter les droits de tous les États indépendants, et à maintenir les droits ainsi que les intérêts de l'Angleterre, avec le sincère désir d'assurer la paix générale de l'Europe. »

Considérant que lord Palmerston avait siégé au Foreign Office pendant plus de la moitié de la période en question, c'était de la part de lord Aberdeen un hommage indirect rendu à sa politique.

Quant à lord Palmerston lui-même, il ne tarda pas à se livrer à ses nouveaux devoirs ; il écrivait à son frère :

Carlton Gardens, 31 janvier 1853.

Mon cher William,

Nous (le gouvernement) sommes occupés à nous préparer pour la session qui doit commencer le 10 du mois prochain. Nous serons forts au banc de la Trésorerie (1), et j'espère que nous ne serons pas faibles dans le couloir des divisions (2). Il est évident que, si nous sommes battus, le seul gouvernement qui pourrait nous remplacer serait celui de Derby, et l'expérience a prouvé que son gouvernement ne pourrait pas durer. Nous pouvons donc espérer que les hommes modérés qui l'ont soutenu ne seront pas éloignés de nous prêter un juste appui. Ce sera notre affaire de le mériter. Quoique le cabinet soit composé d'hommes de différents partis et de diverses nuances d'opinions, tous s'étant entendus pour s'unir, je ne doute pas que ce ne soit pour s'accorder; dans ce cas, nous marcherons très-bien.

Nous travaillons à placer le pays en état de défense, et notre seule limite à cet égard, c'est la bourse du chancelier de l'Échiquier; mais, quel que soit le fond des pensées secrètes de l'empereur des Français, dans le sein duquel aucun mortel ne saurait pénétrer,

(1) Le banc ministériel.

(2) On sait que, lorsqu'un vote a lieu dans la Chambre des communes, les membres se retirent dans deux couloirs en dehors de la Chambre où leurs voix sont comptées.

je ne vois aucun motif pour craindre une rupture immédiate ou même prochaine avec la France; et, si on nous laisse encore deux ans pour nous préparer, nous serons dans une bonne position de défense. En attendant, nous ne nous croyons pas faibles, même à présent. L'augmentation de la marine, de l'artillerie, des soldats de marine et l'organisation de la milice nous ont placés dans une condition fort différente de celle où nous nous trouvions il y a deux ou trois ans.

Le mariage de Napoléon me semble fort sensé. Il n'avait pas chance d'une alliance politique de quelque valeur ou assez importante pour contre-balancer l'inconvénient d'une femme laide ou épileptique, qu'il n'aurait jamais vue avant de lui être présenté comme fiancé, et il a bien fait d'en prendre une qu'il connaissait et qu'il aimait. J'admire la franchise avec laquelle il se déclare un « parvenu », et l'assertion de cette vérité, tout en choquant probablement les préjugés de Vienne et de Pétersbourg, servira à le rendre cher à la masse de la nation française.

A vous affectueusement.

PALMERSTON.

Comme ministre de l'intérieur, lord Palmerston a étonné tout le monde, excepté ceux qui le connaissaient bien, par la vigilance, le soin, l'intelligence et l'originalité qu'il mettait à remplir ses devoirs. Aucun détail de son administration ne lui semblait trop petit dès que cela paraissait important aux intéressés. Il visita la prison de Parkhurst, et traça un plan de ventilation des cellules avec autant de zèle et de réflexion que s'il s'était agi d'accomplir

une mesure gouvernementale en présence du pays tout entier. Un acte durable de cette période de sa carrière est le système des billets de congé (*tickets of leave*) aux déportés. Quelque aventureuse que parût alors cette expérience, elle réussit et trancha la difficulté devant laquelle nous nous trouvions lorsque les colonies refusèrent de nous permettre de décharger plus longtemps notre rebut sur leurs rivages. Ce fut lui qui dut trouver le moyen de remplacer la déportation, qui n'était plus praticable, et qui fit voter à la Chambre des Communes un bill, constituant le nouveau système de punition secondaire, qui, dans ses traits principaux, est encore en vigueur.

Plusieurs autres mesures utiles sont dues à l'activité qu'il déploya pendant les deux années qu'il passa au Home Office. La diminution de la fumée des cheminées, grâce à laquelle l'atmosphère de la métropole fut purifiée, — la cessation des enterrements *intra muros*, dont l'inconvénient n'avait été si longtemps toléré que par effet d'une coutume qui remontait à un grand nombre de siècles en arrière, — l'extension aux enfants des clauses du Factory Act, — la tenue plus fréquente d'assises pour le jugement des prisonniers attendant leur comparution devant les tribunaux, — comptèrent parmi les ineffables bienfaits que son esprit pratique réalisa dans l'intérêt du pays.

Il réussissait admirablement dans sa manière de recevoir les nombreuses députations qui se présentaient sans cesse au Home Office. Le mot « députation » a été assez spirituellement défini : « un substantif qui signifie *plusieurs,* mais ne signifie pas *beaucoup.* » Quelque exacte que puisse être cette définition, ce serait une grande erreur de déprécier ce qu'a d'important pour un ministre l'art d'écouter avec patience et de répondre un « Non » à la fois franc et poli. Lord Palmerston possédait cette qualité à un haut degré. Son refus prompt, mais cordial, était souvent mieux reçu que l'acquiescement froid et douteux d'un autre.

Dans les lettres suivantes, lord Palmerston fait allusion à quelques-unes de ses occupations :

Carlton Gardens, 3 avril 1853.

Mon cher William,

Il y a longtemps, je le crains, que je ne vous ai écrit ; mais, depuis l'ouverture du parlement, je vis comme on vit pendant une élection contestée, assailli de discours du matin au soir et sans un moment à moi. Les affaires courantes du Home Office, quant à la correspondance, sont bien plus légères que celle du Foreign Office ; mais, pendant la session du Parlement, la journée tout entière du secrétaire d'État, jusqu'à l'heure d'aller à la Chambre des Communes, est occupée à recevoir des députations de toutes sortes, des membres du Parlement, des colonels de milice, etc. Mais, à tout

prendre, c'est une fonction bien plus facile que ne l'est celle des Affaires étrangères ; et vraiment je ne voudrais jamais, et à aucun prix, reprendre une position qui vous oblige à un travail aussi laborieux et aussi incessant que celle du Foreign Office. Je crois que je pourrai faire quelque bien où je suis. Je fais fermer tous les cimetières de Londres, c'est une mesure autorisée par un acte de la dernière session et devenue indispensable pour sauvegarder la salubrité de la ville. Il y a une compagnie qui s'occupe de faire deux grands « tunnels » sous Londres, à cinquante pieds au-dessous de la surface, l'un au nord, l'autre au sud de la Tamise, longeant presque la rivière, et commençant à un point au-dessus de la ville pour se terminer au-dessous. Ces « tunnels » doivent être les réceptacles dans lesquels se déchargeront tous les conduits et tous les égouts de Londres, de sorte que rien n'entrera dans la Tamise. Les matières qui s'écouleront par ces « tunnels » doivent être convertis en fumier et vendues aux agriculteurs en guise de guano anglais. Je tâcherai d'obliger, au moins les cheminées les plus élevées, à consumer leur propre fumée. Je voudrais même pouvoir défendre les tavernes où l'on débite la bière, et permettre aux épiciers d'en vendre comme ils font de l'huile, du vinaigre ou de la mélasse, pour être emportée à domicile et bue avec les femmes et les enfants....

Je ne doute pas que vous n'ayez entendu parler beaucoup à Naples de la protection que nous accordons aux réfugiés conspirateurs. La réponse que je fais à ceux qui s'en plaignent ici, c'est qu'une poignée de réfugiés à Londres ne peut pas faire la révolution dans un pays étranger et en transmettre le plan pour qu'on l'exécute sur place impromptu. Il faut, en premier lieu,

que ces gens-là aient des associés et des instruments au nombre de plusieurs milliers dans le pays auquel le plan doit être appliqué, car une révolution ne peut pas être accomplie par une poignée d'hommes. Il leur faut une grande connaissance des lieux pour faire leur arrangement; et cette connaissance que modifient les circonstances qui varient de jour en jour, nos révolutionnaires de Londres ne l'ont pas, et elle ne saurait être donnée que par des hommes qui se trouvent sur les lieux. Par conséquent, ces conspirateurs de Londres ne peuvent rien faire sans la coopération d'un grand nombre de gens habitant leur pays et avec lesquels ils doivent, pour réussir à quelque chose, entretenir des communications prolongées et détaillées soit par lettre, soit par message. Mais que font donc les gouvernements de ces pays, si, au moyen de leur police et de leur système de passeports, ils ne peuvent découvrir les manœuvres de leurs conspirateurs respectifs, et intercepter les lettres ou découvrir et arrêter les messagers? Il est évident que la conspiration véritable et pratique est élaborée dans le pays même et non en Angleterre ; et leurs gouvernements s'efforcent de rejeter sur nous le blâme qui, de fait retombe sur eux; et, s'il y a des envois d'armes et de munitions, ce sont eux qui devraient les découvrir....

Je suis enchanté que Clarendon soit allé au Foreign-Office (1). Il en remplira parfaitement les fonctions et maintiendra l'honneur et la dignité du pays. Adieu.

A vous affectueusement.

PALMERSTON.

(1) Il avait succédé à Lord John Russell.

Dans le cours de cette année (1853), le choléra éclata dans le Royaume-Uni, et le Presbytère d'Édimbourg fit une adresse à lord Palmerston pour demander si, en présence de ce fléau, on n'ordonnerait pas un jeûne national par autorité royale. A l'exemple de Cromwell qui, en exhortant ses troupes à placer leur confiance en Dieu, leur donna le sage conseil de tenir leur poudre sèche, le secrétaire d'État fit la réponse suivante :

Whitehall, 19 octobre 1853.

Monsieur,

Je suis chargé par lord Palmerston de vous accuser réception de votre lettre du 15 de ce mois, demandant de la part du Presbytère d'Édimbourg, à être informé s'il est dans l'intention du gouvernement de proposer un jour de jeûne national en vue de la présence du choléra, pensant qu'une humble soumission à la volonté divine et un aveu sincère de l'indignité humaine ne sont jamais plus de circonstance que lorsqu'il plaît à la divine Providence d'infliger à l'humanité quelque sévère épreuve.

Or, il ne semble pas à lord Palmerston qu'un jeûne national convienne aux circonstances actuelles.

Le Créateur de l'univers a établi certaines lois générales pour la planète que nous habitons, et le bien-être ou le malheur de l'humanité dépend de l'observance ou de la négligence de ces lois. Une de ces lois fait dépendre la santé de l'absence des exhalations gazeuses qui se dégagent d'une agglomération excessive d'êtres

humains, ou de la décomposition de substances tant animales que végétales. Ces mêmes lois font de la maladie la conséquence, presque inévitable, de ces influences délétères. Mais en même temps il a plu à la Providence de donner à l'homme la faculté de prendre des mesures propres à empêcher ou à déplacer ces exhalations, de manière à les rendre inoffensives, et c'est le devoir de l'homme de se conformer à ces lois et d'exercer les facultés que la Providence lui a départies pour son propre bien-être.

L'envahissement du choléra (pour le moment miséricordieusement arrêté) est un terrible avertissement donné au peuple de ce royaume pour lui indiquer qu'il a trop longtemps négligé son devoir relatif à la salubrité, et que ceux à qui il appartenait de purifier les cités et les villes, d'empêcher ou d'éloigner les causes de maladie, n'ont pas montré une suffisante activité. Lord Palmerston voudrait donc leur faire comprendre que le meilleur parti que le peuple de ce pays puisse prendre, pour arrêter les progrès du choléra, serait d'employer le temps qui doit s'écouler entre le moment actuel et le commencement du printemps prochain à préparer et à exécuter les mesures nécessaires pour que les portions de leurs cités et villes qui servent d'habitation aux classes les plus pauvres, et qui, par la nature même des choses, doivent avoir le plus besoin de purification et d'améliorations, soit débarrassées de ces causes et de ces sources de contagion, qui, si on les laisse subsister, engendreront infailliblement la peste et multiplieront la mort, en dépit de toutes les prières et de tous les jeûnes d'un peuple uni, mais inactif. Ce n'est que lorsque l'homme a fait tout ce qui dépend de lui pour sa sécurité, qu'il con-

vient d'implorer les bénédictions du ciel afin de rendre efficaces ses efforts.

Je suis votre très-obéissant serviteur,

HENRY FITZROY.

Cette lettre produisit une grande sensation, et causa même une certaine indignation dans quelques classes de la société. Elle n'était cependant que l'expression du sens commun. Elle rappelait aux fonctionnaires publics qu'il était de leur devoir de ne négliger ni les enseignements de la science, ni l'esprit du christianisme pratique. Elle rappelait qu'avant d'avoir accompli leurs devoirs envers leur prochain, ni leurs prières, ni leurs jeûnes ne sauraient être agréables à Dieu.

Cette leçon, que l'on cherchait ainsi à inculquer aux autorités municipales d'Écosse, était absolument nécessaire à cette époque. Les lois sanitaires étaient encore moins connues et moins appréciées qu'aujourd'hui ; et dans la terreur excitée par l'apparition mystérieuse de cette formidable maladie, on ne remarquait pas que les conditions dans lesquelles elle se développait et se propageait étaient sujettes au contrôle humain et qu'elles naissaient de la négligence et de la folie des individus et des autorités locales. Substituer un jeûne national au devoir suprême de nettoyer les égouts et de purifier la voirie eût été une étrange interprétation de la volonté

divine, telle qu'elle se révèle dans les opérations des causes secondaires.

Les beaux esprits du jour prétendaient que lord Palmerston avait porté dans son nouveau poste les dispositions de son ancien ministère et que, dans sa réponse au Presbytère, il avait traité le Ciel en « puissance étrangère ». Mais cette plaisanterie ne frappait nullement juste en cherchant à insinuer qu'il y avait là, de la part du ministre, certaine irrévérence envers les choses sacrées ; jamais, en effet, lord Palmerston n'a manifesté un semblable sentiment ni n'en a encouragé la manifestation chez les autres.

Une autre occasion se présente, vers cette époque, dans laquelle un de ses discours le rendit le point de mire de quelques attaques théologiques. Dans l'hiver de 1854, présidant une réunion d'ouvriers à Romsey, il leur avait dit que les enfants naissaient habituellement bons et que c'était la mauvaise éducation et les mauvais entourages qui corrompaient leur esprit. Il pouvait y avoir, disait-il, des exceptions, de même qu'il y a des hommes nés corporellement défectueux ; mais il croyait que le cœur de l'homme était naturellement bon, et qu'il dépendait de l'éducation que cette bonté native continuât à se développer. Cette apparente hérésie, relative à la doctrine du péché originel, agita le monde clérical pendant la morte saison. Un des principaux organes

de la presse publia un article amusant, mais improbateur, disant que, si lord Palmerston avait été bonne d'enfants, il n'aurait pas parlé de la sorte. « Si quelqu'un », continuait-on, « pouvait apprendre à son enfant à convertir ses larmes en sourires, à supporter l'abstinence avec calme, les reproches avec patience et les agitations de l'enfance avec grâce, lord Palmerston était bien l'homme à le faire ; néanmoins nous sommes persuadés qu'il ne tarderait pas à rencontrer des sujets aussi difficiles à manier que ceux qu'il a trouvés dans des princes pervers et dans les tristes entourages des cours. » Mais il y avait des gens qui n'étaient pas disposés à traiter la question aussi légèrement et qui la discutèrent avec gravité. La vérité est que lord Palmerston n'avait pas la moindre idée de toucher à un sujet aussi théologique que celui du « péché originel », mais, parlant à des travailleurs, il se servait de considérations générales et de nature à frapper leur esprit et à être comprises de tous.

Une des clauses de l'acte qui prohibait les inhumations intramurales, accordait au Ministre de l'Intérieur la faculté de faire des exceptions dans les cas où il le jugerait convenable. Mais il paraît que lord Palmerston ne jugeait aucune exception convenable. C'est ce qui ressort de la réponse suivante à une demande de permission spéciale qui lui avait

été adressée à l'occasion d'un dignitaire de l'Église récemment décédé :

Broadlands, 3 janvier 1855.

Mon cher Stanley (1),

Je regrette d'avoir été obligé de refuser la demande contenue dans la lettre ci-incluse. La coutume d'enterrer les morts au-dessous des habitations dans lesquelles des êtres vivants s'assemblent en grand nombre est une coutume barbare et qui devrait être immédiatement et à jamais abolie; je me suis fait de cela une règle générale. Mais une règle n'est plus une règle si l'on y fait des exceptions partielles; la règle alors dégénère en une injustice envers certaines personnes pour son application et un privilège ou faveur de certaines autres pour son relâchement.

Et pourquoi, dites-moi, des archevêques ou évêques, des doyens et des chanoines seraient-ils ensevelis dans une église, si d'autres personnes ne doivent pas l'être? Quel rapport spécial y a-t-il entre des dignitaires ecclésiastiques et le privilège de subir la décomposition sous les pieds de leurs survivants? Pouvez-vous sérieusement vouloir prétendre qu'une âme a plus de chances d'aller au ciel parce que le corps qu'elle a occupé se décompose sous les dalles d'un temple que si ce corps est placé dans un cimetière?

S'il s'agit de commémoration, un monument peut être placé dans une église, quoique le corps repose dans un champ mortuaire; mais pourquoi ce monument ne serait-il pas aussi bien érigé dans le cimetière consacré?

(1) Lord Stanley d'Alderley.

Quant à ce que vous dites de la douleur infligée aux sentiments par la clôture de certains cimetières, cela est certainement vrai. Je sens parfaitement que cette mesure doit nécessairement être une cause de douleur pour des sentiments qui excitent le respect, aussi bien que de difficultés pécuniaires qui méritent quelque considération. Mais aucune grande mesure d'amélioration sociale ne saurait s'effectuer sans quelque inconvénient temporaire de ce genre pour les individus. La justification de semblables sacrifices est dans leur nécessité. Tenter de faire l'application du nouveau système graduellement eût été le réduire à néant. L'Angleterre est, je crois, le seul pays dans lequel, de nos jours, l'on accumule des corps en putréfaction au milieu des habitations des vivants; quant à ensevelir des corps sous des églises remplies de monde, il serait tout aussi sage (au point de vue de la salubrité) de les enterrer sous nos salons ou nos salles à manger.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Pendant la première année de sa rentrée au ministère, lord Palmerston fut sur le point de se séparer de ses collègues. Dans l'*Annual Register* pour l'année 1853, on lit ce passage :

« Le 16 décembre, une crise ministérielle importante fut occasionnée par l'annonce de la démission de lord Palmerston. Cette démission cependant ne fut point acceptée, et, après une interruption de quelques jours, on parvint à persuader au noble lord de la retirer. Les adversaires du gouverne-

ment affirmèrent que la cause de sa démission était une divergence d'opinion de sa part relativement au sujet de la politique du Cabinet dans la question orientale. Cette assertion fut contredite par les partisans du ministère ; mais, comme on refusa toute explication à cet égard au parlement, le motif d'une démarche aussi dangereuse pour le cabinet de lord Aberdeen restera toujours matière à conjectures. »

Je cite une lettre de lord Palmerston à son beau-frère, M. Laurence Sulivan, qui raconte l'incident :

Carlton Gardens, 19 décembre 1853.

Mon cher Sulivan,

L'état de la question est clair et simple. L'année passée, lorsque je me suis décidé à me joindre au ministère, j'ai dit à Aberdeen et à Lansdowne que j'avais bien des doutes, quant à la possibilité, pour moi, de concourir au projet de réforme parlementaire que John Russell pourrait proposer cette année.

L'autre jour, j'ai été nommé membre de la commission du gouvernement formée pour préparer ce projet. John Russell a exposé son plan. Je lui ai écrit le lendemain pour lui faire part de mes objections. J'ai depuis, dans une entrevue particulière, développé ces objections à Aberdeen. En réponse à cette communication, il m'a premièrement dit qu'il consulterait la reine et ses collègues. Après cela, il m'a écrit qu'il avait conféré avec John Russell et Graham; qu'ils avaient dit que mes

objections étaient inadmissibles, et qu'ils persistaient dans leur décision. Il ne me restait donc qu'à donner ma démission. Mon département est trop intimement lié aux changements parlementaires pour me permettre de rester muet pendant le cours de la discussion d'un bill de réforme, et je ne pouvais l'adopter puisqu'il contenait d'importants articles sur lesquels j'étais en complet désaccord, ni l'appuyer dans la Chambre des Communes, ni l'imposer aux Lords, ni le prendre pour thèse lorsque je me présenterais devant mes électeurs. Je regrette d'avoir à quitter un poste auquel je m'intéressais, et des collègues que j'aime; mais je ne pouvais faire autrement.

Le *Times* dit qu'il n'y a pas eu de dissentiment dans le cabinet relativement aux affaires d'Orient. Ce n'est pas vrai ; mais j'ai trouvé qu'il eût été ridicule de donner ma démission parce que je ne pouvais faire adopter ma manière de voir sur cette question-là, puisque ma présence dans le conseil était utile, pour contre-balancer les opinions de ceux qui différaient de moi.

A vous affectueusement.

PALMERSTON.

On verra, lorsque nous arriverons à la question orientale, en quoi consistaient les divergences relativement à ces affaires ; elles se rapportaient à l'envoi de notre flotte sur le théâtre du conflit. Cependant lord Palmerston retira sa démission, ainsi qu'on le verra par la lettre suivante :

Carlton Gardens, 25 décembre 1853.

Mon cher Sulivan,

J'ai été empêché d'aller chez vous aujourd'hui pour vous annoncer que je reste à mon poste. Pendant plusieurs jours, j'ai été vivement pressé de prendre cette résolution par plusieurs membres du gouvernement, qui m'assurèrent n'être pour rien dans la réponse qu'Aberdeen m'a faite et qu'ils regardaient tous les détails de la mesure projetée comme étant encore ouverts à la discussion. Leurs vives et sincères représentations ét le fait que le cabinet avait pris une décision jeudi sur les affaires de Turquie parfaitement en accord avec les opinions qu'en vain je cherchais depuis longtemps à lui faire adopter, m'ont décidé à retirer ma démission, ce que j'ai fait hier.

Naturellement ce que je vous dis de la décision du cabinet relativement aux affaires turques reste entièrement pour vous seul, et ne doit être répété à personne. Mais elle est de la plus haute importance, elle donnera aux escadres alliées le commandement de la mer Noire.

A vous affectueusement.

PALMERSTON.

L'ambassadeur de France vit avec satisfaction cette rentrée du ministre de l'Intérieur dans le cabinet.

Dès qu'il en apprit la nouvelle, il lui écrivit : « Au début de la campagne que nous allons faire ensemble, c'est un grand appui pour moi et une grande

garantie pour l'Empereur, que de vous savoir l'âme des conseils de notre alliée. Votre concours, d'ailleurs, pèse d'un poids très-réel dans la balance et on sait à Paris en apprécier toute la valeur. »

A l'étranger, comme en Angleterre, lord Palmerston était regardé comme la cheville ouvrière du ministère.

CHAPITRE DIXIÈME

Politique russe. — Occupation des Principautés. — Préparatifs de guerre. — Lord Palmerston propose l'expédition de Crimée, 1855. Démission de Lord John Russell. — Défaite du Ministère.

L'absence de lord Palmerston du Foreign Office, pendant les graves préliminaires de 1853, tendit à obscurcir les espérances que l'on pouvait avoir de conserver la paix. Il avait acquis en Europe un grand renom d'énergie et de résolution, et on le regardait comme la personnification de la ténacité militante de l'Angleterre. Qu'un homme d'État, de son prestige reconnu, fût, dans un tel moment de crise pour les affaires étrangères, relégué au département de l'Intérieur, c'était, aux yeux des adversaires de l'Angleterre, donner à entendre que sa politique n'était plus en faveur et que le flot de l'esprit national, qui autrefois le portait à travers tant de difficultés extérieures, l'avait abandonné. Lord Palmerston, néanmoins, n'était pas tellement absorbé par les questions de salubrité publique, de police et d'administration locale, qu'il pût regarder d'un œil indifférent les difficultés survenues entre

la Russie et la Turquie. Au contraire, il en épiait chaque phase avec un ardent intérêt, et se regardait non-seulement comme ayant le droit, mais l'obligation de montrer la vive sollicitude que lui inspirait le progrès des négociations.

Beaucoup d'hommes dépossédés comme lui de leur ancien poste auraient montré, ou pour le moins ressenti, quelque peu de jalousie contre celui qui lui avait été préféré. Lord Palmerston, bien loin d'être influencé par un sentiment de ce genre ou de se laisser aller à un esprit de critique, reconnut franchement que lord Clarendon était le ministre le plus convenable, en ce moment, au Foreign Office. On peut voir les raisons de cette opinion de sa part par l'extrait suivant d'une lettre qu'il adressait, à cette époque, au secrétaire d'État pour les affaires étrangères :

J'admire infiniment votre véhémente lettre, mais je n'ai pas voulu trop la louer, de peur que mon approbation ne fît croire à d'autres qu'elle était trop forte. Je puis vous assurer que c'est une grande consolation et une sincère satisfaction pour moi de voir la direction de nos relations étrangères dans des mains aussi habiles que les vôtres ; et l'administration de votre important département se trouve avoir cet avantage pour le pays, que, grâce à une variété de circonstances, vous pouvez dire et faire des choses qui n'auraient pas été acceptées aussi facilement de ma part (1).

(1) A lord Clarendon, 31 juillet 1853.

Il haïssait la guerre plus que personne, mais il haïssait l'humiliation davantage encore ; et il comprenait à fond le caractère de l'adversaire contre lequel l'Angleterre et la France allaient entrer en lutte, lutte diplomatique qui, ainsi qu'il parut bientôt, impliquait bien d'autres choses encore que les simples questions actuellement en litige. Il décrit ainsi la tactique habituelle de la Russie, quand il s'agit d'agression :

La politique et la pratique du gouvernement russe ont toujours consisté à pousser en avant ses empiètements aussi vite et aussi loin que l'apathie ou le manque de fermeté des autres gouvernements le lui permettaient, mais à s'arrêter et à se retirer dès qu'on lui opposait une résistance décidée, et ensuite à attendre une occasion favorable pour faire un nouveau bond sur la victime qu'il a en vue. Dans la poursuite de cette politique, le gouvernement russe a toujours eu deux cordes à son arc : un langage modéré à Pétersbourg et à Londres des assurances de désintéressement, une agression active par ses agents sur le théâtre même des opérations. Si les agressions réussissent sur les lieux, le gouvernement de Pétersbourg les adopte comme « un fait accompli », qu'il n'avait pas en vue, mais sur lequel son honneur ne lui permet pas de revenir. Si les agents locaux manquent leur coup, ils sont désavoués et rappelés, et on en revient au langage préalablement tenu.

Un exemple de cette façon d'agir eut lieu à l'occasion du traité d'Unkiar-Skelessi, et dans les exploits de Si-

monivitch et Vicovitch en Perse. Orloff réussit à extorquer le traité d'Unkiar-Skelessi aux Turcs, puis la chose fut représentée comme une idée soudaine suggérée par les circonstances du moment et non comme la suite d'anciennes instructions; mais, cela étant fait, on ne pouvait le défaire. D'autre part, Simonivitch et Vicovitch ne réussirent point à s'emparer de Hérat par suite de nos mesures rigoureuses de résistance; aussi, après avoir manqué, ils furent désavoués et rappelés, et le langage qu'on avait auparavant tenu à Pétersbourg fut donné en preuve de la sincérité du désaveu, bien que nul être humain ayant deux idées dans la tête ne pût mettre en doute un instant que les personnages désavoués eussent agi d'après des instructions spéciales (1).

Aussitôt que la question des « Saints-Lieux » fut terminée par l'intervention de sir Stratford Canning, la Russie avait émis la prétention d'un protectorat de l'Église grecque en Turquie. Sur le refus de cette demande par le Sultan, le prince Menschikoff quitta Constantinople, et, le 2 juillet, l'armée russe passa le Pruth et occupa les principautés danubiennes. Les flottes anglaise et française combinées étaient à la baie de Besika, à l'entrée des Dardanelles. Lord Palmerston écrivait, en attendant, au premier ministre :

(1) A lord Clarendon, 22 mai 1853.

Carlton Gardens, 4 juillet 1853.

Mon cher Aberdeen,

Je suis parfaitement d'accord avec vous que nous devrions tâcher de formuler quelque proposition, qui, sans impliquer l'abandon de la part du Sultan du terrain d'indépendance sur lequel il s'est posé, pût satisfaire les justes prétentions que l'empereur de Russie se croit en droit d'avancer. En attendant, néanmoins, j'espère que vous permettrez aux escadres de recevoir l'ordre d'aller au Bosphore dès qu'on aura appris à Constantinople que les Russes sont entrés dans les principautés, et en outre d'entrer dans la mer Noire, si cela est nécessaire ou utile pour la protection du territoire ottoman.

Une pareille manière d'agir me semblerait offrir plusieurs avantages :

1° Elle encouragerait et assisterait les Turcs dans les arrangements défensifs et les réorganisations que la crise actuelle peut permettre au gouvernement turc d'accomplir, et dont le bénéfice, en fortifiant la Turquie contre une attaque, continuera lorsque la crise sera terminée.

2° Elle tendrait essentiellement à empêcher toute autre invasion intérieure du territoire, soit en Europe soit en Asie, car il est évident qu'une invasion ultérieure augmenterait considérablement les difficultés d'une solution.

3° Elle servirait de frein salutaire à l'empereur et à ses conseillers, et stimulerait l'Autriche et la Prusse à augmenter leurs efforts pour ramener le gouvernement russe à la raison.

4° Elle tirerait l'Angleterre et la France d'une position désagréable et peu convenable, selon moi, qui est celle d'attendre à la porte de derrière sans oser entrer en amis, tandis que les Russes ont pris possession violente du vestibule en ennemis.

Si ces ordres doivent être donnés, je ferais observer l'importance qu'il y aurait à les donner sans retard, de sorte que nous puissions, lorsque ces affaires seront discutées cette semaine au parlement, annoncer que telles sont les instructions qui ont été envoyées; naturellement elles seraient transmises en même temps au gouvernement russe.

J'ai la confiance que ce pays-ci attend une semblable conduite de notre part, et je suis convaincu qu'en la suivant nous serons sûrs de l'appui du parti qui est actuellement sur les bancs de l'opposition.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Lord Aberdeen répondit que, quoique une invasion des principautés fût un acte injustifiable, qui donnait à toutes les puissances européennes le droit d'intervenir, l'empereur cependant, n'ayant fait aucune déclaration de guerre, mais, au contraire, ayant affirmé qu'il ne ferait pas la guerre, il était peut-être douteux que l'Angleterre eût tout à fait le droit de sortir des termes du traité de 1841 en passant les Dardanelles. Quant à l'assertion de lord Palmerston qu'une conduite hardie aurait une approbation générale, lord Aberdeen y répondit, en terminant sa lettre, par ce paragraphe caractéristique :

Dans un cas de cette nature, je redoute l'appui populaire. Lorsqu'un jour l'assemblée d'Athènes eut vivement applaudi Alcibiade, il demanda s'il n'aurait pas dit quelque chose de particulièrement insensé.

En attendant, les représentants des quatre puissances, l'Angleterre, la France, l'Autriche et la Prusse, délibéraient dans la capitale de l'Autriche et préparaient un document qui fut bientôt connu de l'Europe sous le nom de la « note de Vienne ». C'était une tentative de conciliation avortée d'avance. De son côté, le cabinet anglais travaillait aussi à cette tâche impossible, comme le fait voir la lettre suivante :

Carlton Gardens, 7 juillet 1853.

Mon cher John Russell,

Hier le cabinet a donné provisoirement son assentiment à la minute rectifiée d'une convention à proposer à la Russie et à la Turquie, renouvelant simplement les engagements de Kainardji et d'Andrinople sans extension. Cette convention devait en premier lieu être communiquée au gouvernement français, et, si elle était finalement acceptée, on se proposait de l'envoyer par Vienne à Constantinople; si la Porte n'y faisait pas d'objection importante, elle devait être retournée à Vienne pour être de là transmise à Pétersbourg avec toutes les recommandations que le gouvernement autrichien serait disposé à y ajouter. Cette convention ne faisait aucune mention des lieux saints, parce que la France ne veut pas consentir à une convention entre

la Russie et la Turquie sur ce point. Tout ceci est très-bien pour l'effet et pour un *Blue Book*, mais, d'après mon opinion, la conduite que l'empereur a suivie dans ces affaires depuis ses premières ouvertures pour un partage de la Turquie, et surtout depuis le langage violent, insultant et menaçant de son dernier manifeste, semble démontrer qu'il a pris son parti, et que rien ne le satisfera qu'une soumission complète de la part de la Turquie, et nous ne devrions pas nous dissimuler qu'il est résolu à un combat corps à corps.

J'ai encore essayé de persuader au Conseil d'envoyer les escadres au Bosphore, mais je n'ai point réussi; on m'a dit que Stratford et Lacour ont le pouvoir de les appeler. Cela est répété sans doute dans les dépêches publiques, mais nous savons tous qu'en particulier on leur a dit de ne pas le faire. Je suis d'avis que notre position, attendant timidement et soumis à la porte de derrière tandis que la Russie se fraye une entrée dans la maison en menaçant avec arrogance et violence, n'est guère sage en vue d'une solution pacifique et est dérogatoire au caractère, à l'attitude et à la dignité des deux puissances. Je crois que, lorsque nous serons poussés sur ce point, comme nous ne manquerons pas de l'être dans les deux Chambres, nous n'aurons ni une bonne réponse, ni une explication à donner. Nous ne pouvons pas dire que les provinces danubiennes ne sont pas parties intégrantes de l'empire turc, puisqu'elles ont été rendues telles par les traités, et c'est comme telles que Nicolas les saisit pour contraindre la Porte à céder à ses demandes.

Nous ne pouvons pas dire que la Turquie est en paix, parce qu'aucun pays n'est en paix lorsque des portions importantes de son territoire se trouvent envahies

comme un moyen de conviction, avec menace d'avancer encore si l'opiniâtreté et l'aveuglement rendent une pareille mesure nécessaire dans l'opinion de l'envahisseur. Nous ne pouvons nier que la présence dans le Bosphore de nos escadres encouragerait infiniment la Porte, découragerait les insurrections dans le reste de la Turquie et tendrait sérieusement à arrêter l'empereur. La seule raison que nous pouvons alléguer de notre inactivité est notre soumission aux conseils de Brunnow et la crainte de déplaire à l'empereur de Russie. Mais ces motifs auraient dû nous conduire à abandonner la Turquie à son sort. A des paroles on peut répondre par des paroles, mais à des actes on doit répondre par des actes; et l'entrée des Russes comme envahisseurs sur le territoire turc doit être suivie comme réplique par l'entrée des escadres dans le Bosphore à titre de protecteurs. L'effet cependant d'une semblable mesure dépendra beaucoup de la promptitude de son exécution, et elle aurait cet avantage que, tandis qu'elle ferait preuve de courage et de détermination de la part de l'Angleterre et de la France, elle ne saurait par aucune interprétation perverse être représentée comme un acte d'hostilité contre la Russie. Nous serions délivrés d'un grand embarras dans le débat qui va avoir lieu, si nous pouvions dire que des ordres à cet effet étaient actuellement en route, et que le départ des escadres devrait sûrement accompagner les ouvertures que l'on pourrait faire à la Russie.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Le gouvernement russe envoya une dépêche à ses agents diplomatiques, donnant à entendre que

l'occupation des principautés était une réponse à la présence des flottes anglo-françaises à l'entrée des Dardanelles, et qu'elle ne cesserait que lorsque ces flottes se retireraient !

Dans le mémorandum suivant, envoyé par lord Palmerston aux membres du cabinet, il fait voir de quelle manière il désirait qu'on répondît à la Russie :

Carlton Gardens, 12 juillet 1853.

La circulaire du comte Nesselrode, datée du 2 juillet et publiée dans les journaux de ce matin, montre combien nous avons imparfaitement compris le caractère du gouvernement russe, et à quel point l'extrême modération avec laquelle l'Angleterre et la France ont agi a été perdue pour ce gouvernement. Mais on aurait pu prévoir ce résultat. Il est de la nature d'hommes dont l'influence sur les évènements ainsi que le pouvoir sur les autres sont fondés sur l'intimidation, et maintenus par des prétentions arrogantes, de prendre la patience d'autrui pour de l'irrésolution et de regarder l'inaction et l'hésitation comme des symptômes de crainte et des indices de soumission.

Il en a été ainsi de la Russie d'un côté, et de l'Angleterre et la France de l'autre. Si les deux puissances avaient agi avec l'énergie, la décision et la promptitude qu'exigeaient les circonstances; si, lorsque Menschikoff a commencé à menacer, on eût envoyé les deux escadres dans le voisinage des Dardanelles, et si l'on eût dit clairement au gouvernement russe qu'à l'instant où un soldat russe mettrait le pied sur le territoire,

qu'un navire de guerre russe approcherait des côtes de la Turquie avec des intentions hostiles, les escadres alliées jetteraient l'ancre dans le Bosphore, et, si c'était nécessaire, opéreraient dans la mer Noire, il y a peu de doute que le gouvernement russe ne se fût arrêté dans sa voie et les choses ne seraient pas arrivées au point où elles en sont. Mais le gouvernement russe a été induit pas à pas par la timidité apparente du gouvernement de l'Angleterre; et des bruits insidieusement propagés que le cabinet britannique avait déclaré qu'il aurait « la paix à tout prix » n'ont pas été suffisamment réfutés par un acte manifeste. Le résultat en est qu'aujourd'hui le cabinet de Saint-Pétersbourg, non content de morigéner la Turquie, menace et insulte l'Angleterre et la France, prétend arrogamment interdire aux vaisseaux de guerre de ces deux puissances de fréquenter les eaux d'une troisième puissance sur les eaux de laquelle la Russie n'a aucune autorité quelconque, et qui a invité ces vaisseaux à s'y rendre expressément pour la protéger contre l'agression russe.

C'est le voleur qui déclare qu'il ne veut pas quitter la maison avant que le *policeman* n'ait évacué la cour.

La position de l'Angleterre et de la France était déjà assez humiliante, mais cette insolente prétention, affichée devant l'Europe entière avant même qu'elle ne nous ait été communiquée, me semble rendre cette position désormais impossible à supporter avec les égards dus à l'honneur et au caractère de la nation.

Je demanderais donc à soumettre et à consigner ici mon avis : que des ordres soient immédiatement transmis aux deux escadres de se rendre au Bosphore, et que le gouvernement russe soit informé que, quoique nous n'ayons pas l'intention que ce mouvement ait lieu à

moins de quelque nouvel incident, ou quelque plus urgente demande de la part de la Porte, cependant, après l'inadmissible prétention avancée dans la note du comte Nesselrode de nous dicter une conduite relativement aux mouvements de notre flotte, il ne nous restait d'autre alternative que de faire stationner cette flotte au cœur de l'empire dont l'intégrité et l'indépendance ont été menacées d'une manière que rien ne saurait justifier par une invasion russe de son territoire.

PALMERSTON.

Lord Aberdeen, d'autre part, espérant et croyant que la forme de convention entre la Russie et la Turquie, préparée par la France et l'Angleterre, serait acceptée, et que la paix serait ainsi maintenue, pensait qu'il suffisait de répondre à la circulaire du comte Nesselrode par une vive remontrance. « Lorsque, disait-il, les quatre puissances ont simultanément conseillé à la Porte de ne pas regarder l'entrée des troupes russes dans les principautés comme un *casus belli*, ce n'était pas que l'on attachât la moindre importance à la déclaration par laquelle l'empereur disait ne pas avoir l'intention de faire la guerre à la Turquie, ou que les puissances doutassent qu'un acte de véritable hostilité n'eût été commis ; mais elles désiraient accepter sa déclaration, de manière à pouvoir garder entre leurs mains les moyens de négocier avec plus d'espoir de

succès que si l'on fût arrivé à la dernière extrémité et que la guerre eût été proclamée. »

Lord Palmerston, avec quelques réserves, se rendit aux observations du premier ministre. Il dit :

Je ne crois pas que nous ayons conseillé à la Porte de ne pas considérer l'invasion des principautés comme un *casus belli*. Un *casus belli*, si je comprends bien ce terme, signifie un cas qui justifierait la guerre. Et nous avons dit à la Porte que l'invasion des principautés justifierait la guerre de la part de la Turquie contre la Russie ; mais nous avons conseillé au sultan, pour des motifs de prudence et comme question de stratégie, de ne pas exercer son droit et de ne pas envoyer une armée combattre avec grand désavantage au-delà du Danube. Il me semble par conséquent que nous avons dit au sultan que l'invasion de son territoire était un *casus belli*, mais qu'il ferait mieux de se tenir sur la défensive. Quant à la flotte, je partage votre raisonnement, et en réfléchissant j'admets qu'ayant fait des propositions pour un arrangement pacifique, il serait mieux de ne pas exposer la négociation en y mêlant un nouvel élément de difficulté ; et je suis, par conséquent, préparé à partager la responsabilité de nous soumettre même à une insulte plutôt que de prêter au gouvernement chicaneur et avocassier auquel nous avons à faire aucun prétexte qui pourrait surgir de notre conduite, pour refuser des termes d'accommodement auxquels, par eux-mêmes, il n'y aurait rien à objecter (1).

(1) A lord Aberdeen, 15 juillet 1853.

Le Parlement fut prorogé par un discours du trône, qui exprimait l'espoir que le différend serait arrangé sans qu'il fût besoin de recourir aux armes. Aussitôt que lord Palmerston fut ainsi affranchi de ses occupations de la Chambre des Communes, il se rendit en Derbyshire pour ouvrir l'Athénée Melbourne. A cette occasion, il prononça un discours sur les facilités que de pareilles institutions procuraient à l'éducation. C'était son devoir comme secrétaire d'État pour l'Intérieur; mais, comme ex-sécrétaire pour le département des affaires extérieures, c'était sur l'étranger que ses regards étaient fixés ; en même temps, il était en correspondance intime avec ses collègues, les stimulant les uns après les autres pour leur faire prendre une attitude hardie dans les évènements qui se passaient. Il écrivit à M. Sidney Herbert, secrétaire de la guerre, la lettre suivante, datée de Balmoral où il était allé prendre son tour de service auprès de la reine comme secrétaire d'État.

Balmoral, 21 seplembre 1853.

Mon cher Sidney Herbert,

La question qui s'est élevée entre la Russie et la Turquie paraît être, ainsi que vous le dites, dans un état peu satisfaisant et ne promettre rien de bon. Cependant rien n'est plus simple au fond et la solution dépend des intentions plus ou moins honnêtes et de la

manière d'agir plus ou moins franche de la Russie. Qu'est-ce que l'empereur veut? Pourquoi ne nous le dit-il pas clairement? Veut-il seulement ce que nous désirons tous, c'est-à-dire que les chrétiens dans l'empire turc soient affranchis de toute oppression, de toute vexation et de toute injustice? Si c'est cela qu'il demande, qu'il commence lui-même par donner l'exemple, et qu'en évacuant les principautés il délivre les habitants chrétiens de cette partie de l'empire turc des misères nombreuses et des souffrances accumulées que leur inflige l'occupation de leur pays par une armée russe. Qu'il se contente ensuite, comme nous le faisons tous, de la marche progressivement libérale de la Turquie, et qu'il garde ses remontrances pour une meilleure occasion.... Jusqu'à présent il n'a pu alléguer aucune oppression des chrétiens, hormis celle qu'il pratique lui-même dans les principautés.

Je crois que le véritable fond de tous ces inintelligibles prétextes est qu'il a besoin que le Sultan ne vienne pas, par des mesures libérales et par une amélioration progressive, contrecarrer l'autorité arbitraire et tyrannique que le clergé grec exerce à présent trop souvent, soit de droit, soit par usurpation, et qui est la source d'une grande et cruelle oppression des communautés grecques.

Si l'empereur ne désire que ce que je viens de dire, il devrait se contenter des déclarations que le Sultan est prêt à faire.

Mais, si, d'autre part, l'empereur désire devenir le protecteur reconnu des sujets grecs du Sultan et être maître d'intervenir entre le Sultan et ses sujets, alors qu'il avoue hardiment cette prétention, et nous, en ce cas, aidons hardiment la Turquie à lui résister hardi-

ment, et que la guerre décide entre l'injuste ambition de l'empereur et la juste cause du Sultan.

Dans mon opinion, on doit exiger de la Russie une réponse catégorique et la forcer d'abandonner les subterfuges déshonorants derrière lesquelles elle abrite depuis si longtemps ses intentions agressives. Je crois que l'empereur a résolu d'exécuter ce que je viens de dire, et voilà pourquoi j'arrive bien à contre-cœur à la conclusion que la guerre entre lui et la Turquie devient inévitable. Si une semblable guerre a lieu, que la responsabilité des conséquences qui en résulteront retombe sur la tête de celui qui l'a voulu.

Je ne crois nullement comme vous qu'il remportera une victoire facile sur les Turcs. L'armée turque n'a besoin que d'officiers pour la conduire, et il serait étrange en vérité que l'Angleterre, la France, la Pologne et la Hongrie ne parvinssent pas à suppléer à ce qui lui manque sous ce rapport. Je ne crois pas au mécontentement des provinces turques; c'est là un conte souvent répété et inventé par les Russes. La meilleure preuve, c'est que depuis bien des mois les agents russes s'efforcent, *per fas et nefas,* de provoquer l'insurrection en Turquie, et qu'ils ont échoué. Le fait est que les sujets chrétiens de la Porte sont trop instruits de ce qu'est « le régime russe » pour ne pas savoir à quel point il est à redouter... et plus souvent les troupes russes entrent sur le territoire turc et plus fortement cette conviction s'imprime dans l'esprit du peuple.

La Russie ne devrait pas oublier qu'elle a des côtés faibles : la Pologne, la Circassie, la Géorgie, par exemple. Mon désir est que l'Angleterre reste en bons termes avec la Russie; cela est désirable pour les deux pays et pour l'Europe. Ni l'un ni l'autre de ces deux

pays ne gagnerait quoi que ce soit à se faire la guerre. La Russie, si son gouvernement comprenait bien sa position, a un rôle important à remplir dans le système européen. Depuis 1848 jusqu'à cette dernière affaire, l'empereur avait rempli ce rôle à la satisfaction et à l'admiration de tous les hommes intelligents. Depuis quelque temps il semble avoir perdu de ses facultés intellectuelles.

Brunnow m'a plus d'une fois dit que, malgré la différence d'organisation intérieure qu'il y a entre l'Angleterre et la Russie, et quelque opposées que soient leurs vues en matière de théorie gouvernementale, ces deux pays ont néanmoins tant d'intérêts en commun, qu'il n'y a rien qui doive les empêcher de marcher bien ensemble, « tant qu'aucun différend ne s'élève entre eux à l'égard des affaires de Turquie ou de Perse ». Brunnow est un homme sensé, mais il paraît que les affaires ont été conduites à Pétersbourg par d'autres qui n'ont pas ce mérite.

Tout ce que je puis dire, quant à moi, c'est que je désire que l'Angleterre soit bien avec la Russie tant que l'empereur sera du même avis; mais s'il est déterminé à rompre une lance avec nous, eh bien! alors, en avant! et peut-être qu'il en aura assez avant que nous n'en ayons fini avec lui.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Le 4 octobre, lord Palmerston écrivait à lord Aberdeen pour lui insinuer qu'il serait avantageux de maintenir dans les communications avec le baron Brunnow, l'ambassadeur de Russie, un certain degré

de mystère et de vague, quant au mode d'assistance que l'Angleterre pourrait fournir à la Turquie contre la Russie, et pour lui faire comprendre que le gouvernement russe devait craindre, après tout, d'en venir à une rupture ouverte avec l'Angleterre et la France. Nous croyons savoir que des communications verbales et particulières faites en toute confiance, mais empreintes des idées personnelles du premier ministre, faisaient un mal irréparable, et que l'ambassadeur russe, loin de leur attribuer leur juste valeur, persistait à leur donner l'interprétation qu'il eût désiré qu'elles eussent, c'est-à-dire une répugnance invincible de la part du gouvernement anglais à adopter aucune mesure active contre la Russie. Lord Aberdeen répondit en vue de rassurer lord Palmerston :

Il est très-vrai qu'autrefois j'ai pu être très-incrédule sur la possibilité d'une guerre entre l'Angleterre et la Russie; mais, depuis quelque temps, j'ai vu le désir de la guerre augmenter au point d'être conduit à la croire trop probable. Maintenant donc « vous prêchez un converti ». Quant à Brunnow, il est mortellement effrayé de cette perspective, et certainement il n'entend rien de ma part qui puisse diminuer ses alarmes.

La crise dès lors approchait de son point culminant. Le 6 octobre, la Porte publia une déclaration qui faisait dépendre la continuation de la paix de l'évacuation des principautés dans le terme de quinze jours ; et, le 14 octobre, les flottes anglaise et

française passaient les Dardanelles et jetaient l'ancre devant Constantinople, à la demande du Sultan. Lord Palmerston désirait quelque mesure encore plus décisive, et il écrivit dans ce sens à lord Aberdeen :

Carlton Gardens, 7 octobre 1853.

Mon cher Aberdeen,

L'état des affaires turco-russes me semble exiger quelques déclarations de la part de l'Angleterre et de la France, supposant comme de raison que la guerre a été proclamée par la Turquie et que les hostilités entre la Russie et la Turquie sont au moment d'éclater. Je voudrais par conséquent proposer aujourd'hui au conseil :

Premièrement, que des instructions soient envoyées à Constantinople, pour que, dans le cas où la guerre aurait été déclarée, les deux escadres entrent dans la mer Noire et que l'on fît savoir à l'amiral russe à Sébastopol que, dans la position actuelle des affaires, tout vaisseau de guerre russe rencontré croisant dans la mer Noire serait détenu et mis à la disposition du gouvernement turc;

Secondement, que l'Angleterre et la France proposent au Sultan de conclure une convention disant que si malheureusement la guerre a éclaté entre la Russie et la Turquie, à la suite de différends créés par des demandes injustes faites à la Turquie par la Russie, et par une invasion injustifiable du territoire turc par une armée russe; le maintien de l'indépendance politique et l'intégrité territoriale de l'empire ottoman

contre l'agression russe, étant considérés par l'Angleterre et par la France comme des points d'intérêt général européen, et, spécialement pour ces deux puissances, elles s'engagent l'une et l'autre à fournir telle assistance navale qui pourrait être nécessaire à la défense de l'empire turc; et qu'elles s'engagent en outre à permettre à tout sujet de leurs nations respectives qui le désire, d'entrer au service militaire ou naval du Sultan. En retour, le Sultan s'engagerait à s'entendre avec l'Angleterre et la France relativement aux termes et aux conditions du nouveau traité qui devrait déterminer, à la fin des hostilités, les futures relations de la Russie et la Turquie.

Une convention de cette nature aurait indubitablement un grand et salutaire effet sur la conduite à tenir par les trois puissances orientales.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Lord Aberdeen répondit : « Je ne puis pas dire que je crois que l'état actuel de la question russo-turque autoriserait de notre part la mesure que vous avez l'intention de proposer. »

D'autre part, dans une certaine partie du public et en haut lieu, on disait que « le parti fanatique à Constantinople n'était devenu si ardent en faveur de la guerre que pour servir ses propres desseins, que le Turc cherchait à déjouer plutôt qu'à aider les efforts anglais pour arriver à une entente satisfaisante avec la Russie. On commençait à craindre que l'Angleterre ne fût au moment d'être entraînée à la

remorque du char ottoman, dans une campagne dont le but véritable était de donner à deux millions de musulmans plus de pouvoir encore qu'ils n'en avaient pour gouverner douze millions de chrétiens. On répandait l'idée que si, mettant de côté toute considération turque, on jugeait que l'Angleterre et l'Europe avaient assez d'intérêt à protéger contre la Russie le territoire turc, pour justifier une guerre dans ce but; une entreprise de cette nature devait être conduite en toute liberté, sans qu'elles fussent engagées à rien vis-à-vis de la Porte, et devrait conduire à une paix qui procurerait pour l'avenir d'autres et de meilleurs arrangements que la réédification de la domination ignorante, barbare et despotique des musulmans sur la portion la plus favorisée et la plus fertile de l'Europe. »

Lord Aberdeen avait transmis à lord Palmerston un mémorandum qu'il avait reçu en ce sens. Lord Palmerston le lui retourna avec les observations suivantes :

Broadlands, 7 novembre 1853.

Mon cher Aberdeen,

Je vous restitue le mémorandum, qui expose très-clairement le cours des évènements passés, mais qui, vers la fin, indique des vues qui ne sont pas d'accord avec la politique posée au commencement, et nullement faciles à mettre en exécution.

Selon ma manière d'envisager les affaires en question, la position est simple et notre ligne de conduite claire. Les cinq grandes puissances ont, dans un document formel, consigné leur opinion qu'il est de l'intérêt général de l'Europe que l'intégrité et l'indépendance de l'Empire ottoman soient maintenues; et il serait facile de montrer que des motifs puissants, politiques et commerciaux font qu'il est spécialement de l'intérêt de l'Angleterre que cette intégrité et cette indépendance soient maintenues.

Mais la Russie a attaqué l'indépendance et a violé l'intégrité de l'Empire ottoman, et il faut que la Russie, de gré ou de force, soit amenée à renoncer à ses prétentions et à retirer son agression. L'Angleterre et la France, poussées par des intérêts communs à défendre la Turquie contre la Russie, ont fourni à la Turquie aide matériel et appui politique et diplomatique. Elles ont entrepris d'obtenir pour la Turquie, par voie de négociation, une solution satisfaisante et honorable de ses différends avec la Russie, et, cette solution venant à manquer, de soutenir la Turquie dans sa guerre défensive.

Jusqu'ici nos tentatives de négociation ont échoué parce que l'arrangement proposé a paru, aussi bien à la Turquie qu'à la Russie, tel que la Turquie ne pouvait l'adopter avec honneur et sécurité. Le gouvernement turc, ne voyant aucune perspective apparente de meilleurs résultats par la négociation, et persuadé que le temps s'écoulait au détriment de la Turquie, a pris enfin, après avoir longtemps cédé à nos conseils de demeurer passifs, une détermination naturelle, une détermination sage; et il a publié cette déclaration de guerre que nous avions officiellement et publique-

ment dit que le Sultan avait le droit de publier, du moment que les Russes envahissaient son territoire.

Cette déclaration de guerre n'amène aucun changement dans la position de l'Angleterre et de la France par rapport à la Turquie. Nous pouvons encore tâcher de persuader à la Russie de faire ce qu'elle devrait faire, mais nous sommes toujours obligés, par égard pour nos propres intérêts, de défendre la Turquie. La paix est une excellente chose, et la guerre un grand malheur; mais il y a bien des choses plus précieuses que la paix et bien des choses plus malheureuses que la guerre.

Nous avons passé le Rubicon le jour où nous avons pris le parti de la Turquie et où nous avons envoyé nos escadres pour la soutenir; et, quand l'Angleterre et la France ont une fois pris une troisième puissance par la main, *il faut* que cette troisième puissance soit portée en sûreté à travers les difficultés dans lesquelles elle se trouve, et les gouvernements des deux plus puissantes nations qui existent sur la face de la terre ne doivent craindre ni les paroles ni les choses, c'est-à-dire ni le nom ni la réalité de la guerre.

Il n'y a pas de doute que, lorsque nous déploierons toute notre force pour défendre la Turquie, nous aurons le droit de diriger dans une grande mesure la marche et le caractère de la guerre et d'exercer une influence décisive sur les négociations qui, dans la suite, pourront conduire à la paix. Et c'est en vue de cela que j'ai proposé il y a quelque temps au conseil qu'en cas d'insuccès de la négociation, l'Angleterre et la France eussent à conclure une convention avec la Turquie par laquelle d'une part les deux puissances s'engageraient à fournir à la Turquie une assistance

navale et à permettre à leurs sujets respectifs d'entrer au service militaire et naval du Sultan et par laquelle d'autre part le Sultan s'engagerait à consulter les deux puissances relativement aux termes et aux conditions de la paix future. Mais le seul terrain qui puisse nous donner le droit d'influencer ces affaires, c'est notre détermination de fournir un appui effectif et cordial. Nous soutenons la Turquie pour nous et pour nos intérêts, et retirer notre appui ou l'affaiblir de manière à le rendre ineffectif, parce que le gouvernement turc ne montrerait pas autant de déférence pour nos conseils qu'ils le méritent, ce serait placer nos intérêts nationaux en d'autres mains que les nôtres.

. . . .

On nous dit : Les Turcs semblent désirer la guerre tandis que nous désirons la paix. Je considère que les deux partis désirent la même chose, c'est-à-dire l'abandon, de la part de la Russie, de prétentions inadmissibles et l'évacuation du territoire turc. Les deux partis aimeraient mieux arriver à leur but par la plume que par l'épée ; nous différons seulement dans notre conviction relativement à l'efficacité de ces deux méthodes. Il est sans doute possible que les Turcs croient qu'un conflit heureux leur permettrait de faire un traité de paix qui les délivrerait des entraves de quelques-uns de leurs anciens engagements, et, dans ce cas, cela placerait certainement la paix future sur une base plus solide.

On nous dit aussi que les Turcs réveillent le fanatisme assoupi de la race musulmane, et que nous ne devrions pas être les instruments d'une passion d'une aussi odieuse nature. Je crois que ces histoires de fana-

tisme réveillé sont des fables inventées à Vienne et à Pétersbourg. Nous ne connaissons aucun fait qui puisse les corroborer. Je crois donc que le fanatisme ainsi suscité n'est tout simplement que l'indignation causée par une insulte nationale et l'ardente impatience d'expulser l'envahisseur. Cet esprit peut être honni par les Russes, dont il déconcerte les projets, et peut être conspué par les Autrichiens qui ont espéré pouvoir tout arranger en persuadant aux Turcs de céder, mais il ne diminuera pas la sympathie du peuple anglais, et c'est une excellente base pour nos espérances de succès.

La dernière partie du mémorandum vise à l'expulsion des Turcs de l'Europe, et à l'établissement d'un empire grec dans la Turquie européenne. Mais un pareil projet serait en opposition directe avec les principes de la politique que nous avons suivie jusqu'ici. Pour exécuter un tel projet nous devrions nous joindre aux Russes contre les Turcs; car comment se pourrait-il qu'une semblable reconstruction de la Turquie fût le résultat d'un conflit heureux de la part de l'Angleterre et de la France combattant pour la défense de la Turquie? Je n'ai aucune partialité pour les Turcs comme mahométans, et je serais enchanté s'ils pouvaient être transformés en chrétiens; mais, quant au caractère du gouvernement turc par rapport à son traitement des chrétiens, je suis bien convaincu qu'il existe un grand nombre de chrétiens, sujets des gouvernements de Russie, d'Autriche, de Rome et de Naples, qui seraient heureux d'être aussi bien traités et de jouir d'autant de sécurité pour leurs personnes et leurs biens, que les sujets chrétiens du Sultan.

Expulser de l'Europe le Sultan et ses deux millions

de sujets musulmans, avec l'armée et la masse de propriétaires territoriaux, pourrait ne pas être une tâche très-facile; néanmoins, les cinq puissances parviendraient à l'effectuer et à répéter à nouveau le drame polonais. Mais elles trouveraient la réédification plus difficile que la destruction. Il n'y a pas encore dans la Turquie d'Europe les éléments d'un État chrétien, capable de remplir ses fonctions comme une partie intégrante du système européen. Les Grecs forment une petite minorité et ne pourraient être la race gouvernante. Les Slaves, qui forment la majorité, ne possèdent pas les conditions nécessaires pour devenir les os et les muscles d'un État nouveau.

Une reconstruction de la Turquie, cela veut dire, ni plus ni moins, la sujétion à la Russie, directe ou indirecte, immédiate ou retardée pour un temps.

Il me semble donc que notre ligne est claire, simple et droite : que nous devons aider la Turquie à sortir de ses difficultés par voie de négociation; si cela est possible; et, si les négociations ne réussissent pas, nous devons, par la force des armes, la mettre en sûreté à travers ses dangers.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Lord Palmerston ne bornait pas ses suggestions uniquement à des propositions belliqueuses. Dans une lettre du 24 octobre, il discute le meilleur moyen de présenter une forme d'arrangement aux deux parties adverses, de manière à lui assurer un favorable accueil.

Broadlands, 24 octobre 1853.

Mon cher John Russell,

J'ai reçu votre lettre d'hier et suis parfaitement d'accord avec vous sur les deux points dont vous parlez.

Si nous voulons persuader à la Porte de signer une note pour être présentée à l'empereur, il nous faut laisser au gouvernement turc la faculté de proposer des changements dans la minute que nous lui en remettons. Nous pouvons espérer qu'il acceptera notre minute sans changements; mais il peut avoir d'excellentes raisons qui ne nous ont pas frappés, pour désirer quelques changements; il pourra même en avoir de mauvaises que nous pourrions néanmoins accepter si ces changements ne tendaient pas à augmenter nos difficultés à Saint-Pétersbourg. Si nous leur envoyons une minute qu'ils soient absolument obligés d'accepter ou de rejeter, nous nous exposons à ce qu'il la rejette et à perdre ainsi, par notre obstination, une chance inappréciable d'arriver à un arrangement pacifique.

Mais de plus, si nous sommes décidés à imposer notre formule à la Turquie, nous devons par là nous regarder comme engagés d'honneur à l'imposer également à la Russie. Or, sommes-nous disposés, et la France, l'Autriche et la Prusse le sont-elles, à déclarer la guerre à la Russie, non pas pour la défense de l'empire turc et le maintien de l'équilibre européen, mais pour forcer l'empereur de Russie à accepter une formule particulière rédigée dans Downing street? Ceci serait en vérité porter l'amour-propre d'auteur au-delà des

bornes raisonnables. Maintenant, quant à la manière dont il faudrait envoyer la minute à Constantinople, je suis d'accord avec vous qu'il ne serait point à propos de ressusciter la conférence de Vienne pour cet objet ou pour aucun autre. Cette conférence est morte; paix à ses cendres. Aucun bien ne peut provenir dans ce moment-ci d'une conférence sur ces questions. Une conférence de Vienne signifie Buol, et Buol signifie Meyendorff, et Meyendorff signifie Nicolas : les Turcs le savent et toute l'Europe le sait comme eux. . . .

. . . .

J'ajoute encore que l'atmosphère de Vienne est malsaine. Je ne sais si vous-mêmes, vous et moi, ne nous sentirions pas paralysés par les miasmes politiques qui y règnent. S'il fallait rétablir ensemble le mécanisme d'une conférence (et cela pourrait redevenir fort utile), nous devrions y mettre pour condition *sine quâ non* qu'elle eût lieu à Londres. Cependant il nous serait avantageux d'avoir le concours de l'Autriche et de la Prusse pour la démarche que nous avons en vue, et ces gouvernements feraient une chose très-utile s'ils voulaient envoyer à leurs agents diplomatiques à Constantinople l'ordre de prêter leur appui à Stratford et à Lacour. Une action combinée de cette sorte augmenterait nos chances de succès à Constantinople et ensuite à Pétersbourg. Et, comme la minute viendrait de Londres, la coopération de l'Autriche et de la Prusse ne donnerait pas lieu aux objections que pourrait soulever une mesure émanant d'une conférence de Vienne.

Il est assurément fort probable que l'époque d'or et d'argent des minutes et des notes sera écoulée et que lorsque la « Fury » arrivera à Constantinople l'ère du

fer et de l'airain aura déjà commencé; mais nous avons parfaitement raison de tout essayer.

Sincèrement à vous.

PALMERSTON.

Il en était ainsi en effet. Les deux armées, russe et turque, étaient déjà engagées, et le 30 novembre les deux escadres se rencontrèrent aussi dans un combat à Sinope où la flotte turque fut détruite. A cette nouvelle, l'opinion publique s'émut vivement en Angleterre, et lord Palmerston écrivit à lord Aberdeen le 10 décembre :

Permettez-moi de profiter de cette occasion pour répéter par écrit ce que j'ai déjà dit verbalement plus d'une fois touchant l'état des affaires entre la Russie et la Turquie.

Il me semble que nous avons deux objets en vue : l'un de mettre fin à la guerre actuelle entre ces deux puissances; l'autre d'empêcher, en tant que cela se peut, par des moyens diplomatiques, un retour de pareils conflits, et d'écarter ainsi les dangers pour la paix de l'Europe dont elle est constamment menacée.

Or, il me semble qu'à moins que la Turquie ne soit prosternée aux pieds de la Russie par des malheurs et par la guerre (ce que l'Angleterre et la France ne pourraient permettre sans se déshonorer), aucune paix ne saurait être conclue entre les deux parties en lutte, si l'empereur de Russie ne consent à évacuer les principautés, à modifier ses demandes, et à renoncer à certaines stipulations de traités antérieurs, sur lesquelles

il fonde les prétentions qui ont donné lieu aux difficultés actuelles.

Pour amener l'empereur à ces concessions, il est nécessaire d'exercer sur lui une pression considérable; et le point où cette pression peut en ce moment le plus facilement se faire sentir, est la mer Noire et les pays adjacents.

Dans la mer Noire, les escadres anglaise, française et turque sont indubitablement supérieures à la flotte russe et capables de lui dicter la loi. Ce que je voudrais par conséquent recommander avec urgence, c'est ce que j'ai proposé il y a plusieurs mois au cabinet, à savoir : que le gouvernement et l'amiral russes à Sébastopol soient informés que, tant que les troupes russes occuperont les principautés ou maintiendront une position dans une partie quelconque du territoire turc, il ne sera permis à aucun navire russe de se montrer hors de leurs ports dans la mer Noire.

Vous direz peut-être que ce serait là un acte d'hostilité envers la Russie; mais il en est de même de la déclaration que nous avons déjà faite de la résolution où nous sommes de ne permettre à aucun navire russe de débarquer ou d'attaquer aucun point du territoire turc. La seule différence entre ces deux déclarations, c'est que celle déjà faite est incomplète et ne remplit pas le but, et que celle que je propose serait complète et suffisante. Si la flotte russe était enfermée dans le port de Sébastopol, il est probable que les Turcs pourraient faire en Asie une impression qui tendrait à faciliter la conclusion de la paix.

Quant aux conditions de la paix, il me semble que le seul arrangement qui pourrait fournir une garantie probable contre les dangers à venir dont les envahis-

sements de la Russie envers la Turquie menacent l'Europe, ainsi que contre les tentatives pour intervenir dans les affaires intérieures de l'empire turc, serait l'arrangement que j'ai souvent suggéré, c'est-à-dire que le traité à conclure entre la Russie et la Turquie fût un traité ordinaire de paix et d'amitié, de confins, de commerce et de protection mutuelle des sujets de l'une des parties dans le territoire de l'autre; et que toutes les stipulations nécessaires pour garantir les privilèges des principautés et de la Serbie, ainsi que pour la protection par le sultan de la religion chrétienne et de ses églises dans les domaines de l'empire ottoman, fussent contenues dans un traité entre le sultan et les cinq puissances. Grâce à un traité de cette nature, la Russie ne pourrait agir seule à l'égard de ces questions à propos desquelles elle a de temps à autre tenté de chercher querelle au sultan.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

. . . .

Lord Aberdeen répondit le 13 décembre à lord Palmerston :

« J'avoue que je ne suis pas préparé à adopter le mode que vous croyez le plus propre à rétablir la paix. » Il continuait ensuite en disant qu'il préférerait une déclaration de guerre ouverte à « la pression » que lord Palmerston proposait; mais, comme on venait d'effectuer l'union des quatre puissances par une déclaration portant que l'intégrité de l'empire turc était un objet d'intérêt général, il était à présumer que

des mesures seraient prises pour en assurer le maintien. Par conséquent, le recours à un acte d'hostilité directe semblait prématuré, quoique cela pût avoir lieu ultérieurement.

Lord Palmerston donna sa démission le 15. On a vu, dans le chapitre précédent, quel fut le motif immédiat qu'il en assigna (1). Mais le fait est, comme l'a dit M. Kinglake (*Histoire de la guerre de Crimée*), « qu'il était de ceux qui possédaient le don de lire dans le cœur d'une nation », et il sentait que le peuple anglais ne pardonnerait jamais au ministère qui ne ferait pas quelque acte décisif après le désastre de Sinope.

Pendant sa courte absence du pouvoir (qui dura environ dix jours), le cabinet prit la résolution d'envoyer la flotte dans la mer Noire avec instruction à l'amiral d'empêcher tout vaisseau russe de quitter le port. Lord Aberdeen, à la rentrée de lord Palmerston au pouvoir, lui écrivit :

Je suis heureux de voir que vous approuvez la récente décision du cabinet, prise pendant votre absence, relativement aux flottes anglaise et française, et je suis sûr que vous aurez vu avec plaisir que, même en votre absence, le gouvernement est dûment soucieux de préserver intacts les intérêts et la dignité du pays.

(1) Projet de réforme parlementaire proposé par lord John Russell.

. . . .

La guerre était maintenant régulièrement commencée, et dès le mois de juin lord Palmerston proposa au cabinet une descente en Crimée. Il insistait sur ce point que le siège de Sébastopol était l'objectif sur lequel les armées alliées devaient être dirigées. Il regardait l'occupation des principautés par les forces russes comme une garantie de la neutralité de l'Autriche, son alliance active avec l'ennemi étant considérée comme tout à fait possible si toute crainte de la présence permanente de la Russie sur le Danube était écartée. Il était donc fortement d'avis de laisser les Russes en tranquille jouissance de l'air pestilentiel de la Dobrudscha, et de passer de Varna au grand arsenal russe sur la mer Noire.

Le cabinet reconnut unanimement la force de ses arguments, quoique quelques-uns de ses membres eussent désiré l'ajournement d'une expédition de cette importance à la seconde année de la campagne. La difficulté était l'état encore incomplet de l'armée française, qui manquait d'hommes et de matériel.

Le mémorandum suivant, sur les mesures à prendre contre la Russie, fut envoyé à tous les membres du cabinet :

Carlton Gardens, 15 juin 1854.

« Des pourparlers ayant eu lieu mercredi chez sir Charles Wood entre quelques membres du cabinet

relativement aux points vers lesquels nos opérations devraient être dirigées dans la guerre contre la Russie, je désirerais soumettre au cabinet les observations suivantes.

« L'Angleterre et la France sont entrées en guerre avec une grande puissance ; elles ont fait de grands efforts, à grands frais et pour un objet important. Elles perdraient leur prestige aux yeux du monde si la guerre se terminait par un résultat mesquin.

« L'acte spécial et patent par lequel la Russie rompit la paix, fut l'invasion des principautés danubiennes ; mais l'objectif qui nous a fait prendre les armes serait très imparfaitement atteint, si le seul résultat de la guerre était l'évacuation de ces provinces par l'armée russe, quand même cette évacuation serait accompagnée d'une renonciation de la part de la Russie aux demandes qu'elle a faites à la Turquie. Une solution semblable serait un triomphe plutôt qu'une défaite pour la Russie.

« Elle dirait qu'elle avait défié la force navale et militaire de deux des plus grandes puissances du monde ; qu'elle leur avait résisté, que ces puissances avait été hors d'état de lui nuire, et qu'elle avait substantiellement gagné tout ce qu'elle demandait au premier moment, puisque le sultan avait fait lui-même pour ses sujets chrétiens ce qu'elle avait exigé. Nous n'aurions en ce cas aucune sécurité pour l'avenir, et dès qu'il se présenterait une occasion plus favorable, dès que l'Angleterre et la France se trouveraient désunies, elle s'élancerait de nouveau sur la Turquie et cette fois avec une meilleure chance de succès.

« Il semble donc absolument nécessaire que quelque grand coup soit porté à la puissance navale comme à

la vaste superficie territoriale de la Russie ; et si cela n'est pas fait dans le courant de cette année, les difficultés de l'accomplir augmenteront, et la réputation de l'Angleterre et de la France en souffriront considérablement.

« Les points où de pareils coups pourraient le mieux être frappés sont évidemment les possessions russes en Géorgie, en Circassie et en Crimée.

« L'expulsion des Russes de la Géorgie et de la Circassie devrait probablement être abandonnée aux Turcs et aux Circassiens, et l'on ne devrait négliger aucun effort pour réorganiser l'armée turque en Asie, en la plaçant sous les ordres d'officiers européens, de manière à la mettre en état de chasser les Russes de la Géorgie avant que la saison des opérations militaires ne soit expirée, et pour coopérer avec les Circassiens.

« Les troupes anglaises et françaises sont maintenant engagées jusqu'à un certain point à coopérer avec Omar-Pacha pour faire lever le siége de Silistrie.

« Si cela peut être accompli assez facilement pour laisser ensuite le temps d'opérer en Crimée, tant mieux; et, comme de raison, les troupes anglaises et françaises recevraient l'ordre de ne passer en aucun cas le Danube, car elles se trouveraient alors engagées dans les plaines insalubres de la Valachie.

« Mais j'avoue qu'il me semble que si l'armée combinée avait été prête à entreprendre la réduction de la Crimée et de Sévastopol, cet objet est tellement plus important que la défense temporaire des forteresses danubiennes, que j'aurais préféré que Silistrie et la ligne du Danube fussent abandonnées, et qu'Omar-Pacha eût reculé sur Schumla et Varna, même sur An-

drinople, et que l'armée alliée se fût dirigée de suite sur la Crimée.

« Les Russes ne pourraient retenir d'une manière permanente les forteresses danubiennes, et, s'ils s'avançaient vers le midi, ils seraient obligés d'y laisser des garnisons. Plus ils s'avanceraient ainsi vers le sud, plus ils éprouveraient des difficultés de toutes sortes, plus l'effectif de leur armée serait réduit, et plus facilement par conséquent ils seraient défaits dans la suite. Et plus le point où ils pourraient être défaits, serait méridional, plus leur défaite serait fatale.

« L'occupation des forteresses danubiennes par la Russie ne serait pour elle qu'un avantage temporaire et précaire. La prise de Sévastopol et la capture de la flotte russe de la mer Noire serait pour nous un avantage durable et important. Un succès pareil pèserait d'un poids immense sur la fortune de la guerre, et influencerait essentiellement les négociations pour la paix. Nous pourrions matériellement et immédiatement réduire notre dépense navale si la flotte russe de la mer Noire était détruite ou en notre possession; et, avec la Crimée et Sévastopol en main, nous pourrions dicter les conditions de la paix, quant à la position navale de la Russie dans la mer Noire.

« Il n'y a aucune bonne raison de croire que les Russes aient en ce moment plus de 40,000 hommes en Crimée, si même ils en ont autant; et si 25,000 Anglais et 35,000 Français pouvaient être débarqués dans la grande baie, au nord de Sévastopol, il y a peu de doute qu'ils fussent en mesure de prendre le fort sur la colline au nord de la rade de Sévastopol, et ils commanderaient alors la rade, la flotte et la ville.

« Cette entreprise n'empêcherait pas de prendre

Anapa et Poti cette année ; mais, même si cela était, il ne peut certainement y avoir de comparaison entre l'avantage de la prise de Sévastopol et la capture des forts sur la côte de la Circassie. La prise de Sévastopol et la capture ou la destruction de la flotte russe impliquent nécessairement la reddition des troupes qui forment la garnison de la place, ou leur évacuation de la Crimée par capitulation, et l'un ou l'autre de ces résultats serait un brillant fait d'armes pour les forces alliées. Anapa et Poti pourraient être réduits à loisir dans la suite et avec plus de facilité si Sévastopol était vaincu.

« Mais si l'attaque sur Sévastopol est ajournée jusqu'à l'année prochaine, le gouvernement russe aura le temps de fortifier la place et d'augmenter la garnison, et nous pourrions trouver l'entreprise bien plus difficile qu'elle ne l'aurait été cette année-ci.

« L'empereur Nicolas, pendant l'automne, l'hiver et le printemps, lèvera et instruira assez de recrues pour remplacer ses pertes de la campagne, et l'année prochaine nous aurions devant nous une armée renforcée et réorganisée, au lieu d'une armée épuisée et découragée par les opérations malheureuses de l'été. D'autre part, les troupes alliées sont maintenant fraîches, ardentes et prêtes à agir. Si elles doivent demeurer inactives jusqu'au printemps, leur santé peut s'en ressentir, leur esprit s'affaiblir ; leur cordialité et leur bonne entente peuvent être refroidies par les intrigues, les jalousies et les disputes, et l'opinion publique, qui maintenant en Angleterre et en France les appuie, et encourage les deux nations à faire les sacrifices nécessaires à la guerre, peut prendre un autre courant et les intéressés devenir fatigués d'une charge qui n'aura produit aucun résultat satisfaisant.

« Il me semble donc que le gouvernement français devrait être vivement sollicité de hâter le complément de son armée coopérative en Turquie, et que nous devrions combiner avec lui les arrangements nécessaires pour une attaque contre Sévastopol aussitôt que l'armée alliée serait en état de l'entreprendre.

« Il ne paraît pas probable que nous puissions accomplir rien qui soit de grande importance dans la Baltique, et pour cette raison il est d'autant plus désirable que nous puissions remporter quelque avantage réel et marqué dans la mer Noire.

« PALMERSTON. »

Et au ministre de la guerre il écrit sur le même sujet :

Brocket, 16 juin 1854.

Mon cher duc de Newcastle,

Vous m'avez dit hier au conseil que vous auriez désiré causer avec moi sur ce que l'on devait écrire à Raglan par le courrier qui doit partir avant notre prochain conseil; et, comme j'ai été obligé de quitter le conseil de bonne heure pour ne pas manquer le train qui devait me conduire ici, je vous envoie mon vote par écrit.

Il me semble que garder l'armée alliée en Bulgarie et opérer sur les bords du Danube, serait perdre du temps, dépenser des hommes et de l'argent et risquer notre prestige ministériel et national.

Rien de ce que nous pourrions effectuer de ce côté ne saurait produire un effet décisif sur la guerre, ni nous aider d'un pas vers l'acquisition de cette sécurité

future spécifiée par notre convention avec la France, comme une des conditions principales de la paix. Même si nous renvoyions les Russes de l'autre côté du Pruth, ce serait, comme disent les Français, « un coup d'épée dans l'eau », un avantage temporaire qui cesserait au moment où nous nous retirerions. Je douterais même de la sagesse d'une avance des Turcs au nord du Danube; ils ne devraient pas attacher trop d'importance à la ligne du Danube. Omar-Pacha a eu parfaitement raison de défendre le Danube et Silistrie aussi longtemps qu'il l'a pu, mais le dernier résultat ne m'eût pas semblé moins favorable s'il s'était enfin retiré à Schumla et Varna et même à Andrinople. Les difficultés augmenteraient à chaque jour de marche vers le midi, et leur position deviendrait de plus en plus sérieuse.

Notre seule chance d'amener la Russie à un accommodement est de l'y contraindre par des opérations offensives et non défensives. Nous devrions, nous et les Français, aller en Crimée et prendre Sévastopol dès que nos deux armées seront en état d'y aller. 60,000 hommes de troupes anglaises et françaises, avec les flottes en coopération, atteindraient ce but en six semaines après leur débarquement; et, si ce coup était accompagné d'opérations heureuses en Géorgie et en Circassie, nous pourrions jouir d'un joyeux Noël et d'un heureux commencement d'année (*a merry Christmas and a happy new year*).

Il n'y a pas le moindre danger de voir arriver les Russes à Constantinople. Les Turcs sont à même d'empêcher cela; mais, même s'ils ne le pouvaient pas, les Autrichiens seraient obligés de le faire par la force des circonstances. L'Autriche, comme à l'ordinaire, vient

de jouer un pauvre jeu. Lorsqu'elle a cru que les Russes pouvaient marcher en avant et qu'elle imaginait que l'Angleterre avait besoin de l'éperon, elle vantait sa détermination d'être active contre la Russie. Aussitôt qu'elle a trouvé nos troupes à Varna, elle a changé de ton, et, d'après une dépêche que Clarendon avait à la main hier, elle dit maintenant qu'elle n'entrera pas dans les principautés et qu'il faut que les Russes en soient chassés par les Turcs, les Anglais et les Français. Elle ne peut pas nous croire assez simples pour faire sa besogne pour elle ; mais le meilleur moyen de la forcer d'agir serait de faire partir nos troupes pour la Crimée. Voilà mon vote.

A vous sincèrement. PALMERSTON.

Le 29 juin, le duc de Newcastle envoya à lord Raglan l'ordre d'avancer immédiatement sur Sébastopol. Le 14 septembre, les armés alliées de l'Angleterre et de la France débarquèrent en Crimée et quelques jours après elles gagnèrent la bataille de l'Alma. Le 3 octobre arriva la nouvelle de la chute de Sébastopol. Pendant vingt-quatre heures, le public en général y ajouta foi. L'empereur des Français, même, l'annonça à ses troupes au camp d'Helfaut.

Le bruit de ce succès arracha à M. Gladstone l'aveu de l'heureuse initiative que lord Palmerston avait prise en désignant la Crimée comme le véritable point d'attaque pour l'armée alliée. — Dans une lettre du 4 octobre, il lui écrit :

« Mon intention en vous écrivant est de vous offrir des félicitations que je sens vous être spécialement dues, sur les grands évènements qui se passent en Crimée. Bien que nous devions nous réjouir par des considérations nationales de ces grands succès, et que la nation eût à en rendre grâce à la puissance suprême, cependant, en jetant les yeux sur les instruments qui ont produit ces résultats, je ne puis m'empêcher de vous renouveler les remerciements que je vous ai offerts à une époque antérieure pour l'insistance avec laquelle vous avez démontré, en dépit de toutes les opinions contraires, le devoir de concentrer nos corps au cœur et au véritable centre de la guerre, à Sévastopol. »

Au mois de novembre 1854, lord Palmerston se rendit à Paris avec lady Palmerston, dans le but d'avoir une entrevue avec l'empereur. Il écrivit à son frère :

« Nous avons dîné hier, Émilie et moi, à Saint-Cloud. Le dîner était magnifique et nos hôtes fort agréables, l'impératrice pleine d'animation et causant beaucoup. Plus on la regarde, plus on la trouve jolie. J'ai trouvé chez l'empereur et Drouyn de Lhuys d'excellentes opinions au sujet de la guerre, et agissant envers nous avec parfaite bonne foi, équité et franchise. »

En attendant, tout était loin de prospérer en Crimée, et le désappointement du public, en apprenant que Sébastopol n'avait pas été pris, augmenta son impatience. Une sorte de Némésis sembla s'at-

tacher à lord John Russell, et l'obligea à devenir l'organe du sentiment général, en désignant lord Palmerston comme l'homme du moment.

Dans une lettre adressée au premier ministre, lord John insista sur la nécessité d'un changement dans le département de la guerre, et démontra « la nécessité d'avoir là un homme qui, par son expérience des détails militaires, par la vigueur de son caractère et par son influence dans la Chambre des Communes, pût diriger les grandes opérations de la guerre avec autorité et succès ». « Il n'y a qu'un seul homme, » ajoutait-il, « appartenant au gouvernement qui réunisse tous ces avantages. Ma conclusion est donc qu'avant la réunion du Parlement, on devrait confier à lord Palmerston le département de la guerre. »

Lord Aberdeen, néanmoins, hésita à recommander ce changement à la reine, alléguant, avec justice, que quoiqu'un semblable arrangement eût pu être le meilleur, le duc de Newcastle avait cependant rempli ses devoirs avec trop d'habileté et d'honorabilité pour que son éloignement fût suffisamment justifié.

Après une courte session d'hiver, pendant laquelle on vota le bill de « l'Enrôlement étranger » (*Foreign enlistment bill*), le Parlement se rassembla de nouveau le 2 janvier 1855. Dans la première séance M. Roebuck annonça son intention de pro-

poser la nomination d'un comité d'enquête « pour s'informer de la condition de notre armée devant Sévastopol, et de la conduite des départements du gouvernement dont le devoir avait été de pourvoir aux besoins de cette armée ». Lord John Russell donna immédiatement sa démission. Écrivant à Lord Aberdeen, il dit : « Je ne sais pas comment on pourra résister à cette motion; mais, comme elle implique une censure du département de la guerre, avec lequel quelques-uns de mes collègues se trouvent en relations, il ne me reste qu'à offrir ma démission. » L'opinion de lord Palmerston à l'égard de cet évènement se trouve dans la lettre suivante adressée à lord John Russell :

Piccadilly, 24 janvier 1855.

Mon cher John Russell,

J'ai reçu votre lettre de ce matin avec beaucoup de regret, et je me sens obligé en toute franchise de vous dire que je trouve votre décision intempestive. Tout le monde avait prévu qu'à la réunion du Parlement, après Noël, une motion dans le genre de celle annoncée par Roebuck serait probablement faite, et, si vous étiez décidé à ne pas affronter une pareille motion, votre déclaration en ce sens, il y a quinze jours, eût rendu plus facile à vos collègues d'adopter la ligne de conduite qu'elle aurait pu leur dicter, soit de se ranger à vos vues par un nouvel arrangement dans les ministères, ou bien de céder le gouvernement d'une

façon honorable pour tous. A présent, vous donnerez à croire que vous êtes resté au pouvoir appuyant un système que vous désapprouviez, jusqu'à ce que l'annonce de la motion Roebuck soit venu vous renvoyer, et le gouvernement aura l'air de prononcer sa propre condamnation en évitant une discussion qu'il n'a pas osé affronter; en attendant, pour ce qui regarde le pays, l'action du pouvoir exécutif se trouvera paralysée pendant le moment critique d'une grande guerre, à la veille d'une négociation, et nous présenterons au monde le spectacle d'une désorganisation aussi triste parmi nos hommes politiques à l'intérieur que celle dont nos militaires ont fait preuve à l'extérieur. Mon opinion est que, si vous eussiez simplement renouvelé la proposition que vous avez faite avant Noël, un arrangement de cette nature aurait pu se faire; et il existe des arguments pratiques et constitutionnels par lesquels une motion telle que celle de Roebuck aurait pu être combattue sans faire violence aux opinions que vous pouvez entretenir quant au passé.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Les explications ministérielles qui eurent lieu dans la Chambre des Communes furent immédiatement suivies par la demande Roebuck d'un comité d'enquête. Abandonné par son *leader* reconnu, le cabinet Aberdeen trouva son meilleur défenseur dans l'homme pour lequel plus d'un parmi ses membres éprouvaient de la méfiance. Lord Palmerston, en s'avançant hardiment pour prendre sur

lui la tâche difficile d'appuyer une administration sur laquelle il n'exerçait qu'un contrôle fort limité, et qui, avant l'arrivée des désastres, avait négligé ses conseils, déclara qu'il reconnaissait parfaitement que la conduite de la guerre ne retombait pas uniquement sur le duc de Newcastle, mais sur le cabinet tout entier. Il n'hésita pas à avouer qu'il y avait eu quelques éléments malheureux dans la condition de notre armée, mais il en attribua la cause à l'inexpérience causée par de longues années de paix. Si la Chambre était d'opinion que le gouvernement ne méritait pas sa confiance, la conduite droite et courageuse à suivre était d'affermir cette proposition. Celle que l'on allait mettre en avant serait dangereuse et aurait à l'extérieur de grands inconvénients. Il espérait qu'une fois que la Chambre aurait décidé quels seraient les hommes auxquels les affaires publiques devaient être confiées, elle soutiendrait leur gouvernement et ne donnerait pas à penser en Europe que les institutions représentatives ne conviennent pas aux nations lorsqu'elles ont à affronter une grande crise.

Lorsque l'on vota sur la motion de M. Roebuck, elle passa à une majorité de 305 voix contre 148 (majorité contre le gouvernement, 157). Ce résultat inattendu étonna tellement la Chambre, qu'au lieu d'applaudissements on n'entendit de tous côtés que des rires ironiques.

Le 1er février, lord Palmerston annonça formellement à la Chambre des Communes la démission du ministère. Ainsi tomba le gouvernement de coalition de 1852, victime de la guerre qu'il avait lui-même déclarée.

CHAPITRE ONZIÈME

Lord Palmerston devient Premier Ministre. — Il s'occupe de l'état de l'armée. — Négociations à Vienne. — Les réformes pour la Turquie. — La conférence se dissout.

Lord Derby, ayant été appelé à former un gouvernement, rechercha immédiatement la coopération de lord Palmerston, en lui offrant la direction (*leadership*) de la Chambre des Communes, à laquelle M. Disraeli était prêt à renoncer en ce cas. Par son entremise on fit aussi des offres à M. Gladstone et à M. Sidney Herbert. Mais on verra par la lettre suivante que lord Palmerston déclina les propositions qui lui furent faites après avoir exposé les motifs pour lesquels il avait refusé de faire partie d'un gouvernement quelconque dans les circonstances actuelles où la direction des affaires étrangères ne resterait pas dans les mains de lord Clarendon :

144, Piccadilly, 31 janvier 1855.

Mon cher Derby,

Ayant mûrement réfléchi à la proposition que vous m'avez faite ce matin, je suis arrivé à la conclusion que

si je m'associais à votre gouvernement ainsi que vous me le proposez, je ne vous apporterais pas la force que vous voulez bien considérer comme le résultat probable de mon acceptation.

Néanmoins je croirai de mon devoir, dans l'état actuel des affaires, de donner, hors du ministère, mon appui à tout gouvernement qui mènera la guerre avec énergie et vigueur, et qui, dans la direction de nos relations étrangères, soutiendra la dignité et les intérêts du pays et maintiendra intactes les alliances qui ont été formées.

J'ai fait à Gladstone et à Sidney Herbert la communication que vous désiriez que je leur fisse, mais il m'a semblé qu'il vaudrait mieux que vous leur écrivissiez vous-même.

Mon cher Derby,
A vous sincèrement,

PALMERSTON.

Sur la réception de cette lettre, lord Derby se retira, et la reine commença par envoyer chercher lord John Russell, en lui signifiant que ce serait pour elle un sujet de satisfaction si lord Palmerston pouvait entrer dans un nouveau ministère. Lord Palmerston s'empressa d'acquiescer à ce désir de la reine; mais plusieurs whigs refusèrent péremptoirement, et parmi eux lord Clarendon. Lord John Russell renonça par conséquent à la commission dont la reine l'avait chargé, et dans la lettre qu'il écrivit à lord Palmerston pour lui faire part de cette résolution, il ajoute : Je n'ai qu'à vous remercier de

la promptitude que vous avez montrée à consentir à m'aider dans la formation d'un gouvernement. Si la reine vous chargeait de cette difficile mais honorable tâche, j'espère que vous réussirez; et si vous parvenez à former un ministère, je suis prêt à vous fournir tout l'appui dont je suis capable.

Lord Palmerston répondit :

Mon cher John Russell,

Je vous remercie de votre lettre, que je reçois à l'instant. Je crois que, tout bien considéré, la ligne que vous avez adoptée est la meilleure. Les évènements qui ont amené l'état actuel des choses étaient trop récents pour que les sentiments personnels pussent s'apaiser assez pour vous permettre de réussir dans la tâche dont la reine vous a chargé. D'autre part, faire un arrangement imparfait n'eût été avantageux ni pour vous, ni pour le pays. Je suis touché de ce que vous me dites relativement à la possibilité que la reine songe à me confier de former un gouvernement; si cela arrivait, je me hâterais, comme de raison, de me mettre en communication avec vous.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Cette « possibilité » était ce que, pendant ces négociations, chacun prévoyait et considérait comme une nécessité. Lord Palmerston fut chargé en effet de reprendre la tâche abandonnée par lord Derby et lord John Russell, et il la remplit avec succès.

Il annonce l'évènement à son frère dans les termes suivants :

Downing street, 15 février 1855.

Mon cher William,

Quod Divûm optanti promittere nemo
Auderet, volvenda dies, en! attulit ultro.

Il y a un mois, si quelqu'un m'avait demandé quel était l'évènement que je regardais comme le moins probable, j'aurais répondu : « Que je devienne premier ministre ». Aberdeen était là, Derby était à la tête de l'un des grands partis, John Russell chef de l'autre. Et cependant, dans un espace de dix jours, ils ont tous plié comme des pailles au vent, et me voilà vous écrivant de Downing Street, comme premier lord de la Trésorerie.

Le fait est qu'Aberdeen et Newcastle ne passaient plus dans l'opinion publique pour des hommes d'État à la hauteur des circonstances actuelles. Derby était convaincu de l'incapacité de la plus grande portion des hommes de son parti et de leur inaptitude à gouverner; John Russell, par la façon dont il a abandonné subitement le gouvernement, a tellement perdu de son prestige, pour le moment, que je me suis trouvé le seul de ses amis politiques en état de consentir à servir sous lui. Je n'ai pas pu lui refuser parce qu'il m'a dit que de ma réponse dépendait la tentative qu'il faisait de former un gouvernement. Si j'avais refusé, et s'il avait renoncé à son entreprise, on aurait attribué mon refus à mon ambition personnelle. D'ailleurs il a rompu avec le dernier gouvernement parce que le département de la guerre ne m'avait pas été donné, et il eût été in-

grat de ma part de refuser de l'aider. Il est cependant curieux que le même homme qui m'a renvoyé, avec si peu de façon, il y a trois ans, comme n'étant pas propre à être ministre des affaires étrangères, ait aujourd'hui mis un ministère en déroute parce que je n'y étais pas chargé du poste qu'il regardait comme le plus important de tous dans l'état où sont les affaires.

Je crois que notre ministère réussira. J'ai derrière moi l'opinion du pays tout entier, et n'ai sujet de me plaindre d'aucun manque de cordialité ni de confiance de la part de la cour.

Comme Aberdeen est devenu impossible, je suis, pour le moment « l'inévitable ». Nous envoyons John Russell négocier à Vienne. Ceci servira à prouver que nous sommes sincères dans notre désir de paix et dans notre détermination d'obtenir des conditions satisfaisantes. Je n'ai pas beaucoup de foi dans la sincérité de la Russie, quoique l'on prétende que l'empereur Nicolas est très poussé par plusieurs de son entourage à faire la paix aussitôt qu'il le pourra. Mais il faut que nous insistions pour qu'il ne garde qu'un très petit nombre de vaisseaux de guerre dans la mer Noire, peut-être pas plus de quatre. Une telle condition sera pour lui dure à avaler, surtout n'ayant pu jusqu'à présent lui prendre sa flotte. Il faut aussi que nous demandions la destruction des fortifications de Sévastopol, quoique nous ne devions pas insister sur ce point comme une condition *sine quâ non*, à moins que nous ne prenions la place et ne détruisions les forts nous-mêmes. Mais nous verrons bientôt si nous devons avoir la paix ou la guerre; en attendant, nous faisons nos préparatifs comme s'il ne pouvait être question de la paix.

Vous pouvez assurer le roi de Naples, si vous le voyez, que nous désirons reprendre avec Naples l'attitude amicale et les relations mutuelles qui ont existé du temps de quelques-uns de ses ancêtres, mais que cela est impossible s'il ne change pas de politique à l'intérieur et au dehors.

Nous ne prétendons rien lui dicter sur l'un ou l'autre point, mais nous devons lui dire à quelles conditions il peut s'assurer notre bon vouloir. Or, le cours des évènements semble démontrer que le bon vouloir de l'Angleterre est de quelque importance même pour les États aussi éloignés de nos rivages que l'est Naples.

Je m'attends à être assez fort au Parlement, pendant quelque temps au moins, et je crois que, la session une fois finie, il faudra le dissoudre.

Nous aurons derrière nous bien des mécontents, parce que les whigs en masse sont fâchés que les peelites se soient ralliés à moi, et qu'ils occupent les places qu'eux-mêmes espéraient obtenir ; mais, si les peelites ne m'eussent pas appuyé, nous n'en n'aurions pas moins eu la même bande de mécontents, seulement avec cette différence qu'elle aurait été formée d'hommes beaucoup plus capables. Aberdeen et Newcastle se sont conduits de la façon la plus honorable en persuadant à leurs amis de rester dans le gouvernement, mais je m'aperçois que le groupe des peelites cherche toujours à former une petite section à part.

A vous affectueusement.

PALMERSTON.

Un des peelites les plus marquants ayant hésité à accepter l'offre que l'on lui faisait de se joindre

au gouvernement, lord Palmerston, devinant sa pensée, lui écrivit la lettre suivante :

Pour parler clairement et franchement, vous vous méfiez de mes vues et de mes intentions, et vous croyez que je suis capable de continuer la guerre sans nécessité, et en poursuivant un but déraisonnable en lui-même et auquel on ne saurait atteindre avec les moyens dont nous disposons, ou bien qui ne vaut pas les sacrifices nécessaires pour y parvenir. En ceci vous me jugez mal. Si, par un coup de baguette, je pouvais produire sur la carte du monde les changements que je désirerais, je suis convaincu que j'en ferais qui conduiraient bien plus sûrement que beaucoup de ceux qui existent maintenant, au progrès de la civilisation, ainsi qu'au bonheur et au bien-être de l'humanité; mais je ne suis pas assez dépourvu de bon sens pour méconnaître l'inégalité de ce but avec les moyens employés pour l'obtenir, et pour ne pas voir que l'on doit renoncer à l'un là où les autres répugnent ; et lorsque ces moyens à employer pour parvenir à un but quelconque sont les trésors et le sang d'une grande nation, ceux qui sont responsables de ce sang et de ces trésors doivent bien peser la valeur des choses qu'ils poursuivent et se rappeler que, s'ils négligent la juste proportion entre le but et les moyens, le bon sens du peuple dont ils dirigent les affaires, interviendra bientôt pour corriger leurs erreurs, et pour leur faire rendre un compte sévère des maux dont ils auraient été la cause (6 février 1855).

Je cite ici une lettre de lord Palmerston à lord Aberdeen qui sert de témoignage à la conduite pa-

triotique de ce dernier dans des circonstances qui devaient être pénibles pour lui :

Piccadilly, 12 février 1855.

Mon cher Aberdeen,

J'ai passé hier à votre porte, et regretté beaucoup de ne pas vous avoir trouvé. Je tenais à vous dire combien j'ai à vous remercier de votre généreuse conduite, et des efforts bienveillants et énergiques que vous avez faits pour écarter les difficultés que j'avais éprouvées d'abord dans ma tentative pour reconstituer le ministère de manière à y faire entrer tous les éléments de force possibles à rassembler dans les circonstances actuelles. Je sais fort bien que sans votre aide on n'aurait pu réaliser cette désirable et importante combinaison.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Le cabinet réorganisé ne perdit pas un instant pour réparer les fautes dont avait tant souffert notre armée en Crimée. Lord Palmerston, en annonçant à la Chambre des Communes la formation de son gouvernement, exposa en même temps quelques-unes de ses nouvelles mesures administratives. L'office de secrétaire à la guerre devait être réuni à celui de secrétaire d'État dans la personne de lord Panmure ; un bill serait immédiatement présenté pour l'enrôlement d'hommes plus âgés pour

un temps restreint; l'Amirauté formerait un bureau spécial pour la surintendance du service des transports; enfin une commission sanitaire serait envoyée en Crimée et une autre, placée sous les ordres de sir John Mac-Neil, serait chargée de surveiller le commissariat. Je citerai la lettre de lord Palmerston au commandant en chef de l'armée, lord Raglan, pour l'installation de la commission sanitaire.

Downing street, 22 février 1855.

Mon cher lord Raglan,

Cette lettre vous sera remise par le docteur Sutherland, chef de la commission sanitaire, composée de lui-même, du docteur Gavin et de M. Rawlinson, que nous avons envoyés pour mettre les hôpitaux, le port et le camp dans une condition plus salubre que celle d'aujourd'hui. Je vous prie de leur prêter toute l'assistance et tout l'appui qui dépendent de vous. Ils seront probablement arrêtés et entravés par les médecins de l'armée qui sont chargés des arrangements du port et du nettoyage du camp. Leur mission sera tournée en ridicule, et leurs recommandations mises de côté, si elles ne sont pas imposées par l'exercice péremptoire de votre autorité.

Je dois donc vous prier d'exercer cette autorité de la façon la plus rigoureuse afin d'opérer immédiatement les changements qu'ils pourront avoir à recommander; car de là dépendent la santé et la vie de centaines, que dis-je? de milliers d'hommes. On ne peut guère

s'attendre à ce que des officiers ou des médecins dont toutes les heures sont prises par leurs urgentes occupations de chaque jour, puissent donner leur attention ou leur temps à des choses qui ont été depuis des années l'objet particulier des pensées et des travaux des commissaires.

Mais l'intervention d'experts en ce genre est hautement réclamée. L'hôpital de Scutari est devenu un foyer de contagion, et, si l'on ne prend pas de précautions avant que l'ardeur du soleil commence à se faire sentir, votre camp deviendra un vaste foyer de maladies pestilentielles. J'espère que cette commission arrivera à temps pour empêcher beaucoup de mal; en tout cas, il n'y a pas une heure à perdre après leur arrivée pour mettre à exécution les mesures de précaution et les améliorations qu'ils pourront recommander.

Mon cher lord Raglan,

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Cependant l'impatience patriotique d'un certain nombre de politiques ambitieux était telle, qu'ils ne surent pas attendre. Une semaine ne s'était pas écoulée, que M. Layard appela de nouveau l'attention sur l'état de l'armée, et, dans un discours décidément hostile à l'administration de lord Palmerston, il proposa qu'à l'imitation de la Convention révolutionnaire de France, la Chambre envoyât quelques-uns de ses membres pour juger les coupables. En réponse à cette proposition, lord Palmerston, au milieu des rires de l'auditoire, insinue

qu'il serait peut-être agréable à la Chambre de prendre l'honorable orateur au mot et d'ajouter à sa mesure proposée l'ordre pour lui et ses adhérents de se rendre sur-le-champ en Crimée et d'y demeurer jusqu'à la fin de la session.

La mort de l'empereur Nicolas et l'alliance active de la Sardaigne avec les puissances occidentales semblèrent deux évènements propres à agir favorablement dans le sens de la paix sur les négociations qu'on venait de reprendre à Vienne. Lord John Russell, qui se rendit à la conférence comme représentant de l'Angleterre, reçut pour instruction de travailler à faire admettre la Turquie dans la grande famille européenne. Pour atteindre complètement ce but, il lui fallait absolument insister sur certains points essentiels. Ces points étaient inclus sous les quatre chefs suivants : les Principautés, la libre navigation du Danube, la prépondérance russe dans la mer Noire, et l'indépendance de la Porte.

Lord Palmerston envoya, à cet égard, des instructions particulières à lord John Russell :

Piccadilly, 28 mars 1855.

Mon cher John Russell,

D'après ce que vous avez écrit à Clarendon officiellement et en particulier, je crains qu'il n'y ait pas encore à espérer que le nouvel empereur de Russie consente aux conditions qui pourraient seules nous offrir une

garantie pour l'avenir. Quelques personnes ici nous applaudiraient, peut-être, de faire la paix à n'importe quelles conditions; mais la masse de la nation verrait bien vite à travers le mince voile avec lequel nous aurions tenté de déguiser le complet insuccès de nos efforts pour atteindre le but que nous avions en vue lorsque nous avons entrepris la guerre, et nous serions frappés de la condamnation générale que nous aurions si justement méritée.

Les agents autrichiens, prussiens et russes font sonner bien haut l'importance extrême des concessions faites par la Russie en acceptant les quatre points comme base de négociations; mais la valeur et l'effet pratique de ces concessions dépendra nécessairement de la manière dont ces quatre points seront développés et définis, ainsi que des projets de Gortschakoff et de Prokesch. Ces concessions tant vantées seraient réduites peut-être à rien. De ces quatre points, les plus importants sont le premier et le troisième; le second déclare un principe qui n'est nullement nouveau, et qui a toujours été admis par la Russie elle-même, quoique, en pratique, elle ait toujours trouvé moyen d'en éviter l'exécution. Quant au quatrième point, la Russie a senti que ce n'était que l'abandon d'une prétention qu'elle ne pouvait soutenir par la force des armes, lorsque l'Angleterre et la France étaient résolues à appuyer la Turquie; et l'acquiescement défini par l'acceptation russe de ce quatrième point ne lui enlève aucun moyen d'agression pour l'avenir contre la Turquie, quoiqu'elle sauve celle-ci d'une source de grande faiblesse interne. Mais sa prétention ne pouvait être mise en avant tant que la Turquie était appuyée par l'Angleterre et la France.

Le premier point est très-important en ce que le but que les alliés ont voulu atteindre en l'imposant est d'affranchir les Principautés de l'intervention étrangère, et de les attacher plus intimement au sultan, tandis qu'en même temps on leur garantirait leur « self-government », les privilèges de religion, d'administration intérieure et de commerce qui sont nécessaires à leur bien-être et à leur prospérité. Pour cela, il est clair que leur constitution doit être améliorée et rendue plus libérale, que leur prince doit être nommé par le Sultan à la seule condition d'être choisi parmi ses sujets chrétiens; que la constitution, qui devrait reposer sur un système représentatif soit « octroyée » par le souverain, confirmée solennellement par lui et communiquée aussi par lui aux puissances contractantes. Un semblable arrangement paraîtrait une garantie suffisante, considérant que ces deux provinces n'ont jamais prétendu que le Sultan ait tenté d'empiéter sur leurs privilèges ou d'attenter à leurs libertés. Le seul danger contre lequel il est essentiel de se prémunir est le retour de cette ingérence d'une puissance étrangère dans les affaires intérieures des provinces, et ces occupations militaires de ces deux provinces qui ont amené les conflits entre les États de l'Europe.

Or, les manœuvres de Gortschakoff et de Prokesch, loin de conduire au but que nous avons en vue, auraient pour effet de river les fers par lesquels la Russie a tenté d'enchaîner les Principautés, en les serrant davantage et en ajoutant à leur poids, grâce à la coopération de l'Autriche, avec la sanction formelle et l'approbation de l'Angleterre et de la France.

Le jeu perfide de l'Autriche et de la Russie est manifeste et palpable. Elles proposent à l'Angleterre et à

la France les arrangements les moins acceptables sur le premier, le second et le quatrième point. Elles disent à l'Angleterre et à la France, ou du moins l'Autriche a fait croire à ces deux puissances, qu'il serait nécessaire qu'elles accédassent à ces conditions peu acceptables, afin de s'assurer sa coopération à l'égard du troisième point, le plus important de tous pour les puissances occidentales. Et quel serait le résultat? Celui qui suit tous les marchés de ce genre contractés avec Sa Majesté infernale; nous aurions payé le prix sans avoir obtenu la chose que nous voulions acheter. Il est évident que l'Autriche compte nous jeter par-dessus bord, quant au troisième point; et, si cela doit arriver, plus tôt nous serons détrompés sur ses intentions et mieux cela vaudra.

Les propositions qu'elle a substituées aux nôtres pour une étroite limitation de la flotte russe dans la mer Noire sont, comme vous dites, illusoires. L'ouverture des détroits serait un danger permanent pour le Sultan, sans aucun avantage équivalent, mais au contraire avec des inconvénients probables pour l'Angleterre et la France. Le maintien par nous et par la France de flottes permanentes dans la mer Noire, afin de contre-balancer la flotte de la Russie, est simplement *une mauvaise plaisanterie*. La stipulation que la Russie n'aurait pas une plus grande flotte que celle qu'elle a maintenant, même en supposant que les vaisseaux submergés n'entreraient pas en ligne de compte, la laisserait encore avec une force navale trop puissante. D'ailleurs, il faut se rappeler qu'il est facile de construire des bateaux à vapeur, qui, bien que non armés pour le moment, peuvent facilement être convertis en vaisseaux de guerre. Le plan de neutralité de

Drouyn serait admissible s'il ne s'agissait que de la mer Noire et de la mer d'Azof; mais, en ce cas même, ce serait aussi peu acceptable pour la Russie que nos propres propositions. Le fait est que nous sommes au milieu d'une bataille et que notre adversaire semble déterminé à tenter le sort des armes, quoiqu'il soit manifestement de son intérêt de ne pas le faire. Probablement le nouveau czar trouverait plus difficile pour lui de céder que ce ne l'eût été pour son père. Néanmoins je présume que, d'ici à quelques jours, les affaires prendront une nouvelle tournure. Drouyn arrive ici demain, en route pour Vienne, où il va pour rendre Bourqueney un peu plus raide. Nous marchons assez bien à la Chambre des Communes, et l'on s'y conduit très-bien envers le gouvernement.

J'ai pris pour moi les affaires courantes des colonies afin de me mettre un peu au fait de ce département, et puis, parce que j'ai cru que c'était un poids trop lourd pour la santé de Georges Grey. Je ne lui ai cependant pas fait connaître ce dernier motif, m'en tenant au premier.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Tant qu'on put croire qu'il restait une chance de voir sortir la paix des négociations de Vienne, lord Palmerston s'occupa des réformes qu'il serait convenable en ce cas de demander au Sultan. On a déjà cité des lettres qui démontrent avec quelle persévérance lord Palmerston s'efforçait de convaincre les Turcs que l'égalité parfaite entre les chrétiens et les mahométans était le seul moyen

par lequel l'empire ottoman pourrait se fortifier d'une manière permanente. Dans la lettre suivante il résume les mesures qu'il se disposait à presser les Turcs d'adopter :

14 mai 1855.

Ce qui reste à faire en faveur des chrétiens me semble devoir être, généralement parlant, ceci :

(*a*) Les déclarer admissibles au service militaire par enrôlement volontaire et aux plus hauts grades de l'armée au choix ;

(*b*) Les admettre à témoigner non-seulement au civil, mais au criminel ;

(*c*) Établir des tribunaux mixtes composés d'un égal nombre de juges chrétiens et de juges musulmans, dans tous les cas où les intéressés appartiendront à des religions différentes ;

(*d*) Placer un officier chrétien comme assesseur auprès de chaque gouverneur de province, lorsque ce gouverneur est un mahométan : ledit assesseur étant d'un rang convenable et libre d'en appeler à Constantinople de tout acte injuste, oppresseur ou vénal du gouverneur ;

(*e*) L'éligibilité des chrétiens à toutes les places de l'administration soit à Constantinople soit dans les provinces, et une application pratique de cette règle par la nomination immédiate de chrétiens à des postes de confiance civils et militaires ;

(*f*) L'abolition complète du système actuel par lequel les charges publiques, à Constantinople et dans les province, sont achetées, vendues ou données à des hommes

incapables et indignes pour une somme d'argent payée ou promise. De tels hommes deviennent des tyrans dans leurs fonctions, soit par leur incapacité, soit par leurs mauvaises passions, soit par le désir de récupérer l'argent qu'ils ont donné pour obtenir leur place.

Il devrait y avoir non-seulement entière et complète tolérance des cultes non-musulmans, mais abolition de toute punition pour les conversions des musulmans faites soit par des nationaux, soit par des étrangers.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

C'eût été là un programme très-complet d'émancipation civile et religieuse, si l'on avait pu trouver les instruments pour le faire exécuter honnêtement et complètement. Mais on ne trouve jamais d'instruments honnêtes et complets sous un despotisme anssi avilissant et corrupteur que celui du gouvernement turc. L'abîme d'insouciance criminelle et de dépravation où descend ce despotisme est dépeint dans le mémorandum suivant de lord Palmerston. On y voit notamment que le tout premier emprunt contracté par le gouvernement turc, au beau milieu de la guerre, dans le but de fournir aux exigences de la lutte de vie et de mort dans laquelle il était engagé, était en train d'être, de propos délibéré, dissipé par le souverain avec des favoris, dans des dépenses de luxe personnel, tandis que la

forteresse de Kars et ses braves défenseurs étaient abandonnés à leur sort.

N'aurions-nous pas pleinement le droit de dire au gouvernement turc que nous n'avancerons plus rien sur l'emprunt que nous avons garanti, tant que l'on n'aura pas cessé ces extravagantes prodigalités ? Nous ne pourrons pas justifier devant le Parlement la responsabilité pécuniaire que nous avons encourue pour assister le gouvernement turc, s'il se trouve que notre garantie n'a servi qu'à des dépenses personnelles et privées. Le paiement des troupes turques est arriéré. On nous dit que les approvisionnements du commissariat sont arrêtés faute d'argent. Kars et sa vaillante armée sont perdus, parce que le gouvernement turc ne leur a fourni ni paie, ni provisions, ni munitions de guerre. Et, pendant cette crise, lorsque le sentiment du devoir aurait dû amener le sultan à se priver lui-même afin de trouver de l'argent pour défendre son trône et son empire, il se livre à des extravagances en réparant et en construisant des palais, et en augmentant du double la somme ordinairement consacrée à ses dépenses personnelles et aux subventions allouées aux membres de sa famille. Ceci est scandaleux.

PALMERSTON.

16 décembre 1855.

Tandis que se passaient ces choses, la conférence se sépara sans arriver à aucun résultat, la Russie ayant refusé d'accepter les bornes qu'on cherchait à mettre à ses forces navales dans la mer Noire.

Pendant ces négociations, lord Palmerston avait quelque peine à maintenir notre allié dans ses résolutions. La guerre n'avait jamais été aussi populaire en France qu'elle l'était en Angleterre ; les Français semblaient trop disposés à accepter des conditions que les Anglais regardaient comme insuffisantes. Dans la lettre suivante, l'empereur des Français est pressé de ne pas laisser une diplomatie astucieuse lui ravir les fruits de la victoire. Le ministère anglais venait d'obtenir une grande majorité dans la Chambre des Communes sur la motion de M. d'Israëli exprimant « le mécontentement du langage ambigu et de la conduite incertaine du gouvernement de Sa Majesté ».

Londres, 28 mai 1856.

Sire,

Votre Majesté a daigné me permettre de lui exprimer de temps en temps ma pensée dans des occasions importantes. J'ose donc vous faire observer que la proposition que nous fait l'Autriche de prononcer dans la conférence de Vienne le mot « limitation » n'est qu'un piège qu'on nous tend.

Le principe de limitation n'a aucune valeur pour nous; tout dépend du chiffre. La Russie pourrait bien accepter le principe sans que nous fussions pour cela plus près d'une paix sûre et honorable. Par une telle acceptation, la Russie nous entraînerait dans un dédale de négociations qui amolliraient les esprits en France, en Angle-

terre, en Allemagne, partout, même en Crimée ; car ces négociations oiseuses et illusoires empêcheraient de mener énergiquement la guerre, et ne nous aideraient pas à faire la paix. La position de la France et de l'Angleterre n'est-elle pas simple et claire? Nous avons fait à la Russie des propositions qu'on ne peut critiquer qu'en les déclarant trop libérales envers notre ennemi. Ces propositions, la Russie les a rejetées avec fierté, on pourrait même dire, avec insolence. Qu'avons-nous à faire donc, excepté de nous mettre à obtenir des succès par la guerre? Pourquoi nous humilier en faisant de nouvelles propositions à la Russie, et en quittant le terrain où nous nous étions placés? Ce terrain n'est pas le principe de limitation, mais une limitation définie et suffisante à nos yeux pour parer aux dangers de l'avenir.

Je sens bien que nous n'avons pas le droit de soumettre à Votre Majesté des considérations puisées dans notre situation intérieure, mais peut-être Votre Majesté me permettra-t-elle de remarquer que le gouvernement anglais vient de remporter une grande victoire parlementaire ; nous avons eu à la Chambre des Communes, vendredi soir, une majorité de cent voix : et contre quelle attaque? Contre l'accusation que nous nous occupions d'une négociation inutile et peu honorable, tandis que nous devions nous occuper uniquement de remporter des succès dans la guerre. La Chambre a compris, d'après les explications que nous lui avons données, que les négociations étaient suspendues « *sine die* » et que la guerre se poursuivait avec vigueur. Si après cela nous nous trouvions replongés dans le labyrinthe de Vienne, seulement et uniquement pour faciliter à l'Autriche le moyen de faire une communica-

tion à Francfort, j'en craindrais les suites chez nous. On nous dit chaque semaine : « Il ne faut pas que l'Autriche nous échappe, » mais nous ne la tenons pas encore; et jamais nous ne la tiendrons, tant que nous ne nous serons pas montrés les plus forts.

Victorieux en Crimée, nous commanderons l'amitié, peut-être même l'épée, de l'Autriche; manquant de succès en Crimée, nous n'aurons pas même sa plume. Voici le poste important d'Ienikalè qui est tombé entre nos mains, voilà Anapa qui va suivre la même destinée, en peu de semaines nous serons maîtres de Sébastopol et de la force navale des Russes; ne permettons donc plus à la diplomatie de nous ravir les grands et importants avantages que nous sommes sur le point de recueillir.

J'ai l'honneur, etc.

PALMERSTON.

La cour et les ministres de Napoléon étaient fort mêlés à des spéculations et à des affaires de bourse, et c'était par les spéculateurs que le cri de « la paix à tout prix » était poussé Le comte de Persigny raconte à lord Palmerston que chaque fois que l'Empereur recevait des réponses anglaises contraires à ses propositions pacifiques, il souriait toujours et disait : « Après tout, les Anglais ont raison. »

La dernière séance de la conférence eut lieu le 26 avril. Lord John Russell, qui avait favorisé à Vienne les propositions autrichiennes pour la paix, revint en Angleterre pour trouver le cabinet peu

disposé à les accepter. Sa première pensée fut d'envoyer sa démission, imitant par là l'exemple de M. Drouyn de Lhuys, le ministre de France qui avait également donné son assentiment aux propositions du comte Buol. Mais, cédant aux représentations de ses collègues, il resta dans le ministère jusqu'au mois de juillet, où sir E. Lytton ayant annoncé une motion dans la Chambre des Communes visant directement sa conduite à Vienne, il délivra le ministère de l'embarras naturel d'une semblable attaque en se retirant de l'administration. Non-seulement tous les partisans du gouvernement, mais presque tous ses membres n'ayant pas place au conseil, étaient d'avis que cette conclusion était devenue nécessaire.

Pendant toute la session, l'opposition et les radicaux ne cessèrent de diriger un feu incessant contre le banc des ministres, feu partant de points différents, mais se concentrant vers le même but. L'opposition voulait faire croire au pays que le ministère négligeait son honneur et son prestige, et était trop disposé à faire la paix à tout prix ; l'école de Manchester, d'autre part, prenant pour texte l'attitude de lord John Russell à Vienne, s'étendait sur la folie et sur l'iniquité de la guerre. Lord Palmerston, presque tout seul, résista avec succès à toutes ces attaques. Il avait pour lui la confiance du pays, qui voyait dans son caractère ce

mélange de fermeté et de modération exigé par les circonstances. Il toucha la note juste du sentiment public lorsque, dans le débat du 7 août, il rappela ce qui avait été allégué relativement à l'assentiment donné par l'ambassadeur turc aux propositions de la conférence de Vienne que les cabinets anglais et français avaient subséquemment rejetées, et affirma que l'objet de la guerre était d'une nature trop étendue pour dépendre de la décision du seul gouvernement turc. La protection de la Turquie était un moyen pour atteindre un but ultérieur ; derrière la protection de la Turquie se trouvait la question majeure, à savoir, la répression de l'avide ambition de la Russie, et de ses plans d'extinction de la liberté politique et commerciale. Les gouvernements de France et d'Angleterre avaient un intérêt aussi grand et même plus grand que celui de la Turquie dans les conditions posées pour la future paix de l'Europe.

Le Parlement fut prorogé le 14 août, et le message des lords, à cet effet, vint interrompre lord Palmerston tandis qu'il appuyait les exhortations de sir de Lacy Evans en faveur de l'adoption de mesures militaires les plus vigoureuses.

Le premier ministre, en effet, était infatigable dans son attention aux détails de la campagne. La lettre suivante, parmi plusieurs autres, montre les soins qu'il prit et les connaissances qu'il déploya :

Piccadilly, 10 juin 1855.

Mon cher Panmure(1),

Voilà d'excellentes nouvelles de la mer d'Azof. La destruction des magasins et des vivres dans les villes riveraines doit sérieusement entraver l'armée russe en Crimée. Mais je suis très-peiné du rapport sur la santé des Sardes, et je vous recommande vivement de presser Raglan, aujourd'hui même, par le télégraphe, de transférer le camp sarde dans quelque autre endroit plus salubre.

L'existence de maladies, telles que celles que le télégraphe mentionne, doit être l'effet de quelque cause locale; je suis aussi sûr que si j'étais présent, que ces Sardes ont été placés dans quelque endroit malsain, duquel ils doivent être retirés sans perdre un jour. Nos quartiers-maîtres généraux ne donnent jamais une pensée à l'insalubrité des situations, et ils sont pour la plupart totalement ignorants des principes sanitaires d'après lesquels un emplacement doit être choisi ou évité. Si Raglan consultait le docteur Sutherland sur cette matière, je suis convaincu qu'il en recevrait d'excellents avis. En tout cas, il faut que ces hommes soient retirés *immédiatement* d'où ils sont, et l'on ne devrait admettre aucune excuse d'arrangements militaires pour prétexte de retard. Comme le choléra paraît augmenter parmi les troupes, je vous conseille d'envoyer chercher le médecin dont je vous parle, et qui vous fournira d'excellentes indications pour le traitement de la maladie et le moyen d'administrer avec

(1) Ministre de la guerre.

plus de succès l'acide sulfurique, qui paraît maintenant être le meilleur remède, et qui, pris à temps, manque rarement d'arrêter l'attaque.

Il nous manque 40,000 hommes sur le nombre voté par le Parlement; nous n'aurons pas l'ombre d'une excuse, si nous n'employons pas tous les moyens possibles, et si nous n'appelons tout ce que nous pourrons pour compléter les forces militaires que le Parlement a autorisées. Tâchons donc d'avoir autant d'Allemands et de Suisses que cela sera possible; faisons venir des hommes de Halifax; enrôlons des Italiens; et augmentons immédiatement notre prime à l'intérieur sans augmenter notre étalon. Ne nous laissons arrêter par aucun préjugé professionnel, départemental, officiel ou routinier. Il faut nous mettre au-dessus de tous ces obstacles et de toutes ces difficultés. La seule réponse à donner à l'opposition sur ce terrain, c'est : Il *faut* que la chose se fasse; il nous *faut* des troupes. La guerre ne peut pas être faite sans soldats. Nous en avons demandé un certain nombre au Parlement, et déclaré que ce nombre est nécessaire; nous nous déshonorons si nous ne faisons tous nos efforts pour l'atteindre. Nous avançons dans le mois de juin, et il n'y a pas un moment à perdre.

Envoyez-moi, je vous prie, le général Ashburton avant qu'il ne parte pour Paris, afin que je puisse causer avec lui des questions qu'il aura à discuter de temps en temps avec le gouvernement français, selon ses instructions.

N'oubliez pas d'apprendre aux gens de notre commissariat dans la mer Noire qu'il y a de grands approvisionnements de bétail pour consommation et de chevaux de selle ou de trait à tirer du pays qui longe le

rivage oriental de la mer d'Azof, d'où ces animaux pourraient être amenés au port de Taman, non loin du détroit de Kertch, pour être de là transportés le long de la côte jusqu'à Balaclava.

Il serait bien aussi de diriger leur attention sur le promontoire ou l'île, appelée Krafrnoi, dans la baie de Pérékop, que l'on dit abonder en moutons et en foin. Cela se trouve au nord-ouest de la côte de Crimée.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Les bons résultats de la nouvelle énergie inspirée aux autorités militaires ne tardèrent pas à se manifester. Dans un discours à Melbourne, pendant l'automne, lord Palmerston put dire que les hôpitaux en Crimée étaient enfin dans une condition admirable et pouvaient presque servir de modèles aux hôpitaux de Londres. Les troupes jouissaient de tous les conforts compatibles avec une campagne militaire, et étaient en aussi bonne condition que si elles étaient dans leurs quartiers en temps de paix en Angleterre.

C'est ainsi que l'Angleterre, comme elle en a l'habitude, profitait d'une rude expérience pour se fortifier, même pendant la lutte, et pour se mettre graduellement au niveau de ses alliés par le développement de ses ressources latentes.

Avec la décroissance chaque jour plus sensible des dangers qui accompagnent la guerre, lord Pal-

merston prévoyait l'approche des dangers de la diplomatie. Il écrit à son frère :

Piccadilly, 25 août 1855.

Mon cher William,

Je suis retenu pour le moment en ville, mais j'espère bien aller dans la première semaine de septembre, à Broadlands, d'où je reviendrais une fois par semaine à Londres pour les affaires relatives à la conduite de la guerre. De ce côté-là, les choses ont bonne apparence. Notre bombardement de Sweaborg et notre succès en repoussant les Russes seront suivis, je l'espère, de la prise de Sébastopol et de leur expulsion de la Crimée. Un danger surgira alors, — danger de la paix, et non danger de la guerre. L'Autriche tentera de nouveau de nous attirer dans des négociations pour une paix insuffisante, et nous n'aurons pas encore obtenu ces succès décisifs qui nous donneraient le droit d'insister sur des conditions qui mettront un frein pour l'avenir à l'ambition de la Russie.

Il faut que je tâche de conduire la bataille des négociations aussi bien que celle de la guerre, et heureusement l'esprit de la nation britannique me soutiendra. Que je voudrais pouvoir compter avec la même confiance sur la ferme détermination des Français !

Il faut que l'insulte faite par le roi Bomba à la légation anglaise à Naples, c'est-à-dire à l'Angleterre, soit suffisamment réparée. Comme Clarendon est à Paris, rien ne peut être fait avant son retour et la réunion du cabinet ; mais j'ai écrit à Clarendon pour lui dire que, selon moi, nous devrions insister sur le ren-

voi immédiat de Massa (1) et exiger la promesse qu'il ne sera jamais plus employé comme fonctionnaire public. Je ne voudrais faire cette demande que lorsque notre escadre de réserve qui maintenant accompagne la reine, mais qui sera de retour mardi, et qui consiste en trois vaisseaux de ligne, aura jeté l'ancre dans la baie de Naples, en face du palais du roi, et aura embarqué la légation et le consul; — je voudrais alors qu'une embarcation fût envoyée à terre, demandant que, dans deux heures, une réponse soit envoyée par le roi, laquelle réponse déclarerait que Massa est renvoyé : donnant une demi-heure pour porter la lettre, une demi-heure pour recevoir la réponse, et une heure pour l'écrire.

Cependant nous verrons quelle sera la décision du cabinet, lorsqu'il se réunira.

A vous affectueusement.

PALMERSTON.

Le roi de Naples avait joué un rôle fort peu bienveillant pendant notre guerre avec la Russie. Il avait interdit dans toute l'étendue de son territoire la vente des chevaux, mulets ou autres approvisionnements à des agents anglais. Il céda, dans l'affaire du ministre de la police, dès qu'il apprit notre succès à Sébastopol, dont la nouvelle lui arriva immédiatement après la date de cette lettre.

(1) Le ministre de la police à Naples.

CHAPITRE DOUZIÈME

Reprise des négociations. — La paix est signée. — Déclaration de Paris. — Discussions à l'égard de l'exécution du traité. — Mésintellligence avec les États-Unis. — Mort de Sir William Temple. — L'Égypte. — Les affaires de Perse.

La nouvelle de la chute de Sébastopol parvint à Londres dans le mois de septembre. L'Autriche, qui n'avait jamais cessé ses efforts pour amener un accommodement, les renouvela alors plus vivement que jamais et trouva la France plus disposée à céder à son influence que l'Angleterre. L'empereur des Français fut assailli de tous côtés par un *feu d'enfer* d'intrigues russes et autrichiennes qui s'efforçaient d'ébranler sa résolution et de le pousser à quelque acte de faiblesse. Un acte de cette sorte qu'il fut sur le point de commettre, et dont il fallut toutes les persuasions de l'Angleterre pour le détourner, fut le rappel de Crimée d'un nombre considérable de ses troupes.

Le cabinet autrichien et celui de France se méprenaient cependant infiniment en supposant que nous allions nous abandonner aveuglément dans les

mains de nos alliés sans faire usage de nos propres droits et de notre propre jugement. Le 21 novembre, lord Palmerston écrivit en ces termes au comte de Persigny, ambassadeur de France à Londres :

Piccadilly, 21 novembre 1855.

Mon cher comte,

D'après notre constitution et notre régime parlementaire, le pouvoir exécutif ne doit jamais faire une démarche aussi importante que celle dont il s'agit, sans avoir des pièces officielles à produire au Parlement, afin d'être à même d'expliquer clairement ce qui a été proposé à l'Angleterre, par quels motifs la proposition a été appuyée, et quelles ont été les raisons qui ont conseillé son adoption.

Mais, jusqu'à présent, nous n'avons rien de tout cela. Il y a eu à Vienne une négociation à laquelle nous n'avons pas pris part ; on a signé, du moins paraphé, un protocole pour nous, mais sans nous ; on nous communique confidentiellement ce protocole paraphé, à prendre ou à laisser, en nous disant qu'il faut ou le rejeter ou l'accepter immédiatement, bon ou mauvais, sans en discuter la rédaction et les détails.

Cette manière d'agir dans une affaire aussi grave ne nous convient pas. Nous souhaitons nous conformer aux désirs de l'Empereur, mais il faut que nous soyons en règle vis-à-vis de notre Parlement, et nous ne pouvons pas souscrire à une proposition de paix qui doit être faite en notre nom à la Russie, sans que nous soyons entièrement d'accord et sur la forme et sur la substance d'une telle proposition. Il est donc indispen-

sable que nous ayons une proposition par écrit, dont nous puissions bien examiner la rédaction, avant de pouvoir donner à l'Autriche l'autorisation qu'elle nous demande, de parler à la Russie en notre nom.

Je dis parler en notre nom, parce que l'Autriche doit s'approprier la démarche qu'elle voudrait faire à Pétersbourg; elle se propose de dire qu'elle sait d'avance que sa proposition serait adoptée par la France et l'Angleterre, si elle venait à être acceptée par la Russie.

La nation anglaise serait enchantée d'une bonne paix qui assurât les objets de la guerre; mais, plutôt que d'être entraînée à signer une paix à des conditions insuffisantes, elle préférerait continuer la guerre sans autre allié que la Turquie, et elle se sent tout à fait en état d'en soutenir le fardeau et de se tirer ainsi d'affaire. Soumettez, je vous prie, ces observations à Walewsky.

Mille amitiés.

PALMERSTON (1).

Ces observations n'étaient pas inutiles, parce que le comte Buol avait déjà persuadé à la France de favoriser la proposition qu'il faisait que les arrangements de la mer Noire fussent contenus dans un traité séparé ontre la Russie et la Turquie. Quatre jours après cette lettre, le comte de Persigny vint à Downing street pour presser l'acquiescement à cet arrangement, mais il rencontra un refus absolu.

(1) Cette lettre est écrite en français par lord Palmerston.

Nous devons demeurer fermes, écrivait lord Palmerston à lord Clarendon (le 26 novembre 1855), dans notre résolution d'avoir les stipulations relatives à la mer Noire insérées dans le traité à conclure entre la Russie et tous les belligérants. Je vois d'ici comme je serais hué dans la Chambre des Communes, si je me levais pour dire que nous avions consenti à un arrangement imparfait et peu satisfaisant sur un des points les plus importants de toute l'affaire, afin de faire personnellement plaisir au comte Buol ou pour sauver l'*amour-propre* de la Russie. Je ferais mieux d'accepter d'avance les Chiltern Hundreds (1).

Vers la fin de l'année, lorsque l'hiver avait amené la cessation des hostilités, le comte Buol proposa, au nom de l'Autriche, quatre points nouveaux qui, en substance, étaient presque les mêmes que les quatre premiers. Le troisième, sur lequel les négociations avaient été rompues, portait qu'aucune flotte ni aucune station navale d'un pays quelconque ne fussent permises dans la mer Noire.

Le 16 janvier 1856, le czar accepta ces propositions comme bases des négociations d'un traité de

(1) Les membres de la Chambre des Communes ne peuvent pas résigner le mandat qui leur est confié, mais on tourne cette difficulté en leur conférant, lorsqu'ils le désirent, le titre d'intendant des *Chiltern Hundreds*, des manoirs de Northsea, Hempholme, ou autres sinécures que la couronne réserve à cet effet. C. de Franqueville, *les Institutions de l'Angleterre*, liv. I, chap. III, p. 142.

paix. Sir Hamilton Seymour était alors notre ambassadeur à Vienne. Il était un des membres les plus capables de notre diplomatie, et lord Palmerston sentait qu'il pouvait lui parler avec fierté en réponse à la pression autrichienne sans courir le risque de commettre aucune imprudence.

94, Piccadilly, 24 janvier 1856.

Mon cher Seymour,

La déclaration que Buol vous a faite l'autre soir était ce qu'en bon anglais nous appellerions « impertinente ». Heureusement, nous ne sommes pas encore réduits à ce point qu'un ministre d'Autriche nous ordonne de signer un traité sans hésitation et sans conditions. Cependant voilà ce que le cabinet de Vienne nous presse de faire! Mais, vraiment, il faut que notre ami Buol ait eu la tête tournée par ses succès à Saint-Pétersbourg, et ait oublié entièrement à qui il adressait un pareil langage, Il devrait se rappeler que c'est lui-même qui s'est constitué médiateur, et que personne ne l'a nommé juge, arbitre ou dictateur. Il peut être parfaitement sûr que nous n'en ferons rien. Nous ne signerons pas sans savoir ce que nous signons. Nous ne signerons pas à moins d'être pleinement informés de ce à quoi on pourra nous demander de mettre nos noms. Dites-le-lui, je vous prie, et ajoutez confidentiellement de ma part, avec mes compliments et l'expression de mes meilleurs sentiments, que nous lui sommes néanmoins très-sincèrement obligés de la conduite amicale et ferme dont il a fait preuve dans d'autres

circonstances récentes où nous avons accepté, avec l'addition de nos propres propositions supplémentaires, l'arrangement qu'il nous proposait, parce que nous avons senti qu'il contenait tout ce que, dans l'état actuel des choses, nous avions le droit d'exiger de la Russie, sujet, comme de raison, aux demandes ultérieures comprises dans le cinquième article, et que cet article nous autorise à faire.

Mais c'est plutôt la Russie que les alliés qui devrait, sur ces points, lui être reconnaissante de ses bons offices, parce que nous sommes persuadés que, si la guerre continue, les résultats d'une autre campagne nous permettront, d'ici un an, d'obtenir de la Russie de bien meilleures conditions que celles que nous voulons bien accepter maintenant.

Nous connaissons l'épuisement, la pression intérieure, les difficultés et la détresse de la Russie aussi bien que le comte Buol; mais nous connaissons mieux que lui nos propres ressources et notre propre force. Il peut cependant se tenir pour assuré que nous n'avons aucun désir de continuer la guerre en vue de ce que nous pourrions faire pendant une autre année, si nous pouvons obtenir la paix à des conditions que nous regardons comme absolument nécessaires et essentielles; mais nous sommes préparés à continuer la guerre si ces conditions ne peuvent être obtenues. La nation anglaise est unanime à cet égard. Je dis unanime, car je ne puis compter Cobden, Bright et C° pour quelque chose; et quand même le gouvernement ne serait pas retenu dans la droite ligne par la conscience de son devoir envers le public, le sentiment profond qui règne dans le pays tout entier nous empêcherait de nous en écarter. Priez donc le comte Buol de ré-

server ses menaces pour d'autres, et de ne pas les envoyer ici.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Le 1er février, les représentants des cinq puissances signèrent un protocole par lequel il fut établi qu'un congrès pour la discussion du traité de paix se réunirait à Paris.

Lord Clarendon s'y rendit comme plénipotentiaire de la Grande-Bretagne, secondé par lord Cowley, ambassadeur résident. Pendant les séances de ce congrès, lord Palmerston demeura en constante communication avec lui, s'occupant des moindres détails avec une activité infatigable. Mais la tache n'était pas facile. Les Russes, quoique vaincus, n'étaient pas disposés à céder d'un pouce à moins d'une nécessité absolue, et les Français étaient trop désireux de la paix pour qu'on pût espérer compter beaucoup sur leur coopération. L'Empereur lui-même était influencé par les nombreuses relations que le comte Walewski avait en Russie. L'Empereur était épouvanté par le récit journalier des privations endurées par son armée en Crimée, et en même temps absorbé par la satisfaction que lui causait la naissance de son héritier, qu'il tenait à faire baptiser au milieu des réjouissances de la paix. Il ne pensait, par conséquent, qu'à la manière dont il pourrait « faire le généreux » envers le

czar qu'il aurait désiré se concilier maintenant que sa position en Europe était assurée. Au milieu de tous ces motifs secrets, de toutes ces menées tortueuses, le gouvernement anglais avait à manœuvrer, à se frayer sa route, cédant parfois sur des détails de médiocre importance, mais s'attachant fermement aux conditions principales qui avaient été posées relativement à la paix. En cela il réussit, et le 30 mars le traité de Paris fut signé.

Quelques jours plus tard, les plénipotentiaires signèrent une déclaration sur le droit maritime.

Au commencement des hostilités, la Grande-Bretagne avait tacitement abandonné ses anciennes doctrines relativement aux neutres, doctrines qu'elle n'aurait pu expliquer qu'en mettant tout le monde contre elle. Il était évident qu'elles ne pouvaient plus être ressuscitées et que les concessions que l'Angleterre avait une fois faites ne pouvaient plus être retirées. Lorsque, par conséquent, le président du congrès, au nom de son gouvernement, suggéra au plénipotentiaire anglais que ce serait « un acte d'humanité bienveillante de la part du congrès de proclamer perpétuels les principes d'après lesquels la guerre avait été conduite à cet égard, en y ajoutant l'abolition de la course », lord Clarendon en référa à son gouvernement, et, avec l'approbation de la reine et du cabinet tout entier, déclara l'assentiment des plénipotentiaires britan-

niques à la proposition, ajoutant comme condition nécessaire « que la déclaration ne serait obligatoire qu'entre les puissances qui y ont ou qui y auront accédé ». Cette clause ainsi que d'autres modifications furent faites à la déclaration avant d'être finalement adoptée.

Le 5 mai, une discussion fort animée et longue eut lieu dans la Chambre des Communes sur le traité de paix. Le second jour de cette discussion, lord Palmerston fit un discours qui dura depuis minuit jusqu'à deux heures et demie du matin, et défendit les actes du gouvernement. Le lendemain il proposa un vote de remerciements à l'armée et à la marine.

Ainsi finit la guerre de Crimée, guerre qui, bien que regrettée encore par beaucoup de gens à cause de l'incapacité qu'ont montrée les Turcs à profiter du répit qu'elle leur procura, était certainement, en soi, juste et nécessaire. L'arrogance et la soif de dominer des Russes reçurent alors un échec salutaire, tout temporaire qu'il ait été. Si la guerre eût continué pendant encore quelques mois, ils eussent été punis bien plus sévèrement encore. Les plans proposés aux alliés pour la campagne suivante comprenaient des opérations en Circassie et en Finlande ; les Anglais commandant en chef dans le midi, les Français dans le nord, il était possible que le résultat amenât la restitution de la Finlande à la

Suède, à la Perse celle de ses provinces perdues, et l'indépendance de la Circassie.

Des difficultés surgirent bientôt relativement à l'exécution de quelques-uns des articles du traité de Paris. On avait envoyé un officier turc prendre possession de l'île des Serpents à l'embouchure du Danube, et l'on y arbora le drapeau turc. Bientôt après un détachement de sept soldats de la marine russe, commandé par un lieutenant, débarqua dans l'île et l'occupa. Le gouvernement russe refusa de retirer ses soldats sous prétexte que la question de l'occupation devait être décidée par une conférence à Paris. Sur quoi l'amiral anglais fit stationner un vaisseau devant l'île avec l'ordre d'empêcher par la force, si cela était nécessaire, toute tentative d'augmenter la force russe qui s'y trouvait. L'affaire en resta là jusqu'à la fin de l'année.

Un autre point de discussion s'éleva relativement à un endroit marqué sur la carte : Bolgrad. Le traité disait que la nouvelle frontière entre la Russie et la Turquie européenne passerait « au sud de Bolgrad ». Lorsque les commissaires se réunirent pour en faire la démarcation, ils s'aperçurent que le véritable Bolgrad était situé beaucoup plus vers le sud que le Bolgrad indiqué sur les cartes de la conférence. Ils ne purent donc se mettre d'accord, et la question, de même que celle de l'île des Serpents, fut remise à une nouvelle conférence.

Dans le mémorandum suivant, lord Palmerston raconte sa première entrevue avec le nouvel ambassadeur russe à Londres, et ce qu'il lui dit à cette occasion relativement aux deux points en litige :

Piccadilly, 12 août 1856.

Le comte Creptowitch s'est rendu chez moi ce matin à onze heures et demie, ainsi qu'il avait été convenu. Il a débuté par l'expression du plaisir qu'il éprouvait à renouveler connaissance avec moi. A quoi j'ai répondu dans les mêmes termes. Après un peu de conversation préliminaire sur ce terrain, j'ai dit que je regrettais qu'à notre première entrevue, après la reprise des relations diplomatiques entre les deux gouvernements, j'eusse à entrer dans une série de griefs. « Eh bien, dit-il, faites-les-moi savoir : quels sont-ils ? » J'ai répondu que je regrettais d'avoir à dire que, depuis la conclusion du traité de paix, le gouvernement russe avait agi d'une manière qui ne répondait pas à ses engagements ; que, dans quelques cas, il les avait rompus, que, dans d'autres, il avait essayé de les éluder. Le traité spécifiait distinctement que la forteresse et le district de Kars seraient restitués à la Turquie ; et, contrairement à cet engagement, la citadelle avait été démolie, et la force russe qui l'occupait, augmentée. Le traité dit qu'une portion de la Bessarabie serait restituée à la Turquie, et qu'à dater de la ratification du traité ce territoire appartenait de droit à la Turquie. Or, au mépris de cette stipulation, les Russes ont détruit les fortifications d'Ismaïl et de Reni. Ici le comte Crepowitch m'in-

terrompit avec beaucoup d'impatience. Il dit que cela était fait et que, à tort ou à raison, il était inutile de revenir sur des évènements passés ; que nous ne devions regarder que l'avenir. Je lui dis que j'étais d'une tout autre opinion et que ces points avaient, comme j'allais le lui expliquer, une portée considérable pour l'avenir ; qu'il fallait que je lui dise amplement et clairement ce que je pensais là-dessus, et que c'était pour cela que je l'avais prié de passer chez moi, et que, s'il ne voulait pas m'écouter, il ferait bien de retourner à Pétersbourg. Ensuite je repris : J'ai dit que non-seulement ces choses étaient en contradiction directe avec le traité, mais tout à fait indignes d'une grande puissance comme la Russie. Si la Russie avait pu obtenir au congrès de Paris des stipulations à l'effet d'obtenir qu'il n'y aurait point d'ouvrages défensifs à Kars et pas de fortifications à Ismaïl et à Reni, et que ces deux frontières fussent laissées ouvertes aux attaques futures de la Russie, — attaques préméditées, du moins sa conduite nous porterait à le croire, quoique je ne lui demandasse pas de l'admettre,—si de telles stipulations, lui ai-je dit, avaient été obtenues, j'aurais compris l'importance que la Russie y eût attachée et certainement elles valaient la peine d'une lutte dans la conférence ; mais, comme aucune stipulation de ce genre n'est intervenue, le seul effet de la démolition de Kars, d'Ismaïl et de Reni serait de causer de la dépense et de la peine aux Turcs pour reconstruire ces ouvrages, et le résultat probable c'est qu'ils seraient reconstruits sur un meilleur plan. Cela n'a donc été qu'une ébullition de mauvaise humeur et de vengeance qu'on pourrait appeler puérile. J'ai dit cependant que nous apprenions avec plaisir qu'une partie de ce grief était sur le point de cesser, et que

Kars et son territoire devaient être évacués sans retard par les Russes.

L'autre point dont j'avais à me plaindre était la tentative faite pour prendre possession de l'île des Serpents. Lorsque la limite orientale et occidentale entre la Russie et la Turquie d'Europe passait au sud de cette île, cette île appartenait naturellement à la Russie; mais, maintenant que la ligne de démarcation orientale et occidentale doit passer beaucoup au nord de l'île, l'île doit naturellement appartenir à la Turquie. J'ai remarqué que l'île n'avait aucune valeur intrinsèque comme territoire, et que sa seule valeur était due à son phare qui est un guide pour les vaisseaux qui se dirigent vers les bouches du Danube, et que, pour cette même raison, elle doit appartenir aux puissances auxquelles ces bouches appartiennent. J'ai dit que le phare servant pour le Danube pouvait également servir pour Odessa; et que, puisque nous en étions sur ce point, j'observerais, en passant, que nous avons été informés que le détachement russe qui a débarqué pour prendre possession de l'île, y ayant trouvé une force supérieure de Turcs, avait essayé de les induire à trahir leur devoir, à s'en aller et à abandonner l'île aux Russes ou à déserter et à entrer à leur service. Le comte Creptowitch sembla admettre la force de cette raison, à savoir qu'avec la nouvelle ligne de délimitation dans ces parages, l'île des Serpents devait entrer dans les limites turques.

Je passai alors à la Bessarabie. Je lui dis que l'empereur de Russie avait formellement accepté la proposition de Vienne, fixant la nouvelle délimitation entre la Russie et la Moldavie par une ligne partant d'un point au nord du Pruth et suivant les montagnes qui

s'étendent dans la direction sud-est et aboutissent au lac Salsyk ; qu'à Paris, par pure déférence pour l'empereur de Russie, les alliés, animés du désir de ne rien exiger qui n'eût une valeur politique réelle, avaient consenti à une modification considérable de cette ligne en faveur de la Russie ; que cependant cette nouvelle ligne était clairement définie par le traité ; qu'elle devait partir d'un point de la côte de la mer Noire au-delà du lac Bourna-Sola, rejoindre la route d'Ackermann et suivre cette route jusqu'à la rivière Yalpouk, laissant la ville de Bolgrad au nord de la frontière ; qu'au congrès on avait produit une carte sur laquelle on avait désigné une ville portant le nom de Tabor ou de Bolgrad, indiquée comme étant la ville au sud de laquelle devait courir la ligne de démarcation et entre laquelle et le lac Yalpouk il existe un espace suffisant pour tirer la ligne en question. Mais, ai-je ajouté, lorsque les commissaires arrivèrent sur les lieux, les Russes leur décochèrent une nouvelle Bolgrad, laquelle se trouve beaucoup plus au sud de la Bolgrad de la conférence, et tellement proche du lac Yalpouk, qu'il n'y a pas d'espace entre la ville et le lac pour tirer une ligne de délimitation. J'ai dit que c'était là une indigne supercherie qu'il était impossible d'admettre, et que l'ancienne Bolgrad, qui était la ville entendue par le congrès, devait être la Bolgrad au sud de laquelle la frontière devait passer. Le comte Creptowitch a dit que de fait la nouvelle Bolgrad est la vraie ville, l'ancienne n'étant qu'un village ruiné et abandonné ; mais il admit néanmoins que c'était l'ancienne Bolgrad et non pas la nouvelle qui devait être regardée comme la Bolgrad du traité.

J'ai dit que nous avions encore à nous plaindre d'un

autre procédé des commissaires russes : d'abord, que la commission avait établi qu'en premier lieu elle parcourrait toute la ligne en plantant des jalons en chemin pour ensuite l'examiner en détail ; que sur une grande portion de la ligne tous étaient convenus ; et nos commissaires avaient proposé que l'on plaçât des jalons sur ces points convenus, laissant les autres, sur lesquels il y avait des divergences, à être marqués dans la suite lorsque l'on se serait mis d'accord ; qu'à cela les Russes ont fait des objections et qu'ils veulent tout tenir en suspens jusqu'à ce que tout soit décidé. J'ai dit qu'en agissant ainsi, la saison des opérations serait perdue ; que l'hiver arriverait avant que la frontière ne soit définie ; et qu'est-ce qui en résulterait? Les Russes n'évacueraient pas le territoire qu'ils doivent céder, parce que la ligne de démarcation ne serait pas arrêtée et définie ; les Autrichiens ne sortiraient pas des principautés, parce que les Russes n'étaient pas sortis de la partie de la Bessarabie qu'ils doivent céder ; et que probablement notre flotte ne quitterait pas la mer Noire parce que le traité n'est pas exécuté. Cet état de choses sera contraire au traité ; mais la faute en sera aux Russes de même que la responsabilité, et c'est ce que nous aurons à dire lorsque le parlement se réunira. Le comte Creptowitch a dit que ces délais étaient la faute des agents subalternes, et non pas celle du gouvernement qui désirait un arrangement final. J'ai dit que cela pouvait être, mais que ce n'était pas à nous de donner des ordres à ces agents subalternes russes, tandis que le gouvernement russe le pouvait ; et, comme ce gouvernement est absolu, il peut exiger que ses ordres soient exécutés et que, par conséquent, nous devons rendre ce gouvernement responsable de la con-

duite de ses agents. Cependant le comte Creptowitch m'a assuré, dans les termes les plus positifs, que ces affaires seraient promptement arrangées et d'une manière satisfaisante. J'ai dit que j'espérais qu'il en serait ainsi et que de cette façon toutes les difficultés qui restent seraient surmontées ; que la nouvelle que Kars serait immédiatement restitué aux Turcs nous avait délivrés de l'embarras que nous éprouvions quant à l'envoi de lord Granville à Moscou, et que, si les autres points étaient bien arrangés, nous reprendrions nos anciennes relations d'amitié cordiale avec la Russie ; que nous sommes une nation pratique et simple, regardant aux choses et non aux mots ; et que les petites attentions et les flatteries que l'on nous disait que les Russes prodiguaient en ce moment aux Français et dont le succès était douteux, n'auraient aucun effet sur nous ; qu'il paraissait que le prince Gortschakoff avait exprimé quelque surprise à lord Granville de ce que l'Angleterre eût à elle seule pris dans la mer Noire une mesure qui se rapportait à un traité auquel l'Angleterre ne formait qu'une partie entre plusieurs autres parties contractantes ; mais que le prince Gortschakoff ne devra pas s'étonner de nous voir continuer à agir de même que lui, toutes les fois que l'occasion s'en présentera, parce que nous trouvons que nous avons le droit de le faire et que nous savons que nous en avons le pouvoir.

J'ai dit que le baron Brunow m'avait maintes fois répété que l'Angleterre et la Russie suivent des principes différents en matière de gouvernement. La Russie a pour idéal un pouvoir despotique, l'Angleterre un gouvernement constitutionnel ; mais que néanmoins les deux pays ont de grands intérêts en commun, avec

lesquels les différences abstraites et théoriques d'opinion n'ont aucun rapport direct, et que tant que l'Angleterre et la Russie ne se trouveront pas en collision relativement aux affaires de la Turquie ou de la Perse, il n'y a aucune raison pour elles de ne pas agir de concert sur bien des points importants. J'ai dit que j'espérais que la Russie resterait fidèle à ses engagements envers la Turquie, et qu'en ce cas il n'y aurait aucune divergence, et que, quant à la Perse, la Russie avait fait pendant la guerre ce qu'elle avait fait en Amérique, et ce qu'elle avait parfaitement le droit de faire, c'est-à-dire de susciter à l'Angleterre autant d'embarras et d'hostilité qu'il était en son pouvoir de lui en créer; que ses instruments cependant étaient devenus ou deviendront ses victimes; que la Russie avait fait perdre au général Pierce toute chance d'être réélu par suite de la conduite qu'elle lui avait persuadé de tenir envers l'Angleterre; et quant à la Perse, quoique nous ayons jusqu'à présent montré beaucoup de patience, le moment approchait où le gouvernement persan aurait quelques raisons de regretter sa conduite envers nous, si, dans l'intervalle, cette conduite n'était pas changée et pleinement réparée. J'ai remarqué que le comte Creptowitch n'a guère essayé de nier ce que je disais à l'égard de l'action de la Russie en Amérique et en Perse. J'ai dit, et il s'est vivement joint à moi dans ce désir, que nous désirions sincèrement oublier le passé pour ne nous rappeler que nos anciennes bonnes relations; que, quant à lui-même personnellement, il était malheureux qu'un temps aussi long se fût écoulé entre sa nomination et son arrivée, parce que cela n'a pu être considéré que comme un manque de respect envers la reine, non pas de sa part à lui mais de la part

de son gouvernement; qu'en général, lorsqu'un ministre étranger arrive pendant le séjour de la reine à Osborne, ce ministre est invité par le secrétaire d'État pour les affaires étrangères à l'accompagner à Osborne pour avoir le plus tôt possible une audience de Sa Majesté; mais que, dans le cas où il se trouvait, cet usage ne serait pas observé; et qu'ayant montré si peu d'empressement à rendre ses hommages à la reine, on ne pouvait recommander à Sa Majeeté d'en mettre à le recevoir, et qu'il ne peut avoir son audience qu'après le retour de la reine à Londres.

Nous nous sommes quittés avec beaucoup de cordialité, en nous faisant mille questions de part et d'autre sur nos amis mutuels anglais et russes.

La France ne se montra pas aussi prête à nous seconder à la table des conférences que sur le champ de bataille. Lord Palmerston parle franchement à l'ambassadeur de France:

94, Piccadilly, 10 septembre 1856.

Mon cher Walewski,

L'amitié sincère qui a depuis si longtemps existé entre nous, et la franchise qui a toujours caractérisé nos relations, m'encouragent à vous écrire ces quelques lignes sur les questions très-importantes qui se discutent maintenant entre nos deux gouvernements, et je vous engage à y donner votre sérieuse attention et à ne pas croire que ce sont des choses dont on peut disposer légèrement. Ce n'est qu'une nécessité absolue qui a amené la Russie à accepter l'ultimatum que l'Au-

triche lui a proposé comme base de traité de paix. La ruse est toujours la ressource de la faiblesse, et, depuis le jour où la Russie a accepté l'ultimatum *purement et simplement*, elle n'a fait que mettre en œuvre toutes les ruses imaginables pour se soustraire à l'exécution de l'engagement qu'elle avait pris. Vous savez mieux que moi tout ce qu'elle a fait dans ce but au congrès de Paris. Sur certains points elle n'a pas réussi; sur d'autres, grâce au soutien qu'elle a reçu de la part de la France, elle n'a réussi que trop bien, et elle a obtenu une grande diminution de la cession que l'empereur de Russie s'était engagé à faire en Bessarabie.

Malgré, cependant, tous les efforts des plénipotentiaires russes, nous avons conclu un traité de paix qui nous assure suffisamment les objets de la guerre, pourvu toujours que ce traité soit fidèlement exécuté et loyalement observé. Mais ce traité, la Russie l'exécute-t-elle avec fidélité ? Pas du tout. Depuis l'échange des ratifications, elle a montré partout et en tout une insigne mauvaise foi. Elle a violé la lettre même du traité en détruisant la forteresse de Kars. Elle a agi de la manière la plus déloyale, pour ne pas me servir d'une expression plus forte, en démolissant les fortifications d'Ismaïl et de Kilia, et, je suis fâché de le dire, elle s'est appuyée à ce sujet sur une sanction secrète qu'elle prétend avoir reçu du gouvernement français. Mais tout ceci c'est du passé, un passé cependant que nous ne devons jamais oublier, parce que le passé sert de clef à l'avenir. Maintenant elle nous suscite deux questions d'une importance grande et pratique. Elle a voulu saisir l'île des Serpents qui commande les bouches du Danube, et elle voudrait conserver la nouvelle ville de

Bolgrad qui lui donnerait les moyens de commander la navigation de ce fleuve.

Quant à la première prétention, c'est purement et simplement une tentative d'agression contre la Turquie qui nous montre que la Russie n'a pas changé de système; qu'elle n'a aucunement abandonné la politique envahissante contre la Turquie et que ce n'a pas été sans de bonnes raisons que nous avons conclu le traité du 15 avril. Cette prétention est inadmissible, et, tant que l'Angleterre a un bâtiment de guerre, la Russie n'y réussira jamais. La seconde prétention de substituer à la Bolgrad de la carte, dont le congrès s'est servi pour tracer la frontière entre la Russie et la Turquie, cette nouvelle ville de Bolgrad dont le congrès n'a jamais eu connaissance, est également inadmissible. D'abord cette prétention de la part de la Russie est une supercherie, c'est un tour de passe-passe qui est déshonorant pour la Russie et rendrait ridicules ceux qui en seraient les dupes; si nous n'avions d'autre motif pour ne pas y consentir que de ne pas vouloir nous laisser attraper par une ruse si grossière, nous pourrions pleinement justifier notre refus. Mais nous avons des raisons plus fortes à donner.

Le congrès, en réglant la frontière de la Bessarabie, a voulu deux choses : assurer à la partie cédée par la Russie communication libre et suffisante avec la Moldavie, et empêcher toute communication par eau entre le territoire russe et le Danube. La rétrocession à la Russie de l'ancienne Bolgrad, la seule qui se trouvait marquée sur la carte du congrès, n'était pas incompatible avec l'accomplissement de ces deux buts.

Mais, du moment que l'on substitue à cette vraie Bolgrad du congrès la fausse Bolgrad nouvellement dé-

couverte par les commissaires russes, aucune de ces conditions ne se trouve satisfaite. La partie cédée de la Bessarabie devient une enclave dans le territoire russe, toute communication libre et assurée entre ce district et la Moldavie cesse, et la possession d'un point stratégique telle que la nouvelle Bolgrad par la Russie donnerait à cette puissance les moyens faciles de commander et d'entraver la navigation du Danube.

Pour toutes ces raisons il est absolument impossible pour l'Angleterre de consentir à admettre cette prétention de la Russie. Le gouvernement anglais est responsable vis-à-vis du Parlement et de la nation. Personne dans ce pays-ci n'a été très content des conditions de la paix : on aurait voulu plusieurs choses qui ne s'y trouvaient pas. On s'y est résigné plutôt que de voir continuer le fléau de la guerre, mais la nation anglaise est résolue d'obtenir l'exécution pleine et entière des conditions du traité, et je n'oserais pas me présenter au Parlement la session prochaine et avoir à y dire que j'ai consenti à un sacrifice quelconque des conditions du traité.

L'Autriche et la Turquie, comme de raison, sont entièrement avec l'Angleterre; la France paraît vouloir changer de bord et s'associer en tout à la Russie. Si cet état de choses continue, le traité ne s'exécutera pas ; et, lorsque le Parlement se réunira, nous aurons à expliquer le pourquoi. Réfléchissez un peu, je vous en prie, sur l'effet que tout cela doit produire sur cette alliance entre nos deux pays, si honorable pour tous les deux et si utile aux intérêts de toute l'Europe. Il ne dépend que de vous de mettre fin à tous ces embarras. Nous n'avons pas besoin d'un nouveau congrès. Conseillez aux Russes de se contenter de la Bolgrad du

congrès et de retirer de l'île des Serpents leurs sept matelots et leur lieutenant malade; et, comme vous avez eu une grande part à la conclusion de la paix, vous aurez aussi la satisfaction de savoir que vous avez contribué efficacement à en amener la fidèle et honorable exécution.

Rappelez-moi et lady Palmerston au bon souvenir de la comtesse Walewska, et croyez-moi sincèrement à vous.

PALMERSTON (1).

La réponse du comte Walewski à cette lettre était de nature à amener lord Palmerston à lui insinuer que l'Angleterre suivrait la ligne qui lui conviendrait lors même que la France refuserait de l'accompagner.

24 septembre 1856.

Mon cher Walewski,

C'est avec bien des regrets que j'ai reçu votre lettre du 20 de ce mois, mais je ne veux pas continuer une discussion sans effet, ni reproduire des arguments qui n'ont pas eu de succès. Je suis bien fâché que vous décliniez le rôle de pacificateur que j'ai pris la liberté de vous proposer ; mais, puisque vous préférez laisser aux évènements à décider de l'avenir, nous ne pouvons, quoique avec bien des regrets, qu'accepter cette alter-

(1) Cette lettre est écrite en français par lord Palmerston.

native, dont la responsabilité ne reposera que sur vous.

Mille amitiés.

PALMERSTON (1).

La fermeté de lord Palmerston finit par triompher.

Pendant la session, on présenta à la Chambre des Communes une résolution déclarant « que la conduite du gouvernement de Sa Majesté dans les discussions avec les États-Unis sur la question de l'enrôlement ne lui avait pas mérité l'approbation de la Chambre ».

L'Angleterre avait été accusée de violer la neutralité des États-Unis, en enrôlant des recrues pour le service de son armée. Il n'y a pas de doute que l'on avait enfreint, mais sans dessein et sans la coopération des employés officiels anglais, les lois des États-Unis. Néanmoins M. Crampton, notre ministre à Washington, reçut ses passeports du président et quitta le pays. Notre gouvernement n'usa pas de représailles pour cet acte de censure diplomatique. Il continua à recevoir M. Dallas, le représentant des États-Unis à Londres. Le tort dont le gouvernement était accusé, ainsi que sa modération, formèrent la base de l'attaque dont il fut l'objet à la chambre des Communes. Lorsque la résolution fut discutée,

(1) Cette lettre est écrite en français.

lord Palmerston fit ressortir les inconséquences de ceux par qui elle était appuyée.

Tandis qu'ils étaient, disait-il, tous d'accord dans leurs désirs de paix et de bonne entente entre les deux pays, ils faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour faire naître la mésintelligence. Ces messieurs, si désireux de la paix, vous disent que l'Angleterre a été insultée, traitée avec mépris, outrage et indignité. Quel est l'effet d'un pareil langage? N'est-ce pas d'éveiller un esprit de ressentiment envers les sujets des États-Unis, sortis de la même famille que nous? D'autres encore disent aux Américains que leur gouvernement a été trompé et induit à accepter des excuses qu'ils n'auraient pas dû recevoir, et que leurs lois ont été violées à dessein par un gouvernement étranger. Est-ce là le moyen de créer de bons sentiments, de disposer le peuple américain à cultiver de bonnes relations avec l'Angleterre?

Vers la fin de l'année, lord Palmerston visita Manchester et Liverpool où il reçut, au milieu d'un grand enthousiasme, des adresses des municipalités et des corporations.

Ce fut à cette époque que lord Palmerston perdit son frère unique, sir William Temple, qui mourut à Londres au mois d'août de cette année. Quoique lord Palmerston ne fût son aîné que de deux ans, il avait toujours traité son frère avec toute la sollicitude qu'on aurait pu attendre d'un père. Plusieurs de ses plus intéressantes lettres sont adressées à sir

William Temple, car, par suite de la carrière diplomatique où il était entré, ce frère vivait, la plupart du temps, à l'étranger, et lord Palmerston, en dépit de ses nombreuses occupations et de son travail incessant, tenait à le mettre toujours au courant de ce qui se passait à l'intérieur. La plus tendre affection les unissait quoique leurs tempéraments différassent totalement l'un de l'autre. Pendant la dernière maladie de sir William à Londres, lord Palmerston passait plusieurs heures, chaque jour, auprès de lui.

L'avenir de l'Égypte aura longtemps encore un intérêt spécial pour l'Angleterre. La lettre suivante à lord Clarendon l'explique suffisamment, et elle est intéressante en ce qu'elle montre le chef du cabinet anglais déclinant des offres, émanant d'une source inattendue, dont le but était la possession de l'Égypte par l'Angleterre. Les opinions de lord Palmerston sur ce sujet furent souvent répétées. Il y avait, selon lui, une extrême importance à ce que l'Égypte fût tenue ouverte au transit; mais il n'encouragea jamais aucune idée d'annexion. Un jour, traitant cette question avec lord Cowley, il se servit d'une comparaison fort juste et fort simple :

Nous n'avons pas, dit-il, besoin de l'Égypte, nous n'en voulons pas plus qu'un homme raisonnable qui aurait une propriété dans le nord de l'Angleterre et un château dans le sud, ne voudrait posséder les auberges

qui se trouveraient le long de la route. La seule chose qu'il puisse vouloir, c'est que les auberges soient bien tenues, toujours accessibles, et qu'elles puissent lui fournir en passant une bonne côtelette et des chevaux de poste (1).

Piccadilly, 1er mars 1856.

Mon cher Clarendon,

Quant aux plans de l'empereur au sujet de l'Afrique, plus tôt Cowley pourra lui soumettre nos objections et mieux cela vaudra.

Il est très-possible que beaucoup de pays pussent être mieux gouvernés par la France, l'Angleterre et la Sardaigne qu'ils ne le sont à présent; et nous n'avons pas besoin d'aller plus loin que l'Italie, la Sicile et l'Espagne pour en avoir des exemples. Mais l'alliance de l'Angleterre et de la France a tiré sa force non-seulement de la puissance militaire et maritime des deux États, mais de la force du principe moral sur lequel cette union a été fondée. Notre union a pour base la résistance aux agressions injustes, la défense du faible contre le fort, et le maintien de l'équilibre des États tel qu'il existe. Comment alors pourrions-nous nous unir pour devenir des agresseurs sans provocation, pour imiter en Afrique le partage de la Pologne par la conquête du Maroc pour la France, de Tunis et de quelque autre province pour la Sardaigne, et de l'Égypte pour l'Angleterre? Et, plus spécialement encore, comment l'Angleterre et la France, qui ont garanti l'intégrité de la Turquie, pourraient-elles se retourner et arracher

(1) A lord Cowley, 25 novembre 1859.

l'Égypte au sultan? Une coalition dans un tel but révolterait les sentiments moraux du monde entier et serait fatale à tout gouvernement anglais qui l'entreprendrait.

D'autre part, quant à ce qu'on dit que l'équilibre subsisterait lors même que nous nous donnerions l'Égypte, il faut observer d'abord que nous n'en avons pas besoin.

Nous désirons pour l'Égypte qu'elle continue à être liée à l'empire turc, ce qui est une garantie contre le danger de la voir aux mains d'une autre puissance européenne. Nous voulons commercer avec l'Égypte et la traverser mais nous ne voulons pas nous charger du fardeau de la gouverner; sa possession ne serait pas d'ailleurs considérée dans ce pays-ci au point de vue politique, militaire et naval, comme un équivalent de la possession du Maroc par la France.

Tâchons donc d'améliorer tous ces pays par l'influence générale de notre commerce, mais abstenons-nous tous d'une croisade qui appellerait sur nos têtes la condamnation de tous les autres pays civilisés.

Cette conquête du Maroc était le but secret de Louis-Philippe, et c'est un des projets déposés, pour en user selon l'occasion, dans les archives du gouvernement français.

A vous sincèrement. PALMERSTON.

Le caractère de lord Palmerston devait sembler énigmatique à l'empereur des Français qui ne pouvait ni l'intimider, ni le séduire, ni s'en passer. On comprend qu'il dut parfois en éprouver un peu d'humeur.

« Je suis un peu surpris, » écrivait lord Palmerston à lord Carendon (29 septembre 1857), « que l'empereur se soit exprimé sur mon compte avec autant d'amertume, car rien n'a pu être plus amical que ses manières envers moi à Osborne. Mais le fait est, sans doute, qu'il est très ennuyé de trouver que nous n'avons pas cédé à son idée de chasser les mahométans des côtes méridionales de la Méditerranée, et d'étendre l'occupation française en Afrique. Le fait est que, dans notre alliance avec la France, nous montons un cheval toujours prêt à prendre le mors aux dents, et nous devons être sur nos gardes ; mais, avec un cheval sujet à s'emporter, il est bon de se servir d'un simple bridon et d'avoir la main légère. Il est heureux en attendant que nous soyons en selle, au lieu d'être à pied pour recevoir les ruades. Comme notre allié trouve que l'alliance lui est utile, il est probable qu'elle durera encore longtemps. Le danger est, et a toujours été, que la France et la Russie ne s'unissent pour réaliser quelque grand projet d'ambition respective. L'Angleterre et l'Allemagne auraient alors à leur résister ; mais l'Allemagne est trop divisée et trop disloquée pour être une alliée effective. »

L'Angleterre eut cette année une petite guerre avec la Perse, à cause de son occupation d'Hérat, contrairement aux engagements pris en 1853. Quoique la dispute n'ait pas beaucoup excité l'attention publique, lord Palmerston savait parfaitement l'importance des suites qu'elle pouvait avoir. Il prévoyait que Khiva et Bokhara ne tarderaient pas à être occupés par la Russie, et qu'avant beau-

coup de temps Caboul et Candahar pourraient être regardés comme les postes avancés de l'Inde anglaise.

Que Hérat demeurât un gouvernement indépendant et faible, ou qu'il fût dans les mains d'un chef capable de le défendre, comme le chef de Caboul, et qui, par sa position géographique, devait nécessairement s'attacher à l'alliance anglaise, c'était une question qui n'admettait pas la discussion ; mais il était évident qu'en tout cas on ne pouvait le laisser aux mains de la Perse. Sur la question générale, lord Palmerston écrit à lord Clarendon :

17 février 1857.

Il est très vrai, comme vous dites, qu'en général on est disposé à traiter légèrement notre guerre avec la Perse, c'est-à-dire à ne pas voir l'importance de la question qui est au bout. Ellenborough a raison, nous commençons à repousser la première ouverture de la tranchée contre l'Inde par les Russes (1) ; et, quelques difficultés que fasse Ferokh (2) à l'égard de l'Afghanistan, nous pouvons être sûrs que la Russie est son conseiller et son soutien secret. Mais c'est précisément pour cela qu'il faut que nous l'emportions sur ce point. Quels sont donc ces points importants sur lesquels nous insistons? La renonciation par la Perse à toute prétention sur Hérat et à tout dessein ou tentative

(1) Lord Ellenborough venait de faire un discours dans ce sens à la Chambre des Lords.

(2) Ferokh Khan, ambassadeur de Perse.

pour l'envahir à l'avenir. Ceci est une condition *sine quâ non*, et elle comprend, comme de raison, la reconnaissance de l'indépendance d'Hérat, et la comprend d'une façon tellement claire, qu'une déclaration séparée de cette indépendance semble à peine nécessaire. Aucun engagement de notre part vis-à-vis de la Perse, relativement à nos propres relations avec l'Afghanistan, ne doit être péremptoirement refusé.

Quant à notre médiation, comme il existe dans beaucoup d'esprits une confusion d'idées entre médiation et arbitrage, nous pourrions, si nous y sommes obligés, substituer à la médiation la condition que, si quelque différend s'élevait entre la Perse et un des États afghans, y compris Hérat, la Perse, avant tout, demanderait nos bons offices pour obtenir un arrangement, juste et honorable, entre les deux parties.

Le traité de paix entre la reine d'Angleterre et le souverain « dont l'étendard est le soleil » fut signé à Paris le 4 mars. La Perse renonça à toute prétention et à toute domination sur Hérat et l'Afghanistan et s'engagea (dans les termes suggérés dans la lettre précédente) à soumettre à l'avenir toute dispute qu'elle pourrait avoir avec les provinces de l'Afghanistan aux bons offices du gouvernement anglais.

On profita de cette guerre pour obtenir l'abolition du commerce des esclaves dans le golfe Persique, — mesure parfaitement en rapport avec les nombreux efforts de lord Palmerston pour mettre fin au trafic odieux des êtres humains.

CHAPITRE TREIZIÈME

Querelle avec la Chine. — Résolution présentée par M. Cobden contre le gouvernement, passée à la Chambre des Communes. — Dissolution du Parlement. — Insurrection aux Indes. — Le gouvernement battu sur le « Conspiracy Bill ». — Démission.

« Sa Majesté la Reine nous ordonne de vous informer que des actes de violence, des insultes envers le drapeau britannique, des infractions aux traités existants, ont eu lieu de la part des autorités de Canton, et que leur obstination à refuser les réparations demandées ont obligé les agents officiels de S. M. en Chine de recourir contre eux à la force pour en obtenir satisfaction. »

Ainsi s'exprimait le discours du Trône à l'ouverture du Parlement en février 1857.

Il s'agissait de l'affaire de la lorcha « *Arrow* ». D'après les traités entre l'Angleterre et la Chine, les bâtiments anglais n'étaient soumis qu'à la juridiction consulaire de leur pays. L'*Arrow*, quoique en possession d'un registre anglais, avait été abordé par des Chinois venant d'une jonque de guerre chinoise, et son équipage emmené sous prétexte de piraterie. Le gouverneur de Hong-Kong, sir John

Bowing, demanda satisfaction de cet acte illégal et violent au commissaire chinois Yeh. Sur son refus, il employa sans hésitation, pour obtenir ce qu'il demandait, la flotte mise à sa disposition, commandée par sir Michel Seymour.

Sir John Bowing prit cette occasion pour ajouter à ses anciennes demandes celle de l'admission générale des étrangers dans le port et dans la ville de Canton, en vertu d'engagements que jusqu'alors on n'avait jamais remplis. Yeh répondit par une proclamation où l'on mettait à prix « les têtes des barbares ».

Telle était la position des affaires lorsque M. Cobden présenta à la Chambre des Communes une résolution portant que « les documents déposés sur le bureau de la Chambre étaient loin de motiver suffisamment les mesures violentes qu'on avait adoptées ». La discussion dura pendant quatre nuits consécutives et fut remarquable par l'habileté que l'on y déploya de part et d'autre. M. Gladstone, sir James Graham, lord John Russell, M. d'Israeli et M. Roebuck se joignirent à M. Cobden dans son attaque contre le gouvernement. Plus le débat approchait de sa fin, plus il devenait évident que le sort du ministère s'y trouvait engagé. Des réunions furent convoquées, d'un côté par l'opposition, de l'autre par les amis du gouvernement, et des mesures furent concertées afin de déployer les forces

respectives des deux partis. La phalange ministérielle venait d'être affaiblie; plusieurs des libéraux s'étaient abstenus d'en faire partie à cause de la froideur que le gouvernement avait montrée pour les mesures de réforme. L'issue demeura incertaine jusqu'au dernier moment. Lord Palmerston parla avec énergie. Il termina son discours par des observations sanglantes sur la combinaison des partis confédérés contre lui, et en avertissant les membres de la Chambre qu'ils tenaient dans leurs mains non-seulement les intérêts et l'existence d'un nombre considérable de leurs concitoyens, mais aussi l'honneur et la renommée du pays.

La résolution Cobden fut votée néanmoins contre le gouvernement par une majorité de seize voix.

« Que le noble lord qui se plaint d'être la victime d'une conspiration ne se contente pas de se plaindre, mais qu'il en appelle au pays. » Ce sont les paroles prononcées à cette occasion par M. d'Israeli. Il ne pensait pas qu'on le prendrait au mot. Mais le surlendemain, lord Palmerston annonça à la Chambre que le Parlement serait dissous dès que les affaires essentielles auraient été terminées.

Jamais peut-être élections générales ne dépendirent plus complètement que celles de 1857 du prestige personnel d'un ministre et de la confiance qu'on avait en lui. Lord Palmerston, après avoir dé-

cliné les ouvertures de la Cité de Londres et d'autres collèges, publia son adresse au pays dans la personne de ses électeurs de Tiverton, le bourg du Devonshire auquel il s'était voué à la fois par reconnaissance et par inclination. Dans cette adresse, il demanda aux divers collèges électoraux un vote de confiance ou de non-confiance envers son administration. Aussi bientôt il n'y eut plus de doute quant à la réponse qui allait être rendue. Personnellement, lord Palmerston était à l'apogée de sa popularité. Le pays se rappelait que, lorsque d'autres avaient fui la responsabilité de la direction de la guerre contre la Russie, lui seul s'était avancé et avait mené cette expédition à bonne fin au milieu des plus grandes difficultés, soit à l'intérieur, soit sur le champ de bataille, soit aux conférences du Congrès. Le pays appréciait son talent et son universalité. Il admirait sa bonne humeur et son attitude courageuse en face de l'opposition, et il était fier de la merveilleuse énergie et de la joviale bonhomie dont il faisait preuve en dépit des années qui s'amoncelaient sur sa tête. La nouvelle du résultat heureux de la guerre de Perse arriva à propos pour encourager et justifier ses partisans. Palmerston devint le cri de ralliement de chaque réunion. « Le concours fortuit d'atomes (nom qu'il avait donné à la réunion de la combinaison de ceux qui voulurent rejeter sur lui l'accusation de s'être coa-

lisés) fut dispersé aux quatre grands vents du ciel. Plusieurs des peelites perdirent leurs sièges. MM. Bright et Milner Gibson ne furent pas élus à Manchester. Cobden lui-même fut évincé de Hudderfield et M. Layard de Aylesbury. L'opposition fut défaite et une majorité triomphante élue pour soutenir le gouvernement de lord Palmerston.

Le nouveau parlement se réunit le 30 avril. Lord Palmerston interrompit ses travaux pendant la session par une course à Manchester, entreprise pour assister à l'ouverture de l'Exposition des Beaux-Arts, et par des entrevues à Osborne avec l'empereur des Français et le grand-duc Constantin, qui tous deux, pendant l'été, visitèrent l'Angleterre. Il profita d'une conversation avec ce dernier prince pour lui dire que le gouvernement anglais ne pouvait consentir à la demande que venait de lui faire le gouvernement russe, de n'envoyer les agents consulaires anglais que dans les provinces méridionales de la Perse et de laisser les consuls russes seuls en possession des provinces du Nord.

Vers le milieu de juin, la nouvelle de l'insurrection indienne vint surprendre le gouvernement. On apprit la mort du général Anson un samedi. Le même soir, lord Palmerston eut une entrevue avec le général sir Colin Campbell, et le lendemain, dimanche, celui-ci se mit en route pour prendre le commandement en chef de l'armée dans l'Inde. Le

premier bâtiment chargé de troupes quitta l'Angleterre le 1er juillet, et fut suivi successivement par d'autres; de manière qu'à la fin de septembre environ quatre-vingts vaisseaux étaient partis pour l'Inde, ayant 30,000 hommes de troupes à bord. Cette activité et cette vigueur répondaient aux efforts héroïques de nos compatriotes en Orient, efforts qui réussirent à rétablir notre pouvoir et à maintenir notre empire d'Hindoustan.

Au banquet du lord-maire, le 9 novembre, lord Palmerston rendit ainsi hommage à l'esprit national :

Il est impossible pour un Anglais de parler de ce qui vient de s'accomplir dans l'Inde, non-seulement par des soldats, mais par des bourgeois, par de simples particulièrs de tout rang et de toute condition, et cela dans toute l'étendue d'un vaste empire, sans se sentir plus fier que jamais de la nation à laquelle il a le bonheur d'appartenir. Je ne connais pas d'exemple d'un tel résultat obtenu par la bravoure intrépide, l'esprit de ressource, et la confiance de chacun dans sa propre force. D'autre part, le gouvernement de la métropole peut dire avec justice qu'il a été à la hauteur de la circonstance. Nous avons, sans perdre un instant, envoyé dans l'Inde une grande armée, une armée qui n'était pas encore débarquée, lorsque ces grandes victoires ont été remportées, mais qui, une fois arrivée à sa destination, rendra comparativement facile ce qui reste à accomplir, et rétablira, on n'en saurait douter, la puissance et l'autorité de l'Angletérre dans toute l'étendue

de notre empire indien, sur une base inébranlable. Mon noble ami, lord Panmure, a fait allusion à l'esprit qui s'est manifesté à l'intérieur de ce pays, et je suis fier de pouvoir dire que, quoique nous ayons transporté la plus grande armée qui ait jamais, je crois, quitté ce rivage simultanément, nous avons maintenant sous les armes dans le Royaume-Uni autant d'hommes de combat qu'il y en avait avant que la nouvelle de l'insurrection nous parvînt. Si, par conséquent, il se trouvait une nation étrangère qui rêvât que les efforts que nous avons dû faire dans l'Inde ont diminué notre force à l'intérieur, et que le moment est venu de tenir envers nous une conduite différente de celle qu'elle a jugé prudent d'observer au temps de notre force, la façon dont l'esprit du pays a éclaté, la manière dont nos cadres se sont trouvés remplis et toute notre force renouvelée, apprendraient au monde que ce ne serait nullement un jeu si sûr que de tenter de profiter de ce qu'on s'est plu à regarder comme un moment de faiblesse pour nous.

Il a été de mode, parmi les peuples du continent, de dire que la nation anglaise n'est pas une nation militaire. Dans un sens, dans le leur, effectivement, on peut dire que cette assertion est vraie. Un Anglais n'est pas, en effet, aussi passionné que d'autres pour les uniformes, les sabres traînants et les bottes à éperons; mais aucune nation ne saurait surpasser les Anglais, soit comme officiers, soit comme soldats, dans la connaissance des devoirs de l'état militaire, et dans le zèle et l'habileté qu'ils y déploient; et lorsqu'il s'agit d'accomplir quelque action désespérée, d'affronter hardiment un ennemi supérieur en nombre, et le vaincre, d'endurer les plus rudes priva-

tions, partout, enfin, où il faut affronter individuellement ou collectivement ce que le soldat peut trouver sur son chemin de plus dur et de plus pénible à supporter, j'ose dire que sur la surface du globe il n'y a pas de nation qui puisse surpasser et, sans trop de vanité nationale, je pourrais même dire égaler le peuple des Iles-Britanniques.

Mais, mylord maire et messieurs, tandis que nous admirons la bravoure, la constance et l'intrépidité de nos concitoyens aux Indes, n'oublions pas de rendre justice à celles de nos concitoyennes qui s'y trouvent. Dans le cours ordinaire de la vie, le rôle de la femme est de soulager le malheur, d'adoucir la souffrance, et d'ajouter à l'éclat de la prospérité; mais nos compatriotes du sexe féminin aux Indes ont eu l'occasion de manifester des qualités d'un ordre plus élevé et plus noble, et lorsqu'elles ont eu les périls d'un siège à soutenir, à endurer les privations d'une fuite pénible et dangereuse, et à mettre de côté leurs propres souffrances pour ne songer qu'aux besoins des autres, les femmes du Royaume-Uni, partout où elles se sont trouvées aux Indes, ont fait preuve des qualités les plus nobles qui se soient jamais produites dans l'histoire du monde. Dorénavant ce ne sera plus un reproche que de dire au plus brave de nos soldats, que son courage et sa constance égalent ceux d'une Anglaise.

Dans un carnet appartenant à lord Palmerston se trouve la note suivante, au sujet de ce discours : « Il a beaucoup déplu à Compiègne; j'en suis fâché, il n'y a que la vérité qui blesse. »

En effet, la cour de France s'était appliqué l'al-

lusion à la nation étrangère « qui pourrait s'imaginer que nous avions diminué notre force à l'intérieur », parce que, précisément à cette époque, quelques esprits remuants, en France, avaient manifesté de la rancune et de la défiance envers l'Angleterre, pour la protection qu'elle accordait aux étrangers, malgré l'assurance donnée par lord Palmerston, en écrivant à lord Clarendon, que son discours ne s'adressait pas à la France en particulier, mais au continent en général, « où, depuis six mois, on nous traitait, dans les salons, dans les écrits et dans la presse, de puissance de second ordre » (1).

On ne saurait nier que, pendant cette crise, il y allait non-seulement de notre empire indien, mais de notre rang parmi les nations. Lord Palmerston en était tellement persuadé, qu'il refusa avec fermeté les offres pressantes de secours qui arrivèrent en ce moment au gouvernement anglais, convaincu qu'en présence du langage et du ton adoptés à l'égard de l'Angleterre sur le continent, il était nécessaire qu'elle triomphât, comme il le disait, « avec ses propres pions ». Non-seulement de nombreux officiers prussiens demandaient à être admis comme volontaires dans l'armée des Indes, l'offre formelle fut faite de placer deux régiments belges au service et à la solde de l'An-

(1) Lettre à lord Clarendon, 16 novembre 1857.

gleterre. Le but des uns et des autres était sans doute de profiter de l'expérience qu'ils auraient acquise par un service actif sur le champ de bataille, plutôt qu'un dévouement chevaleresque pour la cause de l'Angleterre. Mais, quel qu'en fût le motif, lord Palmerston refusa énergiquement ces propositions, malgré la haute faveur qui appuyait l'idée d'un contingent belge.

Le Parlement s'ouvrit, au mois de février suivant, par un discours de lord Palmerston proposant une adresse de félicitations à la Reine, au sujet du mariage de la Princesse royale avec le Prince héréditaire de Prusse. Avec son instinct habituel de ce qui pouvait plaire le plus au peuple anglais, il fit surtout remarquer que ce n'était pas uniquement un mariage de convenance politique dont il s'agissait, mais d'une union cimentée par une affection réciproque. Les illustres personnages principalement intéressés, disait-il, sont plus heureux que ne le sont, en général, les époux de leur rang; ils appartiennent vraiment à cette classe dont le poète a dit :

... Gentle stars unite, and in one fate
Their hearts, their fortunes and their feelings blend (1).

Quelques jours plus tard, lord Palmerston pro-

(1) Deux bonnes étoiles se sont rencontrées et, en une seule destinée, ont confondu leurs cœurs, leurs fortunes et leurs vœux.

posa à la Chambre des communes un bill destiné à transférer le gouvernement des Indes des mains de l'ancienne Compagnie dans celles de la Couronne. Beaucoup d'intérêts y étaient impliqués, et, sous le prétexte de demander du temps, on trouva moyen de monter une opposition formidable à la mesure elle-même; mais, au moment de voter, le ministère, contrairement à l'attente générale, obtint la majorité énorme de 145 voix. En rentrant chez lui, après cet heureux résultat, avec l'avocat général sir Richard Bethel, ce dernier fit observer à lord Palmerston qu'il devait, comme les consuls romains dans un triomphe, avoir à ses côtés quelqu'un qui lui rappelât que, comme ministre, il était mortel. Huit jours après, il devint évident qu'aucun avertissement de ce genre n'était nécessaire. Mais ici nous devons rappeler les circonstances qui avaient préparé la catastrophe, dès lors imminente.

Le 14 janvier, une tentative, résultat d'une conspiration, fut faite contre la vie de l'empereur Napoléon, au moment où il se rendait, avec l'Impératrice, à l'Opéra. Des bombes, jetées sous la voiture, mirent en pièces la caisse en éclatant, et tuèrent une vingtaine de personnes qui se trouvaient alentour. Heureusement, l'empereur et l'impératrice en furent quittes pour quelques légères contusions. Les exécuteurs de ce crime étaient venus de Londres,

où les préparatifs de cet atroce attentat avaient été combinés.

Les Français éprouvèrent une extrême indignation à l'idée qu'il fût possible que ces hommes eussent pu tramer un acte aussi diabolique sous la protection de l'hospitalité britannique. On sentait l'injustice qu'il y avait pour un gouvernement, et surtout pour un gouvernement ami, à donner asile aux assassins de son allié. Ce sentiment très-naturel avait trouvé son expression dans une dépêche du ministre des affaires étrangères à Paris, au comte de Persigny, ambassadeur de France à Londres. Le comte Walewski, après avoir repoussé toute intention de blâmer le droit d'asile que l'Angleterre accordait aux réfugiés politiques, faisait remarquer que des hommes tels que Pianori et Orsini n'étaient pas de simples proscrits, mais de vrais assassins. « La législation anglaise, ajoutait-il, devait-elle concourir à leurs desseins et continuer à fournir un asile à ceux qui se placent en dehors du droit commun et se mettent au ban de l'humanité? Le gouvernement de Sa Majesté Britannique peut nous aider à empêcher la répétition d'entreprises aussi coupables en nous garantissant une sécurité qu'aucun État ne saurait refuser à un État voisin, et que nous avons le droit d'attendre de la part d'un allié. Confiants, d'ailleurs, dans l'esprit élevé du cabinet anglais, nous nous abstenons

d'indiquer, en aucune façon, les mesures qu'il peut juger convenables de prendre. Nous nous reposons entièrement sur lui pour le choix des décisions qu'il lui semble les plus propres à atteindre ce but. »

Ce document ne contenait rien qui pût réveiller les susceptibilités d'une nation ; et le cabinet, pleinement pénétré de la justesse de la plupart des observations qu'il contenait, résolut, sans y répondre officiellement, de proposer une loi dont l'effet serait de qualifier le crime de conspiration pour assassinat, qui jusque-là n'avait été traité que comme un simple délit, de crime capital, passible des travaux forcés. La première idée de lord Palmerston avait été celle d'une mesure accordant au secrétaire d'État la faculté de chasser tout étranger que le gouvernement aurait des raisons fondées de soupçonner d'être engagé dans un complot contre la vie d'un souverain étranger, avec l'obligation pour le gouvernement de déclarer, soit à un comité secret du Parlement, soit à une commission composée des trois principaux juges des différentes cours de justice, les motifs du renvoi de l'accusé. Mais ce projet fut abandonné pour un bill plus simple dans la forme, et que l'on croyait plus capable d'atteindre le but qu'on se proposait. La première lecture de ce bill, quoiqu'il fût l'objet d'une forte opposition, eut néanmoins une majorité de 200 voix. Dans

l'intervalle, cependant, des événements se passaient en France, qui modifièrent considérablement les dispositions publiques en Angleterre. Quelques officiers de l'armée française présentèrent des adresses à l'Empereur, qui, tout en le félicitant d'avoir échappé aux misérables qui avaient attenté à sa vie, contenaient des expressions et des menaces qui ne pouvaient manquer de blesser la fierté et d'exciter le courroux du peuple anglais. Quelques-uns de ces colonels français, ainsi qu'on les désignait communément, appelaient les Anglais « des protecteurs d'assassins », et menaçaient « d'anéantir à jamais « l'infâme repaire dans lequel ces machinations in« fernales avaient été tramées ».

Ces expressions violentes auraient passé inaperçues ou du moins méprisées, si quelques-unes de ces adresses n'eussent été malheureusement insérées dans le *Moniteur,* l'organe officiel du gouvernement français. En vain l'ambassadeur de France, par l'ordre de son gouvernement, exprima-t-il son regret de leur insertion, et déclara-t-il qu'elle n'avait eu lieu que par inadvertance, et par suite de l'habitude qui existait de publier les adresses de cette nature; en vain lord Palmerston s'efforça-t-il de démontrer à la Chambre des communes qu'il serait indigne de la nation de se laisser détourner d'une conduite convenable, par les futiles vanteries de quelques ferrailleurs irresponsables, et

« par un mesquin sentiment d'irritation » ou de dignité offensée, de commettre l'acte puéril de rejeter une mesure importante. La nation se croyait insultée. La Chambre se repentit de son premier vote, et le *leader* de l'opposition, qui avait parlé en faveur du bill lors de sa première lecture, se joignit aux autres mécontents pour lui donner le coup de grâce, en appuyant l'amendement de M. Milner Gibson sur la question de savoir si l'on passerait à la seconde. Cet amendement était ainsi conçu : « La Chambre regrette que le gouvernement de Sa Majesté, avant de l'inviter à amender la loi sur la conspiration dans le moment actuel, n'ait pas senti qu'il était de son devoir de répondre à la dépêche importante reçue du gouvernement français, en date du 20 janvier. »

Des réponses verbales, aussi convenables dans le fond que dans la forme, avaient été faites à l'ambassadeur de France à Londres et, par la bouche de lord Cowley, au cabinet de Paris; mais on avait expressément, et après délibération, ajourné une réponse officielle, convaincu que, dans l'état des esprits, quelque réponse qu'eût pu faire le département des affaires étrangères, elle aurait été sans résultat avantageux, et n'aurait fait qu'envenimer la question.

Le bruit courut que lord Derby, qui se trouvait en spectateur dans la Chambre des communes

guettant la marche du débat, aperçut tout de suite, avec l'œil expérimenté d'un vieux tacticien parlementaire, la tournure que prenait la discussion, et qu'il fit dire à ses partisans de profiter du flot qui les portait aux affaires. En tous cas, M. Disraëli se jeta dans le courant, déclarant que si, lors de la première lecture, la question était entre l'Angleterre et la France, maintenant, à la seconde lecture, elle était devenue, par l'effet d'une métamorphose étrange, une question entre la Chambre des communes et le premier ministre. Il annonça qu'il se rangeait du côté de la Chambre. M. Gladstone se joignit également à l'opposition par un puissant discours; lord John Russell s'unit aux radicaux, et, lorsque l'on en vint à voter, le ministère de lord Palmerston se trouva en minorité de 19 voix.

Cette défaite fut une surprise complète. Lorsque les ministres se rendirent, dans l'après-midi du 19 février, à la Chambre des communes, ils ne prévoyaient même pas une division, bien moins encore, par conséquent, une crise. Depuis quelque temps, cependant, des causes occultes avaient graduellement miné l'ascendant de lord Palmerston à la Chambre. Quelques nominations malavisées lui avaient aliéné plusieurs de ses partisans, et l'on ne pouvait nier que, pour une raison ou pour une autre, ses manières étaient devenues plus brusques et son ton plus impérieux que cela ne convenait aux

membres de la Chambre. Néanmoins beaucoup de ceux qui, parmi eux, votèrent avec la majorité, ne désiraient nullement renverser son administration, et, s'il avait jugé à propos d'en appeler à la Chambre des communes pour un vote de confiance, elle le lui aurait probablement accordé, et se serait contentée de la réponse déjà donnée par le public aux dénonciations de l'armée française. Mais lord Palmerston n'avait jamais montré un désir bien tenace de conserver le pouvoir. Il offrit sur-le-champ sa démission à la Reine, et persista à la maintenir, quoique Sa Majesté eût commencé par la refuser. C'est ainsi que lord Palmerston, après avoir tenu tête à bien des tempêtes, fut renversé par un coup de vent, et que lord Derby, qu'on envoya chercher, gouverna à sa place.

CHAPITRE QUATORZIÈME

Lord Palmerston hors du ministère. — Visite à Compiègne. — Le gouvernement de lord Derby battu sur le bill de réforme, 1859. Dissolution du Parlement. — Guerre entre la France et l'Autriche. — Vote de non-confiance au ministère. — Lord Palmerston premier ministre pour la seconde fois. — Affaires d'Italie. — L'Espagne et le Maroc. — Fortifications.

Peu de temps avant de quitter le ministère, lord Palmerston avait pu annoncer au Parlement la prise de Canton et le succès de sa politique en Chine. Aussi était-il parfaitement satisfait de se retirer, convaincu que sa conduite dans l'affaire de l'attentat contre la vie de l'Empereur, tout en le condamnant à renoncer temporairement au pouvoir, avait contribué au maintien de l'alliance française, qui était un des principaux objets qu'il avait à cœur. En effet, quoiqu'il eût cessé d'être responsable des évènements, il ne cessa pas d'exercer une influence reconnue en faveur de ses successeurs, et contribua à leur épargner, ainsi qu'au pays, les conséquences d'une rupture avec la France.

Le 1[er] mars 1858, il écrivait à lord Clarendon :

On m'assure que Persigny dit que si le gouvernement de lord Derby abandonne le bill sur l'assassinat (*the murder bill*), il sera immédiatement rappelé. Ce serait un grand malheur, que, pour un motif semblable, les relations diplomatiques entre les deux pays fussent rompues. Une telle rupture ne pourrait qu'irriter, avec justice, la nation anglaise, rendre toute mesure dans l'affaire impossible, et ne laisse peut-être aucune voie ouverte à une réconciliation.

Il serait fort à désirer que vous pussiez faire parvenir, si cela est possible, ces considérations à Cowley, afin qu'il puisse, le cas échéant, les soumettre à l'Empereur, et lui représenter énergiquement que son propre intérêt, aussi bien que celui des deux pays, serait sérieusement compromis par une démarche telle que le rappel de son ambassadeur.

Nous trouvons ensuite lord Palmerston employant son loisir à suivre les séances d'une commission pour remédier à l'état de la Tamise (d'où émanaient des exhalaisons dangereuses pour la santé publique), à présider à un banquet donné par la Société royale de littérature, à voir Rarey, le dompteur de chevaux, exercer une jument nommée *Surplice,* dans le manège du duc de Wellington, et à rédiger, à la suite de cette séance, des notes sur les procédés de ce dompteur, et sur la généalogie de l'animal. Cette variété d'occupations était nouvelle pour lui et servait à reposer son esprit. En no-

vembre, invité par l'Empereur, il se rendit à Compiègne, et là, il assista à la chasse à courre et à tir, se mêla aux « *sports* » de la cour, chassant le daim au lieu du renard, comme il le faisait en Angleterre. Il écrivait à son beau-frère :

Tous ici sont très-polis et très-courtois, et les visites que font les Anglais à l'Empereur servent à maintenir et fortifier l'alliance anglaise.

Parmi ses notes, à cette occasion, se trouve rappelé un bout de conversation assez plaisant. Pendant que l'on dansait dans la salle de bal, lord Palmerston et l'Empereur se promenaient dans le salon voisin, et le philosophe impérial expliquait son idée d'une amélioration à apporter au système existant du suffrage universel. Il s'agissait, dans l'idée de l'Empereur, de limiter le droit de voter aux hommes mariés. Napoléon disait que les célibataires n'étaient pas animés envers leur pays des mêmes sentiments que ceux qui y avaient des intérêts de famille, et que ce genre de vote excluerait à la fois les prêtres et les soldats, deux classes qu'il voudrait voir éliminées de la vie politique. Lord Palmerston répondait qu'une propriété, de quelque nature que ce fût, devait, selon lui, être la base du suffrage, et qu'il pourrait se faire que plus d'un célibataire fût possesseur de biens, tandis que des hommes avec

femmes et enfants n'en auraient d'aucune sorte (1).

Pendant ce temps-là, le ministère Derby conduisit les affaires, en présence d'une majorité qui se montrait peu disposée à le tolérer longtemps. Après avoir atteint le but pour lequel il avait été appelé au pouvoir, c'est-à-dire l'envoi d'une réponse à la dépêche du comte Walewski relativement aux réfugiés, le ministère avait présenté et aussitôt retiré son bill pour les Indes ; puis il en présenta un autre entièrement différent, fondé sur les résolutions de la Chambre. C'est celui qui fut adopté. Le ministère parvint ainsi à se traîner à travers la session en sacrifiant un de ses membres (2), et grâce au rare talent de discussion qui distinguait le chancelier de l'Échiquier, M. d'Israëli.

Au commencement de la session de 1859, le gouvernement présenta un bill de réforme, dont un des articles nouveaux établissait une franchise basée sur la propriété personnelle. A la seconde lecture, lord John Russell proposa un amendement condamnant les clauses de ce bill, et lord Palmerston parla en faveur de la résolution de lord John. Il plaisanta

(1) Pendant cette conversation, l'empereur raconta également à lord Palmerston que l'empereur de Russie lui avait dit qu'il sacrifierait jusqu'à son dernier rouble et son dernier soldat pour empêcher l'établissement d'un empire grec à Constantinople.

(2) Lord Ellenborough, secrétaire pour les Indes. donna sa démission, en présence d'une attaque contre le ministère, causée par la publication de sa dépêche blâmant le gouvernement général des Indes.

le ministère, en l'assurant qu'il ne voulait pas qu'il donnât sa démission, disant, comme Voltaire, lorsqu'un des ministres avait encouru disgrâce : « Je ne le punirai pas, je ne le mettrai pas en prison, je le condamnerai à garder sa place. » Dans une division de la Chambre qui suivit cette discussion, où votaient 621 membres, le gouvernement se trouva en face d'une minorité de 39 voix. Quelques jours plus tard, il annonça son intention de dissoudre le Parlement.

Lord Palmerston fut réélu pour Tiverton sans opposition. Il eut, comme à l'ordinaire, à la fin de son discours, son tournoi habituel avec le boucher radical Rowcliffe. Celui-ci, debout au milieu de la foule, en face de la plate-forme, insista pour obtenir « une réponse catégorique et nette aux questions qu'il allait », disait-il, « poser à lord Palmerston ». Cette réponse nette et catégorique, il l'obtint; mais sans se trouver pourtant plus initié aux intentions politiques de son interlocuteur. Cette scène se passa avec tant de bonne humeur, de part et d'autre, et amusa les spectateurs, si bien que l'électeur le plus exigeant n'aurait pu s'en plaindre.

M. Rowcliffe commença par dire que, puisque lord Palmerston avait tant parlé du bill de réforme proposé par lord Derby, il espérait que Sa Seigneurie ne refuserait pas d'informer ses électeurs et ses non-électeurs de ses opinions personnelles sur cette

question. Il demanderait, ajouta-t-il, à Sa Seigneurie, si elle comptait voter pour le scrutin secret, et si elle était en faveur du suffrage pour tous les hommes d'un certain âge, ou pour la franchise, en raison des impositions. Il s'était trouvé, disait-il, une fois membre du comité de Sa Seigneurie; mais, ayant vu que ses opinions devançaient celles de Sa Seigneurie, il n'avait plus voulu y rester. Le noble lord avait beaucoup disserté sur le « Conspiracy bill » ; mais on savait parfaitement bien qu'il était un favori de l'Empereur. (Rires.) Quant à lui, il était convaincu que Sa Seigneurie était un tory consommé, et que les conservateurs ne pouvaient choisir un meilleur représentant que lui. Il espérait que Sa Seigneurie répondrait à ses questions, sans détours et de bonne foi.

Lord Palmerston répondit qu'il était enchanté de trouver que son vieil ami, malgré son âge avancé, conservait encore la vigueur juvénile qu'il possédait lorsqu'il avait fait connaissance avec lui pour la première fois, et qu'avec sa vigueur il avait aussi conservé tous ses préjugés et toutes ses opinions. (Rires et cris de : « Pas de gouailleries ! ») — Son excellent ami (M. Rowcliffe) demande une réponse franche et sans détour; eh bien, il lui en donnera une, et la voici : il n'y a presque pas une seule opinion sur laquelle il soit d'accord avec lui. (Rires.) Et, de plus, le noble lord ne croit pas que jamais le

jour vienne où il pourrait en être autrement. Son excellent ami lui a demandé son avis sur plusieurs points. Il commence par lui dire qu'il est opposé au scrutin secret, ainsi qu'au vote à un âge fixe. — M. Rowcliffe : « Jusqu'où irez-vous, à l'égard de la franchise? » — A cela il lui donne pour réponse catégorique, qu'il ne lui dira pas ce qu'il fera. (Rires.) Il regarde comme un devoir, après la confiance que les électeurs lui ont témoignée, d'agir d'après son jugement, dans toute mesure relative à la réforme. (Applaudissements.) Il espère que la divergence politique qui existe entre M. Rowcliffe et lui ne changera pas l'amitié qu'ils ont l'un pour l'autre. (Rires.) Il est fâché de ne pas se trouver d'accord avec lui ; mais personne ne peut être d'accord avec tout le monde. L'homme qui serait d'accord avec tout le monde ne vaudrait pas la peine qu'on fût d'accord avec lui. (Applaudissements et rires.)

L'aspect des affaires sur le continent réagit sensiblement sur les élections, en Angleterre. Le jour de l'an, l'empereur des Français avait surpris l'Europe en s'adressant à l'ambassadeur d'Autriche, lors de la réception du corps diplomatique, dans des termes qui semblaient indiquer l'existence de quelque dissentiment et de quelque irritation entre les deux gouvernements. On se demandait de toutes parts si ces paroles de Napoléon avaient été dites à l'imitation de celles de son oncle, dont la tranchante

remarque au ministre d'Angleterre, en 1803, fut le prélude immédiat de la rupture de la Paix d'Amiens. La comparaison ne manqua pas de faire naître un sentiment général de malaise et d'inquiétude. On n'ignorait pas la tension des relations entre l'Autriche et la Sardaigne, causée par l'impatience qu'éprouvaient les Italiens de la domination autrichienne dans la Péninsule. Ces paroles prononcées aux Tuileries voulaient-elles indiquer que la France se jetterait dans l'arène, si les hostilités venaient à éclater? Enfin, après quelques mois d'attente, l'Autriche mit le feu aux poudres en sommant la Sardaigne de désarmer. Sur son refus, la guerre fut déclarée, et une armée française se répandit dans le nord de l'Italie, à titre d'alliée de Victor-Emmanuel. Cela se passait au moment des élections générales en Angleterre. A tort ou à raison, le gouvernement de lord Derby était soupçonné de tendances autrichiennes, tandis que le sentiment public se déclarait vivement en faveur de l'indépendance de l'Italie. Il n'en fallut pas davantage pour faire pencher la balance partout où les partis semblaient égaux et pour empêcher que la dissolution du Parlement ne donnât la majorité au parti conservateur.

En attendant, le parti libéral avait employé son temps à préparer l'avenir, en aplanissant les divergences qui existaient entre ses chefs et en réta-

blissant l'accord entre eux. Lord Palmerston et lord John Russell étaient convenus ensemble que, quel que fût celui des deux que la Reine chargerait de former un ministère, l'autre lui prêterait son appui et sa coopération. Dans une assemblée tenue dans *Willis's Rooms* (la salle de bal d'Almacks), à laquelle assistaient plusieurs peelites, il fut arrêté qu'un vote de non-confiance dans le ministère serait immédiatement présenté par lord Hartington à la Chambre des communes. Ce vote fut présenté, en effet, le 10 juin, devant une Chambre composée de 837 membres, et accueilli par une majorité de 13 voix, malgré une protestation bouffonne de M. d'Israëli contre la scène qui s'était passée à Almacks, « où régnaient », dit-il, « naguère les douairières et les beautés à la mode, et transformé maintenant en bureau d'expédition de certificats de bonne conduite politique ».

A l'étonnement général, lord Granville fut chargé de former un ministère; la Reine ayant senti que faire une distinction aussi marquée que celle qui se trouve impliquée dans le choix d'un premier ministre entre l'un ou l'autre de deux hommes d'État de l'âge, de l'expérience et de la position de lord Palmerston et de lord John Russell, serait une tâche des plus délicates et des plus pénibles.

L'insuccès de lord Granville dans la formation d'un cabinet, en de pareilles circonstances, mérite

d'être remarqué, parce que c'est un exemple de ce fait, que la Chambre des communes est le dépositaire, en dernier ressort, du pouvoir, et que c'est elle qui fait et qui défait les ministres.

Lord Palmerston consentit à servir sous lord Granville, pour deux raisons, et avec les restrictions mentionnées dans le document qui suit :

94, Piccadilly, 11 juin 1859.

Le vicomte Palmerston présente ses plus humbles respects à Votre Majesté, et a l'honneur de l'assurer qu'il regardera comme son devoir de prêter à lord Granville son appui et sa coopération dans la formation d'une administration, d'après les ordres de Votre Majesté. Le vicomte Palmerston a cru agir dans l'intérêt public en prenant une part active dans les dernières démarches de la Chambre des communes tendant à écarter l'administration de lord Derby; mais il sent qu'il serait inexcusable de sa part d'avoir encouragé et organisé ces démarches dans des vues d'intérêt personnel. Ceux qui s'unissent pour renverser un ministère existant doivent être préparés à s'unir pour en former un plus fort. C'est dans cet esprit, et avec un profond sentiment de ce qui est dû par des hommes publics à Votre Majesté et au pays, que le vicomte Palmerston et lord John Russell, avant de provoquer la réunion de la salle de Willis, convinrent de s'aider l'un l'autre pour la formation d'un ministère, quel que fût celui des deux que Votre Majesté daignerait en charger. Cet accord ne s'étendait pas au cas d'une troisième personne; mais

le vicomte Palmerston est d'avis que le même sentiment qui l'a conduit à former cet accord avec lord John Russell, doit le porter à fournir son appui à lord Granville, dans l'exécution des ordres de Votre Majesté. Toutefois la promesse du vicomte Palmerston à lord Granville a été conditionnelle. Il croit que ce serait un grand mal pour le pays, si, après la chute d'une administration par un vote délibéré de manque de confiance d'une Chambre récemment élue, la majorité qui a renversé le ministère se trouvait paralysée au point de ne pas pouvoir offrir à Votre Majesté une administration plus forte que celle qui a été renversée. Mais, d'autre part, il serait nuisible à l'intérêt de la couronne et de la nation, que l'administration ainsi formée manquât, par suite de la faiblesse des éléments dont elle serait composée, de la force nécessaire pour lui permettre d'affronter et surmonter les difficultés qu'immanquablement elle trouvera sur son chemin. Le vicomte Palmerston se regarde donc comme obligé, par son devoir envers Votre Majesté et envers lui-même, de déclarer qu'il lui serait impossible de se joindre à une administration ainsi composée. Par conséquent, la promesse qu'il a faite à lord Granville est tout à fait subordonnée au succès de lord Granville dans l'organisation d'un ministère constitué de façon à assurer officiellement le service public, en s'assurant la confiance du Parlement et de la nation.

Ce succès ne couronna pas les efforts de lord Granville. Il trouva lord John Russell peu disposé à l'accepter pour chef, et, ayant rencontré des difficultés insurmontables dans la tâche qu'il n'avait

acceptée qu'à contre-cœur, il renonça à sa mission. Lord Palmerston, à qui l'on s'adressa alors, forma un ministère, avec lord John Russell au Foreign-Office et M. Gladstone aux Finances. Il offrit le ministère du commerce (*board of Trade*) à Cobden; mais celui-ci le refusa. C'est ainsi que lord Palmerston, dans sa soixante-quinzième année, devint de nouveau premier ministre et leader de la Chambre des Communes. Le reste de sa carrière devait être comparativement exempt de vicissitudes. Pendant six ans, il fut accepté par le pays comme le ministre de la nation, et il eut une position qui le mettait au-dessus des chances que pouvaient amener les luttes des partis.

Les évènements de cette époque sont trop récents pour ne pas commander une grande réserve à l'historien qui entreprend de les raconter.

La guerre dans le Nord de l'Italie fut vive et de courte durée. Les victoires de Magenta et de Solferino refoulèrent les Autrichiens dans leur célèbre quadrilatère, et la dernière semaine de juillet 1859 trouva les Français et les Sardes arrêtés devant ces formidables défenses. L'empereur des Français avait, dans l'intervalle, appris que la Prusse se préparait à entrer en campagne et à marcher sur Paris. Il désirait faire la paix; c'est pourquoi, dans la première quinzaine après son avènement au pouvoir, lord Palmerston eut à prendre en considération une pro-

position faite au cabinet de Londres d'intervenir entre les belligérants, et de proposer un armistice basé sur des conditions qui leur furent soumises par l'ambassadeur de France. Dans le document suivant, lord Palmerston donne ses raisons pour refuser de placer l'Angleterre dans une position aussi fausse :

Piccadillly, le 6 juillet 1859.

Mon cher John Russell,

Plus je réfléchis à la proposition Persigny, moins je l'aime, et plus je suis d'avis que nous devons prendre bien garde de nous laisser entraîner et compromettre en l'adoptant trop vite. Ceux qui proposent à deux belligérants sur le point d'en venir aux mains de recourir à un armistice, en vue de négocier la paix, devraient avoir arrêté dans leur esprit les bases d'un arrangement qui, étant proposé, aurait des chances de succès. Or nous n'avons aucun projet à nous, et l'on nous demande d'adopter comme nôtre un plan esquissé seulement par l'une des trois parties belligérantes. Il serait inutile de proposer un armistice aux Autrichiens, si l'on ne leur donnait une idée des conditions qui doivent servir de base aux négociations. Or, pour nous en tenir à la première condition, que l'Italie devra être entièrement livrée aux Italiens, il est évident que l'Autriche, comme de raison, s'y refusera péremptoirement. Si nous allons plus loin et que nous communiquions les détails du projet Persigny, nous aurons l'air de faire de ce projet le nôtre, et nous serons tenus de l'approuver; et c'est ce que je ne voudrais pas faire, quoique, au cas

où un arrangement semblable sortirait des négociations résultant de la guerre, nous y acquiescerions, cela va sans dire, et nous dirions que les choses auraient pu plus mal tourner. Il faut remarquer, en outre, que l'on ne nous dit pas si ce projet a reçu l'assentiment des Sardes et des Italiens en général. Évidemment ce projet ne réaliserait pas les désirs ni l'attente de l'Italie. et, s'il émanait de nous, on nous accuserait d'être intervenus, d'avoir arrêté les armées alliées dans le cours de la victoire, et d'avoir contribué à laisser l'Italie chargée d'un reste de chaînes autrichiennes, d'avoir trahi et désappointé les Italiens, au moment même de leurs plus brillantes espérances.

Le projet propose de donner la Vénétie et Modène à un archiduc d'Autriche comme souveraineté indépendante, en vue d'interposer un État neutre entre le Piémont et l'Autriche. Mais quel serait le résultat d'une pareille combinaison ? Les mêmes influences et la même ingérence autrichienne qui ont été le fléau de la Toscane ne tarderaient pas à affliger le nouvel État. Cet État ne serait pas constitutionnel, et les rapports de voisinage entre lui et le Piémont constitutionnel deviendraient bien plus difficiles qu'entre la Vénétie annexée au Piémont et l'Autriche, parce que la Vénétie et le Piémont ne seraient séparés que par une ligne imaginaire, tandis que le Tyrol servirait de tampon entre la Vénétie et l'Autriche. La liberté du Piémont exciterait les aspirations des Vénitiens. Le mécontentement et le désordre en seraient les suites. L'Autriche interviendrait : elle ne pourrait voir un archiduc dans l'embarras et ne pas courir à son aide. Elle serait de nouveau entraînée à une intervention active dans les affaires d'Italie ; et, si le Modenais était ajouté à la Vénétie,

l'Autriche prendrait encore une fois sa place dans l'Italie centrale. De nouvelles querelles surgiraient, parce que les anciens abus renaîtraient, et de nouvelles guerres en seraient infailliblement la conséquence. Si le projet est de la façon de l'empereur, il lui est suggéré par la jalousie qu'il a contre le Piémont et par sa déférence pour le Pape (1) ; mais nous n'avons aucune de ces raisons sentimentales, et ne sommes nullement obligés de les adopter. Le projet, d'ailleurs, rend irréalisables les désirs des Italiens, et l'on nous demande de proposer aux belligérants un morcellement des peuples de l'Italie, comme si nous avions le droit d'en disposer. Je ne puis m'associer au projet de Persigny.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Il faut croire que l'empereur avait prévu que l'Angleterre refuserait de tirer les marrons du feu pour lui. En tout cas, le 5 juillet, il se mit lui-même à l'œuvre. Ce jour-là, il envoya le général Fleury au au quartier général de l'empereur d'Autriche, avec une lettre proposant un armistice. Le général arriva tard et la nuit fut employée par l'empereur Joseph en conseil avec le comte de Rechberg, le prince de Metternich et le comte Mensdorff. Dans la matinée suivante, Louis-Napoléon reçut une réponse acceptant l'armistice. Une entrevue eut lieu entre les deux empereurs le 8, et le 11 fut signé à Villafranca

(1) On ignorait encore l'arrangement conclu à l'égard de Nice et de la Savoie.

un traité provisoire qui contenait les bases d'une confédération italienne sous la présidence du Pape, la cession de la Lombardie à la Sardaigne, et la rentrée des grands-ducs de Toscane et de Modène dans leurs États. L'empereur Napoléon, cependant, obtint de l'empereur d'Autriche l'assurance verbale qu'on n'emploierait pas la force pour effectuer leur rétablissement. Le traité définitif devait être conclu dans une conférence à Zurich. Cavour se retira du ministère sarde aussitôt que la paix fut annoncée, et lord Palmerston ne perdit pas de temps pour exprimer son désappointement des conditions du traité.

94, Piccadilly, 13 juillet 1859.

Mon cher Persigny,

Si je comprends ce qui va être arrêté pour l'Italie, il est question d'une confédération italienne où l'Autriche prendrait place en vertu de la possession de la Vénétie. Un tel arrangement serait funeste et mettrait l'Italie au désespoir.

La plus grande partie des maux de l'Italie, et l'esprit révolutionnaire qui s'y est montré, prennent leur source dans l'ingérence de l'Autriche dans les affaires des États au-delà du Pô. Jusqu'à présent, cette ingérence n'a eu aucune base légitime, et un des buts que l'empereur des Français se proposait d'atteindre était d'affranchir l'Italie de cette ingérence de l'Autriche dans des pays ne faisant pas partie de ses possessions.

Mais, une fois que l'Autriche devient membre d'une

confédération italienne, toute l'Italie est livrée pieds et mains liés à l'Autriche. Jamais l'Angleterre ne pourra s'associer à un si mauvais arrangement. Nous pourrions même croire de notre devoir de protester hautement, et en face de l'Europe, contre un pareil asservissement des peuples de l'Italie. L'Autriche devrait, au contraire, être strictement exclue de toute ingérence politique ou militaire en dehors de ses frontières. Et si cela n'est pas fait, rien n'est fait, et tout sera à recommencer en fort peu de temps.

Confédération politique des États italiens, oui ou non, c'est une question qui mérite examen. Il y a du pour et du contre. Le Pape, Naples, Toscane, Modène seraient toujours pour l'absolutisme. Le Piémont seul pour un système libéral; comment parviendra-t-on à s'entendre? Cela reste à savoir.

Union douanière de toute l'Italie avec un tarif modéré et libéral encourageant le commerce; quant à cela, il n'y aurait qu'un seul avis parmi les hommes intelligents. Mais, même avec cette union, les relations de l'Autriche ne devraient être que celles d'un pays étranger faisant un pacte avec un corps dont il n'est pas membre.

Soyez bien sûr que si l'Autriche n'est pas soigneusement exclue de toute ingérence dans les affaires de l'Italie, le sang français a été versé en vain, et la gloire de l'empereur ne sera que de courte durée.

Mille amitiés.

PALMERSTON.

Ce projet d'une confédération italienne n'avait pas été proposé par l'Autriche, mais par Louis-

Napoléon. Depuis plusieurs années cette idée, flottait dans son esprit comme un moyen de substituer à la défense du Pape par des troupes françaises et autrichiennes, celle de troupes italiennes. Le cabinet anglais notifia sans retard, par une dépêche, à Paris les objections qu'il trouvait, ajoutant qu'il était persuadé que le gouvernement français les reconnaîtrait lui-même après mûre réflexion.

En outre, il y avait tout lieu de supposer qu'en contravention à l'engagement verbal de Villafranca, et en vue seulement du traité provisoire, l'Autriche pourrait tenter d'employer ses troupes à la restauration des archiducs. En conséquence, le gouvernement anglais envoya, dans le courant du mois d'août, une remontrance officielle à Vienne, déclarant qu'aucune mesure prise en vue d'employer des forces françaises ou autrichiennes pour réprimer la volonté clairement exprimée du peuple de l'Italie centrale, ne serait justifiable auprès du gouvernement de Sa Majesté. La Grande-Bretagne sentirait de son devoir de protester contre un supplément de cette sorte au traité de Villafranca, si même il en était question. L'empereur Napoléon fut également engagé à demeurer inébranlable sur ce point.

Tout ceci suffit naturellement pour que lord Palmerston fût représenté comme très-hostile à l'Autriche, de même qu'il l'avait été pendant les années ré-

volutionnaires de 1848 et 1849. Il le nie dans la lettre qui suit :

94, Piccadilly, 22 août 1859.

Mon cher Cowley,

Je sais que tous les partisans du gouvernement arbitraire en Europe me représentent comme l'ennemi acharné de l'Autriche, et je désire que, lorsque vous entendez dire cela, vous protestiez contre une telle fausseté. Je suis l'ennemi de tout mauvais gouvernement, de l'oppression, de la tyrannie, et malheureusement la domination autrichienne en Italie a été marquée par ces trois défauts. Je suis, par conséquent, l'ennemi du mauvais système de gouvernement de l'Autriche, et je désire cordialement que tous les Italiens soient affranchis du joug autrichien. Il serait mieux pour l'Autriche qu'il en fût ainsi. Il a été décidé que la Vénétie serait encore cette fois victime ; on devrait veiller à ce que l'Autriche fût empêchée, soit comme membre d'une confédération, ou de toute autre manière, d'intervenir dans les affaires de l'Italie au-delà de ses propres frontières. Malheureusement le gouvernement autrichien est haï dans plus d'une de ses provinces, au nord des Alpes et particulièrement en Hongrie et en Galicie. Je voudrais pour tout au monde qu'il changeât de système et se conciliât le bon vouloir de ses sujets ; car je regarde un grand et puissant empire autrichien au nord des Alpes comme un élément des plus importants pour les intérêts généraux de l'Europe.

On parle beaucoup à Paris de ce qu'on appelle les intrigues de Cavour. Cela me paraît injuste si l'on veut dire qu'il a travaillé pour l'agrandissement du Piémont,

et pour l'affranchissement de l'Italie du joug étranger et de la domination autrichienne, cela est vrai, et il sera appelé un patriote dans l'histoire. Les moyens qu'il a employés peuvent être bons ou mauvais; je ne sais pas ce qu'ils ont été, mais l'objet en vue est, j'en suis certain, le bien de l'Italie. Le peuple des duchés a autant de droit à changer ses souverains que le peuple anglais, que celui de la France, de la Belgique ou de Suède : or l'annexion des duchés au Piémont serait un bien incontestable pour l'Italie, en même temps que pour la France et pour l'Europe. J'espère que Walewski ne poussera pas l'empereur à faire de l'esclavage de l'Italie le dénouement d'un drame qui a eu pour première scène la déclaration que l'Italie serait libre, des Alpes à l'Adriatique.

Si les Italiens sont laissés à eux-mêmes, tout ira bien, et lorsque l'on dit que si l'on retirait la garnison française de Rome, tous les prêtres seraient assassinés, on peut citer l'exemple de Bologne, où les prêtres n'ont pas été molestés et où un ordre parfait a été maintenu.

A vous sincèrement. PALMERSTON.

Lorsque, pendant les négociations de Zurich, les Français se montrèrent évidemment favorables à l'Autriche, lord Palmerston fit la remarque que leur fameuse déclaration : *L'Italie rendue à elle-même,* se transformait en : *L'Italie vendue à l'Autriche.*

Il survint pendant cette année, entre l'Espagne et le Maroc, une contestation dans laquelle les intérêts anglais se trouvaient engagés. L'Espagne deman-

dait un rayon de territoire autour de sa forteresse de Ceuta sur la côte d'Afrique. Les Maures y consentirent, mais ne purent arriver à un arrangement relativement à la délimitation du territoire à céder.

Broadlands, 11 octobre 1859.

Mon cher John Russell,

Il est clair que la France vise, par le moyen de l'Espagne, à obtenir des points fortifiés de chaque côté du détroit de Gibraltar, lesquels pourraient, dans le cas d'une guerre entre l'Espagne et la France d'une part, et l'Angleterre de l'autre, rendre le passage de ce détroit très difficile et dangereux, et nous barrer ainsi virtuellement l'entrée de la Méditerranée. La distance entre un des points de la rive africaine et la côte d'Espagne n'est que de huit milles. Avec un port fortifié de chaque côté et des canons portant à trois milles ou plus, un convoi de vaisseaux marchands ou de transports auraient de la peine à se tenir hors de portée, surtout si, sur chaque rive, il se trouvait une flottille de canonnières protégée par les forts, tirant à une certaine distance et n'offrant qu'un petit point de mire aux vaisseaux de guerre escortant les vaisseaux marchands ou les transports. Actuellement ces bâtiments seraient à l'abri en se tenant près de la côte d'Afrique, mais il n'en serait pas de même si cette côte appartenait à la France ou à l'Espagne.

Le ministre français de la guerre ou de la marine a dit l'autre jour que l'Algérie ne serait pas en sûreté avant que la France ne soit en possession d'un port africain sur l'Atlantique. Contre qui pourrait un port

semblable rendre l'Algérie sûre? Évidemment l'Angleterre et pas d'autre. Et comment un tel port pourrait-il aider la France contre l'Angleterre? Seulement en servant à nous empêcher d'entrer dans la Méditerranée.

Je crois encore que l'Espagne est décidée à chercher querelle au Maroc et que son premier acte sera de prendre Tanger et le dernier de l'évacuer. Je suis donc d'avis que le meilleur moyen d'écarter une sérieuse divergence entre nous et l'Espagne serait de demander à l'empereur du Maroc de nous inviter à garder Tanger en dépôt pour lui, pendant les hostilités avec l'Espagne, si la guerre éclate entre eux.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Peu de jours après cette lettre, la guerre fut effectivement déclarée. Nous fîmes déclarer aux Espagnols que si Tanger venait à être occupé par leurs troupes, nous ne pourrions pas en permettre l'occupation après la fin de la guerre. Le ministre des affaires étrangères en Espagne promit que l'Espagne « ne prendrait possession d'aucun point du détroit dont la position lui donnerait une supériorité menaçante pour la navigation ». Sur cette assurance et sur l'observation de la clause qu'elle contenait, l'Angleterre demeura neutre.

La lettre qui suit se rapporte aux fortifications qui furent construites. C'était un sujet fort discuté dans le moment et auquel lord Palmerston prenait un vif intérêt.

Il ne pouvait surgir de question mieux faite pour éprouver le patriotisme d'un homme d'État; car plus elle triomphait au Parlement, moins il était probable qu'elle fût populaire dans le public.

Se préparer à une attaque était précisément le moyen de rendre une attaque improbable; et si nous n'étions jamais attaqués, on ne manquerait pas de se récrier contre l'inutilité de la dépense des fortifications.

94, Piccadilly, 15 décembre 1859.

Mon cher Gladstone,

Sidney Herbert m'a demandé de réunir le Conseil pour demain, afin que nous puissions arriver à une décision sur la question des fortifications, et je tiens beaucoup à ce que l'arrangement qu'il propose puisse être adopté.

La question principale est de savoir si nos arsenaux de marine et quelques autres points importants doivent ou non être protégés par des fortifications; et je n'imagine pas qu'il y ait deux opinions à cet égard. Il est clair que si, par l'attaque soudaine d'une armée débarquée en force, nos chantiers étaient détruits, notre puissance maritime serait pour un demi-siècle paralysée, et nos colonies, notre commerce et la subsistance d'une partie considérable de notre population livrés à la merci de notre ennemi qui, certainement, ne nous en ferait aucune. Nous serions réduits au rang de puissance de troisième ordre, s'il ne nous arrivait pas pis encore.

Qu'un tel débarquement soit possible dans l'état actuel des choses, c'est manifeste. Aucune des forces navales dont nous disposons ne pourrait l'empêcher. Le blocus d'un port n'est plus possible comme jadis. L'escadre chargée de ce service doit être sous voile ; car il n'y aurait pas moyen de fournir le charbon nécessaire pour tenir la vapeur toujours chauffée, tandis que la flotte assaillante sortirait à toute vapeur profitant peut-être d'un vent soufflant vers la côte qui aurait obligé les bloqueurs à s'éloigner. Il suffit d'une nuit pour atteindre la côte d'Angleterre et vingt mille hommes pourraient être débarqués sur un point quelconque avant que notre flotte eût appris que l'ennemi a levé l'ancre. Il n'y aurait nulle sécurité contre un débarquement simultané de vingt mille hommes à Portsmouth, de vingt mille à Plymouth et de vingt mille en Irlande Nos troupes se trouveraient naturellement dispersées à travers le Royaume-Uni ; et Portsmouth et Plymouth, dans l'état où ils se trouvent maintenant, ces deux chantiers et tout ce qu'ils contiennent pourraient être envahis et brûlés avant qu'il fût possible de réunir vingt mille hommes pour défendre l'un ou l'autre. Supposez la manœuvre du premier Napoléon renouvelée et une grande flotte française, munie de troupes de débarquement, dirigée vers les Indes occidentales, que ferions-nous ? La nation verrait-elle tranquillement notre flotte demeurer paisiblement à l'ancre à Torbay ou à Portland, abandonnant nos colonies à leur sort ? Et si nous poursuivions les Français, il pourrait se trouver qu'ils fussent rentrés dans le détroit et, pour une quinzaine de jours, ils s'y promèneraient en maîtres. Or, l'objet des fortifications, c'est d'établir, pour un certain nombre de jours (de vingt-un à trente, par exemple)

une équation entre une force inférieure à l'intérieur et une force supérieure au dehors, et cela pour donner le temps à l'arrivée des forces de réserve. C'est ce qui, dans notre cas, ferait précisément la différence entre la sécurité et la destruction. Mais si ces ouvrages de défense sont nécessaires, il est évident qu'il faudrait qu'ils fussent construits dans le moins de délai possible; étendre leur achèvement sur une période de vingt ou trente années serait une folie, à moins d'en venir à un accord avec un ennemi chevaleresque prenant l'engagement de ne pas nous molester avant que nous l'avertissions que nous sommes parfaitement préparés à repousser son attaque. On nous dit qu'il serait possible de terminer ces ouvrages, si l'argent était là, en trois ou, au plus tard, en quatre ans : temps assez suffisamment long, ce semble, pour rester dans un état de défense imparfaite.

Mais comment obtenir une somme estimée en chiffres ronds à dix ou onze millions sterling? Il y a deux moyens : un impôt annuel en dehors de toutes les autres dépenses, égal à un tiers ou à un quart de cette somme, ou bien un emprunt, remboursable en trois ou quatre paiements annuels avec intérêts en vingt ou trente ans. Le premier moyen serait évidemment le meilleur en principe et le plus économique ; mais la charge serait lourde, et on pourrait craindre qu'après la première année, le désir d'un soulagement financier ne l'emportât sur le sentiment d'un danger incertain, et les allocations annuelles baisseraient peu à peu jusqu'à en revenir à leur misérable taux actuel. La seconde mesure a l'avantage d'être financièrement aussi légère, ou à peu près, que le système actuel, car le remboursement annuel du principal et de l'intérêt ne serait guère plus lourd que

les votations annuelles maintenant en vigueur. Et nous en tirerions le même avantage d'un achèvement rapide des ouvrages, que celui que nous obtiendrions par la lourde charge financière du premier projet.

Des combinaisons de cette nature ont été reconnues convenables et appliquées à des particuliers par jugement délibéré et acte du Parlement. Pourquoi ne le seraient-elles pas pour une nation par rapport à des dépenses de même genre que celles pour lesquelles des particuliers ont été autorisés par la loi à charger leurs propriétés ? L'objection est qu'emprunter pour dépenser est plus fort pour des individus que pour une nation.

Un individu, en continuant à emprunter pour subvenir à ses dépenses annuelles, finirait par ne plus avoir de revenu pour vivre ou pour garantir les fonds d'un nouveau prêteur. Une nation arriverait, il est vrai, à la même impasse, mais ses ressources sont plus grandes que celles d'un simple particulier. Et, cependant, le Parlement a encouragé et facilité aux particuliers les moyens d'emprunter pour l'amélioration permanente de leurs terres, en remboursant les sommes empruntées au bout d'un certain nombre d'années.

Si nous ne proposons pas une mesure analogue au Parlement, elle sera proposée infailliblement par quelqu'un, et elle sera votée, non pas contre nous, car je voterai moi-même avec celui qui la proposera quel qu'il soit, mais au grand discrédit du gouvernement qui n'aura pas permis qu'une mesure pareille, impliquant, on peut le dire, le sort de l'État, soit sortie de ses mains. On dirait, et avec raison, que nous et le proposant aurions dû changer de rôle et que lui et ses amis se sont montrés plus capables que nous de se charger

de la responsabilité de veiller, « *ne quid detrimenti respublica capiat* ».

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Conformément à ces vues, lord Palmerston proposa, pendant la session suivante, une mesure au Parlement pour obtenir neuf millions, à l'effet de fortifier nos chantiers et nos arsenaux. Sa proposition eut pour base le rapport d'une Commission royale qui, pendant l'automne précédent, s'était occupée à examiner nos moyens de défense. La résolution fut adoptée par la Chambre des Communes à une forte majorité. Le résultat de cette mesure se voit aujourd'hui dans les forts et les lignes établis autour de Portsmouth, de Plymouth, de Chatham et de Cork.

CHAPITRE QUINZIÈME

La France et les duchés italiens. — La Syrie. — Les plans de l'empereur Napoléon. — La neutralité de la Savoie. — Le Derby de 1860. — Conflit entre les Lords et la Chambre des Communes relativement à l'impôt sur le papier.

Quelles qu'aient été les divergences qui surgirent entre lord Palmerston et lord Russell pendant le cours de leur longue carrière, ces deux hommes d'État furent parfaitement unis durant le second ministère Palmerston, aussi bien dans leurs vues de politique générale que dans la manière de les mettre en pratique.

Dans l'année 1860, les affaires italiennes firent presque tout l'intérêt des évènements du continent et l'objet unique des deux ministres fut la prompte réalisation d'une Italie une et indépendante. Le memorandum suivant, rédigé par lord Palmerston et répandu parmi ses collègues, présente l'esquisse de la politique que, d'accord avec le ministre des affaires étrangères, il désirait suivre. Mais, pour mieux l'apprécier, il est nécessaire de rappeler la situation des affaires au commencement de l'année.

Le congrès que, par le traité de Zurich, la France et l'Autriche s'étaient engagées à convoquer, avait été ajourné. Le gouvernement britannique s'était alors avancé et avait proposé que la France et l'Autriche s'entendissent pour ne pas intervenir à l'avenir, par les armes, dans les affaires intérieures de l'Italie; que l'empereur des Français se concertât avec le pape pour l'évacuation de Rome, et que la Sardaigne n'envoyât pas de troupes dans l'Italie centrale avant que ces divers États eussent réglé leur future condition d'existence, se réservant la faculté de le faire aussitôt qu'un vote d'annexion aurait eu lieu. La France avait immédiatement consenti à ces propositions. En attendant, les duchés avaient maintenu l'ordre à l'intérieur laissant voir d'une manière très-nette leur intention de s'annexer à la Sardaigne, s'ils étaient livrés à eux-mêmes.

Le memorandum de lord Palmerston était ainsi conçu :

Broadlands, 5 janvier 1860.

Les affaires d'Italie avancent vers une crise; il est indispensable que le gouvernement anglais prenne, sans retard, une décision sur la conduite que l'Angleterre doit tenir. Cette conduite, il est vrai, a déjà été indiquée. Le gouvernement anglais aurait pu se résoudre, en ce qui concerne les affaires d'Italie, à abdiquer son rôle de grande puissance européenne. Nous

aurions pu dire que nous vivons dans une île et ne nous soucions pas de ce qui peut arriver sur le continent; que nous ne songeons qu'à faire de l'argent et à défendre nos côtes; et que nous laissons à d'autres la tâche d'arranger comme bon leur semble les affaires du continent. Mais telle n'a pas été la politique des hommes d'État les plus grands et les plus sages qui ont pris part au gouvernement de ce pays. Nous aurions pu regarder le cas présent comme un cas exceptionnel; nous aurions pu dire : L'empereur des Français s'est mis dans l'embarras au sujet des affaires italiennes; qu'il s'en tire comme il le pourra; ce n'est pas à nous de l'aider. Mais nous avons considéré que ce qui est en jeu ne sont pas seulement les intérêts de l'empereur Napoléon, mais les intérêts du peuple italien, et, par eux, le bien-être et la paix de l'Europe. C'est pourquoi, lorsque la proposition a été faite de réunir un congrès pour étudier les meilleurs moyens d'assurer la prospérité et l'indépendance de l'Italie, et que l'Angleterre fut invitée à y prendre part, nous avons accepté l'invitation.

Mais il eût été indigne du gouvernement d'une puissance comme l'Angleterre d'accepter une pareille invitation sans avoir arrêté la ligne politique qu'elle compte y suivre. Nous en avions une, et nous nous sommes hâtés de la faire connaître aux principales puissances invitées au congrès. Cette politique est conforme aux principes que les hommes d'État anglais de notre temps ont professés, d'après lesquels ils ont agi, et qui forment la base de l'opinion publique en Angleterre. Nous avons déclaré qu'en nous rendant au congrès, nous prendrions pour point de départ qu'aucune force ne serait employée pour imposer au peuple italien une forme de gouvernement ou une constitution quel-

conque, c'est-à-dire que le peuple d'Italie, et surtout de l'Italie centrale, demeurerait libre de choisir sa propre condition d'existence politique. Nous arriverons donc au congrès, si congrès il y a, non pas comme au tribunal entrent des jurés qui ont mis de côté toute opinion préconçue et qui doivent se décider par ce qu'ils entendront; nous y entrerons comme des hommes d'État, ayant une politique mûrement réfléchie et parfaitement arrêtée, et avec l'intention de la faire prévaloir. Quel est le meilleur moyen d'arriver à ce but? Évidemment, c'est de persuader aux puissances qui sont le plus à même de diriger le cours des évènements en Italie, pour les conduire au résultat que nous désirons, de se mettre d'accord avec nous.

Quelles sont ces puissances? La France et la Sardaigne. L'Autriche, le pape et le roi de Naples ont des vues directement opposées aux nôtres; quant aux autres États représentés au congrès, ils sont trop éloignés pour exercer autant d'influence sur les affaires dont il s'agit que la France et la Sardaigne.

Il est facile de démontrer que nous désirons arriver à une entente avec la France et la Sardaigne, afin d'agir en commun avec elles dans les affaires à traiter au congrès. Pour la Sardaigne, nous n'avons pas besoin de prendre beaucoup de peine, parce que nous savons que ses vues sont les mêmes que les nôtres; nous ne saurions douter des dispositions de l'empereur Napoléon, car il n'a fait que répéter dans ses manifestes, ses discours, ses lettres, et autres communications, que son but est de délivrer l'Italie de la domination étrangère, « de la rendre libre des Alpes à l'Adriatique », et de « rendre l'Italie à elle-même ». Il n'y a donc pas à douter, raisonnablement, que la France

et la Sardaigne ne s'unissent à l'Angleterre pour maintenir le principe que les Italiens doivent être garantis contre la contrainte étrangère, et laissés libres de décider, selon leur propre volonté, quelle sera leur condition politique à l'avenir. Mais quel est le meilleur moment à choisir pour établir cette entente? Commencerons-nous maintenant des démarches, ou attendrons-nous que le congrès soit réuni et que quelque proposition soit faite par l'Autriche, le pape, ou quelque autre puissance opposée à nos vues? Le bon sens semblerait indiquer que si nous voulons viser à l'entente dont je viens de parler, nous devrions tâcher de nous mettre en mesure sans retard, et ne pas laisser la France et la Sardaigne entrer au congrès sans s'être assurées si l'Angleterre maintiendra ou non les principes qu'elle a déclarés théoriquement. Permettre qu'une entente s'établisse entre la France et la Sardaigne avant que le congrès soit réuni et ait commencé ses délibérations serait le procédé le moins pratique qu'on puisse imaginer; il nous exposerait à une déception méritée. L'Autriche ne s'en remet pas ainsi au hasard; elle s'est déjà activement mise à l'œuvre pour s'assurer des voix en faveur de ses plans.

Mais quelle est l'entente ou l'accord qu'il nous convient d'établir avec la France et la Sardaigne? Évidemment une ferme résolution d'empêcher toute intervention armée de la part d'une puissance étrangère quelconque dans les affaires d'Italie. On dira qu'une semblable mesure est une ligue contre l'Autriche. En effet, c'en serait une s'il s'agissait de l'intervention armée de l'Autriche dans les affaires de l'Italie, et cette triple ligue mériterait mieux le titre de sainte que celle qui a porté ce nom.

Mais un engagement de cette nature pourrait nous mener à la guerre. La guerre avec qui? La guerre avec l'Autriche. Eh bien, quand cela serait? Une pareille guerre exigerait-elle beaucoup d'efforts ou beaucoup d'argent? Évidemment non. La France, la Sardaigne et l'Italie centrale fourniraient plus de troupes qu'il n'en faut pour repousser toutes les tentatives que l'Autriche pourrait faire pour forcer la Sardaigne ou l'Italie centrale. Ce serait principalement, sinon exclusivement, par notre marine que nous aurions à prendre part à cette guerre; et notre escadre dans l'Adriatique formerait probablement le maximum de notre contribution, à moins qu'on nous demandât de prêter un ou deux régiments pour occuper quelque point de l'Adriatique, ce que probablement on ne ferait pas, et si d'ailleurs on le faisait, nous pourrions bien refuser. Nous ne devons pas nous laisser intimider par des paroles, mais examiner le fond des choses. Ainsi, une semblable guerre est-elle probable? Au contraire, il est extrêmement probable qu'un engagement de ce genre entre l'Angleterre, la France et la Sardaigne serait le moyen le plus efficace pour empêcher la guerre d'éclater de nouveau en Italie. Tant que l'Angleterre se tiendra à l'écart, l'Autriche pourra compter sur notre alliance avec elle dans le cas où elle aurait guerre avec la France et la Sardaigne. Il est tellement naturel que nous nous joignions à la France et à l'Italie que notre hésitation à le faire serait regardée comme une preuve qu'il existe quelque courant souterrain qui nous en détourne; et alors le gouvernement autrichien s'imaginerait que, lorsque la guerre aurait éclaté, ce courant nous pousserait à nous joindre à l'Autriche contre la France. Ce calcul serait pour elle un puissant encouragement à se

lancer dans une voie qui mènerait à la guerre. Si, au contraire, nous déclarions ouvertement que nous nous tournons cordialement du côté de la France et de l'Italie, on pourrait affirmer, autant qu'il est possible d'affirmer quelque chose relativement à l'avenir, qu'il n'y aurait et ne pourrait y avoir un renouvellement de la guerre en Italie, et la triple alliance, tandis qu'elle ferait honneur à l'Angleterre (je dirais même que c'est la seule conduite qu'elle puisse honorablement tenir), assurerait la continuation de la paix en Italie, et par là même écarterait un des dangers qui menacent la paix générale de l'Europe.

Mais on dit que nous ne saurions nous fier à l'empereur Napoléon, et que, lorsque nous serions entrés dans cette triple alliance, il est capable de nous jeter par-dessus bord et de faire quelque arrangement de sa façon sans nous consulter. Telle fut la conduite de l'Autriche pendant la guerre qui se termina en 1815. L'Autriche prit nos subsides, en s'engageant par traité à ne pas faire la paix sans notre consentement, et, après avoir essuyé de grands revers sur le champ de bataille, elle traita sans nous en avertir. Mais dans quelle occasion l'empereur Napoléon a-t-il agi de la sorte? Dans aucune. Il a différé avec nous au sujet de certaines conditions, et sur l'interprétation de certaines conditions du traité de paix avec la Russie; mais les points en litige furent arrangés, au fond, en conformité avec nos vues. Il n'y a aucune raison de l'accuser de mauvaise foi dans sa conduite envers nous comme alliés. Mais on nous dit qu'il n'a pas de fermeté dans ses desseins, et que l'arrangement de Villafranca en est une preuve. Cet arrangement était certainement bien au-dessous des déclarations avec lesquelles il

avait commencé la guerre; mais il avait eu à combattre des difficultés de plusieurs genres dans la conduite de cette guerre; et quoique, comme spectateurs, nous puissions penser, et peut-être avec raison, que s'il avait persisté, ces difficultés eussent disparu, cependant il n'y a pas de doute qu'elles ont été réelles dans le moment. Il n'est pas le seul exemple d'un souverain ou d'un général qui, à la fin d'une guerre ou d'une campagne, a accepté des conditions de paix moins larges et moins complètes que celles auxquelles il s'attendait ou qu'il avait demandées au commencement des hostilités.

Il n'y a donc aucun motif pour imputer à Napoléon un manque de fermeté dans ses vues à l'égard de l'Italie. J'ai eu, pendant les derniers quatre ou cinq ans, des occasions de converser avec lui à différentes époques sur bien des sujets et, parmi d'autres, sur les affaires d'Italie, et je l'ai toujours trouvé vivement attaché aux vues et aux idées qui ont rempli son esprit depuis le mois de janvier de l'année passée, c'est-à-dire décidé à arracher l'Italie à la domination autrichienne et à circonscrire la souveraineté temporelle du pape. Il ne paraît donc pas qu'il y ait raison de craindre que, si nous en venions à une entente avec la France et la Sardaigne à l'effet de maintenir le principe qu'on n'emploierait aucune force pour contraindre la libre volonté des Italiens, l'empereur Napoléon fît volte-face et nous abandonnât. Il y a, au contraire, toutes sortes de raisons d'être assurés que, par un accord pareil avec la France et la Sardaigne, nous compléterions une organisation de l'Italie essentiellement honorable pour les puissances qui l'auraient effectuée, et pleinement avantageuse non-seulement à l'Italie, mais à l'Europe tout entière.

J'ai raisonné jusqu'ici dans l'hypothèse que le congrès aurait lieu, et je crois probable qu'effectivement il se réunira. L'Autriche et le pape considèrent surtout le congrès comme le moyen de rétablir les archiducs et de réduire la Romagne à l'obéissance. Ces deux puissances ne laisseront pas facilement le congrès leur glisser des doigts. L'empereur Napoléon désire aussi que le congrès se réunisse, afin d'être délivré de toute responsabilité à l'endroit de l'Italie. La probabilité est, par conséquent, que la difficulté relative à la brochure (1) sera écartée, et que le congrès s'assemblera. Mais si cette difficulté devenait insurmontable et qu'on renonçât au congrès, tout ce que j'ai dit dans ce memorandum n'en serait pas moins applicable; ou plutôt je dirais que la nécessité d'entrer en accord avec la France et la Sardaigne n'en serait que plus grande. Dans ce cas, les affaires devraient s'arranger par voie diplomatique ou par la force des armes; et, dans l'un ou l'autre cas, un arrangement entre l'Angleterre, la France et la Sardaigne atteindrait le même but.

On dit cependant que, quoique la mesure recommandée puisse être maintenant convenable et juste, elle ne serait approuvée ni par le pays ni par le Parlement.

Ma ferme opinion est qu'elle serait hautement ap-

(1) *Le Pape et le Congrès*, par M. de la Guéronnière, dictée disait-on par l'empereur lui-même. Elle proposait la destruction du pouvoir temporel du Pape *à l'exception de celui qu'il exerçait sur la ville de Rome*. Cette brochure fut la cause indirecte de l'insuccès du Congrès. L'Autriche exigeait du gouvernement français l'engagement de ne pas seconder les mesures que cet écrit proposait. La France ayant hésité, l'Autriche refusa de paraître au Congrès.

prouvée par le pays au double titre de sa propre valeur, et de la tendance qu'elle aurait à assurer la continuation de la paix avec notre voisin. Mon opinion est aussi qu'elle serait approuvée par le Parlement ; mais si, par l'effet de quelque combinaison des partis, une décision contraire était adoptée, ce serait, selon moi, le devoir du ministère d'en appeler du gouvernement au pays. J'ai la conviction que cet appel serait couronné de succès. Si le contraire arrivait, je préférerais donner ma démission pour maintenir le principe qui servirait de base à la ligne de conduite que je propose, plutôt que d'y renoncer pour conserver mon poste.

PALMERSTON.

Mais aucune ligue formelle dans le genre de cette « triple alliance » ne fut nécessaire. L'influence des deux puissances occidentales suffit pour arrêter toute intervention par la force, si jamais il en avait été question. Au mois de mars, la Toscane et l'Émilie se déclarèrent, à une immense majorité, en faveur de l'annexion à la Sardaigne, et le roi Victor-Emmanuel les reçut formellement dans la monarchie piémontaise. L'Italie se trouvait déjà à moitié chemin sur la route de l'unité.

Le massacre des Maronites par les Druses dans les environs de Beyrout et de Damas, motiva dans le courant de cette année l'envoi de troupes françaises en Syrie, d'après les stipulations d'une convention entre les cinq puissances et

la Turquie. Lord Palmerston consentit, mais difficilement, à cette expédition dans la crainte que l'on n'eût de la peine à faire sortir les Français. C'est ce qui arriva en effet ; car, quoique déjà, à leur arrivée sur la côte, tout danger de nouvelles violences eût disparu, ils ne se retirèrent qu'à la fin de 1861. Pendant cet intervalle, le gouvernement anglais se crut obligé de faire de continuelles représentations.

On ne saurait douter que lord Palmerston n'éprouvât une certaine sympathie personnelle pour Napoléon III. Il reconnaissait, d'ailleurs, que, dans plusieurs occasions, la conduite de l'empereur des Français avait été celle d'un honorable et fidèle allié ; cependant il ne pouvait méconnaître la tendance d'esprit de ce prince dont la jeunesse s'était passée à former des projets d'ambition personnelle, et qui, maintenant qu'il était souverain de la France, pouvait être porté à concevoir des projets d'ambition nationale, de nature à gêner plus ou moins ses voisins. Le gouvernement anglais, pendant l'administration de lord Palmerston, quoique désireux de rester en bons termes avec le gouvernement français, ne voulait pas lui servir d'instrument. Ces lignes adressées à l'ambassadeur d'Angleterre à Paris l'indiquent :

John Russell m'a montré la lettre particulière qu'il vient de vous adresser. J'y adhère complètement. Il ne

faut pas prendre le langage de Thouvenel et de l'empereur pour des arrêts de la destinée. C'est une vieille manœuvre que de représenter comme conclu et inévitable ce que l'on désire accomplir, et amortir ainsi la résistance en faisant croire au monde qu'elle est inutile.

L'esprit de l'empereur semble aussi rempli de projets qu'une garenne est remplie de lapins ; et, comme des lapins, ces projets terrent pour le moment, afin d'éviter d'être vus et de se faire naître des obstacles.

Nous n'avions aucun sujet de guerre, ni aucun motif suffisant de nous mêler de l'affaire de Nice et de la Savoie, ni d'empêcher l'annexion ; mais d'autres questions peuvent surgir à l'égard desquelles l'Angleterre ne pourrait pas demeurer aussi passive (1).

Une question de cette nature était celle de Gênes. Lorsque, plus tard, on eut quelques raisons de soupçonner que la France devait être récompensée de son acquiescement à la conquête de la Sicile et de Naples par Garibaldi, par la cession de Gênes ou de l'île de Sardaigne, lord Palmerston fit comprendre que la flotte anglaise ne demeurerait pas témoin impassible d'un semblable arrangement, si ce dessein existait ; ses remontrances franches et sans équivoque suffirent pour y mettre obstacle.

Il ne fut pas aussi heureux à l'égard de la Suisse, dont la position était sensiblement affectée par l'annexion de la Savoie à la France. Les deux provinces

(1) A lord Cowley. Paris, avril, 1860.

de Chablais et de Faucigny, limitrophes du lac de Genève, avaient été déclarées par les traités de 1815 comprises dans la neutralité de la Suisse. On avait espéré, dans l'origine, que l'empereur consentirait à abandonner ces deux districts septentrionaux de la Savoie, à la confédération helvétique. Lorsque cet espoir s'évanouit, on crut qu'au moins la France se laisserait persuader de céder une langue de territoire de manière à laisser le lac entièrement aux Suisses et à leur fournir une ligne stratégique sur la frontière valesaine. Lord Palmerston écrit en ce sens à l'ambassadeur de France et fait appel aux sentiments de générosité qui, en général, ont une si grande influence sur l'esprit des Français.

94, Piccadilly, 17 avril 1860.

Mon cher Persigny,

Soyez bien convaincu que nous souhaitons sincèrement de nous entendre avec la France sur cette question savoyardo-suisse; mais dans cette discussion la France et l'Angleterre n'envisagent pas les choses du même point de vue. Chez nous, l'habitude est de considérer les questions politiques d'après ce que nous y voyons de résultats pratiques. Chez vous, il n'est que trop d'usage de traiter toutes les questions politiques, non pas sur le terrain du résultat pratique, mais sur le terrain de l'amour-propre national. Si vous me permettez de vous le dire, c'est surtout lorsque les arguments vous manquent, qu'on se place à Paris le plus

fortement sur le terrain de la susceptibilité nationale. Cependant ce n'est pas la bonne manière de traiter les questions de haute politique; le véritable amour-propre national ne doit-il pas conseiller de faire ce qui est juste, généreux et honorable? et n'est-il pas vrai que la justice, la générosité et l'honneur conseilleraient à la France de satisfaire aux réclamations légitimes de la Suisse? La France a demandé à la Sardaigne une frontière stratégique pour sa sûreté militaire. Est-il juste que la France ôte à la Suisse la frontière stratégique que l'Europe (y compris la France elle-même) lui avait donnée pour la sûreté du territoire de la Confédération? Tous les arguments dont la France s'est servie pour justifier sa demande, justifient avec plus de force encore la demande de la Suisse. Mais une grande puissance et un grand souverain, en traitant avec un voisin faible, devraient se montrer non-seulement justes, mais généreux. Ce n'est pas une faiblesse que d'agir ainsi, c'est une preuve de la conscience de sa force; mais avec l'empereur des Français ce n'est pas seulement une question de générosité; la reconnaissance y entre pour sa part. C'est en Suisse que l'empereur a fait ses premières études et qu'il a commencé à développer ce caractère qui lui a valu, depuis, des succès si éclatants; c'est en Suisse que plus tard, et dans des temps moins heureux que ces dix dernières années, l'empereur a eu à se louer des procédés des Suisses à son égard. Il est impossible que l'empereur n'éprouve pas de la bienveillance envers la Suisse. On croit, en Europe, que l'empereur a donné à espérer aux Suisses qu'après que la Savoie lui aurait été cédée par la Sardaigne, il donnerait à la Suisse les parties neutralisées. N'y aurait-il pas de l'inconséquence à leur refuser

même la frontière stratégique, dont ils se contenteraient? Les bords du lac de Genève et la ligne stratégique qui couvre le Valais paraissent essentiels pour la Suisse. Quant aux bords du lac, il est à remarquer que, de toutes les raisons stratégiques mises en avant par la France pour appuyer la demande de la cession de la Savoie, il n'y en a pas une qui s'applique aux bords du lac de Genève, tandis que toutes ces raisons viennent parfaitement à l'appui de la demande que fait la Suisse de n'avoir pas, sur le lac, un voisin aussi puissant que la France. Les stipulations dont on parle et par lesquelles la France s'engagerait à n'avoir aucun bâtiment armé sur le lac et à ne construire aucune forteresse sur ses bords, ne sauraient être prises au sérieux; il y a des invasions morales tout comme des invasions militaires, et il est essentiel à l'intérêt commun de l'Europe que la Suisse continue à rester Suisse. Il ne s'agit pas ici d'une question entre la France et l'Angleterre : c'est un intérêt européen et non un intérêt anglais dont il s'agit, et c'est à l'Europe et non pas à l'Angleterre que la France doit des égards à ce sujet. Pourquoi la France ne prendrait-elle pas l'initiative dans cette affaire? Pourquoi ne se ferait-elle pas un mérite de contenter spontanément les justes désirs de ses voisins de la Suisse? Ne serait-ce pas agir en grand seigneur, et cela sans rien sacrifier d'essentiel aux intérêts de la France?

Soyez sûr que, dans les temps où nous vivons, la bonne opinion de l'Europe vaut tout autant qu'un petit bout de territoire.

Mille amitiés.

PALMERSTON.

Le comte de Persigny.

Tout ce qui fut obtenu fut un article inséré dans le traité de cession, déclarant que le roi de Sardaigne ne pouvait transférer les parties neutralisées de la Savoie qu'aux mêmes conditions qu'il les possédait lui-même.

Il n'y a pas de doute qu'à cette époque lord Palmerston se méfiait des desseins de l'empereur Napoléon. A son attitude vis-à-vis de la Savoie se joignaient les aveux franchement exprimés de quelques officiers français, que c'était l'intention de la France et une nécessité pour elle d'annexer Genève. Il se publiait des brochures qu'on croyait rédigées sous les auspices de l'empereur, suggérant des changements territoriaux. On assurait qu'Ortega, le martyr du dernier soulèvement carliste, avait déclaré qu'il avait été encouragé dans son entreprise par l'empereur. Le ministre de Portugal à Londres racontait que l'on croyait généralement dans la Péninsule que l'empereur des Français était convenu avec le comte de Montemolin que si la tentative carliste eût réussi, le prix de la reconnaissance et de l'appui de la France devait être l'avancement de la ligne de sa frontière des Pyrénées jusqu'à l'Èbre, ou la cession des îles Baléares, et qu'en retour l'Espagne devait recevoir l'aide de la France pour conquérir et s'annexer le Portugal. Des rapports de la conversation de l'empereur, venant de sources irrécusables exprimaient l'opi-

nion qu'il était nécessaire pour la France d'obtenir le Palatinat, Saarbruck et Saarlouis, les places qui, effectivement, en 1870, furent son premier point d'attaque contre la Prusse. La coïncidence générale de plusieurs autres indications de ce genre, dont quelques-unes sans doute étaient fausses, et dont aucune, prise à part, n'avait grande importance, venait ajouter à la méfiance qui s'était emparée de lord Palmerston à la fin de l'année précédente, lorsqu'il écrivait la lettre suivante à lord John Russell :

Broadlands, 4 novembre 1859.

Mon cher John Russell,

Jusqu'à ces derniers mois, j'avais eu confiance dans les dispositions honnêtes de Napoléon envers l'Angleterre; mais dernièrement j'ai commencé à me méfier de lui et à soupçonner que la déclaration qu'il a faite autrefois de vouloir venger Waterloo a bien pu sommeiller chez lui, mais que l'idée en existe toujours. On dirait qu'il a pensé devoir en poser les fondements en battant, avec notre aide, ou avec notre concurrence ou avec notre neutralité, d'abord la Russie et ensuite l'Autriche; puis, en agissant généreusement avec elles, de s'en faire des amis pour quelque querelle possible avec nous. En cela, il pourrait peut-être se trouver déçu; car, avec les nations et les gouvernements, les ressentiments d'anciennes inimitiés ou la reconnaissance d'anciens services cèdent invariablement à des considéra-

tions d'intérêts présents et à venir (1), et la Russie probablement et l'Autriche à coup sûr ne verraient aucun avantage dans un grand abaissement de l'Angleterre pour contribuer à augmenter la prépondérance de la France. Mais il se peut que je me trompe à cet égard, et que la Russie, au moins, soit disposée à s'unir à la France contre nous.

D'autre part, il n'a cessé d'augmenter assidûment sa force maritime, évidemment dans des vues offensives aussi bien que défensives; et dernièrement on s'est évertué dans toute la France, particulièrement dans l'armée et la marine, à exciter à la haine contre l'Angleterre et à dénigrer nos forces militaires et navales. Tout ceci, sans doute, pourra être expliqué par d'autres causes que par un dessein prémédité de pousser à l'hostilité contre l'Angleterre; mais il serait peu sage de la part du gouvernement anglais de fermer les yeux sur tous ces symptômes, et ne pas prendre toutes les précautions raisonnables contre la tempête que le baromètre politique semble indiquer, quoiqu'elle puisse passer sans éclater.

Acceptons, comme de raison, pour argent comptant, toutes les protestations « d'alliance intime et durable »,

(1) Quant à l'idée romanesque qu'il existe des nations et des gouvernements capables d'être vivement et longtemps influencés par des amitiés et des sympathies, je dis que ceux qui nourrissent de pareilles illusions, et qui se plaisent à comparer les rapports d'individu à individu avec ceux de nation à nation se bercent d'un vain rêve. La seule chose qui fasse qu'un gouvernement suit le conseil d'un autre, c'est l'espoir de l'avantage qu'il aurait à le suivre ou la crainte des conséquences auxquelles peut entraîner le refus de le suivre.

(Discours de lord Palmerston à la Chambre des Communes, 1er mars 1848.)

comme dit Walewski dans sa dépêche sur la Chine; et que la seule expression d'un soupçon quelconque de notre part consiste dans l'activité et l'étendue de nos préparatifs de défense. Mais là, par exemple, ne nous laissons pas dominer par un esprit d'économie.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Les continuels efforts que faisaient les Français pour mettre leur marine sur le pied de l'effectif le plus complet, n'étaient pas de nature à diminuer les causes d'anxiété. Dans ces circonstances, lord Palmerston poussa vivement nos préparatifs de défense et la construction de nos fortifications, et il encouragea le développement de l'organisation des volontaires (*Volunteer Rifle Movement*). Il sentait que l'action salutaire et préventive d'une grande puissance comme l'Angleterre n'est pas limitée à l'emploi de la force matérielle. S'il est reconnu qu'une semblable puissance est forte en elle-même et capable dans l'occasion d'efforts extraordinaires, son action diplomatique commandera l'attention, influencera souvent fortement la marche des évènements; et, si elle aborde à temps les commencements, elle pourra empêcher des entreprises qui, livrées à leur cours, pourraient conduire à de formidables conflits internationaux. Lord Palmerston craignait, en outre, une entreprise directe contre l'Angleterre, si celle-ci prenait des mesures pour

résister. Dans une lettre au duc de Somerset (premier lord de l'Amirauté), il écrit : « J'ai observé scrupuleusement l'empereur des Français, et j'ai étudié son caractère et sa conduite. Vous pouvez être sûr qu'au fond de son cœur il existe un désir profond et inextinguible d'humilier et de punir l'Angleterre, et de venger, si cela lui est possible, les nombreuses humiliations politiques, militaires et navales, que depuis le commencement de ce siècle elle a, par elle-même et à l'aide de ses alliés, infligées à la France. Il a suffisamment organisé ses moyens militaires ; et, à l'heure qu'il est, il organise doucement mais résolûment ses moyens maritimes ; dès que tout sera prêt, on jouera l'ouverture, la toile se lèvera, et nous aurons un mélodrame des plus désagréables. »

La conversation suivante avec le comte de Flahaut, ainsi que la lettre à M. de Persigny, qu'on va lire, sont caractéristiques. Lord Palmerston possédait le talent de lancer des vérités tranchantes, lorsqu'il croyait que c'était son devoir, tout en évitant, par sa franchise et la cordialité de ses manières, ce qui aurait pu offenser :

Mardi, le 27 mars 1860.

Le comte de Flahaut est venu me trouver à quatre heures moins un quart, au moment où je me rendais

à la Chambre des Communes. Il m'a annoncé qu'il allait à Paris le lendemain matin et qu'il désirait savoir ce qu'il dirait à l'empereur de ma part. Je lui ai dit que je ne pouvais pas lui donner une minute, ayant à aller à la Chambre répondre à une question, mais que, s'il voulait m'accompagner dans mon *brougham*, nous pourrions causer en chemin. Il accepta. Je commençai par faire allusion au discours de lord John. A ce sujet il se plaignit de ce que les paroles de lord John avaient eu de particulièrement offensant pour l'empereur. Je lui demandai quelle était la partie de ce discours qu'il regardait comme un outrage. Il me répondit que ce n'était pas la dernière partie où il était question du concert avec les autres puissances : cela était politique, et ne soulevait aucune objection; mais lord John avait exprimé de la méfiance envers l'empereur. Je dis que la méfiance pouvait avoir deux sources : soit la supposition de tromperie intentionnelle, soit un changement d'intention et de conduite assez fréquent pour montrer qu'on ne pouvait se fier à la continuation des intentions ou de la politique du moment, et que le comte de Flahaut devait admettre que, sans toucher à aucune des imputations de la première espèce, il y avait de bonnes raisons pour en soupçonner de la seconde sorte. Le comte de Flahaut assura que son principal but était d'empêcher la guerre entre les deux pays. J'objectai que je craignais que l'empereur et Thouvenel n'eussent des desseins et des vues tendant à produire ce qu'il voulait empêcher, quant à lui, et à amener une coalition de l'Europe contre la France. Le comte de Flahaut n'avait pas cette appréhension, mais celle que l'irritation qui existait des deux côtés n'occasionnât la guerre entre l'Angleterre et la

France. Je dis que j'avais le plus grand désir d'empêcher une semblable guerre; mais que si elle était imposée à l'Angleterre, l'Angleterre la ferait sans crainte, soit avec l'alliance d'autres États, soit seule; que la nation se lèverait comme un seul homme. J'ajoutai que, parlant à un Français, il y avait une chose que je ne devrais peut-être pas dire, mais que je ne pouvais m'empêcher de remarquer, que les exemples de l'histoire me permettaient de croire que le résultat d'un pareil conflit entre Anglais et Français, dans des conditions tant soit peu égales, ne tournerait pas au désavantage des premiers.

Le comte de Flahaut dit qu'il avait assisté à la bataille de Waterloo et qu'il savait ce que valaient les troupes anglaises, mais qu'aujourd'hui l'armée française était bien supérieure à celle qui avait combattu ce jour-là. J'ai répondu : Je n'en doute nullement, mais qu'il en était de même de l'armée anglaise; que, quant à l'excellence de l'armée française, je rappellerais au comte de Flahaut ce qui se passa entre le maréchal de Tallard et le duc de Marlborough, lorsque le maréchal fut fait prisonnier à la bataille de Blenheim : « Vous venez, milord », dit le maréchal, « de battre les « meilleures troupes de l'Europe. » — « Exceptez tou« jours », répliqua Marlborough, « celles qui les ont « battues. » — « Mais, a dit le comte de Flahaut, ce que je crains, c'est une invasion de ce pays, pour laquelle la vapeur offre de si grandes facilités et qui serait désastreuse pour l'Angleterre. J'ai répondu que la vapeur sert aux deux adversaires, à la défense aussi bien qu'à l'attaque; et que, quant à l'invasion, quoique sans doute ce serait un mal temporaire, nous n'avions aucune appréhension relativement à ses résultats; qu'une

guerre entre l'Angleterre et la France serait sans doute désastreuse pour les deux pays, mais qu'il n'était nullement facile de prévoir lequel des deux en souffrirait le plus.

Arrivés à la Chambre des Communes, nous avons pris congé l'un de l'autre. Le comte de Flahaut dit qu'il ne rapporterait rien à l'empereur qui pût ajouter à l'irritation qu'il s'attendait à trouver, et qu'il tâcherait de le calmer. J'ai répondu que naturellement c'était au comte de Flahaut à juger ce qu'il croirait convenable de répéter, mais qu'il avait sans doute observé l'état des esprits et de l'opinion dans ce pays. La conversation s'est passée de la manière la plus cordiale, comme entre deux amis particuliers qui se connaissaient depuis une longue série d'années.

Broadlands, 18 octobre 1860.

Mon cher Persigny,

Borthwick (1) s'est rendu ici il y a quelques jours, d'après votre désir, pour me donner communication de la conversation que vous avez eue avec lui.

Ce qu'il m'a raconté comme le résumé de ce que vous lui avez dit est à peu près ceci, à savoir que l'empereur souhaite aujourd'hui, comme toujours, la paix avec tous et, en particulier, la conservation de l'alliance avec nous; mais que le maintien de cette alliance dépend beaucoup de nous. Vous avez dit que dans les masses, en France, il y a mauvais vouloir envers l'Angleterre; que l'empereur peut réprimer et contraindre ce sentiment, tant qu'il est aidé par une politique ami-

(1) L'éditeur du *Morning Post.*

cale de la part du gouvernement anglais, et que ce qu'il faudrait de notre part, ce serait d'exprimer de la confiance envers l'empereur, et de nous abstenir de toute tentative d'organiser une coalition européenne contre la France. Que si nous voulions agir autrement, il y aurait danger de guerre entre les deux pays, chose que vous considéreriez comme déplorable pour tous deux. Vous avez ajouté que, dans l'état des préparatifs et des ressources des deux pays pour combattre sur terre et sur mer, le résultat d'une telle guerre ne serait peut-être pas favorable pour nous; qu'avec vos bâtiments blindés vous pourriez détruire nos chantiers, et que le résultat d'une telle lutte serait peut-être de mettre la France à la tête d'une coalition européenne dirigée contre l'Angleterre, isolée par sa politique autant que par la géographie; et finalement vous avez suggéré l'idée que lorsque j'irais à Leeds vers la fin du mois prochain, je profite utilement pour les deux pays de l'occasion pour exprimer dans un discours notre confiance dans les intentions pacifiques et désintéressées de l'empereur.

Je suis toujours bien aise d'apprendre, soit par les discours de l'empereur, soit par ce qu'on nous rapporte de ses conversations, que la politique extérieure de la France est pacifique et désintéressée; et, quant à la question de paix ou de guerre entre nos deux pays, vous pouvez être sûr qu'il n'y a personne en Angleterre qui veuille la guerre et qui ne désire pas la paix.

Mais, pour ce qui regarde la guerre, l'histoire du passé nous rassure relativement aux chances de l'avenir. Il n'y a certainement pas de nation qui puisse se vanter d'être plus brave que la nation française, mais je crois

que nos hommes ont quelques dix minutes de ténacité de plus que les vôtres; et, lorsque le courage est égal des deux côtés, c'est la ténacité qui décide du sort du combat. En ce qui concerne l'application des sciences et des arts mécaniques à la guerre, je crois qu'il n'y a pas grande différence entre les deux pays, soit pour les opérations sur terre, soit pour celles sur mer; mais nous avons plus de fer et de charbon que vous, et notre industrie, en ces matières, est plus développée que la vôtre.

La grande différence entre les deux pays consiste en ceci, que tous nos préparatifs, soit militaires, soit maritimes, sont essentiellement défensifs, tandis que les vôtres ont du moins l'apparence d'être destinés à des opérations offensives.

Si par conséquent les autres gouvernements de l'Europe commencent, non pas à se coaliser pour attaquer la France, chose à laquelle la démence seule pourrait penser, mais pour s'aider dans le cas où la France deviendrait agressive, ce sont des actes récents de la France et son attitude présente qui seuls en sont causes. Rien ne donne à la France un légitime sujet de plainte. Il n'y a pas un homme en Angleterre qui songeât à organiser une coalition pour attaquer la France si elle restait tranquille et paisible; mais il n'y en a pas un non plus qui ne fût disposé à faire son possible pour organiser une coalition dans le but de contenir la France ambitieuse et envahissante.

Il résulte de tout ceci que l'empereur a entre ses mains les décisions de paix ou de guerre pour l'Europe. J'espère qu'il choisira la paix; si cela est, nous l'aiderons de tout notre cœur à la maintenir.....

Nous savons très-bien que dans les masses, en France,

il y a mauvais vouloir envers l'Angleterre. Il n'est pas surprenant que les passions haineuses de nos guerres aient survécu plus longtemps en France que chez nous. Dans notre pays, toute la population est si entièrement occupée de la vie politique du présent, qu'elle oublie bien vite le passé, et ne porte ses regards qu'à une petite distance dans l'avenir.

Chez vous, en France, les masses ne prennent que peu de part à la vie politique du présent, et par conséquent elles gardent beaucoup plus longtemps les souvenirs du passé, et elles tournent leurs regards plus activement vers l'avenir. Pour vous dire franchement la vérité, il nous revient par plusieurs personnes que les agents du gouvernement français ne se montrent pas fâchés de voir ce mauvais vouloir se propager, s'accroître et se perpétuer.

Quant à Leeds, j'y vais pour rencontrer des ouvriers, et leur parler ménage et éducation, et non pas pour faire un discours politique.

Mille amitiés.

PALMERSTON.

En même temps lord Palmerston fait part de la correspondance qu'il avait eue à l'ambassadeur d'Angleterre à Paris.

Broadlands, le 2 novembre 1860.

Mon cher Cowley,

Comme vous dites que Persigny n'a transmis que des extraits de ma lettre, je crois convenable de vous en

envoyer une copie exacte, que je désire que vous montriez à Thouvenel, parce que la première partie de cette lettre explique pourquoi je l'ai écrite.

Je ne pouvais regarder le message de Persigny, venant directement de Paris, autrement que comme une communication semi-officielle, et il était nécessaire que j'y répondisse poliment, mais avec fermeté. J'ai lieu de croire que je n'avais pas tort de considérer la communication comme venant d'une autorité supérieure à Paris, quoiqu'il soit possible que Persigny, dans son zèle, y ait ajouté du sien. Il m'a envoyé une réponse dans laquelle il admet à peu près que Borthwick m'avait fidèlement transmis la substance de ce qu'il lui avait dit. J'ai expressément omis de faire allusion à une chose que Persigny lui avait dite, à savoir, que si je n'adoptais pas une conduite amicale envers la France, je serais renvoyé au commencement de la prochaine session par une coalition de tories et de radicaux sur un cri de paix, contre une politique destinée à amener une guerre avec la France. D'autres choses que j'ai apprises servent à me convaincre que Persigny a parlé par ordre, d'après instructions, et que, par conséquent, l'empereur et ses ministres ne doivent pas se trouver blessés ou offensés de la réponse qu'il m'était impossible de ne pas faire. Si Persigny avait pu venir me trouver ici, l'entretien se serait passé tout en paroles, et aurait été naturellement moins formel. Assurez toutefois, je vous prie, l'empereur que mon grand désir et celui de tous mes collègues est de maintenir les relations les plus intimes d'amitié et d'alliance avec la France, et que ce ne sera certainement pas notre faute si les choses prennent un autre cours. Mais on doit savoir que la confiance dépend des faits, et non pas des paroles, et

que le langage tenu depuis quelque temps ne peut qu'inspirer de la défiance pour l'avenir. Cependant cette défiance n'a été accompagnée d'aucun sentiment d'hostilité envers la France et n'a fait naître que des dispositions d'une nature purement défensive.

L'empereur et ceux qui l'entourent s'imaginent que nous cherchons à former une coalition pour attaquer la France. Nous serions fous de faire une pareille chose. Quels seraient la raison et le but d'une telle attaque, et quel espoir pourrait-on avoir de son succès?

La France est un élément essentiel dans la balance du pouvoir en Europe et je puis même dire dans le monde.

Tout ce que nous demandons, c'est que la France se contente de ce qu'elle est, et ne reprenne pas les projets et la politique du premier Napoléon; que, depuis un certain temps, plus d'un de ces actes nous portent à croire qu'elle est disposée à tenter quelque entreprise; sans doute, si ces dernières recommençaient, on y résisterait comme avant, mais avec un plus prompt succès. L'incorporation de la Savoie et de Nice, et le refus de tenir la promesse faite à la Suisse du district neutralisé, sont des affaires qu'on ne saurait facilement oublier.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Comme il l'avait annoncé à M. de Persigny, lord Palmerston ne fit aucun discours politique à Leeds, lorsqu'il s'y rendit en octobre, pour présider à l'ouverture d'une Société industrielle. Il se contenta de causer familièrement avec ses auditeurs et du ton

enjoué qui le rendait populaire parmi les artisans. Un de ceux-ci, l'orateur principal de la Société, s'étendant sur la nécessité de rester chacun dans sa sphère, se servit de cet argument, que tandis qu'un industriel serait fort déplacé comme premier ministre, un premier ministre ferait un fort mauvais tisserand. A quoi lord Palmerston répliqua : « C'est vrai ; mon affaire n'est pas de tisser, mais de débrouiller. »

Il y eut cette année une ligue différente de toutes celles que lord Palmerston était dans l'habitude de rencontrer sur son chemin dans sa carrière officielle, et qu'il lui fut cependant impossible de « débrouiller ». Au moment où l'on croyait que le « cordon bleu » si recherché sur le *turf* lui tomberait en partage, son cheval « Mainstone », troisième favori à Epsom, se trouva fourbu, non sans le soupçon de quelque supercherie. Il est curieux de lire la liste des entrevues de la journée du 21 mai, avant-veille du Derby :

« John Day (son entraîneur) et le professeur Spooner, relativement à « Mainstone » ; décidé qu'il courrait mercredi. Shaftesbury, au sujet des nominations cléricales. Powell, pour demander des nouvelles de « Mainstone ». Sir Robert Peel idem. Bernstorff, pour me lire une dépêche. Sidney Herbert, relativement au témoignage à fournir demain au Comité de l'organisation de l'armée. Députation de Manchester contre l'intention de la Chambre des

lords de rejeter l'appel sur l'impôt sur le papier. »

Le Derby étant fixé pour le surlendemain, il est à croire que ce jour-là (le 21 mai) l'entraîneur et le vétérinaire furent reçus avec encore plus d'intérêt même que le ministre de Prusse et la députation. Malgré le rapport défavorable qu'il avait reçu de son écurie, lord Palmerston se rendit, le mercredi, à cheval, à Epsom pour voir gagner « Thormanby » et son propre cheval n'arriver que le dixième. Ce fut pour lui un grand désappointement. Jamais il n'avait été aussi près de saisir le grand prix du *turf*, et il demeura convaincu que si son cheval n'avait pas été mal traité, il aurait au moins obtenu une place au premier rang. L'intérêt que lord Palmerston prenait au *turf* datait de loin et dura jusqu'à sa mort. Il pariait rarement, mais faisait courir par un amour inné du *sport* et des chevaux ; en général, il élevait ses chevaux lui-même, et les nommait d'après ses différentes fermes. A la suite de cette course, dégoûté du *turf*, il n'eut plus à lui qu'un seul cheval remarquable, « Baldwin », dont il disposa peu de temps avant sa mort.

La session parlementaire de 1860 présenta plus d'une occasion où le tact et la disposition bienveillante du leader de la Chambre des Communes furent mis à l'épreuve. On peut citer entre autres la discussion relative à l'impôt sur le papier, qui menaça de troubler les rapports mutuels des Lords et de la

Chambre des Communes. La Chambre haute avait rejeté, à une grande majorité, le bill pour le rappel du droit d'accise sur le papier, et, par ce fait, elle avait usurpé un pouvoir qui, selon l'esprit de la Constitution, quelle que soit la lettre, demeurait à la Chambre basse seule. Lord Palmerston ne voulait pas voir ce malentendu dégénérer en conflit. Il proposa une Commission d'enquête pour examiner les précédents, et, sur son rapport, il présenta trois résolutions affirmant que le droit d'accorder des aides et subsides (*aids and supplies*) appartient uniquement à la Chambre des Communes, et que, malgré le pouvoir que les Lords ont eu parfois de rejeter des bills relatifs au règlement des impôts en rejetant l'ensemble du projet, la Chambre des Communes regardait de tels actes avec jalousie, et conservait dans ses mains le pouvoir de préparer les bills de subsides (*bills of supplies*) de manière à maintenir leurs droits inviolables. Il pressa l'acceptation de ces résolutions par la Chambre avec une adresse incomparable et obtint un succès complet. Sa position était difficile. Il n'y avait pas lieu de proposer une résolution; mais, tandis qu'il cherchait à préparer un pont pour la retraite des Lords, il se trouvait avoir dans le cabinet deux collègues trop compromis par l'expression de leur sentiment contre ce qu'ils appelaient une violation des libertés du peuple, pour leur permettre de passer l'affaire sous silence. Il avait donc,

en conseiller sage et modéré, à revendiquer, dans son discours, les droits de la Chambre des Communes, tout en ménageant les susceptibilités des Lords.

L'hommage rendu par le lord chancelier à lord Palmerston pour sa conduite des affaires pendant cette session, est trop remarquable pour ne pas trouver place ici. Au mois d'août, lord Westbury lui écrivit :

Je ne puis terminer ce billet sans vous exprimer, avec toute la sincérité de mon cœur, l'admiration que m'a inspirée votre habile direction des affaires pendant cette difficile session. Une grande science, un grand jugement, une grande modération et une grande patience ; une habileté et un tact infinis ; une courtoisie incomparable, unis à un talent oratoire grandissant à chaque occasion importante, ont marqué à un degré éminent votre direction du gouvernement et de la Chambre des Communes. Ceux qui connaissent les secrets du Cabinet doivent sentir que vous seul étiez capable de le maintenir uni. Mais ce que j'estime le plus, c'est l'heureuse qualité que vous possédez de gagner l'affection de ceux qui vous entourent, en même temps que vous forcez leur admiration.

CHAPITRE SEIZIÈME

La guerre civile en Amérique. — L'approvisionnement du coton. — Les finances turques. — Visite à Harrow. — Quelques vues de lord Palmerston sur les affaires d'Italie et de l'Amérique. — Mort du prince consort. — L'affaire du *Trent*. — Les dépenses nationales. — Le patronage de l'Église.

Le grand évènement de cette année (1861) fut, sans contredit, la guerre civile en Amérique. Le gouvernement anglais, tout en reconnaissant les insurgés du Midi comme belligérants, proclama néanmoins sa neutralité ; et les sentiments du Cabinet se font voir dans le ton du billet suivant qu'il est nécessaire d'insérer ici, comme réfutation de l'opinion, généralement acceptée, de l'hostilité de lord Palmerston envers la république américaine. On ne peut nier qu'il n'éprouvât du mépris et même de l'aversion pour plusieurs des hommes qui, de temps à autre, occupèrent des positions officielles dans le gouvernement des États-Unis. Il trouvait qu'ils manquaient d'honnêteté, et que leur ton était déplaisant, qu'ils n'étaient pas enfin ce qu'on nomme des *gentlemen*. Mais quant au peuple, ex-

ception faite de ses *politiciens,* il éprouvait pour lui cette admiration et ce respect que sa nature foncièrement anglaise ne pouvait manquer de ressentir pour une nation libre et de même race. A son correspondant qui lui pressait d'offrir notre médiation. il écrit :

94, Piccadilly, 3 mai 1861.

Mon cher Ellice (1),

Le jour où nous pourrions réussir à mettre un terme à cette guerre contre nature entre les deux fractions de nos cousins d'Amérique, serait un des plus heureux de notre vie ; mais une chose nous manque pour faire des démarches à cet effet, c'est la conviction que de telles démarches puissent conduire à la réalisation de ce but et ne fassent pas plus de mal que de bien. Le danger est que, dans l'état d'excitation des esprits, l'offre d'arrêter les opérations des Américains et de les priver du triomphe qu'ils espèrent ne soit prise en mauvaise part des deux côtés ; et que la jalousie d'une intervention européenne, surtout anglaise, dans leurs affaires intérieures, ne les rende encore plus disposés à rejeter notre offre considérée par eux comme impertinente.

Il y aurait, en outre, de grandes difficultés à proposer une base d'arrangement à laquelle les deux partis puissent accéder, et qui n'eût pas l'inconvénient d'être éventuellement contraire aux sentiments et aux principes anglais. Nous ne pourrions prendre part à la reconnaissance de l'esclavage ou admettre qu'un esclave

(1) Le très-honorable Edward Ellice, membre du Parlement.

se réfugiant dans un des États libres pût être poursuivi, réclamé et repris comme un cheval ou un bœuf. Nous pourrions peut-être proposer que le Nord et le Sud se séparassent amicalement; qu'ils tirassent quelque ligne de démarcation, sur la fixation de laquelle ils se mettraient d'accord entre eux ; que chaque confédération fût libre de faire, pour ses propres affaires intérieures et ses intérêts les lois qu'elle jugerait convenables, les deux confédérations entrant en même temps dans certains arrangements mutuels quant à leur commerce et à leur trafic réciproques.

Croyez-vous que le moment soit venu pour aucun arrangement de ce genre ? Et n'est-il pas plutôt dans la nature des choses et dans la nature humaine que cet appétit pour une lutte armée qui les dévore en ce moment soit un peu apaisé, avant qu'on puisse attendre d'eux un désir réel et général de paix au moyen de concessions mutuelles ?

A vous sincèrement. PALMERSTON.

Pour ceux qui regardaient en avant, la guerre civile menaçait d'un coup prochain les intérêts anglais par la perte de l'approvisionnement de coton. Lord Palmerston écrit au président du Bureau de commerce pour savoir s'il pouvait pourvoir au manque de coton dont le pays est menacé :

94, Piccadilly, 7 juin 1861.

Mon cher Milner Gibson,

Il est sage, pendant que le temps est beau, de mettre sa demeure en état d'affronter le mauvais temps

qui peut arriver. Les rapports de nos districts manufacturiers sont encore favorables; les moulins sont en pleine activité, et le peuple ne manque pas d'ouvrage. Mais nous devons nous attendre à un changement vers la fin de l'automne, pendant l'hiver ainsi qu'au printemps prochain. La guerre civile en Amérique doit infailliblement diminuer notre approvisionnement de coton, à moins toutefois que l'Angleterre et la France, comme M. Menier, l'envoyé français à Washington, l'a suggéré, n'obligent les États du Nord à laisser sortir le coton du Midi ; mais une pareille mesure équivaudrait presque à une guerre avec le Nord : ce qui, il est vrai, ne serait pas une affaire très-formidable pour l'Angleterre et la France combinées. Mais, même dans ce cas, la récolte de cette année serait moins abondante que celle de l'année dernière. Le Bureau de commerce ou quelque autre département du gouvernement possède-t-il donc le moyen de se procurer ou d'aider à se procurer, dans quelque partie du monde, un approvisionnement subsidiaire de coton ? Quant à nos manufacturiers eux-mêmes, ils ne feront rien s'ils ne sont pas dirigés et poussés. Ce sont en général les êtres les plus indolents et les plus imprévoyants. Ils ressemblent aux gens qui tendaient leurs plats en l'air, en priant qu'il y plût des plum-puddings. Ils s'imaginent qu'il suffit d'ouvrir les portes de leurs ateliers, et que le coton y entrera tout seul. Ils disent qu'ils regardent depuis des années vers l'Inde, comme vers une source d'approvisionnement ; mais leurs regards me semblent n'avoir eu que l'effet des yeux du serpent à sonnettes, c'est-à-dire de paralyser les objets qu'ils fixent ; et jusqu'à présent il n'y a aucun signe que ces objets tombent dans leurs mâchoires. La côte orientale et occidentale

de l'Afrique, l'Inde, l'Australie, les îles Fiji, la Syrie et l'Égypte produisent tous le coton en quantité, sans parler de la Chine et probablement du Japon. Si l'on prenait à temps des mesures actives pour se procurer dans ces divers endroits les quantités de coton qu'il serait possible d'en tirer, une portion au moins du déficit de l'année prochaine pourrait être comblé, et notre demande, cette année, ferait surgir un plus ample approvisionnement pour l'avenir. Je ne sais s'il dépend de vous de pouvoir faire pour cela quelque chose ; mais c'est un point important et qui mérite une prompte attention.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Lord Palmerston écrit maintenant à l'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, et place l'espoir du succès de ses efforts dans cette capitale, dans une invitation au nouveau sultan d'abandonner les architectes et les constructions d'Abdul-Medjid pour des agents et des objets plus dignes d'un souverain éclairé. Les années écoulées depuis lors ont suffisamment démontré combien l'espoir d'un pareil changement était illusoire.

94, Piccadilly, 26 juin 1861.

Mon cher Bulwer,

Je me réjouis de voir les Français sortis enfin de la Syrie, et on n'a pas obtenu cela sans peine. L'arrange-

ment conclu pour le futur gouvernement du Liban contribuera, il faut du moins l'espérer, à enlever à la France tout prétexte pour y retourner. Mais la mort du dernier sultan et l'avènement de son successeur sont les grands et importants évènements du jour, dans leurs rapports avec les affaires de l'Orient. Abdul-Medjid était un cœur excellent, mais une tête faible qui faisait courir deux chevaux à la fois vers le poteau de la perdition, sa propre existence, et celle de son empire. Heureusement pour son empire, c'est son existence qui a gagné la course. Si les rapports que nous avons reçus relativement au nouveau sultan sont exacts, nous pouvons espérer qu'il replacera la Turquie dans la position qui lui convient parmi les puissances de l'Europe. S'il persiste dans le système de tolérance libérale et de progrès intérieur établis (sur papier) par son prédécesseur, et exécutés même dans quelques détails et dans quelques parties de son empire, et s'il veut y appliquer l'économie bien ordonnée avec laquelle on prétend qu'il a administré ses propres affaires, il pourra sauver son pays de la ruine dont, dans les derniers temps, il a paru menacé.

Vous l'encouragerez, comme de raison, dans cette voie, et le grand-vizir actuel sera un instrument utile pour réaliser une pareille politique. Mais il faut que le sultan commence par déblayer le harem, et par renvoyer ses architectes, ses entrepreneurs et ses ministres accapareurs. Les ressources naturelles, intellectuelles, physiques et matérielles de l'empire sont grandes ; et, si elles sont convenablement développées et exploitées, elles feront de la Turquie un puissant et important État.

A vous sincèrement. PALMERSTON.

Lord Palmerston gardait toujours une grande affection pour Harrow, le théâtre de son éducation première. Maintes fois pendant sa vie il y avait fait des courses à cheval pour revoir ce séjour de son adolescence ; cette année, il assista à une intéressante cérémonie, en présidant à l'inauguration de la bibliothèque collégiale, fondée en l'honneur du Principal, le docteur Vaughan, qui venait de prendre sa retraite. Malgré la pluie qui tombait à torrents, il s'y rendit à cheval et fut reçu avec enthousiasme par les écoliers. Il leur rappela dans son discours que la force d'une nation ne consiste pas autant dans le nombre que dans le caractère des hommes ; puis, profitant de la pluie même, il continua ainsi :

« Nous devons rendre un légitime hommage à ceux qui s'occupent de former le caractère de la génération qui s'élève ; qui leur enseignent que l'abnégation vaut mieux que la licence ; qu'ils doivent préférer le travail au plaisir ; enfin, que, si les simples amusements peuvent se comparer aux brises légères du midi, dont la jouissance est douce, mais qui passent sans laisser de trace, une honorable activité, au contraire, peut être assimilée à une pluie féconde qui, comme vous le savez en ce moment, peut ne pas être agréable à ceux qui y sont exposés (Rires), mais qui, néanmoins, laisse, en fertilisant et en améliorant le sol qu'elle arrose, des traces solides après elle, par l'ample et abondante moisson qu'elle contribue à

créer. Qu'il me soit permis, comme ancien élève de Harrow, de dire que Harrow a tenu sa place dans l'estime et dans le service du public en donnant des hommes distingués dans les diverses carrières qu'ils ont pu choisir. Nous avons déjà nommé le plus distingué de tous dans celle des armes (1). Nous sommes fiers aussi du nom d'un poète, lord Byron, qui reçut sous ces voûtes les premiers éléments de cette éducation classique qui le conduisit à la haute renommée qu'il a acquise. Nous pouvons nous vanter, je parle maintenant en collégien de Harrow, nous pouvons proclamer à notre gloire que quatre collégiens de Harvow (2) se sont élevés au poste que j'ai l'honneur de remplir aujourd'hui, et j'espère qu'il y a beaucoup d'autres collégiens, encore en ce moment à Harrow, destinés à devenir des hommes aussi distingués que ceux auxquels je viens de faire allusion. »

Après la cérémonie il revint, à cheval sous la pluie, à la Chambre des Communes pour y passer le reste de la soirée et la nuit sur le banc des ministres. Il était alors dans sa soixante-dix-septième année.

Quelques-unes des vues de lord Palmerston sur les affaires contemporaines de l'Italie et de l'Amérique sont résumées dans la lettre suivante :

(1) Wellington.

(2) Goderich, Peel, Aberdeen, Palmerston.

Broadlands, le 18 octobre 1861.

Mon cher Russell,

Votre lettre d'hier fournit, ainsi que vous le dites, matière à réflexion et traite d'affaires importantes et difficiles. Il vous faut donc prendre mon opinion sur vos élucubrations avec quelques grains d'indulgence, et la regarder comme susceptible de nouvelles considérations.

Premièrement, quant à Rome, je crois que vous avez raison de ne pas charger Cowley, pour le moment du moins, de rien suggérer à l'Empereur relativement à un arrangement définitif à l'égard de la question concernant le Pape. Nous ne pourrions proposer un arrangement quelconque qui n'eût pour base l'évacuation de Rome et de son territoire tout entier par les Français ; l'abandon par le Pape de toute domination temporelle, et l'admission de la ville de Rome comme capitale du royaume d'Italie. Mais la première de ces conditions arrêterait de suite la discussion des deux autres. Nonobstant le regret affecté de l'Empereur de s'être trouvé dans le cas de devoir occuper Rome, il est, je crois, assez clair qu'il tient à l'occupation de cette partie centrale de l'Italie, qui lui offre une position militaire et politique qu'il est bien résolu de ne pas lâcher maintenant. A Rome, avec son armée de vingt-cinq mille hommes (qu'il peut augmenter à volonté), il se trouve prêt soit à profiter de tout soulèvement qui pourrait réussir dans les États napolitains, soit à prendre en flanc les Autrichiens dans la Vénétie, soit encore à passer en Dalmatie, lorsqu'il lui conviendrait de se quereller avec l'Autriche, ce qui pourrait

bien arriver au printemps prochain. Mais, en tout cas, son occupation de Rome, et la protection que par là il fournit à Antonelli, au Pape et au roi François, retarde la consolidation de l'unité de l'Italie, et lui laisse toujours devant les yeux un rayon d'espoir pour le succès de son idée d'une confédération italienne à établir, au lieu d'un royaume uni. Pour la question papale, le cours des évènements la décidera. Le denier de Saint-Pierre finira par faire défaut; et, si le Pape émet encore quelques-unes de ses allocutions, les bons catholiques mêmes finiront par se rallier à l'idée de l'abandon du pouvoir temporel. Je crois que vous avez raison en pensant que l'Empereur fera sortir les Autrichiens de la Vénétie avant de faire sortir ses troupes de Rome, et il n'est pas douteux qu'il n'y reste qu'afin de pouvoir plus facilement parvenir à ce but.

L'arrangement que vous suggérez, par lequel la Turquie vendrait l'Herzégovine à l'Italie, et l'Italie céderait cette province à l'Autriche, en échange de la Vénétie, serait excellent, mais bien difficile à accomplir. On ne persuaderait pas facilement à la Turquie de vendre l'Herzégovine, et l'Autriche, de son côté, ne serait pas non plus disposée à accepter cette province en échange de la Vénétie, à laquelle elle attache sottement une grande importance militaire. Je soupçonne que l'Autriche ne renoncera pas à la Vénétie sans compensation pécuniaire, avant d'y être obligée par une guerre malheureuse. On pourrait pourtant voir s'il vaut la peine de sonder à l'égard d'un plan de cette nature les parties intéressées, à commencer par la Turquie; car c'est elle qui devrait faire la première cession.

Quant à l'Amérique du Nord, notre meilleure et véritable politique paraît être de continuer comme nous

avons commencé, et de nous tenir parfaitement à l'écart du conflit engagé entre le Nord et le Sud. Il est vrai, comme vous dites, qu'il y a eu des cas, en Europe, où des puissances alliées ont dit à des belligérants, comme dans le *Critic* (1) : « Au nom de la Reine, je vous somme de laisser tomber vos armes » ; mais ces cas sont rares. L'amour de la dispute et du combat est inhérent à la nature de l'homme, et c'est contraindre sa liberté que de lui en enlever la jouissance. Un État peut contraindre ses propres sujets de la sorte; mais c'est une atteinte à l'indépendance nationale de contraindre des nations étrangères. La seule excuse serait le danger qui pourrait résulter de la prolongation de la lutte; mais, dans le cas de l'Amérique, ce motif ne saurait être allégué par les puissances de l'Europe.

Je suis parfaitement de votre avis que le manque de coton ne pourrait justifier un tel procédé; à moins, toutefois, que la détresse créée par là ne fût bien plus sérieuse qu'elle ne paraît devoir l'être. Selon toute probabilité, une certaine quantité de coton nous arrivera toujours de l'Amérique, et nous en tirerons plus que d'habitude des autres pays.

La seule chose à faire paraît être d'attendre, et de ne fournir aucun prétexte aux Washingtoniens d'entrer en querelle avec nous, tandis que, d'autre part, nous maintenons nos droits et ceux de nos concitoyens.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Vers la fin de l'année 1861, deux évènements, de nature très-différente, mais également soudains et

(1) Comédie de Shéridan.

imprévus, vinrent agiter l'esprit public : la maladie et la mort du prince consort, et la saisie des envoyés confédérés à bord du bateau à vapeur anglais, le *Trent,* qui portait la malle. Pendant la suspension simultanée et respective amenée par ces deux évènements, lord Palmerston se trouvait condamné à garder le lit par le plus fort accès de goutte qu'il eût encore eu. Cette maladie fut aggravée par les anxiétés du moment; ses deux mains et ses deux pieds étaient perclus, et quinze jours se passèrent sans qu'il lui fût possible même d'ouvrir une lettre. Cependant il n'abandonna pas son poste. Des communications journalières avec les médecins en permanence auprès du prince à Windsor, des communications particulières et des entrevues avec ceux qui étaient chargés des négociations ou des préparatifs de guerre, montrèrent que l'esprit n'était nullement abattu par les souffrances et la prostration du corps. Il ressentit profondément la mort du prince consort, et la regarda comme une perte irréparable. Quant à la dispute avec l'Amérique, il jugea l'envoi des gardes et autres troupes au Canada, avant l'arrivée d'une réponse à notre demande de reddition des prisonniers, comme le meilleur moyen d'écarter la guerre, et l'évènement justifia cette mesure. Quoique, par certains organes du parti de la paix, cette mesure fût déclarée irritante, il n'en résulta rien, et ce fut seu-

lement le moyen de montrer au cabinet des États-Unis, sans l'offenser, que l'Angleterre était résolue. C'est grâce à des efforts extraordinaires que les transports chargés de troupes, purent atteindre le Saint-Laurent, avant que la navigation du fleuve fût fermée par les glaces.

Pendant ces années, il y eut un froissement continuel entre les deux fractions du parti libéral relativement à la dépense nationale. Les deux lettres suivantes se rapportent à ce sujet l'armée et la marine, et à l'éloignement qu'avait lord Palmerston pour les expédients et le hasard, lorsqu'il s'agissait de la position de l'Angleterre :

94, Piccadilly, 8 janvier 1862.

Mon cher M[r] Cobden,

J'ai bien des excuses à vous faire de ne vous avoir pas encore accusé réception du memorandum, que vous m'avez envoyé il y a quelque temps sur une entente et un arrangement à tenter entre les gouvernements d'Angleterre et de France relativement au nombre de vaisseaux que ohacun des deux pays devrait entretenir. Ce serait charmant si votre utopie pouvait se réaliser, et si les nations de la terre voulaient un peu penser à la paix et au commerce, et renoncer pour toujours à se quereller et à se battre les unes contre les autres. Mais malheureusement l'homme est un animal querelleur et batailleur, et, que ce soit là sa nature, me semble prouvé par le fait que les ré-

publiques, où les masses gouvernent, sont beaucoup plus portées à se disputer, et plus disposées encore à batailler que les monarchies, lesquelles sont gouvernées par un petit nombre de personnes. Mais d'autres nations étant animées par ces passions humaines, c'est, pour un pays comme l'Angleterre, riche et exposé aux attaques, une obligation stricte d'être muni de moyens de défense ; et, quelque dispendieux que soient ces moyens, ils sont infiniment moins chers que ne le serait la guerre qu'ils tendent à éloigner.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

94, Piccadilly, le 29 juillet 1862.

Mon cher Gladstone,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt, en venant hier par le chemin de fer, les deux éloquents et habiles discours que vous avez prononcés à Manchester ; toutefois je désire vous soumettre quelques observations relatives à la partie financière du second. Vous paraissez, dans ce discours, reprocher à la nation, en général, d'avoir imposé, comme vous dites, au Parlement et au gouvernement, l'accroissement considérable de dépeuses à laquelle nous avons maintenant à subvenir. Or, je ne saurais être d'accord avec vous sur ce point ; mais, en admettant qu'il en soit comme vous le dites, ce serait, il me semble, plutôt une preuve de la sagacité supérieure de la nation, qu'un sujet de reproche.

Les causes principales de l'augmentation de cette dépense ont été l'armée, la marine, l'éducation. Quant à l'éducation, l'augmentation est venue de l'opération

d'un système agissant par lui-même. Il se peut que nous n'ayons pas reçu un entier dédommagement de notre argent dépensé ; nous avons néanmoins retiré de grands avantages de notre avance de fonds. Quant à l'augmentation de nos moyens de défense militaires et navales, je ne puis accorder à la nation, en dehors du Parlement et du gouvernement, le mérite exclusif de l'avoir demandée. Il me semble que ce mérite, comme je l'appelle, doit être partagé également entre la nation, le Parlement et le gouvernement. Les gouvernements successifs ont commencé en demandant sous leur responsabilité, aux Parlements, des fonds (*estimates*) qu'ils ont cru nécessaires au service public ; les Parlements successifs ont accordé ces fonds, et la nation a ratifié ces actes par son approbation. C'est une erreur, par conséquent, de dire que la nouvelle dépense a été imposée au Parlement ou au gouvernement ; c'en est une plus grande encore d'accuser la nation, comme le fait Cobden, de s'être plongée dans une dépense extravagante sous l'impulsion d'une panique. Il n'y a eu de panique chez qui que ce soit. Il y a eu pendant longtemps un aveuglement apathique de la part des gouvernants et des gouvernés à l'égard des moyens défensifs du pays, comparés aux moyens offensifs acquis, et encore en voie d'augmentation, par d'autres puissances. Le pays s'est enfin réveillé de sa léthargie, non pas pour se plonger dans l'extravagance et dans des efforts sans but, mais pour réparer d'anciennes omissions et, par là, il est vrai, pour jeter sur une plus courte période de temps, des dépenses qu'une prévision plus prompte eût pu espacer sur une période de temps plus longue. Le gouvernement, le Parlement et la nation ont agi d'accord ; s'il était besoin

de prouver que la nation a été inspirée par une appréciation sage et réfléchie de sa position vis-à-vis d'autres puissances, cette preuve se trouverait dans les longs et persévérants sacrifices de temps et d'argent faits par les cent soixante mille volontaires et par ceux qui ont fourni les moyens de les lever.

Mais le gouvernement ou plutôt les deux gouvernements, celui des libéraux aussi bien que celui des conservateurs, le Parlement et la nation, ont-ils eu tort, et Bright et Cobden ont-ils eu raison? J'aime à croire que le gouvernement, le Parlement et la nation ont eu une vue juste de ce qu'exigeait l'état des choses.

Nous avons de l'autre côté du détroit un peuple qui, quoi qu'il puisse en dire, nous déteste comme nation du fond de son cœur, et qui serait capable de tous les sacrifices pour nous infliger une profonde humiliation.

Il est naturel que cela soit ainsi. Ce peuple est éminemment orgueilleux, et sa passion est la gloire. Il ne peut oublier ni pardonner Aboukir, Trafalgar, la Péninsule, Waterloo et Sainte-Hélène.

Des relations commerciales plus actives pourraient resserrer les liens d'intérêt entre nous; mais l'intérêt commercial est un lien qui se brise sous la pression des passions nationales. Témoin l'inimitié implacable envers l'Angleterre librement déchaînée et difficilement réprimée encore par ces États du Nord de l'Amérique, avec lesquels nous avons eu les relations commerciales les plus vastes. Eh bien! à la tête de cette nation voisine, qui ne désirerait rien de mieux que de porter un coup vengeur à l'Angleterre, il y a un souverain capable, actif, circonspect, réservé, mais toujours complotant; et nous voyons ce souverain organisant une armée qui, avec la réserve, est six fois plus grande numé-

riquement que toutes nos troupes régulières dans le Royaume-Uni et qui en même temps travaille assidûment à créer une marine égale, sinon supérieure à la nôtre. Qu'elle ait une cause de querelle, et c'est ce qu'une puissance étrangère peut en tout temps découvrir ou faire naître si elle en a le désir ; donnez-lui la supériorité sur le détroit, ce que sa supériorité navale, permanente ou accidentelle, pourrait lui procurer, et calculez alors, si vous le pouvez, — car pour moi cela dépasserait mes capacités calculatrices, — les conséquences désastreuses pour la nation britannique, du débarquement de cent à deux cent mille hommes. Certainement même une grosse dépense annuelle pour l'armée et la marine est une assurance à bon marché contre une telle catastrophe.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

A cet argument que, puisque d'amples moyens financiers étaient nécessaires pour la défense nationale, nous devrions porter toute notre attention, en temps de paix, à ménager nos ressources, lord Palmerston avait l'habitude de répondre que, si une guerre venait à éclater subitement, comme cela aurait pu arriver avec la France, au sujet de Taïti ou avec l'Amérique au sujet du « Trent », le manque de vaisseaux, de troupes, de canons et de défenses pour nos arsenaux, serait mal compensé par le fait que quelques centaines de négociants et de manufacturiers auraient fait de grandes fortunes ;

car « ce ne serait autre chose qu'offrir au boucher un veau bien engraissé au lieu d'une tête de bœuf bien armée ». Lorsque l'on insinuait que nos mesures de précaution excitaient l'indignation des Français, il répondait que cela venait seulement de ce que ces mesures nous mettaient à l'abri des effets de cette indignation. « Le ressentiment d'une puissance, dont la force ne surpasse pas la nôtre, peut s'endurer avec regret, sans doute, mais sans crainte. Le ressentiment d'une puissance dont la force est décidément supérieure doit causer de l'appréhension, parce qu'il peut amener l'humiliation et la ruine. »

En présence des discussions avec les États-Unis, lord Palmerston veillait avec soin à la sécurité de notre frontière canadienne, et insistait sur l'augmentation de notre force régulière au Canada, afin « de tenir le gouvernement américain en échec, d'inspirer de la confiance à nos concitoyens dans les provinces et d'assurer les meilleures chances pour la continuation de la paix (1). »

(1) Lettre au duc de Newcastle, 17 août 1862.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

La Russie et la Pologne. — La proposition d'un Congrès. — Le Danemark et Schleswig-Holstein. — La conférence de Londres. —Le débat sur les affaires du Danemark. — L'esclavage de l'île de Cuba. — Les catholiques irlandais. — Sa dernière maladie et sa mort.

En sa qualité de premier ministre, lord Palmerston ne cessait de veiller sur la marche des affaires dans les divers départements ministériels, et ne manquait jamais d'assister aux séances de la Chambre des Communes, toujours prêt au premier moment à aplanir une difficulté ou à conjurer un orage. Mais il ménageait ses paroles, et, lorsqu'il n'y avait rien de particulier à dire, il laissait parler les autres sans se mêler au débat. La session de 1863 se passa sans qu'il se discutât rien qui pût exiger son intervention, si ce n'est la question de la Pologne; mais il se trouvait alors souffrant d'une attaque de goutte qui l'obligea de garder sa chambre.

La cause immédiate de l'insurrection polonaise fut l'arrestation par le gouvernement russe, dans toutes les villes, des jeunes gens qu'on avait quelque

raison de croire mécontents, et leur enrôlement dans l'armée, sous le prétexte de conscription ou de « recrutement partiel ». C'était, pour se servir de l'expression de notre ambassadeur à Pétersbourg, « un simple plan, au moyen d'une rafle générale de la jeunesse polonaise, pour enlever d'un seul coup l'opposition et la transporter en Sibérie ou au Caucase ». La résistance à une pareille mesure ne pouvait étonner personne. Ceux qui y échappèrent s'enfuirent dans les forêts et s'organisèrent en bandes armées.

Lord Palmerston écrit à l'ambassadeur de Russie à Londres :

4 février 1863.

Mon cher Brunnow,

Je regrette beaucoup les soulèvements qui ont lieu en Pologne et en plusieurs provinces de la Russie, parce que ces mouvements produiront de grands malheurs dans le pays, et parce que beaucoup d'hommes qui auraient pu se rendre utiles à leur patrie perdront la vie dans l'exil et l'insurrection.

Mais, par rapport au gouvernement russe, je considère ces insurrections comme une juste punition du ciel pour les menées dont ce gouvernement s'est rendu coupable en préparant pour le printemps prochain des soulèvements contre le sultan, dans la Moldo-Valachie, en Servie et en Bosnie.

. . Non lex est justior ulla
Quam necis artifices arte perire sua.

Il est vrai que ces insurrections, qu'elles éclatent ou non, ne menacent de mort ni l'empire russe ni l'empire ottoman; la Russie saura mettre ordre dans les provinces, et la Porte saura apprendre à Couza, au prince de Servie et aux Bosniaques, qu'il vaut mieux rester fidèle à son souverain que d'écouter les conseils subversifs d'un voisin ambitieux.

Mais, pour le moment, la Russie souffre pour son propre compte du mal qu'elle a l'intention d'infliger à un voisin inoffensif. Vous concevez bien que je parle maintenant des cent mille et plus de fusils que le gouvernement russe a envoyés en Servie et en Bosnie par des voies détournées et avec toutes les précautions exigées pour cacher, autant que possible, ce que l'on faisait; je fais allusion aussi à cette nuée d'agents provocateurs venus de Russie, qui opèrent dans les provinces européennes de l'empire turc. Si le prince Gortschakoff était mon ami autant qu'il est le vôtre, je me serais adressé à lui, au lieu de vous écrire. J'aimerais donc beaucoup qu'il sût l'impression que sa politique a faite sur nous.

Mille amitiés.

PALMERSTON.

L'Europe avait vu avec un sentiment de répulsion le gouvernement prussien signer avec la Russie une convention en vertu de laquelle les troupes de chacune de ces puissances étaient autorisées à passer la frontière et à poursuivre les insurgés polonais sur leur territoire respectif. L'extrait suivant d'une lettre au roi des Belges montre que, bien que

lord Palmerston désapprouvât l'assistance active donnée par la Prusse à l'une des deux parties en lutte, il ne voulait pas cela pour se laisser entraîner à servir la politique d'un voisin ambitieux.

AU ROI DES BELGES.

13 mars 1863.

. . . .

Votre Majesté aura appris que nous avons évité le piège que l'empereur des Français nous tendait par son projet d'une note identique, et rédigée en termes violents, à présenter au gouvernement prussien.

On voulait, évidemment, tirer du refus d'obtempérer aux demandes contenues dans cette note, un prétexte pour la France à occuper les provinces rhénanes, et le gouvernement français a montré une mauvaise humeur incroyable à l'insuccès de son plan. Néanmoins le danger pour la Prusse et pour d'autres États n'est point passé. Si la révolution polonaise continue, et si la Prusse est amenée à agir dans une mesure quelconque contre les Polonais, l'empereur des Français ne manquera pas, tôt ou tard, sous un prétexte ou sous un autre, d'entrer dans les provinces rhénanes afin de forcer la Prusse à rester neutre. Votre Majesté rendrait un service essentiel à la Prusse et à l'Europe, si elle exerçait son influence sur le roi de Prusse pour obtenir qu'il s'abstienne de toute intervention en dehors de ses frontières.

Pendant les mois qui suivirent, les gouvernements anglais et russe furent engagés dans une cor-

respondance interminable. Lord Russell proposa une suspension d'armes, et une conférence des huit puissances pour arranger les affaires de Pologne, sur la base d'une représentation nationale, de la liberté de conscience, de l'établissement d'un système de recrutement légal et d'une administration nationale de la Pologne. Les communications échangées sur ce sujet eurent lieu dans les termes les plus amicaux, mais n'amenèrent aucun résultat sensible : la Russie déclina toutes les propositions anglaises.

Dans l'automne de cette année (1863), l'empereur des Français écrivit aux différents souverains de l'Europe pour leur proposer la réunion d'un Congrès, qui siégerait à Paris. « C'est sur le traité de Vienne, disait-il, que repose maintenant l'édifice politique de l'Europe, et cependant ce traité s'écroule de tous côtés. » Le gouvernement déclina l'invitation. Quelques-unes des observations de lord Palmerston à ce sujet se trouvent dans la lettre suivante adressée au roi des Belges :

94, Piccadilly, 15 novembre 1863.

Sire,

Le sujet auquel se rapporte la lettre de Votre Majesté est de la plus haute importance, et mérite mûre considération. Notre réponse à la proposition de l'empereur porte, en substance, que nous n'admettons pas

que les traités de Vienne aient cessé d'être en vigueur, attendu qu'ils forment encore la base des arrangements existants en Europe; que, quant au congrès proposé, nous désirerions, avant d'y souscrire, savoir quels sont les sujets que l'on devrait y discuter et de quelle autorité il serait investi pour faire exécuter ses décisions.

A cette question, Drouyn a répondu qu'il ne pourra donner une réponse que lorsqu'il aura vu l'empereur, et qu'il ne pourra pas le voir avant le 17, jour où il est invité à Compiègne. Ceci ne témoigne pas de beaucoup d'empressement à l'égard du congrès. Drouyn, pourtant, a donné à entendre que l'empereur dira probablement que spécifier les sujets à discuter serait anticiper sur les décisions du congrès, lequel, si, en effet, il s'assemble, saura déterminer lui-même les sujets qu'il devra prendre en considération. Mais ou cette réponse est évasive, ou elle laisse au congrès proposé par l'empereur des Français un vaste champ de délibération. D'ailleurs, l'argument est faux; ainsi, lorsque des membres du Parlement fixent d'avance les mesures et les sujets de discussion, ils ne préjugent nullement la décision que la Chambre pourra prendre sur la matière spécifiée.

Mon impression est que le congrès ne se réunira jamais, et que l'empereur ne s'attend pas à ce qu'il se réunisse.

Le fait est que la réunion d'un congrès n'est guère possible dans l'état actuel de l'Europe.

En 1815, un congrès était une nécessité. La France avait ravagé toute l'Europe, bouleversé presque tous les arrangements territoriaux et établi un nouvel ordre de choses. Vint alors le reflux des armées alliées, qui renversa tout ce que la France avait élevé, et décida,

pour un temps, une occupation militaire de la plus grande partie de l'Europe. Il était absolument nécessaire alors de déterminer à qui appartiendraient, en quelles proportions et à quelles conditions, les vastes contrées reconquises sur la France. Les puissances qui les avaient regagnées étaient les naturels et, de fait, les seuls arbitres ; elles avaient d'ailleurs, par leurs armées, les moyens d'exécuter leurs décisions.

Rien de pareil dans l'état actuel de l'Europe. Aucun doute n'existe relativement à la possession d'aucune portion de territoire ; il n'y a même pas une seule question de frontières en litige.

Les fonctions d'un congrès, s'il devait s'assembler, pourraient avoir un double but : elles porteraient soit sur le passé, soit sur l'avenir, soit sur les deux. Drouyn dit que le congrès pourrait prendre les traités de 1815, les examiner article par article, effacer ce qui a été rapporté ou mis de côté, et rétablir le reste sous le nom de traité de 1863-64, nom qui serait moins désagréable pour la France que celui de traité de 1815, qui rappelle Waterloo et Sainte-Hélène. Il est naturel que la France éprouve un pareil sentiment ; mais cela n'est pas une raison suffisante pour que tout le reste de l'Europe s'assemble autour d'une table ronde afin de complaire à la seule nation française ; ceux qui possèdent leurs domaines par un titre valide depuis près d'un demi-siècle pourraient bien ne pas être désireux de voir ce titre discuté, et exposé à toutes les modifications de frontières que de bons voisins pourraient avoir envie de proposer.

Il est vrai que l'on a apporté des changements d'une assez grande importance aux arrangements territoriaux établis par le traité de 1815 ; mais quelques-uns de ces

changements ont été régulièrement faits dans le temps ; d'autres, qui n'ont pas été accompagnés de cette formalité, pourraient rencontrer dans le congrès des voix peu disposées à leur accorder la sanction d'un traité.

Le principal changement de cette première catégorie est la distraction du royaume de Belgique de celui de la Hollande ; mais cet arrangement a été solennellement ratifié à la suite de négociations dont il m'est difficile d'oublier la durée, et par un traité entre les cinq puissances, et où sont intervenues la Hollande et la Confédération germanique. Cette transaction ne demande aucune confirmation. Parmi les changements de la seconde classe, se trouve d'abord l'absorption de Cracovie par l'Autriche qui s'est faite sans la sanction d'un traité. Or, à cette annexion, le gouvernement britannique, qui protesta lorsqu'elle eut lieu, ne serait pas très-disposé à donner aujourd'hui une sanction rétrospective et par traité. Viennent ensuite la cession de la Lombardie à l'Italie et celle de la Savoie et de Nice à la France. Ces changements furent légalement opérés par les possesseurs légitimes des territoires concédés, et ils n'exigent aucune confirmation. On omit, il est vrai, dans le cas de la Savoie, d'attacher au transfert de ce territoire à la France la condition de neutralité quant au Chablais et à Faucigny, condition à laquelle le roi de Sardaigne tenait la Savoie ; mais il n'est pas probable que la France voulût accepter cette condition, qui après tout n'a une grande valeur ni pour la Suisse ni pour l'Italie. Après cela, vient l'absorption, par le royaume d'Italie, de la Toscane, de Parme, de Modène, de l'Émilie, de Naples et de la Sicile. Voilà des infractions au traité de Vienne faites sans la sanction d'aucun traité, mais par la volonté du

peuple de ces contrées. Ces infractions ont été virtuellement sanctionnées par toutes les puissances qui ont reconnu le roi d'Italie ; et si Victor-Emmanuel est sage, il se contentera de laisser les choses comme elles sont, d'autant plus que, si la délimitation actuelle du royaume d'Italie venait à être ratifiée par un nouveau traité européen, ce traité entraînerait une renonciation virtuelle par le roi d'Italie à toute prétention sur la Vénétie et sur Rome. D'autre part, l'Autriche et le pape ne seraient guère disposés à donner leur adhésion formelle aux acquisitions faites par le royaume d'Italie.

Donc, à l'égard du passé, les fonctions d'un congrès seraient ou inutiles ou contrecarrées par des difficultés insurmontables.

Mais, pour ce qui regarde l'avenir, le congrès devra-t-il parcourir toute la vaste et presque interminable région des changements proposés et possibles, ou devra-t-il se borner aux questions pendantes en ce moment? Il n'y en a que deux : l'une, relative à la Pologne; l'autre, touchant le différend entre la Confédération germanique et le Danemark au sujet du Holstein, de Lauenburg et du Schleswig.

Quant à la Pologne, la Russie serait-elle plus prompte à céder dans un congrès qu'elle n'a paru disposée à l'être dans une négociation ? J'en doute beaucoup. Pour ce qui est de la question moins importante des difficultés entre l'Allemagne et le Danemark, une machine moins compliquée qu'un congrès européen pourrait assurément suffire à la résoudre.

Mais, si le congrès devait entrer dans le vaste champ des modifications de territoire proposées et possibles, que de chamaillements, que d'animosités en seraient la conséquence! La Russie demanderait à reprendre

tout ce qu'elle a perdu par le traité de Paris ; l'Italie voudrait Venise et Rome ; la France réclamerait la frontière du Rhin ; l'Autriche démontrerait combien il serait avantageux pour la Turquie de lui annexer la Bosnie ou la Moldo-Valachie ; la Grèce aurait un mot à dire à propos de la Thessalie et de l'Épire ; l'Espagne s'étonnerait que l'Angleterre pût songer à retenir Gibraltar ; le Danemark dirait que le Schleswig fait géographiquement partie du Jutland et que, puisque le Jutland fait partie intégrale du Danemark, il devrait en être de même du Schleswig ; la Suède revendiquerait la Finlande ; et quelques grands États de l'Allemagne insisteraient avec urgence sur l'opportunité de médiatiser une vingtaine de petits princes.

Si les membres du congrès se trouvaient d'accord sur ces diverses propositions, il n'y aurait, comme de raison, aucune difficulté à mettre à exécution une décision unanime ; mais, si la majorité inclinait d'un côté, et si la minorité, quelque petite qu'elle fût, penchait de l'autre, comme cette minorité se composerait des États par qui les concessions devraient être faites, devrait-on employer la force contre eux, ou bien le congrès devrait-il renoncer à faire exécuter ses propres décrets ?

En présence de toutes ces difficultés, je ne puis m'empêcher de croire qu'aucun congrès n'aura lieu ; et je serais heureux de penser que, par la proposition qu'il me fait, l'empereur améliorera sa position à l'intérieur ; et, par l'échec qu'aura subi sa demande, il sauvera l'Europe de plus d'un danger et de beaucoup d'embarras.

Lady Palmerston me prie de présenter ses sincères remerciements à Votre Majesté pour son gracieux message ; et nous sommes tous les deux ravis de la perspective que la lettre de Votre Majesté nous présente

d'avoir l'honneur de recevoir Votre Majesté à Broadlands dans le cours de l'hiver.

J'ai l'honneur d'être, Sire, de Votre Majesté l'humble et obéissant serviteur.

PALMERSTON.

Quinze jours plus tard, il écrit à lord Russell :

2 décembre 1863.

. . . L'état de l'Europe en 1815 différait totalement de ce qu'il est aujourd'hui. Alors le succès des armées françaises avait fait disparaître la plupart des frontières territoriales, ainsi que différentes puissances qui existaient avant 1792. La marche de la victoire, qui au commencement avait été de l'occident à l'orient, retourna alors de l'orient à l'occident et balaya presque tout ce que la France avait établi. L'Europe, devenue un désert politique, demandait l'action d'un corps de commissaires d'enclos (*inclosure commissioners*) pour établir les lignes de démarcation des divers territoires et pour distribuer les titres de possession. Cela fut fait en 1814 et 1815. Mais rien de semblable n'existe aujourd'hui (1863) et personne ne demande un meilleur titre pour ce qu'il possède, à l'exception de ceux qui n'y ont aucun droit ; comme, par exemple, la Russie pour le royaume de Pologne, l'Autriche pour Cracovie, la France pour la Savoie sans neutralité, et le pape pour ce qu'il a et pour ce qu'il voudrait reprendre. Il est certain que les délibérations d'un congrès rouleraient sur les demandes et les prétentions mises en avant par les uns et résolûment combattues par les autres. Or,

comme dans une semblable assemblée il n'y aurait aucune autorité pour régler les discussions et imposer les décisions de la majorité, le congrès se séparerait en laissant une partie de ses membres plus mécontents les uns des autres qu'avant leur rencontre et leurs débats.

Il est assez probable que, parmi les projets que l'empereur avait en vue pour le congrès, se trouvait la proposition d'une garantie européenne pour assurer au pape la tranquille possession du territoire maintenant gardé par les troupes françaises, lesquelles alors pourraient être retirées. La France et toutes les puissances catholiques auraient volontiers accédé à cet arrangement, et probablement la Russie s'y serait jointe aussi par complaisance pour la France. L'Italie se serait trouvée embarrassée et nous nous serions trouvés entre les termes d'un dilemme fort peu agréable, ayant ou à refuser, et à prendre une position ouvertement hostile au pape, et offensante pour nos concitoyens catholiques, ou à donner une sanction et une garantie formelle à la permanence du pouvoir temporel du pape, contre laquelle nous n'avons jamais hésité à nous prononcer.

Il est probable, cependant, que ceci n'a été qu'un piège tendu par Napoléon aux naïfs, qu'il voulait attirer dans le traquenard.

Plusieurs des autres grandes puissances ayant décliné le congrès, le projet tomba dans l'eau.

Un récit des incidents compliqués qui se rapportent à la question de Schleswig-Holstein ne saurait entrer dans le cadre de cet ouvrage; cependant il est

nécessaire de raconter la part que lord Palmerston prit à cette affaire.

La contestation entre le Danemark et l'Allemagne datait de l'année 1848, alors qu'un parti insurrectionnel dans le premier de ces deux pays s'adressait à l'Allemagne pour obtenir son aide dans l'établissement de l'union du Holstein et du Schleswig avec une existence constitutionnelle séparée. L'Allemagne prêta son appui à cette insurrection, et, à la paix de Berlin en 1850, quoique rien ne fût stipulé par écrit, il fut entendu que la monarchie danoise devait être reconstituée sur des bases nouvelles en vue de satisfaire les vœux des habitants du Schleswig-Holstein.

Des négociations s'ensuivirent qui, en ce qui regarde le Schleswig, furent d'un caractère international et non pas limitées au Danemark et à la Diète germanique. C'est sur l'interprétation et l'exécution des engagements pris par le Danemark à l'issue de ces négociations que roulait la contestation avec l'Allemagne. Cette contestation, au moment où elle était dans sa plus grande vivacité, prit, par la mort du roi de Danemark, un caractère nouveau et se compliqua davantage. Conformément au traité de Londres (1852), le prince Christian monta sur le trône de Danemark et sur celui des Duchés, sous le nom de Christian IX ; mais le duc d'Augustenburg, malgré sa renonciation pour lui

et sa famille, demanda à être reconnu comme duc de Schleswig-Holstein. Quelques-uns des petits États allemands, malgré le traité que plusieurs d'entre eux avaient ratifié, étaient disposés à soutenir cette réclamation, sous prétexte que le traité de 1852 n'avait aucune force tant que les engagements, dans lesquels on prétendait que la couronne de Danemark était entrée antérieurement et dans une tout autre occasion, ne seraient pas remplis. La seule énonciation d'une proposition semblable suffisait pour l'annuler ; le gouvernement anglais avait donc de son côté le bon sens et la justice lorsqu'il déclara que toutes les considérations de l'honneur et de la bonne foi exigeaient la reconnaissance du roi Christian comme roi-duc de tous les territoires qui se trouvaient sous le sceptre de son prédécesseur ; qu'alors seulement il y aurait un souverain responsable, de qui l'on pourrait réclamer l'accomplissement de tous les engagements pris par le dernier roi. La Diète germanique, cependant, décréta une exécution fédérale dans le Holstein, c'est-à-dire une administration du gouvernement par des commissaires ; et, quoique, à s'en tenir au texte, cette mesure n'eût été prise que dans l'intérêt des habitants du Holstein, c'était, de fait, une intervention déguisée en faveur du duc d'Augustenburg, qui se présenta à Kiel et fut acclamé comme duc légitime. La fin de l'année vit les troupes

danoises et allemandes en présence sur les deux rives de l'Eider.

L'Autriche et la Prusse étaient, dans l'origine, disposées à s'en tenir fermement au traité de Londres ; mais l'influence de la Diète agissant sur leurs jalousies mutuelles, et la crainte qu'éprouvait chacune de ces puissances que cela ne compromît sa position en Allemagne, les poussèrent dans la voie de l'agression. La première à en souffrir fut la Diète elle-même, car l'affaire fut retirée de sa juridiction, et une armée autrichienne et prussienne combinée s'avança à travers le Holstein jusque dans le duché de Schleswig. Le 2 février, les Danois évacuèrent les Dannewerke, sur lesquels on avait tant compté, et se replièrent sur Düppel. En attendant, ainsi que cela devait arriver, une grande indignation éclata en Angleterre contre la violence faite au petit royaume de Danemark par les deux grandes puissances militaires. On demanda que la France et la Grande-Bretagne offrissent leur médiation sur la base de l'intégrité de la monarchie danoise et des engagements de 1851-52 ; ajoutant que, si cette médiation était refusée par l'Autriche et la Prusse, l'Angleterre enverrait une escadre à Copenhague et la France un corps d'armée à la frontière rhénane.

La lettre suivante fait voir l'opinion de lord Palmerston sur cette proposition :

94, Piccadilly, 13 février 1864.

Mon cher Russell,

Je partage complètement votre indignation. La conduite de l'Autriche et de la Prusse est honteusement mauvaise ; l'une d'elles ou toutes les deux en pâtiront avant que cette question ne soit vidée. Je doute cependant qu'il soit expédient de prendre en ce moment les mesures proposées. Le gouvernement français s'y refuserait probablement, à moins qu'il ne fût tenté par l'idée de placer une force armée sur la frontière rhénane, dans le cas d'un refus de l'Autriche et de la Prusse ; refus que nous pouvons regarder comme presque certain. Les objections que l'on pourrait faire contre les mesures suggérées comme les conséquences du refus de l'Autriche et de la Prusse peuvent être résumées ainsi : Premièrement, que nous ne pourrions envoyer une escadre dans la Baltique d'ici à plusieurs semaines ; et qu'une pareille démarche ne produirait pas beaucoup d'impression sur les Allemands, à moins qu'il ne fût entendu que ce ne serait qu'un premier pas vers quelque chose de plus ; et je doute que le cabinet ou le pays soit encore préparé à une intervention active. Pour dire le vrai, ce serait une affaire bien sérieuse que de s'embarquer dans un conflit militaire avec l'Allemagne tout entière, sur une question continentale. Si la Suède et le Danemark étaient en pleine et active coopération avec nous, nos vingt mille hommes de troupes pourraient faire beaucoup ; mais l'Autriche et la Prusse en amèneraient deux cent ou trois cent mille sur le champ de bataille et seraient rejoints par les petits États allemands.

Secondement, quoique ce ne fût pas mal de rappeler en confidence aux Autrichiens et aux Prussiens le danger qui les menace chez eux, — l'Autriche en Italie, en Hongrie et en Galicie ; la Prusse dans ses provinces rhénanes, — cependant il ne serait peut-être pas prudent ni dans nos intérêts de proposer à la France une attaque contre le territoire rhénan de la Prusse. La Prusse mériterait bien une pareille attaque ; et, si elle persévérait dans son tort, nous ne pourrions nous joindre à elle contre la France. Mais la conquête de ce territoire par la France serait un mal pour nous, et affecterait sérieusement la position de la Hollande et de la Belgique. A tout prendre, je dirais qu'il vaut mieux pour nous attendre un peu avant de prendre aucune mesure sérieuse relativement à cette affaire.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Le gouvernement anglais, de fait, se trouva non-seulement embarrassé, mais entravé par le refus de la Russie et de la France de se joindre franchement à l'Angleterre. La Russie fut influencée, il faut le croire, par les mêmes motifs qui jusqu'à présent l'ont toujours empêchée de rompre avec la Prusse ; la France, en partie sans doute, par ressentiment du refus que nous avions fait l'année précédente, d'accéder à la proposition de son congrès. Peut-être en eût-il été autrement si l'Angleterre avait pu consentir à laisser la France conquérir le Rhin pour prix de son assistance. Lord Palmerston, cependant,

désirait faire tout ce qui était en son pouvoir pour le Danemark sans excéder les limites du possible et de son devoir comme homme d'État. Le 20 février, il écrivait au duc de Somerset, premier lord de l'Amirauté :

J'avoue que je crois exactement, comme Russell, que notre escadre devrait aller à Copenhague aussitôt que la saison le permettra, et qu'elle devrait être chargée d'empêcher une invasion de l'île de Zélande et de Copenhague. Il n'est pas impossible que l'Autriche et la Prusse, comptant sur notre attitude passive, ne méditent l'occupation de Copenhague et ne tentent d'imiter la conduite du premier Napoléon à Vienne et à Berlin, en dictant, dans la capitale danoise, leurs propres conditions de paix. On se moquerait de nous si nous restions tranquilles et permettions pareille chose !

En avril, les Prussiens s'emparèrent de Düppel ; mais bientôt après, un rayon de soleil pour les Danois vint éclairer la lugubre monotonie de leurs revers : ils remportèrent une victoire navale sur les Autrichiens, auprès de l'île de Héligoland. Les deux lettres suivantes indiquent l'action que proposerait lord Palmerston au cas où les Autrichiens ne renforceraient pas leur flotte dans la Baltique :

94, Piccadilly, 1er mai 1864.

Mon cher Russell,

J'ai été si peu satisfait de la décision prise samedi par le Cabinet, que j'ai voulu tenter un coup de guerre

de ma façon : j'ai écrit à Apponyi, le priant de venir ici et de m'accorder une demi-heure de conversation. Il s'est rendu à mon invitation. Je lui ai dit que je désirais avoir une conversation sans réserve avec lui, non pas comme entre un ministre anglais et l'ambassadeur d'Autriche, mais comme entre Palmerston et Apponyi ; que ce que j'allais dire touchait à des affaires sérieuses ; mais que je le priais de ne rien prendre de ce que je pourrais dire, comme une menace, mais comme une franche explication entre amis, sur des matières qui pourraient conduire à des divergences lesquelles (faute d'une explication donnée en temps opportun) on pourrait nous reprocher dans la suite de n'avoir pas su éviter. J'ai dit que nous avions, dès le commencement, pris un profond intérêt à la position du Danemark, non pas en considération des liens de famille qui influent peu sur la politique anglaise, et qui même agissent parfois défavorablement, mais premièrement parce que, dès l'origine, nous avons trouvé que le Danemark avait été cruellement et injustement traité, et secondement parce que nous regardons l'intégrité et l'indépendance de l'État qui commande l'entrée de la Baltique, comme d'un grand intérêt pour l'Angleterre; que nous nous abstenions de prendre les armes pour la défense du Danemark pour plusieurs raisons, à cause de la saison de l'année, de la petitesse de notre armée et du grand risque d'insuccès dans une lutte par terre avec l'Allemagne tout entière ; que, quant aux opérations sur mer, les positions seraient changées : là, nous sommes forts, l'Allemagne est faible et les ports de la Baltique, de la mer du Nord et de l'Adriatique seraient à notre merci. Parlant en mon propre nom, je devais lui dire

franchement que, si une escadre autrichienne passait devant nos côtes et devant nos ports et entrait dans la Baltique pour aider, de quelque manière que ce fût, les opérations allemandes contre le Danemark, je le regarderais comme un affront et une insulte à l'Angleterre; que je ne pourrais ni ne voudrais tolérer pareille chose; et que, ce cas échéant, si une escadre anglaise supérieure n'était pas chargée de suivre avec les instructions nécessaires pour agir selon les circonstances, je cesserais de garder ma position actuelle; en un mot, qu'un évènement de cette nature amènerait probablement une collision, c'est-à-dire la guerre. Que je regretterais infiniment ce résultat, car c'est le désir de l'Angleterre de rester en bons termes avec l'Autriche; mais que dans ce cas je serais certain d'être approuvé par l'opinion publique.

Apponyi, ayant écouté mes paroles avec grande attention, répondit que ce n'était pas la première fois que les considérations que je venais de lui présenter s'étaient offertes à son esprit; qu'elles lui avaient été sérieusement inculquées, entre autres par le roi des Belges; qu'il était parfaitement persuadé que si des vaisseaux autrichiens entraient dans la Baltique, ils seraient suivis par une escadre anglaise; que, selon toute probabilité, l'une de deux choses arriverait: ou que l'escadre autrichienne serait détruite ou qu'elle serait forcée par l'amiral anglais de quitter la Baltique; qu'ainsi l'Autriche s'exposerait au risque d'une catastrophe ou d'une humiliation et qu'elle ne voulait ni de l'une ni de l'autre; que par conséquent, malgré tout ce que Rechberg avait pu dire dans sa note, l'escadre autrichienne n'entrerait pas dans la Baltique. Ceci est satisfaisant, en tant qu'on peut considérer Apponyi comme

l'organe du gouvernement autrichien; mais je suis d'avis que nous devons avoir par écrit quelque chose de plus positif que ce que nous avons.

J'informerai le Cabinet demain de la substance de ma conversation avec Apponyi.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Il écrivait en même temps au premier lord de l'Amirauté :

4 mai 1864.

Mon cher Somerset,

Il me semble que nous devrions insister pour qu'aucun vaisseau de guerre autrichien n'entrât, sous aucun prétexte, dans la Baltique pendant la guerre. Nous ne nous sommes jamais déclarés neutres dans cette guerre; nous avons refusé pour des raisons particulières d'y prendre part; mais nous avons travaillé de notre mieux à aider les Danois par notre intervention diplomatique.

Les raisons qui s'opposaient à notre intervention armée ne se bornent pas à une assistance navale. En interdisant aux Autrichiens l'entrée de la Baltique pendant la guerre, nous rendons un puissant service aux Danois sans nous imposer aucun effort extraordinaire.

Je serais très-disposé à laisser à leur disposition le vaisseau blindé qu'ils ont acheté en Angleterre. Je suis convaincu qu'une manifestation de sympathie de notre part envers les Danois contribuerait sensiblement à rendre les Allemands plus raisonnables dans leurs négociations. Ils ont été encouragés jusqu'ici par la per-

suasion que rien ne nous ferait intervenir ; et cette conviction a été fortifiée malheureusement par des lettres reçues d'Angleterre et par le langage qu'on y tient.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

En attendant, le gouvernement anglais s'efforçait, au moyen d'une conférence des grandes puissances, d'arrêter le progrès de la guerre ; après beaucoup de peine, il persuada aux belligérants de prendre part à cette conférence, qui eut lieu à Londres. Elle se réunit le 25 avril, et, après avoir imposé un armistice, elle entra en matière. Mais il fut impossible d'arriver à aucun arrangement relativement à la future frontière entre le Danemark et les duchés. Les Allemands victorieux étaient exigeants ; les Danois, au désespoir, étaient obstinés ; après avoir duré deux mois, la conférence se sépara sans aucun résultat. A la fin de juin, les hostilités recommencèrent et le Danemark fut obligé de signer la paix de Vienne, par laquelle il céda finalement à l'Allemagne les duchés de Schleswig, de Holstein et de Lauenburg.

Sur cela, le Parlement intervint pour demander compte aux ministres de leur conduite dans toutes ces affaires. Pendant toute la session, il y eut de fréquentes interpellations et des débats partiels sur cette question dano-allemande. Mais, au commencement de juillet, une attaque simultanée fut faite

dans les deux Chambres contre la politique du gouvernement. Dans la Chambre des Lords, la résolution présentée par lord Malmesbury fut votée par une majorité de neuf voix; dans la Chambre des Communes, une résolution semblable fut présentée. Il demanda à la Chambre de se joindre à lui pour exprimer l'opinion que la conduite suivie par le gouvernement de Sa Majesté avait « abaissé la légitime influence de ce pays dans les conseils de l'Europe et, par là, avait diminué les garanties de la paix». C'était un vote direct de censure, et, il fut accepté comme tel. Le débat, qui dura quatre nuits, excita vivement l'intérêt public, parce que la force des deux partis se trouvait à peu près équilibrée, et la continuation ou la retraite de l'administration Palmerston dépendait du résultat du vote qu'on allait émettre. Chaque soir, lorsque lord Palmerston se rendait à la Chambre, il était acclamé par la foule, assemblée dans Palace-Yard. Le quatrième soir, il prit la parole. Comme ayant amené l'issue favorable d'un grand débat parlementaire, d'où dépendait le sort d'un ministère, son discours à cette occasion fut son dernier triomphe, et montra (quoiqu'il ne se fût levé pour parler qu'à la fin d'une longue et fatigante séance de nuit) que ni son ancienne vigueur, ni son talent, ne l'avaient abandonné. Son succès fut complet, et le gouvernement obtint une majorité de dix-huit voix.

Bientôt après il fit part de son opinion au roi des Belges dans la lettre suivante :

94, Piccadilly, le 28 août 1864.

Sire,

J'ai bien des excuses à faire à Votre Majesté pour ne pas l'avoir remerciée plus tôt de sa lettre du 15 juin. Nous étions alors au milieu d'une session absorbante du Parlement, et la lutte inégale entre le Danemark et l'Allemagne était encore indécise, sans laisser espérer que le droit pourrait prévaloir sur la force. Le gouvernement danois, sous le dernier roi comme sous le roi actuel, a fait bien des fautes, tant d'action que d'omission, et il a montré certainement, pendant toute cette crise, plus d'inaptitude à traiter les grandes affaires que peut-être on n'en devait attendre même d'une nation confinée dans un coin de l'Europe, peu mêlée et peu exercée à la politique générale du monde. Il n'y en a pas moins eu un indigne abus de pouvoir, de la part de l'Autriche et de la Prusse, à profiter de la supériorité de leurs lumières et de leur force, pour écraser un adversaire totalement incapable de leur opposer une résistance efficace. Les détails de cette guerre danoise laisseront dans l'histoire d'Allemagne une page sur laquelle aucun Allemand honorable ou généreux ne pourra plus tard jeter les yeux sans rougir. J'aurais voulu que la France et la Russie eussent consenti à s'unir à nous pour donner une autre direction à ces affaires; et je suis convaincu qu'un mot de la part de trois grandes puissances eût suffi sans recourir aux armes. Une des conséquences de cette guerre est claire et certaine : c'est que, s'il venait à l'esprit de notre excellent ami et

voisin de Paris de priver la Prusse de ses provinces rhénanes, pas un doigt ne se lèverait, pas une voix ne se ferait entendre, pas un homme ni un schelling ne serait voté, pour s'opposer à cette juste punition infligée au monarque prussien; de même, lorsque le moment sera venu où la France et l'Italie seront prêtes pour délivrer la Vénétie du joug autrichien, la joie avec laquelle le succès de cette entreprise sera acclamée dans toute l'Angleterre sera doublée par le souvenir du Holstein, du Lauenburg, du Schleswig et de Jutland.

J'ai l'honneur d'être, Sire,

De Votre Majesté,

Le très obéissant et humble serviteur,

PALMERSTON.

Pendant cet automne de 1864, lord Palmerston atteignit sa quatre-vingt-unième année. Il était doué d'une constitution robuste et avait toujours été d'une tempérance remarquable; mais c'est surtout par la force de sa volonté qu'il maintenait sa vigueur de corps et d'esprit. Il ne renonça jamais à aucun travail ou à aucun exercice, sous le prétexte de son âge; du moins il n'avoua jamais que l'âge fût le motif de son inaction. Il avait gardé l'habitude de chasser au tir, longtemps encore après que sa vue lui avait ôté la faculté de viser avec la précision de sa jeunesse, et il maintint jusqu'à la fin l'usage de prendre son exercice accoutumé au

grand air. Deux fois pendant cette année, sortant à neuf heures du matin et ne rentrant qu'à deux heures après midi, il était parti à cheval de Broadlands pour aller voir ses chevaux s'exercer sur le terrain de course à Winchester. Dans le mois de juin, il alla (toujours à cheval) entendre les « *speeches* » de Harrow, et régla sa course de manière à parcourir la distance au trot, de sa maison dans Piccadilly, jusqu'au collège (douze milles) dans le courant de l'heure qu'il s'était réservée pour cette course. Le jour où il atteignit sa quatre-vingtième année, il partit de Broadlands au mois d'octobre, faisant voyager ses chevaux avec lui dans le train jusqu'à Farnham, où il avait donné rendez-vous à quelques officiers du génie; et il parcourut toute la ligne de forts de Portsdown et de Hilsea, descendant de cheval pour en inspecter quelques-uns, traversant jusqu'aux forts d'Anglesea et de Gosport, et ne rentrant chez lui qu'à six heures du soir, — exemple de vigueur physique et morale qui n'est pas commun, il faut l'avouer, dans un âge aussi avancé. La session terminée, il fit un voyage dans le nord de l'Angleterre, visita Bradford (1), où il fut reçu avec une extrême cordialité par la population; il passa à Hereford, où il assista à l'inauguration d'une statue érigée en

(1) Ville manufacturière de grande importance.

mémoire de sir George Lewis; et, en réponse à une lettre de félicitations que lui avait adressée le secrétaire d'État des Affaires étrangères, il écrivit la lettre suivante à lord Russell :

11 septembre 1864.

Mille remerciements pour ce que vous me dites de mes pérégrinations du mois d'août; je ne les ai pas recherchées, mais elles ont réussi, non-seulement en ce qui me regarde personnellement, mais par rapport au gouvernement; je puis dire avec certitude que notre conduite a été généralement approuvée par le pays, surtout la direction de nos affaires étrangères, malgré l'assaut qu'on nous a livré à ce sujet dans le Parlement. Vous dites qu'avec moins de timidité nous aurions pu probablement retenir l'Autriche dans l'affaire danoise. Cela est possible; mais nous n'avions pas la même action sur la Prusse; elle aurait rallié autour d'elle toutes les petites puissances allemandes et nous n'aurions pas réussi davantage dans nos efforts pour sauver le Danemark.

Quant à ce que vous dites des Cabinets; si nous avions des collègues dans le genre de ceux qui siégeaient dans celui de Pitt, tels que Westmoreland et autres, ou des hommes comme ceux qui étaient avec Peel, tels que Goulburne et Hardinge, nous aurions pu, vous et moi, agir à notre guise; mais, lorsque, comme à présent, des hommes de talent et de mérite remplissent tous les départements, ces hommes-là ont des opinions, et ils y tiennent; malheureusement ils sont souvent trop spécialement occupés de leur propre département pour

suivre les questions étrangères au point de s'en rendre complètement maîtres, et leurs conclusions sur ce qu'il y a de mieux à faire sont généralement du côté timide.

La lettre suivante fut adressée par lord Palmerston au ministre d'Angleterre à Madrid, à propos de l'esclavage dans lequel l'Espagne retenait les nègres dans l'île de Cuba.

17 février 1864.

Cher sir John Crampton,

Je viens de lire le rapport des représentations que vous avez faites au ministre d'Espagne sur la traite des esclaves, exercée pour la fourniture de Cuba. Vos arguments sont parfaitement justes, et votre exposition est corroborée par les faits. Si vous avez encore l'occasion de l'entretenir de ces affaires, vous pouvez dire, comme preuve, que le sentiment qui règne contre l'esclavage n'est point limité ici à quelques enthousiastes, et à des propriétaires de l'Inde occidentale; qu'il n'y a pas en Angleterre deux ennemis plus déterminés de la traite que lord Russell et moi, et certainement nous ne sommes ni des enthousiastes bigots, ni des propriétaires de l'Inde occidentale; mais nous avons tous deux assidument travaillé, et avec beaucoup de succès, à l'extirpation de ce crime abominable.

Pendant les nombreuses années que j'ai passées au Foreing Office, il n'y a pas eu de sujet qui ait plus sérieusement et plus constamment occupé mon esprit, ou fait l'objet de mes travaux; et, quoiqu'il me soit permis de me féliciter d'avoir réussi à atteindre plusieurs

fois de bons résultats (et, dans le nombre, celui d'avoir matériellement aidé les Espagnols à se débarrasser de leur dynastie tyrannique et à établir un gouvernement parlementaire), cependant celui auquel je songe avec la plus grande et la plus pure satisfaction, c'est l'obligation que j'ai imposée aux Brésiliens de renoncer à leur traite des nègres en adoptant l'acte de lord Aberdeen de 1845. Le résultat, d'ailleurs, a été des plus avantageux pour les Brésiliens, non-seulement en les empêchant de commettre un crime odieux, mais en améliorant leur condition générale.

Je suis persuadé qu'aucun Espagnol ne peut réfléchir sans rougir à la violation perpétuelle et systématique, à cet égard, des engagements pris dans ce traité par la Couronne d'Espagne; et, tant qu'un pareil état de choses sera permis, l'Espagne ne pourra dans l'opinion de la nation anglaise prendre ou garder sa position naturelle parmi les nations de l'Europe, et de temps en temps elle entendra dire dans nos Chambres des choses auxquelles les Espagnols peuvent bien appliquer ces lignes :

... Pudet hæc opprobria nobis
Et dici potuisse, et non potuisse refelli.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

L'intérêt manifesté par le gouvernement de lord Palmerston pour l'unité italienne l'avait privé, en grande partie, de l'appui des libéraux irlandais. Lord Palmerston fait allusion à ce fait dans la lettre suivante adressée au secrétaire pour l'Irlande :

10 septembre 1864.

Mon cher Fortescue,

Il n'est pas douteux que je serais bien content d'avoir l'appui de la communauté catholique d'Irlande ; mais, comme son action politique est réglée par les ordres reçus de temps en temps de Rome, et comme le gouvernement papal se plaît à nous regarder comme ses ennemis parce que nous croyons que l'unité italienne serait un bienfait, rien de ce que nous pourrons convenablement faire en Irlande ne sera capable d'exercer la moindre influence sur l'esprit des catholiques irlandais. S'ils avaient été capables de la moindre reconnaissance, ils auraient appuyé le gouvernement whig; mais deux Monsignors de Rome et une *Grandis Epistola* du Vatican suffisent pour exciter contre nous dans la Chambre des Communes l'hostilité des hommes qui s'appellent libéraux, mais qui sont prêts à voter avec les tories par obéissance aux injonctions de l'étranger. Les adversaires de l'émancipation des catholiques avaient bien prédit qu'il en serait ainsi, et nous, qui défendions cette mesure, nous avons tourné cette prédiction en ridicule. Mais, quoique je regrette d'avoir été un faux prophète à cet égard, je ne me réjouis pas moins de cet acte de saine politique et de stricte justice.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Intimement liée à ce sujet se trouvait l'affaire des collèges catholiques. L'opinion de lord Palmer-

ston sur cette question est présentée au lord lieutenant de l'Irlande, de la manière suivante :

28 juillet 1865.

Mon cher Wodehouse,

Le nouvel arrangement à faire à l'égard du collège catholique exigera beaucoup de prudence. On demande, en effet, que les jeunes gens élevés dans cet établissement aient les moyens d'être examinés pour un grade. Ce que les collèges irlandais désirent effectuer sous le voile de cette demande raisonnable, c'est de substituer leur collège aux collèges de la Reine, qui sont fondés sur la base de l'éducation mixte. Ceci est une tentative que nous ne pouvons laisser s'accomplir. Leur projet d'affiliation, plausiblement recommandé, tend à cela. Mon opinion, au contraire, est que le corps universitaire réuni des collèges de la Reine ait à examiner tous les aspirants aux grades n'importe où ils ont été élevés. On a dit que cela ne donnait aucune garantie de moralité; mais cette garantie pourrait être exigée des instituteurs de chaque candidat, et l'on peut sans danger inférer qu'un jeune homme qui, par ses études et son application, s'est présenté pour un grade, doit posséder assez d'empire sur lui-même pour se bien conduire. Ce que le clergé catholique voudrait, c'est que ce collège catholique fût l'unique établissement d'éducation pour les jeunes catholiques irlandais, et, comme Maynooth, un lieu où les jeunes gens fussent formés à devenir des bigots en religion, à nourrir une haine théologique contre les protestants, et une haine politique contre l'Angleterre. On propose de faire entrer un certain nombre de catholiques laïques dans le

conseil de l'Université. Ce serait très-bien, mais ne servirait guère de frein aux prêtres et aux évêques. Comment pourrait-on s'attendre à ce que des hommes tels que O'Hagan et Monsell tinssent tête à Cullen et autres dans aucune question importante relative à la religion ? Ils disputeraient peut-être avantageusement sur Euclide et sur l'algèbre, ou sur la chimie ou l'astronomie; mais, sur toutes les questions touchant aux véritables intérêts du clergé catholique, ils lâcheraient pied. La conclusion à laquelle j'arrive est celle-ci : que nous devrions accorder aux étudiants catholiques les moyens d'obtenir des grades s'ils sont suffisamment instruits pour passer leur examen : mais que nous ne devons pas donner au collège catholique une existence universitaire. Donc, s'il est nécessaire de donner une charte d'incorporation, cette charte devrait être limitée aux capacités de poursuivre et d'être poursuivis, mais ne devrait pas transmettre le pouvoir de posséder des terres soit par achat, donation ou legs, et, comme de raison, ne devrait pas conférer le pouvoir d'accorder des grades. Le résultat des élections est en effet fort satisfaisant, non-seulement par le surcroît de force que nous avons acquis, mais aussi par le nombre d'ennuyeux et de fâcheux qui ont été exclus.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Lord Palmerston était opposé à toute domination cléricale, quelle que fût la communion qui cherchât à l'exercer. Voici ce qu'il écrit au secrétaire du *Home Office* au sujet de la « *Convocation* » (1) :

(1) Le Parlement ecclésiastique ou synode, à la tête de l'Église anglicane.

24 mai 1865.

Mon cher Grey,

Je vois que la *Convocation* a été très-active et se propose de dresser un *bill de réforme* à son usage. Je suis d'avis qu'à moins d'être tenue serrée et dans les plus étroites limites, la *Convocation* deviendra un fléau, et je ne serais disposé à consentir à aucun changement de nature à lui donner une existence plus définie et plus pratique que celle qu'elle a déjà. Ne pourrait-on pas faire parvenir à ses membres quelque avertissement qui servît à réprimer un peu son exubérante activité? Je me souviens qu'Aberdeen, qui certes n'était pas porté à des actes de vigueur superflue, envoya promener les réclamants lorsqu'ils commencèrent à se rendre importuns.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

Les deux dernières lettres sur les affaires étrangères que lord Palmerston écrivit six semaines avant sa mort, seront lues avec intérêt :

5 septembre 1865.

Mon cher Cowley,

Le duc de Somerset m'écrit que les Français ont été étonnés de la sincère cordialité avec laquelle ils ont été reçus à Portsmouth. Si l'un ou l'autre des ministres français venait à vous parler de cela et à le commenter, il ne serait pas mal de leur expliquer comme quoi, nous autres Anglais, nous voyons deux entités distinctes

en France, — la nation et le gouvernement. Envers la nation française, nous éprouvons tous la cordiale amitié qui a été exprimée en paroles et en actes pendant cette dernière réunion des deux flottes, — tous les sentiments de rivalité et d'antagonisme ont disparu de ce côté-ci de la Manche. Mais, relativement au gouvernement français, nous voyons percer de temps à autre des desseins, qui soit qu'ils aient été ou non conçus dans un esprit d'hostilité envers l'Angleterre, nous paraissent de nature à compromettre nos intérêts nationaux. A de pareils desseins nous tâchons de nous opposer de notre mieux, non pas en haine de la France et de ce qui est français (ainsi que le voudraient faire croire plusieurs agents français), mais seulement dans l'exercice légitime de l'active surveillance que tout gouvernement doit aux intérêts de son pays. De là il résulte d'un côté que les Français ne doivent voir dans notre opposition fortuite aux projets de leur gouvernement rien qui porte atteinte aux sentiments d'amitié manifestés pendant la rencontre des deux marines, et, de l'autre, que le gouvernement français ne doit pas conclure de la réception cordiale faite à sa flotte que nous serions plus disposés à céder sur des sujets où les intérêts anglais seraient menacés.

A vous sincèrement,

PALMERSTON.

13 septembre 1865.

Mon cher Russell,

Ç'a été un acte injuste que celui d'enlever au Danemark le Schleswig et le Holstein. Quant à décider

comment on doit disposer de ces deux duchés dans l'intérêt de l'Europe, après leur séparation du Danemarck, c'est une autre question. Je dirais que, dans cette vue, il vaut mieux qu'ils servent à augmenter la puissance de la Prusse qu'à former un petit État ajouté à cet amas de petits corpuscules politiques qui encombrent l'Allemagne, et la rendent beaucoup plus faible qu'elle ne devrait l'être dans la balance générale du pouvoir en Europe. Telle qu'elle est, la Prusse est trop faible pour être honnête et indépendante dans son action; et, en vue de l'avenir, il est à désirer que l'Allemagne, dans son ensemble, soit forte, afin de pouvoir contrôler les deux puissances ambitieuses et agressives, la France et la Russie, qui pèsent sur elle à l'occident et à l'orient. Quant à la France, nous savons combien elle est remuante et agressive et combien elle est prête à prendre le mors aux dents pour la Belgique, pour le Rhin, pour tout ce qu'elle pourrait obtenir sans se donner trop de peine. Pour la Russie, elle deviendra, avec le temps, un empire presque aussi vaste que l'ancien empire romain. Elle peut se rendre maîtresse de toute l'Asie, hormis l'Inde anglaise, dès qu'elle voudra mettre la main dessus. Lorsqu'une administration éclairée aura proportionné son revenu à son territoire et que des chemins de fer auront abrégé les distances, sa force en hommes deviendra énorme, ses moyens pécuniaires gigantesques, et sa faculté de transporter des armées à de vastes distances, formidable. L'Allemagne devrait être forte afin de résister à l'agression russe, et une Prusse forte est essentielle à la force allemande. Ainsi, quoique je condamne du fond de mon cœur tous les procédés de l'Autriche et de la Prusse à l'égard des duchés, j'avoue que j'aime-

rais mieux les voir incorporés à la Prusse que convertis en un nouvel astéroïde dans le système européen.

A vous sincèrement.

PALMERSTON.

En juillet 1865, le Parlement, ayant presque atteint le terme légal de son existence, avait été dissous. L'élection de Tiverton fut contestée; lord Palmerston s'y rendit pour la dernière fois, et fut reélu, quoique son collègue libéral ne le fût pas.

Pendant la dernière partie de la session précédente, lord Palmerston avait continuellement souffert d'attaques de goutte et d'insomnie.

Il n'abandonna cependant jamais ses devoirs de *leader* de la chambre des Communes, quoiqu'il ne fût que trop évident que ses devoirs lui causaient de grandes souffrances physiques et aggravaient infiniment sa maladie. L'élection de Tiverton terminée, il revint à Brocket, dans le comté de Hereford, propriété que lady Palmerston avait héritée de son frère lord Melbourne et que lord Palmerston choisit comme résidence à cette époque, de préférence à Broadlands, afin d'être plus rapproché des médecins. La goutte s'était déplacée à la suite d'une promenade à cheval qu'il avait voulu faire avant d'être suffisamment remis d'une attaque de cette cruelle maladie, et, quoique tous ses organes fussent encore parfaitement sains et qu'il n'y eût nulle raison pour

qu'avec des soins ordinaires sa vie ne pût être encore prolongée de plusieurs années, ceux qui l'entouraient ne pouvaient dissimuler l'inquiétude que leur inspirait l'état de faiblesse dans lequel il se trouvait. Attendu sa position de premier ministre, la réunion du Parlement pouvait être au-delà de ses forces. Il est évident qu'il éprouvait lui-même cette inquiétude. Un matin, quinze jours environ avant sa mort, l'auteur de ces pages fut témoin de loin d'une scène qui lui sembla prouver cette crainte, et qui peut en même temps être citée comme un trait caractéristique. Directement en face de la porte d'entrée du château se trouvait une grille. Un matin, lord Palmerston sortit de la maison tête nue, et se dirigea droit vers cette grille. Après avoir jeté un regard autour de lui pour s'assurer qu'il n'était point aperçu, il escalada tranquillement cette grille et, descendu de l'autre côté, se retourna, repassa par-dessus la même grille et rentra à la maison. Il est évident qu'il était sorti pour essayer ses forces et pour voir par lui-même jusqu'à quel point il les conservait encore. Il n'avait point toutefois une crainte exagérée de la mort. Pressant un jour son médecin de lui déclarer franchement la vérité sur son état, il lui dit : « Lorsque le moment est venu, il est inutile de se plaindre. » Mais le trait le plus saillant dans ses derniers jours était le soin qu'il mettait à ne pas ajouter à l'inquiétude de lady

Palmerston, et la gaieté qu'il affectait en sa présence. En tout, les égards pour ceux qui l'entouraient furent jusqu'au dernier moment, comme pendant sa vie, une de ses plus remarquables qualités. Quelques jours avant sa mort, lady Palmerston fit allusion à la peste bovine qui sévissait alors en Angleterre. Aussitôt lord Palmerston remarqua que la maladie avait été décrite par Virgile, et se mit à réciter une huitaine de vers des *Géorgiques* qui s'y rapportaient. Puis il raconta l'histoire d'une disgrâce qu'il avait encourue pendant qu'il était au collège de Harrow pour avoir jeté des pierres, et l'accès de rire que ce souvenir lui causa et qu'il ne put réprimer fut l'unique indice qui révéla à lady Palmerston l'état de faiblesse où il se trouvait.

Huit jours après, s'étant exposé au froid en voiture ouverte, une inflammation intérieure se déclara; et, le 18 octobre 1865, lorsqu'il ne lui manquait que deux jours pour compléter sa quatre-vingt-unième année, il termina sa carrière mortelle.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Paris. — Typ. G. Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 7506.

BK 2004

